UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

2350.

I

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu a l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membre de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, VIIe.

Les manuscrits destinés à la *Revue,* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Gustave Glotz, rédacteur en chef de la *Revue,* librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, VIe.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri Lebègue, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

Phil

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXXI

ANNÉE 1918

160580
6/4/21

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, VIe

FRANCIS BILLOUCY
UNIVERSITY OF

DF
10
R4
t. 31

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
† Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
† Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*. — M. Gillon a versé *cent francs*. — Mme Paul Lévy a versé *neuf cents francs*,

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Démétrius).
† Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
† Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chevrier (Adolphe).
† Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
† Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
† Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
† Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
† Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pepin-Lehalleur.
† Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.), *Id.*
1902. Reinach (Salomon), *Id.*
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.

1905. GUIRAUD (Paul), membre de l'Institut.
1906. BABELON (E.), *Id.*
1907. REINACH (Th.), *Id.*
1908. HOMOLLE, *Id.*
1909. OMONT (H.), *Id.*
1910. ROUJON (H.), *Id.*
1911. DIEHL, *Id.*
1912. MONCEAUX, *Id.*
1913. MICHON, professeur à l'Ecole du Louvre.
1914. GLOTZ, professeur à la Faculté des Lettres.
1915. PUECH, *Id.*
1916. MEILLET, professeur au Collège de France.
1917 CROISET (M.), membre de l'Institut.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1917-1918

Président : M. Maurice Croiset.
1er *Vice-Président :* M. le général Boucher.
2e *Vice-Président :* M. Victor Bérard.
Secrétaire-archiviste : M. Mazon.
Secrétaire-adjoint : M. Dalmeyda.
Trésorier : M. J. Maurice.
Trésorier adjoint : M. H. Lebègue.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1917-1918

Nommés en 1915.

MM. Glotz.
Babelon.
Pottier.
Bodin.
MM. Reinach (S.).
D'Alès.
Bloch (G.).

Nommés en 1916.

MM. Puech.
D'Eichthal.
Jouguet.
Omont.
MM. Perdrizet.
Emmanuel.
Marguerite de la Charlonie.

Nommés en 1917.

MM. Meillet.
Monceaux.
François.
Pichon.
MM. Colardeau.
Robin.
Sartiaux (F.).
Millet (G.).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Croiset (Alfred).
D'Eichthal (Eug.).
Pottier (E.).
MM. Reinach (Th.).
Vasnier.
Fauconnier.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Haussoullier.
Reinach (Théodore).
MM. Les anciens présidents de l'Association.

MEMBRES DONATEURS DÉCÉDÉS

S. M. le Roi de Grèce Georges Ier.

MM.

Achillopoulo, à Paris.
Alline, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
Avierino (Antonin), à Taganrog.
Barenton (Arm. de), à Paris.
Baret, avocat à Paris.
Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Athènes (1).
Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
Boutroue, à Paris.
Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), à Paris.
Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon.
Caratheodory-Effendi (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
Chasles (Henri), à Paris.
Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Athènes.
Chévrier (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
CLADO (Costa), à Londres.
CLADO, docteur, à Paris.
COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
CONSTAS (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres.
CORONIO (Georges), à Paris.
COUMANOUDIS (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
COUSIN (G.), professeur à l'Université de Nancy.
COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
COUVE (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
DELYANNI (N.), ministre de Grèce, à Paris.
DEMETRELIAS (C.), à Odessa.
DESJARDINS (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
DEVILLE (Mme veuve), à Paris (1).
DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées.
DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
DIDOT (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
DORISAS (L.), à Odessa.
DOUDAS (D.), à Constantinople.
DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
DOZON (Aug.), ancien consul de France,
DRÊME, président de la Cour d'appel d'Agen.
DUBOIS DE LA RÜE, à Paris.
DUMONT (Albert), membre de l'Institut.
DUPUIS, proviseur honoraire, à Paris.
DURUY (Victor), de l'Académie française.
DUSSOUCHET, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
ÉDET, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
EGGER (Émile), membre de l'Institut.
EGGER (Mme veuve Ém.), à Paris.
EGGER (Max), ancien professeur de l'Université, à Paris.
EGGER (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).
FALLEX (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
FERRY (Jules), ancien président du Sénat.
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
GIDEL (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
GIRARD (Jules), membre de l'Institut.
GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
GLACHANT (Ch.), membre de l'Institut.
GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.
HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORET (Ch.), membre de l'institut, à Paris.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KRIVTZOFF (Mme), en Russie.
LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAGONICO (Théodore), à Alexandrie, Egypte.
LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris (1).
LATTRY (A.), à Odessa.
LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'Ecole évangélique, à Smyrne.
LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LE BRET (Mme), à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
LEGRAND (Emile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
LEROUX (G.), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Leudet (Mme Ve), à Piencourt (Eure).
Leviez (Ernest), à Paris.
Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manzavinos (R.), à Odessa.
Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
Marcellus (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.
Maurice (Mme Ch.), née Vincent.
Mavro (Sp.), à Athènes.
Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien ministre, à Athènes.
Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
Mélas (B.), à Athènes.
Mélas (Léon), à Athènes.
Métaxas (Stavro), à Marseille.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Milliet (Paul), à Paris.
Misto (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
Negroponte (Jean), à Paris.
Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negropontes (Ulysse), à Paris.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolas), à Taganrog.
Nicolopoulo (Nicolas-G.), à Paris.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspati (Georges), à Athènes.
Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
Perrin (Ernest).
Perrin (Hippolyte).
Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Petitjean, professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Psicha (Etienne), à Athènes.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Ad.), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes.
Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocancahi (Pierre), à Paris.
Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Ruelle (Ch.-Emile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Paris.
Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Luc-J.), à Taganrog.
Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
Schlegel (F.), commandant, à Paris.
Sclavo (Michel), à Odessa.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Alexandrie (Egypte).
Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Symvoulidis, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.
Syngros (A.), à Athènes.
Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabacs de Pantin.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
Tilière (marquis de), à Paris.

TOURNIER (Ed.), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
VALIERI (Jérôme), à Marseille.
VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut hellénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Egypte).
VLASTO (Th.), à Liverpool.
VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (J. G.), à Odessa.
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
XYDIAS (Sp.), à Athènes.
ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
ZARIPHI (Georges), négociant.
ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1917

Nota. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

Poincaré, Président de la République Française. — 1914.

Ackermann (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue Guynemer, VIe. — 1892.
* Adam (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
Aillaud (Mme F.), 51, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1913.
Albear (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université, rue E. 174 Vedado, la Havane, île de Cuba. — 1894.
* Alès (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut Catholique, 8, avenue de Villars, VIIe. — 1905.
Allègre, professeur à la Faculté des Lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.
* Alpherakis (Achille), à Pétrograd, Moïka, 104. — 1869.
Anagnostopoulos (Georges), docteur ès-lettres, 9, rue Blainville, Ve. — 1919.
* Andréadès (A.), professeur à l'Université, 7, rue des Philhellènes, Athènes. — 1913.
Antonopoulo (Mlle Marie). — 1918.
Apostolidis (G.) à Constantinople. — 1880.
Armengol (Pedro Marto), séminaire de Lérida (Espagne). — 1918.
Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.
Athanasaki (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
Aubert (Jean René), homme de lettres, 201, rue de Paris, Les Lilas (Seine). — 1918.
Audouin (Ed.), professeur à la Faculté des Lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers (Vienne). — 1895.
Autié (Fernand), professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 33, boulevard Louis-Blanc, Montpellier. — 1893.

BABELON (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil, VIIe. — 1890.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène, VIIIe. — 1867.

BALCELLS Y PINTO (Joaquin), docteur ès lettres, Salméron, 13, 2° Barcelone. — 1911.

* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.

* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.

BANQUÉ Y FALIU (Dr José), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Balmes, 87, 3°, 1^a Barcelone. — 1911.

BARDOU (D^r), de l'Institut Pasteur, de Lille, à Paris, 212, rue de la Convention, XVe. — 1918.

* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit. — 1890.

* BASILY (Alexandre de), 9, rue Anatole de la Forge, XVIIe. — 1894.

BAYARD (le chanoine), docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques aux Facultés libres de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1910.

* BEAUDOUIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Roquelaine, Toulouse. — 1884.

BELIN et Cie, libraires-éditeurs, 8, rue Férou, VIe. — 1884.

* BENEYTON (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, 112, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1909.

BÉRARD (Victor), sénateur, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau, XIVe. — 1892.

BERNARDAKIS (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909.

* BERNÈS (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel, V^e. — 1893.

BERNÈS (Marcel, professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE (section de philologie), 11, rue des Récollets, Louvain. — 1914.

BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Clermont-Ferrand. — 1915.

BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.

BIDEZ, professeur à l'Université, membre de l'Académie nationale de Belgique, 62 boulevard Léopold, Gand (Belgique) — 1895.

BILLY (Mme DE), 4, rue de Talleyrand, VIIIe. — 1910.

* BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros. Grèce. — 1883.

BIZARD (Léon), professeur au lycée Rollin, 7, boulevard de la République, Noisy-le-Sec (Seine). — 1918.

BLANCHARD (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel, between Shepherd's and Cook's, le Caire. — 1909.

* BLANCHET (J.-Adrien), membre de l'Institut, 10, boulevard Emile-Augier, XVIe. — 1894.

BLEU (Albert), professeur à Mayence. — 1904.

BLOCH (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, à Marlotte (Seine-et-Marne). — 1877.

Bodin (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 43, rue de Tivoli, Dijon. — 1894.

Boisacq (Emile), professeur à l'Université, 271, Chaussée de Vleurgat, Bruxelles. — 1919.

Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.

* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano, VIIIe. — 1906.

Boppe (Auguste), ministre de France à Pékin. — 1885.

Bosch y Gimpera (Pedro), professeur à l'Université Lauria, 56, 2o, Barcelone. — 1911.

Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

Boucher (général Arthur), 105, avenue de la Reine, à Boulogne-sur-Seine (Seine). — 1913.

Boucher (Henri), publiciste, 15, rue de Prony, XVIIe. — 1909.

Boudhors (Ch.-Henri), professeur au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce, Ve. — 1895.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 7, rue de Villersexel, VIIe. — 1895.

Bourguet (Emile), professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 38 *bis*, rue Boulard, XIVe. — 1897.

Bouvier, professeur honoraire au lycée, 34, rue de Gaucourt, Orléans (Loiret). — 1888.

Boyatzidès (Jean C.), Académie de Sina, rue de l'Université, Athènes. — 1907.

Bréhier, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 40, rue de l'Yvette, XVIe. — 1912.

Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 34, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

Bréton (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1898.

Brillant (Maurice), 19, rue Vaneau, VIIe. — 1913.

Brillet (Jules), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 35, rue d'Illiers, Orléans. — 1916.

Brizemur, professeur au lycée Carnot, 5, rue Lauriston, XVIe. — 1903.

* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

Brunschvicg (Léon), membre de l'Institut, maître de conférences de philosophie à la Sorbonne, 53, rue Scheffer, XVIe. — 1917.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

* Budé (Guy de), 1, rue des Chaudronniers, à Genève. — 1910.

Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.

Bulard (Marcel), chargé de cours à l'Université de Nancy. — 1909.

Cahen (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 7, rue Emeric David, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

CALOGEROPOULO (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, 52, rue Agésilas, Athènes. — 1891.
CAMBAS (N.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1904.
CANET, direction des cultes, 5, place de la République, à Strasbourg. — 1906.
* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, Athènes. — 1868.
CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, 12, rue Pesmatzoglu, Athènes. — 1876.
CARCOPINO, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé d'un cours d'antiquités de l'Afrique à la Faculté des Lettres d'Alger. — 1906.
CARPENTIER, 35, rue Jacquemart-Gielée, Lille. — 1893.
CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoïlle, VIIIe. — 1903.
* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres, 96, rue de Rennes, VIe. — 1875.
* CASSO (Mme). — 1875.
CASTELLANI (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.
CAVAIGNAC (Eugène), maître de conférences à l'Université, 7, boulevard de la Victoire, Strasbourg. — 1903.
CERCLE de la librairie, représenté par M. Lobel, 117, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1896.
* CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Egypte). — 1903.
CHACORNAC (C.), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre, IXe. — 1895.
CHAMONARD (J.), 3, square du Croisic, XVe. — 1895.
CHAPOT (V.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, bibliothécaire à la bibliothèque Ste-Geneviève, 6, place du Panthéon, Ve. — 1899.
CHARTIER (chanoine), vice-recteur de l'Université, 471, rue Lagauchetière Ouest, Montréal, Canada. — 1907.
CHAVIARAS (Démosthène), à Symi (Dodécanèse). — 1919.
CHELIOUDAKIS (Kyriskos), directeur du gymnase, à la Canée (Crète). — 1910.
* CHERFILS, 41, avenue Kléber, Paris, XVIe. — 1907.
* CICELLI (G.-P.), 473, rue Paradis, Marseille. — 1919.
CLÉMENT (E.), professeur au lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.
CLERC (Michel), doyen de la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, Château Borély, Marseille. — 1893.
CLOCHÉ (Paul), docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Besançon. — 1908.
* COLARDEAU, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.
* COLIN (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 103, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1891.
COLIN (Gaston), professeur à la Faculté des Lettres, 32, quai Claude le Lorrain, Nancy. — 1899.
COLLARD (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain. — 1879.

Collart (Paul), professeur au lycée Michelet, 84, rue Ernest Renan, Issy-les-Moulineaux (Seine). — 1905.
Collège de jeunes filles de Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), 18, rue de la République. — 1917.
Courbaud (Edmond), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 1, rue Davioud, XVIe. — 1909.
Courby (F.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1911.
Crépin (Victor), professeur au lycée Montaigne, 11, rue Boulard, XIVe. — 1891.
* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, VIe. — 1873.
* Croiset (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, place Marcelin Berthelot, Ve. — 1873.
* Cucheval (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale, IXe. — 1876.
Cumont (Franz), associé étranger de l'Institut de France, 3, boulevard de Courcelles, XVIIe. — 1892.
Cuny, professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue Raymond Lartigue, à Bordeaux. — 1907.

* Dalmeyda (Georges), docteur ès lettres, professeur au lycée Charlemagne, 123, rue de la Tour, Paris, XVIe. — 1893.
Daniel (Mlle), docteur en philosophie et lettres, 43, rue Ernest-Allard, Bruxelles. — 1912.
Darier (Gaston), 31, avenue de Champel, Genève (l'été à Fleur d'Eau, Versois près Genève). — 1914.
Daux, agrégé des lettres, lycée Henri IV, rue Clovis, Ve. — 1918.
Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres, VIe. — 1883.
Delagrave (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
Delatte, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, 20, rue Deconinck, à Liège, Belgique. — 1911.
* Dellaporta (Brasidas), à Taganrog. — 1873.
Demay (Jean), 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine. — 1907.
Démétriadès (Démètre Styl.), professeur agrégé à l'Université, 14, rue Karageorgi, Athènes. — 1912.
Deonna (Waldemar), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, chemin de la Gradelle, Genève (Suisse). — 1904.
Dépinay (Joseph), 153, boulevard Haussmann, VIIIe. — 1900.
* De Ridder, conservateur adjoint au Musée du Louvre, 43, rue de Liège, VIIIe. — 1904.
* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 85, rue de Sèvres, VIe. — 1883.
Desrousseaux, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 10, rue Gît-le-Cœur, VIe. — 1911.
Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 6, rue Pierre-Charron, XVIe. — 1867.
Diehl (Charles), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 72, avenue de Wagram, XVIIe. — 1891.
Dieudonné (A.), conservateur adjoint au département des médailles

de la Bibliothèque Nationale, 7, rue Guillaume Lenoir, Suresnes (Seine). — 1898.

* Dieux, professeur au lycée Charlemagne, 2, quai des Célestins, vi^e^. — 1889.

Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.

Dorison (L.), professeur à la Faculté des Lettres, 1, rue Piron, Dijon. — 1894.

* Dossios (N. G.), docteur ès lettres, 24, rue François Ier, viiie. — 1881.

Dottin (Georges), doyen de la Faculté des Lettres, 39, boulevard Sévigné, Rennes (Ille-et-Vilaine). — 1897.

Dragoumis (Etienne), ancien président du Conseil des Ministres, à Athènes. — 1888.

Dresnay (vicomte du), château du Dréneuc, Fégréac (Loire-Inférieure). — 1914.

Drosinis (Georges), rue de Polytechnique, à Athènes. — 1888.

Duchesne (Mgr), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.

Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.

* Dugas (Charles), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Montpellier. — 1910.

Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.

* Durrbach (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.

Dussaud (R.), Conservateur-adjoint au musée du Louvre, Professeur à l'Ecole du Louvre, 3, rue du Boccador, viiie. — 1907.

Ebersolt (Jean), docteur ès-lettres, 1, rue Charles Dickens, xvie. — 1906.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Dibildos, directeur, 6, rue Guynemer, vi^e^. — 1890.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.

Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, v^e^. — 1869.

Ecole spéciale d'architecture, représentée par M. Gaston Trélat, 254, boulevard Raspail, xive. — 1915.

* Ecoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.

Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.

* Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 144, boulevard Malesherbes, xviie. — 1871.

Elèves (les) de première du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, vi^e^. — 1869.

Emmanuel (Maurice), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, 42, rue de Grenelle, viie. — 1893.

Errera (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.

Espy, professeur au Lycée, 23, rue Barbaroux, Marseille. — 1914.

* Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, 34 *bis*, rue Molitor, XVIe. — 1872.
Eumorfopoulos (Nicolas-A.), 24, Pembridge Gardens, London W. — 1897.
* Expert (Henry), bibliothécaire au Conservatoire, 20, rue du Dragon, VIe. — 1900.

* Fallières (Armand), ancien président de la République, 19, rue François Ier, VIIIe. — 1886.
Fanourakis (Euménios), professeur de religion au gymnase de Candie, Hérakleion. — 1918.
Fauconnier, 41, rue Saint-Georges, IXe. — 1907.
Faye (Eugène de), directeur d'études, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (sciences religieuses), 37, rue de Babylone, VIIe. — 1913.
Fayet (Léon), abbaye de Fontfroide (Aude), par Narbonne. — 1918.
Ferté, 180, rue de Rivoli, Ier. — 1916.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois, IIe. — 1877.
Fitz-Gérald (Augustin). — 1909.
Flandin (Marcel), professeur au lycée Rollin. — 1910.
Florisoone, professeur au lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe, XVIe. — 1886.
* Flot (Mlle), 10, rue des Prouvaires, Ier. — 1918.
Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, XVIe. — 1910.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob, VIe. — 1867.
Fougères (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres, 6, boulevard Saint-Michel, VIe. — 1886.
Fournier, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux, Talence, 25, rue de Belligny. — 1903.
Franciscato (Sp.), commerçant à Alexandrie (Egypte). — 1906.
François (Camille), proviseur honoraire, 6, rue Théodule-Ribot, 17e. — 1916.
François (Louis), professeur au lycée Rollin, 95, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1907.
Franel (Jean), professeur, Chemin de Boston, 1, Lausanne (Suisse). — 1905.
Fritz-Estrangint (H.), homme de lettres, 40, rue François Ier, VIIIe. — 1918.
* Fuller (S. Richard), 193, rue de l'Université, VIIe. — 1906.

Gabarra (J.-B.), curé de Capbreton (Landes). — 1918.
Gachon, professeur à la Faculté des Lettres, Montpellier. — 1893.
Ganderax (Louis), 4, rue Boissière, XVIe. — 1891.
Gaudier (Charles), professeur de première au lycée Janson de Sailly, 15, rue de Plélo, XVe. — 1893.
* Gennadius (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, London W. 8. — 1878.
Georgin, professeur au lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal, Ve. — 1899.

GEORGIOU (Paléologue), directeur du gymnase Avéroff et de l'Ecole Tossitsée. 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Egypte). — 1892.

GERNET, docteur ès lettres, professeur au Prytanée, 37, boulevard Latouche, La Flèche (Sarthe). — 1908.

GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

* GILLON (G), 1, boulevard Morland, IVe. — 1901.

GILSON (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême (Charente). — 1908.

* GIRARD (Paul), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres. 55, rue du Cherche-Midi, VIe. — 1880.

GIRARDIN (Joseph), professeur au collège cantonal, 143, Stalden à Fribourg (Suisse). — 1916.

* GLOTZ (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine, Ve. — 1895.

GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1902.

* GOELZER (Henri), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Guillaume Tell, XVIIe. — 1892.

* GOIRAND (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris, 12, rue Cernuschi, XVIIe. — 1883.

* GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 180, rue de la Pompe, XVIe. — 1883.

GRAILLOT (H.), ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.

GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.

GRÉGOIRE (Henri), ancien membre étranger de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 12, rue Montjoie, Bruxelles (Belgique). — 1904.

GREIF (Francisque), conseiller à la Cour d'appel, 4, rue Colbert, Nîmes. — 1908.

GROS (Etienne), maître de conférences suppléant à la Faculté d'Aix, 35, rue de Turenne, Marseille. — 1910.

GROUVÈLE (V.), 3, square Rapp, VIIe. — 1898.

* GRYPARIS (N.), ancien consul d'Odessa, à Baranowka, gouvernement de Volhynie (Russie). — 1886.

GSELL (Stéphane), professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, XVIe. — 1893.

* GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Egypte). — 1897.

* GYMNASE DE JANINA (Grèce). — 1872.

* HACHETTE et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1867.

HALLAYS (André), avocat à la Cour, 33, boulevard Raspail. — 1888.

HARMAND (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri Poincaré, 5, rue Dom Calmet, à Nancy. — 1892.

HARRIS (Ch. R. Schiller), 43, High Street, Oxford. — 1919.

HARTER, inspecteur d'Académie, à Bar-le-Duc. — 1898.

HATZFELD (Jean), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1912.

HAUSSOULLIER (B.), membre de l'Institut, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile, IXe. — 1881.

* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans, IVe. — 1869.

HEIBERG (le Dr J.-L.), professeur à l'Université, 13, Classensgade, Copenhague. — 1891.

*HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis). — 1889.

HEROLD (Ferdinand), 48, rue Nicolo, XVIe. — 1910.

HESSELING (D C.), professeur à l'Université de Leyde. — 1913.

* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, XVIe. — 1867.

* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.

HOLLEAUX (Maurice), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 3, rue des Condamines, Versailles. — 1889.

HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, 8, rue des Petits Champs, IIe. — 1876.

HUBERT (Henri), conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 19, rue Cassette, VIe. — 1897.

HUET (Paul), ingénieur, 8, rue de l'Université, VIIe. — 1916.

HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann, VIIIe. — 1874.

HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

IMHOOF-BLUMER (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890.

* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.

* JAMOT (Paul), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, conservateur adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.

JARDÉ (A.), ancien membre de l'école française d'Athènes, professeur au lycée Lakanal, 10, rue Bobierre de Vallière, Bourg-la-Reine. — 1906.

JARDILLIER (Robert), professeur au lycée, 5, rue de la Monnoye, Dijon. — 1917.

JEANSELME (Docteur), professeur à la Faculté de Médecine, 5, quai Malaquais, VIe. — 1919.

* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.

* JORDAN (E.), professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1912.

JOUBIN (André), professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier. — 1893.

JOUGUET (Pierre), professeur d'histoire ancienne et papyrologie de la Faculté des lettres de Lille, 124, rue Faidherbe, La Madeleine-lez-Lille (à Paris, 11, rue d'Assas, VIe). — 1898.

* JOURJON, professeur honoraire, villa Tranquille, à Grandris (Rhône). — 1908.

KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
* KELLER (L.-M.), professeur au lycée, 4, rue Rochelle, Niort. — 1908.
KINCH (le Dr K.-F.), St-Annce Plads, 20, Copenhague. K. — 1898.
KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune, IVe. — 1898.
* KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l'Arsenal, Marseille. — 1897.
KUIPER (K.), professeur, 39, Koninginneweg, Amsterdam. — 1911.

LABASTE, professeur au lycée Voltaire, 48, rue des Abbesses, XVIIIe. — 1902.
LABORATOIRE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE de l'Université, Studienstraede 6, Copenhague. — 1917.
LACROIX (Maurice), professeur au lycée, Troyes. — 1916.
* LAFAYE (Georges), professeur à la Faculté des Lettres, 126, boulevard Raspail, VIe. — 1892.
* LALOY (Louis), docteur ès lettres, rue des Capucins, Bellevue (S.-et-O.). — 1897.
* LANGEARD (Paul), 9, rue Férou, VIe. — 1916.
LANGLADE (G.), avocat, 21, rue de la République, Montauban. — 1919.
LAPORTE, licencié ès lettres. — 1916.
LASCARIDIS (Spiridion), docteur en médecine, rue de la gare de Ramleh, Alexandrie (Egypte). — 1900.
LAUMONIER (Alfred), élève de l'Ecole Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, Ve. — 1919.
LAURENT (Joseph), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, à Nancy. — 1895.
LA VILLE DE MIRMONT (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 15, rue de Caudéran, à Bordeaux. — 1888.
LAYÉ (L. A.), professeur au lycée d'Aurillac. — 1914.
LAZZARO (Mme E. Hadji), 123, avenue Vassilissa Olga, Salonique. — 1894.
* LEBÈGUE (Henri), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 95, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1888.
* LECHAT (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.
* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès, IIe. — 1875.
LÉCRIVAIN (Ch.), professeur à la Faculté des Lettres, 37, rue des Chalets, Toulouse. — 1912.
LEFEBVRE (Gustave), inspecteur en chef du service des antiquités d'Egypte à Assiout (Haute-Egypte). — 1904.
LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 225, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1890.
LEGRAND (Philippe-Ernest), professeur à la Faculté des Lettres, 60, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.
LELASSEUR (Mme D.), 7, rue Greffulhe, VIIIe. — 1915.
* LELARGE (Pierre), 11, rue Bonhomme, Reims. — 1907.
LESQUIER (Jean), docteur ès-lettres, membre de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, La Rozière, Saint-Jacques de Lisieux (Calvados). — 1908.

* Létienne (Dr), Clos Myrième, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.
Lévy (Georges-Raphaël), membre de l'Institut, 3, rue de Noisiel (rue Spontini), xvie. — 1888.
Levy (Isidore), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 4, rue Adolphe-Focillon, xive. — 1909.
* Lévy (Mme Paul), 16, rue Adolphe-Yvon, xvie. — 1910.
Lévy-Wogue (Fernand), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 36, boulevard Henri IV, vie. — 1917.
Liesse (André), membre de l'Institut, professeur au Conservatoire des arts et métiers, 28, avenue de l'Observatoire, xive. — 1918.
Livingstone (Richard Winn), M. A., Corpus Christy College, Oxford. — 1919.
Loizon (J.), président honoraire de Tribunal, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* Loubat (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, xvie. — 1903.
Louriotis (Mlle Elisabeth), — 1918.
* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-d'Urville, xvie. — 1895.
Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine, ive. — 1896.
Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, ve. — 1907.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, St Martin's Street, London W.-C. — 1878.
Magnien (V.), professeur au lycée, 5, boulevard de Courtois, à Montluçon. — 1914.
* Maisonneuve (Jean), libraire, 3, rue du Sabot, vie. — 1875.
* Manoussi (Démétrius de), 11, rue Villebois-Mareuil, xviie. — 1869.
Mantadakis (P.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.
* Manussi (Constantin de). — 1869.
Marcheix, ancien bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, vie. — 1885.
Marestaing (Pierre), 17, boulevard Flandrin, xvie. — 1902.
Marguerite de la Charlonie, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte, vie. — 1903.
Marino (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Marquant (Mlle), 27 *ter*, boulevard Diderot, xiie. — 1915.
Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux, vie. — 1881.
* Martin (Victor), Privat-docent à l'Université, 13, rue Calvin, Genève. — 1917.
* Martroye (François), docteur en droit, 131, boulevard Saint-Germain, vie. — 1910.
Masqueray (P.), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Emile Fourcaud, Bordeaux. — 1893.
Massoul (Mme), céramiste d'art, 100, Grande Rue, Maisons-Alfort. — 1916.
Mathieu (Georges), professeur au lycée, Grenoble. — 1916.
* Maurice (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 15, rue Vaneau, viie, — 1902.

MAURY, professeur à la Faculté des Lettres, villa Leo, avenue de l'Hôpital suburbain, Montpellier. — 1895.
MAVROYENI (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.
* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.
* MAZON (Paul), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 109, rue des Chantiers, Versailles. — 1902.
* MEILLET (Antoine), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 89, avenue d'Orléans, XIVe. — 1908.
MÉNARDOS (Dr Simos), professeur de l'Université d'Athènes, ὁδὸς Πατησίων-θήρας, 1. — 1907.
MENDEL (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 11, avenue de l'Observatoire, VIe. — 1902.
MÉRIDIER (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 11, rue du Général Galliéni, à Versailles. — 1906.
MESSINESI (Léonce), 19, avenue Duquesne, VIIe. — 1903.
* MEUNIER (le chanoine), docteur ès lettres, directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — 1895.
MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, 5, avenue Davel, Lausanne. — 1904.
MICHAELIDIS (C. E.), Rally brothers agency, The Avenue, Bishop Lane, Hull. — 1890.
MICHEL (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, à Liège. — 1893.
MICHEL-LÉVY (Mme H.), 78, avenue Malakoff, XVIe. — 1919.
* MICHON (Etienne), conservateur adjoint au musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy, VIIe. — 1893.
MILLET (Gabriel), directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 34, rue Hallé, XIVe. — 1896.
MOAZZO (Mlle Dora), 2, rue Léopold-Robert, XIVe. — 1918.
* MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon, VIe. — 1885.
MONCHANIN (Mlle F.), 6, rue Férou, VIe. — 1914.
* MORIN-JEAN, 33 bis, boulevard de Clichy, IXe. — 1912.
MUSÉE (le) du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1905.

NAVARRE (O.), professeur à la Faculté des Lettres, 57, boulevard Armand Duportal, Toulouse. — 1895.
* NICOLAU D'OLWER (Dr Luis), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, avocat, Escudillers, 70, 1e. Barcelone. — 1911.
NICOLE (George), professeur à l'Université, 2, avenue Weber, Genève. — 1919.
NICOLE (Jules), professeur à l'Université, 9, chemin des Roches, Genève. — 1891.
* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau VIIIe. — 1884.
NIHARD, professeur à l'Athénée royal de Verviers (Belgique). — 1918.
NOAILLES (Pierre), professeur à la Faculté de droit, Grenoble. — 1900
* NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée Jacquemart-André, boulevard Haussmann. — 1888.

* Normand (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, président de la Société des Amis des monuments parisiens, ancien hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, IVe. — 1889.

Oeconomos (Cyriacos), 43, rue des Arts, Levallois-Perret. — 1918.
Oeconomos (Lysimaque), Kings' College Hostel, Vincent Square, London, W, 1. — 1919.
* Olivier (Adolphe), 6, rue de Maubeuge, IXe. — 1907.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
Ormesson (comte d'), ambassadeur de France, 7, rue Lamennais, VIIIe. — 1911.
* Oursel (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

* Paisant (Alfred), président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* Paix-Séailles (Charles), 278, boulevard Raspail, XIIe. — 1896.
Pallis (A.), Aigburth Drive, Liverpool. — 1915.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
Paris (Pierre), directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, 10, Marquès de la Ensenada, Madrid. — 1894.
Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.
Paton (W.-R.), Vathy, île de Samos, via Pirée. — 1896.
Peine (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue de Latran, Ve. — 1894.
Pelletier (Mgr François), recteur de l'Université Laval, Québec (Canada). — 1902.
Pepin Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot XVIe. — 1880.
Pepin Lehalleur (Mlle Simonne), 15, rue Soufflot, Ve. — 1912.
Perdrigeat (Amédée), professeur au lycée, 82, rue Lafayette, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure). — 1917.
Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des Lettres, Strasbourg. — 1889.
Péreire (Henry), 33, boulevard de Courcelles, VIIIe. — 1890.
Pernot (Hubert), chargé de cours à la Sorbonne, 31, avenue de Joinville, Nogent-sur-Marne. — 1900.
Persaki (Mme). — 1918.
* Persopoulo (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.
Petridès (Petro), 30, rue du Faubourg Saint-Jacques. XIVe. — 1918.
* Peyre (Roger), professeur honoraire du Lycée Charlemagne, 59, rue de la République, Toulouse. — 1879.
Pharmakowsky (B.), membre de la commission archéologique, Palais d'hiver, à Petrograd. — 1898.
Picard (Auguste), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, VIe. — 1870.

PICARD (Georges), 2 *bis*, rue Benouville, XVIe. — 1903.
PICART (Charles), directeur de l'Ecole française d'nrchéologie d'Athènes. — 1919.
PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV, 28, rue Vauquelin, V^e. — 1903.
PIERROTET (Paul), directeur du Collège Sainte-Barbe, 2, rue Cujas, V^e. — 1903.
* PLASSART (André), membre de l'Ecole française d'Athènes.
* POINSOT M^(lle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.
* POTTIER (Edmond), professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, XVIe. — 1884.
* PUECH (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce, V^e. — 1892.

RADET (G.), doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
RADOS (Constantin N.), docteur ès lettres, professeur à l'Université, 55, rue Aristote, Athènes. — 1912.
RAINGEARD, agrégé des lettres, professeur au Lycée, Nantes, Loire-Inférieure. — 1906.
RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
RECORDON (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse). — 1906.
REGARD (Paul F.), docteur ès lettres, 51, rue d'Assas, VIe. — 1919.
* REINACH (Joseph), 6, avenue Van-Dyck, VIIIe. — 1888.
* REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 16, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine. (Seine). — 1878.
* REINACH (Théodore), membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 2, place des Etats-Unis, XVIe. — 1884.
* RENAULD (Emile), professeur au lycée Condorcet, 152, rue Ordener, XVIIIe. — 1902.
RICCI (Seymour de), 28, rue Boissière, XVIe. — 1901.
RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles, XVIe. — 1888.
RIVAUD (Albert), professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.
RIZZO (G. E.), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut, via Merzellina, 216, Naples. — 1919.
ROBIN (L.), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 35, rue de l'Arbalète, V^e. — 1908.
* ROCCA (Jean), 28, rue Nicolas, Marseille. — 1919.
* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant. — 1867.
ROMANOS (Athos), ministre de Grèce à Paris, 17, rue Auguste Vacquerie, XVIe. — 1891.
* ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré, VIIIe. — 1884.

ROUILLARD (Mlle Germaine), licenciée ès lettres, 80, rue de Rome, VIIIe. — 1915.
ROUSSEL (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, 30, boulevard de l'Orangerie, Strasbourg. — 1913.
ROUSSELLE (Gaston), professeur au lycée de Constantine. — 1914.
ROUX (René), étudiant à la Faculté des Lettres, 26, rue La Fayette, Versailles. — 1908.

SAINGAS (Mme Hélène), 27, faubourg du Temple, Xe. — 1917.
SALA (Mme la comtesse), 22, rue Clément-Marot, VIIIe. — 1901.
SALTAS (Jean), 24, rue du Regard, VIe. — 1918.
* SARTIAUX (Félix), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, XVIIIe. — 1909.
* SAYCE (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, correspondant de l'Institut, Queen's College. — 1879.
* SCARAMANGA (Pierre J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, VIIIe. — 1888.
SCIAMA (Raoul), professeur au lycée, 10, rue des Marcheries, Alençon (à Paris, 15*bis*, rue Georges Bizet, XVIe). — 1914.
SÉCHAN (Louis), professeur au lycée, 4 *bis*, faubourg Saint-Jaumes, Montpellier. — 1912.
* SEGALÁ Y ESTALELLA (Dr Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Argüelles (Via Diagonal), 418, 3o, 2a, Barcelone. — 1908.
SÉMILOS (D.), 31 *bis*, avenue de la République, XIe. — 1918.
SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.
SENSINE (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.
SEREFAS (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.
SERRUYS (Daniel), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 2, rue Le Regrattier, IVe. — 1902.
SEURE, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, ancien professeur de première au lycée Saint-Louis, 16, avenue Elisée-Reclus, VIIe. — 1901.
* SHEAR (Mme Théodore Leslie), 211 North Broadway Yonkers, New-York. — 1899.
SIMAS (Madame F.), 220, rue St-Jacques, Ve. — 1905.
SIMONE BROUWER (Dr F. de), professeur, Vico II, Montecalvario, 2. Naples. — 1906.
* SINADINO (Michel), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1886.
* SINANO (Victor), 17, rue des Pharaons, Alexandrie (Egypte). — 1884.
SINOIR, professeur au lycée, 20, rue du Britais, Laval (Mayenne). — 1892.
SIOTIS (Dr), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
SIRET (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
SKIAS (André N.), professeur à l'Université, 7, rue Valtetziou, à Athènes. — 1892.

Skliros (George-Eustache), 289-291, Regent-Street, London W. 1. — 1876.
Sorlin-Dorigny (A.), 32, avenue Félix Faure, xve. — 1911.
Sotiriadis, professeur à l'Université, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
Sourdille (C.), professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue des Cordeliers, Caen. — 1914.
Stamoulis (Anastase), négociant à Silimvria (Turquie). — 1874.
Stavridi (Sir J.), consul général de Grèce, 29, Cleveland Gardens, London W. 2. — 1908.
Svoronos (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.
Syllogue (le), **Νέα Ζωή**, à Alexandrie (Egypte). — 1907.

Tafrali, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Jassy, 6 Str. Palade (Roumanie). — 1910.
* Tannery (Mme Vve Paul), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres), (à Paris, 16, rue Bouchut, xve). — 1907.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen. — 1867.
Toutain (Jules), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 25, rue du Four, vi^e^. — 1914.
Trachilis (Stephanos), professeur à Candie, île de Crète. — 1906.
* Travers (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, 4 bis, rue Voltaire, Brest (Finistère). — 1885.
Triantaphyllidis (G. J.), 127, boulevard Malesherbes, viie. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
Tsapalos (Milio), ingénieur des mines, 9, rue Saint-Senoch, xviie. — 1907.
* Typaldo-Bassia (A.), avocat à la Cour suprême, 20, rue Homère, Athènes. — 1895.

* Université d'Athènes. — 1868.
* Université de Londres (le recteur de l'), King's College, Strand Londres W. C. 2. — 1919.

* Vallois (R.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger. — 1914.
* Vasnier, ancien greffier des bâtiments, ancien officeir, lauréat de l'Institut, Saint-Georges du Vièvre (Eure). — 1894.
Vassilakis (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Georges Bizet, xvie. — 1905.
Vatelot (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* Vendryès (Joseph), professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 85, rue d'Assas, vi^e^. — 1903.
Vénizélos, président du Conseil des ministres, Athènes. — 1918.
Vérel (Mlle), 48, rue Jacob, vi^e^. — 1916.
Versini (Georges), agrégé des lettres, professeur au lycée, Le Havre. — 1919.

VIANEY (J.), doyen de la Faculté des Lettres, 1, boulevard du Peyrou, Montpellier. — 1894.
VILLAT (Henri), professeur à la Faculté des Sciences, 11, rue du Maréchal Pétain, Strasbourg. — 1916.
* VLASTO (Antoine), 22, rue Caumartin, VIIIe. — 1884.
* VLASTO (Antoine P.), 10, cours Pierre Puget, Marseille. — 1919.
VOLONAKI (Michel D.), professeur de philologie, ancien secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 89, rue Zootocou pigis, à Athènes. — 1909.
VOYAZIS (Marc), 6, rue Béranger, IIIe. — 1919.
* VUCINA (Emmanuel G), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

WALTZ (Pierre), professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 6, rue d'Amboise, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) — 1910.
WARREN (E. P.), M. A. Fęwacres, Westbrock, Maine, U. S. A. — 1919.
WEILL (Raymond), capitaine du génie, docteur ès lettres, 71, rue du cardinal Lemoine, V^e. — 1904.
* WOODHOUSE (W.-J.), M. A. Professor of Greek at the University of Sydney, New South Wales (Australie). — 1910.

* XANTHOPOULOS (Démétrius). — 1879.
XANTHOUDIDIS (Etienne), éphore des antiquités, à Héracleion, île de Crète. — 1908.
* XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre. — 1884.

YÓN (Albert), professeur au lycée, 19, rue Saint-Martin, Angoulême. — 1911.

ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZANOS (Mlle), 5 *bis*, rue Keppler, XVIe. — 1914.
ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
ZARIFI (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

France.

Paris.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances.
Annales du musée Guimet. Série in-4°. Série in-8° (Bibliothèque d'études). Série in-18 (Bibliothèque de vulgarisation).
Bulletin de correspondance hellénique.
Congrès des Sociétés Savantes.
Echos d'Orient.
Ecole Française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire.
Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines.
Polybiblion. Partie littéraire. Partie technique.
Répertoire d'art et d'archéologie.
Revue Critique.
Revue de l'Orient chrétien.
Revue des questions historiques.
Société nationale des antiquaires. Mémoires et Bulletins. Mettensia.

Departements.

Aisne.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Côte-d'Or.

Mémoires de la Commission des antiquités du département.

Doubs.

Mémoires de la Société d'émulation.

Gard.

Mémoires de l'académie de Nîmes.

Gironde.

Revue des études anciennes.

Haute-Garonne.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Hérault.

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.

Loiret.

Mémoires et Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Meurthe.

Mémoires de l'Académie de Stanislas.

Rhône.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Seine-Inférieure.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.

Étranger.

Amérique.

American journal of archaeology.
American journal of philology.
Bulletin of the archaeological Institute of America.
Classical Philology.

Angleterre.

Annals of archaeology and anthropology issued by the Liverpool Institute of archaeology.
Annual of British School at Athens.
Journal of Hellenic Studies.

Belgique.

Analecta Bollandiana.
Musée belge et bulletin bibliographique du Musée belge.

Égypte.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie.
Νέα ζωή.

Espagne.

Institut d'Estudis catalans. Anuari.

Grèce.

ΑΘΗΝΑ.
Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς.
Ἀρχαιολογικὸν δελτίον τοῦ ὑπουργείου τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως.
Δελτίο τοῦ ἐκπαιδευτικοῦ ὁμίλου.
Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.
Διεθνὴς ἐφημερὶς τῆς νομισματικῆς ἀρχαιολογίας (Journal international d'archéologie numismatique).
Λαογραφία.
Mittheilungen des deutschen archaeologischen Instituts.
Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας.
Φιλολογικὸς σύλλογος Παρνασσός. Ἐπετηρίς

La Havane.

Revista de la Faculdad de Letras y Ciencias.

Italie.

R. Accademia dei Lincei. (Atti, notizie degli scavi di antichità).
R. Accademia di archeologia, lettere e belle Arti, Napoli (Memorie, rendiconti).
Bessarione.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.
Bollettino di filologia classica.
Bullettino dell' Istituto di diretto romano.
Conciliatore (il).
Didaskaleion.
Nuova rivista storica.
Rassegna italiana di lingue e letterature classiche.

Suède.

Eranos. Acta philologica Suecana.
Uppsala Universitets Arsskrift.

Syrie.

Mélanges de la Faculté orientale, Beyrouth.

Tarquie.

Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople.
Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1917)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne aux Ve et au IVe siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita,* et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege ; — Les Stratèges athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens,* et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spyridon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aétius inédit*, M. P. Milliet, *Études sur les premières périodes de la céramique grecque*, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, Thèse sur *l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67), thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. de Ridder, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec et M. Hilaire Vandaele, *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. Legrand, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave Fougères, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Politis, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. Navarre, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ouvré, *Les formes littéraires de la pensée grecque.*

— Prix Zappas. M. G. Millet, *Le Monastère de Daphni.*

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. Couvreur, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Svoronos, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. Hatzidakis, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul Mazon, *L'Orestie d'Eschyle.*

— Prix Zappas. Le général de Beylié, *L'Habitation byzantine.*

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. Carra de Vaux, *Les mécaniques ou l'élévateur d'Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. de Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale.*

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. Stickney, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Colardeau, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. Laloy, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre Pallis, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. Vendryès, *Traité d'accentuation grecque.*

— Médaille d'argent, M. V. Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavallera, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica.*

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. Cuny, *Le nombre duel en grec* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et Méridier, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistios devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. Le Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte.*

— Médaille d'argent. M. Adamantios Adamantiou, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. Delamarre, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Graecae, vol. xii, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote* et *La théorie platonicienne de l'Amour* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Simos Ménardos, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. Pappadopoulos, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert Pernot, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul Perdrizet, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés.* (Petits bronzes, etc.).

— Prix Zappas. M. Grégorios Bernardakis, Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Biblioth. Marasly).

— Médaille d'argent. M. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Dalmeyda, *Euripide, les Bacchantes.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaile d'argent. M. Eginitis, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.*

1910. Prix Zographos, partagé entre MM. Pierre Boudreaux, édition des *Cynégétiques* d'Oppien et Waldemar Deonna, *Les Apollons archaïques.*

— Prix Zappas. M. Papadopoulo-Kerameus. Nombreuses publications de textes inédits; ouvrages divers.

— Prix exceptionnel. M. Paul Vallette, *De Oenomao cynico* (Thèse latine pour le doctorat ès-lettres).

— Médaille d'argent. M. Germain de Montauzan, *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain.*

— Médaille d'argent. M. René Sturel, *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.*

1911. Prix Zographos, partagé entre M. Gabriel Leroux, *La salle hypostyle de Délos*, et M. Papageorgiou, *Sophocle, Électre.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (coll. Zographos).

— Prix Zappas. M. Vlachoyannis, Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας.

1912. Prix Zographos, partagé entre M. Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine* et *Papyrus de Théadelphie* (thèses pour le doctorat ès-lettres) et M. Nicole, *Supplément au Catalogue des Vases peints du Musée d'Athènes.*

— Prix Zappas. M. Hépitès, Λεξικὸν ἑλληνογαλλικόν.

— Médaille d'argent. M. Brillant, *Les secrétaires athéniens.*

— Médaille d'argent. M. Georges Duhain, *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène.*

— Médaille d'argent. M. Rouffiac, *Les Inscriptions de Priène et le grec du Nouveau Testament.*

— Médaille d'argent. M. Georges Lampakis, Δελτίον *de la Société d'archéologie chrétienne.*

— Mention très honorable. M. l'abbé Nau, publications diverses sur la diffusion des idées grecques en Orient.

1913. Prix Zographos, partagé entre M. Jean Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine* et *Organisation militaire de l'Egypte byzantine*, et M. Lesquier, *Les institutions militaires de l'Egypte sous les Lagides* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Magnien, *Le futur grec* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Tafrali (O.), *Thessalonique au* xive *siècle* et *Topographie de Thessalonique* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. le général Boucher, L'*Anabase de Xénophon*, avec un commentaire historique et militaire.

1914. Prix Zographos. Partagé entre M. Bidez, *Vie de Porphyre, avec les fragments des traités* περὶ ἀγαλμάτων et *de regressu animae* et M. Fernand Courby, *Le portique d'Antigone ou du Nord-Est* (Exploration archéologique de Délos, fasc. 5).

— Prix Zappas, La Λαογραφία.

— Médaille d'argent. M. J.-B. Thibaut, *Monuments de la notation ekphonétique et hagiopolite de l'Eglise grecque.*

1915. Prix Zographos. M. Defourny, *Aristote. Théorie économique et sociale.*

— Prix Zappas. M. Xanthoudidis, éditeur de l'Ἐρωτόκριτος.

— Médaille d'argent. M. Sylvain Molinier, *Les « Maisons sacrées » de Délos au temps de l'indépendance de l'île* (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, t. XXXI).

1916. Prix Zographos. M. P. Cloché, *La restauration démocratique à Athènes en 403 av. J.-C.* et *Etude chronologique sur la troisième guerre sacrée* (356-346 av. J.-C.) (Thèses pour le doctorat ès lettres).

1917. Prix Zographos. Partagé entre M. Alline, *Histoire du texte de Platon* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 218) et M. Delatte, *Etudes sur la littérature pythagoricienne* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 217).

— Prix Zappas. M. Boisacq, *Dictionnaire étymologique grec.*

— Prix Zappas. M. Rados, *La bataille de Salamine* (thèse).

— Médaille d'argent. M. Mathieu (Georges), *Aristote, Constitution d'Athènes* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 216).

1918. Prix Zographos. Partagé entre M. Pierre Roussel, *Délos colonie athénienne* et *Les cultes égyptiens à Délos du* iiie *au* i^er^ *siècle av. J.-C.* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. l'abbé Piot, *Un personnage de Lucien, Ménippe* et *Les procédés littéraires de la seconde sophistique chez Lucien, l'Ecphrasis* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. La Société d'Enseignement (Ἐκπαιδευτικὸς Ὅμιλος) d'Athènes.

ACTES DE L'ASSOCIATION

N° 467. Séance du 8 novembre 1917.

Présidence de M. Maurice Croiset.

M. le Président souhaite une amicale bienvenue au Secrétaire de l'Association, qui reparaît aux séances du Comité après trois ans d'absence. Le Secrétaire remercie M. Maurice Croiset. Il considère comme un grand honneur de se retrouver au Bureau à ses côtés, et il est profondément reconnaissant à l'Association de lui avoir procuré cet honneur, en le réélisant fidèlement à des fonctions qu'il ne pouvait remplir, mais dont M. Dalmeyda s'est acquitté à sa place avec un infatigable dévouement.

Membres décédés. — M. le Président annonce au Comité la mort de M. Sakelaridès, membre de l'Association depuis 1888; de M. Léon Terrier, professeur honoraire au Lycée Condorcet, dont il a pu apprécier personnellement la droiture de caractère et la distinction d'esprit; de M. Collignon, qui est resté pendant toute sa carrière, associé à tous les travaux de l'Association par son cœur et son esprit et dont l'œuvre admirable a tant fait pour l'étude de la Grèce antique; de M. Liard, dont l'œuvre dépasse notre horizon, mais que nous sommes fiers d'avoir compté parmi nos membres; enfin de M. Paul Meyer, ami un peu lointain de notre Association, mais dont la curiosité d'esprit n'a jamais cessé d'être sensible à l'attrait des études grecques.

Membres nouveaux : Mme E. Hadji Lazzaro, présentée par MM. Paul Girard et H. Lebègue; Mme Hélène Saingas, présentée par MM. Adrien Legrand et H. Lebègue; M. Jean Saltas, présenté par MM. H. Pernot et P. Mazon; M. Petro Pétridès, présenté par MM. H. Pernot et P. Mazon; M. André Liesse, membre de l'Institut, présenté par MM. Maurice Croiset et P. Mazon; M. Léon Fayet, présenté par MM. Henri Boucher et H. Lebègue.

Communication. M. Pernot : *La contraction en grec.* — Le grec moderne, comparé aux langues romanes offre ceci de remarquable qu'il est très conservateur. On sait que nombre de ses particularités grammaticales ou lexicologiques n'apparaissent en pleine lumière que si l'on remonte au grec ancien; mais l'inverse aussi est vrai : dans plus d'un cas des faits obscurs de grec ancien peuvent s'expliquer par le grec moderne.

Lorsqu'on voit par exemple aujourd'hui l'adjectif πικρός, ή, ό, influencer son contraire γλυκύς et le transformer en γλυκός, γλυκιά, γλυκό, le masculin et le

neutre étant seuls atteints par son action, il est permis de supposer que le type ancien πρᾷος, πραεῖα, πρᾷον est l'application du même phénomène : πραΰς, πραεῖα, πραΰ, aurait ainsi subi au masculin et au neutre l'influence de son contraire ἄγριος, ἀγρία, ἄγριον ; d'où πράϊος, πράϊον, contractés ensuite en πρᾷος, πρᾷον. Et l'on peut même se demander si πολύς, πολλή, πολύ et μέγας, μεγάλη, μέγα ne recèlent pas un phénomène de même nature remontant à une époque plus ancienne encore.

Les règles de contraction offrent un nouvel exemple de cette stabilité dans l'évolution du grec.

En grec moderne, les voyelles se placent, au point de vue de la contraction, dans l'ordre *a*, *o*, *ou*, *e*, *i*. La longueur en pareil cas est un résultat et non point un agent : ce qui importe, c'est uniquement la position de la langue. Il en est de même en grec ancien. Les divergences entre ces deux stades d'un même parler tiennent à des faits particuliers. Ainsi, en grec moderne, la voyelle longue contractée s'abrège ultérieurement. Ainsi encore en attique, les voyelles se placent au point de vue de la contraction dans l'ordre *o*, *a*, *e*, *i*, parce que l'α attique tendait vers *e* et que l'*ou* proprement dit n'entre pas en ligne de compte.

En partant de ce point de vue, les règles de contraction du dialecte attique peuvent être ainsi posées :

Principe général. Le résultat de toute contraction est une longue.

Premier cas. *Voyelles semblables*. Résultat : voyelle unique longue, de même nature : φιλέετε → φιλεῖτε.

Deuxième cas. *Voyelles dissemblables*. 1° Ordre de prédominance : *o*, *a*, *e*, *i*. 2° Timbre ouvert, si l'une au moins des voyelles est ouverte : δηλόητε → δηλῶτε. L'α compte comme voyelle ouverte ; τιμάομεν → τιμῶμεν. Deux faits exceptionnels : groupe *ea* et présence d'un *i*.

Le groupe εα se contracte en η : ἔθνεα ἔθνη (comparer le grec moderne dialectal ποῦ ἔχει → πόχει) ; mais après ρ ou ι, l'α ne tendait pas vers un *e* : la contraction se fait alors comme en grec moderne : ἀργυρέα → ἀργυρᾶ, ὑγιεά → ὑγιᾶ. Formes analogiques des précédentes χρυσᾶ, ὀστᾶ.

L'ι précédé d'une voyelle fermée ne disparaît pas, mais forme diphtongue avec elle : βασιλέϊ → βασιλεῖ. Si au contraire la voyelle est ouverte, on observe la règle générale : νίκηι → νίκῃ.

Troisième cas. *Voyelles suivies de diphtongues*. L'échelle de prédominance devient *oi*, *o*, *ai*, *a*, *ei*, *e*, *i*, et les règles sont les mêmes qu'au deuxième cas, c'est-à-dire que la présence d'une voyelle ouverte entraîne une diphtongue à voyelle ouverte : ἀοιδή → ὠιδή (puis ᾠδή). Comme dans le deuxième cas, ἀργυρέαι devient ἀργυραῖ, qui entraîne analogiquement χρυσαῖ (au lieu de χρυσέαι → χρυσῇ) et διπλαῖ (au lieu de διπλόαι → διπλῷ). Autre exception de nature vraisemblablement analogique aussi : δηλόῃς = δηλοῖς, δηλόῃ = δηλοῖ.

On pourrait poursuivre l'application de ces règles dans les dialectes anciens, où elles paraissent susceptibles de donner des indications sur le timbre des voyelles. Le fait que le dorien par exemple contracte οο, εο en ω ne peut être interprété que de deux façons ; ou bien l'ο du dorien était une voyelle brève ouverte, ou bien, ce qui est plus probable, le dorien marquait au moyen d'un ω l'ο long fermé que l'attique notait ου.

M. Meillet fait des réserves sur la continuité que M. Pernot voit dans la langue grecque. Il s'est produit d'abord un changement profond dans le rythme de la langue, et l'on ne peut comparer des contractions de voyelles, quand ces voyelles n'ont plus la même quantité. Il convient de tenir compte aussi de la question de l'ouverture des lèvres : l'υ est devenu ι du jour où l'on a cessé d'arrondir les lèvres. De sorte que, s'il y a assurément de grandes ressemblances entre le grec ancien et le grec moderne, il y a aussi des différences appréciables en matière de vocalisme, et qui portent à la fois sur la quantité et sur l'arrondissement des lèvres.

N° 468. Séance du 6 décembre 1917.

Présidence de M. Maurice Croiset.

A propos de la communication de M. Pernot rapportée au procès-verbal, M. Bérard demande à poser une question : comment devons-nous interpréter les contractions du texte homérique? Sont-ce des contractions dues à la graphie ou au langage? Bien des fautes de notre texte traditionnel peuvent s'expliquer par des erreurs de graphie. La forme γοοωσα par exemple pourrait avoir l'origine suivante : γοαουσα aura été transcrit régulièrement en γοαωσα, puis déformé en γοοωσα. Au v. 499 du chant VIII, ὣς 'φαθ', ὁ δ' ὁρμηθεὶς θεοῦ ἤρχετο, φαῖνε δ' ἀοιδήν, le mot φαῖνε est difficilement explicable : supposons que le poète eût écrit ηρχετουφαινε, le groupe του aura été transcrit το, qui aura été interprété ensuite comme représentant simplement la syllabe brève το. La véritable leçon serait alors ἤρχεθ', ὕφαινε δ' ἀοιδήν.

MM. Meillet, Pernot et M. Croiset présentent quelques observations.

Membres nouveaux. — M. Œconomos, présenté par MM. Lebègue et Pernot; Mlle Antonopoulos, Mlle Louriôtis, Mlle Moazzo, Mme Freudiger, présentées par MM. Pernot et Mazon.

Sur un passage d'Isocrate. — M. De Ridder attire l'attention du Comité sur un passage du *Panégyrique* d'Isocrate (§§ 155-156). Isocrate dit que les Perses, ἐν τῷ προτέρῳ πολέμῳ, ont été jusqu'à piller et à brûler les temples des Grecs : « Aussi faut-il louer les Ioniens d'avoir maudit quiconque déplacerait ou essaierait de reconstruire sur les anciennes fondations les sanctuaires incendiés » ; ils voulaient que la vue des ruines attestât à jamais l'impiété des Barbares. — Sans insister sur ce que le passage peut avoir d'actuel en 1917, on peut et l'on doit se demander ce qui se cache de vérité historique sous les paroles d'Isocrate. Le *Panégyrique* ayant été prononcé en 384, trois ans après la paix d'Antalcidas, ἐν τῷ προτέρῳ πολέμῳ ne peut s'appliquer qu'aux guerres médiques et la mention qui est faite des Ioniens montre qu'il s'agit de la Grèce asiatique. De fait, nous savons par Hérodote que les armées de Darius incendièrent et pillèrent tous les temples de la côte et des îles, sauf ceux d'Éphèse et de Samos : il en fut ainsi particulièrement à Didymes, dont l'ἕδος fut transporté à Ecbatane (et peut-être l'osselet de bronze à Suse). Les conditions de temps et de lieu conviennent; mais aucun témoignage ne parle d'une ἀρά solennelle, lancée contre ceux qui entreprendraient de relever les temples incendiés. Strabon nous dit bien que la vieille Érétrie, où s'élevait le sanctuaire d'Artémis Amaryntia, fut délaissée après les guerres médiques ; mais le terme d' « Ioniens » empêche qu'il puisse être ques-

tion d'Érétrie. Peut-être peut-on songer à Didymes, dont le temple n'avait pas été reconstruit à l'époque du Panégyrique (il n'a commencé à l'être qu'au plus tôt sous Alexandre) et dont les prêtres avaient, de gré ou de force, fondé un établissement en Sogdiane : une légende avait pu se former, en Grèce, d'après laquelle ce n'aurait pas été le manque de ressources, mais une interdiction religieuse formelle qui aurait empêché la reconstruction du sanctuaire. L'explication est moins invraisemblable que la précédente; mais elle n'est elle-même qu'à demi satisfaisante, et la solution de ce problème historique est proposée à la sagacité des auditeurs.

MM. Maurice Croiset et Bourguet présentent quelques observations.

A propos d'un fragment comique. — M. l'abbé d'Alès a été étonné de voir récemment M. Karl Holl attribuer à Saint-Denys d'Alexandrie un dicton, ἢ λέγε σιγῆς τι κρεῖσσον ἢ σιγὴν ἔχε, dans lequel il suffit de placer τι avant σιγῆς pour rétablir un trimètre iambique. Ne serait-ce pas plutôt un fragment comique?

M. Dossios répond que le vers figure en effet depuis longtemps dans les *fragmenta adespota* des Comiques grecs. Isocrate y fait aussi allusion dans le Πρὸς Δημόνικον (§ 41).

Le geste de l'aède. — M. V. Bérard, continuant son étude du geste de l'aède dans les poèmes homériques, montre quel secours peut offrir la reconnaissance de ce geste pour l'interprétation de certains mots contestés. Il examine ainsi trois passages similaires de l'*Odyssée*, α 276 sqq., β 52 sqq., 196 sqq. Le premier a donné naissance à toute une théorie sur l'évolution du mot ἕεδνα qui, du sens de *présents faits au père de la fiancée* aurait passé à celui de *douaire*, puis de *dot*. Il suffit de voir que, dans le troisième passage (β 196 sqq.), réponse des prétendants aux vers 52 sqq. de Télémaque, οἷδε correspond à un geste, pour se rendre compte que, dans ces trois passages, ἕεδνα n'a jamais eu, comme dans tout le reste des poèmes homériques, que le sens de *présents*.

MM. Maurice Croiset et P. Girard présentent quelques observations.

N° 469. Séance du 10 janvier 1918.

Présidence de M. Maurice Croiset.

Membre décédé. — M. Paul Milliet, qui avait fait à l'Association un don destiné à la publication d'un recueil des sources de l'histoire de l'art dans l'antiquité, travail interrompu par la disparition de M. Ad. Reinach, mais que l'Association, pour rendre hommage à la mémoire de M. Milliet, tiendra à mener à bonne fin.

Membres nouveaux. — M. Glotz est heureux de présenter au Comité, d'accord avec M. Maurice Croiset, le nom de M. Vénizélos, dont la lettre d'adhésion est conçue dans les termes les plus flatteurs pour l'Association. M. le Président déclare que l'Association tout entière appréciera l'honneur que lui fait M. Vénizélos en s'inscrivant parmi ses membres.

M. Euménios Fanourakis, présenté par MM. Trichilis et Lebègue.

M. Léon Bizard, présenté par MM. Pottier et François.

Le Dr Bardou, présenté par MM. Jouguet et Mazon.

M. Daux, présenté par MM. Holleaux et Mazon.

De la direction du vent Borée. — Le général A. Boucher cherche à établir la direction exacte du vent que les Grecs appelaient Borée, et montre l'importance

de la question pour déterminer la dernière partie de l'itinéraire des Dix Mille. Pour Hérodote, le Borée est un vent du N. E., puisqu'il l'identifie avec l'Ἑλλησποντίας; et lui donne l'épithète de ἀπηλιώτης. Pour Végèce, c'est un vent du N -N. E. Xénophon, de son côté, nous rapporte qu'arrivés à Kirk-Kilissa, les Dix-Mille prirent une route dans laquelle ils avaient « Borée en face ». Or, la détermination de cette route doit concorder avec certaines considérations d'ordre militaire. Les Dix Mille ont sans doute fait un détour vers l'Est, puis vers le Nord, afin de rejoindre la grande route stratégique de Trébizonde. La plupart des détails du récit de Xénophon s'accordent avec cette hypothèse : nous reconnaissons dans cette partie de l'*Anabase* une peinture encore très exacte des différents points qui jalonnent cet itinéraire. La direction prise par les Dix Mille à Kirk-Kilissa est donc bien celle de l'Est, et il faut voir dans le Borée un vent de l'Est. C'est ce que confirment aussl les mots de Xénophon, quand, à ses soldats qui l'accusent de vouloir les conduire vers le Phase, il répond : « Vous savez bien que le Borée porte hors du Pont vers la Grèce ». Prononcés à Cotyore, ces mots ne sauraient convenir qu'au vent d'Est.

M. Th. Reinach présente quelques observations. — M. Glotz remarque que l'histoire même des sciences confirme l'identification de Borée avec le vent du N. E. — M. V. Bérard fait observer que les premiers Grecs n'avaient pas notre conception géométrique des points cardinaux. Leurs marins imaginaient simplement quatre grandes façades. Le mot Borée désignait pour eux tous les vents de la façade Est, « de la partie de l'Est », comme disent les marins d'aujourd'hui, c'est-à-dire les vents qui oscillent entre les deux extrémités de la façade, le Nord et l'Est. — MM. Meillet, Pernot et Dossios suggèrent quelques rapprochements.

Un manuscrit de Calvos. — M. Dossios donne lecture d'une note sur un manuscrit qu'il a découvert à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Ce manuscrit, qui figure au second volume du catalogue sous le numéro 3408, contient dix odes d'André Calvos, le poète de Zante. Il est écrit en entier de la main da Calvos et présente des corrections assez nombreuses de la même main. — D'après M. Pernot, le manuscrit serait antérieur à la première édition de Calvos, et le poète y aurait lui-même reporté plus tard les corrections qu'il avait faites à son texte primitif en publiant sa première édition.

Des éditions possibles d'Homère. — M. A. Meillet expose les vœux d'un linguiste en ce qui concerne les éditions de textes anciens. A côté des éditions destinées à ceux qui veulent lire les textes, il souhaiterait des éditions destinées à ceux qui veulent les étudier, des éditions de travail. Pour Homère, la tâche est particulièrement difficile. C'est en réalité une série d'éditions qui serait nécessaire. La première contiendrait toutes les données de la tradition manuscrite; elle reproduirait, par exemple, pour l'*Iliade*, le texte du *Venetus*, en signalant toutes les variantes des autres manuscrits. La seconde donnerait le texte alexandrin restauré, c'est-à-dire le texte d'Aristarque avec mention de toutes les leçons ou corrections des autres savants alexandrins. Une troisième donnerait le texte des Pisistratides, rétabli aussi exactement que possible, avec son orthographe archaïque et sans séparation de mots. Un grand nombre de prétendus problèmes disparaitrait par là-même, et les problèmes réels n'en ressortiraient que mieux.

La suite de la communication est renvoyée à la prochaine séance.

N° 470. Séance du 7 février 1918.

Présidence de M. Maurice Croiset.

A propos de la communication du Général A. Boucher, rapportée au procès-verbal, sur la direction du vent Borée, M. Renauld donne connaissance de la rose des vents que nous a transmise Psellos (Διδασκαλία παντοδαπή, ρι' = Migne, *Patrol. gr.*, CXXII, 753) : le Borée y est indiqué comme le vent du N. N. E.

Membre décédé. — M. Armand Sibien, membre fondateur de l'Association depuis 1901.

Membres nouveaux. — Le Collège de filles de Rochefort-sur-mer, et M. Amédée Perdrigeat, professeur au lycée de Rochefort-sur-mer, présentés par MM. Jardillier et Robin.

Commission des prix. — Le Comité renouvelle les pouvoirs de la Commission des prix, composée de MM. Foucart, Girard, Glotz, Holleaux, Millet, Pernot, Pottier, Th. Reinach, Vendryes, et nomme, en remplacement de membres décédés ou démissionnaires, MM. Bourguet, Diehl, Puech. La prochaine séance est fixée au samedi 23 février.

La liberté rendue aux Delphiens par les Romains. — M. Holleaux étudie la lettre adressée par Sp. Postumius (Albinus) aux Delphiens (κοινὸν τῶν Δελφῶν). M. Bourguet a bien voulu lui donner communication d'un fragment inédit de cette lettre, découvert à Delphes en 1894. Ce fragment, s'ajoutant à celui que publia H. N. Ulrichs en 1843, permet de restituer avec grande vraisemblance l'ensemble du document. Sp. Postumius — qui est bien le *praetor urbanus et inter peregrinos* de 189 (et non le consul de 186) — annonce aux Delphiens que le Sénat, agréant les requêtes de leurs députés, a décidé de reconnaître l' ἀσυλία du sanctuaire pythien, de la ville de Delphes et de son territoire; qu'il leur accorde, de plus, l'indépendance politique (ἐλευθερία) et la dispense du tribut (ἀνεισφορία), et leur assure à perpétuité la possession de la ville de Kirrha, de son port, et de la plaine voisine. A la lettre du préteur faisait suite le texte du sénatus-consulte qu'elle résume; mais on n'a retrouvé aucun fragment nouveau de cet acte du Sénat.

MM. Glotz et Bourguet présentent quelques observations.

Rythmes antiques dans quelques chansons populaires de la Grèce moderne. — M. Maurice Emmanuel entretient le Comité d'une brochure, publiée à Athènes par le Dr P. D. Zacharias, intitulée Ἀρίων et dont la préface est consacrée à l'exposé sommaire du système musical de la Grèce antique et de la liturgie ecclésiastique encore survivante.

Ce qui concerne la musique ecclésiastique paraît être la partie la plus neuve et la plus précieuse de cette préface, et les vues d'ensemble de M. Zacharias aideront à comprendre mieux cet art mal exploré.

Le Dr Zacharias est un ingénieur chimiste, dont l'esprit scientifique s'est utilement appliqué à la recherche et à la transcription des mélodies et des rythmes de la Grèce continentale, de la Macédoine, de la Thessalie et des îles de l'Archipel. La précision avec laquelle il a fixé les rythmes remarquables de nombreuses chansons dansées (à sept temps; en choriambes, etc...) tient à ce que, très attentif à la figuration des « temps », il les a dansés lui-même et a ainsi apporté le contrôle de l'expérience — de la seule expérience décisive, en cette matière — à l'audition et à l'observation visuelle.

Étranger à la musique, M. Zacharias a deviné néanmoins — encore que ses harmonisations soient assez gauches — le principe qui doit présider à l'emploi des accords accompagnateurs : ils sont tenus d'appartenir exclusivement à l'échelle modale de chaque chanson et de ne s'en évader sous aucun prétexte. De sorte que, si la réalisation de cet ouvrage pèche par quelques côtés techniques, l'intérêt qu'il présente, les documents nouveaux et précis qu'il livre méritent d'être signalés.

A propos de la transcription en mesures à sept temps de la première *Pythique* de Pindare par M. Zacharias, M. Emmanuel attire l'attention du Comité sur certaines définitions aristoxéniennes qui présentent de sérieuses difficultés et en particulier sur la définition de la différence par ἀντίθεσις entre les mesures.

M. Th. Reinach présente quelques observations.

N° 471. Séance du 7 mars 1918.

Présidence de M. Maurice Croiset. — M. Maurice Emmanuel demande à revenir sur l'interprétation qu'il a proposée du texte d'Aristoxène (Ῥυθμ. Στοιχ. β' 300), relatif aux « différences » qui peuvent être établies entre les mesures. Il s'agit de la septième : ἀντιθέσει δὲ διαφέρουσιν. En dépit du démonstratif (ἔσται δὲ ἡ διαφορὰ αὕτη), qui paraît faire de cette phrase une application et une limitation de la définition précédente, M. Emmanuel, en présence d'un texte que les éditeurs estiment altéré, le traduit librement, comme si un καί avait été omis (*ce sera encore cette différence dans le cas où* ...), et il conserve au mot ἄνισος le sens d'*inégal*, le plus simple, celui-là même qu'adopte Aristoxène quelques lignes plus haut. — M. Th. Reinach se réserve de revenir plus tard sur ce texte qu'il considère comme profondément altéré, mais où ἄνισος ne saurait avoir, à son avis, le sens que lui attribue M. Emmanuel.

Membres décédés. — M. l'abbé Bessières, membre de l'Association depuis 1909; Madame P. Le Bret, née d'Eichthal, membre donateur depuis 1899, et sœur de M. Eugène d'Eichthal, ancien président de l'Association.

Membre nouveau. — M. D. Sémélos, présenté par MM. H. Pernot et Pétridès.

A propos d'un fragment d'Oxyrhynchos. — M. Paul Collart entretient le comité de trois fragments du chant XI de l'*Iliade*, provenant d'un codex et publié dans le tome XI des *Oxyrhynchus Papyri*, MM. Grenfell et Hunt expliquent dans une brève introduction la raison pour laquelle ils ne se sont pas contentés d'en donner une description, comme ils font d'habitude : « Le texte, disent-ils, diffère considérablement de la vulgate et semble remarquablement corrompu ». Leur apparat critique relève en effet des divergences mystérieuses avec la tradition. Il contient aussi l'opinion de M. Allen : ce savant incline à croire que les fragments portent des traces de vers inédits, pour lesquels il indique même une restitution. Mais, comme nous n'avons sur le papyrus que quelques lettres douteuses d'un très petit nombre de vers, comme les fautes constatées ne ressemblent en rien aux fautes habituelles, comme les lectures proposées ne donnent que des mots informes, au lieu de penser à une nouvelle tradition et à des conjectures, on peut supposer plutôt une mauvaise identification des fragments. Recherches faites, cette hypothèse se vérifie pleinement.

Les éditeurs publiaient les fragments avec l'identification et dans l'ordre suivants :

Fr. 1. Recto : v. 526-528 ?
Verso : v. 566-569
Fr. 2 et 3. Recto : v. 597-602
Verso : v. 634-636 ; 637 ? 640 ? 641 ?

Il faut, semble-t-il, rectifier ainsi :

Fr. 2 et 3. Verso : v. 564-570
Recto : v. 597-602
Fr. 1. Recto : v. 605-610
Verso : v. 635-638

Les fautes et les doutes disparaissent alors et les conjectures deviennent absolument inutiles. L'écart des chiffres montre que 2 et 3 étaient dans le bas d'un feuillet, 1 dans le haut du feuillet suivant. L'ordre : recto contre recto, verso contre verso prouve que le codex était composé de quaternions. Ainsi tout rentre dans la banalité et dans la tradition.

Des éditions possibles d'Homère (*suite*). — M. Meillet reprend l'exposé des vœux d'un linguiste en ce qui concerne la façon d'éditer Homère. A côté d'une édition qui contiendrait toutes les données de la tradition, il voudrait une édition qui restaurât la première forme écrite du texte. Cette restauration ne serait sans doute qu'une hypothèse ; mais cette hypothèse fournirait un excellent instrument de travail, en débarrassant la science d'une série de témoignages imaginaires. Elle ferait abstraction de toute séparation de mots : un grand nombre de problèmes relatifs à l'emploi de l'augment chez Homère en certains cas disparaîtraient du même coup. Elle ne tiendrait pas compte de la distinction entre l'ε bref et l'ε allongé (ει), entre l'ο bref et l'ο allongé (ου) et permettrait de la sorte des interprétations nouvelles de l'ancienne graphie. Ainsi une fin de vers comme ἀλφίτου ἱεροῦ ἀκτήν, étant écrite αλφιτοιερο, pourrait être interprétée αλφιτο ιερο' ἀκτην, avec deux élisions au lieu de deux hiatus. De même des formes comme Πατρόκλεις devraient être écrites Πατροκλες et interprétées Πατροκλεες ; en effet, on n'écrivait sans doute pas deux fois de suite la même voyelle. On ne verrait plus alors à côté les unes des autres des formes ioniennes, comme φαεινός, et éoliennes, comme ἀργεννός : en réalité le poète écrivait la terminaison de ces adjectifs ... ενος, forme que les Ioniens interprétaient ... εινος et les Éoliens ... εννος. Le poète ne distinguait pas ε et η, ο et ω ; il écrivait à l'aoriste μαχεσασθαι (recouvrant μαχεσασθαι et μαχεσσασθαι), et μαχήσασθαι n'est qu'une fausse interprétation de cette graphie : il ne faut lui attribuer aucune valeur documentaire. De même des formes contradictoires, comme σπείους. σπῆι, σπέσσι ne représentent que les graphies σπεος, σπει, σπεσι (pour σπεεος, σπεει, σπεεσι) mal interprétées. Le texte primitif ne comportait pas non plus l'η ionien, mais seulement l'α long, et cela encore a été une source d'erreurs multiples : ἄμμες et ἡμεῖς ne sont que deux interprétations différentes d'une même forme αμες. La méconnaissance du ϝ a été également la cause d'innombrables fautes. On peut dire, d'une façon générale, que le texte a été plus altéré qu'on ne le croit souvent, et cela non seulement par suite de fausses interprétations des graphies anciennes, mais aussi par suite de véritables altérations de ces graphies elles-mêmes. On en trouverait des

preuves dans la déclinaison du mot ναῦς ; dans la présence de οἱ dans des passages où manifestement le poète avait écrit τοί ; dans l'existence de formes singulières comme μεμαῶτες, qui ont sans doute pris la place de formes éoliennes, comme μεμαοντες, analogues à κεκλήγοντες. En tout cas, la restauration préalable de l'ancienne graphie est la première condition à remplir par toute édition du texte homérique qui prétendra fournir des données précises et sûres à l'histoire de la langue grecque.

M. Bérard insiste sur l'importance de l'étude du ϝ pour la restauration du texte primitif d'Homère. Les papyrus nous montrent le ϝ dans un texte de Corinne ; nous le trouvons encore dans des inscriptions béotiennes du IIIe siècle ; il n'est donc pas douteux qu'il ait figuré dans le texte d'Homère tel que le lisaient les Béotiens. Et les variantes du texte actuel le prouvent aussi avec évidence.

MM. Th. Reinach et Maurice Croiset ajoutent quelques observations.

N° 472. Séance du 11 avril 1918.

Membres nouveaux : Mme Persaki, présentée par MM. Pernot et Mazon ; M. Armengol, présenté par MM. Segala y Estalella et Banqué y Faliu.

Un cas d'altération du texte homérique. — M. Meillet apporte un argument nouveau en faveur des idées qu'il a exprimées dans la dernière séance sur l'altération du texte homérique. Le texte traditionnel connaît les trois formes πρός, προτί, ποτί. Or, dans la plupart des cas, il y a au moins avantage à remplacer πρός par προτί ou ποτί. Si, par exemple, la fin de vers ἔπεα πτερόεντα προσηύδα est lue πτερόεντα ποτηύδα, on voit disparaître là une licence dont le poète n'use en somme que s'il y est forcé. Une observation plus précise fournit même une preuve convaincante. Le prétérit de φημί a quatre formes ἔφη, φῇ, ἔφατο, φάτο. Les deux dernières sont les plus fréquentes. Comment se fait-il que, pour πρόσφημι, nous ne trouvions jamais que la forme προσέφη ? et pourquoi les formes πρόσφη et πρόσφατο ne sont-elles pas employées par le poète ? Une seule réponse est possible : c'est qu'il ne connaissait en réalité ni πρόσφη ni πρόσφατο, mais seulement π ρ)οτίφη et π(ρ)οτίφατο. La seconde de ces formes, à raison de sa structure métrique, ne convenait pas à l'hexamètre, et le poète répugnait à la licence d'allonger une brève, alors qu'il avait d'autres formes à sa disposition. Quant à πρόσφη, on ne pourrait trouver προσ- qu'au temps fort, car la tradition met l'augment dans toutes les formes possibles et, quand -φη est au temps fort, on ne trouve que προσέφη : si l'on ne trouve jamais πρόσφη, avec προσ- au temps fort, c'est qu'en réalité le poète lisait π(ρ)οτίφη.

Le sel, le lait et la viande en grec moderne. — M. H. Pernot signale, après M. Hatzidakis, l'importance des groupes sémantiques dans l'histoire du grec moderne. Bien des irrégularités apparentes de la déclinaison s'expliquent par le fait que les mots où on les observe ont subi l'influence d'autres mots de sens plus ou moins rapproché. Les mots κρέας, ἅλας et γάλα en sont un exemple caractéristique. Ἅλας doit son existence à κρέας, qui lui-même appartient au groupe τέρας, κέρας. De nombreux phénomènes dialectaux attestent qu'en grec moderne la plupart des formes du mot ἅλας ont passé, par influence sémantique, aux mots κρέας et γάλα.

MM. Holleaux, Meillet et Maurice Croiset présentent quelques observations.

Une correction au texte de l'Anabase. — M. H. Lebègue donne lecture d'une note sur Xénophon, *Anabase*, II, 3, 11 : il reprend la correction de Larcher τόπον ἐπιτήδειον (pour τὸν ἐπιτήδειον), déjà recommandée par le sens, et montre comment elle se justifie paléographiquement.

N° 473. Séance générale du 16 mai 1918.

Présidence de M. Maurice Croiset.

Lecture est donnée d'une carte du 1er vice-président, le général A. Boucher, qui achève une tournée de conférences aux États-Unis.

Discours du président. — Le président rappelle les deuils de l'année : MM. Liard, P. Meyer, Collignon, Terrier, P. Milliet, Ernest Leroux, Lelioux, Sakelaridis, Sibien, Bessières ; Mmes Paul Lebret et Bertrand-Geslin.

A l'occasion du Cinquantenaire de l'Association, il fait ressortir combien plus que jamais apparaît vivant et fécond l'idéal de liberté, de pitié et de progrès que représente la culture grecque.

Rapport du Secrétaire. — Le Secrétaire, au nom de la Commission des prix, donne lecture du rapport relatif aux travaux et concours de 1917-1918. Sur le prix Zographos, une somme de 700 francs est attribuée à M. Pierre Roussel pour ses deux thèses de doctorat : *Délos colonie athénienne* et *Les cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.*, et une somme de 300 francs à M. l'abbé Piot pour ses thèses : *Un personnage de Lucien : Ménippe* et *Les procédés littéraires de la seconde sophistique chez Lucien : l'Ecphrasis.* Le prix Zappas est décerné à la *Société d'Enseignement* (Ἐκπαιδευτικὸς Ὅμιλος) pour ses différentes publications.

Rapport financier. — M. H. Lebègue, trésorier-adjoint, donne lecture de son rapport sur la situation financière de l'Association. Ce rapport est approuvé.

Renouvellement du Bureau et du Comité. — Le scrutin donne les résultats suivants : *1er Vice-président*, M. Victor Bérard ; *2e Vice-président*, M. G. Fougère ; *Secrétaire-archiviste*, M. G. Dalmeyda ; *Secrétaire-adjoint*, M. Pierre Roussel ; *Trésorier*, M. Maurice ; *Trésorier-adjoint*, M. H. Lebègue ; *Membres du Comité*, MM. Maurice Croiset, Holleaux, P. Girard, Bourguet, Michon, Th. Reinach, Chapot, Pernot, De Ridder, ces trois derniers ayant obtenu le même nombre de voix.

M. le Général Arthur Boucher, premier vice-président, passe de droit président pour l'année 1918-1919.

N° 474. Séance du 20 juin 1918.

Présidence de M. le Général A. Boucher.

Le Président exprime ses remerciements à l'Association. Il rappelle le mot du général Février, à qui des officiers de son État-major demandaient où il avait appris l'art de la guerre : « Dans Xénophon ; je n'ai jamais eu d'autre maître ». Le livre militaire de Xénophon renferme, en effet, les renseignements les plus précieux sur l'art de commander et de vaincre. C'est à l'étude de ce livre que le général Boucher croit devoir la place qu'il vient d'être appelé à occuper parmi nous ; mais il pense que nos confrères ont voulu surtout honorer en sa personne notre admirable armée, et, au nom de cette armée, il les remercie profondément. — Il rappelle les éminents services rendus à l'Association par son prédé-

cesseur, M. Maurice Croiset ; ici, comme au Collège de France, on a pu constater l'application du principe que Xénophon tenait de son maître Socrate : « un chef doit faire le bonheur de ceux qu'il commande ». On peut dire, en généralisant, que l'application de la doctrine de Socrate aura puissamment contribué au triomphe définitif de la sainte cause que nous soutenons depuis quatre ans. Le général Boucher poursuivra sa tâche en s'efforçant de le montrer, et il répondra à la confiance de l'Association en mettant à son service toute son activité et tout son dévouement.

Membre nouveau. Mademoiselle Marcelle Flot, présentée par MM. Mazon et Dalmeyda.

Communications. M. Glotz appelle l'attention des épigraphistes sur les ressources qu'offre l'arithmétique pour la restitution des comptes mutilés. Il considère un cas où une dépense est réglée à tant la pièce. Avec les fragments qui subsistent il n'est pas impossible de retrouver des nombres disparus. Une méthode, est particulièrement féconde : celle de la décomposition en facteurs premiers. C'est cette méthode que M. Glotz applique à un texte relatif aux travaux du théâtre de Délos, IG, XI, 203, l. 10-16. Deux séries de dépenses y sont mentionnées : celles du fret payé pour des marbres importés, et celles du transport de ces marbres à pied d'œuvre. On peut établir que le fret a été payé pour quatre expéditions, à raison de 42, 22, 31 et 58 pieds cubes, et que le transport a été réglé en deux fois, pour 73 et 80 pierres. Ces 153 pierres, mesurant chacune un pied cube forment 9 séries de 17. D'après la description des fouilles exécutées au théâtre, des séries de 17 pierres ne peuvent avoir été destinées qu'aux 17 gradins de l'amphitheatron. Ces 17 gradins étaient découpés en travées par 4 escaliers, et l'on montait d'un gradin à l'autre par 2 marches. Huit séries de 17 pierres trouvent donc leur place, et les mesures données par M. Chamonard pour les marches en question indiquent qu'elles étaient bien d'un pied cube. Reste la neuvième série de 17 pierres. Elle a dû servir à un escalier accessoire dont les archéologues ont, effectivement, signalé l'existence.

M. Holleaux présente des observations.

M. Holleaux propose des restitutions nouvelles à un certain nombre d'inscriptions grecques : 1° Décret des Magnètes du Méandre: *Inschr. v. Magnesia*, n° 93. — 2° Lettre de Sylla aux Stratoniciens : Dittenberger, *Or. graeci inscr.* n° 431, I. — 3° Décret des Amphiktions de Delphes : BCH, 1901, p. 355. n° 4. — 4° Dédicace en l'honneur de Νικαγόρας Παμφιλίδα, stratège rhodien : Dittenberger, *Sylloge*, n° 269.

Le général A. Boucher entretient l'Association de son récent voyage en Amérique ; il a vu notamment les généraux Bell et Good, qui lui ont dit leur admiration pour le soldat français, et qui venaient lui exprimer leur vœu d'une fusion intime entre les deux armées. Le Général Boucher a fait trois conférences sur *La Marne*, *L'Yser*, *Le soldat français*. Partout, et particulièrement chez les femmes, il a vu un très grand enthousiasme pour notre pays, pour notre armée, et pour notre cause que les Etats-Unis ont une volonté ardente de faire triompher.

La séance du 4 juillet est supprimée ; la prochaine réunion aura donc lieu le 7 novembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 1918

ALLOCUTION DE M. MAURICE CROISET

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

MESSIEURS,

Pendant l'année qui s'est écoulée depuis notre dernière Assemblée générale, notre Association a doublé heureusement un cap que beaucoup de vaisseaux de plus haut bord n'ont jamais atteint, celui de la cinquantaine. Étape quelque peu critique dans la vie des individus, époque d'affermissement décisif dans celle des sociétés. Quand elles ont duré cinquante ans, elles ont fait leurs preuves de vitalité. Et c'est pourquoi il eût été naturel, au jour de notre Anniversaire, de commémorer par une fête tous nos souvenirs, et d'y associer toutes nos espérances. Cela ne nous a pas été possible. Il y avait trop de deuils parmi nous, trop d'angoisses dans tous les cœurs ; toutes nos pensées et tous nos sentiments étaient trop absorbés par cet immense bouleversement de l'humanité, où toutes nos raisons de vivre sont en jeu.

Dans ces jours d'épreuve, nous avons dû nous contenter de vivre silencieusement. Nos réunions mensuelles ont eu lieu comme en temps de paix, sans qu'un bombardement, plus absurde encore que barbare, en ait troublé la tranquillité. Et peut-être même pourrait-on dire qu'elles ont été rendues plus

intimes, plus amicales, par la communauté des sentiments qui résultaient des circonstances. Une grande satisfaction pour nous tous a été le retour de notre cher secrétaire-général, M. Paul Mazon, prisonnier de guerre depuis trois ans; notre vive sympathie l'avait accompagné pendant cette longue captivité ; nous avons été heureux de la voir se terminer, sans que sa santé ait été compromise ni son activité diminuée. Il a toutefois témoigné le désir de la réserver désormais à un autre emploi, non moins utile d'ailleurs à nos études communes. L'Association, en acquiesçant à sa volonté, lui demeure sincèrement reconnaissante du zèle et du talent qu'il a mis à son service. Nous voulons espérer maintenant que cette année amènera aussi pour notre trésorier, M. Maurice, toujours enfermé dans sa ville au pouvoir de l'ennemi, l'heure si désirée de la délivrance.

A ceux de nos membres qui nous ont été enlevés, j'adresse, au nom de tous, l'hommage ému de nos regrets. Nous avons perdu, en la personne de Louis Liard, un confrère illustre que nous étions fier de compter parmi les nôtres. L'éclat des services qu'il a rendus au pays a fait de sa mort un deuil public. Notre Association, à laquelle il a appartenu pendant 33 ans, y a pris une large part. Elle sait quel souci de la haute culture intellectuelle animait cette belle intelligence. Bien qu'éloigné de nos réunions par ses fonctions, nous le sentions très près de nous par l'intérêt qu'il prenait à toutes les études vraiment éducatives, et notamment à celles de l'antiquité grecque. C'était aussi en 1884 que Paul Meyer nous avait apporté son adhésion. Spécialisé dans les études romanes, où il s'est fait un renom durable par son érudition, par son sens critique, par la sûreté de sa méthode, il avait pourtant témoigné de l'estime qu'il avait pour l'antiquité grecque en s'inscrivant parmi nos donateurs. Le concours d'hommes d'un tel mérite est précieux pour une société.

M. Collignon, lui, ne nous avait pas seulement apporté un appui moral. Helléniste de vocation, il a été un de ceux qui ont travaillé le plus activement à l'œuvre qui nous est propre. Nul

n'a été plus amoureux que lui du génie grec et nul n'en a mieux fait sentir le charme délicat et la puissance. Il portait dans son âme d'artiste comme un reflet de cette beauté hellénique, dont il percevait les moindres nuances et dont il s'était imprégné tout entier. L'*Histoire de la sculpture grecque* et ses autres ouvrages lui ont fait une renommée légitime de savoir et de talent. Entré dans notre Association en 1875, il lui a été toujours étroitement attaché. Il en fut le président en 1893, et il était, on peut le dire, un de ses conseillers ordinaires, un de ses directeurs de conscience. Nous avons eu, lorsqu'il a disparu prématurément, le sentiment qu'il se faisait parmi nous un vide irréparable.

M. Léon Terrier était, lui aussi, un ami fervent de la Grèce, un de ceux qui l'ayant bien connue dès leur jeunesse, ne peuvent plus se détacher d'elle. Ancien membre de l'École d'Athènes, il est resté Athénien jusqu'à son dernier jour dans ses écrits, dans son enseignement, dans ses goûts et dans ses études. M. Paul Milliet, artiste peintre, avait été un de nos lauréats et un de nos membres donateurs ; il faisait partie de l'Association depuis 1889. Amateur sincère de l'antiquité, il était persuadé qu'elle doit demeurer l'école incomparable de l'art ; et il avait mis libéralement à notre disposition les moyens de la faire mieux connaître sous cet aspect, témoignant ainsi d'une générosité intelligente qui s'est manifestée également dans ses dispositions testamentaires à l'égard de l'École du Louvre et du Collège de France. Le nom de M. Ernest Leroux est en quelque sorte associé à celui de notre *Revue des Études grecques* dont il était depuis longtemps l'éditeur ; l'Association le comptait depuis 1887 parmi ses membres ordinaires. Nos regrets s'adressent encore à M. Lelioux, chef honoraire du service de la sténographie du Sénat, membre ordinaire de l'Association depuis 1879 ; à M. Dimitri Sakelaridis, d'Alexandrie, membre ordinaire depuis 1888 ; à M. Armand Sibien, architecte honoraire de la ville de Paris, qui était un de nos donateurs depuis 1901 ; à Madame Paul Le Bret, sœur de notre éminent confrère

M. d'Eichtal, et qui avait bien voulu, en 1899, prendre dans notre Association, comme donatrice, la place de son mari décédé; à M. l'abbé Bessières, ancien élève de l'École des Hautes Études et licencié ès-lettres, membre ordinaire depuis 1909; enfin à Mme la baronne Bertrand-Geslin, membre ordinaire depuis 1899.

Ces noms ainsi rapprochés suggèrent naturellement une pensée à laquelle les événements présents prêtent une valeur particulière. D'où vient qu'indépendamment des hellénistes de profession, tant d'hommes et de femmes d'esprit cultivé sont ainsi attirés vers notre Association? N'est-ce pas, évidemment, parce que le culte de l'antiquité grecque est celui d'un idéal dont les natures généreuses ne peuvent se passer? Jamais, je crois, cette vérité, que nous sentons tous si vivement, n'a été mise en lumière d'une façon plus éclatante. Sous nos yeux, voici que l'humanité s'est divisée en deux camps ennemis. D'un côté, ceux qui estiment qu'il n'y a rien au monde de plus nécessaire que la liberté, rien de plus beau que l'honneur et le droit, rien de plus précieux que la loyauté, rien de plus digne d'amour et d'admiration que la bonté. De l'autre côté, ceux qui adorent la force et qui ont pour but la domination. Or, n'est-ce pas de la Grèce qu'a rayonné dans le monde antique tout ce que nous défendons aujourd'hui contre un renouvellement abominable de la barbarie? Vraiment, pour mieux flétrir le crime qui voudrait s'ériger en dogme, nos plus ardentes protestations vaudront-elles jamais ces immortels exemples que le génie d'Homère et de Sophocle ont personnifiés dans les figures de l'épopée ou de la tragédie? Qui donc a mieux dit la beauté de la pitié que le poète qui a montré Achille relevant le vieux Priam et s'attendrissant avec lui dans un sentiment commun de douleur et de misère morale? Qui a fait entendre plus hautement la revendication du droit contre l'autorité brutale et violente que celui qui a su, dans le personnage d'Antigone, unir une si noble fierté à tant de tendresse féminine? Et où trouverions-nous une condamnation plus décidée des convoitises, par lesquelles l'homme

devient le plus cruel ennemi de son semblable, que dans des pages telles que celles où Platon, faisant parler Socrate, réfute les sophismes audacieux de l'individualisme égoïste, représenté par Calliclès ou par Thrasymaque ? Philosophes et poètes, historiens ou moralistes, ces créateurs de noblesse humaine sont bien les pères du seul avenir que le monde puisse accepter. La tradition qu'ils ont faite est notre foi. Trésor incomparable de sagesse et de beauté, lumière et splendeur bienfaisantes, étoile annonciatrice, qui a lui merveilleusement dans la nuit primitive et qui guide encore les nations vers le dieu qu'elles cherchent.

Dans ces enseignements dont nous aimons à nous inspirer, il en est un dont nous devons nous souvenir particulièrement. Platon, en écrivant le *Banquet*, n'a-t-il pas formulé ce qu'on pourrait appeler la loi de toute activité saine et féconde, dans les paroles qu'il prête à l'étrangère de Mantinée ? Vous vous rappelez ce qu'elle disait à Socrate dans son langage mystique, et pourtant si plein de raison. Elle lui faisait entendre que la condition de la vie étant de se perpétuer incessamment, tout être doit engendrer dans la beauté, pour se reproduire lui-même en mieux, soit dans sa propre individualité, soit dans d'autres êtres modelés à son image. Ce qu'elle énonçait ainsi, c'est en somme la nécessité du progrès et, si l'on y réfléchit, c'est le fond même de la morale. C'est aussi, pour les individus et les collectivités, le meilleur stimulant et la plus solide raison d'avoir confiance. Ce que chacun de nous peut réaliser par lui-même est peu de chose, et, plus on avance dans la vie, plus on en a le sentiment. Mais si ce peu s'ajoute à ce que d'autres ont fait, et s'il prépare ce que d'autres continueront, il a pourtant son prix. L'essentiel est de s'orienter toujours dans la bonne direction, vers le beau et vers le vrai, qui sont des formes du bien.

Il me semble que notre Association, au bout de cinquante ans, peut se rendre à elle-même le témoignage, qu'elle n'a pas méconnu ce principe. Elle s'était assigné une tâche limitée,

celle de contribuer pour sa part à l'encouragement des études grecques. Elle y a travaillé constamment et elle continue d'y travailler. Sans doute, il se fait autour de nous des changements qui obligent les types d'éducation à se modifier, à se diversifier ; et ces modifications ne s'accomplissent qu'au prix de certains sacrifices, que l'on peut regretter. Sans nous opposer vainement à ceux qui sont nécessaires, nous avons essayé, et nous essaierons, demain comme hier, de prévenir ceux qui ne le sont pas. Surtout, nous voulons que, de toute façon, la tradition que je définissais tout à l'heure ne soit ni oubliée, ni même affaiblie. Si l'étude de la langue grecque doit compter moins d'adeptes, il importe qu'elle en garde assez pour que le lien ne soit pas rompu entre nous et la plus belle partie de l'antiquité classique. A ce point de vue, les récompenses que vous décernez, les travaux que vous encouragez, l'influence que vous exercez sont choses précieuses. Il est bon qu'il y ait en France, ailleurs que dans nos savantes Universités, un endroit où la Grèce antique ait en quelque sorte un domicile, où l'on se réunisse pour parler d'elle, et qu'il existe chez nous une revue qui lui appartienne exclusivement.

Je n'irai pas jusqu'à dire que nous exercions une action considérable dans la politique contemporaine. Non. Pourtant, dans la crise récente où la Grèce nouvelle a failli sombrer, on est en droit de penser, je crois, que ceux qui ont sauvé son honneur ont trouvé dans notre pays un appui, sans lequel cette œuvre de salut eût été bien plus difficile. Et cet appui lui-même, ne provenait-il pas d'un esprit que nous entretenons tous, individuellement et collectivement? Aussi, quand l'illustre homme d'État, qui sera considéré dans l'histoire, comme le sauveur de son pays, nous a fait l'honneur de demander à être inscrit parmi nos membres, il nous a semblé qu'en effet son nom nous appartenait légitimement, puisque son œuvre était tout inspirée des sentiments que nous professons.

Vous le voyez, Messieurs, ce premier demi-siècle de notre existence s'achève très honorablement. Le second va commen-

cer sous un augure favorable, puisque, pressentant sans doute la victoire de la France et de ses alliés, vous avez appelé à la présidence, pour l'année en cours, un de ceux qui ont contribué à la préparer sur les champs de bataille. Nous nous plaisons à penser qu'à un des combattants de l'Yser reviendra, comme il était juste, l'honneur de la saluer, non seulement en notre nom, mais au nom de ces soldats d'autrefois qui défendirent à Platées ce que défendent les nôtres, la patrie et la liberté ; car ils ont créé une tradition, dont il a été par la plume le savant interprète, et dont il est devenu, par l'action, le continuateur et l'héritier.

RAPPORT DE M. PAUL MAZON

SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1917-1918

MESSIEURS,

Je ne crois pas avoir à m'excuser d'une absence de trois années. J'allèguerais « des circonstances indépendantes de ma volonté », et jamais expression banale ne contiendrait plus de sens réel. Mais je dois remercier tous ceux dont la fidèle sympathie m'a maintenu dans des fonctions que je ne pouvais plus remplir, et aussi celui dont l'amical dévouement a bien voulu tenir ici ma place, en même temps que ses lettres me permettaient de suivre de loin vos travaux. Grâce à vous, Messieurs, grâce à M. Dalmeyda, je me suis senti en exil rattaché à la France par un lien de plus, et c'est pour moi une joie et un honneur, dont je vous suis profondément reconnaissant, que de me retrouver ici, le jour où vous célébrez le Cinquantenaire de notre Association, aux côtés d'un maître qui représente pour nous les études grecques dans ce qu'elles ont de plus largement humain et, par la même, de plus français.

Parmi les ouvrages offerts cette année à l'Association, il en est deux qui se fussent imposés à votre Commission pour une de ses plus hautes récompenses, si une tradition déjà ancienne ne lui interdisait de couronner les savants qu'elle a déjà couronnés, surtout quand l'autorité qu'ils ont acquise leur donne

désormais droit au rang de juges et non de candidats. Je veux parler des thèses de M. Gabriel Millet : *L'École grecque dans l'architecture byzantine* et *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont-Athos.*

C'est à Mistra que M. Millet a conçu le plan de ces deux livres. Toute une floraison d'églises s'est levée de la fin du XIIIe au milieu du XVe siècle dans la plaine de l'Eurotas, et, dans ces églises, que bien des traits architecturaux distinguent déjà de celles de Constantinople et de Thessalonique, des fresques merveilleuses de richesse et de vie accentuent encore le contraste avec l'art proprement byzantin, aux compositions si nobles et si mesurées. Quelle est l'origine de cette architecture nouvelle? Doù vient surtout cette renaissance artistique si brillamment attestée par les fresques laconiennes? Vers ce vaste camp retranché, où les Francs vinrent s'installer sur les ruines de Sparte, ont convergé de tout temps des influences diverses. Les monuments de Mistra rappellent Byzance, ils évoquent l'Orient, ils laissent entrevoir le lointain Occident. Mais quelle part faire à chacun de ces éléments? M. Millet s'est attaché au déchiffrement patient et méthodique de ces monuments si complexes, et voici ce qu'il a lu en eux.

Il a existé au Moyen Age une école dont le domaine s'étend à la fois sur la Grèce, la Macédoine, l'Épire et la Vieille-Serbie, et dont les caractères essentiels rappellent les églises du plateau de l'Anatolie, de l'Arménie, de la Mésopotamie. Cette école a arrêté le rayonnement de l'école de Constantinople, elle en a restreint le domaine propre aux côtes de l'Anatolie, au Mont-Athos, à la Russie. Les deux courants d'influences ont conflué à Mistra, et ce qui marque chacun d'eux se reconnaît là à merveille. Dans les plans comme dans la technique de la construction, l'originalité de l'école grecque, en face de Constantinople, qui continue la tradition des cités hellénistiques, se révèle vigoureuse et féconde ; car — c'est là un des côtés les plus curieux des recherches de M. Millet — cet art semble

avoir contribué à la formation de notre art roman : plusieurs types d'églises grecques, comme celui de la basilique à triple nef sous un toit unique ou celui de la basilique longitudinale à nef unique voûtée en berceau, se retrouvent dans nos églises romanes du centre de la France. A côté de la tradition hellénistique ou romaine, un courant d'influences orientales a donc atteint l'Auvergne et le Poitou. Comment? par quelles routes? Il appartiendra aux historiens qui poursuivent ces recherches de le déterminer : M. Millet leur a fixé seulement des repères. Sans doute des obscurités subsistent. Tant que les voies d'influences ne sont pas historiquement démontrées, il n'est pas impossible de croire à de simples rencontres. Le concept d'*école* n'est-il pas d'ailleurs trop abstrait pour rendre compte d'un groupement peut-être fortuit de tendances? M. Millet le sait et le reconnaît lui-même; mais il a tenu avant tout à établir des faits : des découvertes nouvelles pourront un jour en faire mieux voir la portée. Préciser chaque jour davantage les données d'un problème, c'est déjà commencer à le résoudre, et la précision de M. Millet dans l'observation et l'analyse pourra difficilement être surpassée.

Les églises de Mistra, par leur architecture, nous montrent, en face de Constantinople, une école indépendante; par leur décoration picturale, elles nous font voir, en face de l'ancienne tradition byzantine, un art nouveau. Entre les peintures de Daphni, objet des premières études de M. Millet, qui retiennent tant de la sobriété et de la mesure antiques, et le pittoresque de certaines fresques de la Péribleptos à Mistra, il y a loin. Là encore on ne peut s'empêcher de penser à l'Occident : les primitifs italiens offrent des traits pareils. L'Italie aurait-elle donc influé sur l'art byzantin du XIVe siècle? Cet art est-il vraiment un art original? Où convient-il de chercher ses sources principales? à Byzance? en Orient? en Italie? — Pour répondre à ces questions, M. Millet s'est d'abord fait une méthode, qu'il a appliquée ensuite avec une rigueur et une minutie qui font honneur à sa patience. Dans toute peinture d'église il ne veut

voir que le contenu : il y lira seulement la pensée religieuse qu'elle exprime ; car cette pensée n'est pas personnelle, elle est collective : elle peut donc seule nous renseigner sur les grands mouvements d'idées. L'iconographie est la langue commune que parlent tous ces peintres : suivre l'histoire de cette langue, c'est suivre le développement de la pensée qu'elle traduit, c'est même retrouver les différents apports qui l'ont formée. La méthode est ingénieuse. Un scrupule m'inquiète pourtant. Isoler le contenu de la forme, ou, pour parler comme M. Millet, distinguer l'iconographie et le style, puis rejeter délibérément le style comme étant affaire de métier et d'art, me semble chose toujours délicate, souvent malaisée, parfois impossible. Tel détail de composition témoigne-t-il d'une tradition religieuse ou répond-il à un souci d'art — truc de métier ou inspiration de génie ? On pourra plus d'une fois s'y tromper. Entre des mains inexpérimentées pareil instrument de critique peut être dangereux : entre les mains adroites et prudentes de M. Millet il conduit à des résultats qui en justifient l'emploi. M. Millet distingue ce qu'il appelle les types iconographiques et les cycles narratifs. Les premiers qui représentent les faits essentiels de l'Évangile ont une vie propre : ils ont conquis à l'égard du texte sacré une indépendance relative et les artistes qui les traitent jouissent également d'une certaine liberté. Les cycles narratifs suivent au contraire de près le récit évangélique, dont ils reproduisent les diverses scènes. De l'étude des traits permanents des types iconographiques ainsi que de l'évolution des cycles narratifs sort la réponse aux questions posées : les artistes de la seconde renaissance byzantine ont puisé aux sources les plus anciennes de l'art religieux d'Orient, à de vieux manuscrits des Évangiles où, sous l'influence des grands docteurs cappadociens, la miniature doublait le texte. Le mouvement, né à la cour des Paléologues sous l'influence des humanistes, a véritablement renouvelé l'art byzantin, qui, perdant son caractère un peu abstrait, est devenu vivant et pathétique. L'Italie n'a point influé autant qu'on pourrait le

croire à première vue sur l'art religieux de la Grèce médiévale. Bien souvent elle a puisé aux mêmes sources orientales. En tout cas, les deux écoles sont entrées en contact avant Duccio et Giotto, et les nouveautés conçues par ces deux maîtres sont restées presque toujours étrangères à l'iconographie orthodoxe du XIVe siècle. Cette thèse, dont vous voyez l'intérêt, M. Millet l'a soutenue avec une abondance et une sûreté d'information, une aisance à manier la masse énorme de documents qu'il a recueillis, une pénétration subtile retenue par une conscience méticuleuse qui font de son livre un des témoignages les plus importants non seulement pour l'histoire de l'art byzantin, mais pour l'histoire générale de l'art.

A côté des deux livres de M. Millet, il restait à la commission assez d'ouvrages de valeur pour qu'elle sût comment employer cette année les fonds dont elle disposait. Elle a attribué, sur le prix Zôgraphos, une somme de 700 francs à M. Pierre Roussel pour ses thèses : *Délos colonie athénienne* et *Les Cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.*, et une somme de 300 francs à M. l'abbé Piot pour ses études sur un *Un personnage de Lucien* : *Ménippe* et *Les procédés littéraires de la seconde sophistique chez Lucien* : *l'Ecphrasis*, qui sont également des thèses de doctorat, soutenues devant la Faculté des lettres de Rennes. Elle a décerné le prix Zappas à la *Société d'Enseignement*, Ἐκπαιδευτικὸς Ὅμιλος, d'Athènes, pour l'ensemble de ses publications.

Délos a été pendant le Ve et le IVe siècles le centre religieux des ligues fondées sous la direction d'Athènes. A partir du IIIe siècle, elle jouit d'une certaine autonomie sous le protectorat des puissances qui se disputent l'empire de la mer Égée. En 166 avant J.-C. elle devient une colonie athénienne ; mais Athènes n'y est point pour cela maîtresse absolue : l'île est maintenant un entrepôt commercial, et Athènes doit compter avec les divers pays dont les nationaux viennent fonder là des comptoirs, avec Rome surtout qui surveille le développement de ce centre économique. C'est à cette période de l'existence de

Délos — dont la date finale est difficile à déterminer — que M. Roussel s'est attaché. Il n'a négligé ni les textes ni les documents archéologiques qui peuvent servir à en établir l'histoire ; mais il a fait porter plus spécialement son attention sur les témoignages épigraphiques. Ceux-ci forment un ensemble disparate et mutilé : M. Roussel ne s'est pas cru le droit de reconstruire avec ces fragments tout un édifice et de donner à l'hypothèse plus de place qu'aux faits. Il a cru plus probe et plus utile de répartir tous ces documents dans un cadre logique, où ils se présentent simplement comme des éléments d'information, dont lui-même a tiré avec une sagacité pénétrante tout ce qu'on peut aujourd'hui tirer et dont d'autres tireront peut-être plus encore, le jour où des éléments nouveaux viendront s'ajouter aux premiers et les éclairer par reflet. Son étude se divise en cinq grandes parties : *La Population de Délos*, *L'Administration athénienne*, *Les Cultes et les Sacerdoces*, *Les Édifices*, *La Décadence de Délos*. L'histoire de cette décadence est mal connue. En 88, l'île se détache d'Athènes; mais deux catastrophes s'abattent successivement sur elle : au cours de la guerre de Mithridate elle est dévastée par les troupes pontiques, en 69 par les pirates. Elle prolonge néanmoins pendant le cours des Ier et IIe siècles après J.-C. une vie qui va sans cesse en diminuant. Les documents recueillis par M. Roussel ne permettent pas de fixer la date de sa disparition finale.

La matière était nouvelle en grande partie, complexe, hérissée de difficultés. M. Roussel en a triomphé par un effort de méthode et de volonté qu'on ne saurait trop louer. Son travail repose tout entier sur l'étude directe des documents originaux ; documents inédits, qu'il publie avec exactitude et intelligence, documents déjà connus, qu'il assemble et dispose avec ordre et dont il renouvelle souvent l'interprétation. Il connaît tous les ouvrages modernes qui touchent à son sujet, mais ne laisse jamais leur autorité prévaloir sur son libre jugement. De tous ces matériaux il fait un usage honnête et prudent, n'en exagère point la signification, en extrait tout ce qu'ils peuvent donner,

sans rien ajouter à ce qu'ils contiennent et, bien loin de la masquer, en signale plutôt volontiers l'insuffisance. De toutes les questions qu'il traite, il sait et nous apprend tout ce qu'on peut savoir, sans se dissimuler ni dissimuler au lecteur que l'inconnu l'emporte largement sur le connu. La même scrupuleuse conscience le retient dans les strictes limites du plan qu'il s'est tracé : il ne cède jamais à la tentation de développer des considérations générales, qui, introduites ici de biais et par artifice, n'eussent été dans cette monographie érudite que des hors-d'œuvre déplacés. Son style enfin, sobre, net et précis, s'adapte étroitement à la ferme et franche allure de sa pensée.

Les mêmes qualités se retrouvent dans l'étude sur *Les Cultes égyptiens à Délos*, qui complète utilement le chapitre *Cultes et Sacerdoces* de l'histoire de Délos colonie athénienne. Les nouveautés y abondent. Les fouilles entreprises au pied du Cynthe par Amédée Hauvette et celles que l'École d'Athènes a faites dans les mêmes régions, par les soins de M. Holleaux, de 1909 à 1912, ont révélé que, dès le IIIe siècle, Délos fut un séjour d'élection pour le culte institué en Égypte par Ptolémée Sôter. C'est ce fait que M. Roussel, décrivant les différents sanctuaires consacrés aux dieux alexandrins et publiant toutes les inscriptions qu'ils renfermaient, a mis en pleine lumière. Délos est la terre grecque d'où l'on a tiré les documents les plus nombreux sur le culte égyptien. Nul témoignage ne saurait mieux montrer la propagation de ce culte dans le bassin oriental de la Méditerranée, d'où il se répandit dans le monde romain.

Les deux ouvrages de M. l'abbé Piot sont consacrés à Lucien. Son étude sur l'*Ecphrasis* définit d'abord la conception littéraire de la seconde sophistique, puis met à part l'un des procédés dont elle a fait le plus fréquemment usage, la *description* ou ἔκφρασις, et, en recherchant le parti qu'en tire Lucien, montre que celui-ci a continué, à peu près pendant toute sa carrière, à mettre en œuvre les formules de cette éloquence sophistique par laquelle il avait débuté, mais qu'il l'a toujours fait avec mesure et goût. C'est une conclusion qu'on ne contes-

tera pas et qui s'appuie sur une analyse précise et une appréciation judicieuse des textes.

Plus importante est la thèse principale de M. Piot sur *Ménippe*. Le personnage de Ménippe chez Lucien a tenté déjà d'autres critiques. Mais ce qu'on a cherché le plus souvent, c'est à déterminer ce que Lucien doit à Ménippe, parfois même à reconstituer, par Lucien, l'œuvre de Ménippe. La tentative était assurément risquée, et M. Piot se défend d'avoir semblable témérité. Et pourtant il est bien difficile de ne pas convenir que c'est là le principal attrait d'une étude sur le Ménippe de Lucien; et M. Piot en convient lui-même, puisque, après maints détours, il revient, dans la dernière partie de son livre, à l'étude du personnage historique qui a servi de modèle à Lucien. De ce flottement dans la composition résultent quelques longueurs et quelques répétitions. M. Piot nous présente d'abord le personnage que Lucien appelle Ménippe, qui joue le rôle principal dans un groupe assez étendu de dialogues et donne à ce groupe une physionomie particulière. Il distingue en lui — un peu artificiellement — le penseur, l'artiste, l'ironiste et l'homme. Puis il s'interroge sur les sources auxquelles a puisé Lucien pour composer ce personnage; il les cherche successivement dans la comédie, dans les écoles philosophiques, enfin dans la secte même du philosophe qui a réellement vécu sous le nom de Ménippe, le Cynisme. Le défaut d'un pareil plan est manifeste. Il suit la chronologie, et le Cynisme se présente ainsi au dernier rang, alors que M. Piot a déjà dissocié du personnage de Ménippe les éléments qu'il doit à la comédie et aux autres sectes : mais, si nombre de ces éléments n'étaient venus à Lucien que par l'intermédiaire du Cynisme... ? — M. Piot pourrait répondre, il est vrai, que l'objection le touche peu, parce qu'il considère Lucien comme beaucoup moins redevable à Ménippe et au Cynisme qu'on ne le croit généralement; et il essaye de le prouver dans un dernier chapitre, le meilleur de son livre, où il induit l'originalité de Lucien dans les dialogues ménippéens des analogies que présentent

ces dialogues avec ceux où Ménippe ne figure pas et n'a pas servi de source. Lucien, en somme, puise à pleines mains dans toute la littérature antérieure; mais il sait unifier, et son Ménippe, comme ses autres personnages, est bien à lui. Cette thèse est assurément juste, et M. Piot l'a appuyée d'une argumentation assez pressante, qui manque parfois de sobriété, étonne par des rapprochements imprévus et donne l'impression d'un plaidoyer plus que d'une analyse rigoureuse, mais qui n'est ni sans force ni sans agrément.

La *Société d'enseignement*, à qui votre Commission a attribué le prix Zappas, a été créée en 1910. Ses fondateurs avaient été frappés des lacunes de l'enseignement primaire en Grèce : manifestement la mémoire y jouait un plus grand rôle que le raisonnement. La cause n'en était-elle pas l'emploi à l'école d'un idiome différent de la langue courante? Ils rêvaient donc d'un enseignement plus rationnel et plus pratique à la fois et se proposaient de fonder une école où auraient été faites les premières applications de leur méthode. L'école devait s'ouvrir en 1911, elle ne s'ouvrit pas : cette même année, la traduction de l'Évangile en grec vulgaire eut pour résultat de faire décréter la langue savante langue officielle du royaume. La *Société d'enseignement* eut la sagesse de ne pas s'exposer à un échec : elle limita son action, elle se contenta d'éclairer le public sur la nécessité d'une réforme de l'enseignement primaire et de préparer les livres qui devaient contribuer à la faire réussir. Son *Bulletin*, qui comprend déjà cinq volumes, et diverses collections, *Bibliothèque enfantine*, *Bibliothèque de propagande*, *Bibliothèque « Science et Vie »*, *Bibliothèque littéraire*, témoignent de son activité. Ses efforts discrets et patients devaient être récompensés. Les guerres balkaniques firent comprendre quel puissant facteur serait, pour le maintien et le développement de l'hellénisme, un enseignement primaire plus riche et plus simple, débarrassé d'une surcharge grammaticale inutile et donné dans une langue que tous les élèves saisiraient sans effort. Quand, en 1917, M. Vénizélos décida qu'on ne pou-

vait tarder davantage à modifier les méthodes d'enseignement, ce fut à trois des membres de la *Société*, MM. Glynos, Delmouzos et Triantaphyllidis qu'échut l'honneur d'appliquer cette réforme. Aussitôt parurent quatre petits volumes scolaires : un abécédaire et trois livres de lecture signés des noms de M. Papamikhail, de Mme Kazantzako, de M. Kourtidis. L'œuvre, pour le moment, s'arrête-là, c'est-à-dire à la seconde classe de l'enseignement primaire ; cette année même, on l'étendra à la troisième. On se propose d'aller plus loin encore ; mais, dès aujourd'hui, le principe est officiellement acquis ; les livres en question portent l'estampille du Ministère : les enfants grecs peuvent enfin apprendre à lire dans la langue que parle leur mère. Messieurs, il est dans les traditions de notre Association, ou plutôt il est dans les traditions de la France, d'encourager tout ce qui peut permettre au peuple grec de prendre une conscience plus nette de lui-même. C'est dans cette pensée que nous avons couronné il y a quatre ans la *Société Laographique*, qui s'efforçait de mieux faire connaître aux Grecs le trésor de leurs traditions populaires. C'est dans cette pensée encore que nous avons voulu, l'année même où s'accomplit la réforme de l'enseignement primaire grec, marquer notre sympathie à ceux qui en ont été les sages et fermes promoteurs.

Il serait trop long de rappeler ici tous les travaux de nos confrères qui attestent la vitalité des études grecques en France. Il en est cependant que je ne puis me dispenser de mentionner. M. Haussoullier nous a offert son étude sur un *Traité entre Delphes et Pellana*, dont les fouilleurs de Delphes ont retrouvé de longs fragments et dont M. Bourguet l'a prié d'établir le texte et de publier le commentaire. Il s'agit d'un σύμβολον, c'est-à-dire d'une de ces « conventions conclues entre des cités pour assurer bonne justice à leurs nationaux, soit comme défendeurs, soit comme demandeurs », selon la définition même d'Harpocration. Le texte assez étendu, mais très mutilé de l'inscription, est éclairé d'une vive lumière par les nombreux rapprochements qu'a su faire l'érudition de l'éditeur. Le livre

est digne du recueil des *Inscriptions juridiques grecques*, dont il formera un utile complément ; il est digne aussi de celui à la mémoire de qui M. Haussoullier l'a dédié, « le grand maître des études de droit grec en France », Rodolphe Dareste. — M. Sartiaux nous envoie le compte-rendu de sa campagne de fouilles sur le site de l'ancienne Phocée en 1913-1914. Les monuments qu'il a relevés ou exhumés s'échelonnent sur une longue période, depuis des habitations et des temples rupestres, qui peuvent appartenir à quelque population préhellénique, jusqu'à des fragments d'architecture byzantine. Parmi les restes de l'antiquité classique, d'abondants débris de figurines en terre cuite semblent promettre des trouvailles intéressantes à qui continuera les fouilles de M. Sartiaux aux points d'attaque qu'il a déterminés. — M. Pernot nous apporte cette année trois nouveaux volumes. Il a publié et annoté les *Souvenirs de l'aide-major Lamare-Picquot*, dont le témoignage sera utile à qui entreprendra d'écrire l'histoire assez mal connue de l'occupation française dans les îles Ioniennes pendant le Directoire et l'Empire. Il a réédité sa *Grammaire de grec moderne,* mais en partant d'un principe nouveau, qui fait de cette troisième édition un livre entièrement différent de ce qu'étaient les deux premières. Ce n'est plus un manuel du vulgarisme néo-hellénique. M. Pernot prend aujourd'hui pour base le parler d'Athènes et tient compte par conséquent de bon nombre d'influences savantes. C'est la première grammaire que l'on ait de la langue athénienne. Il a complété sa *Grammaire* par un *Recueil de textes en grec usuel,* où tous les textes sont traduits avec une netteté vigoureuse qui leur conserve leur saveur originale et pourvus de notes abondantes qui en faciliteront la lecture aux débutants. — Bien que ses travaux d'hydrodynamique ne se rattachent pas à l'hellénisme, vous serez heureux sans doute d'apprendre que notre confrère, M. Villat, s'est vu décerner par l'Académie des Sciences le prix Francœur. Il nous est agréable de penser que des compétences diverses se trouvent représentées dans notre Association. Elles peuvent être utiles au

progrès même de nos études : l'histoire de la science en Grèce n'est qu'un chapitre de l'histoire de la pensée grecque, et nous ne saurions en poursuivre l'étude sans l'aide de spécialistes. — Enfin notre président de demain, le général Boucher, a fait à la Sorbonne une série de leçons solides et vigoureuses sur Xénophon historien militaire. Il y a proclamé avec conviction l'éternelle vérité de la doctrine militaire de Socrate. Le témoignage d'un chef qui a collaboré à ce triomphe de l'endurance morale que fut la bataille de l'Yser est de ceux devant lesquels on s'incline avec respect.

Nos confrères étrangers ne nous ont pas oubliés. M. Segalá y Estalella nous envoie d'Espagne son *Discours de réception* à l'Académie des Belles-Lettres de Barcelone et un très intéressant *Discours inaugural* sur *La Renaissance hellénique en Catalogne*. De Hollande, M. Hesseling, ancien lauréat de l'Association et fidèle collaborateur de notre *Revue*, nous adresse une édition du *Roman de Phlorios et Platzia Phlore*, roman byzantin qui, par l'intermédiaire d'un poème toscan du XIVe siècle, se rattache à un original français du XIIe siècle, le poème de *Floire et Blanchefor*. L'introduction, pleine de vues ingénieuses et personnelles, est écrite en français, et le livre lui-même est dédié « à Hubert Pernot, hommage sympathique à l'ami et au Français ». Nous sommes dans un temps où les sympathies sont précieuses : celle d'un savant de la valeur de M. Hesseling l'est doublement à nos yeux. — M. Pallis nous offre une traduction de l'*Épître de Paul aux Romains*. Il y propose de nombreuses corrections au texte généralement accepté. Beaucoup sont fort ingénieuses, quelques-unes paraîtront téméraires ; mais M. Pallis considère sans doute le texte traditionnel comme profondément corrompu, et je le féliciterais plutôt de ne pas se résigner à une paresseuse docilité, quand il s'agit d'un livre où chaque ligne peut servir à fonder une doctrine ou à établir une règle de vie. — M. Skipis transpose dans le présent la tragédie des *Perses*. Il nous donne également une agréable version en langue vulgaire des *Travaux* d'Hésiode. — M. Drossinis

enfin vient à nous, suivant sa propre expression, avec « une gerbe de blonds épis » : ce sont les poésies de son automne. Après s'être attaché autrefois aux légendes de la Grèce, et plus particulièrement aux légendes thessaliennes, M. Drossinis, depuis quelques années, semble se replier sur lui-même : *Paupières closes* est le titre de ce nouveau volume. C'est l'œuvre d'un vrai poète, qui, pour la versification, subit l'influence de Palamas, mais dont l'inspiration reste originale et profondément sincère. J'aimerais à en citer plus d'une pièce : je dois me contenter de quelques vers, un sonnet, inspiré par des événements récents, dont vous apprécierez, je crois, l'énergique âpreté : « *Impardonné.* — Pardon, tout d'abord, à ceux qui — aveugles, mais par amour, t'ont fait du mal. — Pardon à ceux qui se sont repentis — d'une faute involontaire et momentanée. — Pardon, s'ils ont levé la main — dans un noble mouvement de colère. — Pardon encore, si d'une raison — troublée, ils ont préparé le meurtre. — Mais, inflexible à ses paroles, à ses pleurs, — et jusqu'à l'heure suprême de la mort, — tu ne diras pas : « Pardon » — pour celui, ô ma mère affligée, — qui t'a fait, sur ta face courbée, — sentir la rougeur de la honte ».

Messieurs, notre Association a déjà cinquante ans de vie : le moment est peut-être venu pour elle d'un rapide examen de conscience. Il est bon de labourer longtemps tête baissée le même sillon : il est bon parfois aussi de s'arrêter, de relever le front, de mesurer la tâche faite et la tâche à achever, de se demander même pourquoi et pour qui l'on travaille. Il fut un temps où l'on accusait la science française de se satisfaire de généralisations hâtives, de se complaire à de vastes tableaux d'ensemble, aux lignes molles, au coloris faux. Ces temps-là sont, je crois, passés : jamais notre science n'a été plus scrupuleusement modeste et patiente dans l'analyse ; les livres dont j'ai parlé au commencement de ce rapport en fournissent de probants exemples. Ne serait-ce pas plutôt le défaut contraire qui nous menace aujourd'hui ? Nous répugnons aux synthèses, et je m'explique aisément pourquoi : nous voyons trop les

défauts de celles qui ont été tentées en France ou à l'étranger. En France, elles furent souvent superficielles; en Allemagne, elles furent parfois pires. Il semblait là qu'après une analyse appliquée et minutieuse, le savant fût soudain comme libéré du devoir d'être vrai, du souci d'être raisonnable, et que la synthèse ne fût plus qu'un délassement de l'esprit qui se soulage et se venge en provocantes boutades. Mais, d'abord, il est, je crois, des modèles plus encourageants; et, dans le domaine des études grecques en France, j'en pourrais aisément citer, si vous ne les connaissiez tous comme moi. Et puis, il convient aujourd'hui de mieux mesurer nos forces — j'entends : d'avoir plus de confiance en nous. Il ne faudrait pas qu'une sage réserve devînt une coquetterie stérile. Si la guerre nous a enseigné quelque chose, c'est bien la puissance indéfinie de l'effort. Toutes les limites connues de l'endurance physique, de la résistance morale ont été reculées : celles du labeur intellectuel ne sont pas encore atteintes. Un petit effort permet souvent d'établir un petit fait; un petit fait permet d'en coordonner d'autres; et un large pan de l'histoire soudain s'éclaire. Et c'est pourquoi je souhaiterais que nous ne redoutions ni les vastes sujets ni, surtout, les vieux sujets. Les vieux sujets ne sont vieux que des hypothèses vieillies dont on les a habillés. De jeunes savants, qui se sont formés en publiant les documents qu'ils avaient eux-mêmes découverts, apporteraient à la mise en œuvre de documents depuis longtemps connus et commentés une franchise d'appréciation et une rigueur de méthode qui rajeuniraient bien des questions. Qu'ils ne se laissent pas déconcerter par l'amas des gloses et qu'ils voient, derrière le plâtre à gratter, le marbre antique à dégager.

Je souhaiterais aussi qu'il y eût, entre tous ceux que leurs études rattachent à l'antiquité, une constante volonté de travailler en commun. Là encore, la guerre nous doit fournir des leçons. N'attendons pas une défaite scientifique pour instituer — je ne puis dire : l'unité de commandement, mais la coordination des efforts. Et n'est-ce pas justement un des objets de

l'Association que de rapprocher tous ceux qui ont foi dans la valeur éducative de la culture grecque? Chacun peut fonder cette foi sur des raisons qui lui sont propres ; pour moi, je crois aujourd'hui que, si nous devons rester attachés à la Grèce antique, c'est parce qu'elle est la meilleure école à la fois pour l'intelligence et le caractère, c'est parce qu'il n'est point de période dans l'histoire du monde où l'esprit ait parlé un plus clair langage, où les sentiments eux-mêmes, tout imprégnés de pensée, aient participé davantage à la solidité de la raison. Dans un pays en guerre, on voit des courages fléchir, quand l'épreuve se prolonge : il n'est pas de sentiment qui ne s'use, s'il n'obtient l'aveu de la raison. Quel argument saurait valoir, pour raffermir la volonté, qui se lasse et qui s'inquiète, la parole lumineuse de Périclès : « Si la patrie est capable de porter les malheurs privés, tandis qu'aucun de nous ne saurait porter ceux de la patrie, comment ne pas tous la défendre ? » En encourageant les études grecques, il me semble que l'Association entend avant tout affirmer qu'on ne fait des cœurs fermes qu'en formant des esprits droits.

Paul Mazon.

RAPPORT DU TRÉSORIER-ADJOINT

En l'absence de M. Maurice retenu comme vous le savez, dans les territoires occupés momentanément par l'ennemi, je vous soumets le rapport de notre situation financière. Ce rapport sera le dernier, car nous espérons tous voir l'an prochain notre sympathique trésorier prendre sa place au milieu de nous.

I. *État comparatif des Recettes en 1916 et 1917.*

A. Intérêts de capitaux.

	1916		1917	
1° Rente Deville 3 %.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 153 obligations Ouest.	2,244 62		2,173 70	
3° Coupons de 1 obligation Égypte unifiée.....	20 60		20 30	
4° Coupons de 17 obligations Midi...	242 20		242 24	
5° Coupons de 26 obligations Est.....	364 70		365 32	
6° Coupons de 25 obligations Fusion nouvelle.....	329 50	3,782 77	330 86	3,713 06
7° Coupons de 3 obligations Ouest-Algérien.....	42 70		42 74	
8° Coupons de 1 obligation 4 % Orléans.....	17 80		17 80	
9° Intérêts du compte courant.....	20 65		20 10	

B. Subventions et dons divers.

10° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	300 »	300 »	300 »	300 »
11° Don de l'Université d'Athènes.....	» »		» »	
12° Dons pour l'illustration de la *Revue*.	» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

	1916		1917	
13° Cotisations des membres ordinaires	2,580 »	2,780 »	2,290 »	2,394 »
14° Souscriptions de membres donateurs	200 »		100 »	
15° Vente de publications et médailles	» »		4 »	
Totaux		6,862 77		6,407 06

II. *État comparatif des Dépenses en 1916 et 1917.*

A. Publications.

1° *Revue des Études grecques*	2,836 »	3,036 »	1,946 »	2,146 »
2° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200 »		200 »	

B. Encouragements.

3° Prix Zographos	500 »	701 25	500 »	719 30
4° Prix classiques	201 25		219 30	
5° Concours typographique	» »		» »	

C. Frais généraux.

6° Impressions diverses	76 80	2,342 62	59 20	2,120 15
7° Loyer, impositions et assurances	» »		» »	
8° Service du palais des Beaux-Arts	90 »		90 »	
9° Service de la bibliothèque	1,000 »		1,000 »	
10° Droits de garde et frais divers à la Société Générale	84 09		63 85	
11° Distribution de publications	383 38		292 70	
12° Recouvrement de cotisations	84 40		45 45	
13° Frais de bureau, correspondance et divers	298 50		330 »	
14° Nettoyage, éclairage et chauffage	72 60		64 50	
15° Médailles	» »		54 75	
16° Achat et reliures de livres	252 85		119 70	
Totaux		6,079 87		4,985 45

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

Recettes de l'exercice 1916 : 500 francs.
(Prix réservé à M. Boisacq, mais non distribué.)

Recettes de l'exercice 1917 : 500 francs.
Montant du prix en 1917 : 500 francs.

IV. *Mouvement des fonds en 1917.*

1° Solde en caisse au 31 décembre 1916.....	7,220 68
2° Recettes en 1917 (tableau n° 1).....	6,407 06
3° Rente Zappas en 1917.....	500 »
	14,127 74
1° Sorties de caisse (tableau n° II).....	4,985 45
Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1917...	7,788 73

somme qui se décompose ainsi :

Solde à la Société Générale.....	7,220 68
En caisse de l'agent bibliothécaire.....	568 05
	7,788 73

LE GESTE DE L'AÈDE ET LE TEXTE HOMÉRIQUE

Quelles qu'aient été et quelles que soient encore les théories sur l'origine et sur la teneur primitive des poèmes homériques, il a toujours été admis par les Anciens et par les Modernes que ces poèmes avaient été composés pour la récitation publique et que, durant des siècles, ils avaient été « joués » devant des auditoires. Mais depuis une dizaine d'années surtout, les homérisants ont repris à ce sujet les idées qu'avaient émises l'abbé d'Aubignac au XVIIe siècle et Robert Wood au XVIIIe (1). Ils insistent avec raison sur ce caractère essentiel de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : si l'on appelle « dramatiques » les œuvres littéraires qui s'adressent moins aux yeux d'un lecteur qu'aux oreilles et aux regards d'un public, l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont les formes premières du drame grec; le monologue d'un aède tenait dans l'épos le rôle que le dialogue des acteurs eut plus tard dans la tragédie et la comédie. Les aèdes de l'ancien temps, puis les rhapsodes de l'âge classique « représentèrent » durant des siècles les poèmes homériques.

Nous connaissons assez mal les représentations des rhapsodes à l'époque classique; néanmoins nous avons le dialogue socratique, intitulé *Ion*, pour nous renseigner quelque peu. Nous pouvons nous figurer en scène, ἄνωθεν ἀπὸ τοῦ βήματος,

(1) Cf. dans mon livre, *Un Mensonge de la Science allemande*, p. 151 et suivantes.

l'un de ces récitants, chamarrés et dorés comme les plus brillants de nos matadors, — κεκοσμημένος ἐσθῆτι ποικίλῃ καὶ χρυσοῖς στεφανοῖς, τὸ γὰρ ἅμα μὲν τὸ σῶμα κεκοσμῆσθαι ἀεὶ πρέπον ὑμῖν εἶναι τῇ τέχνῃ καὶ ὡς καλλίστους φαίνεσθαι, — criant, pleurant, riant, gesticulant, mimant des yeux et de tout le visage le texte récité. Cet Ion est un acteur en tournée : il vient de remporter le prix aux *Asclépieia* d'Épidaure; il compte le remporter aux *Panathénées* d'Athènes. Vaniteux comme le plus illustre de nos « m'as-tu vu », — « Viens m'entendre, ô Socrate! tu verras si j'ai bien su arranger Homère, καὶ μὴν ἄξιον ἀκοῦσαι, ὦ Σώκρατες, ὡς εὖ κεκόσμηκα τὸν Ὅμηρον », — Ion confesse à Socrate ses mérites éminents; personne au monde ne sait comme lui comprendre et représenter Homère : « Aux passages lamentables, les larmes emplissent mes yeux; aux passages de crainte ou d'effroi, la terreur me fait dresser les cheveux sur la tête et palpiter le cœur ». Socrate lui répond sans rire : « Il faut croire que les vrais sages, c'est vous autres, les rhapsodes et les acteurs, σοφοὶ μέν πού ἐστε ὑμεῖς οἱ ῥαψῳδοὶ καὶ ὑποκριταί ».

Avant ces représentations toutes théâtrales des rhapsodes classiques, avant leurs manières pompeuses, leurs grands gestes et leurs éclats de voix, nous ne savons rien de la récitation primitive des aèdes.

Était-elle aussi animée et scénique? est-ce, au contraire, à l'imitation et à l'école des tragédiens et comédiens que les rhapsodes prirent leurs habitudes de déclamation gesticulante? et l'aède n'avait-il, auparavant, que le débit rituel et l'attitude quasi hiératique d'un officiant, d'un porte-parole du Dieu et de la Muse?... L'antiquité ne nous ayant rien transmis là-dessus, toutes les hypothèses sont permises. Il est probable que les mœurs et façons de l'aède se ressentaient encore du temple, bien plus que du Conservatoire. Cependant, sans avoir du rhapsode ni la jactance ni l'apparat, l'aède devait en avoir certain métier; car ils étaient obligés, l'un et l'autre, de parler aux yeux en même temps qu'aux oreilles de l'auditoire. A

défaut d'autres indices, il nous faut en ces matières, comme en la plupart des autres questions homériques, nous en référer au seul texte des poèmes. Nos maîtres, qui les expliquent aujourd'hui à leurs auditoires d'élèves, sont obligés pour la clarté du récit de restituer par hypothèse certains gestes. C'est par ce moyen que, dans son édition classique des principaux chants de l'*Odyssée* (1), M. Maurice Croiset commente tels et tels vers qui, sans ce commentaire du geste, risqueraient d'être obscurs.

Au premier chant de l'*Odyssée*, Athéna sous les traits de Mentès, entretient Télémaque ; le repas est fini ; l'aède a préludé :

(Vers 150-159) Quand on eut satisfait la soif et l'appétit, le cœur des prétendants n'eut plus d'autre désir que le chant et la danse, ces atours du festin. Un héraut avait mis la plus belle cithare aux mains de Phémios, qui chantait devant eux, mais bien à contre-cœur. Comme, ayant préludé, l'aède commençait de bellement chanter, Télémaque, pour n'être entendu d'aucun autre, pencha la tête et dit à la Vierge aux yeux pers : « Mon cher hôte, m'en voudras-tu de te parler? Regarde-moi ces gens! ils n'ont que ce souci : la cithare et le chant »,

τούτοισιν μὲν ταῦτα μέλει, κίθαρις καὶ ἀοιδή.

« Τούτοισιν (dit en note M. Croiset), ceux que tu vois ; il les montre du geste »... On pourrait ajouter le même commentaire pour ταῦτα. Car en vérité le vers, pour être pleinement compris à première audition, comporterait deux gestes : Télémaque montre d'un côté *cette* bande de prétendants, τούτοισιν, et, de l'autre, l'aède qui fait *cette* musique, ταῦτα (2). Ameis-Hentze rapproche de ce passage le vers 403 du chant XXI où le double οὗτος et τοῦτο ne peut s'expliquer que de même façon. Ulysse vient de prendre l'arc ; il le tourne et retourne, et les

(1) Homère, *L'Odyssée, principaux Chants*, par Maurice Croiset, librairie A. Colin, Paris, 4e édition, 1912, p. 59 et 75.

(2) Cf. Ameis-Hentze, I, p. 14 : mit τούτοισιν (nicht τοῖσδε) bezeichnet er die Freier als ihm fernstehend, mit ταῦτα ihre Beschäftigungen als ihm fremde : zu τούτοισιν I, 76 ; zu ταῦτα, vgl. XXI, 403.

prétendants de s'écrier : « Voilà un connaisseur ou même un fabricant. » Mais l'un des jeunes fous s'en allait répétant : « Qu'il réussisse en tout comme il va, voyez-le, pouvoir tendre cet arc »,

ὡς οὗτός ποτε τοῦτο δυνήσεται ἐντανύσασθαι.

A la fin du même chant I, Télémaque ordonne à sa mère de rentrer chez elle : « Le discours, c'est à nous, les hommes, qu'il revient, mais à moi tout d'abord, qui suis maître céans »,

(Vers 358-359) ..... μῦθος δ' ἄνδρεσσι μελήσει
πᾶσι, μάλιστα δ' ἐμοί · τοῦ γὰρ κράτος ἔστ' ἐνὶ οἴκῳ.

« Τοῦ (dit encore M. Croiset), à celui-ci, c'est-à-dire à moi ; le geste indique le sens » (1)... Que ce vers appartienne à la rédaction primitive de l'*Odyssée* ou qu'il soit une interpolation plus récente, il semble en effet que le geste, seul, peut le rendre clair.

Au chant XVI de l'*Odyssée* (2), Télémaque, qui vient d'arriver chez Eumée, parle des prétendants et de leurs insolences ; il n'a pas encore reconnu son père dans le vieillard en loques qu'il a devant lui et qui lui répond : « Ami, — puisque j'ai bien aussi le droit de te répondre, — que mon cœur est mordu, lorsque je vous entends raconter les complots des prétendants, chez toi ! et leurs impiétés ! et ton servage à toi, né pour un autre sort !...

ἐν μεγάροισ' ἀέκητι σέθεν τοιούτου ἐόντος.

Ah ! si j'avais encor, en ce cœur, ta jeunesse ! »

αἴ γὰρ ἐγὼν οὕτω νέος εἴην τῷδ' ἐπὶ θυμῷ.

Ameis-Hentze note avec raison les divers mouvements des yeux ou de la main qui doivent accompagner ces démonstratifs : « τοιούτου ἐόντος, *man denke dazu Blick und Handbewegung* », et commenter cet οὕτω νέος, qui vise Télémaque, et

(1) Cf. Ameis-Hentze, I, p. 31 : τοῦ mit auf sich selbst hinweisendem Gestus, λ 353, φ 353, T 324, zu δ 235.

(2) *Odyssée*, XVI, vers 90-100. Cf. Ameis-Hentze, V, p. 92-93.

ce τῷ δ' ἐπὶ θυμῷ qui, de suite après, concerne Ulysse : « die Hand, die bei οὕτω auf Telemach wies, biegt er bei τῷδε auf sich selbst zurück ».

Tout au long des poèmes homériques et dans les passages les plus purement originaux, il est des mots pareils qui non seulement appellent le geste, mais le nécessitent : on ne peut pas les comprendre sans lui. Il est même des tirades entières, semble-t-il, qui n'ont jamais pu être prononcées par l'auteur ou par ses interprètes, sans un commentaire perpétuel de la main, des yeux ou du visage. Aujourd'hui encore, il nous est impossible de les lire, même à voix basse, sans que le geste involontaire éclaire telle ou telle intention qui paraît évidente, mais que l'auteur n'a fait qu'indiquer par les mots.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* nous fournissent, chacune, un exemple probant et décisif : c'est, dans l'*Iliade*, la scène entre Hélène et Priam sur les Portes Scées, et c'est, dans l'*Odyssée*, la scène entre Athéna et Ulysse devant la rade d'Ithaque.

— Ma fille, viens ici t'asseoir auprès de moi, dit Priam à Hélène : dis-moi quel est le nom de ce guerrier géant,

ὥς μοι καὶ τόνδ' ἄνδρα πελώριον ἐξονομήνῃς,

(et Priam doit montrer du doigt, dans les rangs achéens, un guerrier qui domine la foule).

— Celui-là, dit Hélène, celui-là, c'est l'Atride, le grand Agamemnon,

οὗτός γ' Ἀτρείδης, εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων.

— Et voyons ! celui-ci, ma fille, quel est-il ?

εἴπ' ἄγε μοι καὶ τόνδε, φίλον τέκος, ὅς τις ὅδ' ἐστί ;

— C'est le fils de Laerte, celui-là, c'est Ulysse,

οὗτος δ' αὖ Λαερτιάδης πολύμητις Ὀδυσσεύς.

Et le dialogue se poursuit (1) avec cette alternance des τόνδε de Priam et des οὗτος d'Hélène : même devant les yeux du lecteur d'aujourd'hui, le geste suit le mot.

(1) *Iliade*, III, vers 146-231.

Au chant XIII de l'*Odyssée*, Ulysse, débarqué par les Phéaciens, s'éveille devant la rade d'Ithaque (1). Il ne peut pas reconnaître la terre des aïeux : Athéna l'a drapé d'une épaisse nuée, car elle veut se donner le plaisir de l'informer elle-même et de lui ouvrir les yeux.

— Je m'en vais te montrer le sol de ton Ithaque : tu me croiras peut-être ! La rade de Phorkys, le Vieillard de la mer, la voici,

Φόρκυνος μὲν ὅδ' ἐστὶ λιμὴν ἁλίοιο Γέροντος,

et voici l'olivier qui, à l'entrée, s'éploie,

ἥδ' ἐπὶ κρατὸς λιμένος τανύφυλλος ἐλαίη.

Voici l'antre voûté, voici la grande salle, où tu vins tant de fois offrir la rituelle hécatombe aux Naiades,

τοῦτο δέ τοι σπέος εὐρὺ κατηρεφές...,

et voici, revêtu de ses bois, le Nérite »,

τοῦτο δὲ Νήριτόν ἐστιν, ὄρος καταειμένον ὕλῃ...

Ces deux passages sont les plus caractéristiques peut-être dans les deux poèmes. Mais on en peut citer vingt autres analogues : il est impossible de traduire un chant de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* sans rencontrer des locutions qui obligent au geste. Aujourd'hui encore, le lecteur se frappe la poitrine en prononçant intérieurement des mots comme ὅδ' ἐγώ, ὅδ' αὐτὸς ἐγώ, ἡμεῖς οἷδε, *oui*, *c'est moi*, *c'est bien moi*, *nous voici* ; il tend involontairement le bras vers la grande mer qui doit chanter quelque part à l'horizon, quand Ulysse raconte à la reine Arété comment il aborda en Phéacie (2) :

« Je voguai dix-sept jours sur la route du large ; le dix-huitième enfin, j'aperçus votre terre, ses monts et ses forêts ; j'avais la joie au cœur ! hélas ! mon triste sort me réservait encore tant et tant de misères que l'Ébranleur du monde allait me susciter ! Jetant sur moi les vents pour me fermer la route, Posidon souleva une mer

(1) *Odyssée*, XIII, vers 347-351.
(2) *Odyssée*, VII, vers 267-276.

infernale. J'eus beau gémir, crier! la vague m'enleva du radeau; la rafale en dispersa les poutres; je me mis à la nage à travers cet abîme... »,

νηχόμενος τόδε λαῖτμα διέτμαγον...

A peine Ulysse est-il entré que la reine a reconnu les habits qu'il avait reçus de Nausicaa :

En voyant le pharos et le chiton d'Ulysse, elle avait reconnu les fins habits tissés par elle et ses servantes. Elle éleva la voix et dit ces mots ailés : « Mon hôte, c'est à moi de te parler d'abord : quel est ton nom, ton peuple? et qui donc t'a donné les habits que voilà ?...»

τίς, πόθεν εἰς ἀνδρῶν; τίς τοι τάδε εἵματ' ἔδωκεν;

Ulysse en sa réponse emploie le même mot : « Ta fille me donna tout ce qu'il me fallait, du vin aux sombres feux, du pain, un bain au fleuve, les habits que voilà... »,

καὶ λοῦσ' ἐν ποταμῷ καί μοι τάδε εἵματ' ἔδωκεν (1).

Ulysse arrive devant la passe entre Charybde et Skylla; il donne les instructions à son pilote pour éviter Charybde, d'où monte une fumée d'écumes et un terrible bruit : « Pilote, à toi mes ordres; tâche d'y bien penser, puisqu'à bord du vaisseau, c'est toi qui tiens la barre! Tu vois *cette* fumée : il te faut de ce flot écarter le navire... »,

τούτου μὲν καπνοῦ καὶ κύματος ἐκτὸς ἔεργε
νῆα (2).

Le chef des prétendants, Antinoos, injurie Eumée pour avoir amené en ville *ce* mendiant qu'est Ulysse (3) : « Porcher, te voilà bien! amener ça en ville! nous n'avons pas assez de mendiants ici! de pauvres odieux, fléaux de nos festins! tu n'es pas satisfait encor de l'assemblée qui déjà mange ici les provisions du maître! il te fallait encore inviter celui-là!.... »,

(1) *Odyssée*, VII, vers 238 et 296.
(2) *Odyssée*, XII, vers 219.
(3) *Odyssée*, XVII, vers 375-379.

ὦ ἀρίγνωτε συβῶτα, τίη δὲ σὺ τόνδε πόλινδε
ἤγαγες ;....
.....σὺ δὲ καὶ προτὶ τόνδε κάλεσσας ;

Le même Antinoos montre *ces* panses de chèvres qui cuisent sur le feu et qu'il promet en récompense au vainqueur du pugilat (1) : « Valeureux prétendants, j'ai deux mots à vous dire ! Nous avons sur le feu, pour le repas du soir, ces estomacs de chèvres, que nous avons bourrés de graisses et de sang... »

γαστέρες αἵδ' αἰγῶν κέατ' ἐν πυρί, τὰς ἐπὶ δόρπῳ
κατθέμεθα κνίσης τε καὶ αἵματος ἐμπλήσαντες.

On pourrait alléguer bien d'autres exemples, en ne s'en tenant qu'aux mots du texte. Mais bien d'autres encore pourraient se découvrir si l'on voulait tenir compte de certaines coupes de vers et de leurs intentions esthétiques ; car les poèmes homériques sont assurément une inépuisable matière à recherches de grammaire et de philologie ; mais ce sont aussi des œuvres d'art, et il n'est pas inutile de les considérer parfois en cette qualité.

Ulysse, provoqué par Euryale dans l'agora des Phéaciens, se décide à jouter (2) :

« Je ne suis pas aux jeux l'apprenti que tu crois ! J'étais dans les premiers tant que j'avais pour moi ma force et ma jeunesse !... Tes discours m'ont mordu le cœur ! c'est un défi pour moi que tes paroles ! »...

A ces mots, il s'élance et, sans même quitter son pharos, il s'en va prendre un disque plus large et beaucoup plus épais et beaucoup plus pesant que tous ceux dont avaient jouté les Phéaciens. Il le tourne une fois, et le disque en ronflant part de sa main vaillante, et tous ces mariniers, ces gens aux longues rames, saluent jusques au sol sous le vent de la pierre, et le disque, passant toutes les autres marques, continue de courir... ».

(1) *Odyssée*, XVIII, vers 43-45.
(2) *Odyssée*, VIII, vers 165-193.

λᾶος ὑπὸ ῥιπῆς · ὁ δ' ὑπέρπτατο σήματα πάντων
ῥίμφα θέων ἀπὸ χειρός...

Je ne vois pas comment traduire cette fin de phrase ἀπὸ χειρός autrement qu'en pensant au geste du discobole qui, la pierre lancée, reste un instant à regarder, main tendue, le point de chute : « Et le disque, passant toutes les autres marques, continue de courir : lui, restait, main levée... ».

Voyez encore le dialogue entre Ulysse et Calypso au chant V (159-213). La nymphe annonce au héros qu'elle consent à son départ : il va construire un radeau et se mettre en mer. Ulysse défiant ne veut pas croire à ces bonnes paroles. Calypso lui jure le grand serment des Dieux qu'elle n'a contre lui aucun mauvais dessein. Elle ajoute (vers 188-191) : « Ce que j'ai dans l'esprit, ce que je te conseille, c'est tout ce que, pour moi, je pourrais désirer en si grave besoin ; mon esprit, tu le sais, n'est pas de perfidie; ce n'est pas dans mon sein qu'habite un cœur de fer ; le mien n'est que pitié ».

καὶ γὰρ ἐμοὶ νόος ἐστὶν ἐναίσιμος · οὐδέ μοι αὐτῇ
θυμὸς ἐνὶ στήθεσσι σιδήρεος, ἀλλ' ἐλεήμων.

Il n'est pas douteux que ces paroles sont un reproche indirect à l'amant oublieux dont le cœur insensible et l'esprit tortueux restent impitoyables à celle qui lui fut si accueillante et bonne. Deux gestes traduiraient plus clairement cette allusion : Calypso se frappe deux fois la poitrine en disant deux fois καὶ γὰρ ἐμοί....., οὐδέ μοι αὐτῇ. Faute de ces gestes, le passage risque d'être mal compris, — à l'allemande : « καί zu ἐμοί, *auch mir*, wie anderen (dit Ameis-Hentze); aber μοι αὐτῇ, *ich habe von Selbst, von Natur* » ! Quelques vers plus loin, Calypso reprend la parole : « Fils de Laerte, écoute, ô rejeton des dieux, Ulysse aux mille ruses! c'est donc vrai qu'au logis, au pays de tes pères, tu penses à présent t'en aller, tout de suite ? (*Ulysse fait un signe d'assentiment*)... Alors, adieu! tant pis ! »,

οὕτω δὴ οἰκόνδε φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν
205 αὐτίκα νῦν ἐθέλεις ἰέναι; .... σὺ δὲ χαῖρε καὶ ἔμπης.

Entre les deux moitiés de ce dernier vers, il faut évidemment suppléer une réponse muette d'Ulysse qui, par un geste de la tête ou de la main, confirme son irrévocable décision. Calypso poursuit : « Mais si ton cœur savait le comble de chagrins que le sort te réserve avant de débarquer à la terre natale, c'est ici, près de moi que tu voudrais rester pour garder ce palais (*geste de Calypso*) et devenir un dieu, quel que soit ton désir de revoir une épouse, vers laquelle tes vœux chaque jour te ramènent ».

205 αὐτίκα νῦν ἐθέλεις ἰέναι ; σὺ δὲ χαῖρε καὶ ἔμπης.
αἴ μὲν εἰδείης σῇσι φρεσὶν ὅσσα τοι αἶσα
κήδε' ἀναπλῆσαι, πρὶν πατρίδα γαῖαν ἱκέσθαι,
ἐνθάδε κ' αὖθι μένων σὺν ἐμοὶ τόδε δῶμα φυλάσσοις,
ἀθάνατός τ' εἴης ἱμειρόμενός περ ἰδέσθαι
210 σὴν ἄλοχον, τῆς αἰὲν ἐέλδεαι ἤματα πάντα.

C'est faute d'avoir noté le geste du vers 205 que H. Duentzer déclarait apocryphes les quatre vers suivants et croyait reconstituer le texte primitif en recousant la seconde moitié du vers 209 à la première moitié du vers 205 :

αὐτίκα νῦν ἐθέλεις ἴεναι, ἱμειρόμενός γε ἰδέσθαι
σὴν ἄλοχον...

« Naturellement, ajoute H. Duentzer, les vers 221-224 et 300-302 doivent tomber aussi » (1)...

En bien d'autres passages, il m'a semblé que l'on n'avait pas encore tiré de ces notations du geste toutes les indications qu'elles pourraient fournir, tant pour la compréhension plus exacte de certains mots que pour l'établissement critique ou la correction verbale du texte.

*
* *

Pour l'établissement du texte d'abord. Il est, au chant II de l'*Odyssée*, un vers que la plupart, ou plutôt l'unanimité,

(1) *Homerische Abhandlungen*, p. 416.

des éditeurs veulent aujourd'hui chasser comme indigne (1). C'est le vers 191 :

πρῆξαι δ' ἔμπης οὔ τι δυνήσεται εἵνεκα τῶνδε.

Ce vers, depuis un demi-siècle et plus, est noté d'infamie : ceux même de nos homérisants contemporains qui ont entrepris de reviser les arrêts audacieux du siècle défunt, même le grand réparateur des injustices odysséennes, Fr. Blass, dans ses *Interpolationen in der Odyssee*, et même M. Maurice Croiset, en son édition classique de l'*Odyssée*, acceptent comme définitive la condamnation de ce paria, qu'ils enferment entre crochets. En renvoyant à W. C. Kayser, Fr. Blass conclut avec lui : « On ne saurait douter que ce vers n'est pas authentique, *an der Unechtheit, ist kein Zweifel* ».

Cette condamnation semble l'une des plus justes de la critique homérique; car elle est longuement motivée par cinq ou six considérants, dont chacun est de poids :

1° Ce vers manque en plusieurs manuscrits.

2° Ce vers est rapporté différemment par les différents manuscrits qui nous le donnent ; la plupart ont le texte traditionnel,

πρῆξαι δ' ἔμπης οὔ τι δυνήσεται εἵνεκα τῶνδε,

mais quelques-uns corrigent :

πρῆξαι δ' ἔμπης οὔ τι δυνήσεται οἷος ἀπ' ἄλλων.

3° Ce vers est une imitation ou une réminiscence d'un vers de l'*Iliade*, I, 562 :

πρῆξαι δ' ἔμπης οὔ τι δυνήσεαι, ἀλλ' ἀπὸ θυμοῦ.

4° Cette imitation est si maladroite qu'en vérité elle est pour nous et qu'elle était déjà pour les Anciens à peu près incompréhensible ; car le début du vers, copié mot pour mot dans l'*Iliade*, est intelligible ; mais la fin, εἵνεκα τῶνδε, que l'interpolateur a tirée de son fonds, est si mauvaise que, dès l'antiquité, on la corrigeait en οἷος ἀπ' ἄλλων. D'ailleurs, texte traditionnel

(1) Cf. Hennings, *Homers Odyssee*, p. 75 ; Fr. Blass, *Die Interpolationen in der Odyssee*, p. 48 ; Ameis-Hentze, *Anhang*, I, p. 58.

ou correction, cette fin de vers n'est qu'un remplissage, où l'on a bourré tantôt l'une, tantôt l'autre de ces formules à peu près vides qui servaient aux aèdes ou aux rhapsodes à terminer tant bien que mal un vers de leur cru, par un dactyle et un spondée de sens parfaitement banal.

5° Ce vers, intercalé entre le vers 190 et le vers 192, gâte tout le passage ; il ruine en particulier l'opposition très nette que le texte vrai marquait très fortement, — nous dit-on, — entre les deux vers 190 et 192 :

Vers 190 : αὐτῷ μέν οἱ πρῶτον ἀνιηρέστερον ἔσται ·
Vers 192 : σοὶ δέ, γέρον, θωὴν ἐπιθήσομεν...

L'opposition entre αὐτῷ μέν et σοὶ δέ... est complètement ruinée —, nous dit-on —, si dans l'intervalle on introduit le δέ du *vers 191*, πρῆξαι δ' ἔμπης...

Parmi ces considérants, les trois premiers pouvaient avoir une grande valeur aux yeux des critiques du XIXe siècle qui, de revers, de pointe ou de taille, s'attaquaient bravement au texte homérique avec la ferme intention d'en enlever tout ce qu'ils pourraient. A l'expérience, les méthodes du XXe siècle ont dû se faire plus réservées : on a découvert que, si l'on supprimait de l'*Odyssée* tous les vers qui ne se trouvent pas dans tous les manuscrits ou qui varient quelque peu d'un manuscrit à l'autre, et tous ceux qui sont des imitations ou des réminiscences de l'*Iliade* (à moins qu'ils n'aient fourni eux-mêmes aux réminiscences ou aux imitations des chants que, dans l'*Iliade*, certains critiques appellent « odysséens »), il ne nous resterait au bout du compte qu'un poème mutilé, dont la moitié des épisodes deviendrait incompréhensible.

De même, le cinquième considérant est peut-être d'une époque révolue. Avant la publication de l'*Index homericus* d'A. Gehring (Leipzig, 1891), nos prédécesseurs n'avaient à leur disposition que les *Concordances* de Prendergast et de Dunbar, instruments excellents, mais incomplets, qui ne fournissaient pas la liste, par exemple, des μέν et des δέ dans les

vers homériques. On pouvait alors émettre des affirmations simples et définitives sur l'emploi de μέν et de δέ dans les deux poèmes et proclamer allégrement que notre vers 191 gâtait l'opposition si nette entre 190 et 192 : *er verdirbt den Gegensatz, er stört die Schärfe des Gegensatzes* ! pouvaient dire Ameis, Blass et Hennings, après Kayser et Nitzch.

Aujourd'hui, grâce à l'*Index* de Gehring, il est facile de mieux connaître ces oppositions homériques μέν..... δέ, ou μέν.... αὐτάρ, ou μέν... ἀλλά. On peut voir aussitôt que, si l'on appliquait partout la règle invoquée contre notre vers 191, c'est par vingtaines que disparaîtraient du texte odysséen des vers, non seulement clairs et utiles, mais indispensables. Il n'est pas douteux que, dans nombre de cas, ces oppositions se présentent dans la forme toute simple que l'on nous dit, — tels les vers 11-14 au chant I de l'*Odyssée* :

ἔνθ' ἄλλοι μὲν πάντες, ὅσοι φύγον αἰπὺν ὄλεθρον,
οἴκοι ἔσαν, πόλεμόν τε πεφευγότες ἠδὲ θάλασσαν·
τὸν δ' οἶον, νόστου κεχρημένον ἠδὲ γυναικός,
νύμφη πότνι' ἔρυκε Καλυψώ.....

Mais en ce même chant I, comment appliquer la règle aux vers 319-321 ? Athéna μὲν quitte Télémaque en prenant la forme d'un oiseau ; Télémaque δὲ se sent un nouveau courage ; mais un δέ subsidiaire s'interpose :

ἡ μὲν ἄρ' ὣς εἰποῦσ' ἀπέβη γλαυκῶπις Ἀθήνη
ὄρνις δ' ὡς ἀνοπαῖα διέπτατο· τῷ δ' ἐνὶ θυμῷ
θῆκε μένος...

Et dans ce même chant I (vers 360-365), que deviendrait l'opposition entre Pénélope quittant la salle et les prétendants qui y demeurent ?

ἡ μὲν θαμβήσασα πάλιν οἰκόνδε βεβήκει,

dit le vers 360, et le vers 365 reprend :

μνηστῆρες δ' ὁμάδησαν ἀνὰ μέγαρα σκιόεντα.

Mais dans l'intervalle, le vers 362 a un autre δέ qui ne disjoint pas, mais unit :

ἐς δ' ὑπερῷ' ἀναβᾶσα σὺν ἀμφιπόλοισι γυναιξί.

Autre exemple, au chant VII, vers 86-90 :

χάλκεοι μὲν γὰρ τοῖχοι ἐληλέατ' ἔνθα καὶ ἔνθα
ἐς μυχὸν ἐξ οὐδοῦ, περὶ δὲ θριγκὸς κυάνοιο ·
χρύσειαι δὲ θύραι πυκινὸν δόμον ἐντὸς ἔεργον ·
ἀργύρεοι δὲ σταθμοὶ ἐν οὐδῷ χαλκέῳ ἔσταν...

Deux énumérations aux chants VIII et X montrent mieux encore l'inanité de la fameuse règle. Au chant VIII, Ulysse oppose les gens intelligents de son espèce aux trop jolis garçons de l'espèce d'Euryale (vers 165-177) :

Ulysse l'avisé le toisa et lui dit : « Tu parles mal, mon hôte ! un maître fou, c'est toi ! Beauté, raison, bien dire, on voit qu'en un même homme, les dieux presque jamais ne mettent tous les charmes. *Tel* n'a reçu du ciel que médiocre figure ; mais ses discours le parent d'une telle beauté qu'il charme tous les yeux ! sa parole assurée, sa réserve polie le marquent dans la foule ; quand il va par les rues, c'est un dieu qu'on admire ! J'en sais *d'autres* qui sont d'une beauté divine, mais dont tous les discours font oublier la grâce... »

ἄλλος μὲν γὰρ εἶδος ἀκιδνότερος πέλει ἀνήρ,
ἀλλὰ θεὸς μορφὴν ἔπεσι στέφει · οἱ δέ τ' ἐς αὐτὸν
τερπόμενοι λεύσσουσιν · ὁ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύει
αἰδοῖ μειλιχίῃ, μετὰ δὲ πρέπει ἀγρομένοισιν,
ἐρχόμενον δ' ἀνὰ ἄστυ θεὸν ὥς εἰσορόωσιν ·
ἄλλος δ' αὖ εἶδος μὲν ἀλίγκιος ἀθανάτοισιν,
ἀλλ' οὔ οἱ χάρις ἀμφὶ περιστέφεται ἐπέεσσιν...

Au chant X, le poète tend le joli défilé des nymphes de Circé, comme un rideau pudique, au-devant des ébats amoureux de la déesse et du héros (vers 345-359) :

Quand elle eut prononcé et scellé le serment, je montai sur le lit somptueux de Circé. Pour tenir son logis, elle avait quatre

nymphes, nées des sources, des bois et des fleuves sacrés, qui coulent à la mer. L'une, aux fauteuils, mettait les plus beaux draps de pourpre,

Vers 352 : τάων ἡ μὲν ἔβαλλε θρόνοισ' ἔνι ῥήγεα καλά...,

la seconde approchait les tables en argent,

Vers 354 : ἡ δ' ἑτέρη προπάροιθε θρόνων ἐτίταινε τραπέζας...,

la troisième mêlait d'un vin au goût de miel,

Vers 356 : ἡ δὲ τρίτη κρητῆρι μελίφρονα οἶνον ἐκίρνα...,

la dernière apportait l'eau dans le grand trépied,

Vers 358 : ἡ δὲ τετάρτη ὕδωρ ἐφόρει...

Il est difficile d'imaginer une suite d'oppositions mieux marquées par μέν et δέ que dans ces vers 352, 354, 356 et 358 : pourrait-on néanmoins supprimer les vers 353, 355 et 357, parce que leurs δέ subsidiaires « rompent ces oppositions »?

τάων ἡ μὲν ἔβαλλε θρόνοισ' ἔνι ῥήγεα καλά,
πορφύρεα καθύπερθ', ὑπένερθε δὲ λῖθ' ὑπέβαλλεν ·
ἡ δ' ἑτέρη προπάροιθε θρόνων ἐτίταινε τραπέζας
ἀργυρέας, ἐπὶ δέ σφι τίθει χρύσεια κάνεια ·
ἡ δὲ τρίτη κρητῆρι μελίφρονα οἶνον ἐκίρνα
ἡδὺν ἐν ἀργυρέῳ, νέμε δὲ χρύσεια κύπελλα ·
ἡ δὲ τετάρτη ὕδωρ ἐφόρει καὶ πῦρ ἀνέκαιε
πολλὸν ὑπὸ τρίποδι μεγάλῳ · ἰαίνετο δ' ὕδωρ.

En réalité, il ne subsiste contre notre vers 191 qu'un grief, mais capital et qui pourrait légitimer la condamnation la plus sévère : c'est la banalité de la clausule εἵνεκα τῶνδε, à laquelle il est même difficile de trouver un sens précis. C'est probablement pour cette raison que, dès l'antiquité, on avait essayé la correction οἷος ἀπ' ἄλλων : ainsi corrigé, le vers restait banal; mais il devenait moins obscur et pouvait, tant bien que mal, s'allier aux vers qui le précèdent comme à ceux qui le suivent.

Nous sommes dans l'assemblée d'Ithaque (chant II, vers 1-156). Le vieil augure Halithersès vient de prendre la parole en faveur de Télémaque (vers 157-176). Eurymaque, l'un des pré-

tendants, lui répond (vers 177-207). C'est dans le discours d'Eurymaque que figure présentement notre vers 191. Avec la correction οἷος ἀπ' ἄλλων, voici ce que devient la suite de ce discours :

« Tu nous parles d'Ulysse ! répond Eurymaque à Halithersès. Il est mort, loin d'ici ! et que n'as-tu sombré en cette compagnie ! Tu te tairais enfin, l'interprète des dieux ! sans plus surexciter Télémaque en sa rage !... Rentre chez toi ! va voir s'il t'a fait son cadeau ! mais retiens bien ce mot qui, lui, s'accomplira : si ta vieille sagesse et tes doctes propos, détournant ce mineur, le rendent intraitable, c'est à lui tout d'abord qu'il en cuira le plus ! *pense-t-il réussir jamais à lui tout seul*?

πρῆξαι δ'ἔμπης οὔ τι δυνήσεται οἷος ἀπ' ἄλλων.

Mais toi aussi, vieillard, par une bonne amende, nous briserons ton cœur : payer, cruel chagrin ! »

Malheureusement, le texte traditionnel est εἵνεκα τῶνδε, et tous les éditeurs modernes gardent ce texte, soit qu'ils admettent l'authenticité du vers, soit plutôt qu'ils y voient une interpolation. C'est donc cet εἵνεκα τῶνδε qu'il s'agit de comprendre.

Pour les uns, τῶνδε est un pluriel masculin qui désigne des êtres présents à l'assemblée d'Ithaque. Il faut traduire alors : « *Pense-t-il réussir jamais grâce à ces gens* ? » ou bien : « *Pense-t-il réussir jamais avec ces gens* ? »

Dans le premier cas, Eurymaque désignerait du geste le groupe des partisans de Télémaque autour d'Halithersès, οἱ περὶ Ἁλιθέρσην. Dans le second cas, il désignerait le groupe adverse, la foule des prétendants que, par un geste analogue, Halithersès avait déjà désignés au peuple, quand il disait aux vers 161-166 : « Écoutez, gens d'Ithaque ! j'ai deux mots à vous dire. Mais c'est aux prétendants surtout que je m'adresse : sur eux, je vois venir la houle du désastre. Ce n'est plus pour longtemps, sachez-le bien, qu'Ulysse est séparé des siens : il est déjà tout près, plantant à *cette* bande et le meurtre et la mort »,

ἐγγὺς ἐὼν τοίσδεσσι φόνον καὶ κῆρα φύτευει
πάντεσσι...

Mais dans le discours d'Halithersès, le τοίσδεσσι du vers 165 ne saurait être ambigu : il est annoncé et préparé par le μνηστῆρσιν du vers 162. Dans le discours d'Eurymaque au contraire, rien ne nous renvoie à ces prétendants, — et rien non plus à un groupe des partisans de Télémaque, dont Eurymaque lui-même ignore la présence, car le seul Halithersès a pris la parole, et il ne l'a prise qu'en sa qualité d'augure et comme au nom des dieux : Mentor ne viendra qu'ensuite parler au nom des partisans de Télémaque (vers 229-241).

Aussi les meilleurs de nos traducteurs d'Homère, Mme Dacier autrefois, M. Maurice Croiset aujourd'hui, voient-ils plus volontiers dans cet εἵνεκα τῶνδε un neutre pluriel : « à cause de ces choses ». Eurymaque dirait à Halithersès : « Ce ne sont pas les choses que tu viens de nous dire qui pourront assurer le succès de Télémaque ».

A l'appui de cette traduction, on pourrait alléguer le second vers du discours d'Halithersès :

Vers 162 : μνηστῆρσιν δὲ μάλιστα πιφαυσκόμενος τάδε εἴρω.

« Mais c'est aux prétendants surtout que je m'adresse, en vous disant cela. » Le τάδε d'Halithersès deviendrait le τῶνδε d'Eurymaque...

Par un double malheur néanmoins, trente vers interposés entre ce τάδε du vers 162 et notre τῶνδε du vers 191 rendraient l'expression terriblement obscure, — ce qui est tout juste le contraire d'une tournure homérique, — et la banalité du vers justifierait encore son expulsion. C'est pourquoi les partisans de ce neutre pluriel se prononcent si délibérément pour l'athétèse...

Il suffirait peut-être d'un geste pour rendre à ce vers 191 une clarté et une vigueur tout homériques. Au début de son discours, Halithersès avait parlé des prétendants qu'il désignait, dans la suite, par les mots τοίσδεσσι, οἵδε, etc.; au début

de son discours, Eurymaque parle d'autres personnages qui viennent de prendre en cette assemblée d'Ithaque le rôle prépondérant; ce sont eux qu'il désigne semblablement par τῶνδε.

Dans la première moitié de cette assemblée, en effet, du vers 1 au vers 145, Télémaque et les prétendants étaient seuls à accaparer l'attention du public : un discours du vieil Aigyptios (vers 10-34) avait traduit la curiosité de la foule ; puis Télémaque avait exposé ses doléances ; un discours d'Antinoos traduisait ensuite les sentiments des prétendants ; une réplique de Télémaque (vers 130-145) terminait cette première scène... Alors entrent au jeu les nouveaux personnages :

(Vers 147-160) : Télémaque parlait. Deux aigles, envoyés par Zeus à la grand' voix, arrivaient en plongeant du haut de la montagne. D'abord, au fil du vent, ils s'en venaient, volant côte à côte, et tous deux planaient à grandes ailes. Mais bientôt, dominant les cris de l'agora, ils tournèrent sur place à coups d'ailes pressés et leurs regards, pointés sur les têtes de tous, semblaient darder la mort ; puis, se griffant la tête et le col de leurs serres, ils filèrent à droite, au dessus des maisons, et coupèrent la ville... Les yeux de tous suivaient le terrible présage ; les cœurs se demandaient quelle en serait la suite. Alors, pour le leur dire, un héros se leva, le vieil Halithersès, un des fils de Mastor : des hommes de son temps, nul n'était plus habile à savoir les oiseaux et prédire le sort...

Et le discours d'Halithersès (vers 161-176) n'est que l'explication du terrible présage. Aussi, quand Eurymaque lui répond (vers 178), ses premiers mots sont contre le devin et contre les oiseaux, contre les instruments et contre l'interprète du présage :

« Vieillard, rentre chez toi ! va prédire en famille ! et tâche de songer aux risques de tes proches ! Ici, mes prophéties valent cent fois les tiennes ! Des oiseaux ?... que de vols sous les feux du soleil !... sont-ce tous des présages ?

ὄρνιθες δέ τε πολλοὶ ὑπ' αὐγὰς ἠελίοιο
φοιτῶσ', οὐ δέ τε πάντες ἐναίσιμοι...

Tu nous parles d'Ulysse, continue Eurymaque : il est mort loin

d'ici ! et que n'as-tu sombré en cette compagnie ! tu te tairais enfin, l'interprète des dieux ! sans plus surexciter Télémaque en sa rage ! rentre chez toi ! va voir s'il t'a fait ton cadeau ! Mais retiens bien ce mot qui, lui, s'accomplira : si ta vieille sagesse et tes doctes propos, détournant ce mineur, le rendent intraitable, c'est à lui tout d'abord qu'il en cuira le plus ! il peut, pour réussir, compter sur ces oiseaux !...

πρῆξαι δ' ἔμπης οὔ τι δυνήσεται εἵνεκα τῶνδε.

Et, du geste, Eurymaque montre les aigles qui disparaissent à l'horizon.

Telle est l'interprétation de τῶνδε que rend nécessaire, je crois, la comparaison avec deux autres passages de la même *Odyssée*, dans le même *Voyage de Télémaque*.

Au moment où Pisistrate et Télémaque prennent à Sparte congé de Ménélas et d'Hélène, le récit d'un pareil présage contient le même mot. C'est au vers 174 du chant XV :

ὡς ὅδε χῆν' ἥρπαξ' ἀτιταλλομένην ἐνὶ οἴκῳ
ἐλθὼν ἐξ ὄρεος...

« Celui-ci », ὅδε, — sans substantif — désigne l'aigle du présage que les dieux viennent d'envoyer.

Car Ménélas a fait à Télémaque ses vœux de bon voyage (vers 150-153) ; Télémaque (vers 154-160) l'a remercié ; alors (vers 160-177) :

Il parlait ; à sa droite, un oiseau s'envola, un aigle qui tenait, toute blanche en ses serres, une oie privée énorme, enlevée de la cour ; avec des cris, servants et femmes le chassaient. Il passa près du char et fila par la droite en avant des chevaux. Cette vue mit la joie et l'espoir dans les cœurs, et le fils de Nestor, Pisistrate, reprit le premier la parole : « Pour qui donc, Ménélas, ô nourrisson de Zeus, ô meneur des guerriers, le ciel nous envoie-t-il ce présage ? réponds ! c'est pour nous ou pour toi ? ».

ἦ νῶιν τόδ' ἔφηνε θεὸς τέρας ἠὲ σοὶ αὐτῷ ;

Il dit, et Ménélas cherchait, le bon guerrier, quelle sage réponse il pourrait bien lui faire. Drapée dans son péplos, Hélène fut plus

prompte : « Écoutez-moi ! dit-elle. Voici la prophétie qu'un dieu me met au cœur et qui s'accomplira. Pour enlever notre oie, nourrie à la maison, vous avez vu cet aigle venir de la montagne, son berceau et son nid,

ὡς ὅδε χῆν' ἥρπαξ' ἀτιταλλομένην ἐνὶ οἴκῳ.

Après bien des malheurs et bien des aventures, c'est tout pareillement qu'Ulysse rentrera chez lui pour se venger.... »

Un geste d'Hélène — ou de l'aède —, montrant dans le ciel l'aigle qui s'enfuit, fait sans peine comprendre ce que désigne cet ὅδε que n'accompagne aucun substantif.

Tout pareillement, au chant III, c'est un geste de l'aède qui expliquait, en des circonstances toutes pareilles, une pareil ὅδε dans la bouche de Nestor.

C'est au vers 377 du chant III : on est sur la plage de Pylos, où Télémaque est arrivé, conduit par Athéna. Il a pris part avec elle au sacrifice en l'honneur de Posidon. Mais, le soir est venu : laissant Télémaque aux soins de Nestor, la déesse vient de disparaître, changée en une orfraie. Et voici les vers 371-379 :

A ces mots, l'Athéna aux yeux pers disparut, changée en une orfraie. Le trouble s'empara de toute l'assistance. Étonné d'avoir vu de ses yeux le prodige, Nestor avait saisi la main de Télémaque et lui disait tout droit : « J'ai confiance, ami ! tu seras brave et fort, puisque, si jeune encore, les dieux à tes côtés viennent pour te conduire. De tous les habitants des palais de l'Olympe, ce n'est là sûrement personne autre, crois-moi,

οὐ μέν γάρ τις ὅδ' ἄλλος Ὀλύμπια δώματ' ἐχόντων

que la fille de Zeus, la déesse de gloire, cette Tritogénie, etc. »

Il me semble inutile d'insister sur le parallélisme complet de ces trois épisodes. Dans les discours de Nestor et d'Hélène, ces ὅδε sont aussi peu compréhensibles que notre τῶνδε dans le discours d'Eurymaque, si l'on ne rétablit pas le geste par lequel Hélène et Nestor montrent la région du ciel où le présage vient de s'enfuir. Rétablissons pareillement le geste d'Eurymaque, et nous n'aurons plus aucune raison de suspecter ni de

corriger ce vers 191 du chant II, qui, de tous points, redevient utile et excellent.

*
* *

Par contre, il est un passage de l'*Odyssée*, où la notation du geste entraînerait, je crois, la correction d'un mot. C'est au vers 97 du chant IV :

ὧν ὄφελον τριτάτην περ ἔχων ἐν δώμασι μοῖραν...

Dans tout le texte odysséen, il n'est guère qu'un vers (et nous allons le discuter aussi) qui ait fait couler autant d'encre : une dissertation suffirait à peine à exposer les opinions et corrections diverses que, depuis un siècle, ont proposées pour ce passage Bergk, Bekker, Fick, Wilamowitz-Moellendorff, Seeck, Hennings, Nauck, Friedländer, Kammer, Zechmeister, Lehrs, Bischoff, Kayser-Fæsi, Schmid, van Herwerden, Merry, Butcher, Agar et quelques autres, sans parler des éditeurs et traducteurs (1). Non seulement tous ont longuement discuté le sens de ce vers; mais encore quelques-uns en ont tiré des conclusions décisives sur la teneur primitive et les sources du poème odysséen... Nous chercherons seulement à comprendre les mots.

Télémaque et Pisistrate viennent d'arriver chez le blond Ménélas : ils se sont baignés ; ils ont changé de vêtements; ils se sont mis à table; ils ont mangé à leur faim (vers 1-68 du chant IV) :

(Vers 68-96). Quand on eut satisfait la soif et l'appétit, Télémaque, pour n'être entendu d'aucun autre, dit en penchant le front vers le fils de Nestor : « Vois donc, fils de Nestor, cher ami de mon cœur! sous ces plafonds sonores, vois ces éclairs de l'or, de l'électron, du bronze, de l'argent, de l'ivoire ! Zeus a-t-il aussi beau dans sa cour de l'Olympe? quelle réunion d'indicibles merveilles! cette vue me confond ! »

(1) Voir le résumé dans Hennings, *Homers Odyssee*, p. 89, ou dans Ameis-Hentze, *Anhang*, I, p. 100-101 ; cf. Agar, *Homerica*, p. 46-48.

Il parlait; mais le blond Ménélas entendit et, se tournant vers eux, leur dit ces mots ailés : « Chers enfants, Zeus n'a pas de rival ici-bas! Chez lui, rien n'est mortel, ni maisons ni richesses! Est-il un autre humain que ses biens me pourraient égaler? je l'ignore. Mais qu'il m'en a coûté de maux et d'aventures pour ramener mes vaisseaux pleins après sept ans! que de courses! je fus en Chypre, en Phénicie, chez les Égyptiens, les Arabes, les Nègres, et les Sidoniens, et dans cette Libye où les agneaux viennent au jour avec des cornes, où, du prince au berger, tout le monde a son saoul de fromage, de viande et de laitage frais; les bêtes tous les jours y viennent à la traite, car, trois fois dans l'année, les brebis mettent bas. C'est pendant qu'en ces mers j'allais de port en port, faisant mon plein de vivres, que l'autre, surgissant de l'ombre, me tuait mon frère, ah! trahison d'une femme perdue! Non, je n'ai plus de joie à régner sur ces biens,

ὡς οὔ τοι χαίρων τοῖσδε κτεάτεσσι ἀνάσσω.

(Et Ménélas montre du geste toutes *ces* richesses qu'admirait Télémaque. Il continue :)

« Vos pères, quels qu'ils soient, ont dû vous le conter! que de maux j'ai soufferts! quel foyer j'ai perdu, peuplé d'êtres si chers, avec une si grande et si belle opulence! »

Et nous voici au vers 97 :

95 ....ἐπεὶ μάλα πολλὰ πάθον, καὶ ἀπώλεσα οἶκον
εὖ μάλα ναιετάοντα, κεχανδότα πολλὰ καὶ ἐσθλά
ὧν ὄφελον τριτάτην περ ἔχων ἐν δώμασι μοῖραν
ναίειν, οἱ δ' ἄνδρες σόοι ἔμμεναι οἳ τότ' ὄλοντο
Τροίῃ ἐν εὐρείῃ ἑκὰς Ἄργεος ἱπποβότοιο...

Dans le texte présent, il ne saurait être douteux que le vers 97 est la continuation grammaticale du vers 96 et que le relatif ὧν se rapporte à πολλὰ καὶ ἐσθλά. Il faudrait donc traduire : « Que de maux j'ai soufferts! quel foyer j'ai perdu, peuplé d'êtres si chers, avec une si grande et si belle opulence, *dont* les dieux auraient dû ne me laisser qu'un tiers, avec cette demeure, pourvu qu'ils fussent là, sains et saufs, les héros

qui sont allés tomber dans la plaine de Troie, si loin de notre Argos, de ses prés d'élevage! »

A première lecture, on est arrêté par l'incohérence de ce vœu : Ménélas a perdu son frère, et les fidèles de son frère, et le foyer de Mycènes avec toutes les richesses ancestrales; comment peut-il émettre le regret que le ciel ne lui ait point laissé un tiers au moins de ces richesses, sous la condition que vécussent encore tous les héros tombés dans la plaine de Troie?... Depuis l'antiquité jusqu'à nous, cette incohérence a paru inadmissible aux scholiastes, commentateurs et éditeurs, qui ont proposé plusieurs corrections ou remèdes.

La majorité des Anciens et des Modernes voudrait couper la phrase à la fin du vers 96 et voir dans les richesses du vers 97, non pas celles d'Agamemnon à Mycènes, mais celles de Ménélas à Sparte. Dès l'antiquité, un éditeur postalexandrin avait fait en ce sens une correction que nous fournit l'un des manuscrits recensés par Molhuysen et que plusieurs éditeurs modernes ont reproduite (1) : au lieu de πολλὰ καὶ ἐσθλὰ ὧν..., il faudrait lire πολλὰ καὶ ἐσθλὰ · ὧς... Entre les richesses d'Agamemnon et le vœu de Ménélas, le lien serait coupé. Mais il serait impossible alors de dire au juste ce que souhaite Ménélas. « Plût au ciel que n'ayant qu'un tiers... » ; un tiers de quoi?...

Parmi les Modernes, l'opinion qui prévaut est que Ménélas, au vers 97, comme au vers 93, ne peut parler, que de ses propres richesses, de celles qu'il montre du doigt à Télémaque, τοῖσδε κτεάτεσσι : donc il faut supprimer ou du texte ou de la pensée (2) les trois vers 94-96 et lire comme si le texte n'avait jamais porté que

93 ὧς οὔ τοι χαίρων τοῖσδε κτεάτεσσι ἀνάσσω,
97 ὧν ὄφελον τριτάτην περ ἔχων ἐν δώμασι μοῖραν
ναίειν

(1) P. C. Molhuysen, *De tribus Homeri Odysseae Codicibus antiquissimis*, p. 45.

(2) Cf. Ch. Hennings, *Homers Odyssee*, p. 89 : Die Verse 94-96 unterbrechen den Zusammenhang und sind schon von Bekker getilgt. Kammer (Die Einheit der O., p. 438) stellt v. 93 hinter 96 um und versteht unter οἶκον das Haus des

Tout devient clair : « Ah! je n'ai plus de joie à régner sur ces biens, dont les dieux n'auraient dû ne me laisser qu'un tiers pourvu que..... » Mais cette clarté s'achète un peu cher : supprimer de la pensée, sans les biffer du texte, trois vers gênants est un procédé inadmissible ; et biffer du texte trois vers gênants est d'une critique un peu trop libre. Une scholie doit ici nous mettre en garde ; ils nous disent au sujet du vers 99 : « Certains suppriment ce vers ὀβελίζουσι τινὲς τὸν στίχον, en le disant superflu, λέγοντες αὐτὸν εἶναι περιττόν. Pourtant, dans les *Mémoires* d'Aristarque, on ne trouve rien là-dessus, διὰ μέντοι τῶν Ἀρισταρχείων Ὑπομνημάτων οὐδὲν φέρεται περὶ τοῦ ἔπους. »

Il semble donc qu'Aristarque n'avait rien trouvé à corriger ni à supprimer en ce passage ; c'est un grammairien postérieur qui voulut athétiser le vers 99 : pourquoi? Une raison toute simple s'offrait : ce vers 99

Τροίῃ ἐν εὐρείῃ ἑκὰς Ἄργεος ἱπποβότοιο

semblait être fait de deux hémistiches que l'on rencontrait fréquemment ailleurs (*Odyssée*, V, 307 ; *Iliade*, IX, 246),

Τροίῃ ἐν εὐρείῃ χάριν Ἀτρείδῃσι φέροντες...
φθίσθαι ἐνὶ Τροίῃ ἑκὰς Ἄργεος ἱπποβότοιο.

Ce vers 99 pouvait donc paraître superflu, en surnombre, εἶναι περιττόν, comme tant d'autres vers qu'inséraient en leurs éditions πολύστιχοι les éditeurs d'*Iliades* ou d'*Odyssées* « revues et augmentées ». — « Mais ce vers n'est pas inutile, répliquaient certains autres ; il sert à orienter la conversation vers Ulysse en passant par les héros disparus en Troade, πιθανῶς

Agamemnon. Dann scheint zwar alles in Ordnung zu sein ; aber wenn man genauer zusieht, ist es doch wohl nicht so..... Der Zusammenhang der Stelle wird auch durch die Umstellung von 94-96 hinter 92 nicht gesund. Friedländer hat vermutet dass die 3 jetzt dazwischen stehenden Verse der zurückgebliebene Rest einer anderen Recension seien, in welcher Menelaos geklagt habe dass während seiner Abwesenheit ungetreue Diener sein Hauswesen vernachlässigt und viele Habe veruntreut hätten, und Seeck versteigt sich auch hier zu der Hypothese dass diese andere Recension einer ganz anderen « Quelle » angehört habe.

ἵνα καὶ ἀφορμὴν ἔχῃ ὁ λόγος ἐπὶ τὴν Ὀδυσσέος μνήμην καταντῆσαι. »
Nous ne savons pas la réponse des partisans de l'athétèse ; mais on n'en peut guère imaginer qu'une ; c'est que la suppression du vers 99 rendait moins choquante, sans toutefois la faire disparaître, l'incohérence des vers 94-98 : « Vos pères, quels qu'ils soient, ont dû vous le conter ! que de maux j'ai soufferts ! quel foyer j'ai perdu, peuplé d'êtres si chers, avec une si grande et si belle opulence, dont les dieux auraient dû ne me laisser qu'un tiers pourvu qu'ils fussent là, sains et saufs, les héros tombés en cette affaire » ; les trois derniers mots du vers 98 οἳ τότ' ὄλοντο devraient s'entendre alors des victimes d'Égisthe et de Clymnestre. Sans être parfaitement clair, le vœu de Ménélas devenait alors moins incompréhensible.

Mais la seule chose qui soit certaine, c'est qu'Aristarque n'avait pas jugé utile cette correction ni toute autre correction ou suppression : il avait donc sous les yeux un texte qui lui semblait clair et bien en place.

Aux temps alexandrins, les représentations et la tradition des rhapsodes subsistaient encore. Est-il trop audacieux de penser qu'Aristarque avait sous les yeux un texte « plus rhapsodique », si l'on peut dire, lequel se perdit à mesure que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, cessant d'être des œuvres de théâtre, ne devinrent que des livres d'étude et de bibliothèque ? Or, tout le passage s'éclaire et s'arrange, si, au début du vers 97, on corrige ὧν en τῶνδ' :

τῶν δ' ὄφελον τριτάτην περ ἔχων ἐν δώμασι μοῖραν
ναίειν, οἱ δ'ἄνδρες σόοι etc.

« Plût au ciel que n'ayant qu'un tiers de *ces* richesses ! », s'écrierait Ménélas, en embrassant du geste tout ce luxe, τοῖσδε κτεάτεσσι, qui émerveillait Télémaque. Et voici ce que deviendrait l'ensemble du passage :

(Vers 94-100) : « Ah ! je n'ai plus de joie à régner sur *ces* biens (*geste de Ménélas, montrant les ors, les bronzes, les ivoires, les électrons et les argents de son palais*). Vos pères, quels

qu'ils soient, ont dû vous le conter : que de maux j'ai soufferts ! quel foyer j'ai perdu peuplé d'êtres si chers, avec une si grande et si belle opulence ! Plût au ciel que, n'ayant qu'un tiers de *ces* richesses (*même geste de Ménélas*), j'eusse vécu chez moi et qu'ils fussent en vie tous les héros tombés dans la plaine de Troie, si loin de notre Argos, de nos prés d'élevage ! Sur eux tous, que de fois, assis en ce palais, je pleure et me lamente !... etc. ».

*
* *

Il est deux autres vers de l'*Odyssée* que, depuis l'antiquité jusqu'à nous, les commentateurs ont toujours remis à l'étude ou en discussion (1). Ils sont reproduits deux fois dans le texte actuel, au chant I (277-279) et au chant II (196-197) :

οἱ δὲ γάμον τεύξουσι καὶ ἀρτυνέουσιν ἔεδνα
πολλὰ μάλ' ὅσσα ἔοικε φίλης ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι.

Faut-il, comme certains le veulent (2), les expulser du chant I et ne les conserver qu'au chant II? est-ce au contraire dans le chant II qu'il faut les condamner ? ou doit-on les considérer comme une de ces répétitions familières aux premiers auteurs et agréables, semble-t-il, aux premiers auditeurs des poèmes homériques?.. Tâchons d'abord de les comprendre.

Dès l'antiquité, le second de ces vers ne semblait pas très clair aux homérisants de métier : Rhianos le supprimait de son édition, nous disent les scholies (3). Certains éditeurs modernes (4) imitent Rhianos ; d'autres inclinent vers la même solution, en trouvant « peu satisfaisante l'interprétation qui semble exigée par la suite des idées (5) ».

« L'interprétation, exigée par la suite des idées », varie suivant la manière dont on traduit les vers précédents.

(1) Cf. Ameis-Hentze, *Anhang*, I, p. 32-35.
(2) Cf. Ameis-Hentze : cf. F. Blass, *die Interpolationen*, p. 36 et 49.
(3) Οὗτος δὲ ὁ στίχος ἐν τῇ κατὰ Ῥιανὸν οὐκ ἦν.
(4) Cf. Ludwich, I, p. 14 ; Hennings, *Homers Odyssee*, p. 63.
(5) Cf. M. Croiset, l'*Odyssée, principaux Chants*, 69 ; Ameis-Hentze, I, p. 24.

Au chant I, c'est Athéna qui, sous les traits de Mentès, le roi des Taphiens, s'adresse à Télémaque :

(Vers 253-278) : « Combien Ulysse absent te met dans la détresse ! comme ses mains sauraient mater leur impudence, à tous ces prétendants ! Je le vois aujourd'hui rentrant en ce logis, debout au premier seuil, casque en tête, bouclier et deux piques en mains, tel qu'en notre maison, il m'apparut jadis pour la première fois ! ah ! le joyeux buveur !.. Il revenait d'Éphyre : là-bas aussi un jour, il s'en était allé, à bord de son croiseur, demander à Ilos, le fils de Merméros, l'homicide poison dont il voulait tremper les bronzes de ses flèches ; l'autre avait refusé, alléguant les rigueurs des dieux toujours vivants ! Mon père aimait le tien à la fureur ; il l'en fournit ! Tel qu'alors je le vis, s'il rentrait, cet Ulysse, parler aux prétendants, tous auraient la vie courte et des noces amères ! Mais laissons aux genoux des dieux cet avenir ! ce palais verra-t-il son retour, sa vengeance ou leur impunité ?... Je ne sais. Aujourd'hui, je t'invite à chercher comment tu renverras d'ici les prétendants. Tâchons de nous entendre ; à mes discours, rends-toi : convoque dès demain l'assemblée achéenne, et fais-leur ton invite, en attestant les dieux devant tous les héros ! Somme-les de rentrer chacun sur son domaine ; ta mère, si son cœur l'incline au mariage, rentrera chez son père ; il a dans son palais de quoi la recevoir ; ils y feront la noce avec tous les cadeaux, qui se doivent toujours au départ d'une fille... »

Je donne, pour l'instant, cette traduction approximative des vers 277-278, parce qu'elle ne préjuge rien entre les diverses interprétations proposées.

Au chant II, c'est l'un des prétendants, Eurymaque, qui parle dans l'assemblée d'Ithaque, et les deux vers 196-197 sont la continuation de ce même discours, dans lequel nous avons déjà rencontré le vers 191 :

πρῆξαι δ'ἔμπης οὔ τι δυνήσεται εἵνεκα τῶνδε.

Les critiques du XIXe siècle, qui voulaient biffer ce vers 191, en retranchaient volontiers le vers 197 aussi (1).

(1) Ameis-Hentze, I, p. 53 ; cf. F. Blass, *die Interpolationen*, p. 49-50 : « Ich lasse die Frage *in suspenso* ».

(Vers 191-202) : « Il peut, pour réussir, compter sur ces oiseaux ! Et toi aussi, vieillard, par une bonne amende, nous briserons ton cœur : payer ! cruel chagrin ! .. Mais ici, devant tous, je veux à Télémaque donner un bon conseil : c'est qu'il renvoie sa mère au manoir paternel ! ils y feront la noce, avec tous les cadeaux qui se doivent toujours au départ d'une fille. C'est alors seulement que nos fils d'Achaïe quitteront, croyez-m'en, l'irritante poursuite. Nous ne craignons personne, oh ! personne ! et, malgré le flot de ses discours, encor moins Télémaque ! »

Suivant le sens que l'on donne à οἱ δέ, il faut en ce passage donner à presque tous les autres mots une valeur différente.

A. — Pour les uns, οἱ δέ doit grammaticalement se rapporter aux gens de ce manoir paternel, dont parlait le vers précédent (1). Ce sont donc les père et mère de Pénélope qui fourniront au mariage de leur fille et qui feront tous les cadeaux dont les parents, d'ordinaire, accompagnent le départ des jeunes mariées : γάμον signifierait alors l'ensemble des fêtes et cérémonies du mariage ; ἔεδνα se traduirait assez exactement, en français d'aujourd'hui, par *dot*.

B. — Pour les autres, οἱ δὲ seraient les prétendants (2). Il vaudrait mieux alors écrire οἵδε, et telle devait être l'orthographe de l'éditeur ancien dont les scholies nous rapportent le commentaire οὗτοι οἱ μνηστῆρες, *ceux-ci* (geste de l'orateur, montrant les prétendants) : γάμον signifierait alors le seul festin du mariage, et ἔεδνα, le prix dont le fiancé achetait sa femme à ses beaux-parents.

L'une et l'autre de ces deux interprétations ne vont pas sans quelques difficultés.

Les partisans de la première (3) reconnaissent eux-mêmes

(1) Cf. *Schol.* du chant I, vers 277 : συνεκδοδικῶς οἱ περὶ τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα Ἀστεροδίαν · ἀδελφοὶ δὲ αὐτῆς Πολύμηλος, Δαμάσικλος καὶ Λαοδίκη. Cf. Eustath., 1417, 6-8.

(2) Cf. *Schol.* du chant II, vers 196 : οὗτοι οἱ μνηστῆρες, οἱ ἐν τῷ δώματι τοῦ πατρός.... καὶ εὐτρεπίσουσιν ἔεδνα ὅσα δεῖ ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ παιδὶ δίδοσθαι παρὰ τῶν γαμούντων · [ἔεδνα γὰρ] τὰ παρὰ τοῦ νυμφίου, γαμήλια δὲ τὰ παρὰ τοῦ πατρὸς τῆς νύμφης διδόμενα ἤγουν τὰ ἐξώπροικα.

(3) Cf. Ameis-Hentze, I, p. 24, en note : Die ἔεδνα sind die Geschenke des

que jamais ἕεδνα n'a le sens de *dot* dans le reste des poèmes homériques : toujours, il signifie et, partout ailleurs, il ne signifie que le prix d'achat dont le fiancé paie sa femme.

Le mot se trouve trois fois dans l'*Iliade*. Il ne saurait y prêter à conteste ; ce sont toujours des achats de fiancées par leurs maris, lesquels « fournissent » d'immenses ἕεδνα :

XVI, 178 : ὅς ῥ' ἀναφανδὸν ὄπυιε, πορὼν ἀπερείσια ἕδνα...
XVI, 189-190 : τὴν μὲν Ἐχεκλῆος κρατερὸν γένος Ἀκτορίδαο
ἠγάγετο πρὸς δώματ', ἐπεὶ πόρε μυρία ἕδνα...
XXII, 471-472 : ἠγάγεθ' Ἕκτωρ
ἐκ δόμου Ἠετίωνος, ἐπεὶ πόρε μυρία ἕδνα...

De même, dans les neuf passages de l'*Odyssée*, où le mot se rencontre (sans parler des deux passages aux chants I et II, dont nous nous occupons ici), il s'agit toujours de prétendants qui ont fourni, fournissent ou fourniront les ἕεδνα :

XI, 117 et XIII, 378 : μνωμένοι ἀντιθέην ἄλοχον καὶ ἕδνα δίδοντες...
XI, 282 : γῆμεν ἐὸν διὰ κάλλος, ἐπεὶ πόρε μυρία ἕδνα...
XIX, 529 : μνᾶται ἐνὶ μεγάροισι, πόρων ἀπερείσια ἕδνα...

Tantôt, c'est comme une vente de gré à gré, dont le père fixe le prix : ὥς κ' αὐτὸς ἐεδνώσαιτο θύγατρα, dit le vers 53 du chant II. Tantôt, c'est entre les prétendants comme une sorte de concours où chacun renchérit, une vente à l'enchère, (XVI, 390-391 ; XXI, 160-161) :

....ἐκ μεγάροιο ἕκαστος
μνάσθω ἐέδνοισιν διζήμενος....

et le plus offrant l'emporte,

VI, 159 : ὅς κέ σ' ἐέδνοισι βρίσας οἴκόνδ' ἀγάγηται....,
XV, 17-18 : Εὐρυμάχῳ γήμασθαι · ὁ γὰρ περιβάλλει ἅπαντας
μνηστῆρας δώροισι καὶ ἐξώφελλεν ἕεδνα,

Bräutigams an den Vater der Braut. Hier aber müssen, entgegen dem homerischen Gebrauch, die ἕεδνα von einer Mitgift verstanden sein, welche die Eltern der Tochter bei der Verheiratung mitgeben : ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι eigentlich *bei einem Kinde*, d. i. bei der Verheiratung der Kinder von den Eltern mitgegeben werden. Cf. Hennings, *Homers Odyssee*, p. 63.

Le père touche le prix de sa fille et le garde, quitte à le rembouser si la fille se fait renvoyer pour sa mauvaise conduite : Héphaestos menace de garder Arès et Aphrodite sous les chaînes, « tant que notre beau-père ne m'aura pas rendu jusqu'au dernier les dons, que je lui consignai pour sa chienne de fille : la fille était jolie, mais trop dévergondée ! »

VIII, 318-320 : εἰς ὅ κέ μοι μάλα πάντα πατὴρ ἀποδῷσιν ἔεδνα
ὅσσα οἱ ἐγγυάλιξα κυνώπιδος εἵνεκα κούρης,
οὕνεκά οἱ καλὴ θυγάτηρ, ἀτὰρ οὐκ ἐχέθυμος.

Il arrivait parfois que le père donnât sa fille sans en réclamer le prix, ἀνάεδνον. Othryoneus était venu demander à Priam la main de Cassandre « gratis », mais en promettant de payer par un exploit (*Iliade*, XIII, 365-366) :

ἤτεε δὲ Πριάμοιο θυγατρῶν εἶδος ἀρίστην,
Κασσάνδρην, ἀνάεδνον, ὑπέσχετο δὲ μέγα ἔργον....

Cet exploit, c'était tout simplement l'expulsion des Achéens de la Troade :

ἐκ Τροίης ἀέκοντας ἀπωσέμεν υἷας Ἀχαιῶν.

C'étaient donc les Achéens qui, au bout du compte, « feraient le prix » de ce mariage ; ils en seraient les ἐεδνωταί, comme dit Idoménée en raillant Othryoneus qu'il vient d'abattre et dont il veut ramener le cadavre aux vaisseaux (vers 381-382) :

ἀλλ' ἕπευ ὄφρ' ἐπὶ νηυσὶ συνώμεθα ποντοπόροισιν
ἀμφὶ γάμῳ, ἐπεὶ οὔ τοι ἐεδνωταὶ κακοί εἰμεν.

Il arrivait aussi que pour s'attacher un gendre de valeur, le père, non seulement n'exigeât pas le prix d'usage, mais encore fournît à l'établissement du jeune ménage ou même fît une riche donation à la fiancée ou à l'époux. Alkinoos, pour conserver Ulysse, lui donnerait, avec sa fille, et maison et richesses (*Odyssée*, VII, 313-314) :

παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γάμβρος καλέεσθαι
αὖθι μένων · οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην....

Le Crétois, dont Ulysse invente l'histoire au chant XIV

n'avait eu qu'un maigre héritage; mais sa valeur l'avait fait le gendre de riches propriétaires (vers 211) :

ἠγαγόμην δὲ γυναῖκα πολυκλήρων ἀνθρώπων
εἵνεκ' ἐμῆς ἀρετῆς....

Quand Agamemnon offre à Achille l'une de ses filles (*Iliade*, IX, vers 140-161 ; cf. vers 283-306), non seulement il n'en réclame pas le prix, ἀνάεδνον (*vers* 146),

τάων ἥν κ' ἐθέλῃσι φίλην ἀνάεδνον ἀγέσθω,

mais, en outre, il fera une livraison de cadeaux, comme jamais parents de mariée n'en firent (*vers* 147-148) :

ἐγὼ δ' ἐπὶ μείλια δώσω
πολλὰ μάλ', ὅσσ' οὔ πώ τις ἑῇ ἐπέδωκε θυγατρί.

Nous avons ici le nom de ces cadeaux que le beau-père fait soit à sa fille, soit à son gendre : ce n'est pas ἔεδνα, c'est μείλια.

Certains, parmi les Modernes, ont pourtant rapproché ce vers de l'*Iliade*

πολλὰ μάλ', ὅσσ' οὔ πώ τις ἑῇ ἐπέδωκε θυγατρί

de notre vers odysséen

πολλὰ μάλ' ὅσσα ἔοικε φίλης ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι.

De part et d'autre, ἐπὶ μείλια δώσω et ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι seraient des constructions analogues pour aboutir au même sens : *outre* sa fille, ἐπί, le père enverrait des cadeaux qui s'en iraient avec elle. Pour concilier cette interprétation avec le sens de ἔεδνα, certains imaginent que le père, ayant d'abord touché le prix de sa fille, en aurait fait ensuite l'abandon soit à sa fille, soit à son gendre, et l'on a bâti là-dessus toute une théorie « de l'évolution du mariage » dans la société homérique. Voici cette « évolution » : au début, le fiancé achète sa femme et le père touche le prix d'achat; puis le fiancé livre le prix, mais le père le rembourse au jeune ménage; puis le fiancé ne paie plus rien et le mariage se fait « sans paiement »; enfin, le fiancé ne paie plus rien et c'est le père qui fait une

dot... Rien dans les poèmes homériques ne peut étayer cette construction ingénieuse, et rien dans nos vers odysséens ne permet grammaticalement une explication pareille. Car il faudrait, au lieu du génitif φίλης παιδός, le datif φίλῃ παιδί, si l'on voulait construire ἐπὶ-ἕπεσθαι, ἐφέπεσθαι, comme l'on construit dans l'*Iliade* ἐπὶ-δώσω, ἐπέδωκε :

πολλὰ μάλ' ὅσσα ἔοικε φίλῃ ἐπὶ παιδὶ ἕπεσθαι.

Le sens serait indiscutable : « tous les cadeaux qui doivent aller derrière une fille (quand elle quitte ses parents pour suivre son époux) ». Mais c'est le génitif φίλης παιδός que nous avons, et les poèmes homériques n'offrent pas un seul exemple d'un pareil emploi du génitif avec ἕπεσθαι ou ses composés.

On ne saurait davantage construire, comme certains voudraient, ἕπεσθαι ἐπὶ παιδὸς (*bei einem Kinde*, dit Ameis). Les poèmes homériques n'emploient ἐπὶ avec le génitif que pour désigner la superposition matérielle d'un être ou d'un objet à un support : ἐπὶ νηός, ἐπὶ σχεδίης, ἐπὶ θρόνου, ἐπὶ δίφρου, ἐπὶ βωμῶν, ἐπὶ χέρσου, ἐπ' ἀκτῆς, ἐπ' ἄκρης, ἐπὶ κορυφῆς, ἐπὶ χθονός, ἐπὶ πύργων, ἐπ' ἄγρου, etc. Dans toute l'*Iliade* et dans toute l'*Odyssée*, je n'ai pas trouvé un exemple qui permît de traduire ἐπὶ φίλης παιδός « avec une fille » ou « pour une fille » (1).

Un seul vers de l'*Iliade* pourrait, dans certaines éditions, prêter à amphibologie. C'est, au chant IX, le vers 602, que certains éditeurs transcrivent :

νηυσὶν καιομένῃσιν ἀμυνέμεν · ἀλλ' ἐπὶ δώρων
ἔρχεο.

Mais la plupart des manuscrits donnent ἐπὶ δώροις, et c'est la bonne leçon, que confirment les exemples similaires :

Iliade, X, 304 : δώρῳ ἐπὶ μεγάλῳ · μισθὸς δέ οἱ ἄκριος ἔσται...
XXI, 445 : μισθῷ ἐπὶ ῥητῷ...

Ἐπὶ φίλης παιδός ne pourrait donc signifier que « sur la fille », et il faudrait imaginer que la fille emporte *sur son dos* les

(1) Cf. Hennings, *Homers Odyssee*, p. 63.

ἕεδνα que son fiancé a livrés d'abord et que son père a rendus ensuite. Même si les ἕεδνα n'étaient que parures, tissus de luxe, bijoux et objets précieux, on se représente difficilement une fille de roi emportant *sur son dos* tout le prix dont on l'a payée; mais les ἕεδνα et μείλια consistaient le plus souvent en têtes de bétail, en lingots d'or et de bronze (1).

La seule traduction grammaticale de nos vers odysséens est celle que donne M. Maurice Croiset en son édition classique : « tous les présents qui doivent accompagner le prétendant, en vue d'obtenir du père la main de sa fille ». Le texte grec est un peu elliptique, si l'on ne s'en tient qu'aux mots énoncés ; mais les deux poèmes nous fourniraient nombre d'ellipses pareilles. Il ne faut joindre φίλης παιδός ni à ἐπὶ, ni à ἐπὶ-ἕπεσθαι : c'est un génitif de cause, qu'il traduire comme s'il était accompagné de εἵνεκα — tels ces vers de l'*Iliade* :

II, 356 : τίσασθαι δ' Ἑλένης ὁρμήματά τε στοναχάς τε....
XI, 106 : ποιμαίνοντ' ἐπ' ὄεσσι λαβὼν καὶ ἔλυσεν ἀποίνων...

Ce « génitif de cause » serait l'équivalent de l'expression développée que nous fournissait plus haut le vers 319 du chant VIII :

. . . . . ἕεδνα
ὅσσα οἱ ἐγγυάλιξα κυνώπιδος εἵνεκα κούρης.

Resterait à expliquer le mot γάμον. Car l'expression γάμον τεύξουσι, disent les critiques (2), est un *apax* qu'il faut corriger peut-être en γάμον σπεύσουσι, comme au vers 137 du chant XIX,

οἱ δέ γάμον σπεύδουσιν · ἐγὼ δὲ δόλους τολυπεύω.

Le métier des critiques au XIXe siècle était de « corriger »; au XXe, il nous suffit de comprendre. Si, dans les poèmes homériques, on ne trouve aucun autre exemple de γάμον τεύχειν, il est des expressions similaires qui expliquent parfaitement celle-là : τετύκοντο δόρπον, δεῖπνον, δαῖτα, *préparer un repas*. Or,

(1) Ameis-Hentze, I, p. 53.
(2) Cf. Fr. Blass, *Die Interpolationen*, p. 49-50.

γάμος signifie (comme, chez nous, le mot *noce*) tout à la fois *mariage* et, plus spécialement, *festin de noce*, de même que τάφος signifie *funérailles* et *festin funèbre* :

Iliade, XXIII, 29 : μυρίοι · αὐτὰρ ὁ τοῖσι τάφον μενοείκεα δαίνυ.
XIX, 299 : ἐς Φθίην, δαίσειν δὲ γάμον μετὰ Μυρμιδόνεσσι.

Voyant les prétendants attablés chez Télémaque, Athéna-Mentès lui demande (I, vers 224-226) : « Mais à ton tour, dis-moi, sans phrases, point par point : pourquoi donc ce festin ? et pourquoi cette foule ? qu'en avais-tu besoin ?

τίς δαίς, τίς δαὶ ὅμιλος ὅδ' ἔπλετο; τίπτε δέ σε χρεώ;

dîner rendu par toi ? banquet de mariage ? je comprends qu'il n'est pas ici question d'écot »,

εἰλαπίνη ἦε γάμος; ἐπεὶ οὐκ ἔρανος τάδε γ' ἐστίν.

Nos enseignes de restaurants portent de même : *noces et banquets* :

ἢ γάμῳ ἢ ἐράνῳ ἢ εἰλαπίνῃ τεθαλυίῃ,

dit encore l'*Odyssée* au vers 415 du chant XI.

Ce sont les prétendants, οἵδε, qui fourniront au *repas* de noce et verseront les ἔεδνα, quand Pénélope, rentrée chez son père, épousera l'un d'eux : ce ne sera plus sur les biens de Télémaque que l'on continuera de manger. Car les prétendants, faisant leur cour dans les règles, comme dit Pénélope aux vers 275-280 du chant XVIII, apporteront leurs présents, amèneront bœufs et moutons pour le festin,

μνηστήρων οὐχ ἥδε δίκη τὸ πάροιθε τέτυκτο,
οἵ τ' ἀγαθήν τε γυναῖκα καὶ ἀφνειοῖο θύγατρα
μνηστεύειν ἐθέλωσι καὶ ἀλλήλοις ἐρίσωσιν :
αὐτοὶ τοί γ' ἀπάγουσι βόας καὶ ἴφια μῆλα,
κούρης δαῖτα φίλοισι, καὶ ἀγλαὰ δῶρα διδοῦσιν ·
ἀλλ' οὐκ ἀλλότριον βίοτον νηποινον ἔδουσιν.

Remarquons bien que ce dernier vers 280 du chant XVIII répète lss expressions de Télémaque au vers 160 de notre

chant I, d'où la réponse d'Athèna aux vers 276-277 de ce chant I.

Il semble donc que tous les mots, dans ces vers de l'*Odyssée* aux chants I et II, redeviennent homériques et clairs, si l'on écrit, avec l'éditeur ancien, οἵδε ou οἶδε et si l'on commente ce démonstratif par un geste : au premier chant, Athéna-Mentès montre du geste les prétendants attablés dans le palais d'Ulysse; au second chant, Eurymaque montre les mêmes prétendants groupés sur l'agora. En ce second chant, le discours d'Eurymaque impliquerait deux gestes opposés : l'un, avec le τῶνδε du vers 191, s'adresserait, dans le ciel, aux aigles du présage; l'autre, avec le οἶδε du vers 196, désignerait sur l'agora les prétendants. Au premier chant, double geste aussi d'Athéna-Mentès, qui montre, au vers 226, *cette* réunion de convives et de serviteurs,

εἰλαπίνη ἧε γάμος; ἐπεὶ οὐκ ἔρανος τάδε γ' ἐστίν,

puis, au vers 276, désigne plus spécialement la bande de *ces* prétendants. Nous avons vu plus haut une pareille succession de deux gestes pour commenter les τούτοισιν ταῦτα ou les οὗτος τοῦτο d'un seul et même vers. Il faudrait alors traduire : « Je vois ici des gens (*geste montrant les prétendants*) pour fournir à la noce et verser tout le prix que l'on doit amener quand on veut une fille ».

Veut-on considérer maintenant l'établissement du texte? Les deux vers semblent en bonne place dans le discours d'Eurymaque au chant II, qu'il faut alors ponctuer de la façon suivante :

Τηλεμάχῳ δ'ἐν πᾶσιν ἐγὼν ὑποθήσομαι αὐτός·
μητέρα ἥν ἐς πατρὸς ἀνωγέτω ἀπονέεσθαι.
Οἶδε γάμον τεύξουσι καὶ ἀρτυνέουσιν ἔεδνα.

Ces phrases oratoires se succèdent sans la liaison d'un μὲν ou d'un δέ, de même que dans le discours de Télémaque à Nestor (chant III, vers 79-84) :

ὦ Νέστορ Νηληιάδη, μέγα κῦδος Ἀχαιῶν,
εἴρεαι ὁππόθεν εἰμέν · ἐγὼ δέ κέ τοι καταλέξω.
Ἡμεῖς ἐξ Ἰθάκης ὑπὸ Νηίου εἰλήλουθμεν ·
πρῆξις δ' ἥδ' ἰδίη, οὐ δήμιος, ἣν ἀγορεύω.
Πατρὸς ἐμοῦ κλέος εὐρὺ μετέρχομαι, ἤν που ἀκούσω.

Au chant II, les trois vers 194-196 sont la réponse directe des prétendants aux reproches que leur faisait Télémaque (vers 50-59) :

« Sur ma mère, qui n'en peut mais, se sont rués en prétendants les fils de nos gens les plus nobles. Ils n'ont pas eu le cœur d'aller trouver son père Icare en son manoir où, fixant les cadeaux, il eût donné sa fille, selon son gré, à lui, selon son choix, à elle. C'est chez moi que ces gens viennent passer leurs jours à m'immoler bœufs et moutons et chèvres grasses, à boire, en leurs banquets, mon vin aux sombres feux, et l'on gâche ! et c'est fait des trois quarts de mon bien ! »

52. οἱ πατρὸς μὲν ἐς οἶκον ἀπερρίγασι νέεσθαι
Ἰκαρίου, ὥς κ' αὐτὸς ἐεδνώσαιτο θύγατρα,
δοίη δ' ᾧ κ' ἐθέλοι καί οἱ κεχαρισμένος ἔλθοι.
Οἷδ' εἰς ἡμετέρον πωλεύμενοι ἤματα πάντα,
βοῦς ἱερεύοντες καὶ ὄις καὶ πίονας αἶγας,
εἰλαπινάζουσιν πίνουσί τε αἴθοπα οἶνον....

Eurymaque, réplique : « Tu nous reproches de ne pas aller chez Icare lui demander la main de sa fille, mais de rester chez toi à banqueter à tes dépens ! Renvoie là-bas ta mère et, tout aussitôt, *ces* gens qui banquettent chez toi, εἰλαπινάζουσι, fourniront là-bas au festin de noces, τεύξουσι γάμον, et sitôt que le prix de sa fille aura été fixé par Icare, ὥς κ' αὐτὸς ἐεδνώσαιτο θύγατρα, tu les verras amener, ἀρτυνέουσιν, à leur suite, ἐφέπεσθαι tous les cadeaux, ἔεδνα, qu'il faudra pour obtenir de lui *sa* fille, φίλης παιδὸς [εἵνεκα] ».

Il n'est pas douteux qu'au chant II, les deux vers 196-197 sont une claire réponse aux vers 52-57 : il faut donc les conserver l'un et l'autre dans le texte.

Au chant I, on pourrait trouver qu'ils sont moins en place. En ce chant I, il est vrai, presque tous les vers, si l'on en excepte les 87 premiers, pourraient prêter à de pareils doutes : pour les deux tiers au moins, ce sont des répétitions ou des imitations plus ou moins adroites; nombre de critiques, avec raison, je crois, considèrent ce chant I comme une sorte d' « ouverture », ajoutée après coup par les *diaskeuastes* et où l'on retrouve la plupart des « motifs » du poème ou des poèmes primitifs, — telles les « ouvertures » de certains de nos opéras modernes.

Pour garder nos vers au chant I, on peut alléguer que le φίλης παιδός du vers 278 est motivé par le ἄψ ἴτω ἐς μέγαρον πατρὸς du vers 276, et le γάμον τεύξουσι du vers 277, par la demande d'Athéna-Mentès au vers 225 :

τίς δαίς, τίς δαὶ ὅμιλος ὅδ' ἔπλετο; τίπτε δέ σε χρεώ;
εἰλαπίνη ἦε γάμος;

Pour les expulser, on pourrait dire, avec plus de justesse encore, que ces deux vers 277-278 rendent inintelligible la suite de ce même discours : si Télémaque, renvoyant sa mère, chez Icare, laisse les prétendants et le père de Pénélope traiter et conclure de la noce à leur guise, comment au vers 292 pourra-t-il donner sa mère à son époux, ἀνέρι μητέρα δοῦναι?

Je croirais volontiers que ces vers 277 et 278 du chant I sont la réponse d'Athéna aux plaintes de Télémaque (vers 160) : le passage du chant XVIII, cité plus haut, me paraît un indice concluant. Voyez encore le vers 279 ; c'est une autre imitation du chant II, si bien qu'à remettre en regard les deux passages, il semble que l'un ne peut être que la copie quasi intégrale de l'autre :

Chant II, vers 194-197 :

Τηλεμάχῳ δ' ἐν πᾶσιν ἐγὼν ὑποθήσομαι αὐτός·
μητέρα ἣν ἐς πατρὸς ἀνωγέτω ἀπονέεσθαι.
Οἵδε γάμον τεύξουσιν καὶ ἀρτυνέουσιν ἔεδνα
πολλὰ μάλ' ὅσσα ἔοικε φίλης ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι.

Chant I, vers 275-279 :

μητέρα δ', εἴ οἱ θυμὸς ἐφορμᾶται γαμέεσθαι,
ἂψ ἴτω ἐς μέγαρον πατρὸς μέγα δυναμένοιο :
οἶδε γάμον τεύξουσι καὶ ἀρτυνέουσιν ἔεδνα
πολλὰ μάλ' ὅσσα ἔοικε φίλης ἐπὶ παιδὸς ἕπεσθαι.
σοὶ δ' αὐτῷ πυκινῶς ὑποθήσομαι, αἴ κε πίθηαι...

Mais ce parallélisme des deux passages, fut-il voulu et établi par le compositeur du chant I ? n'est-il au contraire que l'effet d'une réminiscence des aèdes postérieurs ? Nul ne saurait nous le dire... Et l'on pourrait songer encore à l'interpolation plus récente d'un rhapsode, au ton grandiloquent, qui n'ajouta au chant I ces deux vers οἶδε γάμον τεύξουσιν... que pour le beau geste d'indignation et de mépris qui pouvait accompagner cet οἶδε.

Au vers 427 du chant III, on lit actuellement :

οἱ δ' ἄλλοι μένετ' αὐτοῦ ἀολλέες εἴπατε δ' εἴσω...

C'est Nestor qui donne à ses fils ses ordres pour le sacrifice (vers 420-427) :

Allons ! que l'un de vous descende vers la plaine me chercher une vache et la ramène en hâte, poussée par un bouvier !... Qu'un autre au noir vaisseau aille quérir les gens du vaillant Télémaque et, les ramenant tous, n'en laisse à bord que deux !... Qu'un troisième aille dire au doreur Laerkès qu'il vienne plaquer l'or aux cornes de la bête !... *Vous autres, que voilà, ne vous éloignez pas, mais dites là-dedans...*

Il faut écrire

οἶδ' ἄλλοι...,

de même qu'au vers 76 du chant I, Zeus dit aux dieux qui l'entourent, en l'absence de Posidon :

ἀλλ' ἄγεθ' ἡμεῖς οἶδε περιφραζώμεθα πάντες.

Victor Bérard.

LE NŒUD GORDIEN

(1er Article)

On conservait à Gordion, dans le temple de Zeus, le vieux char royal, dont le joug était attaché au timon par le fameux nœud gordien. Réalisant à son profit l'oracle qui promettait la domination de l'Asie ou du monde à celui qui saurait le délier, Alexandre le trancha délibérément (1).

Les nombreux travaux qui ont paru ces dernières années sur la croyance, chez divers peuples, à un omphalos, nombril de la terre (2), ont suggéré à M. Radet l'hypothèse que certains

(1) Sur la légende de Gordios et de son char, Ruhl, *Die Sage von Gordios*, *Zeitschr. f. oesterr. Gymnasien*, XXXIII, 1882, p. 811 sq.; Koerte, *Gordion*, 1904, p. 12 sq.; Roscher, *Lexikon*, s. v. Gordios, p. 1694; Pauly-Wissowa, *Real Encyklopaedie* (2), s. v. Gordios, p. 1590-1; A. Reinach, *Rev. des Ét. grecques*, 1913, p. 374 sq..

(2) On trouvera diverses références sur l'omphalos dans la *Rev. des Et. grecques*, 1915, p. 444-5, 1917, p. 358. Ajouter encore, sur *l'omphalos celtique* : Jullian, *Rev. des Ét. anc.*, XVI, 1914, p. 234 sq.; Loth, *Lia Fail ou Pierre de Fal, pierre d'intronisation ou d'épreuve des rois d'Irlande, à Tara, Omphalos ou phallus*, ibid., 1917, p. 35 sq.; id., Lia Fail, *Rev. arch.*, 1917, I, p. 230; *Comptes rendus Acad.*, 1917, 2 février, p. 27-8; Plat, *Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 1915, 6 août; Cagnat, *ibid.*; *Journal des Savants*, 1915, p. 382; *Rev. arch.*, 1915, II, p. 236; *Rev. des ét. anciennes*, XVIII, 1916, p. 207; sur l'*omphalos de Delphes* : les travaux de Courby, *Comptes rendus Acad.*, 1914, p. 252, 257; *Journal des Savants*, 1914, p. 360; 239-40; *Rev. des Ét. grecques*, 1915, p. 457; 1916, p. 72; Lechat, *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 19, 26. *Divers* : Gaerte, *Kosmische Vorstellung im Bilde præhistor. Zeit, Himmelberg, Erdnabel und Weltenströme*, *Anthropos*, IX, 5, 6, p. 956 sq.; Wensinck, Idées des Sémites occidentaux sur l'omphalos de la terre, *Verslagen en mededeelingen der Kgl. Akad. van Wetenschappen*, IV, 2, 2, 1916; Olschki, *Der ideale Mittelpunkt Frankreichs im Mittelalter in Wirklichkeit und Dichtung*, Heidelberg, 1913, etc.

détails de la légende de Gordios permettent de supposer l'existence d'une idée analogue en Phrygie (1). Comme le char homérique, le char gordien pouvait porter sur son joug une bossette en forme d'omphalos, à laquelle était fixée la courroie d'attache, le nœud gordien.

Je désirerais proposer ici une solution archéologique de ce nœud, moins brutale que celle d'Alexandre, et qui me paraît, sinon conformer les déductions de M. Radet, du moins être en parfaite harmonie avec elles.

I

Cherchons tout d'abord dans la légende les éléments caractéristiques. Nul ne contestera aujourd'hui la nature mythique de ce thème, et l'on admet que Gordios et son fils Midas sont d'anciennes divinités phrygiennes (2).

*
* *

Le char. — Si M. Radet avait eu connaissance à temps de l'étude de M. Loth sur la Pierre irlandaise de Fal, il aurait sans doute établi un rapprochement entre sa légende et celle de Gordios : à Gordion, c'est un char consacré par le roi divin après son élévation au trône, peut-être en connexion avec la croyance à un omphalos ; en Irlande, c'est une pierre prophétique, sans doute un omphalos, à laquelle on rend un culte, et un char sacré, tous deux jouant un rôle dans la nomination du roi, dont la vie, identifiée à celle du dieu, est en relation avec le soleil (3). « Il y avait un char royal à Tara. Le char se dressait devant celui qui ne devait pas recevoir la royauté de

(1) Radet, *Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure*, *VI*, *L'omphalos gordien*, *Rev. des études anciennes*, XIX, 1917, p. 98 sq.

(2) Plus de précision n'est qu'hypothèse. M. A. Reinach reconnaît dans Gordios un dieu bélier ; M. S. Reinach dénomme Midas un âne ou un mulet sacré (S. Reinach, *Cultes*, IV, p. 38 ; A. Reinach, *Rev. des Ét. grecques*, 1913, p. 351).

(3) Loth, *l. c.*

Tara, de sorte qu'il ne pouvait le gouverner (et que les chevaux bondissaient contre lui). Il y avait aussi un manteau de roi dans le char ; si quelqu'un ne devait pas recevoir la royauté de Tara, le manteau était trop grand pour lui. Il y avait aussi deux pierres à Tara, Blocc et Bluigne ; quand elles acceptaient quelqu'un, elles s'ouvraient devant lui de façon à laisser passer le char. Il y avait là Fal Ferp Cluiche, à la tête de la course du char (?) ; quand un homme devait recevoir la royauté de Tara, Fal criait contre l'essieu (ou l'arrière-train) du char, de sorte que tout le monde l'entendait (1) ».

Il se peut que la légende phrygienne commémore quelque vieux rite d'intronisation où le roi agit comme un dieu céleste auquel sa fonction l'assimile. Le char de Gordios est, en effet, sacré (2), non seulement parce qu'il est dédié dans le temple de Zeus, mais parce qu'il est celui de Zeus lui-même, plus tard attribué à Gordios (3) ; c'est sans doute celui de Zeus Bronton, dieu phrygien du tonnerre, auquel est consacré l'oiseau qui avertit Gordios, l'aigle figuré sur des stèles phrygiennes (4).

On en a rapproché le char sacré, symbole du ciel, qui suit les rois perses à la guerre (5). Il est superflu de rappeler que le char traîné par des chevaux est l'attribut habituel du dieu céleste (6), Apollon, Hèlios, Sol, Jupiter (7), dans les pays méditerranéens, comme dans ceux de l'Europe centrale et septentrionale (8). Les âmes des morts, montant au ciel pour

(1) *Ibid.*, p. 36.

(2) Ceci est admis par tous ceux qui se sont occupés de cette légende : Koerte, *Op. l.*, p. 16 ; Radet, *Rev. des ét. anciennes*, 1917, p. 99, note 6 ; Reinach, *Rev. ét. grecques*, 1913, p. 374, note 3.

(3) Koerte, *Op. l.*, p. 16.

(4) Koerte, *Op. l.*, p. 13, note 73 ; *Ath. Mitt.*, XXV, p. 416 ; sur ce Zeus, Roscher, *Lexikon*, s. v. Bronton, p. 830.

(5) Koerte, Radet.

(6) *Dict. des ant.*, s. v. Sol, p. 1374, 1375 ; Prausnitz, *Der Wagen in der Religion, seine Würdigung in der Kunst*, *Stud. z. deutsch. Kunstgesch.*, 187, p. 1 sq.; Hahn, *Heilige Wagen*, *Zeitsch. f. Ethnol.*, XXVII, n° 5, 1895, Verhandl., 27 août ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Sterne, p. 1491, fig. 53.

(7) Rocher, s. v. Juppiter, p. 728, 756, fig. 757.

(8) Déchelette, *Manuel*, II, p. 413 sq.; chariot de Trundholm ; chariot de Strettweg, avec dieu supportant de ses bras levés (sur ce geste solaire, voir plus loin)

se confondre avec le soleil, sont conduites sur ce véhicule (1), croyance qui explique la présence de chars, dans les tombes, ou de leur abrégé, la rouelle cosmique (2).

*
* *

L'oiseau. — Gordios travaille aux champs, quand il est entouré soudain par une nuée d'oiseaux, ou, dit une version, quand un aigle vient se poser sur le joug et y reste jusqu'au soir. C'est pour obtenir l'explication de ce présage qu'il se rend sur son char à la ville, dont les habitants, suivant le conseil de l'oracle, le proclament roi. On n'a pas eu de peine à reconnaître le caractère céleste de ces oiseaux, quelle que soit leur espèce (3), et de l'aigle, qui est l'aigle de Zeus (4). Il y a sans doute un rapprochement à faire avec le thème, banal dans l'art oriental et gréco-oriental, de l'oiseau associé aux quadrupèdes ; il est perché sur la croupe des chevaux (5), des bœufs (6), qui sont seuls ou conduits par un homme (7) ; il vole autour d'eux (8) ;

la voûte du ciel en forme de coupe (cf. la coupe d'Hèlios, *Dict. des ant.*, s. v. Sol, p. 1379), Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, pl. VIII, fig. 14, p. 448 sq.

(1) Sur le relief funéraire d'Igel, Athéna enlève au ciel Hèraklès, sur son char, au milieu du cercle du zodiaque, comme Élie est enlevé par un char de feu (Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 168).

(2) Ex. Viollier, *Les rites funéraires en Suisse*, p. 58 ; Jullian, *Rev. des Ét. anciennes*, 1911, p. 502.

(3) Sur l'oiseau d'eau, cygne, oie, canard, en tant qu'oiseau céleste, v. Déchelette, *Manuel*, II, p. 418 sq ; Pauly-Wissowa, *Realencyklopaedie*, s. v. Gans ; *Indicat. d'ant. suisses*, 1918, p. 109.

(4) L'aigle sur les stèles phrygiennes, v. ci-dessus, p. 41 ; sur un vase peint trouvé à Gordion, Körte, *Op. l.*, p. 55, fig. 18.

(5) Fibule béotienne géométrique, Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 256, fig. 132 (avec quatrefeuilles) ; brique de Substantion, *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 210 sq., fig.

(6) Amphore du jugement de Paris, Perrot, *Op. l.*, IX, p. 537, fig. 262.

(7) Fibule béotienne géométrique, cheval conduit à la bride par un homme ; au-dessus, des oiseaux ; un quatrefeuille dans le champ, Perrot, *Op. l.*, VII, p. 251, fig. 118.

(8) Fibule béotienne géométrique, cheval, oiseau, étoile, bande en losange accolés, la tresse dont il sera question plus loin, Perrot, *Op. l.*, VII, p. 254, fig. 128 ; amphore géométrique de Curium, cheval, oiseau, double hache, cercles ponctués, Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 252, fig. 181.

il acompagne le cavalier (1), ou le défunt, le héros et le guerrier sur leur char (2). Si cette composition n'a souvent qu'un sens décoratif, parfois cependant le caractère céleste en est très net, comme en témoignent les divers symboles, doubles haches, rosaces, quatrefeuilles, cercles ponctués, etc., qui l'entourent; jusque dans l'art barbare, tout oriental d'inspiration (3), on verra le cheval céleste sur la croupe duquel est perché l'oiseau, accompagné des mêmes signes, et sur une plaque scandinave, Odin, en cavalier armé de la lance et du bouclier, est surmonté par l'oiseau volant (4) (fig. 4, 3).

L'aigle se pose sur le joug de l'attelage. Or l'extrémité du joug des chevaux, chez les Grecs, était souvent décorée de protomés d'oiseaux, cygnes ou oies (ἀκροχηνίσκοι), dont on connaît le symbolisme (5). M. Hahn suppose même que le χηνίσκος fut à l'origine le symbole religieux de la divinité vénérée par les peuples agriculteurs, qui, devenu plus tard purement décoratif, continua à orner de nombreux objets, instruments, vases, navires, etc. (6).

*
* *

(1) Cavaliers et oiseaux volants, motif très fréquent ; art oriental : Perrot, *Op. l.*, III, p. 780, fig. 549 ; Poulsen, *Der Orient und die frügriechische Kunst*, p. 26-7. fig. 17-9, coupe de Caere ; art grec orientalisant : vase corinthien, Perrot, *Op. l.*, IX, p. 642, fig. 352 : vase de Chalcis à figures noires, *ibid.*, X, p. 12, fig. 4, etc. M. Joubin cite divers exemples empruntés à la céramique grecque, à propos de la brique de Substantion, *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 210 sq.

(2) Sarcophage égéen d'Haghia Triada, Dussaud, *Op. l.*, 22, p. 409, fig. 299 ; coupe de Préneste, Perrot, *Op. l.*, III, p. 759, fig. 543; de Caere, Poulsen, *Op. l.*, p. 27, fig. 18, 19 ; vases à figures noires, Perrot, *Op. l.*, X, p. 10, fig. 2 ; p. 14, fig. 6 ; relief, *Dict. des ant.*, s. v. Currus, p. 1636, fig. 2205.

(3) Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, III, pl. XXVI, 1. Le thème est connu antérieurement dans nos contrées, par la numismatique gauloise, *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 212, référ.; et par la brique de Substantion, préromaine, mais dont la date est difficile à fixer, *ibid.*, p. 210 sq. Sur le caractère oriental de l'art barbare, cf. plus loin.

(4) Cf. plus loin.

(5) Ci-dessus, p. 42. Sur des reliefs chinois de la première dynastie des Han (Ier s. avant J.-C.) un phénix est juché sur le joug recourbé des chevaux trainant le char du Grand Roi (Bushell, *L'art chinois*, p. 34).

(6) Pauly-Wissowa, *Realencyklopaedie*, s. v. Gans, p. 726.

Puisque Gordios est un roi divin, puisque le char et l'oiseau sont des attributs du dieu céleste, on peut supposer *a priori* que le nœud n'est pas un nœud ordinaire, servant uniquement à attacher le joug au timon, mais qu'il a une valeur analogue.

Le nœud gordien, comme nœud divin et mystique, talismanique. — Il a souvent excité la curiosité des érudits anciens (1) et modernes (2). Les uns et les autres ont pensé que si l'on ne pouvait le délier, c'est qu'il était fort habilement tressé, comme les nœuds compliqués qui attachaient le joug du char homérique (3), ou celui par lequel Ulysse fermait le coffre contenant les présents des Phéaciens, et que la déesse Circé lui avait enseigné. Stéphani l'a identifié avec le nœud que les anciens appelaient « nœud d'Hercule », considéré comme très difficile à défaire (4), mais cette hypothèse a été combattue (5). M. S. Reinach, le reconnaît dans un nœud de Cnossos (6), ex-voto ou, suivant M. Dussaud, élément du costume d'une prêtresse (7); on ne saurait dénier une valeur religieuse au nœud si fréquent dans l'art égéen, attaché à un pilier, à un arbre sacré, aux cornes du taureau, à la hache (8), ou ornant le dos du vêtement féminin (9).

Le nœud gordien, lui aussi, fait partie de ces nombreux nœuds mystiques et magiques à la vertu desquels croient les populations de tous les temps et de tous les pays (10), et dont

(1) Arrien, II, 3, 1 sq.; Plut., *Alex.*, 18; Curt., III, 1, 14; Just., XI, 7, 15.

(2) Reichel, *Homerische Waffen* (2), p. 30; Körte, *Op. l.*, p. 16 sq.; Helbig, *Épopée homérique*, trad. 1894, p. 195; Stephani, *Comptes rendus*, 1880, p. 47; *Dict. des ant.*, s. v. Nodus, p. 87.

(3) Helbig, *Op. l.*, p. 187.

(4) Cette idée se rencontre à l'époque byzantine.

(5) *Dict. des ant.*, s. v. Nodus, p. 87, note 3; s. v. Vinculum, p. 398.

(6) *L'Anthropologie*, 1904, 15, p. 283.

(7) *Rev. hist. des rel.*, 1905, 51, p. 51, note 1; Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 96, fig. 78.

(8) Lagrange, *Op. l.*, p. 95-6.

(9) Dussaud, *Op. l.* (2), p. 78, fig. 56.

(10) Sur le nœud magique, *Dict. des ant.*, s. v. Vinculum, p. 897, référ.; Deonna, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au*

les superstitions antiques et modernes offrent tant d'exemples. Souvent ils sont la propriété de quelque divinité. C'est le nœud d'Hercule (1) ; celui que Circé enseigne à Ulysse ; celui d'Isis (2), puissante amulette de vie qui est placée sur la poitrine de la momie et qui est un détail caractéristique du costume de la déesse, où il joue sans doute le même rôle que le nœud féminin de Cnossos. L'ankh des divinités égyptiennes, signe de vie et d'immortalité (3), le signe shen, sont aussi des nœuds circulaires magiques, sans doute faits avec des herbes (4).

On admettra donc qu'il s'agit, dans la légende phrygienne, d'un nœud divin, qui, dit avec raison Körte, fut celui de Zeus avant d'être celui de Gordios.

Sa matière. — C'est un nœud végétal, en écorce de cornouiller (5). On sait que la matière végétale de certains instruments, ustensiles, armes, statues, n'est souvent pas choisie au hasard, mais qu'elle est empruntée à l'arbre sacré. En Égypte, les oushebti, nom qui vient du « persea », devaient tous être taillés dans le bois du persea religieux, que l'on remplaça ensuite, à cause de sa rareté, par d'autres essences, tout en conservant le nom primitif dont le sens fut oublié. La statuette est faite avec le bois de l'arbre planté par le défunt, incarnant l'âme de celui-ci, et le mort s'adresse à elle en ces termes : « O sycomore que j'ai planté ! » (6). Suivant le mythe osirien,

christianisme, Bullet. de l'Institut national genevois, 1917, p. 239, 240, note 1 ; Scheftelovitz, *Das Schlingen und Netzmotiv in Glauben und Brauch der Völker*, 1912 ; Heckenbach, *De nuditate sacra sacrisque vinculis*, 1911 ; *Rev. arch.*, 1917, I, p. 103, etc.

(1) *Dict. des ant.*, s. v. Nodus ; s. v. Vinculum, p. 898 ; Wolters, *Zu griechischen Agonen*, p. 7 ; *Wiener jahreshefte*, 1906, p. 126-7.

(2) *Dict. des ant.*, s. v. Isis, p. 579 ; Chapot, *La colonne torse*, p. 41, note 1 ; Foucart, *Les mystères d'Éleusis*, p. 81-2.

(3) Il accompagne les dieux sur les cylindres babyloniens (Roscher, *Lexikon*, s. v. Ramman, p. 54, fig. 15).

(4) Jéquier, *Les talismans ankh et shen*, *Bull. Inst. franç. d'arch. or. du Caire*, XI, p. 121 sq. ; cf. *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 414.

(5) Plutarque, *l. c.* : τὴν θρυλουμένην ἅμαξαν εἶδε ενδεδέμενην φλοιῷ κρανείας.

(6) Spiegelberg et Newberry, *Report on some excavations in the Theban necro-*

le corps d'Osiris est caché dans un cèdre qui a poussé autour de lui; de là la coutume d'ensevelir le mort dans un cercueil en bois de cèdre, et d'employer pour l'embaumement de l'huile de cèdre (1). En Grèce, les statues de Damia et d'Auxèsia, qui empêchent la stérilité de la terre, sont taillées dans le bois d'olivier (2); celles de Dionysos, ancien dieu figuier, sont en bois de figuier (3); ailleurs, elles sont en pin, car le culte du pin est un de ceux que Dionysos a absorbés en Thrace (4). Les images de Pan sont en pin, placées sous un pin, dont la feuille forme la couronne de ses suppliants (5). Bien des siècles plus tard, quand on reconstruit l'oratoire d'une Vierge miraculeuse en Belgique, autour du saule où sa statue a été découverte, on fabrique avec des branches de cet arbre de nouvelles figurines de la Vierge, lesquelles, transportées un peu partout, acquièrent la même réputation que l'original. « C'est toujours l'idée fétichiste qu'un objet matériel est habité par un esprit, et que cet esprit le suit dans toutes ses transformations » (6). La Madone, trouvée dans un arbre, et taillée dans un arbre divin, remplace l'arbre lui-même dans la vénération populaire.

Le bouleau consacré à Donar, dieu du tonnerre et de la lumière, reçoit un culte dont on constate de nombreuses survivances; son bois constitue des parties du berceau, des verges prophylactiques pour le bétail, des balais magiques (7). Le saule divin forme les premiers boucliers (8), et des amulettes de vie

polis during the winter of 1898-9, 1908, p. 26 sq.; *Rev. Hist. des rel.*, 1913, 67, p. 37-8.

(1) *Rev. Hist. des rel.*, 1912, 66, p. 105, référ.

(2) Hérodote, V, 82-5; Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'hist. des rel.*, p. 500.

(3) Lang, *Mythes, Cultes*, p. 537.

(4) Pausanias, II, 2, 5; Frazer, III, p. 10, 22; cf. *Rev. hist. des rel.*, 1912, 66, p. 30.

(5) *Rev. Hist. des rel.*, l. c.

(6) Goblet d'Alviella, *Rev. Hist. des rel.*, 1894, XXX, p. 254, note 1.

(7) Kunze, *Der Birkenbesen, ein Symbol des Donar, Intern. Arch. f. Ethnogr.*, XIII, 1900, p. 81, 125; Retzius, *Ethnographie finnoise, L'écorce du bouleau et ses divers usages, Rev. d'ethn.*, 1882, p. 81 sq.; Winter, *Die Birke im Volskliede der Letten, Arch. f. Religionswiss.*, II, 1899, p. 1 sq; 42; *Rev. Hist. des rel.*, 1901, 44, p. 151.

(8) *Rev. Hist. des relig.*, 1910, 62, p. 230, note 2, référ.; 1909, 60, p. 338.

et d'immortalité (1). Le noisetier, consacré au dieu de l'orage et du tonnerre, donne des baguettes de juges (2). On se sert de façon analogue de l'if (3) et du chêne, dont on fait des lances (4), et, en Westphalie, en Bohème, dans le Palatinat, des cure-dents pour se préserver contre le mal de dents (5). Les exemples analogues abondent dans le folk-lore moderne (6). En Chaldée, Nisiba, la déesse-roseau, sert à confectionner le style pour tracer les caractères sur l'argile ; c'est en quelque sorte elle-même qui écrit, et elle devient déesse de l'écriture (7). Dans la Grèce primitive, comme chez les Celtes, le bois forme la première matière pour l'écriture, et les végétaux sont considérés comme animés et parlants (8). En Chine, le pêcher sacré, qui éloigne les mauvais esprits, et dont on confectionne des amulettes et des figurines prophylactiques, sert aux taoistes de panneaux pour écrire et pour peindre (9).

La curieuse flagellation des éphèbes spartiates devant l'autel d'Artémis Orthia a suscité bien des explications diverses. On admet actuellement que c'est un rite sympathique, destiné à faire passer dans le corps du patient la vertu contenue dans la verge de coudrier, végétal qui constituait à l'origine la déesse elle-même (10). C'est un procédé dont on connaît de nombreux exemples à diverses époques et en divers pays (11). En Chine,

(1) Réville, *Op. l.*, p. 582, 588.

(2) Weinhold, *Über die Bedeutung des Haselstrauchs im altgermanischen Kultus und Zauberwesen, Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, 1901, p. 1 sq.

(3) Lemke, *Die Eibe in der Volkskunde, Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, 1902, 25, p. 187 sq. — [A Délos, la statue de Dionysos est précisément en bois de cornouiller, comme le char de Gordios (*Inscr. gr.*, XI, 179, l. 11 ; cf. 234, l. 8 [G. G].

(4) *Rev. Hist. des rel.*, 1909, 60, p. 339, note.

(5) Munro Chadwick, *The oak and the Thunder god, Journal of the Anthr. Institute*, 1900, p. 22 sq.; *L'Anthropologie*, 1893, IV, p. 35.

(6) Kopernicki, *Des idées médicales, des conceptions naturelles et des croyances populaires en Pologne concernant les animaux et les plantes*, Lemberg, 1876, etc.

(7) Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyriologie*, VII, 1910, 2.

(8) Loth, *Journal des savants*, 1911, p. 411.

(9) Réville, *La religion chinoise*, p. 582, note 1 ; Bushell, *L'Art chinois*, p. 313, note 2.

(10) S. Reinach, *La flagellation rituelle, L'Anthropologie*, 1904, 15, p. 47 sq.; Thomsen, *Orthia*, 1902, etc.

(11) Reinach, Thomsen, Mannhardt, etc.; *Rev. Hist. des rel.*, 1909, 59, p. 73, référ.,

lorsqu'on bat le bœuf du printemps, on fait entrer dans le corps de l'animal symbolisant la culture des champs toutes les énergies vitales de la branche de saule avec laquelle on le frappe (1). En Inde, les sorcières sont fouettées avec des houssines de ricin, plante qui a une vertu souveraine pour exorciser et déloger le mauvais esprit (2). Le thyrse des dieux antiques a aussi une vertu magique, une puissance fécondante sur ceux qu'il frappe (3).

L'arbre aux rameaux noués. — On peut donc croire que le nœud gordien est formé par un végétal sacré. Puisque plusieurs éléments de la légende sont de nature céleste, on mettra celui-ci tout naturellement en relation avec l'arbre cosmique (4), qui entrelace souvent ses branches de façon inextricable (5) (fig. 1, 1) dans l'iconographie chaldéenne, où il est surmonté de l'oiseau solaire, du disque ailé anthropomorphe, équivalents des oiseaux de Gordios. On sait que ce motif est adopté par l'archaïsme grec, tout orientalisé; nombreux sont, dans la peinture de vases (fig. 1, 2, 3), ces élégantes palmettes aux tiges nouées en un réseau symétrique (6), qui se perpétuent dans la céramique à figures rouges du ve siècle (7). Il semble que ce soit un thème universel, puisque en Chine, l'arbre cos-

1911, 63, p. 325, note 1, référ.; 1892, XXV, p. 88-9; Van Gennep, *Rites de passage*, p. 248, etc.

(1) Chavannes, *Le T'ai Chang, Essai de monographie d'un culte chinois*, 1910, p. 500.

(2) Lyall, *Etudes sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient*, 1885, p. 26.

(3) *Dict. des ant.*, s. v. Thyrsus, *Rev. Hist. des rel.*, 1912,66, p. 40 sq., 44, 46.

(4) Cf. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 147 sq.; Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, II, p. 585 sq., etc.

(5) Ex. Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 64, fig. 8; Goblet d'Alviella, *Op. l.*, p. 150, fig. 53, p. 173, fig. 62.

(6) Céramique corinthienne, Perrot, *Op. l.*, IX, p. 602, fig. 308; p. 650, fig. 362; attico-corinthienne, X, p. 101, fig. 72; p. 102, fig. 73; p. 103, fig. 74; p. 108, fig. 77; p. 116, pl. II; proto-attique, X, p. 79, fig. 69, etc. Cf. encore, X, p. 10, fig. 2; 20, fig. 10 (accosté de deux coqs dont on connaît le rôle solaire); p. 258, pl. V, p. 262, fig. 166 (fig. 1, 3-4).

(7) Vases à figures rouges, Perrot, *Op. l.*, X, p. 441, fig. 254, p. 443, fig. 255.

mique (1) de la doctrine taoiste (fig. 2) noue pareillement ses branches (2). On ne mentionne que pour mémoire les tiges nouées et tordues de la vigne et d'autres végétaux qui forment un motif décoratif aimé de l'antiquité gréco-romaine (3), vraisemblablement privé de tout sens symbolique.

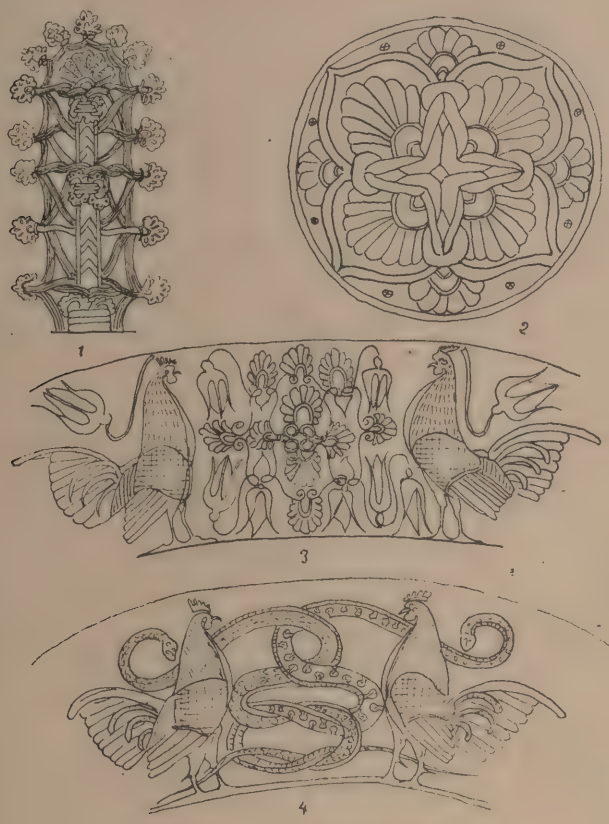

Fig. 1. — Le végétal noué.

1. Assyrie, Goblet d'Alviella, *op. l.*, p. 150.
2. Plat corinthien, Perrot, *Hist. de l'art*, IX, p. 602, fig. 308.
3. Amphore de Wurzbourg, *ibid.*, X, p. 20, fig. 10.
4. Cratère de Wurzbourg, *ibid.*, p. 19, fig. 8.

(1) L'arbre cosmique du bouddhisme, Sénart, *Essai sur la légende de Bouddha* (2), p. 207 sq. ; 347, 349.
(2) Bushell, *L'Art chinois*, p. 36, 42, fig. 16.
(3) Chapot, *La colonne torse et le décor en hélice*, p. 79 sq.

Sens céleste du nœud, de la tresse, de la torsade, de l'hélice, du fil, de la corde, etc. — Il y a une étroite relation entre les forces célestes et ce qui est tordu, noué, tressé, tramé (1) : chaînes, fils, cordes, nœuds, tresses, torsades, trames d'étoffes. En Égypte, le visage divin d'Horus, le ciel, est encadré par quatre grosses nattes qui le rattachent à la terre et qui sont les piliers étayant le firmament (2). Aujourd'hui encore, pour le poète, la lune laisse traîner sur la mer ses tresses dénouées (3).

Fig. 2. — L'arbre cosmique aux branches entrelacées. On remarquera que l'on retrouve d'autres éléments de la légende gordienne : le char, les oiseaux volants.

Bushell, *L'art chinois*, p. 36, fig. 16. Réception du roi Mou par la Si wan Mou, divinité taoiste.

Si les quatre piliers supportant la coupe que tient de ses bras levés le dieu solaire du chariot de Strettweg (4), et ceux supportant le plateau supérieur d'un bronze de Campanie (5), sont

(1) Cf. ci-dessus, référ. sur le nœud magique : sur la tresse et son sens mystique, Chapot, *op. l.*, p. 17 sq., 71 sq.

(2) Maspero, *Hist. Ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 86.

(3) Leconte de Lisle; Lacombe, *Introduction à l'histoire littéraire*, p. 385-6.

(4) Hoernes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst in Europa*, pl. VIII, fig. 14, p. 448 sq.; on a signalé plus haut le sens solaire de ce chariot, et le geste caractéristique du dieu tenant la coupe analogue à celle d'Hèlios.

(5) Hoernes, *Op. l.*, pl. IX, fig. 7. D'autres indices confirment le sens cosmique

tordus en spirale, c'est qu'ils sont eux aussi les piliers du monde. D'autres détails en Égypte confirment ce sens céleste de la tresse et du nœud (1). On y voit encore descendre du globe solaire trois bandelettes nouées (2), qui ornent aussi, dans l'art grec, le foudre de Zeus où elles se terminent par des lotus solaires (3). Le même foudre émet ailleurs des rayons noués (4). La bandelette formée de nœuds consécutifs, qui joue un rôle dans le culte antique, et qui est apparentée aux nœuds magiques (5), est portée sur une peinture de vase par le rival de Zeus, Salmonée, qui tient en main le foudre et l'épée (6) (fig. 10).

L'hélice, la torsade, ont aussi une valeur mystique et souvent céleste, ainsi que l'a montré M. Chapot (7), dans une quantité de monuments d'époques et de pays divers. On vient de signaler les piliers en hélices du firmament ; le foudre de Zeus, s'il est noué, est souvent aussi tordu en spirale (8), comme le manche du foudre à deux dents que tient le dieu solaire

de ce monument. Du plateau supérieur pendent des globes retenus par des fils en spirale, sans doute les étoiles du firmament ; partout ce sont des volatiles (de sens céleste (ci-dessus p. 42), et des personnages levant un bras en l'air, et posant l'autre sur la hanche, en un double geste très caractéristique du Soleil, qui persiste dans l'art gallo-romain et dans l'art barbare (ci-dessous).

(1) Maspero, *Op. l.*, I, p. 86, note 4 ; Chapot, *Op. l.*, p. 42, note.

(2) Maspero, *Op. l.*, I, p. 109, fig.

(3) Jacobsthal, *Der Blitz*, pl. II, 69.

(4) *Ibid.*, pl. II, 71 ; *Dict. des Ant.*, s. v. Fulmen, p. 1358, fig. 3309. Ils équivalent aux rayons sinueux, terminés par des flèches, que l'on trouve ailleurs (*Dict. des Ant.*, s. v. Fulmen, p. 1358, fig. 3312-3), aux rayons en formes de zigzags, etc.

(5) *Dict. des Ant.*, s. v. Vitta, p. 956 ; rôle religieux de la bandelette, *ibid.*, p. 950 sq. ; bandelette à nœuds tenue par l'Artémis d'Éphèse, et tombant de chaque côté, *ibid.*, p. 953, fig. 7553.

(6) Roscher, *Lexikon*, s. v. Salmoneus, p. 291 ; Harrison, *Themis*, p. 80, fig. 12.

(7) Chapot, *Op. l.*, p. 41 sq. (sens mystique de l'hélice). Déjà les coquilles en spirale employées dans le culte égéen, p. 57 sq. ; la colonne égéenne en spirale, p. 153 ; des instruments de culte avec manche en spirale, p. 43 ; sceptres, etc. M. Chapot note cependant avec raison que souvent de tels motifs n'ont rien de religieux, et qu'ils peuvent naître spontanément en des pays divers (p. 66), sous l'influence de conditions techniques, p. 82 sq.

(8) Chapot, *Op. l.*, p. 150 ; Jacobsthal, *Op. l.*, pl.

babylonien (1). Les flammes des autels tournoient (2) ; comme les rayons incurvés du disque solaire, ou « soleil tournant », qui, originaire de la Mésopotamie, a persisté jusque dans l'ornementation du haut christianisme, (3) et plus tard encore dans le décor mobilier de nos pays (4). Jusque dans la céramique romaine de Germanie, les colonnes torses supportent des emblèmes cosmiques, rosaces, fleurs radiées (5). La bandelette en torsade, *vitta tortilis*, *torta*, a la même valeur que la bandelette nouée (6). L'acanthe classique, qui souvent remplace le lotus égyptien et qui a le même sens, est parfois tordue en hélice (7). Le serpent cosmique s'enroule de semblable façon, en de nombreuses spires (8), etc.

Filer, tisser, est souvent un acte rituel et cosmique, et diverses divinités filent ou tissent la trame du monde ou son voile (9). L'une des Parques, Clotho, file celle de la vie humaine, où s'enchaînent les événements individuels (10), et Platon montre les trois sœurs présidant au mouvement de

(1) Une prétendue fourchette assyrienne pourrait être ce foudre, Chapot, *Op. l.*, p. 14, fig. 17; Perrot, *Op. l.*, II, p. 760, fig. 420.

(2) Chapot, *Op. l.*, p. 70.

(3) Mâle, *L'art allemand et l'art français*, p. 43.

(4) Sur ce motif, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 65 sq.; *Pages d'Art*, La croyance au trèfle à quatre, 1917, p. 187 sq.; 231 sq.; Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. de l'Institut national Genevois* 1917, XLII, p. 364 sq.; survivances dans le mobilier moderne, *Survivances ornementales dans le mobilier suisse*, *Archives suisses des trad. populaires*, XXI, 1917, p. 185 sq.

(5) Chapot, *Op. l.*, p. 138.

(6) *Dict. des ant.*, s. v. Vitta.

(7) Chapot, *Op. l.*, p. 154 ; sur ce sens de l'acanthe, cf. mon article *De quelques monuments inspirés du type oriental de l'arbre sacré*. *Rev. hist. des rel.*, 1914.

(8) Chapot, *Op. l.*, p. 48 sq. ; cf. les enroulements du serpent céleste autour du corps humain des dieux, à propos de l'idole orientale du Janicule, et du dieu solaire en or de Genève, mon article *Le dieu solaire en or de Genève*, *Rev. arch.*, 1913, II, p. 293 sq. ; 1915, I, p. 314, référ.

(9) Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, I, p. 113 sq.; Maspero, *Op. l.*, I, p. 128. On sait combien cette assimilation des événements de la vie individuelle ou sociale à une traîne d'étoffe est générale.

(10) *Dict. des Ant.*, s. v. Fatum, p. 1017; Roscher, *Lexikon*, s. v. Moirai, p. 3086. Sur des miroirs magiques de Tarente, la quenouille des Parques, entre le Soleil et la Lune, est peut-être employée comme talisman, *Rev. arch.*, 1917, I, p. 92, 97, 107.

l'univers : trônant sur des sièges élevés, elles dévident leur quenouille, et accompagnent de leur chant la musique des sphères célestes (1).

C'est dans les détours trompeurs du labyrinthe que s'engage Thésée, conduit par le fil directeur d'Ariane. Ariane est une déesse dont le culte se retrouve en divers points du monde grec ; en son honneur, on exécute à Cnossos des danses sacrées où la file des danseurs, unis par une corde, évolue dans un emplacement formant spirale ; de là viendrait, dit-on, la légende du fil d'Ariane et de ses détours dans le labyrinthe (2). D'autres pensent que son origine est iconographique : elle dériverait des ornements en spirale si fréquents sur les monuments archaïques (3). On a supposé aussi qu'Ariane est une déesse funéraire : son fil serait analogue à celui des Parques, et la danse instituée par Thésée viendrait d'un rite religieux représentant le tissage de ce fil (4).

Divers détails de la légende laissent supposer qu'il s'agit ici encore d'un fil céleste. Dans une version, Ariane fait présent à Thésée d'une couronne merveilleuse, œuvre d'Hèphaistos, qui, par son éclat, le guide dans le labyrinthe (5); or l'on sait que la couronne est un attribut céleste, que l'on voit déjà tenu par les divinités babylonniennes, et dont le sens s'est perpétué jusqu'à la fin du paganisme (6). Le labyrinthe a un sens solaire souvent signalé (7) ; ce sont les circonvolutions du serpent

(1) *Dict. des ant.*, s. v. Fatum, p. 1018. Dans une cérémonie en l'honneur d'Artémis, des jeunes filles passaient, occupées à filer; ce rite rappelle le récit d'Hérodote qui montre une femme péonienne passant devant Darius, cruche en tête, bride de cheval au bras, et filant (Grant Mac Curdy, *Transactions and Proceed., of the Amer. Philol. Association*, 43, 1912).

(2) Sur le fil d'Ariane (textes et monuments), *Dict. des ant.*, s. v. Theseus, p. 231, note 2.

(3) *Ibid.*, p. 231, note 2.

(4) *Dict. des ant.*, s. v. Theseus, p. 230, note 9.

(5) *Dict. des ant.*, s. v. Theseus, p. 230, note 9, p. 231, note 1.

(6) Sur ce sens de la couronne, cf. mon article *De quelques monuments inspirés du type oriental de l'arbre sacré*, *Rev. Hist. des rel.*, 1914.

(7) Cf. en dernier lieu de Launay, *Les fallacieux détours du labyrinthe*, *Rev. arch.*, 1915-6; sur une monnaie de Cnossos, le labyrinthe à la forme du svastika, Roscher, s. v. Minotaurus, p. 3008, fig. 4.

céleste, les sinuosités de la course du soleil (1) ; aussi sur les monuments anciens, il revêt parfois l'apparence du svastika solaire, accompagné d'autres symboles de même sens. Thésée lui-même est un héros céleste ; il est fils d'Aethra, divinité de la lumière (2) ; comme un Sisyphe, un Tantale, un Atlas, dont on notera plus tard la parenté cosmique, il soulève le rocher d'Égée pour prendre la glaive et les sandales que son père y a déposés (3). Tout porte donc à croire que le fil d'Ariane est lui aussi un fil cosmique.

Notons encore les rubans célestes de toute sorte : sur les reliefs assyriens, ceux qui descendent du globe solaire et qui mettent le fidèle en communication avec le dieu (4) ; la corde par laquelle les magiciennes antiques s'efforcent de faire descendre la lune (5) ; chez les Berbères d'aujourd'hui, un curieux rite pour faire venir la pluie, des hommes tirant une corde d'un côté, des femmes de l'autre (6).

Dans les rites de la végétation, ce sont les rubans que l'on enroule autour de l'arbre cosmique, du mât, des baguettes et des branches, pour provoquer la fertilité de la terre (7).

*
* *

En résumé, puisqu'en tant de cas le ruban, le fil, la corde, plus spécialement quand ils sont tordus, tressés, noués, tramés,

(1) Dans les papyrus alchimiques du moyen âge, le labyrinthe est le symbole du cours circulaire de la vie et des replis du serpent cosmique, Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, III, p. 41 ; I, p. 157, fig. 30.

(2) *Dict. des Ant.*, s. v. Theseus, p. 226, note 22.

(3) *Dict. des ant.*, s. v. Theseus, p. 227, note 2. Cf. la relation de l'épée avec le ciel, ci-dessous, à propos de Salmonée ; sur le rôle divin des sandales, cf. mon compte rendu du travail de M. Baudouin, in *Rev. Hist. des rel.*, 1915, et *Le pied divin en Grèce et à Rome*, *L'homme préhistorique*, I, 1913, p. 241 sq.

(4) Cf. ci-dessus, les bandelettes nouées qui descendent du globe solaire, p. 51.

(5) Roscher, *s. v.* Mondgottin, p. 3166, fig. 18.

(6) *Rev. Hist. des rel.*, 1912, 66, p. 215, référ.

(7) Ex. *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 108 et note 2. Remarquons qu'ici encore on retrouve les autres éléments de la légende gordienne : l'oiseau souvent perché au sommet du mât, du pilier, ou attaché à ce mât par un ruban ; donc les trois termes oiseau, cordon, végétal.

ont un sens céleste, on peut admettre sans difficulté que le nœud gordien rentre dans cette catégorie, qu'il s'agit d'un lien formant un nœud céleste, qu'il est *un nœud cosmique*.

*
* *

Sa forme. — Quel aspect a-t-il ? Les textes anciens prennent soin de nous mettre sur la voie. Suivant Plutarque : τῶν δεσμῶν τυφλὰς ἐχόντων τὰς ἀρχὰς, καὶ δι'αλλήλων πολλάκις σκολιοῖς ἑλιγμοῖς ὑποφερομένων... Arrien confirme : οὔτε τέλος οὔτε ἀρχὴ ἐφαίνετο. C'est donc *un nœud sans commencement ni fin apparents*, *infini*, comme le monde dont il est l'emblème.

*
* *

Nous avons maintenant suffisamment d'indices pour pouvoir le rechercher parmi les formes figurées. Rappelons-nous, quant à son aspect, qu'il est sans commencement ni fin ; quant à son sens, que c'est un nœud cosmique de nature végétale, en relation avec un dieu céleste de la foudre, du tonnerre, de la lumière. Ce sens est en parfaite harmonie avec celui des autres détails de la légende, oiseau, char, cheval, Zeus.

II

On peut trouver un peu partout des ornements de la forme spéciale que nous recherchons, c'est-à-dire en nœud fermé, en tresse continue, qui sont nés indépendamment les uns des autres. M. Chapot, par exemple, en reproduit un qui est sculpté sur un fragment d'ivoire de l'Afrique du Sud (1).

Il est toutefois possible de suivre à travers les siècles, depuis l'Égypte et la Babylonie jusque dans l'Europe chrétienne, une forme de nœud, que non seulement son apparence, mais encore son sens infini et son association permanente avec des symboles d'origine céleste, permettent de considérer comme l'équivalent du nœud gordien.

(1) Chapot, *Op. l.*, p. 21, fig. 23.

Les serpents noués.

L'Égypte, on l'a vu, connaît les tresses et les nœuds mystiques (1). Sur ses palettes de schiste primitives, des animaux nouent étrangement leurs longs cous (2). Dans l'enfer, deux serpents entrelacés forment un seul être et, debout sur la pointe de leur queue, supportent sur leur tête un gros disque solaire (3). Un manche de couteau montre le même thème, qu'on va retrouver dans l'art babylonien.

Nulle part, le motif de la tresse, de la torsade, du nœud, n'est plus fréquent qu'en Mésopotamie (4), où il a parfois, comme l'hélice (5), un sens religieux (6). Sur un cylindre chaldéen, deux lions nouent leurs queues en les recroisant quatre fois (7); or le lion est l'attribut du feu céleste, sens qu'il a conservé dans toute l'antiquité. Sur un relief de Suse (8) (fig. 3, 2), deux serpents se nouent étroitement, tenant leurs queues dans leurs bouches. On connaît le vase de Goudéa (9) (fig. 3, 1) où deux serpents s'entrelacent autour d'un mât et prennent soin d'appliquer étroitement leurs queues l'une sur l'autre, et d'affronter leurs têtes, afin de ne pas interrompre leur tracé infini : ce sont les reptiles cosmiques qui s'enroulent autour du mât sacré, de l'arbre de vie (10), auquel ils sont souvent

(1) Ci-dessus, p. 45.
(2) Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 68 sq.
(3) *L'Anthropologie*, 1897, 8, p. 335, fig.
(4) Chapot, *Op. l.*, p. 14, 71.
(5) Ci-dessus, p. 51.
(6) Chapot, *Op. l.*, p. 16, 18.
(7) Jéquier, *Mém. de la Délégation en Perse*, 1905, VIII, p. 8, fig. 13. Cf., sur des aryballes corinthiens, deux lions affrontés, séparés par la palmette aux multiples entrelacs.
(8) *Mém. de la Délégation en Perse*, XIII, pl. XXXVII, 8.
(9) Heuzey, *Catal. des Ant. chaldéennes*, p. 280, n° 125; Poulsen, *Der Orient und die frühgrieschiche Kunst*, p. 48, fig. 38; de Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 235; *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1910, I, p. 47; Chapot, *Op. l.*, p. 16, fig. 20.
(10) De Sarzec-Heuzey, *l. c.*

associés (1), et qui lui aussi, on l'a vu, entrelace parfois ses rameaux de façon semblable.

On admet aujourd'hui que ce thème est le prototype du caducée grec (2), qui, sur les monuments archaïques, prend des formes très voisines de celles de l'art chaldéen (3). Il inspire aussi dans l'art grec les nombreux enroulements des êtres à corps de serpent (4), souvent associés à des types cosmiques, coqs (5), Zeus (6), etc. Un détail confirme la parenté des serpents noués et de l'arbre aux branches entrelacées : sur des vases archaïques de la même fabrique, deux coqs accostent tantôt les uns, tantôt l'autre (7) (fig. 1, 3-4), Les deux serpents qui se nouent autour du corps d'Ixion, l'ancien dieu solaire sur sa roue enflammée, sont aussi les descendants des serpents chaldéens (8). On sait que le reptile, s'il peut avoir de multiples sens (9), est souvent un animal cosmique, solaire, lunaire, etc., spécialement quand son corps est noué, entrelacé, ou tordu en cercle ou en spirale (10). On l'a vu sous cette forme supporter en Égypte le disque du soleil ; dès l'antiquité chaldéenne, le caducée a un sens cosmique (11),

(1) Frazer, *Essays and Studies presented to W. Ridgeway*, 1913, etc. On a dit que le caducée sémitique, attribué à Tanit, est une sorte d'arbre de mai, Berger, *Gaz. Arch.*, 1880, VI, p. 167. Dans la céramique grecque, remplacement du végétal noué par des serpents entrelacés, cf. figure. 1, 4.

(2) Frothingham, *Babylonian origin of Hermes the snake god, and of the Caduceus*, *Amer. Journal of arch.*, 1916, p. 175 sq. ; Eisler, *Op. l.*, II, p. 434, 770 ; *Dict. des Ant.*, *s. v.* Mercurius, p. 1806 ; Beetzkes, *Das Kerykeion*, Diss. Munster, 1913 ; cf. Goblet d'Alviella, *Migration des Symboles*, p. 280 sq.

(3) Ex. Perrot, *Hist. de l'Art.*, IX, p. 535, fig. 261, amphore du jugement de Paris, VI s.

(4) Ex, Chapot, *Op. l.*, p. 48 sq.

(5) Serpents entrelacés, accostés de deux coqs, Perrot, *Op. l.*, X, p. 19, fig., cratère de Wurzbourg, à figures noires.

(6) Zeus foudroyant des êtres à corps de serpents noués, etc., ex. Perrot, *Op. l.*, X, p. 22, fig. 11.

(7) Perrot, *Op. l.*, X, p. 20, fig. 10 (coqs et palmettes entrelacées, amphore de Wurzbourg).

(8) *Dict. des Ant.*, *s. v.* Rota, p. 896, fig. 5961.

(9) La littérature archéologique sur le serpent et ses significations est formidable.

(10) Voir plus loin.

(11) Eisler, *Op. l.*, II, p. 434.

et jusqu'à basse époque on retrouve l'aigle solaire le tenant dans ses serres en tant qu'Hèlios psychopompe (1).

L'ornementation barbare du haut christianisme, dont l'origine orientale a tout récemment encore été affirmée par MM. Mâle

Fig. 3. — Les serpents noués.

1. Vase de Goudea.
2. Relief de Suse, *Mém. délég. en Perse*, XIII, pl. XXXVII, 8.
3. Détail d'une plaque de ceinturon barbare, Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. LII, 2.
4. Motif analogue, sur une agrafe barbare de Fétigny, Besson, *op. l.*, p. 123, fig. 59.
5. Motif analogue, sur une plaque de ceinturon barbare, Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XLVIII, 8.
6. Id., *ibid.*, pl. XL (prétendue entrée de Jésus à Jérusalem).
7. Serpent « ouroboros », Roscher, s. v. Sterne, p. 1474, fig. 41.
8. Bouquetin cosmique, céramique de Suse, *Mém. Délég. en Perse*, XIII, pl. IV, 2.

et Bréhier (2), continue ce thème. Sur une agrafe franque de Floremes, au Musée de Namur (fig. 3, 3), les deux reptiles se

(1) Dussaud, *Rev. Arch.*, 1903, I, p. 142 sq.

(2) Mâle, *L'Art allemand et l'Art français*, 1917, p. 5 sq. (art des peuples germaniques); Bréhier, *L'art chrétien*, 1918, p. 169 sq.

nouent de façon à ne former qu'un seul être, et leurs têtes sont étroitement collées l'une à l'autre (1) : c'est absolument la disposition du vase de Goudea. Les voici encore, sous une forme plus simple, sur une agrafe de Fétigny (2) (fig. 3, 4). Sur une plaque de ceinturon bien connue, provenant de la Balme, au Musée de Genève (fig. 3, 6), où Jésus monté sur l'âne entre à Jérusalem, ce qui est la christianisation du thème du cavalier solaire (3), on retrouve au-dessous, dans la bordure, les deux serpents affrontés au corps noué. C'est toujours le serpent cosmique : aussi, formant une courbure à deux têtes, il encadre ailleurs la tête humaine (4), qui est celle du soleil (fig. 3, 5). On a dit que, dans l'art barbare, le serpent inspire les capricieux entrelacs qui y sont si fréquents, et dont plusieurs conservent dans leur stylisation quelques éléments du reptile, par exemple la tête, souvent encore reconnaissable (5).

Ainsi, depuis les arts élamite et babylonien, à travers l'art grec subissant leur influence, jusque dans les premiers siècles du christianisme, on voit persister le vieux motif oriental des entrelacs du serpent céleste.

Sur plusieurs des monuments cités, les corps des serpents se nouent de façon à former un tout continu. Ce trait est très net sur le relief de Suse, où chaque animal tient sa queue dans sa gueule (fig. 3, 2). C'est en somme la duplication d'un motif bien connu, celui du serpent « ouroboros ». N'ayant ainsi ni commencement ni fin, et comme tel symbole de l'éternité, de l'infini, c'est le serpent cosmique qui entoure le monde et qui s'associe à tous les emblèmes célestes. Les exemples en abon-

(1) Barrière-Flavy, *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, III, pl. LII, 2.

(2) Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 123, fig. 59.

(3) Barrière-Flavy, *Op. l.*, III, pl. XL, 1. Sur le sens païen de ce thème, *Les prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare*, *Rev. Hist. des rel.*, LXXIII, 1916, p. 185 sq.

(4) Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XLVIII, 8. Sur la tête isolée du soleil dans l'art barbare, et ses prototypes, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 11 sq.; et plus bas.

(5) Besson, *Op. l.*, p. 103 sq. (cycle des serpents et de l'entrelacs).

dent depuis l'antiquité orientale jusque dans les temps modernes (1) (fig. 3, 7), où il joue encore un grand rôle dans l'alchimie et dans la prophylaxie ; on le voit par exemple sur des amulettes tziganes, encore accompagné de la lune et des étoiles (2). Puisque l'enroulement en hélice du corps a un sens mystique, on ne s'étonnera pas que ce cercle vivant soit parfois tordu comme un câble (3). Il est la lune (4), le soleil (5), l'Océan qui ceinture le monde ; c'est pourquoi l'aigle de Zeus, sur un bronze de Bruxelles, le tient dans son bec (6) ; il entoure le rebord de la patère en argent trouvée aux Fins d'Annecy, au Musée de Genève, qui montre dans son champ les exploits d'Apollon Actius, auquel s'identifie le vainqueur d'Actium, Auguste, dont le profil monétaire orne le centre, et c'est l'équivalent du soleil qui flamboie au revers de ce curieux monument (7).

L'animal céleste qui tend à former le cercle infini apparaît encore sous une autre forme dans l'art élamite. Sur les vases peints de Suse (fig. 3, 8), le bouquetin, dont on connaît les attaches avec le ciel (8), recourbe par derrière ses cornes de façon à former un cercle presque fermé, à l'intérieur duquel

(1) Roscher, *s. v.* Sterne, p. 1474, fig. 40-1 ; Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, I, p. 9, p. 132, fig. 11 ; 159, fig. 34 ; III, p. 22, 33, note 1. On trouvera diverses références sur ce motif si répandu, dans mon mémoire, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. de l'Institut national genevois*, 1917, p. 239, note 4.

(2) *Archives suisses des traditions populaires*, 1914, p. 27, pl. Sur le serpent et les étoiles comme amulettes, Seligmann, *Der böse Blick*, 1910, II, p. 130 sq.

(3) Bracelet de verre de Crimée, Chapot, *op. l.*, p. 53, note 1.

(4) Roscher, s. v. Sterne, p. 1447, fig. 2.

(5) *Bull. de Correspondance hellénique*, 1913, p. 262.

(6) *Rev. Hist. des rel.*, 1910, 61, p. 141, pl. I, 1.

(7) *Rev. Arch.*, 1915, I, p. 324 ; Deonna, *Les croyances*, p. 239, note 4. Cette patère, encore inédite, sera prochainement publiée.

(8) Roscher, *s. v.* Sterne, p. 1463, *Der Steinbock*. Les animaux cornus, bouquetins, chèvres, sont fréquemment associés dans l'art assyrien aux palmettes, aux rosaces, aux roues solaires. Ex. Perrot, *Op. l.*, II, p. 321, fig. 138 (chèvres affrontées de chaque côté de la palmette) ; p. 322-3, fig. 140, 142 (cerf sur la palmette) ; p. 323, fig. 141 (avec rosace ; taureau sur la roue solaire), etc. Le sens cosmique des cerfs, des béliers, des bovidés, est bien connu.

se trouve un symbole igné, croix (1) ou disque solaire (2). Dans l'enfer égyptien, un être humain à corps de serpent, et un serpent à cinq têtes, recourbent leur queue pareillement pour revenir toucher par derrière leur tête (3). Sous une autre forme, c'est l'idée qu'exprime l'art celtique, en terminant les cornes du bovidé céleste par des boules (4).

Tresses, entrelacs.

Ces motifs animaux expliquent ceux qui leur ressemblent comme apparence, mais qui sont aniconiques, et qui en dérivent parfois. De plus, comme les thèmes de même valeur se confondent et se fusionnent souvent (5), les tresses, les torsades, les nœuds, d'origine vivante ou non, s'unissent fréquemment à d'autres éléments, tels que les disques ponctués, qui peuvent garnir l'œil de la torsade.

L'*art mésopotamien*, outre l'entrelacs des serpents, connaît aussi la tresse ou la torsade sans fin, c'est-à-dire celle dont aucune extrémité n'apparaît, comme dans le nœud gordien. Le sens mystique ne peut prêter au doute, puisque ce motif est porté par une divinité ailée (fig. 4, 5), sur la broderie d'un manteau royal assyrien (6), puisqu'il orne un seau liturgique de métal (7) (fig. 4, 4), et qu'il est partout associé à l'arbre sacré et au globe ailé, anthropomorphe ou non. Ce n'est sans doute pas sans intention que cette tresse forme un cadre fermé rectangulaire ou une voûte autour de certaines divinités (8)

(1) Roscher, *s. v.* Sterne, p. 1473, fig. 38.

(2) *Mém. de la Délég. en Perse*, XIII, p. 5, fig. 2-4 ; p. 38-40 ; pl. I, 4 ; IV, 1, 2.

(3) Jéquièr, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 5, fig.; p. 84, fig.

(4) Mon article, *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, *Rev. Arch.*, 1917, I, p. 124 sq.

(5) Sur cette fusion d'éléments de même sens, cf. mon article, *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, *Rev. Arch.*, 1917, I, p. 124 sq.

(6) Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 771, fig. 443 (avec l'arbre sacré).

(7) *Ibid.*, p. 734, fig. 396 (tresse, globe ailé, palmettes].

(8) Cylindres syro-hittites, Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 88, n° 90; Perrot, *Op. l.*, IV, p. 770, fig. 379.

(fig. 4, 6), et un cercle indéfini dans la décoration assyrienne (fig. 6), puis dans tous les arts qui s'en inspirent, phénicien et gréco-oriental.

Employée comme élément continu, déjà dans la céramique de Suse (1) (fig. 5, 2), puis dans l'art babylonien et assyrien (2)

Fig. 4.

1. Entrelacs barbares, Besson, *op. l.*, p. 112, fig. 47, 4-5 ; Barrière-Flavy, pl. XXVI, 2; XXVIII, 1, 2 ; XXIX, 1 ; en réseau, comme une trame d'étoffe, Besson, p. 112, fig. 47, 6 ; Barrière-Flavy, pl. XXVIII, 1.
2. Marteau de Thor, Sophus Muller, *L'Europe préhistorique*, p. 199, fig. 152.
3. Odin, Musée de Stockholm, *ibid.*, p. 199, fig. 153.
4. Seau assyrien, Perrot, *op. l.*, II, p. 734, fig. 396.
5. Broderie décorant le manteau d'un roi assyrien, détail, *ibid.*, p. 771, fig. 443.
6. Cylindre hittite, *ibid.*, IV, p. 770, fig. 379.

(fig. 6), la torsade est souvent aussi limitée à un nombre déterminé de boucles. Sous cette forme, on la voit sur un vase de Suse (3) (fig. 5, 3), sur un relief mutilé de même prove-

(1) *Mém. de la Délég. en Perse*, XIII, pl. XXVIII, 3.

(2) Perrot, *Op. l.*, II, p. 310, fig. 126; 311, fig. 127 ; p. 704, pl. XIII-XIV ; p. 730, fig. 391.

(3) *Mém. de la Délég. en Perse*, XIII, p. 36, fig. 125.

nance (1) (fig. 5, 4), sur un relief chaldéen de l'époque d'Our-Nina (2) (fig. 5, 5) ; ce n'est point là, comme le suppose M. Heuzey, quelque écheveau de laine, forme d'offrande, ou « une

Fig. 5. — Torsade, dans les arts mésopotamien, hittite, phénicien, chypriote.

1. Afrique S., Chapot, *op. l.*, p. 20, fig. 23.
2. Vase de Suse, *Mém. Délég. en Perse*, XIII, pl. XXVIII, 3.
3. Id., *ibid.*, p. 36, fig. 125.
4. Relief de Suse, *ibid.*, pl. XXXIV, 1.
5. Relief chaldéen, Heuzey, *Catal. d. ant. chaldéennes*, p. 123, nº 12.
6. Cylindre, Perrot, IV, p. 771, fig. 382.
7. Cylindres hittites, Contenau, *La déesse nue babylonienne*, passim.
8. Relief en ivoire du Louvre, Perrot, *op. l.*, III, p. 849, fig. 618.
9. Vase chypriote, de Ghézer, Dussaud, *Civilisations préhelléniques* (2), p. 290, fig. 208.
10. Vase chypriote, Perrot, *op. l.*, III, p. 708, fig. 520.
11. Vase d'Ormidia, détail, *ibid.*, p. 711, fig. 523.

grosse tresse ou entrelacs servant de remplissage, comme sur beaucoup de cylindres orientaux » ; c'est un symbole religieux,

(1) *Ibid.*, pl. XXXIV, 1.

(2) Heuzey, *Catal. des ant. chaldéennes*, p. 122, nº 12 ; *Dict. des Ant.*, *s. v.* Vitta, p. 950, note 23 (avec quatre boucles).

sans doute prophylactique, qui conservera ce sens pendant de longs siècles. Il n'est pas inutile de remarquer que les boucles en sont striées de la même façon que le corps des serpents enlacés sur le relief de Suse déjà cité. On a déjà dit que l'art assyrien connaît cet ornement, et le montre sur un seau de métal, sur la robe royale, etc. (fig. 4).

*
* *

On peut suivre l'expansion de ce thème sous ses deux formes, en motif continu ou en motif limité, pendant des siècles, dans le bassin méditerranéen et dans l'Europe centrale.

Dans l'*art hittite*, l'entrelacs continu orne de très nombreux cylindres (1), des reliefs (2), et parfois, on l'a dit, forme un cadre autour des divinités (fig. 4, 6). Ses aspects peuvent se compliquer plus ou moins; mais l'artiste a pris soin de laisser entendre qu'il s'agit du ruban sans fin ; aussi l'entrelacs qui couvre la moitié d'un cylindre (3) (fig. 5, 6) se transforme sur l'autre moitié en un ruban spiraliforme, ce qui veut dire que l'entrelacs lui-même n'est qu'une forme différente de ce ruban; l'art barbare fait parfois de même, et c'est un argument de plus en faveur de l'origine orientale de cet ornement à l'époque chrétienne. Quant au motif arrêté, il est très fréquent sur les cylindres syro-hittites, où le nombre de ses boucles varie (4). (fig. 5, 7).

Dans l'*art phénicien*, le motif continu (5) entoure de son cercle les surfaces rondes des coupes (6), des boucliers (7), et les

(1) Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 93, n° 106, simple torsade.

(2) Perrot, *Op. l.*, IV, p. 553, fig. 279.

(3) *Ibid.*, IV, p. 771, fig. 382.

(4) Contenau, *Op. l.*, p. 88, n° 91 (6 boucles); p. 93, n° 105 (6); p. 93, n° 104 (5); p. 88, n° 89 (4); p. 89, n° 95 (5); Perrot, *Op. l.*, IV, p. 769, fig. 378 (4); Contenau, p. 89, fig. 93 (3). Cf. encore *ibid.*, p. 90, n° 98.

(5) Perrot, *Op. l.*, III, p. 129, fig. 73; 131, fig. 76.

(6) Patère d'Amathonte, *ibid.*, III, p. 775, fig. 547; Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*, p. 307, fig. 220; patère de Curium, Dussaud, *Op. l.*, p. 309, fig. 221.

(7) Perrot, *Op. l.*, III, p. 870, fig. 638, p. 871, fig. 639; *Dict. des ant.*, *s. v.* Clineus, p. 1250, fig. 1638.

monuments étrusques d'inspiration orientale le répètent (1). L'association avec l'arbre cosmique sous la forme de palmettes, et avec le globe ailé, persiste sur la plupart de ces monuments. Bien plus, sur une tablette d'ivoire du Louvre (fig. 5, 8), la torsade limitée entoure le disque où s'inscrit le quatrefeuille, et au-dessous d'elle sont superposés cinq disques à cercles concentriques (2). Quoi de plus significatif que ce groupement? Car le cercle au quatrefeuille est une forme mésopotamienne

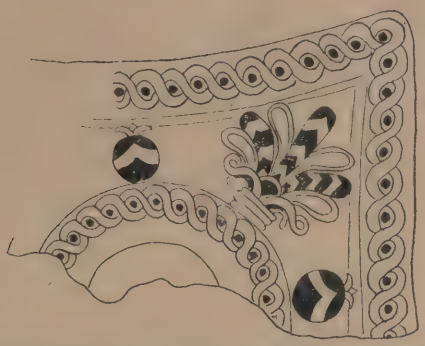

Fig. 6. — Plaque peinte assyrienne, Perrot, *op. l.*, II, p. 311, fig. 127.

du soleil (3), comme le disque aux rayons incurvés ou « soleil tournant » (4); il se perpétue jusque dans l'ornementation chrétienne, et inspire encore après des milliers d'années la croyance actuelle au trèfle à quatre (5). Les cercles superposés sont les planètes, figurées de la sorte sur les monuments babyloniens, comme sur ceux d'époque plus tardive d'inspiration orientale (6).

(1) Chaudron, Poulsen, *Op. l.*, p. 126, fig. 137 ; coupe d'ivoire Barberini, *ibid.*, p. 132, fig. 148 ; reliefs de bronze du Musée Kircher, p. 119-20, fig. 124-5 ; cf. encore p. 143, fig. 162.

(2) Perrot, *Op. l.*, III, p. 849, fig. 617.

(3) Roscher, *s. v.* Schamasch, p. 539, fig. 5 ; 556, fig. 16-8.

(4) Ci-dessus, p. 52.

(5) Cf. mon article, *La Croyance au trèfle à quatre feuilles. Pages d'art*, 1917, p. 187, 231.

(6) Ex. trois disques superposés sur la robe de Mardouk, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1908, p. 422, fig. ; les sept disques planétaires superposés

Un vase *chypriote* (fig. 5, 9) trouvé dans une tombe de Ghézer, en Palestine (1), répète deux fois, dans son ornementation géométrique, la torsade réduite à deux boucles et ressemblant au huit qui sera si fréquent dans l'ornement barbare. Avec trois boucles, elle est tracée entre les pieds d'un personnage qui tient un sceptre à bouton de lotus sur une œnochoé d'Alambra (2) (fig. 5, 10). Un cylindre chypriote d'Enkomi, copie d'un cylindre oriental au type de la déesse nue, montre encore la tresse à six éléments (3). M. Perrot rappelle avec raison à propos du vase d'Alambra « cette tresse dont l'ornemaniste assyrien a fait un si fréquent emploi » ; et en effet, la filiation ne saurait être discutée, puisqu'on retrouve en abondance dans l'art chypriote les vieux thèmes orientaux, entre autres celui de l'arbre sacré. La tresse continue est aussi fréquente à Chypre (4).

Puisque l'*art hellénique* a subi, dans ses premiers siècles, la forte influence de l'Orient, il est tout naturel d'y retrouver le motif étudié, sous ses deux formes, continu ou limité.

Voici quelques exemples du motif continu, qui se complique souvent en élégants entrelacs à plusieurs rangs : relief en bronze de Dodone (5); vases rhodiens (6), fragment d'amphore de Délos (7) ; vases corinthiens (8), proto-attiques (9). Ici

au-dessus du croissant lunaire, sur un relief de Dolichenus, Roscher, *s. v.* Ramman, p. 55, fig. 17; les sept œufs disposés sur une ligne verticale entre les replis du serpent céleste, sur l'idole syrienne du Janicule, et les six ovales, leurs équivalents, placés de même sur le dieu solaire en or de Genève, cf. mon article, *Dieu solaire du Musée de Genève, Rev. Arch.*, 1912, II, p. 354 sq., p. 359, 368; 1915, I, p. 314 (référ.); sur une inscription funéraire de Novare (Italie), quatre rouelles (les rouelles solaires) superposées, de Mortillet, *Formation de la nation française*, 1897, p. 165, fig. 27; *Rev. Arch.*, 1885, 6, p. 24-5 ; 1887, II, p. 300.

(1) Dussaud, *Op. l.*, p. 290, fig. 208.

(2) Perrot, *Op. l.*, III, p. 708, fig. 520.

(3) Dussaud, *Op. l.*, p. 372, fig. 277.

(4) Perrot, *Op. l.*, III, p. 710, fig. 522 ; 711, fig. 523 (avec l'arbre sacré).

(5) Perrot, *Op. l.*, VII, p. 205, fig. 85 (à deux rangs).

(6) *Ibid.*, IX, pl. XIX, p. 416 (3 rangs) ; p. 432, fig. 221.

(7) *Ibid.*, p. 481, fig. 240.

(8) *Ibid.*, IX, p. 619, fig. 333 (tresse simple, ou plutôt sorte de bandelette nouée; voir ci-dessus, sur la bandelette à nœuds) ; aryballe d'Aenetas, *ibid.*, p. 650, fig. 363.

(9) *Ibid.*, X, p. 68, fig. 60.

encore, il forme un cercle, et encadre même le disque fulgurant le « soleil tournant » (1) (fig. 7, 1).

Voici des exemples du motif limité : sur une plaque d'or d'Éleusis (2), il accoste le bouclier échancré, d'origine égéenne, dit béotien, dont on sait les relations avec les divinités célestes de la foudre et du tonnerre (3) ; sur un plat rhodien (fig. 7-2), la ligne du sol où marche la Chimère est constituée par une torsade simple sans fin, c'est-à-dire à extrémités revenant sur

Fig. 7. — Torsade simple dans la céramique hellénique.

1. Fonds d'un dinos attico-corinthien, Perrot, *op. l.*, X, p. 118, fig. 84.
2. Plat rhodien, *ibid.*, IX, p. 424, fig. 213.
3. Hydrie protoattique d'Analatos, *ibid.*, X, p. 61, fig. 49.

elles-mêmes (4), et de plus on remarque dans le champ, sous l'animal, un nœud en forme de rosace ou de croix, qui ressemble beaucoup à l'entrelacement cruciforme des serpents sur le relief de Suse déjà mentionné. Notons ce motif; car il subsiste dans les entrelacs cruciformes de l'art barbare. Une am-

(1) Perrot, *Op. l.*, X, p. 118, fig. 84, dinos attico-corinthien.
(2) *Ibid.*, VII, p. 424, fig. 16.
(3) Cf. les danses armées des Curètes autour de Zeus enfant, entrechoquant leurs boucliers ; les boucliers des Saliens, etc.
(4) Perrot, *Op. l.*, IX, p. 424, fig. 213.

phore de Thèra (1), l'hydrie protoattique d'Analatos (2) (fig. 7, 3) et l'anse d'une tasse d'Égine, de même style (3), un sarcophage de Clazomènes (4), répètent cet élément.

*
* *

Avec le déclin de l'influence orientale en Grèce, et la réaction nationale du ve siècle, on voit disparaître cet ornement dont le sens primitif n'est, semble-t-il, pas perdu, puisque, sur les monuments cités, il s'associe comme jadis aux autres emblèmes célestes, rosaces, croix, svastikas, hache, disque, etc., qui sont jetés à foison sur le champ des vases gréco-orientaux, sans doute en qualité de talismans protecteurs.

*
* *

Dans sa lumineuse étude sur les origines de l'*art barbare* du haut moyen-âge, que la partialité scientifique de l'Allemagne, considère comme essentiellement germanique d'inspiration, M. Mâle a montré que tous les motifs prétendus originaux qu'auraient apportés avec elles les populations barbares, sont en réalité de grossières déformations de thèmes orientaux, venus de l'Asie, Mésopotamie, Perse, Scythie, Sibérie, Syrie, et de l'Égypte (5). Tels sont, pour ne citer que quelques exemples, les animaux affrontés des deux côtés de l'arbre de vie (6); les monstres où l'on reconnaît le souvenir du griffon; le prétendu « perroquet mérovingien » (7), qui en est la déformation, ou celle du faucon sibérien (8), etc. « Qu'est-ce

(1) *Ibid.*, IX, p. 467, fig. 231.
(2) *Ibid.*, X, p. 61, fig. 49-50 ; *Dict. des Ant.*, *s. v.* Saltatio, p. 1028, fig. 6054.
(3) *Ibid.*, X, p. 75, fig. 66.
(4) *Rev. des Ét. grecques*, 1895, p. 160 sq., pl.
(5) Mâle, *L'Art allemand et l'Art français du moyen âge*, 1917, p. 5 sq., L'Art des peuples germaniques; Bréhier, *L'art chrétien*, 1918, p. 169 sq.
(6) Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 64 sq. (le cycle des monstres affrontés).
(7) *Ibid.*; p. 130; Barrière-Flavy, *Op. l.*, I, p. 118 sq.; de Baye, *Les oiseaux employés dans l'ornementation à l'époque des invasions barbares*, *Mém. Soc. nat. des Ant. de France*, 1907.
(8) Mâle, *Op. l.*, p. 24.

que le monde des Germains? Qu'est-ce que leur art, sinon une timide, une monotone imitation de l'art antique de l'Asie? Il est devenu évident qu'il n'y a pas eu d'art barbare, et que ce qu'on appelle de ce nom est un art oriental que les barbares ont reçu, mais qu'ils n'ont pas créé » (1). Bien que l'on ait depuis longtemps déjà indiqué cette filiation de l'art barbare (2), M. Mâle a eu le mérite de montrer qu'il ne s'agit pas de quelques emprunts isolés, mais que tout cet art est « sénile, routinier, mécanique », qu'il est en réalité tout oriental. C'est avec plaisir que j'ai trouvé dans ces pages la confirmation de plusieurs de mes hypothèses. Le thème si fréquent de Daniel dans la fosse au lion, est, à mon avis, la christianisation du motif que l'Orient mésopotamien a transmis aux Hittites, puis à la Grèce, et à Rome, enfin à l'Europe centrale, celui du dieu solaire levant les bras au ciel, accompagné des lions ignés (3). On a vu plus haut que le cheval sur la croupe duquel un oiseau se perche, est de même origine (4). On a retrouvé dans l'art barbare le motif des serpents entrelacés, tel que le présentait entre autres le vase de Goudéa (5). J'ai donné ailleurs d'autres exemples de cette filiation orientale pour divers motifs barbares (6), et on en trouvera encore quelques-uns plus loin.

L'ornementation qui couvre les plaques de ceinturons, les fibules, les bagues, pouvait être chrétienne de sens pour ceux qui utilisaient ces objets ; elle est en tout cas païenne de forme. Plus on cherchera à déterminer son origine, plus on com-

(1) Mâle, *Op. l.*, p. 9, 23.

(2) *Rev. arch.*, 1917, I, p. 363.

(3) Sur cette filiation, cf. mon article, *Les prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare*, *Daniel dans la fosse aux lions*, *Rev. Hist. des rel.*, 1916, LXXIII, p. 185 sq., et *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon*, pour paraître in *Rev. Hist. des rel.* Le thème de Daniel sur une dalle de Thasos, *Wienerjahreshefte*, 1912, p. 14, fig. 9.

(4) Cf. p. 43.

(5) Cf. p. 56.

(6) *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. Hist. des rel.*, LXXII, 1915, p. 54 sq.; *Les monuments « gaulois » du musée de Dôle*, *Rev. Hist. des rel.*, LXXVIII, 1918, p. 143 sq., et les articles cités précédemment, note 5.

prendra qu'on a tort de l'interpréter dans un sens trop étroitement chrétien, et que c'est dans le passé très reculé qu'il faut pénétrer pour la comprendre. Elle continue les thèmes de l'Europe centrale des âges du bronze et du fer, qu'avaient gardés les Gallo-romains et parmi lesquels se trouvaient déjà de nombreux éléments d'inspiration orientale transmis par les pays méditerranéens ; elle en hérite d'autres qu'avait copiés son prédécesseur gallo-romain (1) ; elle-même subit directement cette influence de l'Orient égyptien et syrien.

*
* *

Dans l'*entrelacs* répété sur les monuments barbares, on a voulu voir la caractéristique de l'esprit germanique : ces traits noués en un réseau sans fin paraissaient correspondre à la mentalité des populations du nord, perdues dans un rêve indéfini et brumeux. Hypothèse erronée! « L'entrelacs des ceinturons barbares n'a absolument rien de germanique : il se rattache à l'art classique par l'intermédiaire des manuscrits coptes et syriens qui donnaient alors des modèles à tous les arts décoratifs de la Gaule » (2). C'est en Orient qu'il faut chercher les prototypes de ces dalles sculptées lombardes, couvertes d'une trame régulière de cercles, de tresses et de nœuds (3). Voici, au monastère de Baouit, en Égypte, des v-vi^e^ siècles, des bordures formées d'une suite de cercles que traversent des entrelacs (4), motif qui se répète identique sur une dalle de Côme. On voit souvent, dans l'art lombard, l'ornement que nous connaissons maintenant, et qui ressemble à une série de huit placés à la suite les uns des autres : il se

(1) L'influence orientale est très forte sur l'art gallo-romain. Par exemple, la Vénus gallo-romaine, déesse de la fécondité, s'entoure des mêmes symboles que la Tanit punique ; son geste est celui de l'Astarté orientale. Le Sol gallo-romain lève les bras au ciel comme les dieux orientaux. Cf. mon article, *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon*.

(2) Mâle, *Op. l.*, p. 29.

(3) *Ibid.*, p. 38.

(4) *Ibid.*, p. 40.

retrouve aussi dans une fresque de Baouit (1). Les mêmes éléments apparaissent au monastère chrétien de Sakkara, du ve siècle, avec quelques autres encore, tels que celui des carrés entrelacés ornés d'une croix au centre (2), fréquent dans l'art lombard et ailleurs (3). « Que l'on décompose le décor lombard en ses éléments, il n'en est pas un seul qu'on ne retrouve en Orient... Quand les modèles manquent en Égypte, on les retrouve en Syrie » (4). Les croix couvertes d'entrelacs ornent pareillement les manuscrits syriaques, avant de se multiplier dans nos pays, où elles conservent parfois, dans leurs détails, le souvenir de leur pays d'origine (5). La torsade arrêtée, à deux, trois, quatre boucles, ou davantage, la voici sur des étoffes chrétiennes d'Achmim-Panopolis, ainsi que l'entrelacs cruciforme relevé sur un plat rhodien (fig. 7) (6). Mais, plus anciennement, sur une inscription funéraire grecque d'Égypte, qui implore Osiris en faveur du défunt, on voit à la partie supérieure : LIEI ⊙∞⊙ que M. Arvanitaki interprète comme la date, soit « an 15 le 1er Thot » (?) (7). En réalité les deux disques ponctués sont les disques solaires si fréquents sous cette forme en tout pays; ils encadrent le signe ∞, que nous connaissons maintenant (cf. cette association, fig. 5, 8) et les lettres LIEI semblent être une formule magique invocatrice, sans doute la corruption du mot HAIE, invocation au soleil. En effet, sur une pierre du Cabinet des médailles, le serpent solaire Knouphis, dont le corps forme lui aussi le nœud en 8, montre au-dessus de celui-ci le mot HAEIX (8). A l'époque chrétienne,

(1) *Ibid.*, p. 40.
(2) *Ibid.*, p. 42.
(3) Cf. ci-dessous, fig. 9.
(4) Mâle, *Op. l.*, p. 44.
(5) Cf. croix de Coire, à entrelacs, accompagnée de deux soleils tournants et de deux lions, *Rev. Hist. des rel.*, 1916, LXXIII, p. 185 sq., fig.
(6) Forrer, *Die altchristlichen Altertümer von Achmim-Panopolis*, pl. XIV, 4, 8; pl. VIII, 4.
(7) Arvanitaki, *Sur quelques inscriptions grecques*, *Bull. Institut Égyptien*, 5e série, VI, p. 170.
(8) *Dict. des ant.*, *s. v.* Gemmae, p. 1481, fig. 3532.

cette formule est appliquée au Christ, Soleil de Justice, et sur un cachet on lit ΗΛΕΙC ϤΧΗΙ soit Ἥλ εἷς Ἰησοῦς Χριστός.

Une pierre gnostique du IIe siècle offre quelques lettres difficiles à lire, qu'on a voulu interpréter de même (1).

Nous trouvons donc en Égypte, à la fin du paganisme et au début du christianisme, les éléments qui nous sont nécessaires, le signe en 8 ou la torsade à nombre variable d'éléments ; son association avec le soleil et avec le serpent solaire ; autrement dit, les apparences et les sens que nous avons relevés depuis les arts de l'Égypte antique et de la Mésopotamie.

*
* *

Il n'est donc pas étonnant de voir persister dans l'ornementation barbare, grâce à l'influence de l'Orient, le motif dont nous avons suivi les vicissitudes en Mésopotamie, en Syrie, en Phénicie, à Chypre, en Grèce : celui du nœud ou de la torsade sans fin.

Ce qui confirme son origine, c'est qu'il conserve son sens primitif. L'art barbare multiplie les éléments cosmiques, en particulier ceux qui glorifient le soleil sous ses diverses formes, cheval, cavalier, personnage humain en entier ou comme tête humaine isolée, disques de tout genre, simples, concentriques, ponctués, crucifères, à rais curvilignes (soleil tournant), à rais en zigzags (éclairs), rosaces à nombres divers de pétales, rouelles, etc. J'ai suffisamment insisté sur ce point ailleurs (2), pour me dispenser d'y revenir ici.

Or ce nœud est associé comme jadis à divers symboles célestes, qui couvrent de leur protection les objets, et il a la même valeur de talisman (3). A Sakkara, les carrés entrelacés

(1) Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie, s. v.* Astres, p. 3032, fig. 1065.

(2) Cf. les articles cités plus haut, p. 69, notes 3, 6 ; *Les Isiaques de la Gaule*, *Rev. Arch.*, 1918, I, p. 177 (disque solaire bouleté) ; *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, ibid., 1917, I, p. 124 sq. ; *La croyance au trèfle à quatre*, *Pages d'Art*, 1917, p. 187, 231 ; *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. Inst. nat. genevois*, XII, 1917, passim, etc.

(3) On sait que le nœud était souvent porté dans l'antiquité comme amulette :

portent une croix au centre : voici, sur une agrafe franque de l'Aisne (fig. 8, 1), la tête radiée du soleil, si fréquente dans l'art barbare (1), inscrite dans un entrelacs sans fin en forme

Fig. 8. — Art barbare.

1. Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XLIX, 5.
2. *Ibid.*, pl. XLVIII, 1.
3. *Ibid.*, pl. A2, 3.
4. *Ibid.*, pl. LXIV, 24.
5. Besson, *op. l.*, pl. V.
6. *Ibid.*, pl. XVI, 2.

d'octogramme, qui est constitué par l'enchevêtrement de deux carrés (2). Tout autour, pour en préciser encore le sens, s'il

nœud d'Isis, nœud d'Hercule, bagues à nœuds, etc. Cf. ci-dessus, p. 44 ; *Dict. des ant.*, s. v. Vinculum, p. 898.

(1) Sur la tête isolée du soleil, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 11 sq.

(2) Barrière-Flavy, *Op. l.*, III, pl. XLIX, 2 ; *Rev. arch.*, 1886, I, p. 222, fig.

était nécessaire de le faire, ce sont un autre entrelacs, trois boutons radiés qui sont les trois disques solaires (1), des cercles ponctués (2), des zigzags-éclairs (3). Le pentagramme (4), l'hexagramme, l'heptagramme, l'octogramme, si longtemps employés comme amulettes, ont dès l'art mésopotamien un sens céleste (5) ; comme la torsade qui nous occupe, ce sont des éléments qui, par leur enchevêtrement, n'ont ni commencement ni fin, et qui souvent doivent être tracés d'un seul trait. Sur une autre agrafe, le carré se combine avec un entrelacs cruciforme (6) (fig. 8, 2).

La torsade à nombre variable de boucles, l'entrelacs plus ou moins compliqué, accompagnent : le personnage solaire levant ses bras au ciel (fig. 8, 3), qui est devenu Daniel (7) ; le même être aux bras baissés, seul (8), ou suivi de sa monture céleste (9) ; la tête humaine du soleil accompagnée du cheval retournant sa tête sur sa croupe (10), en une attitude que connaît déjà l'art de la Tène et qui est celle du cheval céleste (11) ; ce cheval seul (12) (fig. 8, 4). L'entrelacs est inscrit dans le disque (13) (fig. 8, 6), qui porte ailleurs l'image du personnage aux bras levés (14). Comme en Orient, il se fusionne avec les cercles ponctués (fig. 8, 5),

(1) Sur ces trois disques, *Rev. des Ét. grecques*, 1915, p. 1. sq. Les trois points solaires ; *La croyance au trèfle à quatre feuilles*, *Pages d'Art*, 1917, p. 235 ; *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. Inst. nat. genevois*, XLII, 1917, p. 335 sq.

(2) *Les croyances religieuses*, p. 347.

(3) *Rev. Hist. des rel.* 1915, LXXII, p. 69 ; *Les croyances religieuses*, p. 387.

(4) Sur le pentagramme, Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, I, p. 302 ; II, 332 sq. ; Röck, *Das Vorkommen des Pentagramms in der alten und neuen Welt*, *Globus*, 1909, 95, p. 7 sq. ; Forrer, *Reallexikon*, *s. v.* Pentagramm, p. 600.

(5) Heptagramme astrologique, Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, p. 482.

(6) Barrière-Flavy, *Op. l.*, III, pl. XLVIII, 1.

(7) *Ibid.*, pl. A 2, 3.

(8) *Ibid.*, pl. XXXII, 2.

(9) *Ibid.*, pl. XXXII, 5.

(10) *Ibid.*, pl. LI, 4.

(11) Sur cette attitude, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 31 sq. ; *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1915, p. 87.

(12) Barrière-Flavy, *Op. l.*, pl. LI, 5 ; LXIV, 24.

(13) Besson, *Op. l.*, pl. XVI, 2, p. 97.

(14) *Ibid.*, pl. XVI, 1. ; Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 1. 6.

placés côte à côte ou emboîtés les uns dans les autres (1), qui sont si nombreux dans l'ornementation barbare. Il prend la forme qu'il revêtait déjà dans l'art de Suse, et qu'on a retrouvée dans la céramique rhodienne, celle d'un quatrefeuille ou d'une croix céleste souvent radiés (fig. 12, 9; 8, 2). Enfin, on a déjà dit que la croix couverte d'entrelacs continue à être accompagnée de soleils tournants et de lions ignés, sur un relief de la cathédrale de Coire (2).

Il est inutile de poursuivre ; une fois ce principe admis, on multipliera facilement les exemples, et l'on ne pourra qu'être frappé de la constance de cette association.

On parle indifféremment de tresse, de torsade, d'entrelacs. En réalité, c'est toujours un ruban, ou une corde, qui se replie en multiples circonvolutions et qui est unique, tout en formant un motif fermé comme le nœud gordien. La notion de nœud persiste assurément. Sur le côté d'une bague barbare (fig. 14, 20 bis), dont le chaton est orné de deux D entrelacés, le signe en 8 laisse percevoir dans l'intérieur d'une de ses boucles une languette pointue, qui est l'extrémité, cette fois visible, du lien (3). Sur d'autres monuments, on distingue nettement des nœuds dans lesquels passent le lien (4).

Quant à la forme du motif, on retrouve toutes les variantes déjà vues dans l'art oriental, et d'autres encore : la torsade simple, qui n'a que deux boucles et ressemble à un 8 (5), ou qui possède un nombre plus considérable d'éléments ; la torsade plus compliquée, décrivant toutes sortes d'entrelacs, dont M. Besson a donné quelques schémas (6). Plutôt que de les décrire, nous donnons sur une figure quelques-unes de ces variantes, qu'il est impossible de dénombrer, le motif laissant toute liberté à la fantaisie de l'ouvrier (fig. 9).

(1) Ex. fragments du reliquaire de Chillon, Besson, *Op. l.*, p. 35, pl. V.
(2) *Rev. Hist. des rel.*, 1916, LXXIII, p. 185 sq., fig.
(3) *Rev. Arch.*, 1894, II, p. 6, fig.
(4) Besson, *Op. l.*, p. 109, fig. 42.
(5) C'est pourquoi je l'ai appelée ailleurs le signe en huit, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 59.
(6) *Op. l.*, p. 111-2, fig.

Fig. 9. — Torsades, tresses, entrelacs barbares.

1. Torsade simple, à nombre variable d'éléments ; très fréquente sur les monuments barbares. *A deux éléments* (signe en huit) : Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XXVI, 2; XXX, 1, 2; XLVIII, 1; *Rev. arch.*, 1892, I, p. 49 (bague); *ibid.*, 1894, II, p. 6 (bague avec extrémité du ruban sortant de la torsade).

   A trois éléments : Besson, *op. l.*, p. 109, fig. 42 ; Barrière-Flavy, pl. B1, 3, 5 ; XXXI, 1 ; LX, 5.

   A quatre éléments : Barrière-Flavy, pl. A2, 3 ; A4 ; XXIX, 1, 2 ; XLII, 4; XXXI, 3.

   A cinq éléments : Barrière-Flavy, pl. XXXI, 3.

   A un nombre d'éléments plus considérable : *ibid.*, pl. XXX, 1, 2; XXXII, 1.

2. Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XLII, 3.
3. *Ibid.*, pl. XLII, 5.
4. *Ibid.*, pl. XXXI, 3.
5. *Ibid.*, pl. XXV, 3.
6. Besson, *op. l.*, p. 111, fig. 46, 6.
7. Barrière-Flavy, pl. XLIV, 3; Besson, p. 112, fig. 47, 2.
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, pl. XXV, 3.
10. Besson, p. 111, fig. 46, 4.
11. Barrière-Flavy, pl. XXIX, 2; XXXI, 1 ; XXXII, 1.
12. *Ibid.*, pl. XLII, 1 ; XXXI, 3; XLI, 1.
13. *Ibid.*, pl. XXV, 3 ; XXXI, 3; Besson, p. 111, fig. 46, 3.

14. *Ibid.*, pl. XXXI, 3.
15. *Ibid.*, pl. XLV, 5.
16. *Ibid.*, pl. XXV, 2 ; XXIX, 1-2; XXXI, 3; XLV, 5; XLVIII, 3 ; LIII, 4; Besson, p. 111, fig. 46, 1-2.
17. *Ibid.*, pl. LIII, 1-3. Déjà sur une mosaïque romaine d'Avenches, *Mitt. antiq. Gesell., Zurich*, XVI, 1867, pl. XXX.
18. *Ibid.*, pl. XXXIX, 1, 2; XXVIII, 1 ; XXXI, 1; XXXIV, 1 ; LIV, 3; Besson, p. 111, fig. 46-5.
19. *Ibid.*, pl. XLVIII, 1.
20. *Ibid.*, pl. LVI, 2.

*
* *

En remontant au nord de l'Europe, le motif persiste. Il orne le marteau de Thor. le dieu scandinave du tonnerre : une boucle en forme de huit, accostée de deux huit plus petits, passe dans un cercle (1) (fig. 4, 2). Or n'avons-nous pas rencontré déjà les cercles traversés par des entrelacs au monastère égyptien de Baouit? Une plaque en bronze de la trouvaille de Vendel (2), en Uppland (Suède), montre Odin, en cavalier, armé comme le cavalier solaire (3) du bouclier, du casque et de la lance (fig. 4, 3); divers attributs certifient sa nature céleste : le serpent, les oiseaux qui volent autour de lui comme jadis dans l'art oriental et gréco-oriental, les trois points qui couvrent le bouclier (4), et enfin, détail tout particulièrement intéressant ici, le signe en huit sur le devant du casque.

III

En résumé :

A. L'examen de la légende phrygienne apprend que le nœud gordien est un *nœud cosmique*, *attribué à un dieu céleste*, comme le char et les oiseaux ; qu'il est *sans commencement ni fin*.

(1) Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, p. 199, fig. 152; Roscher, *s. v.* Ramman, p. 49, fig. 10. On sait que depuis les temps les plus reculés, la hache, le marteau, sont des symboles de la foudre. Comparer avec le marteau de Thor, portant le nœud mystique, la hache égéenne à bandelette nouée, ci-dessus, p. 44.
(2) Sophus Müller, *Op. l.*, p. 199, fig. 153.
(3) Sur le cavalier solaire, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 35.
(4) Sur ces trois points, ci-dessus, p. 74.

B. Les monuments figurés répètent de siècle en siècle, depuis la Mésopotamie jusque dans la Scandinavie, un ornement noué qui répond à toutes ces conditions :

a. Il est conçu de façon à paraître n'avoir *ni commencement ni fin.*

b. Il répond à la *notion d'infini*, comme d'autres motifs étroitement apparentés (serpent ouroboros).

c. Il a un *sens mystique et talismanique* qu'il conserve encore dans les premiers siècles du christianisme.

d. Il est toujours *associé*, depuis la Chaldée jusque dans l'art chrétien, *aux anciens thèmes célestes*, dieux anthropomorphes, serpent, cheval, oiseau, arbre du monde, signes aniconiques tels que croix, rosace, double hache, marteau, etc.

Dès lors, *n'est-on pas autorisé à l'identifier avec le nœud gordien* ?

*
* *

Alexandre et le nœud gordien. Si l'on admet cette hypothèse, le rôle de ce nœud dans la légende d'Alexandre est aisé à comprendre. Devenu le maître du monde, le Macédonien a été divinisé en Hèlios, en Jupiter Ammon, en un mot en un dieu céleste lumineux. Ces deux notions sont solidaires ; car être maître du monde, c'est être dieu. Aussi les trouve-t-on associées dès l'enfance du héros. Dans la légende irlandaise de la pierre de Fal, celui qui prétend à la royauté, laquelle lui confère un caractère divin, subit diverses épreuves où le char royal et les chevaux jouent un grand rôle. « Le char se dressait devant celui qui ne devait pas recevoir la royauté de Tara, de sorte qu'il ne pouvait le gouverner (?), et que les chevaux bondissaient contre lui » (1). Ces chevaux que seul le roi prédestiné parvient à dompter paraissent dans la légende d'Alexandre sous la forme du farouche Bucéphale. Pour mater l'animal, Alexandre tourne sa tête au soleil, afin d'éviter que

(1) Loth, *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 36.

son ombre ne l'effarouche (1); puis, laissant tomber son manteau (2), il s'élance sur lui. Philippe, transporté de joie s'écrie : « Mon fils, cherche un autre royaume, qui soit plus digne de toi, car la Macédoine est trop petite » (3). Que signifierait cette exclamation, si ce n'est qu'en parvenant seul à dompter le cheval, attribut du dieu céleste, Alexandre s'est révélé comme un futur dieu, comme un futur maître du monde? César possède un cheval monstrueux qui a des pieds humains; les devins, expliquant ce prodige, lui annonce qu'il sera le maître du monde. Pourquoi? C'est que ce cheval, qui n'a jamais existé en réalité, on le concoit aisément, est un être mythique, fusionnant deux formes connues du soleil, le cheval et le pied humain (4), tout comme l'hippalectryon unit en un ensemble bizarre le coq et le cheval de même sens.

M. A. Reinach suppose qu'en se rendant à Gordion, et en accomplissant l'oracle, Alexandre cherche une consécration officielle, une filiation divine qui lui permette de revendiquer légalement la royauté phrygienne, la succession du vieux Gordios (5). Or celui-ci est un dieu céleste (6); c'est de lui que se réclame Alexandre. En réalisant l'oracle qui promet l'empire de l'Asie ou du monde entier (7) à celui déliera le nœud, il se pose en dieu céleste, en maître du monde.

*
* *

(1) Trait réel ou mythique ?

(2) Remarquer que dans la légende irlandaise, le prétendant à la royauté revêt un manteau, qui est trop grand pour lui s'il est refusé. C'est le manteau du monde, prototype des manteaux royaux et impériaux, étudié par Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*.

(3) Plutraque, *Alex.*, : Ὦ παῖ, φάναις, ζήτε σεαυτῷ βασιλείαν ἴσην, Μακεδονία γάρ σε οὐ χωρεῖ.

(4) Le cheval védique d'Agni a des mains; Men monte un quadrupède dont la patte antérieure de gauche est terminée par un pied humain, etc.; cf. *Rev. hist. des rel*, 1915, LXXII, p. 36; sur ce cheval monstrueux et sur l'hippalectryon, *ibid.*

(5) *Rev. des Ét. grecques*, 1913, p. 374 sq.

(6) Ci-dessus, p. 40.

(7) *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 99, note 4.

Suivant une version, il délie le nœud après avoir ôté la cheville qui attache le joug au timon, et tire ensuite à lui le joug. Il semble que cette version n'est qu'une tentative rationaliste pour expliquer un fait mythique. La tradition courante veut qu'Alexandre tranche de son épée le lien inextricable. Comment aurait-il pu humainement le délier, puisque ce nœud mystique est, en réalité, et non seulement par métaphore, sans commencement ni fin?

A-t-il brutalement résolu une difficulté insurmontable, en conquérant habitué à ne point rencontrer d'obstacle? a-t-il éludé l'oracle, prétendant l'accomplir, et, dit Quinte-Curce : « oraculi sortem vel elusit, vel implevit »? Non, il a agi comme il le devait faire, en dieu du ciel, qui tisse, lie, ou délie et coupe à son gré la trame et le nœud du monde, comme la Parque tisse la trame humaine et en tranche le fil.

*
* *

Alexandre agit en dieu guerrier; car le dieu auquel est consacré le nœud cosmique est aussi un dieu des armes. Le char céleste accompagne à la guerre les rois achéménides. Le chariot solaire de Strettweg, qui voiture la statuette du dieu soutenant la voûte du ciel, est entouré de personnages en armes (1). Les Curètes entrechoquent autour de Zeus enfant leurs boucliers et leurs glaives, dont le son imite le roulement du tonnerre, et dont la voûte protectrice est celle du ciel (2). Ne sont-ils pas aussi les inventeurs de l'épée (3), et n'accompagnent-ils pas Hèlios (4), entourés de symboles célestes, ou les portant, comme Odin, sur leur bouclier (5)? Les danses armées sont en relation

(1) Ci-dessus, p. 41.

(2) Harrison, *Themis*, p. 23 sq.; A. Reinach, *Rev. de l'Hist. des rel.*, 1910, 62, p. 226 sq.; *ibid.*, 1913, 68, p. 368-9; 1914, 69, p. 327 sq.; Harrison, *The Kouretes and Zeus Kouros*, *Annual of the Brit. School*, XV, 1908-9, p. 308 sq.; Poerner, *De Curetibus et Corybantibus*, Diss. Halle, 1913.

(3) *Rev. Hist. des rel.*, 1910, 62, p. 231.

(4) Harrison, *Themis*, p. 200.

(5) *Rev. hist. des rel.*, 1910, 62, p. 232 sq.

avec le dieu des armes célestes (1), en Grèce, à Rome, en Scandinavie (2). Zeus a pour attributs la hache; les rayons de son foudre ont l'aspect de flèches, comme lès rayons du soleil. Le marteau est l'emblème de la foudre. Le soleil paraît comme archer, comme cavalier. Le trident est un attribut cosmique. Partout les armes humaines deviennent celles des dieux célestes dont elles symbolisent la foudre, les éclairs, le tonnerre, qui frappent brutalement la terre et les mortels, comme l'arme frappe entre les mains du guerrier. Il n'y a donc rien d'étonnant à voir Alexandre trancher de son épée le nœud gordien, ce nœud qui décore le casque d'Odin, cavalier armé de la lance et du bouclier, qui accompagne le marteau de Thor, comme jadis dans l'art égéen la double hache de la foudre.

Waldemar Deonna.

(*A suivre.*)

NOTE ADDITIONNELLE

Ce mémoire était écrit et composé, quand j'ai eu connaissance de l'étude que M. Capitan a présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (3) sur l'*Entrelacs Cruciforme*, « formé de deux éléments graphiques fermés, sans commencement ni fin, entrelacés régulièrement ». Comme nous, il reconnaît dans l'exemple de Suse (fig. 1; notre fig. 3, 2), le point de départ des innombrables entrelacs réguliers, « dérivés de l'enroulement serpentaire, et où apparaît encore la tête de l'animal », qui se multiplient dans les arts de la

(1) Latte, *De saltationibus Graecorum capita quinque,* 1913; Fehrle, *Waffentänze, Badische Heimat*, I, 1914; sur les Saliens, Helbig, *Sur les attributs des Saliens, Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1904, p. 206; *Mém.*, 1915, XXXVII; Cirilli, *Les prêtres danseurs de Rome, étude sur la corporation sacerdotale des Saliens*, 1913.

(2) Danses en l'honneur d'un dieu céleste de l'épée, en Scandinavie, Segerstedt, cf. *Rev. Hist. des rel.*, 1913, 68, p. 83 sq.

(3) 1918, p. 197 sq.

Grèce, de Rome (fig. 11-14), puis dans celui du christianisme naissant (fig. 15-20) depuis l'Égypte jusqu'à la Scandinavie (fig. 16, art copte). Il le suit aussi en Asie, dans le boudhisme (fig. 2), et en Amérique, où il est fréquent (fig. 3-10), contrées où il se serait répandu en partant toujours du même centre unique. Monogénisme ou polygénisme? le problème peut être discuté pour ce qui concerne les autres continents (p. 202); mais la filiation est certaine en Europe.

Quel est le sens de ce motif, se demande l'auteur? Il aurait eu aux origines une signification religieuse et magique, peut-être en relation avec le symbolisme solaire et igné. A l'époque romaine, il se peut que le sens en ait été oublié et que la valeur décorative seule ait subsisté; il se peut aussi que quelque vague idée ait persisté.

Je suis heureux d'aboutir, par une autre voie, aux mêmes conclusions que M. Capitan.

ΣΕΙΡΗΔΟΝΕΣ

Au v. 20 du *Griphus Ternarii numeri* — ce laborieux logogriphe d'Ausone sur le nombre trois (1) — on lit dans les anciennes éditions : *Tres* [*Tris* Iunt., Ald.] *in Trinacria Sirenes, omnia trina*. Les anciennes éditions sont fondées sur le T (2) : *Tris in trinacria Syrenes omnia trina*, et sur le λ (3) : *Tris in trinacria sirenes omnia trina*. L'hexamètre donné par ces mss. et reproduit par les anciennes éditions est faux : *sirēnēs ōmnia*. Dans sa première édition des « D. Magni Ausonii Paeonii Burdegalensis poetae, Augustorum praeceptoris, virique consularis Opera... Parisiis, apud Iacob. Keruer via Iacobaea, M. D. LI », Élie Vinet rendait au vers faux sa mesure par une correction bien simple, en écrivant *Sirēnēs ĕt omnia*.

Quelques années après la publication de l'Ausone de 1551, on découvrait dans la bibliothèque du monastère de l'Île Barbe (4), près de Lyon, un nouveau ms. d'Ausone, qui est aujourd'hui le Leidensis Vossianus latinus 111. Au v. 20 du *Griphus* (folio 25 recto, col. 2, l. 33), on y lisait : *Tris in tri-*

(1) *D. Magni Ausonii Opuscula* recensuit C. Schenkl. Berolini, apud Weidmannos, 1883, p. 129. — *Decimi Magni Ausonii Burdigalensis Opuscula* recensuit R. Peiper, Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1886, p. 200.

(2) Le *Tilianus* (T), ms. de Jean du Tillet, évêque de Saint-Brieuc en 1553, de Meaux en 1564, mort à Paris en 1570, est aujourd'hui le Leidensis Vossianus latinus Q. 107.

(3) Le λ est le Laurentianus 51, 13.

(4) L'Ile Barbe (*Insula Barbara*), sur la Saône, où avait été fondé au VIIe siècle un couvent de Bénédictins, transformé, depuis 1507, en une collégiale, dirigée par un abbé-doyen.

nacria siredones omina terna (1). Les érudits lyonnais, qui publient les « D. Magni Ausonii Burdigalensis poetae, Augustorum praeceptoris, virique consularis Opera, Tertiae fere partis complemento auctiora... Lugduni, apud Ioan. Tornaesium, M. D. LVIII », négligent la leçon *siredones* de leur mss., grâce auquel ils peuvent imprimer « Ausonii opuscula varia, quae hactenus delituerant » ; ils conservent la correction *Sirenes et* de Vinet. Poelmann, qui ne connaît pas le ms. de l'Ile Barbe, écrit *Seirenes et* dans l'édition d'Ausone qu'il publie en 1568 chez Christophe Plantin, à Anvers. Dans sa seconde édition, l'édition bordelaise des « Ausonii Burdigalensis, viri consularis, omnia quae adhuc in veteribus bibliothecis inueniri potuerunt Opera ... Burdigalae, apud Simonem Millangium [M. D. LXXV] », Élie Vinet conserve aussi sa correction de 1551. Mais il connaît le ms. de l'Ile Barbe ; et, dans son *Commentarius in Griphum* (sect. 279 B), il dit quel étonnement lui cause la leçon *siredones* : « Vetus tamen codex habebat, *omina terna*... Verum quid verbi est *Siredones*, quod pro *Sirenes* hoc modo habuit idem exemplar, *Siredones omina terna*? »

Joseph Scaliger, qui ne s'étonne de rien, prétend expliquer le mot *siredones*. Dans ses *Ausonianae lectiones* (I, XVI), publiées en 1574, il soutient qu'il faut admettre absolument la leçon du ms. : « Memini etiam in eodem libro me... ita legere : *Siredones*... Ergo quas alij σειρῆνας, ipse σειρηδόνας vocat. Et vera est illa lectio. Alioqui enim inconcinna erat. Dictæ enim sine dubio σειρηδόνες, quasi σειραηδόνες. » Dans une lettre non datée, mais postérieure à l'édition posthume de l'Ausone de Vinet, publiée en 1590, qu'elle critique durement (2), Scaliger con-

(1) On trouve aussi *siredones* dans le P (Parisinus 8500), ms. qui ne semble pas avoir été utilisé par les éditeurs antérieurs à Schenkl et à Peiper : *Tres in trinachia Siredones omnia t'na.*

(2) Ios. Iusti Scaligeri *Opuscula varia* antehac non edita. Parisiis, apud Hieronymum Drouart, M. DC. X. — *Epistolae*. Iosephus Scaliger N. M. suo S., p. 419. — Illustriss. Iosephi Scaligeri *Epistolae omnes* quae reperiri potuerunt nunc primum collectae ac editae. Francofurti, Sumptibus Aubriorum et Clementis Schleichii. Anno M. DC. XXVIII. *Epistola* CXCIX. Nicolao Micaelio, p. 403.

firme l'explication qu'il donnait en 1574 : « Vera veteris libri lectio. Vulgaris manca et hiulca... Et recte olim sciscebamus σειρηδόνας quasi σειραηδόνας dictas esse ».

Les nombreuses éditions d'Ausone publiées par Scaliger — la première parut à Lyon en 1575 — font entrer définitivement le mot *siredones* dans le texte du poète bordelais. L'un des plus savants éditeurs d'Ausone, Tollius (1), tout en admettant le mot, n'est pas d'accord avec Scaliger sur son origine. Scaliger voulait que le mot σειρηδόνες fût composé de σειρήν et de ἀηδών : les *siredones* seraient les sirènes à la voix de rossignol ou les sirènes rossignols. Tollius ne croit pas que le mot ἀηδών entre dans la composition du mot σειρηδόνες : « Non tamen σειρηδόνες, quasi σειραηδόνες dictas esse arbitror, uti Scaliger censet : verum potius, sicut a κλέος fit κλεηδών, ita quoque a σειρὸς, σειρηδών formari, non secus ac σειρήν. Sic derivatur ab ἄλγος, ἀλγηδών ». Tollius cite une correction d'Isaac Vossius, « vir incomparabilis », qu'il a raison de condamner : « Omnino scribendum, *Sirenides*. Scopuli sunt, sive petræ, quas inhabitaverunt Sirenes. » Priscien (*Perieg.*, v. 354) mentionne bien *Sirenida rupem* : mais, ici il est question des Sirènes elles-mêmes, et non des rochers qu'elles habitaient. Schenkl (apparat. crit., p. 129, l. 15) et Peiper (apparat. crit., p. 201, l. 6) donnent une correction de Fr. Ritschl et de M. Schmidt (*Rhein. Mus.*, XX, p. 299) : Κηληδόνες. La correction Κηληδόνες, que les derniers éditeurs d'Ausone attribuent à Fr. Ritschl et à M. Schmidt, date du XVIe siècle : elle a été faite par un avocat bordelais, Martin Despois (*Martinus Desposius*), mort vers 1625 (2). Jean-Baptiste Souchay, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui termina et publia en 1730 l'édition d'Ausone

— Dans l'édition de Francfort, comme dans l'édition de Paris, on lit à la fin de la lettre : « Lugduni Batauorum. VI. Eid. April ». Mais l'année n'est pas indiquée.

(1) D. Magni Ausonii Burdigalensis Opera, Iacobus Tollius recensuit. Amstelodami, apud Ioannem Blaeu, M. DC. LXXI, p. 456, n. 18.

(2) Voir R. Dezeimeris, *Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois*, Bordeaux, 1875.

« in usum serenissimi Delphini », commencée par Julien Fleury, chanoine de Chartres, avait trouvé à la Bibliothèque Royale « ad calcem unius editi, perexiguum Martini Desposii Burdigalensis codicem manuscriptum » (*Praefatio Editoris*, p. v-vi). Parmi les corrections au texte d'Ausone, contenues dans ce *perexiguus codex*, il en est une que Souchay (*Editoris Animadv.*, p. 656, col. 2) rapporte en ces termes : « *Sirenes*, et *Celedones*, Κηλιδόνες : qua voce putat Iacob. Delechamp Pindarum [cité par Pausanias, X, v, 12] intellexisse *Sirenas*. Potuit certe Ausonius ita *Sirenes* nominare. Haec Desposius ». On ne voit pas comment le mot *Celedones*, employé par Ausone, serait devenu dans les mss. *Siredones*. Pas plus que *Sirenides*, *Celedones* n'a supplanté dans les éditions d'Ausone le mot *Siredones* que Scaliger y a fait entrer.

Des éditions d'Ausone, le mot *Siredones* passe dans les dictionnaires latins ; et, sous le couvert du mot latin *Siredones*, le mot grec Σειρηδόνες y pénètre lui aussi.

On lit dans le « Totius Latinitatis Lexicon consilio et cura Iacobi Facciolati, opera et studio Aegidii Forcellini lucubratum » (édition de 1827-1831, tome IV, p. 183, col. 1) : « SIREDONES. Σειρηδόνες, eaedem quae *Sirenes*. Auson., *Edyll.*, 11, 20. » — Dans le « Thesaurus Poeticus Linguae Latinae » de L. Quicherat (édition de 1881, p. 1045, col. 1) : SIREDONES (Σειρήδονες). *Les Sirènes*. Aus., *Idyll.*, 11, 20. » Le mot Σειρηδών envahit même les dictionnaires grecs, précédé de l'astérisque dans le dictionnaire d'Alexandre, et, dans le dictionnaire de Chassang, de la lyre symbolique qui signale les termes de la langue poétique. Tout au moins, Alexandre et Chassang évitent-ils sagement d'indiquer de quels auteurs grecs le mot se recommande. Dans son dictionnaire français-grec (édition de 1874, page 1711, col. 2), J.-J. Courtaud-Diverneresse le recommande d'autorités disparates et inattendues : « SIRÈNE... ἡ *Σειρηδών, όνος, Heyn. *Hom.* 8 et Auson. *Idyll.* 11. »

C'est seulement en 1895 que le dictionnaire grec-français de Bailly a définitivement éliminé le mot Σειρηδόνες. Si le mot

Siredones, leçon douteuse de deux mss. d'Ausone, possède peu de droits à figurer dans un dictionnaire latin, le mot Σειρηδόνες, qui ne se trouve dans aucun auteur grec, n'avait évidemment aucun droit à figurer dans un dictionnaire grec. Vinet disait : Quid verbi est *Siredones*? On peut dire, avec plus de raison encore : Quid verbi est Σειρηδόνες?

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

LA MONNAIE DE BRONZE A DELPHES

Dans un des comptes de Delphes publiés par M. Bourguet (*Bull. de corr. hell.*, t. XXVI, 1902, p. 53-54, l. 3-16), on lit :

Θευξενίδαι προ-
[οεδώκαμε]ν τετάρταν δόσιν δεσμ-
5 [ῶν χιλί]ων διακατίων δέκα δυῶν, τ-
[ετραμν]αῖον τὸ δεσμόν, τὰν μνᾶν τ-
[οῦ σιδ]άρου ὀβολοῦ, χαλκῶν τριῶν,
[σύμπα]σα τιμὰ δραχμαὶ χίλιαι δέ-
[κα. Θευ]ξενίδαι προεδώκαμεν τετ-
10 [άρταν] δόσιν γόμφων τριακατίων
[τριῶν, τ]ριμναίου τοῦ γόμφου, τὰν
[μνᾶν το]ῦ σιδάρου ὀβολοῦ, χαλκῶν
[τριῶν, σύ]μπασα τιμὰ δραχμαὶ δια-
[κάτιαι. Κ]εφαλὰ τῶν δεσμῶν καὶ γό-
15 [μφων δραχμαὶ χίλιαι [δ]ιακάτιαι
[δέκα].

D'après ce texte, l'entrepreneur Theuxénidas aurait reçu :

Pour 1212 chevilles, pesant 4 mines pièce, à raison de 1 obole 3 chalques la mine de fer. . . . . 1010 dr.

Pour 303 chevilles, pesant 3 mines pièce, à raison de 1 obole 3 chalques la mine de fer. . . . . 200 dr.

Total. . . . 1210 dr.

Si l'on fait du chalque delphien le 1/8 de l'obole, selon la règle ordinairement admise en Grèce (1), on ne comprend rien à ce compte :

1212 chevilles à 4 mines font 4848 mines; 4848 mines à 1 ob. 3/8 font 1111 dr., et non pas 1010 dr.

303 chevilles à 3 mines font 909 mines; 909 mines à 1 ob. 3/8 font 208 dr. 1 ob. 1/2 1/4 1/8, et nullement 200 dr. tout rond.

Cependant, dans le premier de ces versements, tous les nombres sont d'une lecture ou d'une restitution certaine. Essayons donc de préciser la valeur du taux à la mine, en comparant le prix total à la quantité. 1010 dr. ou 6060 ob., pour 4848 mines, mettent la mine exactement à 1 ob. 1/4. Par conséquent, les 3 chalques valent, non pas 3/8, mais 3/12. Le chalque delphien est de 1/12.

Cette conclusion ne concorde pas, il est vrai, avec les données relatives au second versement, au moins dans le texte de l'éditeur. 909 mines à 1 ob. 3/12 font 189 dr. 2 ob. 1/4. Mais le nombre des chevilles, 303, vient d'une restitution, et cette restitution, fondée sur le nombre de lettres nécessaire, ne se justifie en aucune façon par le calcul. Voyons donc à quelle quantité correspond le prix certain de 200 dr., à raison de 1 ob. 3/12 la mine. Pour 200 dr. ou 1200 ob., à ce taux, on a 960 mines, c'est-à-dire exactement 16 talents. 960 mines, à raison de 3 mines par pièce, donnent 320 chevilles. Il faut donc lire, à la l. 13, ἴκατι au lieu de τριῶν. Les cinq lettres demandées y sont, et l'arithmétique est satisfaite.

Une seule objection peut se produire. Si le chalque vaut 1/12 d'ob., 3 chalques font 1/4 d'ob. ou un tétartémorion, et pourquoi a-t-on écrit χαλκῶν τριῶν au lieu de τεταρτημορίου? Mais nous disons bien « vingt sous » au lieu de « un franc », à une époque où le sou n'a même plus d'existence légale. Une inscription béotienne parle de 9 chalques (2) pour dire 3/4 d'ob.

(1) Dans son étude sur le système monétaire de Delphes (*L'admin. financ. du sanct. pythique au* IVe *siècle av. J.-C.*, p. 17-25), M. Bourguet ne considère que les monnaies d'argent et d'or.

(2) *IG*, VII, 3193 = Collitz, *Gr. Dialektinschr.*, 502.

Nous trouvons mieux encore dans un compte d'Épidaure : on y paie le fer ouvré à raison de « 10 ob. 9 chalques la mine », [τὰν μνᾶν δέ]κ' [ὀβο]λῶν ἐνν[έα χ]αλκ[έ]ων (1). Dans une ville où le chalque vaut 1/18 d'ob. (2), c'est une façon de dire : 1 dr. 4 ob. 1/2. Donc l'objection ne tient pas.

Ainsi s'allonge la liste des cités où le chalque vaut 1/12 d'ob. Déjà y figuraient Délos, Orchomène de Béotie, Corcyre et, par conséquent, Corinthe (3). Il n'est pas étonnant que Delphes ait adopté le même système pour sa monnaie de bronze. La ville sainte était attachée au système éginétique ; mais, fréquentée par des pèlerins de toute origine, elle trouvait avantage à le mettre le plus possible en concordance avec le système euboïque. Pour les fortes sommes, elle comptait la mine à raison de 35 statères ou 70 dr., afin de la rendre identique à la mine attique de 100 dr. (4). Pour les petites sommes, elle mettait le chalque à 1/12 de l'obole, afin de le rendre identique au chalque attique (5), et cela est d'autant plus significatif que les oboles d'argent qu'elle frappait pesaient, les unes 1 gr., les autres 0 gr. 70 (6), c'est-à-dire présentaient le rapport 10 : 7 des deux systèmes et correspondaient soit au 1/12 du statère éginétique (12 gr. 4), soit au 1/6 de la drachme attique (4 gr. 3) (7).

Gustave Glotz.

(1) *IG*, IV, 1488, l. 38.

(2) Fränkel, *IG, ib.*, p. 325.

(3) Voir *Rev. des Ét. gr.*, t. XXIII (1910), p. 280, n. 1.

(4) Th. Reinach, *Bull. de corr. hell.*, t. XX (1896), p. 251-256 ; t. XXVIII (1904), p. 17-19 ; Bourguet, *Op. cit.*, p. 20 ; Babelon, *Traité des monnaies gr. et rom., Descr. hist.*, t. III, p. 351 et suiv.

(5) Théoriquement, le 1/2 de l'obole éginétique et le 1/8 de l'obole attique ne diffèrent que de 1/168.

(6) Babelon, *Op. cit., Théorie et doctr.*, t. I, p. 496.

(7) Cette note était écrite quand j'ai appris par M. Bourguet que la correction [ἕκατι] est faite dans la 3e éd. du *Sylloge* de Dittenberger, que la guerre a empêché de pénétrer en France. Je publie ma note tout de même. J'espère bien que M. Pomtow ne m'accusera pas de plagiat : *quis tulerit Gracchos de seditione querentes* ? M. Bourguet m'apprend aussi que M. Th. Reinach a également fixé l'obole delphienne à 12 chalques d'après *CIG*, 1690 = Collitz, 2562, l. 26 (lettre à M. Bourguet).

PIERRES QUI ROULENT [1]

2e SÉRIE

Un fragment d'inscription attique retrouvé a Vicence.

M. Seymour de Ricci, actuellement interprète auprès de l'armée anglaise d'Italie, m'adressait le 23 juin 1918 une carte postale militaire ainsi conçue :

« Je vous soumets ces quelques amorces de lignes déchiffrées à votre intention sur un fragment de marbre grec de la Biblioteca Bertoliana de Vicence et que vous saurez sans doute rétablir dans leur pristine intégrité. »

Suivait le texte, très soigneusement copié, que reproduit la figure 1 (colonne de droite).

L'invitation à rétablir un pareil texte « dans son intégrité » ne paraissait pas, au premier abord, exempte d'ironie. L'aspect effilé et décourageant de ce long triangle de marbre, l'étendue tout à fait incertaine des lignes primitives, la brièveté des « amorces » subsistantes — tout contribuait à rendre une pareille entreprise paradoxale, pour ne pas dire chimérique.

Toutefois, en regardant de près, deux ou trois mots significatifs échappés au hasard de la destruction pouvaient fournir quelques jalons utiles.

(1) Voir, pour la première série, *Revue des études grecques*, XIII (1900), p. 158 suiv.

A la ligne 12 les lettres ΤΟΙΝΘΕΟ ne peuvent se compléter que en τοῖν θεο[ῖν : on reconnaît les deux grandes déesses d'Éleusis, si souvent désignées ainsi dans les inscriptions attiques.

Un peu plus haut, le début de la ligne 7 ΠΗΣΙΝΑ suggère aussitôt πομ]πῆς ἵνα. Πομπή, c'est sans doute la célèbre procession des *Eleusinia;* ἵνα, à l'époque post-classique (que suppose l'écriture de notre texte) introduit d'ordinaire le dispositif d'un décret.

En groupant ces indices j'arrivai à la conclusion que je me trouvais en présence d'un fragment de décret athénien, d'époque impériale, relatif à la procession éleusinienne.

Mes recherches ainsi orientées, après quelques tâtonnements à travers des in-folio dont je fais grâce au lecteur, je ne tardai pas à découvrir le mot de l'énigme. Le texte copié par M. de Ricci est un exemplaire fragmentaire, déjà découvert il y a deux siècles, mais reperdu presque aussitôt, d'une inscription célèbre, dont nous possédons heureusement un autre exemplaire bien mieux conservé. Il s'agit du décret athénien rendu (vers 210 après J.-C.) sous l'archonte Arabianos, sur la proposition de Dryantianos, archonte de la *gens* des Eumolpides, décret prescrivant au Cosmète de faire observer désormais régulièrement le cérémonial de la double procession que doivent exécuter les éphèbes, le 14 et le 19 Boédromion, la première fois pour escorter les ἱερά d'Éleusis à Athènes, la seconde fois pour les ramener à Éleusis. On peut lire ce texte dans le *Corpus* attique (*CIA*. III, 5) et plus complètement et plus commodément, dans la 2e édition de la *Sylloge* de Dittenberger, n° 652.

Dans les dernières lignes du décret de Dryantianos (l. 39 suiv.) il est enjoint au trésorier des Eumolpides d'en faire graver le texte sur marbre, en trois exemplaires; l'un sera conservé à l'Éleusinion *ante muros* d'Athènes, le second au gymnase dit Diogeneion, le troisième dans le temple d'Éleusis devant le palais du Conseil. Des deux exemplaires athéniens, l'un est

celui qu'on lit au *Corpus* sous le n° 5 : les débris en sont actuellement répartis entre le Musée britannique, où lord Elgin en a rapporté un morceau, et le Musée d'Athènes ; le rapiècement, le déchiffrement, la restitution de ces *disjecta membra* n'ont pas été une petite affaire ; ils ont occupé trois générations d'érudits : Bœckh, Hicks, Koumanoudis, Kœhler, Dittenberger, Lolling, Wilhelm. Quant au second exemplaire, voici son histoire. Un court fragment, consistant en quelques débuts de lignes, avait été copié par l'abbé Fourmont à Athènes, dans la maison d'un certain Nicolas Joannis. Bœckh reproduisit ce texte dans son *Corpus* (n° 440), avec la mention mélancolique « *Nihil intelligi potest* »; mais, en 1866, Dittenberger, dans un article de l'*Hermes* (I, p. 406), reconnut dans le fragment Fourmont une partie du décret de Dryantianos, deuxième exemplaire, et montra, sans doute possible, comment ces débuts de lignes trouvaient tous leur place dans le libellé, désormais bien établi, de la grande inscription (voir figure 2).

Or, c'est précisément ce fragment copié vers 1730 à Athènes par Fourmont, et perdu de vue depuis, que M. de Ricci vient, en 1918, de retrouver à Vicence. Un simple coup d'œil jeté sur les deux copies juxtaposées (figure 1) ne laisse aucun doute à cet égard. Seulement Fourmont, faussaire ou mystificateur intermittent, était en même temps un copiste médiocre, tandis que M. de Ricci est un copiste excellent. Déjà Dittenberger avait noté qu'une ligne entière (celle que j'ai numérotée 9) a été sautée par l'abbé ; celui-ci a commis encore d'autres bourdes ou inadvertances :

l.	3	ΤΑΡΙ pour ΤΑΡΧ
	7	Α final omis
	8	ΙΝΓ pour ΙΝΤ
	10	ΠΩΕΙΩΝ pour ΠΛΕΙΩΝ
	15	Δ final omis.

Dans tous ces cas les lectures de M. de Ricci sont correctes. Deux ou trois fois, il est vrai, Fourmont a vu sur la pierre des

lettres ou parties de lettres que M. de Ricci n'a plus notées, apparemment parce que l'usure du marbre a progressé depuis deux siècles :

l. 6	Ricci	ΣΧ	Fourmont	ΣΧΙ (= σχη)
12	«	ΘΕΟ	«	ΘΕΟΙ
13	«	..Α	«	ΡΑ

Une seule fois l'*acribie* de M. de Ricci s'est trouvée en défaut. A la l. 10 il transcrit ΠΛΕΙΩΝ ⊢ comme s'il s'agissait du commencement d'un Η : or le texte exige Κ. Fourmont n'avait prudemment noté qu'une haste Ι.

La figure 2 montre comment le fragment Fourmont-Ricci, qu'il faudra désormais appeler le fragment de Vicence, vient s'appliquer sur le texte de l'inscription, tel que le fournit l'exemplaire de Londres-Athènes, l. 9-18.

Les deux exemplaires n'avaient pas la même disposition graphique : les lignes de la stèle d'Athènes-Londres comptent environ 43 caractères, celles de l'exemplaire de Vicence 28 seulement, de telle sorte que les *initia* du petit fragment ne tombent jamais à des places correspondantes des lignes successives de l'inscription; mais, autant qu'on en peut juger, le texte lui-même était identique dans les deux exemplaires.

Aussi l'apport critique du fragment Fourmont-Ricci est-il insignifiant : il ne fait guère que confirmer les leçons de la pierre de Londres, ou, dans certains cas (l. 8, 17, 19, 20), les restitutions — d'ailleurs évidentes — des éditeurs. Une remarque pourtant. A la l. 10 où le texte de Londres porte Κ]ΑΤΑ ΤΑ ΑΡΧΑΙΑ, celui de Vicence, d'après les copies concordantes de Fourmont et de Ricci, donne ΤΑΤΑΡΧ c'est-à-dire κα]τὰ τὰρ·χ[αῖα. Dittenberger semble avoir, à tort, supposé ici une erreur de Fourmont. La crase τὰρ·χαῖα pour τὰ ἀρ·χαῖα est à ajouter à la liste très restreinte d'exemples de ce genre observés dans les décrets, liste dressée par Meisterhans, *Grammatik der attischen Inschriften* (3e éd.), p. 71. C'est le seul profit philologique à retirer de la nouvelle copie.

La Biblioteca Bertoliana où M. de Ricci a fait sa jolie trouvaille compte 240,000 volumes, 1,000 incunables, 6,000 manuscrits, parmi lesquels un précieux exemplaire de la *Divine Comédie*. L'édifice est l'œuvre d'Antonio Muttoni; la date de la construction, 1704; celle de l'inauguration de la Bibliothèque, 1708 (1). A quelle époque notre pierre est-elle entrée dans la collection? Pas dès l'origine, assurément, puisque Fourmont l'a copiée *à Athènes* en 1729 ou 1730. Mais comme il ne jugea pas à propos de l'enterrer, quelque touriste italien a pu la revoir au même endroit avant la fin du XVIIIe siècle et la rapporter, comme souvenir, dans sa ville natale. Elle y est restée, ce semble, bien cachée, malgré la chasse aux inscriptions à laquelle Kaibel et d'autres fureteurs se sont livrés dans les bibliothèques et musées d'Italie. Il a fallu la guerre, les hasards d'une affectation intelligente, le flair et l'*acumen* de notre compatriote pour l'y découvrir. Puisse ce petit monument grec déterré pour la deuxième fois, dans une bibliothèque italienne, par un savant français servant dans l'armée anglaise, au bruit lointain du canon autrichien, échapper, avec tant d'autres trésors aux destins conjurés contre lui! Jamais nous n'avons mieux senti, que dans ces jours d'angoisse et de gloire, la tendre vérité du vers d'Hugo :

L'Italie est la mère et la Grèce est l'aïeule.

Théodore Reinach.

(1) La date 1704 est donnée par le *Guide Joanne*, éd. 1890 et le Guide Baedeker, la date 1708 par la *Minerva*. Antonio Muttoni, originaire de Lugano, ne doit pas être confondu avec Francesco Muttoni (son fils?) qui fit, en 1746, le plan de la *Strada dei portici* (Pettinà, *Vicenza*, collection C. Ricci, p. 151). « Le premier fonds de la bibliothèque, dit Joanne, fut formé avec les 1,000 volumes légués en 1707 par l'avocat Bertolli (*sic*). Enrichie par plusieurs autres donations etc.. » Voir une photographie de la façade de l'édifice dans Pettina, *op. cit.*, p. 57.

APPENDICE

Figure 1. Copies du fragment de Vicence *a*) par Fourmont *b*) par S. de Ricci.

	a		*b*
			//·II
	ΘΗ		ΘΗ
	ΤΑΞ		ΤΑΞ
	ΤΑΤΑΡΙ		//ΓΑΤΑΡ/
	ΔΕ ΤΟΥ		ΔΕ ΤΟΥ
5	ΤΟΥ ΒΟ	5	ΤΟΥ ΒΟ
	ΝΟΥ ΣΧΙ		ΝΟΥ ΣΧ
	ΠΗΣ ΙΝ		ΠΗΣΙΝΑ
	ΨΩΣΙΝΓ		ΨΩΣΙΝΤ
			ΤΟΥΥΠΟ¯
10	ΠΩΕΙΩΝΙ	10	ΠΛΕΙΩΝ⊢
	ΡΑΥΠΑΡΧ		ΡΑΥΠΑΡΧ
	ΤΟΙΝΘΕΟΙ		ΤΟΙΝΘΕΟ
	ΤΗΙ ΙΕΡΕΙΑ		ΤΗΙΙΕΡΕΙΑ
	ΡΑ ΚΑΙΗΠΛ		// ΑΚΑΙΗΠΑ
15	ΑΤΑ ΤΑ	15	..ΤΑ..ΤΑΔ

Figure 2. Partie de l'inscription CIA, III, 5, à laquelle correspond le fragment de Vicence (les lettres conservées de ce fragment sont en majuscules).

'Ε-
λευσεῖνάδε, ἀγαΘΗι τύχ[ηι δεδόχθαι τ]ῶι δήμωι προσ-
10 ΤΑΞαι τῶι κοσμητῆι τῶν [ἐφήβων κ]αΤΑ Τὰ ΑΡΧαῖα νόμι-
μα ἄγειν 'ΕλευσῖνάΔΕ ΤΟΥς ἐφήβους τῆι τρίτηι ἐπὶ δέ-
κα] ΤΟΥ ΒΟηδρομιῶνος, με[τὰ τ]οῦ εἰθισμέΝΟΥ ΣΧΗματος] τῆς ἅμα ἱεροῖς πομΠ[ΗΣ, Ι]ΝΑ τῆι τετράδι ἐπὶ δέκα παράπε]μΨΩΣΙΝ Τὰ ἱερὰ μέχ[ρι] τοῦ 'Ελευσεινίου ΤΟΥ ΥΠΟ
15 Τῆι π]όλει, ὡς ἂν κόσμος τε ΠΛΕΙΩΝ καὶ φρουρὰ μείζων περὶ] τὰ ἱεΡΑ ΥΠΑΡΧοι, ἐπειδὴ καὶ ὁ φαιδυντὴς ΤΟΙΝ ΘΕ

ΟΙν] ἀγγέλλει κατὰ τὰ πάτρια ΤΗΙ ΙΕΡΕΙΑι τῆς Ἀθηνᾶς ὡς « ἥκει τὰ] ἱεΡΑ Κ[ΑΙ] Ἡ ΠΑραπέμπουσα στρατιά ». κατΑ ΤΑ αὐΤΑ Δὲ τῆι] ἐνάτηι ἐπὶ δέκα (κ. τ. λ.)

POST-SCRIPTUM

Depuis que la note ci-dessus a été rédigée, et communiquée à l'Académie des Inscriptions, M. S. de Ricci a bien voulu examiner de nouveau le marbre de la *Biblioteca Bertoliana* et faire, de l'inscription un excellent fac-similé à grande échelle que nous reproduisons ci-dessous. On remarquera que ce fac-similé

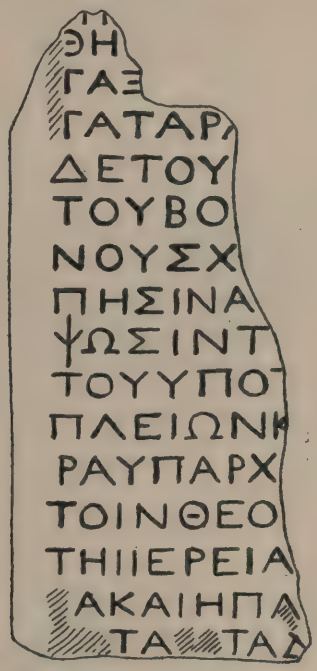

Vicence. — Biblioteca Bertoliana. Marbre grec. Petits caractères. Copié le 22 juin 1918.

confirme à la l. 11 la lecture ΠΛΕΙΩΝ Κ donnée par Fourmont et exigée par l'exemplaire de Londres.

En outre, l'infatigable fureteur qu'est M. de Ricci a découvert

parmi les livres de cette même Bibliothèque une brochure qui apporte une contribution intéressante à l'histoire de notre petit marbre. C'est un in-8° sans date (mais que la lettre dédicatoire permet de dater de 1902) de la catégorie dite *Per nozze*, offert au commandeur Bartolomeo Clementi, président du comice agricole de Vicence, à l'occasion du double mariage de sa fille Marie avec l'avocat Pompeo Pili, de Bologne et de son fils Battista avec Mlle Emma Bombrini, de Gênes.

Les auteurs de cette brochure y ont reproduit, sous le titre *Il museo Tornieri illustrato*, des extraits du Journal (*Cronaca*) manuscrit, conservé à la Bibliothèque Bertoliana, du comte Arnaldi Arnaldo Tornieri, archéologue et collectionneur d'un certain mérite. Ce texte leur avait été signalé par un des bibliothécaires de la Bertoliana, Mgr Sebastiano Rumor. Ces extraits (1) vont de l'année 1768 à l'année 1813 et, outre de curieuses allusions aux événements contemporains, renferment des copies plus ou moins fidèles d'un grand nombre d'inscriptions latines, anciennes, médiévales et modernes. A la page 86 de la brochure, sous la date 29 juin 1812, on lit : « il signor Francesco Tecchio mi ha regalato il seguente greco frammento antico (suit une copie assez fautive de notre texte). Questo frammento in marmo pario fu acquistato dal sudetto Sig. Tecchio l'anno scorso all' incanto tra i mobili del fu Sig. Pietro Zaguri trasportati da Venezia. L'ho fatto vedere a più d'uno intelligente di greco, ma niente ho potuto combinare, essendo troppo mancante. Dicono parere che appartenga ad una sacerdotessa ».

Il résulte de là qu'au commencement du XIXe siècle le fragment « Fourmont » faisait partie de la collection d'un M. Pietro Zaguri, de Venise, d'ailleurs inconnu. A la vente aux enchères, après décès, de son mobilier faite à Vicence, en 1811, le marbre fut acheté par Francesco Tecchio, qui en fit cadeau l'année suivante au comte Arnaldi Tornieri. La collection Tornieri, recueillie par la famille Orgiano, est passée en la pos-

(1) Le choix et la copie sont dus au Dr Giacomo Bonaccioli, qui, nous assure-t-on, a respecté scrupuleusement le texte et l'orthographe du ms. original.

session de la municipalité de Vicence il y a une vingtaine d'années. Il ne reste donc plus qu'à reconstituer l'histoire de ce petit monument entre l'année 1730 où Fourmont le vit encore à Athènes et la fin du XVIIIe siècle où nous le trouvons à Venise.

En parcourant le *Per Nozze* en question, j'y ai noté avec M. de Ricci encore quelques inscriptions grecques copiées par Tornieri :

P. 22, 12 septembre 1778. Petit fragment déterré dix ans auparavant (1768) au cours de travaux à Vicence, près de l'église delle Grazie, et donné à Tornieri par D. Giuseppe Riva, maître des cérémonies :

Λ. ΦΑΒΙΟΝ ΤΟΝ
ΚΕΙΛ ΩΝΑ (1) Γ...
ΡΩΜΗS (1)

Ce texte reproduit la copie fautive des premières lignes d'une inscription de la Villa Albani (*IG*, XIV, 1078) : Λ. ΦΑΒΙΟΝ ΚΕΙΛΩΝΑ ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝ ΕΠΑΡΧΟΝ ΡΩΜΗC etc., concernant un personnage qui fut consul en 204 ap. J.-C. La pierre de Vicence (conservée à la Biblioteca Bertoliana) est un faux, ainsi que l'a déjà noté Kaibel et comme suffit à le prouver la place inexplicable de l'article τὸν. M. de Ricci, qui a vu la pierre, estime que l'écriture en est moderne.

P. 46, 6 décembre 1782

1° Bas-relief funéraire provenant de Padoue (2) (figure assise tendant la main à un personnage debout ; près du siège, un enfant, les mains posées sur les genoux) :

ΜΕΝΑΝΔΡΕ
ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ
ΤΗΝΙΕ ΧΡΗΣ
ΤΕ ΧΑΙΡΕ

(1) *Sic* le *Per Nozze* ; mais le ms. Tornieri porte ΡΩΜΗC et ΚΕΙΛΩΝΑ.
(2) Ces pierres ont été transportées à Vicence par le chanoine Gualdo au XVIIe siècle.

M. de Ricci a retrouvé cette pierre et les suivantes à la Bibl. Bertoliana.

Notre inscription est publiée par Bœckh, *CIG*, II, 2347 *b*, parmi les textes de Ténos et par Hiller, *IG*, XII, 5, 2, p. xxxiv, n° 1526.

2° Autre bas-relief analogue, de même provenance :

... P... TINE APENAΠ
POY ΣΛΛΑΜΙΝΙΕ
A .. ΞΣΤΕΥΑΙΡΕ

M. de Ricci lit sur la pierre :

ΒΡΟΤΙΝΕ ΑΘΗΝΑΓΟ
POY ΣΑΛΑΜΙΝΙΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

L'inscription a été publiée d'une manière très incomplète (d'après Gruter et Orsato) par Bœckh, *CIG*, II, 2347 *a*, puis par Le Bas, II, 1869 *a* et Hiller, *loc. cit.*, n° 1526. Βροτῖνος ou Βροντῖνος est le nom d'un prétendu philosophe du temps de Pythagore (art. Wellmann dans Pauly).

3° Autre de même provenance :

Copie Orsato (Tornieri) (reproduite par Franz, *CIG*, IV, 6871)	Copie de Ricci
ΑΙΔΗΜΩΝ	ΑΙΔΗΜΩΝ Θ
ΠΡΟΜΟΙΡΟΣ	ΠΡΟΜΟΙΡΩΣ
ΝΩΣΑΣ	ΒΙΩΣΑΣ

Les leçons προμοίρως et βιώσας avaient été déjà restituées (Hagenbuch, Franz).

T. R.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *Eug. CAVAIGNAC. Histoire de l'antiquité. I : Javan* (jusqu'en 480). Paris, E. de Boccard, 1917. In-8°, 156 p.

M. Eug. Cavaignac avait entrepris, avant la guerre, d'écrire une *Histoire générale de l'antiquité*. De cette histoire, il a d'abord donné le 2e et le 3e volume, le 2e consacré principalement à *Athènes* de 480 à 330, le 3e portant comme sous-titre : *La Macédoine, Carthage et Rome* (330-107). Ces deux volumes, parus avant le mois d'août 1914, renfermaient, en même temps que l'exposé général des faits, maintes recherches d'érudition, des discussions critiques sur les travaux antérieurs, des études approfondies de documents.

Le nouveau volume, qui forme le tome I, est, pour l'instant du moins, d'un caractère un peu différent. « Le premier volume, annonce M. Cavaignac, était conçu sur le même plan que les deux autres. Le cataclysme qui s'est abattu sur l'Europe civilisée m'a forcé de modifier ce plan. Le récit des événements était, au moment où éclata la guerre, préparé dans ses grandes lignes. Je me suis décidé à le rédiger et à le publier pour ne pas mettre trop d'intervalle entre les diverses parties de mon travail. Mais l'heure n'est pas propice aux recherches de pure érudition. » Et M. Cavaignac annonce que les résultats de ces recherches, faites par lui, il les réserve pour une seconde partie, déjà ébauchée, et qui paraîtra ultérieurement.

Le caractère, ainsi défini, de ce tome I se traduit, dans l'aspect extérieur du livre, par l'absence de toute note au bas des pages. On n'y rencontre aucune discussion de détail, aucun examen critique de documents originaux ou d'idées antérieures. Il est juste toutefois d'ajouter immédiatement que la lecture de ces pages fortes et pleines ne laisse aucun doute sur la solidité de leurs

assises. On sent nettement, à travers cet exposé en quelque manière dogmatique, une connaissance approfondie de la matière traitée, connaissance le plus souvent puisée aux sources mêmes, et, pour certains sujets où la compétence de M. Cavaignac est peut-être moins directe, empruntée aux maîtres les plus autorisés.

Ce volume, par lequel s'ouvre, dans l'œuvre de M. Eug. Cavaignac, l'histoire de l'antiquité, expose les origines de la civilisation grecque ; ces origines sont doubles, orientales et septentrionales. « En regard du mouvement, écrit M. Cavaignac, qui amène les éléments matériels de la civilisation de l'Est vers l'Ouest, il faut en placer un autre, non moins net, qui amène les hommes destinés à faire fructifier ces germes du Nord vers le Sud. » (p. 31). Les influences de l'Orient, de l'Égypte et de la Chaldée sur la civilisation égéenne ont peut-être été exagérées ; elles ne sauraient être contestées. Et pourtant cette civilisation est nettement européenne d'origine et de caractère. Les fouilles de Troie, de Crète, de Mycènes et de Tirynthe l'ont démontré avec éclat. Les migrations des peuples indo-européens, en interrompant le développement normal de cette civilisation, en submergeant la civilisation égéenne, ont intercalé une sorte de hiatus de plusieurs siècles entre la période minoenne et l'époque proprement grecque. Mais à cette époque encore, l'Orient et le Nord collaborent sans aucun doute, l'Orient représenté principalement par les influences phéniciennes, le Nord par les populations helléniques. De cette collaboration est née la civilisation grecque proprement dite.

Et désormais M. Cavaignac en suit l'évolution et les progrès jusqu'en 480. Il nous décrit successivement la société grecque à la veille du grand mouvement de colonisation ; — cette colonisation, principalement en Occident, dans la Grande Grèce ; — l'État grec, tel qu'il s'est constitué aux VIIe et VIe siècles ; — Sparte dans le Péloponnèse ; — Athènes en face de la Perse ; — l'unité grecque, représentée surtout par des sanctuaires comme Delphes et Olympie. L'auteur nous amène ainsi jusqu'à la grande date de l'histoire grecque, jusqu'à l'année héroïque des Thermopyles, de Salamine et de Platée (480-479), jusqu'au point précis où commence le second volume.

Si la Grèce tient partout la première place, si les empires orientaux, l'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie, ne sont présentés au lecteur qu'en raison de l'influence exercée par eux sur la formation de l'hellénisme, toutefois M. Cavaignac ne laisse pas dans l'ombre les cités et les peuples qui, jusqu'au début du Ve siècle, ont joué quelque rôle dans l'histoire du monde antique. Des chapitres tels que : *Le monde oriental au temps des Sargonides* ; — *l'Orient jusqu'à la conquête perse* ; — *Le judaïsme* ; — *Carthage et les Étrusques* ; — *Syracuse et les Barbares d'Occident*, attestent le souci, à la fois scientifique et artistique, de ne point isoler le monde grec, de montrer qu'autour de lui et en même temps que lui d'autres États et d'autres nations se développaient, progressaient, tombaient en décadence. Cette méthode synchronique, qui a déjà donné tant d'intérêt aux volumes II et III de cette *Histoire de l'Antiquité*, était ici d'autant plus opportune que dans cette période des origines les synchronismes sont nécessaires à l'intelligence des actions réciproques exercées par les civilisations contemporaines.

Le nouveau volume de M. Eug. Cavaigne mérite au plus haut degré l'estime des hommes pour qui l'histoire de l'antiquité constitue un élément indispensable et capital de toute formation intellectuelle. C'est un beau et bon livre.

J. Toutain.

2. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, fascicule 52 (Vita-zythum).

Avec ce fascicule, — dont je n'ai pas besoin de dire que la plus grande partie intéresse directement les hellénistes, puisqu'elle est remplie par les lettres X et Z, — se termine, en pleine guerre, cette grande œuvre commencée il y a déjà bien des années, mais qui n'en a pas pris plus qu'elle n'en devait exiger pour être accomplie avec la perfection qu'on pouvait souhaiter. Ceux qui voudront en connaître l'histoire, au moment où l'entreprise trouve sa récompense dans le succès, n'auront qu'à se reporter à l'article de la *Revue archéologique*, où M. Lafaye vient de la retracer. Disons simplement ici que ce succès, à l'heure actuelle, est de bon augure. Il prouve qu'une œuvre collective, quoi qu'on en ait dit parfois, est réalisable en France dans d'aussi bonnes conditions qu'ailleurs, quand elle est dirigée par des hommes qui savent joindre à l'esprit d'initiative cette constance, dont personne n'oserait plus dire aujourd'hui qu'elle est une vertu qui nous manque. Remercions donc les directeurs et les collaborateurs de ce *Dictionnaire*, non seulement pour le répertoire si complet, si méthodique et si clair qu'ils nous ont fourni, mais encore pour le bon exemple qu'ils ont donné. D'autres œuvres collectives s'imposent à la science française après la guerre; l'une de celles qui sont les plus nécessaires et les plus pressantes vient de s'organiser. En constatant avec joie et avec fierté l'achèvement heureux du Dictionnaire, nous avons pleine confiance qu'à celle-là d'abord et à celles qui suivront l'érudition française saura assurer la même réussite.

A. Puech.

3. Στέφανος Ν. ΔΡΑΓΟΥΜΗΣ. Εἰς Ἡσυχίου λέξεις (Ἀθηνᾶ, τ. 29, σ. 255-301). Athènes, Sakellarios, 1917.

M. D. examine ici près de 300 gloses d'Hésychius (de βακχεῖον à ἴτυς) qu'il explique, complète ou corrige à l'aide de témoignages anciens ou des rapprochements que fournit le romaïque. Beaucoup de ces suggestions sont instructives et élégantes; quelques-unes paraissent contestables : pour ne citer qu'un exemple, la glose d'Hésychius : Ἐφολκίδα · ἐπαχθείαν (accentuation vicieuse), σκάφος n'a rien d'absurde; ἐφολκίς est pris au sens figuré d'*embarras* (ἐπάχθεια) dans l'*Andromaque* d'Euripide, v. 200, et la correction ἐπακτρίδα est loin de s'imposer.

L. Méridier.

4. *Louis GERNET. Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce (Étude sémantique)*. Paris, Ernest Leroux, 1917. In-8°, XVIII et 467 p.

Quand on considère la somme de travail et l'effort de réflexion dont ce livre témoigne, on voudrait n'avoir qu'à louer. Mais la méthode de M. G. ne serait pas sans péril pour les études historiques. Bien qu'il traite son sujet en philosophe plutôt qu'en historien, il reconnaît lui-même (p. 111) que « l'*histoire* des mots est partout la base de son travail ». Peut-on dire qu'il se soit conformé partout à cette déclaration ?

S'il se bornait à réclamer le droit d'être guidé dans son enquête par une idée directrice, une de ces idées directrices qu'on éprouve constamment au contact des faits, et qu'on est prêt à modifier comme ils l'exigent, il aurait mille fois raison. Mais M. G. sait, en se mettant en route, où il doit arriver; et si c'est avec

une sincérité parfaite qu'il cherche les chemins qui le conduiront à son but — (tout son livre respire la probité intellectuelle la plus irréprochable) —, il ne s'aperçoit pas qu'il les ouvre de force, là où la voie qui s'offre à lui naturellement le détournerait des idées qui l'obsèdent.

Ces idées viennent de l'école sociologique. Tout est l'œuvre de la *pensée collective*, travaillant, on ne sait comment, sous l'impulsion de *sentiments* intenses. Ni les grands événements historiques ni même les grands changements économiques n'ont influé sérieusement, à aucun moment, sur ce travail mystérieux. L'action des plus grands esprits ne compte pas davantage. Les idées les plus personnelles de Platon, par exemple celle de l'amendement du coupable par la peine; ce paradoxe moral que Platon jette comme un défi à l'opinion commune de son temps, l'obligation pour le coupable de s'offrir lui-même à l'expiation, tout cela n'est au contraire, pour M. G., que parfaitement conforme « à toute la structure morale du Grec » (1). Tout se réduit à deux faits essentiels : l'*intégration* du γένος par la cité est le grand fait qui a orienté dans un sens moderne, rationnel, la pensée juridique et morale des Hellènes, et cette pensée s'était d'abord formée dans un très lointain passé, que M. G. reconstitue d'après les doctrines de son école; cela veut dire qu'elle dérive de la magie, de la croyance au *mana*. « La langue grecque, par un ensemble remarquablement concordant de témoignages, nous laisse apercevoir l'état le plus ancien de la pensée morale; une mentalité primitive s'y révèle, dominée et caractérisée par la notion que nous avons reconnue, dans tous les domaines explorés, d'une efficace religieuse, — ou magico-religieuse, — impersonnelle; en somme, pour parler un langage désormais classique, par la notion de *mana* » (1).

(1) P. 121.

Je crains fort que cette affirmation si absolue et si confiante ne recouvre pour le moins autant d'illusions qu'en ont recouvert autrefois les formules de l'école de Max Müller. Mais comment M. G. a-t-il pu retrouver « cet ensemble remarquablement concordant de témoignages, » dont l'évocation ne peut manquer de faire impression sur le lecteur? Il les a cherchés, en prenant pour point de départ un certain nombre de *postulats*. Ces postulats, il ne les cache pas; bien au contraire, il les affiche, et même il les met en vedette, au paragraphe de sa Préface, où il en énumère trois. Pour les deux premiers, je renvoie le lecteur aux pages XI et XII; il est, en effet, difficile de résumer la phraséologie très spéciale dont se sert fréquemment M. G. Je comprends certes qu'il ait de la défiance — vu les difficultés de l'application — pour la méthode qui paraît d'abord si naturelle et si simple en matière de sémantique : décréter une étymologie, qui, d'ordinaire, reste conjecturale, et ne fournit de plus qu'un sens très vague; puis, dériver *logiquement* de ce sens tous ceux que les documents nous présentent. Mais le lecteur jugera s'il est plus aisé de déterminer ce que M. G. appelle « le centre de gravité » d'un mot, d'un de ces mots qui pour lui ne signifient pas une idée, mais expriment seulement des « sentiments intenses ». Je préfère insister sur le danger du troisième postulat que M. G. formule ainsi (2). « En dernier lieu, nous ne saurions accepter que notre étude soit asservie absolument à la chronologie de ces données ». Cela n'a pas l'air, de prime abord, très inquiétant; car la formule implique seulement qu'on prendra certaines libertés avec la chronologie; et personne ne contestera à M. G. qu'on

(1) P. 432.
(2) P. XIII.

puisse en effet retrouver dans des textes d'époque relativement récente la survivance de sens que le hasard de nos documents ne nous laisse pas saisir antérieurement. En réalité, les libertés que se permet M. G. équivalent presque à rejeter absolument toute chronologie. Dans un seul chapitre, qui a l'air d'une concession un peu dédaigneuse, M. G. donne un aperçu « descriptif » des sens successifs du mot ὕβρις, sans nous dissimuler qu'à son avis de telles descriptions n'enseignent rien. Que n'a-t-il pris la même précaution pour les autres groupes de mots qu'il étudie, par exemple pour le mot δίκη et ses dérivés ? Nous n'aurions pas la surprise de le voir partir de ce mot δίκη. employé, selon lui, dans les textes homériques au sens le plus neutre et le plus laïque qui soit (celui de *manière* ou de *règle* », pour nous révéler ensuite dans ses dérivés, — notamment dans ἀδικία et ἀδίκημα, — quelques-uns de ces mots redoutables qu'il aperçoit partout, de ces mots « sinistres » qui perpétuent le vocabulaire de la magie primitive, et restent tout « chargés de *mana* ». S'il prétend que le mot ἁμαρτία a lui aussi des valeurs *mystiques*, qui remontent en dernière analyse à la même source, à quoi servira, pour le démontrer, de faire appel (1) à un règlement du sanctuaire de Mên Tyrannos qui est du IIe siècle après J.-C. et qui provient d'esclaves phrygiens ?

Ce n'est pas seulement en matière de chronologie, mais d'une façon générale, que M. G. n'a pas été toujours assez exigeant sur le choix de ces preuves. Une foi comme la sienne s'émerveille de retrouver des arguments partout. Mais établira-t-on que l'ὕβρις est une *force cosmique*, par un mot de Pindare (*Pythiques*, X, 36), que M. G. cite sans avoir relu le contexte, si bien qu'il croit voir dans les *asini salaces* que les Hyperboréens immolent à Apollon des *monstres domptés* par le Dieu ? (1) Ou bien fondera-t-on ce que M. G. appelle le *primat du jugement* (2) chez les Grecs par l'exorde du discours de Lycurgue contre Léocrate, qui est un développement de pure rhétorique, dont l'objet est seulement d'aggraver le cas de l'accusé ? On pourrait multiplier les exemples de textes que M. Gernet paraît avoir pris ainsi dans le livre de Hirzel (3), sans les replacer dans l'ensemble dont ils sont détachés et en dégager la signification véritable.

Il n'est pas possible qu'un livre aussi considérable, composé par un esprit très sincère et qui ne manque pas de vigueur, demeure sans profit ; je signalerai particulièrement comme suggestives, ou comme contenant de bonnes observations de détail, les parties consacrées à l'étude de τιμωρία et de certains termes analogues. Mais M. G. doit opter. S'il veut à l'avenir se consacrer à la philosophie ou à la sociologie, il n'est point de notre compétence de lui donner un conseil. S'il veut faire de l'histoire — et c'est faire de l'histoire qu'étudier le *développement* de la pensée juridique et morale en Grèce, fût-ce par le biais de la sémantique —, il devra respecter la première loi de l'histoire, qui est de se soumettre aux faits et de les observer sans parti-pris pour en dégager les enseignements, au lieu de les plier, coûte que coûte, aux exigences d'une doctrine acceptée comme un *credo*.

A. Puech.

(1) P. 313.

(1) P. 25.
(2) P. 62.
(3) Themis, *Dike und Verwandtes*. Leipzig, 1907.

5. *John Leonard HANCOCK. Studies in stichomythia.* Chicago, Imprimerie universitaire, 1916. In-8°, 97 p.

Cette dissertation est une thèse pour le doctorat *of philosophy*, présentée à l'Université de Chicago, et inspirée par l'enseignement du professeur P. Shorey. Un des caractères qui frappent tout de suite, dans nombre de thèses américaines actuelles, c'est la tendance à poursuivre l'étude d'un sujet depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes; à embrasser l'évolution entière d'un thème ou d'un procédé littéraires, depuis les origines, — telles du moins que nous pouvons les atteindre, — jusqu'à nos jours. Cette tendance n'est pas sans analogie avec celle qui a longtemps régné chez nous, au siècle dernier, sous l'influence de Villemain principalement. Mais nous recherchions alors surtout les vastes considérations générales, et quelques-uns s'y risquaient un peu vite, sans posséder une information assez précise et assez sûre. Les jeunes Américains paraissent avoir moins d'aptitude pour les vues d'ensemble et les développements brillants; mais ils aiment les faits concrets, et sont d'ordinaire bien informés.

J'ai rendu compte ici, il y a quelque temps, d'une étude sur l'*Hexhéméron* de saint Basile, que l'auteur avait poussée jusqu'à Du Bartas et Milton M. H., de même, examine l'emploi de la stichomythie jusque dans le théâtre latin du Moyen-âge (Hrosvitha), ou de la Renaissance (Buchanan, etc.), les premiers essais dramatiques italiens (le Trissin, Alamanni), français (Jodelle, R. Garnier), anglais (John Bale, etc.); le théâtre de Shakespeare et notre théâtre classique; enfin l'époque moderne. Il abrège d'ailleurs et simplifie de plus en plus à mesure qu'il avance, et le dernier chapitre (*Stichomythia in modern dialogue*) se borne à quelques brèves indications sur George Meredith.

J'ai dû signaler d'abord cette extension du plan, qui est caractéristique non seulement de ce livre, mais de toute une tendance. M. H., dont la thèse s'annonce comme relevant du *Departement of Greek*, n'en a pas moins pour principal objet l'étude de la stichomythie grecque. Il connaît, bien entendu, et utilise le travail de Gross (*Die Stichomythie in der griechischen Tragödie und Komödie*; *ihre Anwendung und ihr Ursprung*, Berlin, 1905) : mais il procède différemment. Il écarte d'abord toutes les hypothèses trop précises sur l'origine, persuadé qu'elles ne peuvent conduire à rien de décisif, et il se borne à expliquer l'emploi fréquent de la stichomythie par le triple goût des Grecs pour le débat contradictoire (ἀγών), les raisonnements subtils et la symétrie. Ces prémisses posées, il définit brièvement la manière particulière de chacun des trois grands tragiques. Toute cette première partie, sobre, claire, un peu sèche, n'ajoute rien aux observations de Gross ; elle a plutôt pour mérite de les simplifier, en les réduisant à ce qu'elles ont de plus général et de plus solide. Le chapitre le plus personnel de l'ouvrage (dans les derniers, M. H. ne prétend lui-même parler qu'en *layman*), est le IIIe qui est intitulé : *Use of particles and special devices in stichomythia.* M. H. analyse les divers moyens (emploïs de particules, répétitions de mots, parallélisme), grâce auxquels les poètes grecs rehaussent l'expression des parties stichomythiques ; et il apporte dans cette analyse quelque chose de ces qualités de finesse et d'ingéniosité, de cette aptitude à comprendre la syntaxe et le style comme quelque chose de vivant, que nous goûtons dans les travaux de M. Gildersleeve (1).

A. Puech.

(1) Le chapitre IV complète cette analyse par un examen de certaines parties des dialogues platoniciens où l'on peut voir un procédé assez

6. *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XXVIII, Cambridge. Harvard University Press, 1917, 236 p.

Des trois dissertations que renferme le présent volume, la première est consacrée par A. Philip Mac Mahon au second livre de la *Poétique* d'Aristote. On admet généralement que cet ouvrage comprenait deux livres et que le second, aujourd'hui perdu, traitait de la comédie. Cette opinion traditionnelle a été reprise par M. Bywater, le savant éditeur de la *Poétique*. M. M. entreprend de montrer qu'elle ne repose sur aucune preuve et qu'il est beaucoup plus satisfaisant de penser que l'ouvrage n'avait qu'un livre. L'examen qu'il fait des témoignages anciens relatifs à la *Poétique* est soigneux et paraît complet. Mais il semble difficile d'admettre ses conclusions, qu'il ne présente d'ailleurs que comme l'hypothèse la plus vraisemblable. Assurément les motifs sur lesquels se fonde la croyance à un second livre de la *Poétique* sont de valeur inégale. On peut, comme le fait M. M., tenir pour suspecte l'indication de Diogène Laërce et penser que sa liste des œuvres d'Aristote ne dérive pas d'Andronicos. De même, il est possible que le *Tractatus Coislinianus*, au lieu de résumer, comme l'a cru Bernays, un développement tiré du livre II de la *Poétique*, ne se rattache que de loin à l'œuvre d'Aristote, et ne suppose nullement chez son auteur la connaissance d'un livre consacré à la comédie. Mais l'opinion traditionnelle a pour elle de sérieux témoignages. L'existence d'un second livre semble expressément attestée par Aristote lui-même : il annonce au début du ch. VI qu'il parlera plus loin de la comédie, et il ne suffit pas, pour être autorisé à rejeter cette indication, de supposer que c'était à l'origine une note marginale qui s'est plus tard glissée dans le texte. En admettant que toute affirmation soit imprudente, il paraît sage de retourner les conclusions de M. M. Un dernier chapitre recherche d'où provient la définition de la tragédie attribuée à Théophraste par Diomède ; M. M. incline à croire qu'elle a sa source dans le livre III de l'ouvrage perdu d'Aristote *Sur les Poètes*.

La troisième dissertation, signée d'Evelyn Spring, est une étude de l'exposition dans la tragédie grecque, déjà présentée en 1915 pour le doctorat de philosophie, sous ce titre : « « *Quomodo Æschylus in tragoediis suis res antecedentes exposuerit*. L'auteur analyse avec une finesse judicieuse l'exposition dans la trilogie, telle que nous la font voir les trois drames de l'*Orestie*, considérés tour à tour à leur place respective et examinés isolément, et l'exposition dans les drames séparés d'Eschyle, Sophocle et Euripide. Il montre comment elle est, suivant les cas, présentée au début de la pièce, graduellement développée dans le cours du drame, ou reprise en partie après la parodos et le prologue, comment les détails en sont choisis et quelles formes différentes elle revêt. Çà et là, des rapprochements entre la tragédie antique et le drame de Shakespeare ou d'Ibsen éclairent vivement le sens et l'intérêt du sujet. La conclusion est qu'Eschyle, bien loin d'être inférieur à ses successeurs dans la construction de ses drames, comme on l'admet généralement, est au contraire un merveilleux artiste, un maître sans rival. Dans l'*Orestie*, par exemple, chaque pièce est enveloppée d'une atmosphère dramatique qui lui est propre, et pourtant la trilogie présente une admirable unité. La technique du poète, encore imparfaite dans l'exposition des *Suppliantes* et même dans celle des *Perses*, est d'une habileté consommée à partir des *Sept*. Eschyle excelle à mêler l'exposition à l'action et à mettre peu à

analogue à la stichomythie dramatique ; il est évidemment un peu factice, mais contient aussi quelques bonnes observations.

peu en lumière les antécédents du drame, à mesure qu'il approche du dénouement, ce qui lui permet de tenir en suspens l'esprit du spectateur et de multiplier les effets de *tragica ambiguitas*. — Les vues personnelles sont assez nombreuses dans cette étude pour qu'on ne songe pas à reprocher à l'auteur quelques omissions bibliographiques. On s'étonnera plutôt que, parlant du drame moderne, il ait l'air d'ignorer le théâtre français, où l'on trouve pourtant, comme chacun sait, quelques bons exemples d'exposition dramatique. Il y aurait lieu aussi d'établir des distinctions plus exactes entre les prologues d'Euripide, en tenant compte de l'évolution qui s'y manifeste. L'auteur se range à l'avis de ceux qui estiment que nous n'avons pas le *Prométhée* sous sa forme originale.

L. Méridier.

7. *William Walrond JACKSON. D. D. Ingram Bywater.* The memoir of an Oxford scholar, 1840-1914. Oxford, Clarendon Press, 1917. In-8°, xi-212 p.

Après la mort de Bywater, le 17 décembre 1914, le professeur Cook Wilson, qui l'avait intimement connu dans les dernières années, fut prié par l'Académie Britannique d'écrire sur lui une notice. Il mourut malheureusement en août 1915, et c'est M. W. W. Jackson, un vieil ami de Bywater, qui se chargea de ce pieux devoir, en utilisant, outre ses souvenirs personnels et une correspondance léguée par le défunt à la Bibliothèque Bodléienne, un article biographique fort détaillé paru en juin 1914 dans le *Morning Post*. Les hellénistes et les historiens de la philosophie grecque, qui connaissent la valeur des travaux consacrés par Bywater à Héraclite, Diogène Laërce et surtout Aristote, liront avec grand intérêt ces pages, que précède un beau portrait en héliogravure. M. J. y retrace l'enfance studieuse de Bywater, sa carrière unie et heureuse d'*Oxford scholar*, depuis ses débuts d'étudiant au Queen's College en 1858 jusqu'à sa nomination de fellow à l'Exeter College en 1863, et enfin son élévation en 1893, à la chaire de grec où il remplaçait Jowett. Bywater y revit avec son indépendance de pensée, son humeur caustique, la précision de son esprit habitué à aller au fond des choses, sa passion de bibliophile. Nous apprenons qu'il était peu porté, étant jeune, vers les sports athlétiques, qu'il était grand fumeur, grand dormeur, qu'il admirait beaucoup Carlyle et que sa défiance de la démocratie le faisait regarder comme un allié par les conservateurs. Autour de lui, M. J. évoque Oxford avec ses étudiants, ses maîtres, ses controverses ; il nous montre Bywater lié avec Swinburne et surtout Pattison, en relations avec un grand nombre de savants étrangers, parmi lesquels Bernays, qui devint son ami, MM. Omont et E. Legrand ; plusieurs lettres de Bywater et de ses correspondants sont intégralement reproduites. L'ouvrage donne en appendice, avec divers renseignements, la plus grande partie de l'article du *Morning Post*, et la liste des livres et articles publiés par Bywater.

L. Méridier.

8. *G. MILLET. L'École grecque dans l'architecture byzantine.* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Sciences religieuses, fasc. 26). Paris, E. Leroux, 1916. In-8°, xxviii-329 p.

« L'objet de cette étude est de définir le caractère de l'architecture byzantine en Grèce par l'analyse des types et des procédés, de dégager les traits spécifiques qui distinguent ce domaine, en face de Constantinople et des autres régions de l'Orient. »

Une introduction fixe les limites de cette École grecque et retrace les graves

événements qui ont bouleversé la Grèce jusqu'au xe siècle, les invasions des Slaves et des Arabes. A cette période troublée succèdent deux siècles de paix et de prospérité (xie-xiie s.), pendant lesquels on peut suivre le mouvement de la construction jusqu'à l'arrivée des Croisés. La quatrième Croisade rompt l'unité de la Grèce. Crète, Mistra, despotat d'Arta, Macédoine, Serbie forment autant de régions distinctes, dont l'histoire s'inscrit dans les monuments.

M. M. étudie ces monuments dans toutes les parties de leur structure par des analyses précises et serrées, divisées en trois chapitres : les *plans*, les *formes*, la *technique*.

Parmi les plans la basilique apparaît comme un type fréquent durant tout le moyen âge sur le plateau d'Anatolie. en Crète, en Macédoine et en Grèce. M. M. distingue deux types : la basilique hellénistique à charpente, avec une grande nef, haute et lumineuse, et la basilique orientale, à triple nef aveugle. La Grèce développe la basilique voûtée, mais en reproduisant la grande nef de la basilique hellénistique. Se trouvant sur le courant d'influence qui va de l'Asie vers l'Italie, elle a retenu quelques-unes des formes de la basilique orientale.

Pour l'église cruciforme un fait ressort des récentes découvertes, c'est l'extrême variété des plans. La Grèce se distingue de Constantinople, où le sanctuaire se détache très distinctement de la croix. A Mistra, la coupole s'appuie sur deux colonnes seulement et sur les piliers du sanctuaire ; à Constantinople, quatre colonnes ou piliers soutiennent la coupole. Deux conceptions se trouvent ainsi en présence. L'une appartient à Constantinople avec son type achevé de l'église cruciforme, comportant les bras de la croix égaux et, dans les angles, des voûtes d'arête ou des calottes ; l'autre, à la province, où des voûtes en berceau couvrant les bas côtés peuvent s'allonger au gré du constructeur. La province a reproduit quelquefois le modèle de Constantinople ; elle n'a pas oublié cependant le vieux type oriental. L'École grecque resta attachée aux vieilles traditions de l'Orient chrétien.

Il en est de même pour la basilique à coupole. Les tribunes le long des côtés caractérisent la basilique hellénistique et la distinguent de la basilique à coupole sans tribunes, qui appartient à la tradition orientale. L'École grecque a essayé de combiner la coupole et la basilique voûtée sans connaître la formule hellénistique. Le procédé qu'elle applique est à la fois plus simple et plus ancien. La province demeure encore fidèle aux plus anciennes méthodes.

Les églises à trompes d'angle forment un groupe très cohérent, dont la Grèce possède deux types : le type archaïque, rappelant la basilique à coupole, et le type achevé (Saint-Luc, Daphni, Monemvasie), qui présente deux traits nouveaux, dont l'un est oriental, l'autre constantinopolitain. Constantinople a exercé une influence très limitée sur la formation du type grec. La coupole couvrant un carré au moyen de trompes est encore un emprunt à la tradition orientale ; l'exemple d'Amida en démontra l'origine.

Dans l'étude des annexes de l'église, M. M. remarque que le narthex n'est pas indispensable en Grèce, même dans les grandes églises. En Crète, il manque le plus souvent ; il est rare sur le plateau d'Anatolie, en Arménie, en Géorgie, en Russie. Le narthex bien distinct du naos est un trait constantinopolitain.

Les portiques, chapelles, clochers forment un appareil complexe, qui est un des traits distinctifs des églises de Mistra. L'usage des portiques antérieurs et latéraux et des annexes a été conservé à Constantinople, qui l'a transmis vers le xie siècle au Mont-Athos et, au début du xive, à Mistra. Quant au clocher, il est un élément étranger à l'ancienne pratique de Cons-

tantinople ; il fut importé par les Croisés.

L'étude des plans a conduit M. M. a noter une différence sensible entre la Grèce et Constantinople. Cette opposition ressort davantage de l'étude des formes. La Grèce préfère les surfaces unies, les lignes droites ou brisées, les angles nets, les frontons unis. Constantinople préfère les arcatures dessinant sur les façades les lignes de la structure, les coupoles nombreuses sur le narthex et sur les bas côtés, les lignes souples, les angles faibles, les surfaces accidentées. Jusqu'au XIVe siècle l'influence de Constantinople sur l'École grecque est faible. Mistra révèle un fait nouveau : les deux écoles se rencontrent et s'opposent. L'École grecque y a façonné des frontons et des façades unies dans les églises anciennes ; elle a voûté en berceau les narthex. L'École de Constantinople a orné de coupoles le Brontochion et ses répliques, et a dessiné sur les façades les lignes de la structure.

Les absides et les coupoles montrent aussi comment la Grèce reste attachée aux formes sobres et sévères, aux surfaces unies, aux contours nets. Constantinople préfère, au contraire, les faces nombreuses décorées d'arcatures ou de niches. Dans les détails des fenêtres on ne rencontre pas en Grèce, comme à Constantinople, à Salonique ou en Syrie, le meneau se terminant à chaque extrémité par un demi-cylindre ; les marbriers de Grèce lui ont donné la forme d'une colonnette octogonale. L'École grecque marque encore ici sa préférence pour les formes accusées.

La troisième partie du volume est consacrée à l'étude de la technique : structure des murs et des voûtes, décoration du parement.

L'École de Constantinople emploie la brique parfois seule, le plus souvent avec la pierre, et préfère toujours les parements arasés. La Grèce utilise la pierre de taille, en isolant et en encadrant chaque pierre de cloisons. Au parement arasé elle oppose le parement cloisonné. Les deux écoles se sont rencontrées à Mistra. Dans la structure des voûtes la Grèce ne suit pas non plus exactement les méthodes de Constantinople. Elle ménage la brique, qu'elle emploie dans les coupoles, les calottes, les voûtes d'arête ; mais elle construit les berceaux en pierre. Elle imite l'Orient, soit lorsqu'elle préfère le berceau à la voûte d'arête, soit lorsqu'elle construit ses voûtes en pierre.

Dans la décoration du parement, la Grèce s'oppose encore à Constantinople. En Grèce les types d'ornementations en brique sont variés : lettres grecques, caractères coufiques, lignes de dents, losanges, hexagones, étoiles, rosaces, damiers, formant parfois « de véritables tapis accrochés aux façades ». A Constantinople, on ne rencontre ni les lettres grecques, ni les caractères coufiques, ni les briques taillées sur tranche. Le cordon de dents est un procédé particulier à la Grèce, qui a reçu des Arabes, avec les caractères coufiques, les plats de faïence, disséminés sur les façades ou fixés aux tympans des fenêtres. Par contre, les flacons de poterie aux bords festonnés, qui se rencontrent à Mistra et qui décorent aussi les églises serbes, remontent à une source commune, à l'École constantinopolitaine, qui a déployé tant d'ingéniosité sur ses façades.

De ces études et de ces analyses M. M. tire les conclusions suivantes. Deux traditions ont guidé les constructeurs : la tradition hellénistique et la tradition orientale. La tradition hellénistique se continue à Constantinople, qui fait un large usage de la brique et néglige la pierre de taille, et qui préfère « les lignes souples, les transitions atténuées, les combinaisons ingénieuses, l'effet pittoresque ». La tradition orientale, qui se maintient dans la haute Mésopotamie, sur le plateau

d'Anatolie, en Arménie, au Caucase, a le goût des formes simples et sobres, des surfaces unies. La pierre de taille revêt les murs et les voûtes à l'intérieur et à l'extérieur; la brique n'apparaît que par exception. La Grèce a peu reçu de Constantinople, beaucoup plus de l'Orient. Ses monuments conservent sous leur enveloppe byzantine des traits étrangers à Constantinople, et révèlent le lien de parenté qui l'unit à l'Orient. Au XIVe siècle, à Mistra, l'influence de Constantinople est prépondérante. Ainsi, l'action de la capitale « se produit sur le tard à Mistra, et seulement à Mistra, comme un accident dont l'effet reste localisé ».

Une bibliographie, un sommaire, des répertoires, des tables facilitent l'usage de ce volume dont l'illustration est abondante. 145 figures reproduisent des plans, des photographies, des dessins de monuments non seulement de la Grèce, mais de toutes les parties de l'Orient chrétien. Les documents rapportés par M. M. de Macédoine, de Vieille Serbie et du bassin de la Morava sont particulièrement précieux; et la part qu'il a faite aux églises d'Arménie, encore imparfaitement connues, est des plus instructives. Ces analyses pénétrantes, jointes à une information extrêmement abondante, font saisir l'originalité de chaque école locale, de chaque région où l'art, sans échapper aux influences des pays limitrophes, s'est pourtant développé de lui-même, suivant sa tradition particulière. Ces rapprochements ingénieux et nouveaux permettent de constater l'extrême variété des plans, la diversité des aspects extérieurs et de l'ornementation, qui font qu'une église de Grèce se distinguera toujours d'une église de Constantinople ou d'un sanctuaire arménien.

En ce qui concerne les monuments de Constantinople, on me permettra quelques observations très brèves. — P. 35, n. 7. Dans le passage de Pachymère sur le Justinianos du Grand Palais, le mot λέχριος a les deux sens de « penché » et d' « oblique ». Comme l'auteur fait allusion plus loin à son état de vélusté (τῷ χρόνῳ παρεγκλιθείς), on pouvait prendre le mot dans sa première acception — P. 68, n. 3. Atik-Moustapha-Pacha-Djami ne peut pas être classée parmi les églises dans lesquelles la voûte d'arête recouvre les angles de l'église cruciforme, les absidioles et les bas côtés étant, en réalité, voûtés en berceau. — P. 162, n. 1. A Kalender-Djami la saillie très légère du transept n'a pas été indiquée sur la façade septentrionale parce qu'elle n'existe pas au niveau du sol. Elle est marquée sur l'élévation dans la partie supérieure, là où elle existe. — P. 244-245, n. 2. Sans doute le crépi cache dans les églises de Constantinople la structure des voûtes. Mais la brique a pu être observée à l'oratoire dit de Saint-Nicolas et à Sandjakdar-Djami — P. 306; cf. 130-131. J'avais reconnu, en tenant compte du texte du typicon du Pantocrator, l'existence des deux phiales. « Elles se dressaient sans doute dans l'atrium entouré de portiques qui s'étendait devant le monument ». Le cas n'est pas nouveau. A la Nouvelle-Église de Basile Ier, dans l'atrium, qui s'étendait à l'ouest de l'édifice, se dressaient aussi deux phiales l'une au sud, l'autre au nord. Il devait en être de même au Pantocrator. Quant aux consoles de la façade nord, elles n'offrent pas assez de résistance pour supporter les voûtes d'un portique; elles semblent avoir plutôt soutenu un auvent.

J. Ebersolt.

9. *G. MILLET. Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles, d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont-Athos.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,

fasc. CIX). Paris, 1916, Fontemoing (C. de Boccard, successeur). In-8°, LVIV-809 p. Dessins de Sophie Millet; 670 gravures dans le texte et hors texte.

Pour comprendre les peintures des monuments de Mistra et le XIVe siècle byzantin, M. M. a voulu remonter aux origines et suivre à travers les siècles les thèmes iconographiques. L'iconographie, qui est une des expressions de la pensée religieuse, est une langue c'est-à-dire une œuvre collective et, comme les langues, elle a ses dialectes. Chaque région a ses types. Les images offriront donc la même diversité que les édifices ; et il s'agira de distinguer les écoles locales, les centres d'influence, certains types ayant été transportés hors de leur frontière.

Dans le livre I, M. M. détermine d'abord les cycles iconographiques. Il montre le groupement des miniatures dans le texte, puis la disposition des sujets dans les églises où se manifestent l'influence de la liturgie et du dogme, l'union intime du rite et de l'image, la concordance de la cérémonie et de l'histoire évangélique. Ainsi, pour le cycle de la Passion et de la Résurrection, M. M. montre comment les récits évangéliques ont été disposés par les artistes dans les églises, comment le choix des images a été réglé par le rite, par la liturgie, par les commentaires symboliques, comment les iconographes ont juxtaposé ou combiné les sujets. Pour les miracles, qui sont souvent groupés sans ordre dans les sermons, les iconographes adoptent un système ordonné et suivent les exégètes qui se sont efforcés de constituer une suite unique.

M. M. étudie ensuite chacun des thèmes iconographiques ; dans le livre II, ce sont les grandes fêtes avant la Passion, dans le livre III la Passion et la Résurrection.

Dans le thème de l'Annonciation M. M. remarque déjà des types différents. En rapprochant, suivant sa méthode, les images des textes, il montre que la Vierge assise, filant, représente la légende palestinienne, la Vierge debout, gesticulant, la conception byzantine ; l'ange courant ou arrêté appartient à l'iconographie syrienne.

Dans le thème de la Nativité l'auteur étudie et classe toutes les variantes de la scène, d'abord les attitudes de Marie : couchée sur le côté, sur le dos, regardant devant elle. A ce dernier type les maîtres italiens ont ajouté quelque chose de familier et de tendre, qui a passé chez les Slaves. A Mistra on distingue deux écoles ; l'une a pris le vieux type cappadocien et byzantin de Marie couchée sur le côté ; l'autre a transformé ce type en s'inspirant des maîtres italiens. Dans l'Annonce aux bergers, les peintres de Cappadoce représentent trois bergers, dont l'un, assis, joue de la flûte. Cette iconographie cappadocienne exercera une très longue influence en Italie, en Arménie, en Serbie, à Mistra, au Mont-Athos. Ce cycle de la Nativité a donné lieu à des compositions plus complexes. Au XIVe siècle, le thème n'a plus la clarté ni la sobriété d'autrefois ; il forme un cycle complet par la combinaison des évangiles de Luc et de Matthieu. La composition devient diffuse ; mais elle plonge toujours ses racines dans l'ancienne iconographie de l'Orient, représentée par les miniatures syriennes et les fresques de Cappadoce.

De même pour le Baptême, le type du XIVe siècle, à Mistra, se distingue des modèles antérieurs par la diversité des attitudes et la complexité de la composition. Le XIVe siècle a utilisé les innovations, qui sont l'œuvre du XIIe siècle et qui s'expliquent par un retour aux types anciens. Après avoir rapproché les illustrations des manuscrits du texte des Évangiles, M. M. recherche comment, dans le cycle du Baptême, les épisodes secondaires sont associés à l'épisode principal dans les monuments du XIVe au XVIe siècle, au

Mont-Athos, à Mistra et dans les églises serbes.

Dans la Transfiguration M. M. distingue le type oriental, commun à l'Occident, et le type byzantin. Au Mont-Athos et à Mistra, cette composition devient dramatique : les apôtres tombent à terre. Les iconographes se sont inspirés des écrits des théologiens et ont donné plus de mouvement aux attitudes à mesure que l'on attribuait plus de puissance à la lumière incréée du mont Thabor. Ces idées, qui viennent du Sinaï et de la Palestine, ont pris corps à Salonique et au Mont-Athos. Elles sont restées étrangères à l'Italie, où Barlaam les a combattues. Aussi l'école italo-grecque conserve-t-elle aux apôtres les gestes calmes des vieux modèles cappadociens.

Dans le thème de Lazare apparaît aussi l'influence des théologiens. Jean Chrysostome, dans son Homélie sur le quatrième Évangile, a suggéré aux iconographes des compositions complexes, qui se sont perpétuées jusqu'au XIVe siècle.

Deux types s'observent dans le thème des Rameaux : le type oriental, dont l'Occident s'inspirera, et le type byzantin, qui se sépare de la Cappadoce et de l'Occident et où le rôle et le nombre des enfants sont réduits. On retrouve le pittoresque dans les fresques du XIVe siècle à Mistra et dans les monuments serbes. Ces compositions animées sont nées sous l'influence de Michel Acominatos qui, vers 1200, faisait ressortir l'importance et la signification des enfants.

Au cours de ces recherches, M. M. a eu souvent l'occasion de distinguer dans les thèmes trois types : hellénistique, oriental, byzantin. La Cène fournit encore un exemple caractéristique de ces trois anciens types traditionnels et montre l'Occident imitant toujours les modèles orientaux. Ainsi la Syrie et l'Occident sont attachés à une tradition commune, à laquelle s'oppose celle de Byzance, qui restera longtemps étrangère à ce double courant. Au XIVe siècle, Byzance empruntera aux Latins et aux Syriens certains motifs, qu'elle combinera avec les siens, mais avec réserve.

Ces trois types apparaissent encore dans le Lavement des pieds. Le type hellénistique se distingue par la discrétion des gestes. Le type cappadocien est conforme au réalisme oriental, qui représente l'action brutale. Le type byzantin est marqué par deux traits nouveaux : quelques apôtres se déchaussent ; Jésus essuie. Les Byzantins préfèrent représenter ce deuxième acte et réagissent contre le réalisme oriental. Au XIVe siècle, on donne à Jésus une autre attitude : Jésus lave le pied d'une seule main ; il lève l'autre et parle. Duccio, Giotto et Cavallini représentent Jésus agenouillé. Les Byzantins ne purent souffrir cette attitude, qui fut admise par l'Orient orthodoxe, mais beaucoup plus tard. Les écoles byzantines du XIVe au XVIe siècle restèrent donc indépendantes.

Dans la Trahison de Judas, l'Orient, imité par les Latins, s'attache surtout à l'arrestation et représente la scène dans toute sa brutalité. Les Byzantins montrent l'arrestation avec la réserve des modèles antiques et se rattachent aux types hellénistiques. Au XIVe siècle, la composition devient plus originale, plus animée. Tandis que, à Mistra et au Mont-Athos, les Grecs sont plus fidèles à la tradition byzantine, les Serbes empruntent davantage aux Latins.

Le thème du Reniement de Pierre fut l'objet de représentations variées. Les miniaturistes, qui suivent le détail du récit, entremêlent les quatre évangiles et en dégagent certains traits essentiels. Les peintres du XIVe siècle représentent le triple reniement, qui devient un type iconographique.

Même variété pour le Chemin de Croix. On représente Simon portant la croix ou bien Jésus portant la croix. Puis les exégètes ayant concilié le qua-

trième évangile et les synoptiques, Jésus porte d'abord la croix, puis l'abandonne à Simon. L'attitude de Jésus et de ceux qui le conduisent varie selon les époques et les traditions. Ainsi les Byzantins lient le Sauveur aux mains ; en Syrie et en Cappadoce il est conduit la corde au cou.

Dans la Mise en Croix les iconographes ont représenté d'abord l'incident de Matthieu, Jésus refusant de boire, puis les divers actes mentionnés dans l'Évangile de Nicodème : l'établissement de la croix, Jésus montant à l'échelle, la mise en croix, Jésus cloué sur la croix. En s'appuyant sur les manuscrits à miniatures, notamment sur le psautier Barberini, qui représente Jésus cloué sur une croix étendue sur le sol, M. M. montre que les Byzantins ont précédé les Latins. A Byzance et en Italie, les artistes s'inspirèrent des « vieux enlumineurs, qui illustraient les moindres détails des évangiles et, pour suppléer aux lacunes du récit, ils consultèrent les apocryphes ».

Le Crucifiement, tel qu'il apparait sur les fresques de Mistra, se distingue des anciens types byzantins, des mosaïques du XIe et du XIIe siècle, par le caractère des attitudes et la complexité des compositions. Ces nouveautés ont conduit M. M. à examiner d'abord l'évolution du type le plus simple : Jésus entre Marie et Jean. Le XIVe siècle se rattache au passé par certains traits, mais il innove aussi. L'école serbe et macédonienne accentue le réalisme. Les Byzantins, en s'inspirant de Jean Chrysostome, créent un type complexe. Un véritable cycle du Crucifiement s'est formé dans les manuscrits et a pris place ensuite dans la décoration des églises. Les écoles italiennes et slaves ont produit de riches compositions. Au Mont-Athos, et à la Péribleptos de Mistra, les iconographes du XIVe au XVIIe siècle s'appliquent aussi à varier les mouvements et les attitudes.

Dans le cycle de la Sépulture, les iconographes s'inspirent de l'évangile de Nicodème, qui introduit le pathétique dans le sobre récit des évangiles. De siècle en siècle le côté dramatique s'accentue. Le choix des épisodes varie selon les époques, puis, au XIVe siècle, apparait un cycle complet comprenant les diverses scènes.

Dans la Descente de Croix, les textes des mélodes, de Georges de Nicomédie, les Méditations du pseudo-Bonaventure expliquent les diverses attitudes qu'auront les personnages sur les images. Du Xe au XIIIe siècle, la composition se développe suivant une progression normale ; les types du XIVe siècle s'élaborent. Quant au Christ de pitié, c'est-à-dire Jésus mort, ayant les bras croisés et adossé à la Croix, M. M. en a retrouvé le prototype intact au XIIe et au XIIIe siècle en Orient. Il en cite de nombreux exemples et en montre la signification. Ce type se rattache, en effet, à l'Eucharistie et représente le Roi de la Gloire immolé. C'est l'Orient qui a créé le prototype et en a maintenu le caractère fondamental ; le Trecento, au contraire, a transformé l'image byzantine.

Pour le Thrène les images répondent encore exactement aux textes. L'évangile de Nicodème met dans la bouche de Marie un véritable thrène funéraire, dont se sont inspirés les mélodes, Georges de Nicomédie, Syméon Métaphraste et le pseudo-Bonaventure. A l'origine le Thrène est une variante de la Mise au tombeau, puis il s'en dégage peu à peu dans les miniatures. La pierre sur laquelle Jésus est étendu prend place aussi dans la composition traditionnelle et en modifie le caractère. Marie se penche dès lors sur le Christ, ou bien elle est assise sur un siège distinct, au chevet. Les diverses écoles en Orient et en Italie ont tiré grand parti de ces motifs nouveaux.

Le thème de la Résurrection est particulièrement riche. Dans la scène des Saintes Femmes au tombeau apparaissent deux types bien distincts, qui répondent aux deux rédactions des

synoptiques. L'Orient illustre Matthieu qui mentionne deux femmes, Marie-Madeleine et l'autre Marie ; l'Occident préfère la version de Marc, qui nomme trois myrophores. Les anciennes écoles, hellénistique, orientale, byzantine, s'attachent au premier type. Au XIVe siècle, les Grecs et les Slaves représentent les trois femmes et le sarcophage. Ils auraient donc imité l'Italie et fourniraient un argument décisif en faveur de l'influence latine. L'étude des monuments permet ici de déterminer la part de l'influence latine dans l'iconographie du XIVe siècle. L'apparition du Christ aux Maries après la Résurrection fait encore ressortir l'opposition des deux écoles. Byzance illustre Matthieu, qui fait apparaître Jésus aux Maries ; l'Occident illustre Jean, qui fait apparaître Jésus à Madeleine. Les doctrines des commentateurs et des théologiens, Jean Chrysostome, Théophane Kerameus, la Légende dorée, les Méditations du pseudo-Bonaventure, le mélode Romanos, Grégoire Palamas, se reflètent dans les images et expliquent les différences, qui se manifestent dans l'iconographie. Les attitudes des femmes varient ainsi suivant les idées des exégètes. Les primitifs Duccio et Fra Angelico imitent la Madeleine byzantine. Sienne, à son tour, instruit les Grecs ; la composition de Duccio pénètre en Orient par Venise ; mais les peintres de l'Athos prennent à d'anciens évangéliaires byzantins les autres détails de leur composition complexe et pittoresque. Outre ces compositions essentielles, le cycle de la Résurrection comprenait d'autres scènes plus rares, d'autres épisodes, qui provenaient d'un évangile illustré, dont le prototype pourrait se retrouver dans le *Parisinus* 74 et le *Laurentianus* VI 23, qui offrent, parmi les évangiles du XIe siècle, un intérêt tout particulier. Ils représentent en effet, deux rédactions : l'une, celle d'Antioche ; l'autre, celle de Constantinople. A l'aide de ces deux manuscrits M. M. commente à nouveau la description que Mésarités a laissée des mosaïques disparues des Saints-Apôtres à Constantinople. Les miniatures laissent ainsi deviner certains intermédiaires et permettent de retrouver des répliques.

Dans le livre IV et dernier, M. M. étudie les Écoles, les caractérise et recherche les grands centres d'influence aux diverses époques. A l'époque byzantine, on trouve presque toujours à l'origine des thèmes deux traditions bien distinctes. La tradition antique « hellénistique » cherche la noblesse ; elle se continue jusqu'au VIe siècle. La tradition orientale représente la réalité brutale et douloureuse ; elle se développe du VIe au Xe siècle et s'oppose à l'ensemble des monuments byzantins. Au XIe siècle, Byzance semble revenir aux types hellénistiques, et son influence, pleine d'idéalisme, de mesure et de noblesse, pénètre en Orient, qui reste cependant fidèle à sa tradition séculaire. Ainsi les types iconographiques se rattachent à l'une des trois traditions, hellénistique, orientale ou byzantine.

Les cycles narratifs ont pris place d'abord dans les manuscrits, d'où ils ont passé dans les églises. Cette illustration infiniment détaillée de l'Évangile a donné naissance à plusieurs rédactions, dont M. M. retrouve les traces et discerne les caractères essentiels. Ainsi la rédaction hellénistique apparaît dans le *Parisinus* 510, fidèle au style antique. La rédaction d'Alexandrie se laisse reconnaître dans le *Copte* 13, qui représente une tradition iconographique propre à l'Égypte. La rédaction d'Antioche apparaît dans le *Parisinus* 74, qui reproduit sur certains points les mosaïques de Gaza. M. M. rattache à cette région d'autres monuments, tels que les colonnes de Saint-Marc, plusieurs autres évangiles et les fresques de Toquale.

Cette iconographie narrative est la source où le moyen âge a puisé. Du

IVe au IXe siècle, l'art d'Occident en Italie et à Rome est influencé par la Syrie. Par l'Italie les modèles syriens pénètrent dans l'iconographie carolingienne; et les formes orientales se reconnaissent aussi dans les miniatures ottoniennes. Au cycle narratif viennent s'adjoindre d'âge en âge des motifs nouveaux. L'Évangile ne suffit plus à inspirer les artistes. Les apocryphes, les livres liturgiques, les homélies dramatiques ont fourni aux artistes des détails et des thèmes nouveaux. Ces homélies dramatiques ont pénétré aussi en Occident et ont inspiré les Méditations du pseudo-Bonaventure, qui offriront aux artistes une matière très riche.

Après avoir distingué ces écoles anciennes, M. M. arrive au XIVe siècle. Il y distingue deux grandes écoles. D'abord l'école macédonienne, qui a travaillé au XIVe siècle en Serbie, en Vieille Serbie et en Macédoine et a produit des œuvres remarquables. L'influence de l'Orient s'y reconnait dans l'usage des frises. Les premiers peintres serbes choisissent et distribuent la décoration selon le système cappadocien. Les Russes semblent suivre la même inspiration. Les peintures de Cappadoce et de Trébizonde, les miniatures coptes et syriennes montrent que l'Orient a joué un rôle dans la formation de cette iconographie slave; mais ce rôle est limité. Ces peintres ont puisé, en effet, à d'autres sources, à celles des Évangiles illustrés, en particulier à la rédaction du *Laurentianus* VI 23. M. M. fait ainsi ressortir l'action propre de Byzance et limite la part de l'Orient. Il réduit aussi l'influence de l'Italie. L'analyse minutieuse des compositions l'a conduit à constater l'étroite parenté qui unit les Balkans et l'Italie au XIVe siècle. Cependant les traits essentiels des modèles byzantins sont conservés; les traits communs proviennent souvent d'un même modèle byzantin.

La seconde école, dite crétoise, fleurit au XVe siècle, à Mistra, au XVIe siècle, au Mont-Athos et aux Météores. Elle a décoré l'église de la Péribleptos à Mistra suivant les procédés de ses peintres d'icones. Cette école reste fidèle à la tradition de Constantinople et affirme son idéal de distinction et de noblesse.

Ainsi l'art byzantin a varié suivant les régions et échappe à l'uniformité. Du XIVe au XVIe siècle, ses œuvres se distinguent par la souplesse des attitudes, la complexité des compositions, la distinction dans le dessin et la couleur. Ces artistes ont-ils innové dans le même sens que les Italiens, mais sans les imiter? L'honneur de cette renaissance revient-il à la Byzance des Paléologues? D'où proviennent les motifs nouveaux dont la tradition byzantine s'est enrichie au XIVe siècle? Dans un dernier chapitre, M. M. se demande quels sont les rapports de ces écoles avec l'Italie et à quel moment s'est produit le contact. « Les échanges entre les deux écoles ont précédé les œuvres maitresses du Trecento ». C'est au XIIIe siècle que, des relations plus étroites s'étant établies, l'iconographie byzantine transforme l'iconographie latine. La collaboration des primitifs italiens avec les Grecs prépare ainsi l'éclosion du Trecento, et elle enrichit en même temps l'iconographie byzantine. Les Grecs du XIVe siècle ont donc pu imiter certains modèles italiens; mais ils sont restés très réservés à l'égard des nouveautés latines. Ils maintiennent les principes essentiels de leur iconographie traditionnelle. Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle qu'ils s'ouvrent franchement à l'art de la Renaissance. Mais, si les artistes du XIVe siècle byzantin ont été influencés par Sienne et par Venise, ils ont aussi renouvelé les formules de la tradition byzantine en remontant aux sources; ils ont développé les compositions en interprétant le cycle narratif des anciens manuscrits et en développant les types iconographiques de la tradition orientale, qui servirent aussi de modèles aux Latins.

Les 670 gravures, la plupart inédites, permettent de suivre ces longs développements; et il faut remercier M. M. d'avoir publié ces matériaux importants et nouveaux, dont beaucoup proviennent de ses explorations entreprises en Macédoine, en Vieille Serbie, en Serbie, au Mont-Athos et à Trébizonde. Ce livre considérable ne se recommande pas seulement par la richesse de l'illustration, mais par l'étendue des recherches, la profondeur de l'analyse, la nouveauté des aperçus, qui élucident certains problèmes difficiles, et dont il faudra tenir compte pour l'étude de l'art byzantin.

J. Ebersolt.

10. *Holger MYGIND. Die Wasserversorgung Pompejis.* Extrait du *Janus*, Archives internationales pour l'histoire de la médecine et la géographie médicale, 22e année 1917, pp. 294-351, pl.

L'auteur, qui semble être un médecin danois, remarque que le problème de la répartition de l'eau à Pompéi n'a guère attiré l'attention des archéologues, bien que sa solution soit intéressante pour l'étude des constructions hydrauliques des Romains. Les visites répétées qu'il a faites dans la « ville morte », la connaissance de la littérature du sujet, le concours bienveillant qu'il a trouvé auprès des préposés aux fouilles (il dit n'en avoir pas exécuté lui-même) et particulièrement auprès de l'inspecteur G. Spano, lui ont permis de tracer un exposé très vivant de la question.

Après quelques considérations sur la topographie de Pompéi, dont la compréhension est facilitée par un plan, d'après Thédenat, joint à la fin de l'article, sur l'éloignement où était cette ville par rapport à la mer dans l'antiquité et sur le lit ancien du Sarno, l'auteur traite des fontaines publiques : il en signale quatre.

On pourrait en découvrir davantage, n'était le danger de l'empoisonnement par l'acide carbonique que l'on rencontre fréquemment en faisant des fouilles. Les fontaines privées sont bien plus nombreuses. On les trouve presque exclusivement au sud-ouest de Pompei, comme on peut le voir sur la lecture du plan. Les citernes publiques les plus importantes sont le long des séries de colonnes du forum triangulaire, à la caserne des gladiateurs et sur le côté sud du forum civil. Il faut mentionner aussi les citernes du temple de Vénus, de la Basilique et du Teatro grande. L'auteur entre dans des détails concernant les citernes des maisons privées (à cet effet il donne le plan d'une maison pompéienne d'après Presuhn), les conduites d'eau d'après les auteurs anciens et modernes (on est étonné de voir que M. M., très au courant de la bibliographie du sujet, n'ait pas mentionné l'ouvrage de Germain de Montauzan. *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain*), les *Castella publica* et les *Castella privata* avec plans à l'appui. Il y avait à Pompéi une douzaine de *Castella privata.* La construction des tuyaux, des robinets, leur épaisseur, leur diamètre donnent lieu à des remarques très originales. Malgré le nombre des fontaines tant publiques que privées, on ne peut dire avec Mau que la ville fût riche en eau. Rome, toutes proportions gardées, était plus favorisée sous ce rapport; mais, comme à Pompéi, les habitants de Rome étaient exposés à l'empoisonnement par le plomb à cause de l'emploi exclusif de ce métal pour la confection des tuyaux. Toutefois, grâce au calcaire de l'eau contenue dans les tuyaux, qui formait une couche protectrice, le danger était des plus problématiques. Les médecins romains étaient trop pratiques pour ne pas s'en apercevoir, et d'ailleurs Vitruve ne mentionne aucun cas d'empoisonnement par l'eau, tout en constatant la mine maladive des ouvriers qui travaillent le plomb,

Arrivé au terme de son intéressante monographie, l'auteur reconnaît que, la ville n'étant qu'en partie déblayée, on pourra trouver d'autres castella publica. Il est à souhaiter que les recherches ultérieures soient conduites avec la même compétence et la même sagacité au moins en ce qui concerne ce problème tout spécial, négligé à tort par les archéologues, bien qu'il intéresse l'histoire économique. Pour le moment il faut remercier l'auteur d'avoir fait profiter si heureusement l'archéologie de ses connaissances techniques (1).

Quand on reconstruira nos malheureuses villes du Nord et de l'Est, on pourra s'inspirer avec profit des principes qui ont guidé l'auteur.

H. Lebègue.

11. *OBRAS ESCOGIDAS DE PATROLOGIA GRIEGA. Tomo I, Doctrina de los doce Apostoles. — Homilias de San Basilio, San Gregorio Nacianceno San Gregorio Niceno y San Juan Crisostomo. — Silogismos de Didimo el Ciego.* — Barcelona, Imprenta editorial, 1916. In-12, 236 p.

Continuant leur œuvre très louable de vulgarisation des chefs d'œuvre de la littérature grecque, chrétienne aussi bien que classique, nos confrères de Barcelone nous envoient ce nouveau volume, qui représente le tome I d'une collection générale intitulée : *Œuvres choisies de Patrologie grecque*, et dirigée par MM. Segalà y Estalella et Parpal. On trouve ici la traduction de la *Doctrine des apôtres*, due à M. Segalà ; celle de sept sermons de saint Basile, par L. P. S. del Paramo ; celle de trois sermons de saint Grégoire de Nazianze, par le P. Oliver, et le P. Romeo ; celle de deux sermons, de saint Grégoire de Nysse, par M. A. de Laico et le P. Oliver ; celle des *Syllogismes contre les Manichéens* (attribués à saint Grégoire de Nysse et donnés ici avec raison comme de Didyme l'aveugle), par M. Parpal ; enfin celle de deux sermons de saint Jean Chrysostome, par MM. Echaniz et Calvo. Les écrits du IVe siècle sont traduits sur le texte de Migne ; celui de la *Doctrine* sur le texte de Funk. La *Doctrine*, qu'il faut louer M. Segalà d'avoir voulu faire connaître au public plus étendu que celui qui peut la lire dans le grec, (fût-ce en risquant de nuire à l'unité de ce volume, qui, en dehors d'elle, ne contient que des œuvres très postérieures), est précédée d'une courte introduction. Il nous semblerait désirable que cette pratique fût généralisée. Les quelques lignes qui sont en tête des divers sermons qui suivent ne sauraient suffire pour orienter le lecteur, et, dans les cas où se posent des questions d'authenticité, il serait bon aussi de mettre celui-ci au courant.

A. Puech.

12. Κωστῆ ΠΑΛΑΜΑ. Βωμοί (πρώτη σειρά). Athènes, Imprimerie de l'*Hestia*, K. Meissner et N. Kargadouri, 1915. In-8°, II-210 p.

Il serait bien tard pour parler de cet ouvrage, si les beaux livres ne jouissaient du privilège d'une actualité perpétuelle. Aussi bien les circonstances dans lesquelles il s'est présenté au public ne se sont-elles pas modifiées au point de lui enlever tout à fait l'éphémère parure d'une immédiate nouveauté.

Un volume de pure poésie, publié dans le temps où la violence semble régner souverainement sur le monde, prend de ce fait une allure de fière crânerie. C'est comme un défi jeté par

(1) Quelques lapsus sans importance. P. 306, dernière ligne lire : 301 (au lieu de 1301). P. 323, lire : Vesuvio (au l. de Vesuvia). P. 326, note 2 lire probablement : die Bleiplatten (au l. de 1 Beiplatten). P. 327 lire salutem (au l. de salutatem). P. 347 lire : Verschüttung (au l. de Versschütting. P. 350 lire : Schema (au l. de Skema).

l'idéal à la face de la brutalité. Costis Palamas n'a pas reculé devant cette audace en éditant son dernier recueil qui s'intitule *Autels*. Ici le poète retourne à sa primordiale fonction. Avec une gravité religieuse, qui n'exclut pas les élans d'une ferveur passionnée, il redevient, en quelque sorte, prêtre et officiant, *Musarum sacerdos*.

Comme la lyre a sept cordes, le recueil a sept livres, dans lesquels le poète dresse des autels à toutes les formes divines de son idéal : à la vaillance et à l'action, aux fondateurs et aux défenseurs de l'Idée linguistique, qui est un des aspects du patriotisme intelligent, puisqu'elle tend à assurer à la Grèce son plein développement intellectuel, artistique et moral (livre I); aux héros de l'histoire ou de la légende qui ont frappé son imagination et ému son cœur, et à qui il voudrait conférer l'immortalité poétique (livre II); à l'amour pur comme aux amours troubles, à l'éternel charme féminin (livres III et IV); à la grandeur militaire et à la grandeur politique et civique (livre V); à ses rêves, confidents et révélateurs pathétiques de son intimité (livre VI); au sentiment de la Beauté idéale et de l'Infini mystérieux, qui est l'apanage de l'âme humaine et l'aboutissement supérieur de la poésie (livre VII).

Le principal caractère qui marque ce recueil, c'est que le lyrisme y tend vers une subjectivité de plus en plus accentuée. Les symptômes de cette évolution apparaissent déjà dans certaines pièces de *La Vie inébranlée*; elle se continue dans *Les Regrets de la Lagune*, dans *La Cité et la Solitude*; on en surprend même de nombreuses traces dans *Le Dodécalogue du Tzigane* et *La Flûte du Roi*, encore que ces deux poèmes appartiennent plutôt par le sujet, l'un à la méditation historique et philosophique, l'autre à la narration épique. Ici, spectacles de la nature, légendes du passé, actualité des événements, toute la vie extérieure qui se déroule et qui passe semble n'être qu'un cadre destiné à présenter le tableau de la vie intime, intellectuelle et sentimentale du poète. Et nous recevons ainsi la révélation d'une âme si magnifiquement humaine, d'une intelligence si activement pénétrante, d'un cœur si fortement et si délicatement émotif, d'une nature si franche, si noble, si éloignée de toute coquetterie et de toute mesquine vanité, que la sympathie et le respect pour le caractère de l'homme s'allient à l'admiration pour le génie de l'écrivain.

Une sorte de tristesse recueillie enveloppe presque tous ces poèmes, même les plus ardents et les plus fougueux ; c'est qu'ils sont la confession à demi voilée d'une âme qui présente ce contraste d'être à la fois éminemment sensitive et réfléchie. Elle épuise jusqu'au fond la coupe de la vie et y trouve un arrière-goût où l'âcreté de l'absinthe domine la douceur du miel. L'idéalisme foncier de l'inspiration s'appuie sur une observation nette, mais non brutale, de la réalité, ce qui lui laisse la saveur d'un naturalisme de bon aloi. La pensée, si abstraite soit-elle, se présente toujours revêtue de couleur, échauffée de sentiment. En revanche, le sentiment ou l'image sont toujours associés à l'idée. « Une émotion méditative s'emparait de moi, qui n'était ni l'idée au vêtement austère, ni la passion toute nue (p. 10). »

On signalera quelques pièces qui paraissent mériter une attention particulière, encore que toutes se recommandent par une singulière valeur de beauté.

Dans le livre I, la première pièce s'adresse à *Antiope*, personnification de l'énergie. Le poète s'excuse d'être le rêveur réfractaire à l'action, ivre de lyrisme, qui a encouru les mépris de l'Amazone. Mais ses chants harmonieux ramèneront Antiope « dans les jardins fleuris de ses vingt ans », et elle sera accueillie par l'Hellade entière avec des transports d'allégresse. Ainsi le

poète, inhabile lui-même aux exploits, les encourage et les appelle. L'allégorie est suffisamment transparente.

Les Pères. L'auteur passe en revue et place sur l'autel de l'admiration reconnaissante les fondateurs de la véritable littérature néo-hellénique, ceux qui ont donné à l'idiome moderne la consécration de l'art. Il caractérise très poétiquement l'œuvre de chacun d'eux ; et ne pouvant passer la sienne sous silence, il en parle avec une dignité pleine de tact.

Dans le livre II, la pièce la plus étendue et peut-être la plus belle, intitulée *Le Triomphe*, est consacrée à Lucrèce. L'éloge du prince des poètes philosophes est à sa place dans les vers d'un poète moderne qui n'a jamais séparé l'inspiration lyrique de la méditation philosophique. On n'hésitera pas à reconnaître que le poème de large envergure et de superbe tenue est de tout point digne de la grandeur du sujet.

Dans le livre III, *L'Ascension sur le Rocher*, en compagnie de la femme douloureuse et chère, célèbre le paysage, la ville et les « saintes » ruines d'Athènes. Ce n'est plus l'ode triomphale qui retentit dans *La Flûte du Roi*; c'est un thrène grandiose sur la destruction du « miraculeux poème » de pierre érigé sur l'Acropole. Les larmes, les soupirs du chef-d'œuvre dévasté s'harmonisent aux pleurs de la compagne, qui est, elle aussi, « le décombre d'une belle passion ».

L'Aéroplane. L'Homme et la Femme engagent le pathétique dialogue de l'esprit et du cœur, de la science et de la foi, de la curiosité aventureuse et de l'amour casanier, du réel et de l'idéal, de l'action et du rêve : les deux pôles de l'âme et de la vie.

Du livre IV, *Mélénia* et *Femmes* égrènent d'émouvants souvenirs, des aveux passionnels, ennoblis par le charme d'une incomparable poésie.

Le livre V contient des pièces qui se rattachent plus directement aux événements actuels. *Europe* est un tableau de la guerre mondiale, vu par un poète et commenté par un penseur. L'ode se termine sur un acte d'amour à la France, qu'un Français ne peut lire sans une intense émotion.

L'ode enflammée *Aux Armes* ! écrite au moment de la mobilisation grecque, alors qu'on voulait espérer de grandes choses, prend une teinte cruellement ironique au jour des événements qui ont suivi (1).

Une Soirée dans une Maison est la glorification historique de la Crète, mère de héros défenseurs de la liberté, mère du grand homme d'État qui doit diriger l'Hellénisme dans l'accomplissement de ses hautes destinées.

Le livre VI, *Nouveaux Iambes et Anapestes*, est le plus confidentiel de la personnalité du poète, de sa complexion intime, de sa façon propre de sentir, d'imaginer, de penser. « C'est un simple bouquet de fleurs rouges. Je ne l'ai point cueilli sur les collines, et la verte plaine ne l'a point vu. Il a poussé dans une gorge profonde et brûlée comme une solfatare. Ceux qui l'ont cueilli et me l'ont apporté s'appellent le rêve et la passion (p. 151). » Voici comment il proclame que sa seule énergie, sa seule raison d'exister réside dans sa faculté poétique :

« Muse du vers, ô ma force et ma mère vengeresse ! Victorieuse de la douleur? Non, mais de la pusillanimité indécise.

« Molles amours, amours cruelles, tous mes maîtres et tous mes tyrans, pensées, actions, rêves, me crient d'une seule voix :

— « Disparais, tu es incapable ! » Alors je Te vois, je T'entends : — « Je suis là. C'est moi. Vis. » — (p. 161).

Le livre VII, *le Salut à l'Héliogénète*, est la réimpression d'un poème allégorique d'une prolixité un peu confuse, où le symbole se voile parfois d'un

(1) Ces lignes ont été écrites avant l'entrée de la Grèce dans la lutte, aux côtés de l'Entente.

nuage, mais qui contient cependant des vers splendides en l'honneur de l'idéal.

J'ai parlé de crânerie tout à l'heure. Il ne faudrait pas s'y méprendre et prêter à notre poète une sorte de dilettantisme indifférent aux sinistres réalités du présent. Entre maints passages susceptibles de dissiper tout soupçon à cet égard, qu'il suffise de citer trois strophes de la pièce intitulée *Office*, qui clôt le volume :

« Certains hommes, comme des ministres sacrés, prient à voix basse. Des peuples autour d'eux ont les armes à la main, et la terre est dévastée, et le carnage rugit. Eux gardent leurs mains levées vers les étoiles.

« Pourtant, si impassibles qu'ils paraissent parmi les chœurs des Érinyes et des Cyclopes, leurs mains levées tremblent et palpitent de toute l'angoisse, pour ainsi dire, de l'humanité.

« Et leurs yeux, bien qu'ils semblent attachés, sans pleurs, sur une lumière surnaturelle, sont voilés de la larme la plus amère, celle qui ne peut pas couler. » (p. 207-208).

Dans cet ouvrage, plus encore peut-être que dans les précédents, le poète maintient l'exécution au niveau de la conception. Écrivain consciencieux et pour employer un mot dont on abuse, très conscient, il ne se permet jamais de négligence. Même ce qu'un goût timoré pourrait noter de défauts et de taches dans son œuvre, tout est voulu : l'expression ne trahit jamais les intentions de l'artiste. Le caractère dominant de son style consiste dans une perpétuelle création d'images neuves et inattendues, qui captivent l'œil sans l'éblouir. Il arrive aussi parfois que la période poétique se déroule en vagues houleuses, se précipite en cataracte de vers pressés et grondants, qui laissent le lecteur étonné, frémissant, presque étourdi, mais charmé quand même. C'est que le vers de Palamas est toujours curieux ; il apporte une succession d'incessantes surprises : ce sont des trouvailles d'expression, des alliances de mots saisissantes, des comparaisons originales, des allitérations qui martèlent la pensée, des coupes variées, des rejets hardis, enfin toutes les ressources d'un art qui soigne les plus menus détails dans l'harmonieuse composition de l'ensemble. C'est surtout dans le grand vers politique que Palamas déploie tout à l'aise son impeccable habileté de métricien. Il s'y octroie toutes les audaces, qui n'ont d'autre frein, d'autre mesure, d'autre règle qu'un sentiment exquis et subtil de la convenance et de la beauté.

Les Βωμοί continuent la série des brillantes œuvres que la Muse de Costis Palamas épanche avec une inépuisable munificence. C'est un joyau de plus ajouté au trésor des lettres néo-grecques.

Eugène Clément.

13. *G. A. ROSENBERG. Antiquités en fer et en bronze, leur transformation dans la terre contenant de l'acide carbonique et des chlorures et leur conservation.* Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1917. In-8°, p. 1-92, fig. 1-20.

Le sujet traité par R. intéresse au plus haut point les conservateurs de musées, aussi comprend-on aisément que son mémoire ait été publié par les soins et sous les auspices de la fondation Carlsberg : de fait, l'auteur s'appuie sur des expériences répétées faites dans le laboratoire que possède le musée de Copenhague. La méthode de conservation, en partie nouvelle, qu'il préconise a été reconnue bonne pour les antiquités découvertes dans les houillières scandinaves : appliquée ailleurs et à d'autres objets, il y a chance qu'elle rende également service, car elle est à la fois scientifique et pratique. La principale cause d'altération des ustensiles et des armes de fer devant être cherchée dans les chlorures qu'ils con-

tiennent, pour éliminer ceux-ci dans la mesure du possible, il faut, après un décapage mécanique, faire passer les objets à chaud dans une solution de carbonate de soude ou d'hydrate de potassium (p. 40-2). Le traitement est plus délicat pour les bronzes, dont les diverses patines tiennent à l'action de l'acide carbonique et des chlorures avec lesquels ils se sont trouvés en contact dans la terre ou dans l'eau. Ici encore un décapage préalable est nécessaire ou recommandable (p. 84); mais il ne saurait suffire dans les cas, très nombreux, où le métal n'est pas « sain » et où il risquerait de se décomposer à l'air extérieur. Il faut, là où on le peut, percer, au moyen d'un couteau ou d'une fraise rotative, les verrues qui se forment à la surface et, pour éliminer le chlorure de cuivre, le réduire au moyen d'une « tournure » d'étain ou d'aluminium. Ces métaux sont employés, soit en baguettes, soit en feuilles dont on entoure en chambre humide l'antiquité qui est en traitement et qui a été enduite au préalable d'une couche de gélatine : au bout de quelques jours, la réduction sera terminée et l'on pourra enlever la couche de gélatine en se servant d'un bain d'eau chaude (p. 85-92). Le procédé est ingénieux et il ne semble pas douteux qu'il doive être efficace.

A. De Ridder.

14-15. *P. ROUSSEL. Délos colonie athénienne* (*Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome*, fasc. CXI). Paris, Fontemoing, 1916. In-8°, VIII-451 p. — *Les cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.* (*Annales de l'Est*, 29e et 30e années, 1915 et 1916). Paris et Nancy, Berger-Levrault, In-8°, 300 p.

C'est en 1906 que P. Roussel fit ses débuts à Délos. Il est de cette génération de notre École d'Athènes qui y fut dirigée vers le temps où la libéralité du duc de Loubat avait inauguré l'exploration méthodique, poursuivie depuis lors jusqu'à la guerre actuelle. Ce fut une des inspirations heureuses du Directeur de ce temps, Maurice Holleaux, que de confier à son élève, en qui il sut discerner d'éminentes aptitudes épigraphiques et historiques, la tâche de procéder à une revision générale des inscriptions déliennes, exception faite pour les documents administratifs, qui formaient un lot spécial et déjà soumis à une collation systématique. Ce choix désignait P. R. comme l'un des principaux artisans du *Corpus* délien : on sait, en effet, qu'il fit paraître, peu avant la guerre, un des fascicules des *Inscriptiones Deli* (*IG*, XI, 4), qui contient les décrets et dédicaces de la période où Délos fut indépendante. Tout en poursuivant ce travail général de revision, qui s'étendait à mesure que les fouilles en multipliaient la matière, P. R. porta plus spécialement son attention sur la période qui part de l'époque où Délos fut restituée par Rome aux Athéniens : en raison du nombre des textes exhumés et des questions qui restaient à élucider, elle offrait la matière des études les plus neuves ; c'est le fruit de ces recherches qui paraît aujourd'hui dans les deux gros volumes qu'il a présentés en Sorbonne comme thèses de doctorat et qui ont été accueillis avec un éloge mérité. L'auteur y avait préludé par de nombreuses publications de textes inédits, des rectifications à des lectures anciennes, et par des articles sur maintes questions de détail, travaux qui l'avaient déjà posé comme le plus autorisé des spécialistes pour le sujet qu'il traite aujourd'hui dans son ensemble.

Dans l'élaboration d'une œuvre comme celle-ci, la mise en état des matériaux est la première tâche ; elle était singulièrement ardue sur le sol bouleversé de Délos, où les premières campagnes de fouilles, notamment dans la région de l'Inopos avaient ajouté à la

confusion qui résultait déjà des transformations successives des édifices. P. R. n'a pas fourni moins de sept campagnes à Délos, de 1906 à 1912, chacune de plusieurs mois; c'est grâce à ce séjour prolongé, au contact assidu du sol, à la conduite personnelle des fouilles, comme aussi à l'échange de vues qui s'établit entre camarades, qu'il a pu élucider, dans la mesure où ils peuvent l'être, maints problèmes archéologiques et épigraphiques. S'attacher à l'étude de ruines désagrégées par le temps et surchargées de constructions accumulées par les générations successives; démêler ce qui est primitif et surajouté; déchiffrer les pierres usées par le temps, et où souvent les traces de lettres apparaissent à peine; en rechercher la provenance quand elles étaient déplacées, comme il arrivait souvent; contrôler les lectures précédentes; rajuster des fragments dispersés à tous les coins; s'aviser, à la lecture d'un morceau nouveau, qu'il rappelle, par l'aspect ou par quelque détail infime, un texte déjà connu; tenter des raccords, y échouer, puis réussir après de nouveaux essais; classer toute cette masse de documents, d'après la provenance, le type de l'écriture, les indications de l'onomastique : il y faut une succession répétée d'efforts et non moins de sagacité que de patience obstinée. On ne rendrait pas à l'œuvre de P. R. un hommage suffisant, si l'on ne tenait compte de la conscience qu'il a apportée à cette besogne préliminaire. Il a débrouillé le chaos d'un énorme matériel; il n'est pas un document qu'il n'ait lu et relu jusqu'à l'épuisement des moindres traces, pas un éclat qui lui ait échappé; et chemin faisant il lui est arrivé maintes fois d'être payé de ses peines par une de ces intéressantes découvertes de détail, qui passent inaperçues du lecteur, mais font la joie et la récompense secrètes de l'épigraphiste ou de l'archéologue.

Dans les trois derniers chapitres de son *Hellenistic Athens* (1911; cf. la recension de Jardé, *REG.*, 1912, p. 466), W. S. Ferguson a consacré à l'histoire de Délos, à partir du jour où elle fut recouvrée par Athènes, une centaine de pages, étayées sur une solide connaissance des textes, et qui sont un modèle d'exposition lucide et bien ordonnée, écrite d'un style vif et coloré, abondante en vues ingénieuses sur l'histoire intérieure, l'organisation et les vicissitudes de Délos, sur sa triple importance au point de vue politique, économique et religieux, sur les répercussions que l'île avait eues au dehors, sur Athènes et sur Rome elle-même. Ce magistral exposé devait rendre ingrat et malaisé tout essai de synthèse nouvelle; mais en réalité P. R., dans *Délos colonie athénienne*, s'est tracé un tout autre dessein. Tout d'abord, c'est le centre de perspective qui change : Délos n'est plus ici étudiée en fonction de l'histoire générale ni en raison du rôle qu'elle a pu jouer dans le contact entre Rome et l'Orient; l'auteur limite strictement son horizon à l'île elle-même et ne s'attache qu'aux faits concrets dont les documents fournissent la substance. Puis, dans l'exposé général de l'*Hell. Athens*, la discussion des points controversés ne tient, comme il sied, qu'une place restreinte; seules quelques notes et çà et là des réserves discrètes du texte avertissent qu'une part est faite à l'hypothèse. On peut dire que, dans le livre de P. R., ces réserves, les adverbes de précaution « probablement » ou « peut-être » marquent les points sur lesquels portent le principal effort. Et l'on s'apercevra, à la comparaison, que dans le dessin arrêté d'un contour si ferme par le savant américain, si quelques-uns des traits résistent à l'épreuve, beaucoup d'autres s'estompent ou doivent être rectifiés d'après un contrôle plus strict ou grâce à l'apport des documents nouveaux que P. R. a pu verser au dossier.

L'histoire de Délos après 166 a subi

plusieurs vicissitudes ; mais il est difficile de marquer des limites précises aux différentes périodes qu'on peut y distinguer. L'auteur a donc préféré, à l'ordre historique, substituer dans son exposé une répartition logique des différents aspects de la vie délienne. Voici un rapide aperçu des différents chapitres.

I. La population de Délos, sa provenance, son organisation. — Athènes expulse les anciens habitants et organise la colonie sur le type traditionnel de la clérouchie, mais avec cette différence que les immigrants n'appartenaient pas tous à la classe des prolétaires ; beaucoup devaient jouir d'une petite aisance. Les droits politiques dont jouissent ces colons sont fort réduits ; Athènes les tient dans une étroite tutelle et garde la haute main sur l'administration. Après vingt ans, leurs assemblées cessent de se réunir ; à leur place apparaissent des assemblées composites où participent Romains et étrangers, dont l'unique fonction est de décerner l'éloge aux fonctionnaires athéniens. P. R. se rallie à la thèse de Ferguson sur la « dissolution » de la clérouchie, tout en niant qu'on puisse rattacher ce changement à un événement précis. Après la première génération, la prosopographie prouve que les anciens clérouques ont disparu ; les Athéniens dont nous constatons la présence à Délos n'y résident point d'une manière continue ; fonctionnaires ou marchands, et joignant souvent ce double caractère, ils ne font qu'y passer. Nominalement, ils ont encore la préséance sur les étrangers, participent seuls à l'administration ; mais de plus en plus ils sont débordés par la foule des étrangers avec lesquels ils tendent à se fondre. — Les Italiens forment un groupement de plus en plus important ; on les trouve répartis en associations corporatives, qui se désignent par les divinités auxquelles elles rendent un culte, Hermaïstes, Apolloniastes, Poseidoniastes, avec des *magistreis* qui sont sans doute leurs présidents. Ces groupes paraissent se rapprocher pour célébrer certaines fêtes, dédier ensemble des monuments et constituer pour ces œuvres collectives un bureau commun à mandat limité. L'agora des Italiens, depuis la fin du IIe siècle, fut pour eux un centre de réunion et le siège d'un *conventus* de fait, sinon de droit. Quant aux Compétaliastes, qui assurent le culte romain des Lares de carrefour (*Lares compitales*), ils se recrutent parmi les esclaves et affranchis de petite fortune ; bien que de naissance grecque ou orientale, ils se sont organisés sur le type des associations serviles de l'Italie où beaucoup d'entre eux ont séjourné. — Une population étrangère considérable vit à Délos ; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point d'ordinaire répartie en associations distinctes : on ne peut guère citer que le κοινόν des Héracléistes de Tyr et celui, mieux connu, des Poseidoniastes de Bérytos, qui fonda un établissement important, à la fois sanctuaire et bourse de commerce. Les groupements d'Alexandrins et de Syriens ont un caractère moins défini, plus religieux que national. C'est que les cultes orientaux ont acquis une tendance universaliste ; leurs adeptes se recrutaient parmi les étrangers de diverses origines ; et les dieux dont ces Orientaux se réclamaient recevaient depuis longtemps à Délos un culte public. « L'esprit national et juridique a donné une intime cohésion à la colonie athénienne ; les Orientaux, pour qui l'esprit religieux était le principe essentiel d'union, ont en majeure partie échappé à cette organisation. »

II. L'administration athénienne. — A la tête est l'épimélète de Délos, désigné annuellement par Athènes. Par un examen minutieux des renseignements qui nous sont parvenus sur les épimélètes connus, P. R. établit qu'on les choisissait parmi les familles les plus

illustres d'Athènes et de Délos; c'étaient des hommes d'âge et d'expérience, ayant souvent rempli d'autres fonctions (mais rien n'indique, comme le veut Sundwall, qu'ils dussent faire partie de l'Aréopage). On les voit intervenir dans toutes les questions civiles, religieuses, commerciales, mais on ne saurait préciser la part d'initiative qui leur est laissée par la métropole; ce qui est sûr, c'est qu'il leur fallait compter avec les prétentions de la puissante colonie italienne. — Pendant les six ou sept premières années de l'occupation, l'administration des biens sacrés resta confiée, comme au temps de l'indépendance, à des *hiéropes* : c'est un fait intéressant, mis pour la première fois en lumière par P. R. et dont la méconnaissance avait causé quelque embarras. Puis les titulaires changent de nom ; les quatre magistrats sont nommés par les textes tantôt οἱ ἐπὶ τὰ ἱερά, tantôt οἱ ἐπὶ τὴν φυλακὴν τῶν ἱερῶν χρημάτων. D'après ces variantes de la terminologie, on a admis qu'ils se répartissaient en un double collège de deux membres, et Th. Homolle justifiait cette induction par l'organisation antérieure du collège des hiéropes déliens, qui apparaissent tantôt par deux, tantôt par quatre. Mais ce précédent n'a aucune force probante, car rien n'indique, à l'époque de l'indépendance, que les attributions fussent réparties entre deux fractions du collège; et, quant à l'époque athénienne, P. R. a lumineusement démontré, à mon sens, qu'il n'y a pas lieu non plus d'admettre une dualité de collèges. Entre autres indices, un texte de *Kallistratos* applique aux membres du collège un titre unique où les deux appellations sont combinées : le libellé complet est d'une longueur extrême, et c'est pourquoi les documents l'abrègent d'ordinaire en rejetant, suivant les cas, l'un ou l'autre des éléments qui le composent. — Les fonctions de ces magistrats portent à la fois sur la mise en valeur des propriétés du dieu et sur la conservation de ses richesses. P. R. entre ici dans un détail où je ne puis le suivre. Il montre en somme que, depuis l'indépendance, le domaine sacré semble s'être accru, surtout la propriété bâtie. Un régime nouveau s'établit pour les locations, dont la durée est uniformément portée à cinq ans; le départ de l'île, aussi bien que le décès entraîne la résiliation du bail, conséquence du caractère instable de la population ; des conditions plus rigoureuses sont imposées au preneur qui doit pourvoir lui-même aux réparations, etc. De même, les prêts sont soumis à des restrictions et à des prescriptions nouvelles ; leur échéance est fixée à cinq ans, des témoins sont exigés. Ces prêts sont consentis uniquement sur les fonds spéciaux qui proviennent des fondations. En même temps que les offrandes des temples, les administrateurs se transmettent une encaisse métallique où l'on ne touche point et qui peut être évaluée à environ 100,000 drachmes ; c'est à peu près la somme où elle se montait dans les années qui ont précédé l'arrivée des Athéniens. Le temple était devenu « un lieu de dépôt plutôt que le centre du trafic » et ne paraît avoir participé en rien au mouvement général des affaires qui se fit en dehors et surtout par l'intermédiaire des banquiers romains. Quant à la δημοσία τράπεζα, elle paraît avoir eu surtout pour objet la mise en circulation de la monnaie athénienne, dont les émissions étaient fréquentes. Le personnel administratif comprend encore les épimélètes de l'emporion, des agoranomes et le gymnasiarque qui joue le rôle du cosmète athénien, chef du collège éphébique et des ἀλειφόμενοι, et exerce en outre la présidence à la célébration des différentes fêtes.

III. Cultes et sacerdoces. — Il y a, sur le sol sacré de Délos, tout un foisonnement de cultes variés. Les Athéniens prennent tout naturellement à leur charge tous ceux qui étaient déjà

sous le contrôle de l'administration délienne, à savoir les anciens cultes indigènes d'Apollon et des divinités subordonnées à l'Archégète et mêlées à sa légende. Mais les populations étrangères apportaient avec elles leurs θεοὶ πάτριοι. A l'égard de ces cultes étrangers, les maîtres de l'île ont suivi une double politique : indifférents ou tolérants pour les divinités qui restaient confinées dans les associations strictement ethniques, ils étendirent leur contrôle sur les cultes à tendance prosélytique : c'est une induction qui s'appuie sur l'histoire du culte de Sarapis et sur le fait que le sacerdoce d'Hadad et d'Atargatis passa des Hiéropolitains aux Athéniens. — Pour les anciens cultes officiels, les Athéniens ont peu innové. P. R. passe en revue tous les renseignements qu'on peut recueillir sur chacun d'eux, sur les sanctuaires, sur le personnel sacerdotal. Je relève en passant les éclaircissements qui sont donnés sur les *Apollonia* et les *Delia*, dont l'importance et la périodicité ont varié suivant les époques, et les remarques qui sont faites sur le culte de Zeus Kynthios et d'Athéna K., dont la vogue va grandissant. — Parmi les dieux étrangers qui sont l'objet d'un culte officiel, il convient de distinguer nettement les dieux égyptiens, Sarapis et ses parèdres, des divinités syriennes, Hadad et Atargatis, celle-ci adorée bientôt sous le vocable d'Hagné Aphrodité, tandis qu'Hadad s'éclipse. Autour de ces deux cultes se groupent des associations de fidèles (mélanéphores, thérapeutes), qui disparaissent ou changent de caractère quand les cultes qu'elles avaient célébrés à titre privé sont desservis par un prêtre officiel. — Une dernière section de ce chapitre étudie les cultes des associations qui restèrent fidèles à leur origine ethnique, celles notamment des Héracléistes de Tyr et des Poseidoniastes de Bérytos, celles des Italiens et les divinités du culte privé et domestique : sur ce dernier point, P. R. conteste la thèse de Bulard, qui avait attribué en bloc à une origine italique les usages et le sens même de ces cultes privés, tels qu'ils se révèlent dans les symboles des figures peintes ou sculptées ; beaucoup de ces symboles ont un sens dans la religion apollinienne elle-même, et sans doute convient-il de faire une part plus grande à l'origine hellénistique, au lieu d'interpréter les documents déliens à l'aide des seules peintures pompéiennes, dont la date est bien postérieure et qui ne laissent pas de présenter de notables différences.

IV. Édifices, constructions et monuments divers de l'époque athénienne. — Il ne s'agit pas, et l'auteur y insiste, de présenter un état descriptif de la ville et du port, mais de dresser un bilan général et sommaire des constructions qui sont dues soit à l'administration publique, soit à l'initiative privée après 166. Il apparaît que la part de l'Etat fut assez médiocre ; les Athéniens se bornèrent à entretenir les édifices civils et religieux dont ils prirent possession ; l'érection de nouveaux Propylées au sud du téménos ; dans les sanctuaires nouveaux l'addition de quelques chapelles ; l'adjonction d'un Portique annexe au Portique de Philippe, l'élargissement de l'agora dite de Théophrastos, vraisemblablement aussi les travaux de voirie nécessités par l'extension de la ville : voilà à peu près tout ce qu'on peut mettre à leur actif. La ville s'agrandit notablement ; de nouveaux magasins se déployèrent le long du rivage ; mais tout cela se fit au jour le jour, sans plan général et au gré des convenances de chacun. L'aspect de Délos est des plus disparates, les rues tracées au hasard et hâtivement ; les habitations riches et ornées y voisinent avec les masures. La dévotion des habitants fit effort pour décorer les sanctuaires où les attirait leur dévotion particulière ; mais les ressources n'égalaient pas la piété, et tous les travaux de cette époque portent la marque de la parcimonie. Les asso-

ciations particulières élevèrent des édifices de quelque importance; le plus somptueux d'entre eux, c'est le vaste ensemble des constructions qu'on désigne sous le nom d'agora des Italiens, élevées par souscription, et qui elles non plus n'échappent au reproche de cette mesquinerie et de cette négligence qui est comme la marque de toutes les bâtisses de cette époque.

V. Les catastrophes de 88 et de 69 et la décadence de Délos. — C'est l'exposé des circonstances qui ont amené la ruine de la colonie. P. R. indique les raisons qui, en dépit de l'alliance d'Athènes avec Mithridate, rangent Délos aux côtés de Rome. Les troupes pontiques y débarquèrent en 88, massacrèrent les Italiens et dévastèrent l'île, moins peut-être cependant que les témoignages littéraires ne le laissent entendre. Ni pendant cette courte période, ni après, le statut de l'île ne fut modifié; Sylla vainqueur la rendit à Athènes désormais assujettie. Les Italiens y revinrent pour un temps, mais la décadence a commencé, activée par la concurrence des ports italiens et par l'établissement de relations directes entre l'Orient et l'Italie; elle se précipite après la seconde guerre mithridatique où Délos subit, du fait des pirates d'Athénodoros, un second pillage plus désastreux que le précédent. Désormais elle ne fait plus que végéter; l'enceinte de la ville est réduite par le mur de défense qu'y établit Triarius; plus tard de nouveaux quartiers furent abandonnés. Une population sédentaire de quelque importance continue d'y résider au moins jusque vers le milieu du IIe siècle de notre ère, mais elle n'a plus d'histoire, et ne se rappelle au souvenir que par les traditions de piété, d'ailleurs intermittentes, qui la rattachent à Athènes.

Le volume s'achève par trois forts appendices qui n'occupent pas moins de 200 p. Le premier est consacré à la chronologie, si confuse encore, des archontes athéniens aux deux derniers siècles avant notre ère et qui est solidaire de la chronologie délienne elle-même : ce n'est pas, dans tout l'ouvrage, la partie qui a dû coûter le moins de peine, et l'on saura gré à l'auteur d'avoir apporté nombre de précisions heureuses. Sans reprendre la question dans tous ses éléments, il part de l'étude de Kolbe, qui a été qualifiée d' « exhaustive » en ce sens qu'elle résume toutes les études antérieures, et il se contente de faire valoir les faits nouveaux apportés par l'épigraphie délienne. On a trop présumé sans doute du secours qu'elle pouvait fournir; du moins permet-elle de gagner quelques points fixes et de resserrer, dans des limites plus étroites, le flottement qui subsiste pour certaines portions de la liste. Je note les dates obtenues pour Achaios (166/5) et pour Tychandros (160/59) qui paraissent définitivement établies. D'autres archontes, dans cette tête de liste, sont fixés avec une approximation assez grande, tels Poseidonios et Aristolas (162/1 et 161/0), et, d'après ceux-ci, Anthestérios et Kallistratos (157/6 et 156/5) : pour ce qui est des deux premiers, on est servi par un compte d'intérêts, daté de l'année même d'Aristolas (Roussel, p. 385 et suiv., n. III), et dont Th. Homolle a le premier fait état; P. R. l'interprète à son tour; une revision des calculs pourra conduire à des résultats plus rigoureux (1); mais j'avoue que je n'y suis point parvenu pour ma part. Pour les autres solutions proposées, sans les indiquer par le menu, je me borne à dire qu'elles représentent un gain appréciable, et je ne crois pas que les textes permettent, quant à présent, plus de précision. — Le deuxième App. donne un classement chro-

(1) P. R. me fait remarquer lui-même que le calcul donné par lui (p. 388) pour le prêt remboursé à la l. 37 est erroné. Pour un capital de 900 dr., l'intérêt mensuel est de 7 dr. 3 ob.; 160 dr. représentent donc l'intérêt, non pas d'un an, mais d'un an et 9 mois et 1/3.

nologique et un résumé analytique des principaux documents administratifs, pour la plupart inédits, de l'époque athénienne, avec, çà et là, quelques extraits intéressants. C'est le premier aperçu substantiel qui ait été donné de cette riche série, dont la publication se fait si longtemps attendre. — L'App. III publie un décret et 62 dédicaces inédites. — Un très utile index clôt le volume, auquel est joint aussi un plan, qui sera le bienvenu, d'après le relevé dressé par J. Replat, donnant l'état de l'exploration archéologique en 1916.

Cette très brève analyse est loin de laisser soupçonner la complexité des questions abordées dans la thèse de P. R., non plus que l'effort de l'argumentation, laquelle est aux prises avec une documentation exceptionnellement abondante, mais aussi disparate et sur bien des points décevante. Pour exploiter cette matière amorphe et fragmentaire, il ne suffit point de l'ordonner méthodiquement, car les textes ne parlent qu'à ceux qui savent les lire; il y faut un souci constant de critique et une discussion attentive des moindres données; il faut savoir, à l'occasion tirer parti même de leur silence, et choisir entre des hypothèses diverses dont plusieurs ont été déjà soutenues par de spécieux arguments. De là l'allure même du volume, qui est laborieuse. Pour me servir des termes mêmes de la préface, il était difficile « de faire un fagôt bien lié avec mille menues brindilles ». A chaque instant le texte est rompu par de longs extraits de documents, notamment par des séries de noms propres, listes de clérouques, de citoyens athéniens, d'épimélètes, d'administrateurs, de prêtres, à propos desquels sont groupés tous les renseignements relatifs aux personnages, et qui servent de base et d'amorce à la discussion. Les différents chapitres, et on en peut dire autant de chacune des sections de chaque chapitre, sont traités comme indépendamment les uns des autres, sans que l'auteur ait cru devoir nous conduire de l'un à l'autre, ni en résumer les conclusions dans une vue d'ensemble. Ce sont plutôt des dissertations successives sur les différents problèmes que posent nos textes que les membres articulés d'un corps organique : c'est au lecteur à faire effort pour rassembler les traits épars qui lui sont présentés. Je crois bien que le sujet ne comportait pas actuellement une autre méthode; et c'est pourquoi ce n'est ni un regret que j'exprime ici, ni une réserve dans mon jugement sur le très substantiel et vigoureux travail de l'auteur. Les multiples analyses qui constituent la trame de son livre aboutissent toutes à des vues nettes et à de précises synthèses de détail; P. R. y a montré la force de généralisation dont il est capable, et j'ai la ferme confiance qu'il nous donnera un jour où l'autre une véritable Histoire de Délos athénienne, peut-être même, lorsque la moisson sera mûre, une Histoire générale de Délos, pour laquelle il est mieux préparé que personne et dont nul sans doute ne s'acquitterait avec plus de talent.

*
* *

Le second des ouvrages annoncés au titre de cette recension est une monographie des *Cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.* : je me bornerai à en marquer sommairement le caractère et l'intérêt.

Au cours de plusieurs campagnes de fouilles, P. R. a dirigé son exploration personnelle sur les édifices qui ont été le siège de ces cultes. Il a pu déterminer trois sanctuaires différents qu'il désigne sous le nom de *Sarapieion A*, *B* et *C*, et dont la position respective est marquée dans le plan général des fouilles dressé par Replat : les deux premiers, en contre-bas, sont des constructions fort modestes, hâtivement construites et ne paraissent avoir servi qu'à des cultes privés; le culte public avait pour siège le Sarapieion *C*, dont

l'importance s'atteste tout de suite par l'étendue des ruines : c'est celui qui appartient au groupe de bâtiments jadis explorés par Hauvette, dans la vallée supérieure de l'Inopos; mais P. R. est parvenu à distinguer nettement ce Sarapieion *C* de deux autres sanctuaires qu'Hauvette avait confondus dans le même ensemble, un très ancien Héraion, à l'Est, et le sanctuaire des divinités syriennes, au Nord. De ces trois Sarapieia il nous donne une très minutieuse description, accompagnée de plans et de vues photographiques, mais sans se flatter de pouvoir indiquer toujours avec précision la destination des différentes parties que les fouilles ont révélées.

La deuxième partie, la plus substantielle de cette monographie, est le recueil des documents épigraphiques qui concernent ces cultes. Elle comprend d'abord le *corpus* complet des dédicaces et inscriptions diverses exhumées dans les trois sanctuaires, publiées et inédites, et classées par sanctuaires, en tout 217 numéros, les inscriptions principales accompagnées d'un bref commentaire. On y distinguera la très curieuse et instructive chronique versifiée de Malistas, qui relate les origines de culte privé de Sarapis à Délos. Ce *corpus* est suivi d'extraits étendus d'inventaires, dont trois seulement sont antérieurs à 166; les autres, entièrement inédits, et datés de l'administration athénienne, font connaître avec précision l'état des dépôts d'offrandes, dans les temples égyptiens, vers le milieu du IIe siècle avant notre ère.

Enfin une troisième partie résume les renseignements relatifs à l'histoire de ces cultes, à leur organisation, aux traits qui les caractérisent. Il est regrettable, et l'auteur le déplore, que nos documents ne nous fassent point pénétrer bien avant dans l'intimité de la vie religieuse; les trouvailles archéologiques ont été à peu près nulles; c'est à peine s'il est permis d'entrevoir, dans quelques inscriptions votives ou dans quelques courtes mentions des inventaires, l'état d'âme et les espérances des fidèles. En somme, ce n'est guère que par le dehors que cette religion nous est accessible. Du moins pouvons-nous tracer avec une suffisante précision le cadre des institutions où elle s'est développée, et entrevoir, à une époque assez reculée, le rôle important qu'elle jouait dans le bassin oriental de la Méditerranée, d'où elle a rayonné dans l'Empire romain (1).

F. Durrbach.

(1) Il me faut sacrifier, en terminant, à l'usage cruel de relever les lapsus ou menues erreurs que d'ordinaire l'auteur remarque tout d'abord et déplore quand il reçoit les bonnes feuilles. Dans *Délos col. ath.*, ajouter à la liste des *errata* qui est à la fin du volume : p. 221, 2e, dans le titre : *Hestia* (et non *Hestias*); p. 397, l. 1 : ἐν ταῖς κ[ι]βωτοῖς (et non ἐν τοῖς κ.). Dans les *Cultes égyptiens*, les négligences d'accentuation ne sont pas rares (p. 83, l. 9 : ἀπαλλάγην; p. 92, l. 4 et 5 : ὀφέων, πόταμον; p. 93, n° 14, l. 10 : πρὸς σε; p. 97, l. 3 : Κάσσιον ὄρος; p. 117 milieu : στολίστης; p. 127, l. 7 : Νεών; p. 131, n° 81, l. 4 : κατάστρωμα et, dans le commentaire : καταστρῶμα; p. 141, l. 1 : ἐπιφάνης; p. 157, n° 135, l. 10 : ἐποιοῦν; p. 172, n° 164, l. 15-16 : ἐποιεῖ; etc.). Quelques fautes sont un peu plus graves : P. 103, nos 29 *bis* et *ter* : rectifier Πετελῖνος en Πετηλῖνος (cf. n° 29). P. 157, l. 3 : lire « la régente Laodiké » et non « Laodicée ». P. 167, n° 157, l. 5 : le texte donne-t-il réellement Κανόπωι (de même p. 172, n° 164, l. 15) au lieu de Κανώπωι ? P. 181, n° 175, *A*, *b*, l. 3 : [Στε]φανὴς est bien improbable : n'est-ce pas [Θεο]φάνης ? P. 184, dernière l. : lire τὸ ὑδρεῖον, et non τὸν ὑ. P. 203, n° 215 *b*, l. 5 : [ὀβολοὺς ἕ]ξ n'est pas admissible, car 6 oboles font 1 drachme. P. 205, n° 216, l. 23 : je pense qu'on doit restituer ἱεροποιε[ὸν] : cf. ἐργατικόν et d'autres mots analogues. P. 206, n° 217, l. 6 : sans doute κατ[ὰ τὴν] au lieu de l'impossible κατ' [ἑκάστην]. P. 238, l. 9 : remplacer λύχνα par λύχνοι ou λυχνία. P. 241, l. 15 : *soit-disant*. P. 261, le chiffre III en tête du chapitre doit être corrigé en II.

15. *F. SARTIAUX, Morale kantienne et morale humaine.* Paris, Hachette, 1917. In-8°, 463 p.

Les intellectuels allemands, dans leur fameux manifeste, ont mis sous le patronage de Kant une apologie des principes d'après lesquels l'Allemagne est entrée dans la guerre et l'a conduite. Ils ont eu raison, nous dit M. Sartiaux : derrière les apparences et sous les emprunts qu'elle a faits à la philosophie française, la morale kantienne n'est rien de plus, en effet, que l'expression des « tendances fondamentales et primitives de la mentalité germanique »; ce sont les événements actuels qui nous ont enfin ouvert les yeux là-dessus (p. 22). Obscurité et ambiguité, confusions et contradictions, voilà la part de son originalité; quant à ce qu'elle peut renfermer de bon, il vient d'une source étrangère. C'est véritablement une déviation et un renversement de la morale *humaine*, telle que la représentent, dans son évolution normale, la tradition gréco-latine et la pensée française, c'est-à-dire la tradition *humaniste*. Bien plus, par l'indistinction et la confusion des points de vue, l'attitude morale de Kant est tout à fait voisine de la mentalité primitive : il a seulement recouvert d'un verbiage compliqué une conception qui n'est au fond que celle des Aruntas d'Australie ou des Aztèques ; sa morale, loin d'être un progrès, marque une régression immense (p. 16, 224, 230 et n. 1, 243 sq., 301, 350 sq.).

Dans ce gros livre, où il expose la morale kantienne, où il la discute en la comparant aux autres morales, où il examine les doctrines qui en sont issues et les jugements auxquels elle a donné lieu, où il étudie enfin la personnalité de Kant, M. Sartiaux a voulu mettre le public non philosophe à même de se faire une opinion sur la question. Celle-ci ne concerne pas les études grecques : nous n'avons donc à juger ni la façon dont il l'a traitée ni la portée de sa tentative. A coup sûr, plusieurs des critiques qu'il adresse à la morale kantienne, et qu'on n'avait pas attendu la guerre pour formuler, l'atteignent en plein cœur. Mais cela suffit-il à démontrer l'essentiel de la thèse de l'auteur? L'esprit dans lequel est conçu l'ensemble de la discussion possède-t-il cette objectivité scientifique qui, selon M. Sartiaux, a manqué jusqu'à présent aux adversaires comme aux partisans du Kantisme (Préf. et p. 3 sq.)? Mais supposons l'idole à bon droit renversée, la parenté et la solidarité dûment établies de la doctrine et de la personne de Kant avec ce qu'il y a de plus bas dans la mentalité germanique, et même dans la mentalité primitive; ne resterait-il pas cependant une autre question? Comment, parmi nos contemporains, d'excellents esprits, nourris de la culture gréco-latine et de la pensée française, exercés à l'analyse et à la critique des idées philosophiques, ont-ils pu s'aveugler si complètement sur cette « monstruosité », abandonner leur raison à ce « vertige », se laisser prendre à ce grossier « mirage » ? Notre regretté confrère, Victor Delbos, fut de ceux-là. Il y avait là un problème que la thèse soutenue obligeait à résoudre. M. Sartiaux l'a bien senti; mais il est fâcheux, pour la force probante de sa démonstration, qu'il se soit refusé (p. 20) à considérer ce problème dans toute son ampleur et avec toute sa signification.

On ne pouvait, semble-t-il, s'abstenir complètement, même ici, de donner au moins un aperçu sommaire de l'objet et de l'inspiration générale de ce livre. Mais certaines de ses parties nous intéressent directement. Ce sont celles où l'auteur confronte avec la morale kantienne les conceptions morales, soit religieuses, soit philosophiques, de la Grèce (2e partie, ch. I, § 6, *La morale religieuse grecque*; ch. II, *La morale de Kant et la morale rationnelle grecque*; ch. III, § 2, *L'Épicurisme*). Elles contiennent nombre de

vues justes et ingénieuses; mais peut-être y voudrait-on plus de précision et un sentiment mieux défini, ou de ce qui lie entre elles les formes de pensée qu'il distingue, ou, inversement, des différences qui séparent les conceptions qu'il rassemble sous l'unité d'un même type.

Ainsi, par exemple, en ce qui concerne la morale religieuse grecque, on peut être surpris que M. S. ne l'étudie pas principalement dans la religion même, et conformément à la définition qu'il a donnée de la religion, ensemble de notions, de pratiques et de rites (p. 86, n. 4). Or ce n'est qu'à cette condition qu'on peut distinguer, comme il le fait, dans la morale grecque, entre l'attitude religieuse et l'attitude rationnelle. Qu'il invoque le témoignage des poèmes homériques et celui d'Hésiode pour déterminer le contenu de ce qu'il appelle morale religieuse, rien de plus légitime. Cependant c'est à la condition de remarquer d'autre part qu'Hésiode tout au moins représente une humanité à laquelle déjà ne suffit plus une religiosité irréfléchie et purement formelle, mais qui s'interroge avec sérieux sur la valeur des croyances morales impliquées dans la religion et sur la signification des traditions religieuses par rapport à la conduite en général. C'est déjà, par conséquent, l'ébauche de cette « méthode... essentiellement empirique et rationnelle » qui, selon M. S. (p. 260) caractérise la morale grecque dans son stade supérieur; mais ce n'est pas proprement ce qu'on nommerait à bon droit morale religieuse, en tant que notions impliquées dans les pratiques et dans les rites. Envisager les rapports de l'homme avec le divin suffit-il donc à définir une telle morale? A ce compte, les morales rationnelles grecques seraient aussi des morales religieuses; car de telles considérations n'ont jamais cessé d'y tenir une grande place, comme je le dirai tout à l'heure. En effet, le développement des croyances morales liées aux Mystères et surtout à l'Orphisme, dont il est parlé à propos de la morale religieuse et qui est rapporté principalement au temps d'Alexandre et de ses successeurs (p. 249), a eu, longtemps auparavant, une influence considérable sur la constitution de morales dites rationnelles, c'est-à-dire en somme d'esprit scientifique (cf. p. 257). La réflexion morale, M. S. le sait aussi bien que personne, en est imprégnée chez les Pythagoriciens, peut-être aussi chez Socrate, assurément chez Platon, si bien que la morale contemplative d'Aristote, dans le 10e livre de l'*Éthique Nicomachéenne*, n'en serait, au bout du compte, qu'une dernière adaptation rationaliste. Au reste, sur la relation des deux attitudes morales qu'il a distinguées, la pensée de M. S. me paraît traduire quelque embarras : d'une part il veut que les Grecs aient les premiers conçu « que la morale a des bases indépendantes de toute théologie » (p. 257), et d'autre part il trouve « à la base de la morale rationnelle des Grecs les idées essentielles de leur religion » (p. 258). Il y a là, semble-t-il, une indécision que, par une distinction plus exacte des points de vue et par une analyse plus concrète, il eût été facile de faire disparaître.

C'est ce que montrerait, je crois, le chapitre consacré aux morales grecques rationnelles. « La morale de Platon, dit M. S. (p. 259), est complètement indépendante de ses idées religieuses. L'immortalité de l'âme, l'existence des idées éternelles... n'y tiennent aucune place. Platon expose sa théorie du souverain bien sans faire la moindre allusion à ses conceptions religieuses et même à ses conceptions métaphysiques... » Quoi! ni dans le *Gorgias*, ni dans la *République*, où toute la morale est subordonnée, comme le reste, à la Dialectique, ni dans le *Philèbe* qui, tout plein de la détermination du souverain bien humain, s'achève par un raccourci de métaphysique dans lequel

on aperçoit les maîtresses lignes d'une profonde doctrine ? Tout le début de la conversation de Socrate dans le *Phédon* n'est-il pas l'ardente affirmation de l'heureuse sérénité que donne à la conduite humaine l'espoir d'une vie indépendante et immortelle de l'âme ? Ni dans Platon, ni dans Aristote, la métaphysique ne saurait être considérée comme un simple couronnement surajouté à l'édifice de la morale, comme une décoration esthétique qu'on en pourrait retirer sans nuire à la solidité de la construction (p. 260 sq.) Au surplus, si M. S. est bien fondé à parler ailleurs (p. 272, cf. 274), et toujours à propos de Platon et d'Aristote, des « abus de la spéculation métaphysique » et des « recherches vaines et souvent purement verbales de l'absolu », on se demandera comment leur morale a pu échapper à l'action envahissante de leur métaphysique. — Quand, en outre, l'auteur déclare (p. 261, n. 1) que le dualisme, entendu comme « couplage systématique d'entités » ou de « catégories » (26, 1), n'est profond dans aucune de ces deux philosophies et qu'il y est entièrement étranger à la morale, on souhaitera, sur un point comme sur l'autre, un peu plus de lumière. La première assertion, en effet, se heurte à quelques faits considérables : chez Platon, la séparation du monde des Idées (1) et du monde sensible ou, tout au moins, l'opposition de l'*image imparfaite* au *modèle parfait* ; chez Aristote, la séparation radicale de Dieu, forme sans matière, par rapport au monde, composé de forme et de matière, et cela afin qu'en lui la *perfection* de la pensée pure ne soit pas souillée par l'*imperfection* qui vient de la matière. Quelques-uns de ces faits peuvent donner lieu à discussion ; mais aucun d'eux assurément n'est superficiel. Cela est-il du moins sans rapport à la morale ? Pas davantage. La morale ascétique du *Gorgias*, du *Phédon*, de la *République* se fonde entièrement sur la possibilité pour l'âme de s'affranchir du mal qui vient du corps et de vivre de la vie bienheureuse de la pure intelligence. La morale contemplative d'Aristote, l'union avec Dieu dans l'acte de la pensée, c'est une rupture, sans inconséquence peut-être, avec l'autre partie de l'éthique, et c'est de celle-ci seulement qu'on peut dire en effet, comme M. S. le dit (p. 260) de la morale grecque en général (1), qu'elle est rationnelle et empirique à la fois. C'est donc bien une rupture, et Aristote ne s'est pas fait faute de la marquer lui-même.

On a bientôt fait, à propos de ce dualisme, de parler d'une « contamination » par l'intermédiaire de l'Orphisme, lequel aurait été lui-même contaminé par la théologie mazdéenne (p. 261, 1). Que vaut cette dernière assertion ? Elle me paraît aventureuse. Mais peu importe. Ce qui reste, c'est que l'indépendance des morales rationnelles de la Grèce à l'égard de *toute* théologie est contestable, et qu'il ne l'est pas moins, d'autre part et en contradiction avec cette première proposition, de soutenir que les idées essentielles de *la* religion grecque sont à la base de ces mêmes morales. N'a-t-on pas distingué, et avec raison (p. 249 sq.), entre la religion nationale et les doctrines d'initiation mystique et des efforts de la première pour éliminer les secondes ? Il me paraît donc impossible de prétendre (p. 248) que, en Grèce, les conflits de la religion et de la science (peut-être vaudrait-il mieux dire, de la philosophie) ont été « tout accidentels », que celles-ci ont eu « une évolution parallèle », qu'elles ont « convergé vers un idéal commun ». Admettons que des causes politiques, comme le veut M. S., aient déterminé,

(1) P. 31, la distinction du réalisme idéaliste de Platon et du nominalisme ou conceptualisme d'Aristote ne semble pas assez nette.

(1) Comment se concilie cette affirmation avec celle de la p. 347, que « le problème des rapports entre l'empirisme et l'idéalisme en morale... a *divisé toute* la pensée antique... » ?

au fond, ces conflits accidentels ; il n'en il n'en est pas moins vrai que la religion a pu servir de prétexte (le crime d'ἀσέβεια) à la persécution contre Anaxagore, contre Socrate, contre Aristote. Seuls peut-être, les Stoïciens ont tenté une appropriation philosophique de la religion populaire. Quant aux Épicuriens (dont on est étonné qu'il soit surtout question à propos des néo-épicuriens des XVIIe et XVIIIe siècles), leur lutte contre les croyances de la religion nationale me semble couper à la racine les déclarations, beaucoup trop sommaires, de M. S. sur les rapports de la religion et de la science dans les morales grecques, aussi bien d'ailleurs, puisque l'Épicurisme serait « rigoureusement expérimental » (p. 272), que ses affirmations sur le parallélisme de la religion et de la science. D'un autre côté, la négation de l'immortalité de l'âme, en tant que cette négation s'oppose aux croyances des religions de mystères, fut-elle vraiment, comme on nous le dit (p. 273), une cause du déclin de l'Épicurisme ? Si cette cause était la vraie, la résistance de l'École ne se fût pas prolongée aussi longtemps ; car, en révélant aux hommes les conditions positives du bonheur présent, l'Épicurisme s'était, depuis des siècles, opposé comme une « économie de salut » à ces autres « économies de salut » qui ne leur promettaient qu'un bonheur différé (cf. p. 250), pareille à celles-ci par son ascétisme, différente par son esprit empiriste et sensualiste.

« La morale grecque, dit M. S. (p. 258, cf. 262), est essentiellement la morale de l'équilibre : équilibre des tendances dans l'homme, tendances affectives, tendances actives, tendances raisonnables ». Peut-être cela est-il vrai de la morale exposée par Platon dans le *Philèbe*, bien plutôt du reste que de celle de *la République*, et aussi de la partie la plus développée de la morale d'Aristote, non cependant de toute sa morale. Mais partout ailleurs la rupture d'équilibre apparaît, souvent avec éclat. N'est-elle pas dans le Stoïcisme? Non, dit M. S. (p. 264), car le Stoïcisme est un naturalisme. Sans doute ; mais pour les Stoïciens la nature est raison, et il faut extirper de nous la passion. Même rupture d'équilibre dans l'Épicurisme : le bonheur qui est l'idéal naturaliste du sage Épicurien, c'est un bonheur étriqué et inerte, qui est la négation de l'affectivité et de l'activité et la jouissance contemplative de l'ascète. Les Cyniques, ces rudes ennemis de la joie, exaltent l'effort. Les Cyrénaïques au contraire exaltent le plaisir, le cueillant quand il s'offre, prêts pourtant à renoncer à vivre si la vie ne peut remplir son objet. L'indifférence d'un Pyrrhon est-elle encore un équilibre? Enfin Platon et Aristote eux-mêmes, quoi qu'ils aient pu dire où la formule de M. S. pourrait trouver sa justification, n'en demandaient pas moins à l'homme, dans le cours de sa vie mortelle, de se rendre immortel autant qu'il le peut, c'est-à-dire de sacrifier le reste de sa nature à l'exercice de la pensée pure. Intellectualistes, hédonistes, volontaristes, les moralistes grecs me semblent avoir eu, chacun dans un sens, un parti-pris décidé, et ceux-là même qui s'approchent le plus de la formule en question ont cherché moins à obtenir un équilibre qu'à constituer une hiérarchie d'où ne serait exclue aucune de nos fonctions (1).

Ainsi, sans rien méconnaître de l'étendue et de la variété des connaissances qu'un tel livre suppose, du moins en ce qui concerne particuliè-

(1) Je signalerai quelques vétilles. En donnant (p. 264) l'expression *maîtrise de soi* comme synonyme à αὐτάρκεια, M. S. expose le lecteur qui ne sait pas assez de grec à une fâcheuse confusion : l'αὐτάρκεια, c'est la qualité *de se suffire à soi-même*, pour l'individu comme pour la cité, et, si l'indépendance en résulte, l'idée d'autorité et de maîtrise n'y est pas contenue. — P. 248, la transcription *homonie* et la traduction par *harmonie* me paraissent peu propres à donner une idée exacte de la signification du mot ὁμόνοια.

rement ses vues sur la morale grecque, l'exposé de M. S. appelle des réserves. Dans l'intérêt même de la comparaison en vue de laquelle il a été écrit, il aurait gagné à être appuyé sur une étude moins sommaire et plus précise des faits et à être présenté sous une forme plus rigoureuse.

Léon Robin.

17. *Henry A. SANDERS. The New Testament manuscripts in the Freer Collection*, Part I, *The Washington Manuscript of the four Gospels* (*University of Michigan Studies. Humanistic Series*, vol. IX). New York, The Macmillan Company, 1912. Gr. in-8°, VII-247 p., 5 pl.

L'auteur résume brièvement l'histoire de l'acquisition de ce manuscrit (W. chez Gregory et ε 014 chez von Soden) qu'on peut lire plus en détail dans le vol. VIII P. I, des University of Michigan Studies, Humanistic Series, et dans *American Journ. Arch.* vol. XIII. Il traite ensuite des caractères paléographiques (abréviations, ponctuation, paragraphes, signes diacritiques etc). Aux abréviations liturgiques connues, il faut ajouter βλευς pour βασιλευς et βλειαν pour βασιλειαν. La première partie de Marc 1-5,30 et Luc 1-8, 12 montrent le moins d'abréviations. Pour la ponctuation W. et D. (codex Bezae) suivent un système qui permet de remonter à un ancêtre commun. Les erreurs grammaticales sont anciennes et concordent souvent avec celles des papyrus. Dans le manuscrit, les évangiles se succèdent dans cet ordre : Matthieu, Jean, Luc, Marc qui est aussi celui des Occidentaux, de D. par exemple. Les corrections sont dues à trois mains (une 4e n'a opéré que dans quatre passages et les 5e, 6e et 7e mains ne se rencontrent que dans la souscription de Marc. L'auteur aborde le problème du texte. En ce qui concerne Marc 1-5, 30 il y a une relation étroite entre lui et les vieux manuscrits latins, dans la seconde partie, 5-31 jusqu'à la fin, les rapports sont encore plus fréquents. Ni la recension d'Hésychius ni celle d'Antioche n'ont eu d'influence sur cette seconde partie ; elles ont puisé à la même source que W., ce qui explique les concordances. Le texte de Matthieu et de Luc 8, 13 jusqu'à la fin, a été corrigé pour concorder avec la recension d'Antioche. Le 1er quaternion de Jean 1-5, 12 est un manuscrit indépendant ; il se rattache au texte de la suite, c'est-à-dire à 5-12 — fin, mais *avant* les corrections suggérées par la recension d'Hésychius. La question de date, l'auteur le reconnaît lui-même, soulève des difficultés. Il se décide pour le IVe siècle, tout en admettant comme possible le commencement du cinquième. A en juger par le facsimilé, la présence de l'onciale *penchée* de W. plaiderait en faveur d'une date plus tardive ; toutefois l'auteur rappelle la souscription de la p. 372 (du facsimilé) écrite par deux mains en semicursive du Ve siècle et qui indique deux possesseurs successifs du manuscrit. Avec beaucoup d'habileté il cite comme exemples d'onciale penchée d'une date plus ancienne qu'on ne serait tenté de le supposer le fragment d'Enoch trouvé à Akhmin en 1886 (Mém. de la Mission Arch. Franç. au Caire, pl. XXVI-XXXIII), le fragment de Sapho à Berlin et d'autres encore. On peut donc s'entendre avec l'auteur pour dater W. du Ve siècle ; mais, lorsqu'il dit que le premier quaternion de Jean (1-5, 12) est légèrement plus ancien que le reste du manuscrit il faut adhérer à l'opinion de Kenyon, qui le range parmi les manuscrits du VIIe ou VIIIe siècle « on the basis of the writing, which he classes a Slavonic sloping uncial ». Les passages où la leçon de W. est conformée par les citations de Clément d'Alexandrie, d'Origène et d'autres Pères sont donnés en détail.

Cette étude, faite avec la plus grande compétence et où la critique trouve bien peu à reprendre, se termine par une collation basée sur l'édition du Textus receptus désignée comme juxta exemplar Millianum, parue à Oxford en 1880. Cette édition est une réimpression de l'éd. d'Estienne de 1550.

H. LEBÈGUE.

18. *Henry A. SANDERS. The Old Testament manuscripts in the Freer Collection (University of Michigan Studies. Humanistic Series*, vol. VIII). New York, The Macmillan Company, 1917. Gr. in-8°, VII-357 p., planches.

La première partie du présent volume, qui comprend (pp. 1-104) l'histoire et la paléographie du manuscrit, les problèmes du texte et la collation du Deutéronome et de Josué, n'est pas une nouvelle édition, mais une réimpression. Nous ne nous y arrêterons pas, d'autant plus qu'existe la photographie intégrale de ces deux livres. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la compétence et la sagacité de l'éditeur. On peut souscrire sans réserve à la date qu'il propose : « The Washington MS [Θ] was written not later than the fifth century and I am inclined to date it in the first half of the century ».

Le manuscrit des Psaumes désigné par Λ (et par Λ^a pour les sept dernières feuilles) est un des quatre manuscrits bibliques achetés par M. Freer à un marchand arabe Ali près du Caire; il est destiné à entrer dans les collections de la Smithsonian Institution à Washington. Il se trouvait dans les conditions les plus fâcheuses de conservation et n'aurait pu être utilisé. Grâce à des manipulations extrêmement délicates, l'auteur a pu détacher toutes les feuilles du parchemin qui était devenu « a hard, glue-like substance » et s'est acquitté avec honneur d'une tâche difficile.

Commençons par la partie la plus ancienne, Λ (l'autre Λ^a, qui vient après, ne faisait pas primitivement corps avec le manuscrit). Les particularités paléographiques de Λ sont décrites avec le soin coutumier de l'éditeur. Notons qu'à côté de ιηλ (= ἰσραήλ on trouve ισρηλ. L'abréviation de οὐρανὸς, οὐρανοῦ etc. régulièrement ορος ορου etc. Cependant on trouve ουρου, ουρω, ουρον, ουρους On remarque, en dehors des deux points sur Ι'ι et Γυ, des voyelles telles que ἤ et ἠ, ὄ et ὀ, ὤ et ὠ, ἔ et ἐ, ἄ et ἀ et des mots tels que ἐπηλπισά, ανὺδρω, δἰκαιωματα. L'apostrophe est usitée 1° après les consonnes finales (β, γ, θ, κ, λ, μ, ν, τ, φ), le plus souvent pour des noms propres étrangers, par exemple, 'Ιακωβ'. Parmi les mots grecs εκ' se présente dans 49 cas. 2° Entre des consonnes doubles λλ, γγ, κκ, ρρ, μμ, σσ, ππ (une fois) νν (une fois), 3° Entre des consonnes différentes c'est-à-dire après κ, γ, λ, μ, ρ et χ suivis d'autres consonnes, ν ou σ exceptés. La forme large de la plupart des lettres détermine l'éditeur à dater Λ du ve siècle et même de la première moitié du ve siècle.

Le fragment Λ^a comprend sept feuilles déterminant le manuscrit. Elles vont du Psaume 142, 5 c au Ps. 146 9 a, et du Ps. 149, 2 b au Ps. 151 inclus, suivi lui-même de l' 'Ωδή 1. [ω] δη μ[ωυσεως εν τη Εξοδω]. L'onciale y apparaît cette fois avec la forme penchée (Slavonic uncial) et rappelle celle de Θ^a (Tischendorff, *Monumenta Sacra Inedita*, Pl. 1.) Grâce à cette ressemblance et aux caractéristiques générales de l'écriture, l'éditeur date cette portion du VIIIe siècle, et pense qu'elle a été écrite près du mont Sinaï. Parmi les particularités paléographiques notons une forme telle que ἐξολσθρωσει et l'apostrophe employée après γολιαθ et εξ.

L'éditeur étudie ensuite le probléme du texte dans Λ et dans Λ^a. Λ, malgré son âge respectable, a un rapport étroit avec la grande masse de psau-

tiers d'époque postérieure désignés par G. vulg. chez Rahlfs. Il est intéressant par ses rapports avec B (Codex Vaticanus), et ses leçons uniques dont 83 peuvent être regardées comme d'importantes variantes.

Dans sa courte étendue Λ^a est moins intéressant. C'est avec le manuscrit T. que les rapports sont le plus étroits.

La publication se termine par la transcription du texte, qui sera photographié in extenso, comme nous l'espérons. Ce volume des Studies de l'Université de Michigan fait comme le volume IX. P. 1 de la même collection (The New Testament Manuscripts in the Freer collection) le plus grand honneur au prefesseur H. A. Sanders.

Henri LEBÈGUE.

19. *Gudmund SCHÜTTE, Ptolemy's maps of Northern Europe. A reconstruction of the prototypes.* Published by the Royal Danish geographical Society. Copenhagen, H. Hagerup, [1917]. In-8°, XVI + 130 + XXXI p. Maps and illustrations.

M. Schütte s'est proposé depuis longtemps de rechercher ce qu'on peut tirer de la Géographie de Ptolémée pour la connaissance de l'Europe du Nord dans l'antiquité. Mais en abordant ce problème, il s'est trouvé en face d'une première difficulté. La Γεωγραφικὴ Ὑφήγησις comprend un texte et des cartes. Celles-ci sont-elles contemporaines du texte? Ont-elles été dressées plus tard, ou, tout au moins, remaniées? En d'autres termes, dans quelle mesure faut-il en tenir compte?

Jusqu'à ces dernières années, l'opinion la plus répandue était que les cartes n'avaient été dressées qu'assez longtemps après la rédaction du texte, à une époque qu'on ne pouvait préciser. Plusieurs manuscrits grecs les attribuaient, en effet, à un certain Agathodæmon, qualifié de μηχανικός. En réalité cet Agathodæmon peut n'avoir été qu'un simple copiste. Le P. J. Fischer, qui a fait une étude spéciale des cartes de Ptolémée, croit qu'elles sont bien contemporaines de l'œuvre. Il serait d'ailleurs étrange qu'un travail entrepris précisément pour rectifier les cartes antérieures et qui n'est, en somme, après un préambule, qu'une liste de positions données par leur longitude et leur latitude, visiblement en vue de dresser des cartes, soit ainsi resté incomplet. Il faut ajouter que la ressemblance est frappante entre la facture des cartes ptoléméennes et celle du fragment reproduit sur la mosaïque de Madaba, en Palestine, qui date du VIe siècle de notre ère.

M. Schütte a donc raison de tenir grand compte des cartes; elles peuvent apporter des précisions que ne donne pas le texte. Mais le problème qu'il se propose de résoudre n'est pas pour cela beaucoup plus facile.

Il y a souvent bien des confusions dans l'œuvre de Ptolémée, et il s'en faut qu'on puisse toujours situer exactement sur les cartes modernes les renseignements qu'il donne. Il ne se proposait d'ailleurs que de redresser les erreurs de ses prédécesseurs, celles surtout de Marin de Tyr. Or il ne semble pas qu'il ait disposé, pour les régions du Nord, de documents aussi nombreux que pour l'Orient par exemple. Il n'en cite qu'un dans son préambule. Encore s'agit-il de l'Irlande. On a pu dire que cette partie de son œuvre est un véritable chaos. C'est une énigme à débrouiller.

Réservant pour une publication ultérieure l'étude critique du texte, M. Schütte cherche à retrouver, en se servant des cartes, les documents sur lesquels elles s'appuient, particulièrement les itinéraires, et c'est le résultat de ses laborieuses investigations qu'il nous donne dans ce travail, sans se dissimuler qu'il contient encore bien des hypothèses. Il faudrait une compétence spéciale pour apprécier cette œuvre comme elle le mérite, particu-

lièrement pour se prononcer sur les identifications de noms de lieux qui sont ici très délicates. Il faudrait aussi disposer d'une reproduction photographique d'un bon manuscrit. Le seul qui ait été reproduit jusqu'à présent est celui du monastère de Vatopédi, au mont Athos, qui date du milieu du XIIIe siècle, et qui est malheureusement un des plus négligés (1). Le P. Fischer se propose d'en donner une bien meilleure, celle du manuscrit Urbinas 82, qui appartient à la Bibliothèque du Vatican, et qui date du début du XIIIe siècle. M. Schütte a eu à sa disposition des photographies de cartes de ce manuscrit que lui a communiquées le P. Fischer; les très petites réductions qu'il en donne ne sauraient suffire. Mais le principe de ses recherches paraît excellent. M. Vidal de la Blache avait déjà montré, par des exemples, tout ce qu'on peut tirer de l'examen des sources de Ptolémée. C'est la même méthode qu'il avait appliquée aux régions d'Extrême-Orient (1). Mais les documents, pour cette région, sont autrement abondants que pour le nord de l'Europe.

L. Gallois.

(1) Publié par Sewastianow et Langlois. Paris, Didot, 1867.

(1) P. Vidal de la Blache. *Les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée* (C. R. Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 4e série, XXIV, 1896, p. 456-483).

Bon à tirer donné le 10 mai 1919.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

LE NŒUD GORDIEN

(2e ET DERNIER ARTICLE) (1).

IV

Le nœud, la tresse cosmique aux enfers. — On retrouve l'association de l'épée et du nœud dans l'iconographie de *Salmonée*. Le prince thessalien se croyait l'égal de Zeus, ou Zeus lui-même ; il se faisait offrir des sacrifices comme au maître du ciel. Il imitait les éclairs en brandissant des torches, et le tonnerre en faisant rouler son char sur des feuilles d'airain, ou en y attachant des chaudrons de ce métal. Aussi Zeus, irrité de cette concurrence déloyale, le foudroya et le précipita aux Enfers. On a interprété cette ridicule légende par le souvenir d'un acte rituel mal compris, encore usité en certaines contrées, où, pour provoquer l'orage et la pluie nécessaires à la terre, on reproduit les grondements du tonnerre, les éclairs et la pluie, en entrechoquant des tisons enflammés, en secouant des chaudrons pleins d'eau, suivant le principe de la magie sympathique (2). On a rappelé le chariot sacré de Crannon en Thessalie, patrie de Salmonée, que l'on faisait rouler en cas de sécheresse, et dont l'image est conservée par plusieurs monnaies et par un sceau athénien de terre cuite, où un buste féminin surmontant le char lève les bras au ciel (3). Une peinture

(1) Voir plus haut, p. 39 et suiv.

(2) S. Reinach, *Cultes*, II, p. 160 sq. ; Roscher, *v. s.* Salmoneus, p. 290 sq.

(3) *Cultes*, II, p. 165 ; Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 469 ; Harrison, *Themis*,

de vase du ve siècle, à Chicago (fig. 10), illustre la légende. Salmonée tient le foudre ailé dans la main droite; il brandit de la gauche son épée contre le ciel; des bandelettes sont attachées sur son corps; autour de son bras gauche s'enroule une bandelette nouée, dont on a vu plus haut la relation avec le ciel (1). Salmonée ne rappelle pas, à mon avis, quelque vieux rite magique de pluie; il est, comme il le prétendait lui-même, un dieu céleste, armé du foudre, de l'épée, et couvert

Fig. 10. — Salmonée, d'après une peinture de vase du ve siècle, à Chicago.

de la bandelette nouée, de la torsade que tient déjà une divinité dans l'art assyrien (fig. 4, 5). Mais, suivant un processus fréquent dans l'évolution religieuse, le dieu incompris, tombé en désuétude, est devenu un damné.

*
* *

Il est un autre damné dont le châtiment est bizarre. C'est *Ocnos*, tressant sans relâche une corde que son âne mange à mesure (2) (fig. 11, 1). Les anciens et les modernes se sont

p. 81. Geste de supplication? peut-être. Mais c'est aussi un geste qui est très fréquemment donné, depuis l'Égypte jusque dans l'art chrétien, aux divinités célestes; cf. mon article à paraître, *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon*. C'est le geste de Daniel-Sol, dans l'art barbare. Cf. ci-dessus, p. 69.

(1) Roscher, *s. v.* Salmoneus, p. 291, fig.; Harrison, *Op. l.*, p. 80, fig. 12.

(2) Rocher, *s. v.* Oknos; Reinach, *Cultes*, II, p. 189 sq.

étonnés. Châtiment puéril ! Triste nourriture pour un âne que de dévorer une corde ! Procédé bien primitif que de tordre celle-ci de ses mains ! (1). Diverses explications ont été proposées. Le bouddhisme possède une légende analogue (2), ce qui laisse croire qu'il ne s'agit pas tant d'un produit exclusif

1

2

Fig. 11. — La légende d'Ocnos.

1. Oknos, Colombarium de la Vigna Campana, Roscher, s. v. Oknos, p. 823, fig. 2.
2. Fresque de Mycènes, Perrot, *op. l.*, VI, p. 886, fig. 438.

de l'imagination hellénique, que d'un mythe de sens plus général. Ne peut-on reconnaître ici encore une corde, une tresse céleste ? Un récit de Diodore semble témoigner de la valeur religieuse de cet acte : il prétend que le mythe d'Oknos est d'origine égyptienne, parce qu'on représente solennellement cette action dans une fête d'Acanthos, près de Memphis :

(1) *Dict. des ant.*, *s. v.* Restiarius, p. 847.
(2) *Rev. Arch.*, 1906, VIII, p. 447 ; *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1906, p. 443.

un homme tourne une corde, tandis que derrière lui d'autres la détordent (1). Ocnos ne descendrait-il pas de cette divinité ailée (2) qu'on a vue, sur un relief assyrien, tenir entre ses mains la corde cosmique, divinité que le temps changea, comme Salmonée, en un damné ?

L'âne qui accompagne le malheureux est énigmatique, et diverses suppositions ont été émises à son sujet (3). Si la filiation que l'on propose pour Ocnos est admissible, il faut aussi reconnaître dans ce quadrupède quelque être mythique. On sait que le culte de l'âne a été pratiqué par plusieurs populations antiques (4). Dans l'art égéen, par exemple, les génies à

(1) Rocher, *s. v.* Oknos, p. 821-2.

(2) Noter que, suivant une version, Ocnos aurait été changé pour sa paresse en un oiseau, le butor (Roscher, p. 826; *Cultes*, II, p. 189). On rappellera l'association fréquente de l'oiseau et du lien céleste (voir ci-dessus).

(3) Roscher, *s. v.* Oknos, p. 827.

(4) Ex., en Egypte, l'âne séthien, qui aurait inspiré le crucifix du Palatin (Wunsch, *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, 1898; de Mély, *Le Christ à tête d'âne du Palatin*, *Comptes rendus Acad. Inscr. et B.. L.*, 1908, p. 82 sq; Reich, *Der König mit dem Dornenkrone*, 1905; *Rev. Hist. des rel.*, IX, 1884, p. 346); amulettes de Seth à tête d'âne, décapité (Delatte, *Études sur la magie grecque*, *Musée belge*, 1914, p. 39 sq.); l'âne de Typhon, mangé par le serpent, dans l'enfer égyptien (*Rev. Hist. des rel.*, 1888, 17, p. 283); en rapprocher le relief d'Amphipolis (*Bull. de correspondance hellénique*, 1898, p. 350 sq.; *Bonner Jahrbücher*, 1909, p. 265, note 2). Dans le monde sémitique, Ball, *The ass in semitic mythology*, *Proced. of the Soc. of Bibl. Arch.*, XXXII, 1910, p. 64 sq.; d'où dérive la légende de l'adoration de l'âne par les Juifs (Reinach, *Cultes*, I, p. 342 sq.; *L'Anthropologie*, 1903, 14, p. 183 sq.). On a prétendu que cette légende provenait de ce que le sabbat tombait sur le jour de Saturne auquel est consacré l'âne (Bouché-Leclercq, *l'Astrologie grecque*, p. 483, note 3); substitution de l'âne à Christ, dans la crucifixion, thème analogue chez les Musulmans (Massignon, *Le phantasme crucifié, les Docètes et Satan selon les Yézidis*, *Rev. Hist. des rel.*, 1911, 63, p. 195 sq.); sur l'ânesse de Balaam, voir *Revue Critique*, 1905, I, 425.

L'âne dans le culte dionysiaque, Radermacher, *Mythica*, Wiener Studien. XXXVI, 1915, p. 320 sq., *Esel im Dienst des Dionysos* ; Lafaye, *L'âne et la vigne*, *Rev. de Phil.*, 1914, p. 174; d'une façon générale en Grèce, Schroeder, *Hyperboreer*, *Arch. f. Religionswiss.*, 8, 1905, p. 76 sq.

Marsyas, comme âne divin, S. Reinach, *Rev. Arch.*, 1912, I, p. 390 sq.; *Cultes*, I, p. 342 sq.; A. Reinach, *Le Marsyas du Forum*, *Klio*, 1914, p. 321 sq.; *Rev. des Ét. grecques*, 1916, p. 355, référ.; Midas, âne divin, dieu phrygien, S. Reinach, *Cultes*, II, p. 254; *Mélanges Boissier*, p. 418, note 3; A. Reinach, *Rev. des Ét. grecques*, 1913, p. 374; cf. encore Cook, *Animal Worship in mycenaean age*, 1894, p. 81 sq.; de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, I, 1874, p. 381 sq.; S. Reinach, *Cultes*, I, p. 342 sq.; II, p. 254.

tête d'âne ne sont pas rares (1). Sur une cornaline, deux hommes entourent l'un d'eux (2); sur une plaquette de Phaestos, quatre génies semblables lèvent le bras droit en signe d'adoration, et tiennent dans la main gauche la croix ansée, la clef de vie (3); sur une gemme de Vaphio, deux autres arrosent l'arbre sacré qui sort des cornes de consécration et qui est placé sur un autel (4). Enfin, sur la peinture bien connue de Mycènes (5) (fig. 11, 2), ils portent sur leur épaule une longue tige. Est-ce, comme le pense M. Staïs, « une perche de bois aux extrémités de laquelle se trouvaient probablement quelques objets transportés par ces monstres » ? Mais des traits obliques indiquent que cette soi-disant perche est tordue en hélice. Si ce n'est un tronc d'arbre entouré de bandelettes en spirales, suivant un rite fréquent (6), ce peut être une corde. Ces êtres qui portent une corde, qui veillent sur l'arbre sacré, qui tiennent la clef de vie, rappellent de vieux thèmes babyloniens, ceux de l'arbre de vie qu'affrontent les génies, du lien cosmique que tient la divinité, du nœud, des tresses célestes.

*
* *

Il est tout naturel de retrouver dans Salmonée et dans Ocnos de vieilles divinités célestes. Le processus d'évolution est constant (7). Il semble que les autres réprouvés de l'enfer hellénique aient subi même déchéance. *Ixion* n'est autre que le dieu assyrien dont le buste humain paraît dans la roue ailée du soleil, et qui, sur la roue brûlante des Enfers, est encore enlacé

(1) Cook, *l. c.*

(2) *Journal of hellenic Studies*, XVII, 1897, p. 65 sq.; *Rev. des Ét. gr.*, 1898, p. 176.

(3) Dussaud, *Op. l.*, p. 383, fig. 285.

(4) *Ibid.*, p. 344, fig. 251 ; Staïs, *Collection mycénienne*, p. 150, n° 1776.

(5) Perrot, *Op. l.*, VI, p. 886, fig. 438; Staïs, *Op. l.*, p. 113, n° 2665; Bieber, *Jahrbuch*, 1917, p. 69.

(6) Cf. ci-dessus, p. 54.

(7) Cf. mon mémoire. *Comment les idées et les monuments, leur transcription matérielle, changent de sens, Du dieu au damné*, etc., *Études d'arch. et d'art*, Genève, 1914, p. 1 sq.

par les deux serpents cosmiques (1). Les *Danaïdes*, parfois ailées (2), sont à l'origine des déesses bienfaisantes, dispensatrices de la pluie (3); souvent associées sur les monuments avec Ocnos (4), leur travail rappelle sans doute, comme celui de ce dernier, une action rituelle (5). Diodore, rapportant la prétendue origine égyptienne du mythe d'Ocnos, raconte qu'au même endroit 360 prêtres puisent l'eau du Nil dans un tonneau percé (6).

*
* *

Tantale souffre aux Enfers d'une soif inextinguible, à laquelle on peut comparer la soif qu'éprouvent les âmes des morts, dans les croyances populaires anciennes et modernes (7). Suivant une version plus ancienne (8), son châtiment aurait consisté à voir suspendu sur sa tête, autre épée de Damoclès (9), un bloc prêt à l'écraser (10). Je ne saurais admettre l'explication de M. S. Reinach, qui dérive la légende d'une image funéraire mal interprétée : on y aurait vu le héros éponyme de la ville de Tantalis, qui fut engloutie dans un lac par un tremblement de terre, plongé lui-même dans un lac et cherchant vainement à se raccrocher à des branches d'arbres, ou sur le point d'être

(1) Roscher, *s. v.* Ixion; *Dict. des ant.*, *s. v.* Rota; S. Reinach, *Cultes*, II, p. 183. Sur les serpents d'Ixion, ci-dessus, p. 57.

(2) Vase de Munich, S. Reinach, *Op. l.*, p. 195, fig. 4.

(3) Henry, *De quelques mythes naturistes méconnus*, *Les supplices infernaux de l'antiquité*, *Rev. des Ét. gr.*, 1892, p. 284 sq.; S. Reinach, *Op. l.*, II, p. 193 sq.

(4) Roscher, *s. v.* Oknos, p. 822.

(5) Autres exemples rituels de cet acte, sans doute de fécondité magique, S. Reinach, *Op. l.*, p. 194.

(6) Roscher, *l. c.*

(7) Sur cette soif des âmes, Bellucci, *Sul bisogno di dissetarsi attribuito all'anima dei morti*, *Arch. per l'ant. e la etnologia*, 1909, p. 213 sq.

(8) Roscher, *s. v.* Tantalos, p. 79; S. Reinach, *Cultes*, II, p. 177 sq.

(9) Ce rapprochement a été déjà fait, Roscher, *s. v.* Tantalos, p. 79. Bloc de pierre, qui est parfois à l'origine le disque solaire ou le globe du monde, épée qui est l'emblème du dieu céleste, suspendus tous deux sur les mortels, c'est la même idée.

(10) Cf. les autres êtres mythologiques menacés par des rochers : Caeneus et les Centaures, Roscher, *s. v.* Kaineus; Ephialtès écrasé par le rocher que brandit Poseidon, amphore, *Dict. des ant.*, *s. v.* Aloadae, p. 187, fig. 225, etc.

écrasé sous les rochers du Sipyle. Comme Ixion, comme Salmonée, Tantale est un être céleste. Comme Atlas, comme Sisyphe, comme tant de divinités qui supportent le ciel (1), il soutient le disque du monde qui, mal interprété, a été transformé par l'imagination hellénique en un bloc menaçant le damné. Son image ressemble parfois beaucoup à celle de ces personnages mythiques qui ont même filiation. Une peinture du vase du vi^e siècle montre devant Prométhée attaché à son pilier, et lui-même dieu foudroyé, un homme soutenant le monde, Atlas disent les uns, Tantale (2) ou Sisyphe (3), disent les autres. Divers détails de la légende dénotent l'origine céleste de Tantale : il nie que le soleil soit un dieu (4) ; il est suspendu entre ciel et terre, avec le rocher menaçant sur sa tête (5). Aussi a-t-on souvent admis sa nature lumineuse (6).

Si Euripide modifie souvent les données des mythes antiques, il se montre parfois plus fidèle à la tradition que ses rivaux, ou reprend l'opinion de quelque vieil auteur (7). Dans Oreste, il présente ainsi le mythe de Tantale : « L'heureux Tantale, et ce n'est pas par ironie que je parle de son bonheur, ce roi qui était, dit-on, fils de Zeus, suspendu au milieu des airs, voit avec effroi un rocher planer au-dessus de sa tête » (8). Les premiers mots, et l'épithète μακάριος appliquée à un damné, ne semblent-ils pas attester sa condition divine, dont Euripide avait quelque soupçon, sinon une connaissance précise ? Plus loin, Électre s'écrie : « Que ne puis-je m'élancer jusqu'à cette pierre suspendue entre le ciel et la terre, à cette masse aérienne

(1) En Égypte Nouit, Shou, etc. Cf. mon article, *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon*, où l'on trouvera de nombreux exemples.

(2) S. Reinach, *Répert. des vases*, II, p. 48, 1.

(3) Roscher, *s. v.* Sisyphos, p. 965, fig. 2.

(4) *Ibid.*, *s. v.* Tantalos, p. 79.

(5) Comparer avec l'image d'Atlas supportant le disque du monde et suspendu en l'air, sur une peinture de vase de Ruvo, Reinach, *Répert. des vases*, I, p. 236.

(6) Henry, *Rev. des Ét. grecques*, 1892, p. 294 sq., III, Tantale; Roscher, *s. v.* Tantalos, p. 80.

(7) Decharme, *Euripide et l'esprit de son théâtre*, p. 218 sq.

(8) *Oreste*, v. 5 sq.

attachée à l'Olympe par une chaîne d'or et emportée par un rapide tourbillon? Je ferais entendre mes plaintes et mes cris de douleur à Tantale, mon vieil ancêtre... » (1). Pindare indique un supplice analogue de Tantale (2); il est emporté dans les airs, ayant au-dessus de lui une roche énorme qu'il redoute à chaque instant de lui voir tomber sur la tête. Les scoliastes d'Euripide et de Pindare ont pensé que cette pierre était le soleil (3), et ils ont rappelé la notion d'Anaxagore que le soleil est une pierre incandescente, et non un dieu, hypothèse qui faisait scandale (4). Il semble que les scoliastes aient eu raison contre les modernes, qui refusent à Tantale tout caractère céleste. Cette pierre qui menace de l'écraser, c'est le disque du monde ou celui du soleil, que supporte Atlas, que roule Sisyphe. Cette chaîne d'or qui rattache la pierre à l'Olympe, entre ciel et terre, c'est la chaîne qui soutient les astres sur divers monuments antiques. C'est encore celle qui soutient Sol, assimilé à Auguste, dans le rêve de Cicéron : « Il avait vu un jeune garçon, d'un visage noble, descendre du ciel au bout d'une chaîne d'or, et se poser devant les portes du Capitole, où Jupiter lui avait remis un fouet; puis, apercevant tout à coup Auguste, qui était inconnu à presque tous les assistants et que César avait pris avec lui pour ce sacrifice, Cicéron affirma que c'était celui dont il avait vu l'image pendant son sommeil » (5). On sait que le fouet est l'attribut distinctif de Sol, qu'Auguste a été assimilé à ce dieu, et que de nombreux prodiges lumineux ont entouré sa vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, attestant sa nature divine, et sa filiation apollinienne (6). Cette chaîne dont l'or exprime la nature lumineuse et céleste, a perpétué son existence dans le christianisme. Denys l'Aréopagite, vers 500

(1) V. 982 sq.
(2) *Olymp.*, I, 57, 59; *Isthm.*, VII, 9, 10.
(3) Scol. Pind., *l. c.*; Scol. Eur., v. 982.
(4) Decharme, *Op. l.*, p. 36, 37, 38; id., *La Loi de Diopeithès, Mélanges Perrot*, p. 73 sq.
(5) Suétone, *Auguste*, XCIV.
(6) Cf. Suétone, *Auguste*, XCIV, etc.

dit : « Nous nous élevons par la prière à un plus haut degré d'élévation vers les rayons lumineux, divins et bons, comme si une chaîne très lumineuse étant suspendue au plus haut du ciel et descendant jusqu'ici, nous nous en emparions des deux mains l'un après l'autre pour nous élever; nous croirions l'attirer, alors qu'en réalité nous ne la faisons pas arriver vers nous de manière qu'elle descende, mais c'est nous qui nous élevons vers cette lumière éblouissante, le plus élevé des rayons lumineux (1) ». Cette lumière éblouissante, avant d'être celle de Christ, était celle du Soleil, à qui Jésus a été identifié dès le début du christianisme. Image que les littérateurs et poètes contemporains ont retrouvée instinctivement. Pour Sully Prudhomme, « de longs fils soyeux » unissent notre cœur aux étoiles, « un trait d'or frémissant » nous unit au soleil (2).

*
* *

Sisyphe est proche parent de Tantale ou plutôt c'est la même divinité. Ici encore, je ne saurais admettre l'exégèse de M. S. Reinach, dérivant ce mythe d'une image funéraire où l'on voyait Sisyphe roulant une pierre au sommet de l'Acrocorinthe, pour commémorer la construction du Sisypheion (3). Plusieurs érudits ont reconnu en lui un dieu solaire (4), qui roule le disque lumineux au sommet de la montagne (5). Les monuments confirment cette filiation. Sur les plus récents, le bloc que pousse le damné a une apparence irrégulière, c'est un vrai rocher; mais sur les plus anciens, il est circulaire, c'est un disque (6). On a vu que son type iconographique semble se

(1) Cf. Morel, *Essai sur l'introversion mystique*, 1918, p. 91.

(2) Cf. Guyau, *Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, p. 154 : « la chaîne d'or de la vie », dit Séailles, *Eugène Carrière*, 1911, p. 38.

(3) *Cultes*, II, p. 176 sq.

(4) Roscher, *s. v.* Sisyphos, p. 967; Henry, *op. l.*, p. 289.

(5) Cf. en Egypte, le scarabée sacré roulant le disque du soleil, Roscher, *s. v.* Sonne, p. 1201.

(6) Vase de Munich, *Répert. de vases*, II, p. 48, 3; Roscher, *s. v.* Sisyphos, p. 970, fig. 4. Autre vase de Munich, Roscher, p. 970, fig. 3 ; S. Reinach, *Cultes*, II, p. 195, fig. 4.

confondre parfois avec ceux d'Atlas et de Tantale. Un sarcophage du Vatican (1) rassemble Ixion sur sa roue, Tantale qui essaie de boire, et un personnage agenouillé soutenant sur ses épaules un gros bloc. Ce ne peut être Atlas, dont il a la posture (2), puisque ce sont des êtres infernaux ; ce ne peut être Tantale supportant son rocher, puisqu'il est déjà figuré buvant; c'est sans doute Sisyphe qui, cette fois, ne roule pas la pierre, mais la soutient, tout comme le dieu solaire peut indifféremment supporter le disque de ses bras levé, le brandir dans sa main (3) ou le faire rouler sur la montagne. Une peinture de vase italique du Musée de Genève perpétue ce thème sous sa forme primitive. Dans ce jeune homme, au pied gauche posé sur un rocher, qui fait rouler devant lui un disque enflammé, on ne saurait méconnaître, sinon un dieu solaire, du moins un mortel exécutant ces rites lumineux qui ont survécu dans les temps modernes, où l'on fait rouler une roue enflammée du haut d'une colline, pour imiter magiquement la course du soleil (4). Ce document est instructif : il montre qu'à cette époque tardive le sens réel du mythe n'était pas oublié.

Sisyphe grimpe sur la montagne. On le voit sur les peintures de vases archaïques déjà citées, tout comme sur le vase de Genève, posant le pied droit sur le sol, et levant le pied gauche sur le rocher, réduction de la montagne. Cette attitude est, dans l'art babylonien, celle du soleil se levant sur les montagnes, c'est-à-dire du dieu humain Schamasch, qui sort au matin des portes du ciel, et pose son pied sur le rocher (5). Parfois le monticule est schématisé au point de n'être plus qu'un simple

(1) S. Reinach, *Répert. des reliefs*, III, p. 391, 3; Roscher, *s. v.* Tantalos, p. 84, fig. 3.

(2) Cette attitude agenouillée est donnée aux êtres mythiques supportant le monde, par exemple, dans l'art égyptien, au prototype d'Atlas, Shou. Cf. mon article, *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon.*

(3) Relief de Dolichenus, Roscher, *s. v.* Ramman, p. 56, fig. 17; Jupiter à la roue, etc. Sur ce type, cf. mon article cité à la page précédente.

(4) *Rhombe ou roue solaire, Rev. Arch.*, 1916, II, p. 252 sq. Cf. encore sur ces rites pratiqués sur les hauteurs, *Année sociologique*, V, 1900-1, p. 221.

(5) Roscher, *s. v.* Schamasch, p. 546, fig. 6-7.

escabeau sous le pied du dieu (1). Ramman, dieu des orages, debout sur la montagne qui soutient le ciel (2); Istar, dame céleste de la montagne (3), ont la même pose.

Sous une autre forme, le dieu paraît entre deux monticules, mais sans poser le pied sur l'un d'eux (4). Des cylindres hittites (5), les reliefs d'Iasilikaia (6), montrent les divinités célestes marchant sur les sommets des monts, et parfois juchés sur leurs animaux qui posent les pattes sur les montagnes (7).

De ce thème oriental dérive, dans l'art égéen, une empreinte de Cnossos (8), où la déesse apparaît au sommet de la montagne contre laquelle s'appuient ses animaux, les lions. Bien des siècles plus tard, Daniel, juché parfois sur une montagne et accosté des lions, continue ce motif (9), ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné le caractère oriental de l'art chrétien primitif (10).

Enfin, sous une forme aniconique, c'est le disque du soleil fiché au sommet du mont. Cette représentation naturaliste, dont le koudourrou de Naramsin (11) offre déjà un exemple, persiste de nos jours dans le blason, où le soleil rayonnant et ses variantes, l'anneau (12), la roue (13), sont posés de semblable

(1) Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 125-6, p. 7, fig. 31.
(2) Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 662, fig.
(3) Contenau, *Op. l.*, p. 126.
(4) Maspero, *Op. l.*, I, p. 656, fig.
(5) Contenau, *Op. l.*, p. 90, fig. 98; Perrot, *Hist. de l'Art*, IV, p. 770, fig. 380.
(6) Perrot, *Op. l.*, pl. VIII, k; p. 639, fig. 314.
(7) *Ibid.*, pl. VIII, E; p. 637, fig. 313, reliefs d'Iasilikaia; III, p. 413, fig. 283; *Comptes rendus Acad. Inscr. et B.-L.*, 1901, p. 497 sq. De Clercq, *Notice sur une stèle phénico-hittite* (relief d'Amrit).
(8) Dussaud, *Op. l.*, p. 328, fig. 238.
(9) Sur les vicissitudes de ce thème, cf. mon article *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon.*
(10) Ci-dessus, p. 58, 68.
(11) Roscher, *s. v.* Schamasch, p. 534, fig. 1.
(12) Ex. au Musée de Valère à Sion, vitrail moderne aux armes de Riedmatten et d'une famille alliée; ce dernier montre l'anneau sur des montagnes rendues de façon naturelle.
(13) Ex. armoiries de Roll, église de la Madeleine à Genève, cf. *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. de l'Inst. nat. genevois*, XLII, 1917, p. 362.

façon sur des monticules ou sur leur stylisation, les « copeaux de montagnes » qui ressemblent beaucoup au schématisme des monticules dans les arts babylonien et assyrien (1). Bornons-nous à constater cette curieuse analogie, sans croire à quelque filiation entre des motifs très éloignés les uns des autres dans le temps et dans l'espace; car l'image du soleil sur la montagne où il paraît au matin a pu être représentée indépendamment par divers peuples.

V

Le signe de l'infini.— On rattachera volontiers encore au nœud gordien le signe mathématique de l'infini ∞ ; sa forme en huit couché est tout à fait celle du nœud à deux boucles dont on a suivi l'histoire jusque dans l'art chrétien. Le sens est aussi pareil, puisque le nœud, par son contour fermé, suggère l'idée d'éternité, d'infini.

Je ne sais quelle origine les érudits attribuent à ce signe, mes recherches sur ce point n'ayant pas abouti. Pour écrire le chiffre 1000, les Romains se servaient de la lettre M ou du signe ∞, par ex. 2000 = MM ou ∞ ∞ (2). Des alphabets magiques donnent à ∞ la valeur de V (3) ; parfois dans l'écriture cursive des papyrus grecs alchimiques, ∞ = ω (4), qui, dans un de ces alphabets, est aussi assimilé au quatrefeuille (5).

Il se peut que le signe de l'infini n'ait pas été créé arbitrairement, mais que, pour représenter cette notion, on ait choisi

(1) Ex. les trois monticules sous les pieds du dieu, cylindre hittite, Contenau, *Op. l.*, p. 90, fig. 98; l'habituelle figuration des monticules qui semblent couverts d'écailles, d'imbrications, sur les monuments cités plus haut. Cf. aussi les reliefs assyriens où paraissent des montagnes (Maspero, *Op. l.*, II, p. 631, fig.; 632, fig.), les reliefs d'Iasilikaia (Perrot, *Op. l.*, IV, p. 639, fig. 314).

(2) Pauly-Wissowa, *s. v.* Arithmetica, p. 1111 ; *Dict. des ant.*, *s. v.* Tessera, p. 135, fig. 6838.

(3) Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, I, p. 156, fig. 29.

(4) *Ibid.*, p. 132, fig. 11.

(5) *Ibid.*, p. 156, fig. 29.

le vieux symbole exprimant cette idée par sa forme et par son sens, qui, au cours du temps, est devenu signe numérique.

C'est là un procédé fréquent. Dans toutes les écritures, les signes alphabétiques sont dérivés du dessin naturaliste, de la pictographie, et chaque lettre a signifié à l'origine un objet déterminé. Aujourd'hui encore, dans certains graffiti, le visage humain se stylise en lettres ou en chiffres (1). Dante voyait en lui le mot Omo. « Ceux qui lisent omo sur la figure humaine auraient parfaitement distingué I' M' » ; en plaçant les O dans les jambages de l'M, on obtient une image qui, avec quelque bonne volonté, ressemble à un visage humain, les jambages de l'M formant les joues, l'angle médian le nez, et les O donnant les yeux (2) ; on aurait donc distingué dans la figurine émaciée le nez et les os saillants des joues, mais non pas les yeux, enfoncés dans les orbites (3).

Inversement, il n'est pas rare de voir des signes d'écriture dégénérer en ornements. Certains motifs de vases grecs archaïques dérivent de caractères cunéiformes (4) ; un peu partout, les inscriptions incomprises ne forment plus que des motifs décoratifs, que ce soient des inscriptions grecques copiées par les monnayeurs orientaux, ou des inscriptions arabes copiées par les occidentaux.

Les lettres peuvent être groupées de façon à reproduire une image. Des caractères puniques composant le nom de Baal, dessinent celle de Tanit (5). Une amulette ordonne en forme de l'œuf cosmique les formules magiques αβλαναθαναλβα et ακραμμαχαμαρι (6). Dans l'art mulsuman, des versets coraniques constituent divers motifs, cavaliers, lampes de mosquées (7).

(1) Luquet, *Dégérescence alphabétique du visage humain dans les graffiti contemporains*, *Rev. d'Ethn. et de Sociol.*, 1914, p. 92 sq.

(2) Cf. la stylisation du visage humain sur les urnes de Troie, dans les figurines de la déesse néolithique, etc.

(3) Dante, *Purgat.*, XXIII ; Ratisbonne, trad. II, p. 104.

(4) Pottier, *Catal. des vases*, I, p. 140, 162 ; *Rev. Arch.*, 1910, I, p. 77, 78-9.

(5) Berger, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1909, p. 997.

(6) Preisendàng, *Arch. f. Religionswiss.*, XVI, 1913.

(7) Gayet, *L'art arabe*, p. 242-3, 276 sq.; Reinaud, *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le Duc de Blacas*, II, p. 193.

Une intention talismanique et religieuse régit souvent cette disposition ; parfois aussi, tels les poèmes alexandrins dont les vers figurent un œuf, une hache, ou tout autre motif, ce n'est plus que simple divertissement, semblable à celui du caricaturiste Philipon groupant en forme de poire, le fruit subversif, les considérants du jugement qui le condamnait.

Sur des oboles massaliotes, au type d'Apollon, la barbe dégénère en groupe de lettres qui sont les signatures des graveurs (1) ; sur des estampes japonaises, les contours des draperies forment les chiffres des mois (2).

*
* *

Il arrive fréquemment que l'on confonde des ornements et des lettres. Sur un vase de la Marne, une inscription gauloise n'est qu'une bande de dessin géométrique (3). Dans les symboles qui couvrent les fusaioles de Troie, Burnouf reconnaissait de vieux caractères chinois, dont il donnait gravement une stupéfiante lecture. On a voulu retrouver sur des dolmens des caractères phéniciens et latins (4).

Cette confusion a été fréquemment faite quand il s'agit de vieux symboles aux formes très simples, qui, après avoir traversé les siècles de l'antiquité, ont persisté dans l'ornementation chrétienne. Ignorant leur origine figurée, des archéologues les ont pris pour des signes alphabétiques.

Qu'on regarde, par exemple, les bizarres combinaisons de lignes qui décorent le chaton des bagues de l'art barbare. Trop préoccupés d'y lire le monogramme du propriétaire, divers érudits ont proposé des interprétations fort ingénieuses (5),

(1) Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, II, p. 20.
(2) Aubert, *Les maîtres de l'estampe japonaise*, 1914, p. 68-9.
(3) Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1463, note 1.
(4) Letourneau, *La paléographie mégalithique de certaines lettres latines. Bull. Soc. Anthr. de Paris*, 1897, VIII, n° 3 ; *L'Anthropologie*, 1897, 8, p. 744.
(5) Deloche, *Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne, Rev. Arch.*, 1892, II, p. 153, note 1 (donne les références des articles antérieurs) ; 1893, I, p. 137, 265 ; II, p. 129 ; 1894, I, p. 130 ; II, p. 1 ; 1895, II,

dont malheureusement beaucoup ne sont que chimériques (1); ils ont oublié qu'à côté des monogrammes réels, il peut y avoir des motifs ornementaux d'apparence alphabétique, qui reparaissent sur d'autres objets, en particulier sur les plaques et les agrafes de ceinturons. Ils n'ont pas tenu compte de ce que l'ornementation de tous ces objets est avant tout talismanique, et que l'on cherchait tout autant à se protéger contre les mauvaises influences qu'à posséder un cachet à son nom. Ce désir de prophylaxie se traduit dans le choix des inscriptions, qui sont souvent des souhaits de sauvegarde, de prospérité, de bonheur, de vie, assurant la réalité de la formule à celui qui la porte, conformément aux principes de la magie de l'écriture. On y lit : « Vivas diu » (2); à côté d'une colombe, « Salba me » (salva me) (3); « in Dei nomine » (4), qui est aussi une formule fréquente au début des écrits alchimiques du moyen âge, et que l'on peut comparer à l'invocation des Musulmans « Au nom du Dieu clément et miséricordieux » (5); « Micael mecum, vivas in Deo » (6), où Micael n'est pas le nom du mari, mais celui de l'ange protecteur, très usité sur les amulettes et dans les formules protectrices du moyen âge et des temps modernes (7). Parfois, ce sont des formules magiques réversibles (8).

Les motifs figurés eux aussi sont des talismans plutôt que des ornements. Ce sont surtout les emblèmes des puissances

p. 1; 1896, I, p. 273. Le procédé de M. Deloche a été généralement suivi, cf. Mayor, *Note sur quelques anneaux mérovingiens du Musée de Genève*, ibid.; XXII, 1893, p. 88 sq.; Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 163 sq.

(1) Le Blant remarque qu'à cette époque déjà certains monogrammes n'étaient plus que des rébus, cf. *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, XXIV, 1895, p. 20-1.

(2) Cette formule est très fréquente. Ex. Besson, *Op. l.*, p. 165.

(3) *Rev. Arch.*, 1887, I, p. 187.

(4) *Ibid.*, 1888, I, p. 24, 299.

(5) Berthelot, *La chimie au moyen âge*, I, p. 295.

(6) *Rev. Arch.*, 1897, I, p. 51.

(7) Schwab, *Vocabulaire de l'Angélologie*, *Mém. Acad. Inscr. et B.-L.*, X, 1897; *Rev. des Ét. grecques*, 1907, p. 373 sq.

(8) Ex. Besson, *Op. l.*, p. 81.

célestes. Ils ont l'apparence vivante, tels Jupiter assis avec l'aigle (1), le soleil humain en entier, levant ou non le bras selon son geste caractéristique (2) (fig. 12, 1), ou réduit à sa tête radiée (fig. 12, 2) (3) ; le serpent enroulé sur lui-même (4), dont on a vu plus haut le sens céleste. Ils sont d'aspect aniconique, et ce sont de très vieux symboles célestes de valeur prophylactique : croix (fig. 12, 3-8) rosace, losange (fig. 12, 16-17), signe dentelé, cercle ponctué (fig. 12, 11) disques réunis trois par trois (fig. 12, 12-13), trèfle (fig. 12, 14-15), etc. Rien d'étonnant à constater cette prépondérance des emblèmes cosmiques; car l'ornementation barbare hérite de tout le vieux répertoire des âges antérieurs où abondent ces thèmes (5). Les emblèmes plus spécialement chrétiens sont rares : ce sont surtout la colombe (6), le poisson, et le vase (7).

On réunit sur la figure 12 quelque-uns des motifs qui décorent le plus fréquemment les bagues barbares, dont on a recherché ailleurs l'origine préchrétienne et talismanique.

*
* *

Venons-en aux noms propres. Les uns sont tracés en entier : Heva (8), Paulina (9), Launoberga (10), etc., seuls ou accompagnés de quelque motif. D'autres sont abrégés en mono-

(1) *Rev. Arch.*, 1890, II, p. 387; 1893, I, p. 155; 1896, I, p. 277.

(2) Accompagné d'une croix, *Rev. Arch.*, 1896, I, p. 286; sur une plaque de ceinturon, Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XXVI, 2; autres ex. signalés dans mes articles *Les Prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare*, *Rev. Hist. des rel.*, 1916, LXXIII, p. 185 sq., et *De quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon.*

(3) *Rev. Arch.*, 1891, II, p. 6 ; 1893, I, p. 143. Deloche y reconnaît le portrait du propriétaire de l'anneau; sur le motif de la tête isolée du soleil dans l'art barbare, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 11 sq.

(4) *Rev. Arch.*, 1894, I, p. 144.

(5) Sur cette filiation, cf. *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, et les autres travaux déjà mentionnés.

(6) *Rev. Arch.*, 1887, I, p. 187, 189; 1889, I, p. 308, 309-10.

(7) *Ibid.*, 1887, I, p. 186.

(8) *Rev. Arch.*, 1886, I, p. 344.

(9) *Ibid.*, 1889, II, p. 308.

(10) Cf., fig. 12, n° 8.

Fig. 12. — Ornementation de bagues barbares.
Motifs figurés et aniconiques.

1. Soleil en pied, bras levé, accompagné d'une croix. *Rev. arch.*, 1896, I, p. 286.
2. Tête radiée du soleil, deux triangles, signe en E, et, sur les cotés du chaton, les trois disques, *Rev. arch.*, 1891, II, p. 6.
3. Croix (1), simple ou potencée, *Rev. arch.*, 1890, I, p. 4; 1888, II, p. 183; Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. LXIII, 14; LXIV, 19; LXV, 17.
4. Croix potencée avec traits obliques aux intersections, simulant des rayons, *Rev. arch*, 1888, I, p. 300; 1890, I, p. 3.
   Sur la croix et la rosace rayonnantes, dans l'art barbare, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 65 sq. Ci-dessus, fig. 9, n° 15, 19-20; fig. 8, n° 2.
5. Croix aux extrémités recroisetées ou tréflées, *Rev. arch.*, 1890, I, p. 3.
   Sur la croix recroisetée, et la croix tréflée, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 71, 83.
6. Croix ancrée simple, avec étoiles dans les cantons supérieurs, *Rev. arch.*, 1888, I, p. 296.
   Sur la croix ancrée chrétienne, et sa confusion possible avec la clef ancrée préchrétienne, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 62, 82.
7. Croix ancrée à chaque extrémité, cantonnée de quatre globules, *Rev. arch.*, 1889, II, p. 317; Barrière-Flavy, pl. LXIV, 21.

(1) Sur les divers types de croix chrétiennes et leur filiation avec les croix préchrétiennes, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 67 sq.

Sur les quatre globules cantonnant le svastika ou la croix, leur origine très ancienne, et leur survivance dans l'art chrétien, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 77 sq.

8. Croix cantonnée de globules, surmontée d'une voûte radiée; tout autour le nom Launoberga, *Rev. arch.*, 1887, II, p. 296.

On a voulu reconnaître dans les barres verticales qui terminent les traverses de la croix, la schématisation des instruments de la Passion! On se souviendra plutôt de la croix potencée, des traits analogues qui terminent les branches du svastika ou croix gammée, ou encore des fils auxquels sont suspendus les globes, descendant des mains transformées en croix, sur l'agrafe franque de Vellechevreux, au type du Soleil. Sur l'explication de ce dernier motif, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 15; *La croyance au trèfle à quatre feuilles*, Pages d'Art, 1917, p. 238, etc.

Sur la voûte radiée, voir ci-dessous, fig. 15.

9. Entrelacs cruciforme rayonnant, *Rev. arch.*, 1892, I, p. 48. Ci-dessus, fig. 9, nº 16, 17, 19.

10. Torsade en huit, *Rev. arch.*, 1892, I, p. 49. Sur cette torsade, fig. 5-9. Sur les autres signes, ci-dessous, fig. 14, 15, 18.

11. Cercles, ponctués ou non, seuls ou réunis par des lignes formant des figures diverses, *Rev. arch.*, 1892, II, p. 7; Barrière-Flavy, pl. LXIII, 18. Ils sont extrêmement fréquents sur les monuments barbares, où ils s'associent à d'autres emblèmes célestes. Cf. *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 66; *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. de l'Institut genevois*, 1917, p. 347 sq.

12. Trois points, centrés ou non, trois globules, disposés en triangle. Ce motif orne très fréquemment les bagues barbares. *Rev. arch.*, 1887, I, p. 47, 52; 297; 1888, II, p. 175; 1889, II, p. 1, 6, 7; 1890, I, p. 177, 324; 1891, II, p. 1; 1892, I, p. 54; centrés, 1890, I, p. 325.

Ce sont les trois points solaires, ci-dessus, p. 156, 74. Ils ornent fréquemment les étoffes du haut moyen âge, et persistent sur elles jusqu'au XIVe siècle. Cf. *Les croyances religieuses de la Genève*, p. 336, note 2, référ.

13. Trois points en triangle, et trois pointe en ligne verticale. Cette dernière disposition a le même sens que la première. *Rev. des Ét. grecques*, 1915, p. 1 sq.

Ex. *Rev. arch.*, 1890, II, p. 385.

14. Trèfle, *Rev. arch.*, 1892, I, p. 52; 1889, I, p. 308; 1890, I, p. 5.

Le trèfle est un végétal lumineux, comme le quatrefeuille. Cf. *La croyance au trèfle à quatre feuilles*, Pages d'Art, 1917, p. 235 sq., où l'on trouvera divers exemples. Il résulte souvent de la fusion des trois disques (nº 13).

15. Rameau, *Rev. arch.*, 1890, I, p. 5. Ce motif est très ancien lui aussi, *Les croyances*, p. 241. Il apparaît déjà dans la céramique de Suse, *Mém. délégation en Perse*, XIII, passim.

16. Losange seul, *Rev. arch.*, 1889, I, p. 316; 1890, I, p. 2; double, *ibid.*, 1889, I, p. 314; II, p. 1; Barrière-Flavy, pl. LXIV, 23.

Sur le sens talismanique de ce motif, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 63; *Les croyances*, p. 384.

17. Losange avec barre dentelée, *Rev. arch.*, 1890, I, p. 2; sur ce motif dentelé, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 60, et ci-dessous, le signe en E, p. 169.

grammes, et parfois l'on a inscrit sur la même bague le nom entier à côté de son monogramme (1).

Mais il existe de prétendues lettres isolées qui seraient l'abréviation de mots, ou l'initiale du nom du propriétaire, et de prétendus monogrammes aux lettres entrelacées, qui sont en réalité des motifs talismaniques très anciens, revêtant un aspect alphabétique.

On sait du reste que les lettres ont été souvent employées comme amulettes, que ce soient les voyelles seules ou en série A, E, H, I, O, Y, Ω, les lettres isolées diversement groupées, l'alphabet en partie ou en entier (2). Les exemples, autant chrétiens que païens, sont nombreux. Une perle de Munsingen, de l'âge du fer, qui semble porter des caractères, est peut-être une amulette (3). Le pouvoir magique des runes est bien connu, que l'on grave sur les armes païennes (4), comme on grave sur les armes chrétiennes quelque nom divin, quelque verset sacré. Les lettres ont parfois une valeur médicale (5); elles servent dans la divination, en Grèce (6), chez les Celtes (7), etc. Ce rôle

(1) Aster, *Rev. Arch.*, 1890, II, p. 365.

(2) *Ath. Mitt.*, 1913, p. 66; référ.; Le Blant, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1895, 34, p. 360 sq.; Delatte, *Études sur la magie grecque*, *Musée belge*, 1914, p. 46 sq.; Perdrizet, *Comptes rendus Académie des Inscr.*, 1903, p. 62, référ.; Roscher, *Philologus*, 1901, p. 369; Dieterich, *ABC Denkmäler*, *Rheinisches Museum*, 1901, 77, p. 639 sq.; Heim, *Incantamenta magica*, *Jahrbuch f. Phil.*, suppl. XX, p. 540; Wunsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, p. 29; Roscher, *Lexikon*, *s. v.* Planeten; Schultz, Ἔφεσια *und* δελφικὰ γράμματα, *Philologus*, LXVIII, 1909, p. 211 sq.; idem, *Die Anakrumatische Wörter*, *Memnon*, 1908; cf. *Rev. des Ét. ethnogr.*, II, 1909, p. 390 sq.; Wiedemann, *Arch. f. Religionswiss.*, 1905, X, P. 552 sq.; Cabrol, *Dict. d'archéol. chrétienne et de liturgie*, *s. v.* Alphabet; etc.

J'ai montré que la devise autrichienne peut dériver de la formule magique des voyelles, *Semaine littéraire*, Genève, 1916, p. 607-8.

(3) Déchelette, *Manuel*, II, p. 1321; *Rev. des Et. anciennes*, 1915, p. 68, fig.

(4) Mogk, *Grundriss.*, II, 1078; cf. *Rev. Hist. des rel.*, 1894, XXIX, p. 282, note 5; Blell-Tungen, *Bronzene Lanzenspitze mit Runeninschrift*, *Verhandl. d. Berlin. Gesell. f. Anthr. Eth. und Urgeschichte*, 1885, VI; cf. *Rev. Hist. des rel.*, 1913, 68, p. 85, référ., p. 90.

(5) Graux, *Les caractères médicaux dans l'écriture chinoise*, 1914.

(6) Heinevetter, *Würfel und Buchstabenorakel in Griechenland und Kleinasien*, *Festgruss d. arch. Seminars zum 100 Jahr. Jubiläum d. Un. Breslau*, 1912, etc.

(7) Loth, *Le sort et l'écriture chez les anciens Celtes*, *Journal des Savants*,

n'est pas étonnant, puisque l'écriture, comme du reste toute branche humaine, a des origines magiques.

Je crois qu'il y aurait un rapprochement fructueux à faire entre les motifs qui ornent les bagues et les plaques de ceinturons barbares d'une part, et d'autre part les notations astrologiques et alchimiques des papyrus et des manuscrits du moyen âge. De part et d'autre, c'est la prépondérance de signes célestes, soleil, lune, planètes, qui dirigent la chrysurgie, l'héliurgie (1) et toutes les recherches des alchimistes, qui sont nécessaires à l'astrologie et qui servent aussi de protection aux parures barbares. De part et d'autre apparaissent les mêmes symboles, serpent ouroboros, disque ponctué qui dans l'alchimie est le signe du soleil et du feu (2), disque crucifère, qui a le même sens (3); et les signes des métaux et des planètes ressemblent souvent beaucoup aux signes de l'ornementation barbare (4).

Il faudrait aussi comparer ces derniers avec les signes de la magie antique, où l'on trouve déjà le S et le Z barrés ou non, et toutes sortes de combinaisons alphabétiformes de valeur talismanique qui se sont conservées à travers les siècles sur les amulettes du moyen âge et des temps modernes.

En un mot, l'interprétation des motifs aniconiques de l'art barbare est à reprendre sur de nouvelles bases, en discernant soigneusement les véritables lettres et monogrammes, qui assurément existent, des symboles qui leur ressemblent et qu'il faut rattacher à des prototypes païens.

*
* *

Donnons quelques exemples des confusions qui ont été commises. Sur des monnaies épiscopales de Genève, les prétendues

1911, p. 403 sq.; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1911, p. 254 sq.; id. *Le sort chez les Germains et les Celtes, Rev. Celtique*, XVI, p. 313.

(1) Le signe de l'or et du soleil est le même (Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, III, p. 371).

(2) Id., *La chimie au moyen âge*, I, p. 73; II, p. 121.

(3) Ibid., II, p. 121.

(4) Cf. les notations alchimiques données par Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, I, p. 92 sq.; id., *La Chimie au moyen âge*, II, p. 3 sq., etc.

initiales de Conradus Imperator, un C couché dans la courbure duquel s'inscrirait un I, sont la survivance d'un ancien motif, que l'on trouve déjà sur les épingles à rouelles de l'âge du bronze et sur d'autres monuments (1). Il est difficile de dire quelle est au juste la figure dont il est la stylisation, et l'on peut penser à la barque solaire qui revêt parfois cette apparence, au demi-cercle, au croissant, au signe en C, etc. Mais, quelle que soit sa genèse, il est impossible de voir en lui autre chose qu'un emblème, dont la présence est toute naturelle dans le fronton d'un temple, alors que celle d'un monogramme y est insolite (2).

D'autres signes peuvent facilement passer pour des lettres : le Z, qui est le zigzag-éclair (3), et qui, comme le S, est parfois barré dans la prophylaxie antique ; le C, qui est le croissant lunaire (4) ou le signe en C (5), fréquents tous deux dans l'ornementation du haut moyen âge; le O, qui dans le fronton des temples, sur les monnaies, n'est autre que le disque souvent mis à cette place par l'art antique (6) ; l'ω, qui peut dériver de la clef ancrée ou de la croix ancrée (7), et que l'on voit par exemple sur des monnaies épiscopales de Bâle du XIe siècle (8).

Une prétendue lettre qui revient très souvent sur les anneaux barbares, comme sur les plaques de ceinturons, et qui persiste jusqu'au XVIe siècle, est le S traversé en son milieu par une barre oblique (fig. 13). On a reconnu en lui l'initiale des mots *signum*, *sigillum*, ou encore, sur des monnaies du moyen âge où il cantonne la croix, celles de *sanctissima sedes*, etc. Ces explications sont erronées. Il s'agit en certains cas du très vieux symbole en S, le talisman favori de l'âge du fer, qui s'est

(1) *Les croyances*, p. 358, fig. 65, 2 ; p. 381.
(2) *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 90.
(3) *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 63 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1919, p. 144.
(4) *Ibid.*, p. 55, 82, I ; Barrière-Flavy, pl. LXIV, 14.
(5) *Ibid.*, p. 57.
(6) *Ibid.*, p. 85 B 5, 89, note 3.
(7) P. 157, n° 6.
(8) *Ibid.*, p. 63, note 8 ; p. 81 B 5. Cf. le signe zodiacal de l'Épi (Berthelot, *La chimie au moyen âge*, II, p. 130).

perpétué à l'époque gallo-romaine, et dont le christianisme a hérité (1); il s'associe à divers emblèmes mystiques; il alterne avec des barres verticales sur des monuments gallo-romains, etc. La prophylaxie grecque et romaine connaît aussi le S barré et un signe analogue, le Z barré (2), schématisation du serpent Knouphis, qui orne de nombreuses gemmes talismaniques (3), et et qui persiste dans les notations alchimiques du moyen âge (4).

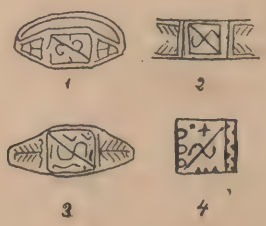

Fig. 13. — Le S barré.

1.-2. S barré seul, ex. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 319; I, p. 44; 1890, I, p. 179; 1893, I, p. 149, etc.
3. Bague du Musée de Genève, avec le prétendu monogramme « S(ignum) Savini ». *Rev. arch.*, 1893, I, p. 275; *Les croyances*, p. 379, fig. 84, 4.
4. *Rev. arch.*, 1894, I, p. 135; Barrière-Flavy, pl. LXIII, 9.

On a été surpris, cherchant à voir en lui une lettre réelle, de le rencontrer seul sur certaines bagues. Le mot *signum*, sans nom propre qui le suive, n'a aucune raison d'être. Aussi a-t-on émis l'hypothèse invraisemblable que le possesseur d'un tel anneau en possédait un second qui portait son nom ou son monogramme, et qui complétait ainsi le premier. En réalité, l'anneau ne porte qu'un talisman. Celui-ci accompagne d'autres

(1) *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 58 sq.; 81, B 5; 88; *Les croyances*, p. 374 sq.

(2) Delatte, *Études sur la magie grecque*, *Musée belge*, 1914, p. 62.

(3) Roscher, *s. v.*, Knuphis, p. 1264; *Rev. des ét. aneiennes*, 1919, p. 144.

(4) La lettre Z désigne parfois la vie (ζωή), Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, III, p. 24; elle signifie le nombre 7 (*ibid.*, I, p. 13). Le Z barré, dont la barre médiane se termine par des boules, est le signe alchimique de l'électrum, Jupiter resplendissant, Ζεὺς φαέθων ἤλεκτρος, *ibid.*, I, p. 104, p. 106, ligne 4 à droite.

éléments de même valeur, qui ne peuvent passer pour des lettres, croix, lignes dentelées, barres bouclées, entrelacs. Certes, c'est pure folie que de lire sur une bague du Musée de Genève, où le S barré est entouré de quelques traits indistincts : S(ignum) Savini » ! (fig. 13, 3).

*
* *

Examinons maintenant quelques monogrammes dont on a donné des lectures laborieuses. On constate :

1. *La fréquence des monogrammes identiques*, ou ne présentant entre eux que des divergences insignifiantes, qui ne peuvent autoriser des lectures différentes.

2. *Le nombre restreint des types de monogrammes*. Deux surtout sont fréquents ; dans l'un prédomine l'E (fig. 14), dans l'autre l'A (fig. 15), unis le plus souvent à l'S barré ; la disposition des lettres est presque toujours la même. On peut penser avec M. Deloche qu'il y avait un schéma habituel pour combiner les lettres en monogrammes ; toutefois, cette monotonie de l'arrangement paraît curieuse, s'il s'agit de lettres réelles.

3. *La prédominence de certaines lettres*. Ce sont surtout l'S barré qu'on a déjà éliminé en tant que lettre, l'E, l'A. Les autres lettres de l'alphabet sont bien plus rares.

4. *Le redoublement ou la multiplication d'une même lettre*. Il y a des anneaux qui ne portent qu'une lettre redoublée, par exemple deux D entrelacés (1), deux A (2), deux F (3) ; ou quatre E autour de la croix (4). On dit que c'est l'initiale du nom du propriétaire ; mais pourquoi la répétition de cette initiale ? Ailleurs, dans un même monogramme, une même lettre est répétée plusieurs fois, alors qu'elle n'est pas utile à la lecture du nom cherché.

(1) *Rev. Arch.*, 1894, I, p. 6 ; cf. fig. 14, 20 *bis*.
(2) *Ibid.*, 1889, II, p. 321 ; cf. fig. 18, 3.
(3) Cf. fig. 17, 2.
(4) Cf. fig. 16, 3.

Fig. 14. — *Combinaison de l'S et de l'E.*

1.-2. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 15 ; 1892, I, p. 52. « S(ignum) Une ».

3. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 137. « S(ignum) Isie ». Cependant il n'y a aucune différence avec les nos 1-2 ; comment se fait-il qu'on démêle dans ce monogramme de tout autres lettres, i, s ?

4. *Rev. arch.*, 1890, I, p. 328. « S(ignum) Elise ». C'est pourtant toujours le même monogramme que 1-3, seulement renversé.

5. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 272 ; *Les croyances*, p. 379, fig. 84, 3. Il n'y a qu'une seule adjonction : la petite barre horizontale au-dessous de l'S. Elle n'est pas suffisante pour justifier un changement de lecture tel que : « S(ignum) Savine ». Remarquer qu'on lit aussi « S(ignum) Savini » sur un monogramme tout différent. Fig. 13, 3.

6. *Rev. arch.*, 1893, II, p. 134. La barre verticale de droite a quatre dents ; celle de gauche en a deux, et si l'on suivait les règles logiques, on prendrait ce signe pour un F, comme sur d'autres monogrammes. Voici cependant encore un nouveau nom « Pasone ».

7. *Rev. arch.*, 1890, I, p. 329. Une barre oblique s'ajoute au trait vertical de gauche. On lit : « S(ignum) Dane ».
8. *Rev. arch.*, 1885, I, p. 168. Adjonction à droite d'une ligne sinueuse. On lit : « Endeus ».

Formes plus compliquées.

9. *Rev. arch.*, 1888, II, p. 182. On a proposé des lectures différentes : « Bene este, Benesia, Eusebia ».
10. Divergences minimes avec le n° 9, la croix est au-dessus de l'S, au lieu d'être au-dessous ; une barre horizontale souligne ce dernier, comme dans le n° 5. L'E de gauche n'est pas bouleté ; en revanche la hampe du B à droite se complique de trois traits en E. Cependant la lecture est la même que celle du n° 9. Voilà donc deux motifs qui présentent entre eux quelques divergences, mais qui donnent le même nom, alors que des monogrammes identiques (1 sq.) donnent des noms différents ! *Rev. arch.*, 1884, II, p. 1 sq. (cf. n° 22, 36).
11. Peu de différences avec le n° 10 : la croix au-dessus de l'S barré est moins nette ; la barre au-dessous de ce dernier est incurvée. Monogramme non déchiffré. *Rev. arch.*, 1895, II, p. 2.

L'analogie avec les n° 33, 34, 36 est frappante.

12. *Rev. arch.*, 1886, I, p. 20 « S(ignum) Felicie ».
13. *Rev. arch.*, 1887, I, p. 52 « Espanus ».
14. *Rev. arch.*, 1895, II, p. 1 « Francus ».
15. *Rev. arch.*, 1885, II, p. 130 « Benignus ».
16. *Rev. arch.*, 1885, II, p. 42 « Eusicc. ». En réalité, signes en S barré, en E, en C, croix, torsade.
17. *Rev. arch.*, 1885, II, p. 46 « Eulalié ».

L'E, constant dans les motifs précédents, disparaît.

18. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 10 « Junianus ».
19. Même type, à ceci près qu'il n'y a qu'une barre verticale à gauche, et que celle de droite se mue en D. *Rev. arch.*, 1886, I, p. 216. « Gudinus ».
20. Le D est redoublé, mais la lecture n'en est pas modifiée : « S(ignum) Gudini. Besson, *op. l.*, p. 165, 164, fig. 104, 4.

20 *bis*. *Rev. arch.*, 1894, II, p. 6. Deux D entrelacés ; sur les côtés, le nœud à double boucle.

Ces lettres seraient, dit-on, les initiales du possesseur.

L'E subsiste, mais l'S barré disparaît.

21. *Rev. arch.*, 1888, I, p. 26. « Fovane ».
22. *Rev. arch.*, 1889, I, p. 40 « Falco ». Les différences avec le n° 21 sont minimes. Comment peut-on en déduire deux noms aussi dissemblables ? Comment l'N du premier ne sert-il pas dans le second, etc. ? Cf. observations du n° 10.

5. *Certaines lettres n'apparaissent jamais* sous une forme distincte et indépendante, bien qu'elles soient nécessaires pour constituer le mot, et il faut les deviner dans l'enchevêtrement des jambages.

6. *Ces jambages se prêtent à toutes les fantaisies d'interprétation.* Ceux qui, sur un monogramme, sont pris pour telle lettre, en signifient une autre sur un second, suivant les besoins de la cause. Le S barré est tantôt l'initiale du mot *signum*, tantôt un S figurant dans le corps du mot; sa barre oblique qui rejoint les jambages latéraux du monogramme, forme un N, dont on fait usage ou non, ou bien elle devient un I, etc. C'est là, certes, un procédé fort commode, sinon scientifique.

7. Pour obtenir le nom voulu, on est parfois obligé de *négliger des signes qui ne concordent pas avec lui, de redoubler un signe simple*, etc.

8. *La graphie différente des mêmes lettres.* L'E (fig. 14; 16) n'a pas toujours trois jambages normaux, mais deux, et il ressemble alors à un F; ou quatre, même davantage; parfois sa barre verticale se prolonge au-dessus et au-dessous des barres horizontales. L'A n'est pas toujours barré, il devient méconnaissable, s'arrondit en voûte, etc. (fig. 15).

9. *Des monogrammes identiques sont lus de façons différentes* (fig. 14, n° 1 sq.) et *des monogrammes différents aboutissent à la même lecture* (fig. 14, n°s 9-10; 19-20; fig. 15, n°s 33-6).

10. Quant l'S barré accompagne un monogramme, tantôt on lit *s(ignum) d'un tel*; tantôt *un tel s(ignavit)*; c'est-à-dire qu'on déchiffre le nom propre au *génitif* ou au *nominatif* suivant les besoins que suggère la lecture. Sans doute les deux formules sont possibles; mais leur choix par l'exégète est quand même arbitraire.

*
* *

Voici quelques exemples où l'on reconnaîtra la justesse des remarques qui précèdent.

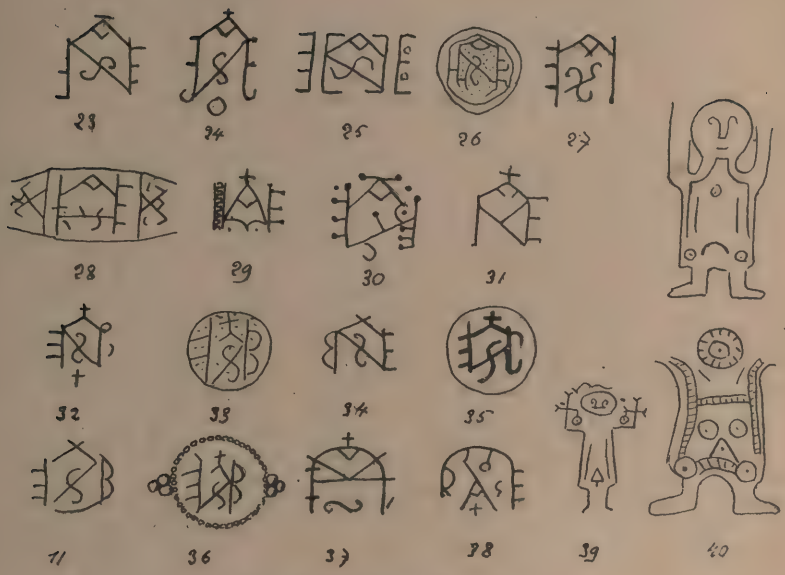

Fig. 15. — *L'A, l'E et l'S barré.*

23. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 273; *Les croyances*, p. 379, fig. 84, 2; « S(ignum) Faustine », ou « Juliane ».
24. *Rev. arch.*, 1892, I, p. 54. Monogramme inexpliqué. Il n'y a que de fort légères différences avec le nº 23.
25. *Rev. arch.*, 1889, I, p. 312. « Albinus ». Remarquer que l'on néglige dans cette lecture les prétendus E latéraux dont on fait si grand cas dans les monogrammes précédents.
26. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 138. « Elanus s(ignavi) ».
27. *Rev. arch.*, 1891, II, p. 278; Besson, *op. l.*, p. 164, fig. 104, 3. « S(ignum Augise ».

L'S barré disparaît.

28. *Rev. arch.*, 1890, I, p. 180. « Theganus ».
29. Besson, *op. l.*, p. 164, fig. 104, 1. « Aureliae ».
30. *Rev. arch.*, 1890, II, p. 369. Inexpliqué.
31. *Rev. arch.*, 1894, I, p. 132. « Mande ».

L'A se transforme en une croix bifurquée.

32. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 314. « S(ignum) Conane ».
33. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 310. « S(ignum) Basine ». Cf. les nº 11, 34, 36.
34. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 145. « S(ignum) Basine ».
35. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 313; Barrière-Flavy, *op. l.*, pl. LXIV, 13. « S(ignum) Basine ». La lecture est la même que celle des nº 33, 34, bien que le B se soit mué en une sorte de C. Quant au nº 11, presque identique au nº 33, 34, 36, il demeure inexpliqué.
36. Barrière-Flavy, *op. l.*, pl. LXIV, 15. Du même type que les nº 33, 34, 10, 11.

L'A s'arrondit en arc de cercle et devient une voûte

37. *Rev. arch.*, 1884, II, p. 257, fig.; Barrière-Flavy, *op. l.*, pl. LIV, 18 : « Eutykus, Eutikius, Eutichus, Vitikus ».
38. *Rev. arch.*, 1886, I, p. 217. « Radegondis », ou « Gregorię ».
Noter le petit disque suspendu à l'intérieur de la courbure.
39. Sol, sur l'agrafe de Vellechevreux. Ci-dessus, p. 158. Remarquer les disques suspendus aux mains cruciformes, et comparer avec le n° 38.
40. Daniel-Sol, sur des ceinturons barbares, Barrière-Flavy, pl. XL, 3 ; 12.

On a réuni sur la figure 14 des bagues dont on ne contestera pas la parenté. Le monogramme est constitué par l'S barré, accompagné d'un côté par un E, de l'autre par une barre verticale comme un I. Ces derniers signes sont placés tantôt à droite, tantôt à gauche de l'S, ce qui n'en peut nullement modifier l'interprétation. De légères adjonctions (n° 5 sq.), sont insuffisantes pour autoriser des lectures très divergentes. La fréquence de cette combinaison n'est-elle pas curieuse? Faut-il croire qu'elle répond à un nom très répandu à cette époque? La déduction serait logique. Or M. Deloche, s'il lit le même nom sur deux exemplaires (n° 1-2), interprète ce monogramme de façon différente sur tous les autres n° (3-8). Quelle confiance peut-on avoir en des lectures aussi arbitraires, qui ne sont fondées sur aucun principe sérieux d'analogie ?

Une autre série de motifs accorde la principale place à l'A (fig. 15), qui en occupe la partie centrale et supérieure ; ses jambages se prolongent par des barres verticales, analogues à celles qui encadrent l'S barré des anneaux précédents; elles sont encore garnies latéralement d'E, et, moins fréquemment, d'autres lettres ou signes. C'est en somme le thème précédent, auquel s'ajoute l'A. Ici encore, l'S barré peut disparaître (n° 28-31). La barre médiane de l'A peut être omise, et la prétendue lettre n'est plus constituée que par deux traits qui se coupent à angle variable; elle est le plus souvent surmontée d'une croix ; en d'autres termes, l'A, seul ou surmonté de la croix, se mue en une croix à base bifurquée (n° 32-6) (1). Bientôt on voit

(1) Ce type de croix est d'origine orientale. « La croix d'assise, dont la double

l'A s'arrondir en arc de cercle, avec ou sans barre médiane (n° 37-8).

On ne saurait donc accepter avec confiance de telles lectures de monogrammes. En réalité, il semble que bien des prétendues lettres qui les composent sont des emblèmes talismaniques.

L'E. — On a montré ailleurs que tel est le sens du motif dentelé (1). Lorsqu'il a trois barres horizontales, il ressemble à un E. Mais cette forme n'est pas la seule : il peut en avoir un nombre supérieur, quatre et même plus; il peut en avoir moins, et ressembler à un F. Certes, ce n'est pas une lettre, puisqu'un grand nombre de documents de l'art barbare le montrent à la place habituelle des amulettes, sur la poitrine des personnages, sur la robe des animaux; puisqu'il est placé au-dessous de la tête radiée du soleil (fig. 16, 1) ses pointes dirigées en bas (2); on comparera cette dernière représentation avec celle de certains cylindres orientaux où la déesse nue se tient debout sur un signe dentelé analogue, qui est peut-être le symbole de la montagne qu'elle surmonte (3) (fig. 16, 2).

L'origine de cet élément peut prêter à discussion : est-ce le peigne, le foudre (fig. 16, 8), le trident, le panneton de la clef laconienne, qui l'inspirent (4), ou tout autre motif dentelé et pointu dont la prophylaxie a fait grand usage? Sur un bouclier de la *Notitia Dignitatum imperi romani*, cet m serait-il la schématisation du vexillum ou d'une enseigne (5)? Rappellera-t-on

racine semble engendrer deux arbres, se retrouve sur un sarcophage chrétien du Musée de Constantinople » (Mâle, *L'Art allemand et l'Art français*, 1917, p. 44). On la retrouve dans les marques de maisons et de propriété modernes, ci-dessous, p. 182.

(1) Pour plus de détails sur ce motif, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 59 sq., 81, 85; *Les croyances*, p. 321 sq., référ. On trouvera là des exemples que nous omettons ici.

(2) *Rev. Arch.*, 1891, II, p. 6.

(3) Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 47, n° 31.

(4) *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 56, 61; *Rev. des Ét. anciennes*, 1915, p. 146, fig.; 1916, p. 193 sq.

(5) *Notitia Dignitatum*, ed. Omont, Bibliothèque Nationale, 1911, pl. 29.

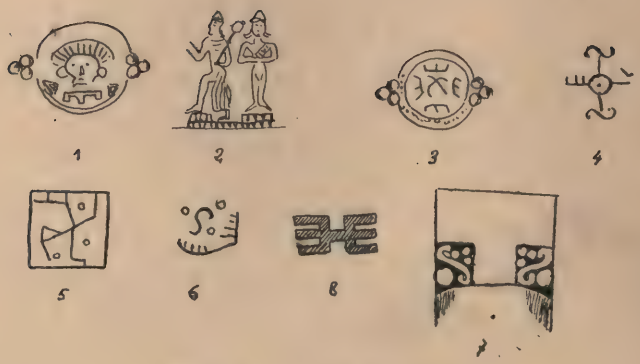

Fig. 16. — *Le signe dentelé.*

1. Cf. figure 12, n° 2.
2. D'après un cylindre oriental, Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 47, n° 31.
3. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 271; *Les croyances*, p. 379, fig. 84, 1. Prétendues initiales du propriétaire.
4. *Rev. arch.*, 1885, I, p. 348. « S(ignum) Rose ». En réalité, croix à disque central (sur ce motif, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 72); deux signes en S, un signe dentelé.
5. *Rev. arch.*, 1889, I, p. 41. « Fagala ». En réalité, svastika grossièrement tracé, cantonné de globules (sur ce thème, cf. p. 157, 7), et fusionnant une de ses branches avec le signe dentelé, comme ailleurs il les fusionne avec les globules, etc. (*Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 71, 84).
6. *Rev. arch.*, 1885, II, p. 130, 131, n° 2. M. Deloche ne sait comment interpréter cet assemblage. « Ces traits et ces points ne paraissent pas avoir de signification, ou s'ils en ont une, elle m'échappe. Nous sommes donc en présence d'une lettre isolée, d'un S, dont j'avoue ne pouvoir déterminer le sens ». Quelques années plus tard (*ibid.*, 1887, I, p. 182), il reconnaît dans cet S l'initiale du mot signum (cf. ci-dessus, p. 161) mais il continue à négliger les autres détails, les trois points, la barre dentelée. En réalité : signe en S, entouré des trois points (sur ce motif, fig. 12, 12), deux signes dentelés.
7. On comparera le motif précédent avec l'ornementation d'un chapiteau chrétien de Schönenwerd, en Suisse, du haut moyen-âge, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1917, p. 143, fig. 2. Prétendra-t-on retrouver dans le même assemblage de l'S, des trois disques, quelque monogramme?
8. Foudre(?) sur un vase grec du Dipylon, Perrot, *op. l.*, VII, p. 164, fig. 46.

l'E énigmatique de Delphes (1), et le schématisme en forme d'E de trois piliers sacrés sur divers monuments (2)? Il est difficile de déterminer avec précision le sens de ce thème.

Si ce n'est pas une lettre, on comprend les formes différentes que ce motif prend sur les anneaux; le nombre irrégulier de ses jambages (fig. 14, n° 6; fig. 15, n° 25); la prolongation de la hampe au-dessus ou au-dessous: sa position, tantôt tourné à droite, tantôt à gauche, les dents en haut ou en bas; sa répétition sur une même bague, inutile pour la lecture du nom, mais renforçant la vertu magique du talisman (3). On comprend pourquoi il s'associe à d'autres signes de même valeur : il accompagne la tête radiée du soleil (fig. 16, 1); il est répété quatre fois autour de la croix céleste (4) (fig. 16, 3); il en termine les branches (5) (fig. 16, 4), alternant avec le signe en S, comme il termine aussi celle du svastika fréquent dans cet art (6) (fig. 16, 5); il se joint au signe en S et aux trois globules (7) (fig. 16, 5, 6, 7). On comprend pourquoi il peut bouleter ses branches (fig. 14, n° 9, 21, 22; fig. 15, n° 30), comme le font la croix (8), les cornes du bovidé celtique (9), les rayons du disque solaire (10), ou intercaler entre elle des disques (n° 25) : c'est la fusion avec le disque et la sphère célestes, car les emblèmes de même valeur aiment à se combiner en des types nouveaux (11). Aussi on ne sera pas étonné de voir, sur une gemme astrologique, la croix cantonnée d'une

(1) Harrison, *On the E at Delphi. Comptes rendus du Congrès international d'archéologie*, 1re session, Athènes, 1905, p. 194 sq.

(2) Harrison, *Themis*, p. 192-3, fig. 47.

(3) Sur ce principe, *La répétition d'intensité*, *Rev. des Ét. grecques*, 1915, p. 312 sq.

(5) *Rev. Arch.*, 1885, I, p. 348.

(4) *Rev. Arch.*, 1893, I, p. 271; *Les croyances*, p. 321, 379, fig. 84, 1.

(6) *Ibid.*, 1889, I, p. 41.

(7) *Ibid.*, 1885, II, p. 130, 131, n° 2.

(8) *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 71-2.

(9) *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, *Rev. Arch.*, 1917, I, p. 124 sq.

(10) *Les isiaques de la Gaule*, *Rev. Arch.*, 1918, I, p. 177.

(11) Cf. *Les cornes bouletées*, ex. nombreux; attraction de la croix, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXXII, p. 71.

croix plus petite à extrémités bouletées, d'un croissant et d'une étoile, d'un O et d'un E, ces deux prétendues lettres étant l'une l'anneau ou le disque, l'autre le signe en question (1).

On sait en effet combien, sur les images astrologiques, talismaniques, de l'antiquité (2), la croix est fréquemment cantonnée de tels signes célestes, association qui se perpétue dans l'art barbare et au moyen-âge (3).

*
* *

Le F. — Une bague porte sur son chaton deux F séparés par une barre oblique (fig. 17, n° 2), et sur le côté, les deux mêmes lettres disposées en sens inverse, dans les cantons d'une croix (4). M. Deloche s'abstient prudemment de toute conjecture; mais il serait facile, suivant sa méthode habituelle, de prétendre que ce sont les initiales du possesseur répétées quatre fois. On a vu que le signe dentelé, au nombre irrégulier de dents, à la hampe plus ou moins allongée, peut ressembler à un F (fig. 14, n°s 6, 21, 22; fig. 15, n° 23). Sur le vêtement brodé d'un ecclésiastique du VIe siècle exhumé dans la cathédrale de Saint Pierre à Genève (5), on voit les motifs suivants (fig. 17, n° 1) : a) une croix à branches triangulaires, d'un type habituel à cette époque (6), qui se prolonge par une tige dont les volutes superposées ressemblent à des ω ; c'est sans doute une variante de la croix ancrée qui se combine avec l'élément végétal aimé de l'ornementation barbare (7) ; b) des E, des F, des Γ ou L, seuls ou groupées en croix (8), autrement dit divers signes qui nous intéressent. On parsemait volontiers les vête-

(1) Delatte, *Études sur la magie grecque, Musée belge*, 1914, p. 93.

(2) Sceau en pierre, prétendue marque de boulanger, au musée de Beaune, avec inscription sur une face, et, sur l'autre, une croix cantonnée de signes indistincts (L ou croissants ?). Espérandieu, *op. l.*, IV, p. 433, n° 3585.

(3) Ex. *Rev. hist. rel.*, LXXIII, 1915, p. 79 sq. ex.

(4) *Rev. Arch.*, 1893, I, p. 152.

(5) *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, fasc. 3, 1893, p. 40, pl. I.

(6) Sur cette forme, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 68, fig. 29, 5.

(7) Besson, *Op. l.*, p. 59. Motifs tirés du règne végétal.

(8) Cf. l'attraction de la croix, p. 171, n. 11.

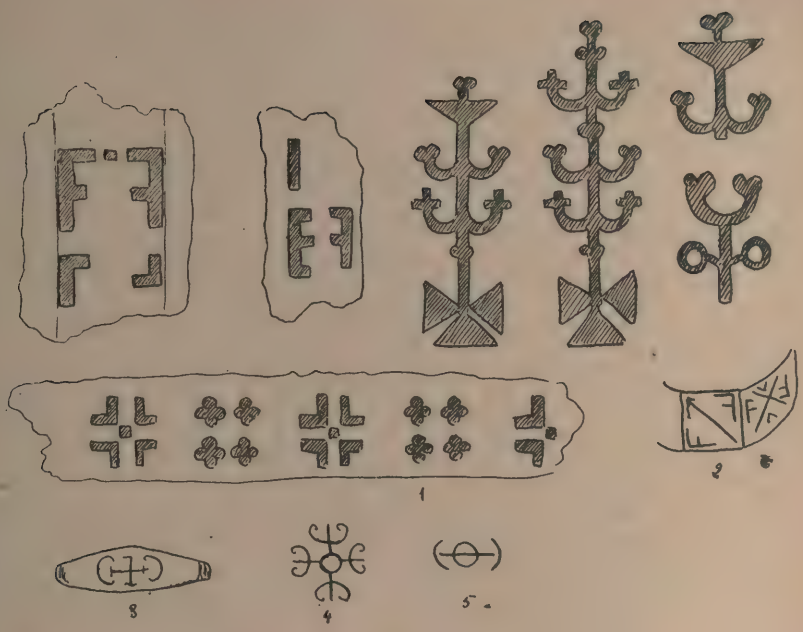

Fig. 17.

1. Fragments de broderie du vi^e siècle, trouvés dans une tombe de la cathédrale de Genève, *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 3, 1893, p. 40, pl. I.
2. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 152.
3. *Rev. arch.*, 1890, II, p. 380.
4. *Ibid.*, p. 378; *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 71, fig. 32, 14-5.
5. Signe astronomique et alchimique de Zeus, l'étain, Berthelot, *La chimie au moyen âge*, II, p. 125.

ments à cette époque de lettres mystiques (1) et de vieux motifs, tels que les trois points, les trèfles, etc. (2), mais beaucoup de ces prétendues lettres dérivaient assurément de motifs ornementaux symboliques.

(1) Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, s. v. Monogrammes, p. 421; s. v. Nombres, p. 440.

(2) Ci-dessus, p. 158. C'est de façon tout à fait semblable qu'on stylise l'arbre sacré sur lequel sont perchées deux colombes, sur un moule d'Asie Mineure, Dussaud, *Op. l.*, (2) p. 365, fig. 270; les branches d'arbres servant d'armes aux Centaures, sur un lécythe corinthien, Perrot, *Op. l.*, IX, p. 649-50, fig. 360, 363; la branche qui surmonte un relief de Dolichenus, Roscher, *s. v.* Ramman, p. 55-6, fig.

*
* *

Autres lettres. — Sur plusieurs bagues on a reconnu un B (fig. 14, nos 9, 10, fig. 15, n° 33, 34, 36). Mais tout comme l'E, cette lettre peut avoir un nombre irrégulier de boucles, parfois trois (1), parfois une, et elle devient alors un P (nos 13, 32). Ces boucles sont souvent mal formées et ouvertes. Est-ce vraiment une lettre? On est tenté de là rapprocher des hampes bouclées avec lesquelles les génies animaux du vase de Goudéa encadrent l'entrelacement des serpents cosmiques (2), et qui signifient peut-être les portes du ciel entre lesquelles paraît le soleil, figurées sur les cylindres mésopotamiens (3). La fréquence des signes astraux sur les monuments barbares, la persistance des vieux thèmes orientaux, autorise un tel rapprochement, bien qu'on n'en dissimule pas la fragilité. Il est cependant tout aussi plausible, étant donné le caractère de l'ornementation barbare, de discerner dans ce signe alphabétiforme un motif figuré plutôt qu'une vraie lettre.

On en dira de même du D, seul ou répété (fig. 14, n° 19, 20) et des deux D entrelacés (n° 20 bis). Il rappelle le demi-cercle, sans doute demi-cercle céleste, qui abonde déjà dans l'ornementation préchrétienne (4), puis orne divers monuments barbares, par exemple des peignes, sur lesquels il s'associe comme jadis aux cercles ponctués (5).

*
* *

Le C. — La lettre C entre dans la composition de quelques monogrammes (fig. 14, n° 12, 15, 16). Cette courbure, combinée avec des barres verticales (fig. 14, n° 22, fig. 15, nos 26, 27, 35), a été interprétée différemment. Mais il ne faut pas

(1) Cf. fig. 3, 4.
(2) Ci-dessus, p. 56.
(3) Ci-dessus, p. 150; Roscher, *s. v.* Schamasch, p. 546, fig. 7.
(4) *Les croyances*, p. 381; ex. divers; noter en particulier ces demi-cercles sur un croissant en terre cuite.
(5) Barrière-Flavy, *Op. l.*, pl. LXVIII, l. 3; LXIX, l. 7.

oublier que le signe en forme de C est un talisman fort employé dans l'art barbare ; il couvre les plaques de ceinturons, les médaillons, il s'associe au signe en S et à d'autres motifs, et dans ces cas, on ne saurait certes reconnaître en lui une lettre. Toujours associé de même, il paraît antérieurement déjà dans l'art gallo-romain, plus anciennement encore aux âges du fer et du bronze (1). Sur une bague barbare, il encadre la croix potencée (fig. 17, 3), et ce n'est nullement l'initiale répétée du propriétaire (2) ; sur une autre, il termine les branches de la croix (3) (fig. 17, 4) ; ailleurs, il se groupe par deux ou par quatre en figure régulière (4).

*
* *

L'A. — Que peut-être la lettre A, si fréquente sur les monogrammes (fig. 15, n° 23 sq.) ? Rappelle-t-elle l'A divin uni à l'Ω, empruntés par les chrétiens au symbolisme alphabétique païen (5) ? Elle occupe la place principale, au milieu du motif et en haut. Cette position prépondérante la fait parfois considérer comme l'initiale du nom (6) ; mais ce principe n'est pas toujours observé, et, suivant les nécessités de la lecture, cet A s'incorpore au nom. Les figures 15, 18 montrent les variations de sa forme, les derniers schémas n'ayant plus guère de rapport avec la lettre.

Regardons la bague n° 38 (fig. 15). A l'intérieur de la courbure, un petit disque est suspendu par un trait. C'est de façon analogue que des disques sont attachés aux mains cruciformes du personnage solaire, qui lève au ciel les bras, sur une agrafe franque de Vellechevreux déjà citée (fig. 15, 39). Il semble donc que la courbure représente la voûte du ciel, à laquelle sont suspendus les astres, qui sont fixés de même, au-dessous du

(1) Sur ce motif, *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 57 ; *Les croyances*, p. 380.
(2) *Rev. Arch.*, 1890, II, p. 380.
(3) *Ibid.*, p. 378 ; *Rev. Hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 71, fig. 32, 14-5.
(4) *Ibid.*, fig. 32, 9-11.
(5) *Dict. des ant.*, *s. v.* Zodiacus, p. 1059 ; Cabrol, *Dict. d'archéol. chrétienne et de liturgie*, *s. v.* A-Ω, p. 1 sq.
(6) Besson, *Op. l.*, p. 163.

plateau céleste, par une tige en hélice, dans un monument de Campanie, de l'âge du fer (1). Ce sens paraît confirmé par l'ornementation d'une autre bague où la voûte surmonte la croix cantonnée de globules (2) (fig. 12, 8); cette fois, elle est radiée, et ressemble à la courbure radiée qui constitue la tête du soleil humain (fig. 12, 2) (3).

Mais sous sa forme normale, l'A est un angle, une sorte de toit conique. Ne serait-ce pas la tente, le toit cosmique qu'a étudié minutieusement Eisler? (4).

Il est certain que cette forme très simple peut avoir d'autres dérivations. Un ornement en forme d'A, droit ou renversé, accompagné ou non de globules, de triangles, paraît dans la céramique rhodienne (5), couverte de signes célestes. Un motif voisin, de sens évidemment cosmique, figure sur les cylindres mésopotamiens (6).

Peut-être qu'intervient aussi le vieux triangle mystique (7), si usité aux âges du bronze et du fer. L'art gallo-romain s'en souvient, et continue à l'accompagner des mêmes signes célestes que jadis. Sur une stèle funéraire de Bourges, on aperçoit, comme symboles protecteurs du mort : le croissant lunaire, le disque solaire, et deux Δ (8). Sur une bague des fins d'Annecy au Musée de Genève, une tête masculine est accostée des deux prétendues lettres S et Δ, qui sont en réalité l'une le vieux signe en S, l'autre le triangle mystique, alors que la tête est celle d'une divinité céleste (9). Il subsiste sur divers monuments barbares, par exemple sur les lampes chrétiennes de

(1) Hoernes, *Op. l.*, pl. IX, fig. 7. Ci-dessus, p. 50, note 5.
(2) *Rev. Arch.*, 1887, II, p. 296.
(3) Cf. ci-dessus, p. 171.
(4) Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt.*
(5) Perrot, *Op. l.*, IX, p. 416, pl. XIX; p. 427, fig. 215.
(6) Maspero, *Op. l.*, I, p. 656, fig.; Roscher, *s. v.* Schamasch, p. 546, fig. 7.
(7) Cf. le triangle dans l'ornementation des âges du bronze et du fer, *Les croyances*, p. 382.
(8) Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, II, p. 354, n° 1513.
(9) C. 6792. Le trésor des Fins d'Annecy, dont cette bague fait partie, sera prochainement publié.

cette époque, où il alterne avec quantité d'autres vieux motifs, quatrefeuille, cœur, trois points, disque, etc. Deux triangles et le signe dentelé accostent la tête radiée au soleil, sur une bague déjà citée (fig. 12, 2). Le triangle décore le bas du vêtement du soleil aux bras levés, sur l'agrafe de Vellechevreux (fig. 15, 39), et celui du dit Daniel, son successeur, sur diverses plaques de ceinturons (fig. 15, 40); il n'est pas sans intérêt de constater, étant donnée la parenté qu'on établit entre l'A et la voûte, que sur le vêtement de Daniel ce triangle peut être remplacé par une arcade occupant la même place, et accostée de cercles ponctués (fig. 15, 40). Seraient-ce des détails sans portée, alors qu'on voit les mêmes vêtements décorés par d'autres emblèmes, disque radié, signe dentelé, trois points, etc., suivant un très ancien principe dont la robe du Dispater gaulois fournit de nombreux exemples antérieurs?

*
* *

L'A, le L, le niveau triangulaire, et l'équerre. — Considérant les nombreux reliefs funéraires de la Gaule romaine que décorent les instruments de tailleurs de pierre, M. C. Jullian songe à la mystérieuse poésie où Ausone mentionne, après le *Tau Gallicum*, l'*A L Celtarum*. « Le poète n'aura-t-il pas fait allusion à ces figurations d'équerre et de triangle maçonnique? » (1).

Déjà Aristophane compare le compas à la lettre Λ (2). Le niveau triangulaire, traversé par une barre horizontale, et soutenant le fil à plomb, ressemble à la lettre A (3). L'équerre a le plus souvent l'aspect d'un L latin ou d'un Γ grec (4). Parfois, équerre et niveau se combinent en un seul instrument (5),

(1) *Rev. des Ét. anciennes*, 1917, p. 44-5. Le Tau Gallicum, signe protecteur, serait le signe graphique de la hache sacrée (Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 140).

(2) *Dict. des ant. s. v.* Circinus, p. 1186.

(3) *Ibid.*, *s. v.* Libella, Perpendiculum.

(4) *Ibid.*, *s. v.* Norma, p. 103.

(5) *Ibid.*, *s. v.* Norma, p. 104, fig. 5330 (au Musée du Louvre, provenant de Syrie).

(fig. 18, 1) qui rappelle l'A L d'Ausone, puisqu'en effet les formes de ces outils sont celles de ces deux lettres. Un motif analogue figure sur une bague barbare (fig. 15, n° 38; fig. 18, 2), sous la voûte céleste dont il a été question; il est répété deux

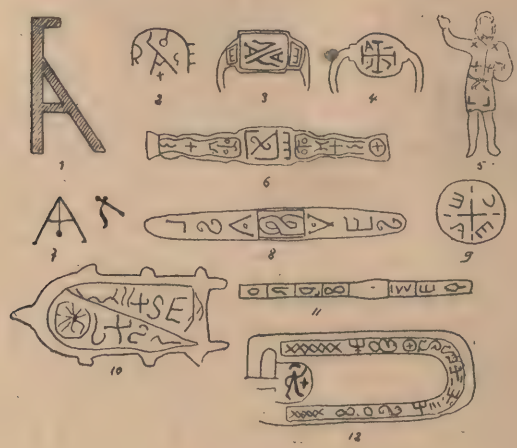

Fig. 18.

1. Équerre et niveau triangulaire combinés, *Dict. des ant.*, s. v. Norma, p. 104, fig. 5330.
2. Cf. fig. 15, n° 38.
3. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 321.
4. *Ibid.*, 1889, II, p. 316.
5. Statuette de Dispater de Lyon, Reinach, *Bronzes figurés*, p. 142, n° 148.
6. Bague, *Rev. arch.*, 1893, I, p. 143.
7. Niveau et ascia, dalle funéraire gallo-romaine du Musée de Genève, Dunant, *Catalogue des séries gallo-romaines*, p. 123.
8. *Rev. arch.*, 1892, I, p. 49. Monogramme inexpliqué.
   En réalité : au centre, la torsade en huit; sur les côtés deux signes en A, quel que soit le sens qu'on leur donne (niveau ?); un L (équerre); un signe en S, un signe dentelé en E.
9. *Rev. arch.*, 1889, II, p. 318. Monogramme inexpliqué.
   En réalité : croix cantonnée des signes en A, en E, en C.
10. *Rev. arch.*, 1894, I, p. 137. « S(ignum) Gise ». En réalité : rouelle, deux croix, deux signes en S, un signe en E, et divers traits indistincts.
11. *Rev. arch.*, 1894, II, p. 1. « Iwegorda s(ignavi) ».
    En réalité : torsade en 8, signe en E, pointe de lance ou de flèche, etc.
12. Barrière-Flavy, *op. l.*, pl. XXVI, 2. Trois tridents (forme du signe dentelé), trois signes en S, disque, torsade en huit, entrelacs rectiligne (p. 70) et Soleil humain levant le bras au ciel, accompagné d'une croix (cf. fig. 15, n° 30; 12, n° 1).

fois sur le chaton d'une autre bague (1) (fig. 18, 3). Enfin, c'est de la même façon que l'on est tenté d'expliquer les signes qui cantonnent la croix sur un troisième anneau (fig. 18, 4) : ils ne constituent pas le nom Ailla, mais ce sont l'A et L en en question (2).

Ces instruments peuvent rappeler, sur les monuments funéraires, la profession du défunt ; ils ont parfois aussi, comme l'ascia talismanique (3) qu'ils accompagnent (4), (fig. 18, 7), une portée plus générale. M. Héron de Villefosse reconnaît dans le niveau le symbole de l'égalité des hommes devant la mort (5). L'équerre est unie aux signes astraux sur des stèles funéraires de l'Espagne romaine, et M. Jullian serait disposé à voir en elle l'image des portes du ciel (6). Deux L décorent la robe d'un Dispater de Lyon (7) (fig. 18, 5), avec des croix, divinité qui peut porter, sur d'autres exemplaires, des cercles, le clou-éclair, la clef ancrée ouvrant les portes du ciel et de l'enfer (8). La déesse parèdre du dieu au maillet, sur le relief de Déva, en Transylvanie, tient un instrument qui est une équerre, ou une clef de la forme dite « clef de temple » (9). Ce sont encore peut-être des équerres sur une statuette gallo-romaine d'Aphrodite céleste (10). Le trésor de Montcornet comprend une statuette d'Éthiopien accroupi, vêtu d'un burnous ; dans le dos, à une place réservée à des symboles protecteurs (11),

(1) *Rev. Arch.*, 1889, II, p. 321.

(2) *Rev. Arch.*, 1889, II, p. 316. Cf. aussi le sceau en terre cuite du musée de Beaune, déjà cité, p. 172, note 2.

(3) Sur ce sens de l'ascia funéraire, *Rev. Hist. des rel.* 1915, LXXII, p. 64-5 ; *Les croyances*, p. 311 sq.

(4) Par exemple sur une dalle funéraire gallo-romaine du Musée de Genève, *Les croyances*, p. 64.

(5) *Mém. Soc. nat. des ant. de France*, 1901, LXII, p. 205.

(6) *Rev. des Ét. anciennes*, 1910, p. 89.

(7) S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 142, n° 148 ; *Dict. des ant.*, fig. 1181.

(8) A *propos du dieu de Viège*, *Rev. des. Ét. anciennes*, 1915 p. 145 ; *Encore le dieu de Viège*, ibid., 1916, p. 193 ; 1919, p. 143-4.

(9) S. Reinach, *Bronzes, figurés*, p. 182 ; *Répert. de reliefs*, II, p. 137, 2.

(10) Tudot, *Collection de figurines gallo-romaines*.

(11) *Rev. arch.*, 1918, I, p. 177-8.

s'épanouit une rosace, image végétale du soleil, et, sur le capuchon, ce sont deux ornements en Γ ou L (1).

Une bague barbare offre le signe dentelé à quatre branches, et l'S barré qu'encadrent deux L disposés en sens inverse (2); l'ornementation est complétée, sur les côtés, par la tête humaine qui est celle du soleil, par la rouelle crucifère et par la croix (fig. 18, 6). Il est tout à fait arbitraire de lire dans cet assemblage de signes : « Ellis (signavi) » ! Les prétendus L sont plutôt les dites équerres. Le même signe encadre l'S barré sur l'anneau n° 17 (fig. 14). Enfin, on le voit, avec l'E et le F, parmi les ornements du vêtement brodé trouvé dans la cathédrale de Genève (fig. 17, 1).

La mythologie étrusque certifie le symbolisme de l'équerre et du niveau. Sur une stèle de Bologne, un personnage ailé tient en main l'équerre, le marteau et la scie. M. Brizio l'identifie à un génie infernal, à quelque Charon étrusque (3). M. Martha, remarquant que cette scène accompagne d'autres thèmes mythologiques, préfère reconnaître Dédale, s'enfuyant de Crète, avec les outils dont il était l'inventeur, la scie, l'herminette, le fil à plomb (4). On sait en effet que les Étrusques ont souvent donné un sens funéraire aux motifs de la mythologie classique.

Remarquons que divers dieux et héros ont en main ces instruments. Fou Hi et Niu Koua, fondateurs légendaires de la constitution politique de la Chine, tiennent une équerre et un compas (5). Sur une miniature de 1447, Dieu le Père mesure avec un compas le cercle de l'atmosphère bleue, au centre de laquelle rayonne l'astre du jour (6).

(1) Thédenat-Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, 1885, pl. I, p. 84 sq.

(2) *Rev. Arch.*, 1893, I, p. 143.

(3) *Notizie degli Scavi*, 1890, p. 139.

(4) *Mém. Soc. nat. des ant. de France*, 1890, 51, p. 57.

(5) Bushell, *L'art chinois*, p. 40 ; *Rev. arch.*, 1917, II, p. 131 ; Chavannes, *Mission archéol.*, p. 60. Sur une sculpture des chambres funéraires de Wou Leang-ts'en, les êtres mythiques se terminent par des corps de serpents entrelacés, comme ceux du caducée ou de Sérapis et d'Isis. Cf. les serpents cosmiques, p. 56 sq.

(6) *Mém. Soc. nat. des Ant. de France*, 1890, 51, p. 378-9.

Souvenons-nous encore que la lettre A est une amulette, qui intervient, entre autres, dans la magie des sept voyelles répondant à la musique des sphères célestes ; que le pentagramme s'appelle parfois le pentalpha ; que dans la mélothésie des gnostiques, où l'on inscrit autour du corps humain les lettres de l'alphabet, l'A et l'Ω correspondent à la tête (1) ; et que Jésus, pour exprimer qu'il est le maître du monde, disait : Je suis l'Alpha et l'Oméga (2).

*
* *

S'il est difficile de déterminer exactement le motif primitif d'où dérive le signe A employé sur les bagues barbares, on peut cependant admettre qu'il ne s'agit pas uniquement de la lettre en tant qu'élément d'un nom propre, mais d'un signe ayant comme les autres une valeur talismanique.

L'iconographie ultérieure fournit un nouvel indice en faveur de cette explication. Les mêmes motifs qui ornent les anneaux barbares, reparaissent bien des siècles plus tard dans les marques de maison, les marques de propriété (3), héraldisées ou non, où survivent souvent les symboles, les amulettes des siècles passés (4). Il y aurait une intéressante étude à faire sur ces marques, en rattachant bon nombre d'entre elles à de vieux thèmes prophylactiques. Qu'on examine la figure 19 où nous avons réuni quelques marques provenant de Suisse, tout spécialement de Genève, telles qu'elles sont figurées sur des dalles funéraires, des armoiries, des vitraux, etc., datant pour la plupart des XVI-XVIIe siècles. On retrouve les divers éléments dont il a été question, seuls ou surmontés d'une croix à double traverse, et parfois potencée (n° 12 ; cf. fig. 12, n° 8) : le pentagramme (n° 18, 19) ; le triangle (n° 29-37) ; le cœur (n° 38-43) ; qui fut jadis une amulette puissante (5) ; le demi-cercle

(1) Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, p. 320 note 1.
(2) Sur l'A et l'Ω, ci-dessus, p. 175.
(3) Cf. cette remarque *Rev. arch.*, 1893, XXII, p. 94.
(4) Ex. *Les croyances*, p. 293, 362.
(5) *Ibid.*, p. 245 ; *Rev. arch.*, 1918, VIII, p. 141 sq.

Fig. 19.

Marques suisses de propriété, d'après des documents des XVIe-XVIIe siècles pour la plupart (la référence précise de chacune de ces marques est donnée dans mon article *Le Musée épigraphique au Jardin des Bastions. Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, pour paraître).

(n° 1, 28), le carré (n° 11-14) ; la croix cantonnée de globules (n° 6, 14, 15) ; le globe (n° 23-27) ; toutes sortes de combinaisons de traits qui ont beaucoup de rapports avec celles des bagues barbares (n° 45-52) ; on notera tout spécialement le Z (n° 22, 48) ; le signe en E (n° 20, 21) (1) ; l'A surmonté comme sur les

(1) N° 20, armoiries Blondel, Genève, XVIe siècle, Galiffe, *Armorial genevois* (pl. 8) ; n° 21, armoiries Lambert, XVIe, *ibid.*, pl. 16.

anneaux d'une croix (n° 4, 5, 6), parfois cantonnée de globules (n° 6) comme jadis (fig. 15, n° 33), et qui se transforme, par la suppression de la barre intérieure, en une croix bifurquée (n° 1-10 ; cf. fig. 15, n° 32 sq.). On a montré que les barres verticales prolongeant l'A le font ressembler à quelque toit : voici une forme analogue parmi les marques de maison (n° 12-14). Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter que ces marques sont souvent accompagnées de motifs célestes, étoiles, croissant (n° 7, 21, 22), qui, de même que les globules, témoignent de la persistance et de l'association dans la décoration, de tous ces signes jadis analogues. L'analogie avec les motifs barbares ne saurait être contestée, et il serait à souhaiter que les héraldistes recherchassent dans les premiers siècles du christianisme, et plus haut encore, l'origine de tant d'emblèmes dont ils donnent le plus souvent des explications défectueuses, parce qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte de la survie, dans l'art décoratif populaire, des vieux motifs déchus de leur sens primitif. Faut-il s'étonner que ces formes aient persisté, puisque l'S barré s'est maintenu jusqu'au XVIe siècle, puisque les voyelles magiques ont peut être inspiré la devise autrichienne (1) ?

*
* *

En résumé, divers motifs de l'art barbare, que l'on prend pour des lettres constituant les initiales ou le nom monogrammatique du propriétaire, sont en réalité de vieux symboles, dont le sens primitif pouvait être obscurci, mais dont la valeur talismanique semble indiscutable : A, E, C, L, etc. L'ornement ∞, en forme de huit couché, qui souvent les accompagne, est le très ancien nœud réduit à deux boucles, que nous identifions avec le nœud gordien, sans commencement ni fin. De symbole qu'il était, il est devenu dans notre numérotation un chiffre, le signe de l'infini, c'est-à-dire qu'il a conservé la même valeur qu'autrefois.

Genève, juillet-août 1917.

W. Deonna.

(1) Cf. mon article, *Semaine littéraire*, Genève, 1916, p. 607.

TABLE

LE NŒUD GORDIEN

I

Les éléments célestes de la légende : 39
Le char 40
L'oiseau 42
Le nœud : sa matière 44
sens cosmique du nœud, de la tresse, de l'hélice, du fil, de la corde, etc 50
l'aspect sans fin du nœud gordien 55

II

Le nœud gordien et les monuments 55
a) *Les serpents noués*, le serpent ouroboros 56
b) *Les formes aniconiques* des nœuds et torsades dans lesquelles nous reconnaissons le nœud gordien 61
dans l'art mésopotamien 61
hittite 64
phénicien 64
chypriote 66
grec 66
barbare 68
scandinave 77

III

Résumé 77
Alexandre et le nœud gordien 78

IV

Le nœud, la tresse céleste aux enfers : Salmonée, Ocnos 141
Origine céleste des damnés helléniques 149

V

Le signe de l'infini, survivance du nœud gordien 152
Confusion entre lettres, chiffres, et motifs symboliques, spécialement dans l'art barbare 154

NOTE SUR LES PARENTS DE DÉMOSTHÈNE

Dareste, reprenant la question de savoir si le droit athénien permettait au mari de léguer sa femme, considère d'abord, comme étant le plus important des cas historiques qu'on puisse verser au débat, celui du père de Démosthène (1). Au moment de mourir, il fit appeler ses deux neveux Aphobos et Dèmophon ; à Dèmophon, il donna sa fille en mariage avec une dot de deux talents; à Aphobos, sa femme, avec une dot de 80 mines; dans les deux cas, Démosthène se sert du terme légal, ἐγγυῶν (2). En fait, d'ailleurs, aucun de ces deux mariages ne fut consommé.

Là-dessus, Dareste pose une espèce d'alternative : ou l'ἐγγύησις était une recommandation qui n'avait rien de légalement obligatoire (auquel cas il conclut implicitement que le texte ne nous intéresse plus) ; ou Aphobos eût pu être contraint de consommer le mariage. Cette alternative, nous n'avons pas besoin de l'accepter, comme il ressort suffisamment de ce que nous avons dit ailleurs de l'ἐγγύησις (3). Nous retenons qu'il y a eu ἐγγύησις, un acte juridique dont nous avons à nous demander quel titre de capacité pouvait bien y avoir l'ἐγγυῶν, en l'espèce le propre mari de la femme : agissait-il en qualité de mari ?

(1) Dareste, *Nouv. Et. d'hist. du droit*, p. 64 et s.
(2) Dém., XXVIII, 15.
(3) *Rev. des Ét. gr.*, t. XXX (1917), p. 272 ss.

Dareste répond : non, et suggère que, « s'il pouvait être l' ἐγγυητής (1), c'était à un autre titre. » Cléoboulè, la mère de Démosthène, n'avait plus d'agnats qui pussent être ses κύριοι et, comme tels, la donner en mariage : ses ascendants étaient sans doute morts, et elle n'avait pas de frère. Dans ces conditions, son tuteur ou gardien légal, comme on voudra, c'est « celui qui avait dû être désigné par son père, ὅτῳ ἂν ἐπιτρέψῃ, disait la loi de Solon (2). Il est vraisemblable que son mari était devenu en même temps son ἐγγυητής, par délégation du dernier ayant droit. »

La solution nous paraît tout à fait plausible. Nous croyons même qu'on peut accentuer cette « vraisemblance » et préciser cette hypothèse. Le cas a son intérêt.

On sait que le second discours *Contre Aphobos* est une réplique à une défense du principal tuteur de Démosthène, lequel prétendait que Démosthène le père avait enjoint par son testament de ne pas affermer ses biens, de ne pas les rendre « publics » (3) comme on disait, pour éviter les conséquences d'une dette envers l'État encourue par son beau-père Gylon. Quelles étaient ces conséquences ? Et quel eût été, au juste, l'état de cause ? Là-dessus, le récent travail de Demisch (4) met bien les choses au point. Gylon avait été en effet débiteur de l'État. A quel titre au juste, nous l'ignorons. Eschine (III, 171) raconte que Gylon avait été condamné à mort par contumace pour avoir livré aux ennemis la place de Nymphaion, dans le Bosphore cimmérien. Y eut-il bien condamnation à

(1) L'expression est commode, mais le mot ἐγγυητής n'est pas attesté en ce sens ; Dareste s'en sert parce qu'il a tendance à dériver l'ἐγγύησις du mariage de l' ἐγγύη-caution : observons d'ailleurs que, si cette dérivation était admissible, c'est un emploi qui serait naturel et attendu.

(2) Il est possible que cette loi soit en effet de Solon, bien qu'elle n'en porte pas le nom ; elle est ancienne en tout cas, mais dans sa première rédaction : nous verrons que les derniers mots supposent une rédaction postérieure.

(3) La distinction entre φανερὰ οὐσία et ἀφανής οὐσία apparaît assez souvent chez les orateurs. C'est une distinction de fait, et non de droit : elle intéresse le débiteur dans ses relations avec un créancier — particulièrement l'État — qu'il peut ou non frustrer de ses moyens d'exécution.

(4) E. Demisch, *Die Schuldenerbfolge im attischen Recht*, 1910, p. 40 et s.

mort? Si oui, comment la chose se régla-t-elle ensuite? Nous ne nous chargeons pas de l'éclaircir, et la question ne nous intéresse pas directement. Il paraît en tout cas que Gylon revint à Athènes (1), où il maria à deux Athéniens — dont le père de Démosthène — les deux filles qu'il avait eues d'un mariage contracté pendant son exil. Mais il avait alors, ou il avait eu, une amende considérable à payer. Démosthène ne le nie pas : il assure seulement que la dette était éteinte au moment de la mort de Gylon (2). Et Démosthène ne nie pas non plus les conséquences de la dette pour les héritiers, si elle avait continué de courir. Demisch souligne très bien cela. Ces conséquences, c'étaient celles du droit commun : la loi déclare ἄτιμοι, déchus de leurs droits civiques jusqu'à parfait payement, les débiteurs publics, αὐτοὺς καὶ γένος καὶ κληρονόμους τοὺς τούτων (3). Pour commencer, on eût confisqué les biens par voie d'ἀπογραφή.

Mais à quel titre Démosthène le fils pouvait-il être tenu? Demisch commet ici un singulier lapsus : il fait de Gylon le grand-père *paternel* de Démosthène. Il suffisait de corriger l'erreur pour poser un problème intéressant : un Athénien pouvait-il être responsable d'une dette envers le Trésor encourue par son grand-père maternel et non éteinte avant la mort de celui-ci?

Revenons à la loi qui règle la transmission héréditaire de l'atimie : quels débiteurs au juste prévoit-elle? M. Glotz (4)

(1) Cf. Dareste, *Plaid. civ. de Dém.*, I, p. 41.

(2) Dém., XXVIII, 2 : εὑρήσετε γὰρ οὐχ ὡς ὀφείλει μεμαρτυρημένον, ἀλλ', ὡς ὤφλεν. Sur le fait même, on peut en croire Démosthène : ses ennemis, et Eschine en particulier, n'auraient pas manqué de l'accuser d'être en rupture d'atimie, et nous ne voyons pas qu'ils l'aient jamais fait.

(3) Loi citée dans le *Contre Macartatos* ([Dém.], XLIII, 58). Cette loi ne vise, littéralement, que les fermiers de τεμένη, débiteurs des caisses des temples ; mais c'est avec raison que tous les auteurs qui ont traité de la question lui donnent une portée générale et y voient la formule de l'atimie des débiteurs publics : ceux-ci sont considérés comme formant une seule et même catégorie ([Dém.], LVIII, 14; cf. Andoc, I, 73). Cf. Lipsius, *Att. Recht.*, II, 1, p. 333, Rem. 59.

(4) Glotz, *Solidarité*, pp. 510-511. Il se trouvait en présence des deux thèses extrêmes de Caillemer (art. Atimia dans le *Dict. des ant.*, I, p. 522) et de Beauchet (*Droit privé de la Rép. ath.*, III, p. 634 et s.) : le premier donne l'extension

enseigne que, « dans le droit attique du IVe siècle, l'atimie est transmissible virtuellement à tous les membres du γένος, et réellement à ceux que désigne le fait matériel de la κληρονομία ». Il propose, il est vrai, une correction au texte de la loi tel que nous le donne le *Contre Macartatos* : καὶ γένος, τοὺς (au lieu de καί) κληρονόμους τοὺς τούτων. Le moyen est osé, et le texte, ainsi amendé, pas très limpide. Aussi bien la correction ne paraît nullement nécessaire : il n'est guère probable qu'au IVe siècle, le terme γένος eût été compris au sens du groupe large qu'il a pu signifier à l'origine; il désigne simplement ici ce qu'il désigne volontiers à l'époque classique, la descendance directe (1). — Mais que peuvent être les κληρονόμοι? Constituent-ils une catégorie spéciale en face des οἱ ἐν γένει? Il faudrait alors donner du texte de la loi la traduction suivante : « les descendants et tous autres héritiers ». Ce texte serait donc, par lui-même, médiocrement explicite : d'autant que l'article n'est même pas exprimé devant κληρονόμους. En somme, à la prendre à la lettre et de prime abord, l'expression καὶ γένος καὶ κληρονόμους τοὺς τούτων paraît bien ne désigner qu'une seule et même espèce de débiteurs.

Et c'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut comprendre. Il peut, en effet, y avoir des parents qui ont le *titre* d'héritiers, mais « le fait matériel de la κληρονομία », comme parle M. Glotz, où

la plus large à la transmission de l'atimie, mais très brièvement et comme si la chose allait de soi ; le second soutient que l'atimie ne se transmet qu'aux enfants et petits-enfants. C'est à cette dernière théorie que nous adhérerons, mais sans avoir besoin de donner du texte la même explication littérale que Beauchet : il n'y a pas de raison de limiter la transmission à la seconde génération ; γένος ne signifie pas seulement « enfants », mais « descendants », et quant à κληρονόμους τοὺς τούτων, nous ne pouvons pas le traduire par « les héritiers de ceux-ci [de ces enfants] » ; il est vrai que τούτων, pour nous, représente la même chose que αὐτούς, mais on a des exemples de pareils emplois, même dans les textes législatifs. — Demisch, *o. l.*, p. 3 et 30, réserve la question.

(1) A l'époque classique, il existe encore des γένη ; mais ce n'est plus qu'une survivance, et tout Athénien, il s'en faut, n'appartient pas à un γένος ; même un amendement aurait dû tenir compte de l'usage ordinaire de la langue : pour cet usage, cf. Platon, *Lois*, IX, 855 A (où il s'agit justement de savoir si l'infamie doit se transmettre aux descendants) : παισὶ δὲ καὶ γένει... (rapprocher de 856 C-D).

le trouverait-on (1)? Rappelons-nous la procédure à l'endroit des débiteurs publics (2) : ils ont d'abord un délai de grâce — jusqu'à la neuvième prytanie; la dette, si elle n'est pas acquittée, est alors doublée; et si elle n'est pas plus acquittée au double qu'au simple, comme il y a des chances, on procède à la confiscation qui libère le débiteur quand le produit en atteint ou dépasse le montant de la dette nouvelle, qui le laisse ἄτιμος pour le surplus dans le cas contraire. Y a-t-il toujours confiscation? Nous n'en jurerions pas : il est question dans les plaidoyers des orateurs de vieilles dettes qui traînent, oubliées, sans qu'on puisse affirmer que la procédure normale avait été suivie. Mais enfin, que ce soit la procédure normale, nous le savons; et qu'elle dût être suivie dans le cas d'une dette considérable et à l'occasion d'un délit éclatant — comme dans l'affaire, hypothétique ou réelle, de Gylon — il n'en faut pas douter (3). Quand la loi parle des « héritiers », elle ne peut viser qu'un état de cause légal, celui où les héritiers n'héritaient de rien. — Dira-t-on qu'elle prévoyait le cas où la dette n'avait pas encore été déclarée échue, et où les héritiers étaient tenus d'une dette de genre ou de corps certain appartenant à la succession (4)? Il est bien particulier; et le langage de la loi

(1) D'ailleurs, à prendre la théorie au pied de la lettre, elle impliquerait pour les héritiers de fait, qui constituent une catégorie restreinte à l'intérieur du γένος, donc pour les enfants eux-mêmes, le *jus abstinendi* : et ce bénéfice, que Glotz admet en matière de droit privé, il ne peut pas l'admettre en fait de droit public (*o. l.*, p. 542).

(2) Cf. Caillemer, *l. c.*

(3) Les cas ne manquent pas; citons en seulement deux, parce qu'ils se trouvent cumuler la confiscation et la succession aux dettes : d'abord, celui qui fonde l'état de cause dans le plaidoyer de Lysias *Sur la confiscation des biens du frère de Nicias* (là-dessus, voir Glotz, *o. l.*, p. 524 et s.), et que Demisch aurait dû joindre à son relevé; ensuite celui de *I. G.*, II, 2, 811 b, 184 et s. (cf. *I. J. G.*, II, p. 156, n. 1 et 2, où les éditeurs ont manifestement raison contre Böckh, *Seeurk.*, XVI b, 185, p. 543).

(4) C'est le cas de Sopolis dans *I. J. G.*, n° XXVI (II, p. 146 et s.) : il faut évidemment le distinguer (ce que ne fait pas Glotz, *o. l.*, p. 542, n. 1) des cas ordinaires, puisque Céphisodore, pour lequel est tenu son frère Sopolis, est mort avant d'avoir rendu ses comptes. Il est possible qu'il faille expliquer de même les cas mentionnés dans Böckh, *Seeurk.*, X c 102 et 116, où le κληρονόμος n'appartient pas à la descendance directe du débiteur (cf. Demisch, *o. l.*, p. 43); mais qu'on

n'eût pas été seulement elliptique, mais inexact : car on n'est ἄτιμος que du jour où l'on est en demeure. — Arguera-t-on que la formule législative constituait une assurance contre les dissimulations de biens ? et que, mort théoriquement sans fortune, le débiteur pouvait bien en avoir transmis une à ses ayants droit sous forme d' ἀφανὴς οὐσία ? Mais de ce que ces « héritiers » pouvaient être, à la rigueur, l'objet d'une certaine action εἰς ἐμφανῶν κατάστασιν (1), on ne saurait conclure qu'ils fussent ἄτιμοι *a priori* : autrement, tout héritier possible, fût-il un cousin issu de germain, eût été ἄτιμος en l'absence d'héritier plus proche ; la rigueur de la loi eût été excessive, invraisemblable, — et la loi même, là encore, bien mal rédigée.

Tout nous ramène à l'interprétation que suggérait la lettre même du texte. Et nous pourrons très bien comprendre que la loi parle d'héritiers sans qu'il y ait d'héritage, et qu'elle emploie deux mots pour préciser un point capital. Sans doute, κληρονόμος et κληρονομεῖν signifient respectivement « héritier » et « hériter » ; mais ni l'un ni l'autre, en eux-mêmes et de par l'étymologie, n'impliquent l'adition : ils font penser plutôt à un *heres suus* et nous voyons l'expression φάναι κληρονομεῖν signifier toute seule, en parlant d'un fils adoptif, « arguer d'une vocation héréditaire », de celle justement qui confère la saisine, l' ἐμβάτευσις (2). C'est cette notion de l'*heres suus* que la loi paraît avoir retenue et exploitée en faisant de l' ἄτιμος fils d' ἄτιμος un κληρονόμος τῆς ἀτιμίας (3). — Mais si les descendants en ligne directe et les κληρονόμοι forment une même caté-

les explique comme on voudra, on n'en saurait faire *a priori* un argument contre notre thèse. — Par ailleurs, il est tout naturel qu'il soit fait mention de κληρονόμοι ayant effectivement hérité, dès lors que la dette, pour avoir un caractère public, n'en était pas moins dépourvue par elle-même de titre exécutoire : c'est le cas de *I. J. G.*, II, p. 338, l. 18 (cf. p. 340).

(1) Nous le supposons, pour mettre les choses au clair : nous ne connaissons cette action que sous forme de δίκη, en matière de droit privé (Isée, VI, 31 ; [Dém.], LII, 10) ; il est vrai que les cas de [Dém.], LIII, 14 et Esch., I, 99, pourraient faire penser à autre chose.

(2) [Dém.], XLIV, 16 : ἐπειδὴ δὲ οὗτοι... τῷ ἐμβεβατευκέναι εἰς τὴν οὐσίαν, τούτοις τοῖς τεκμηρίοις χρώμενοι φήσουσι κληρονομεῖν.

(3) Dém., XXII, 34 ; XXIV, 201 ; cf. LVIII, 17.

gorie, pourquoi deux mots? C'est qu'on ne devient naturellement « héritier » que par la mort de son auteur, et que pour être ἐν γένει, on n'est pas nécessairement κληρονόμος : on peut être passé dans une autre maison par voie d'adoption (1); et surtout, le petit-fils vivant et majeur n'est pas ἄτιμος tant que vit son père, κληρονόμος τῆς ἀτιμίας.

Maintenant, comment Démosthène l'orateur pouvait-il tomber sous le coup de la loi? Précisons d'abord qu'il s'agit d'un lien direct entre son grand-père et lui, et non d'un lien médiat : dans l'hypothèse d'Aphobos, Démosthène serait débiteur, non pas en tant que fils de Démosthène, mais en tant que petit-fils de Gylon (2). On ne comprendrait pas, d'après ce que nous venons de voir, que le gendre fût tenu pour son beau-père, et aussi bien les allégations du défendeur, comme l'argumentation du demandeur, le laissent bien voir : Démosthène le père aurait recommandé de dissimuler la fortune *à son décès*, il n'est point dit qu'il eût songé à le faire de son vivant; de fait, son bien était « bien visible », s'il en fut. De plus, Démosthène lui-même demande aux juges de lui permettre de succéder aux liturgies de son père (3); s'il avait pu être débiteur du chef de celui-ci, il n'aurait pas manqué (4), pour écarter les dires d'Aphobos, de se prévaloir de ces liturgies exercées par son père, comme il se prévaut de celles que ses tuteurs ont consenties en son nom propre; il ne l'a pas fait, parce que son père était hors de cause.

(1) Il est vrai que, dans le cas d'un fils unique, les mœurs et la religion, à défaut de la loi, réprouvaient le procédé (Isée, II, 10; cf. Glotz, *Solidarité*, p. 543).

(2) Je ne sais pourquoi Dareste (*Plaid. civ.*, I, p. 33) traduit ὡς δ' ὀφείλων ἐτελεύτησεν ἐκεῖνος : « que mon père fût encore débiteur au jour de son décès »; ἐκεῖνος représente un sujet éloigné qui est le même que celui de ὤφειλε, ὀφείλει, ὤφλεν dans tout ce passage; s'il est question de la mort de Gylon, c'est parce que la responsabilité de ses successeurs ne commence qu'à ce moment.

(3) Dém., XXVIII, 19, à rapprocher de 4 et 7.

(4) Il est vrai qu'il est également question de Dèmocharès, l'autre gendre de Gylon, qui n'a pas dissimulé ses biens (Dém., XXVIII, 3); mais il était naturel qu'on prît ses précautions à l'avance; et puis, ce peut être un moyen d'avocat : il est caractéristique, en tout cas, que le père de Démosthène soit représenté comme n'étant pas en cause.

Mais alors, le petit-fils est donc ἐν γένει καὶ κληρονόμος, substituable à la dette de son grand-père maternel ? Il est invraisemblable qu'il le soit en principe et dans tous les cas. Le témoignage des textes interdit de le penser (1). Démosthène ne pouvait être tenu qu'en raison d'une circonstance spéciale. Gylon n'avait que des filles. En pareil cas, ce sont ces filles qui, sans être héritières elles-mêmes, transmettent l'héritage à leurs enfants; en pareil cas, l'idée survit d'un lien particulièrement intime entre le petit-fils et son grand-père maternel. Dans la rigueur de la moralité primitive, cette espèce de filiation était assurée par le fonctionnement de l'épiclérat : un parent désigné par la coutume, et postérieurement par la loi, hérite tout ensemble de la fille et des biens ; il est appelé à assurer l'intérim d'abord, puis la transmission des *sacra* : le fils qui naîtra de la fille héritière sera considéré comme étant de la descendance directe, du γένος, de son grand-père maternel, et à sa majorité il en recueillera les biens. — Dans la suite, et plus ou moins tôt suivant les cités (2), on a admis que la volonté du père, qui ne laisse pas d'incarner l' οἶκος — à un moindre degré, mais en même sorte que le *pater* romain incarne encore la *familia* quand sa volonté crée la *lex* du testament —, pouvait modifier l'ordre institué par la coutume et donner à sa fille un époux de son choix, d'abord à l'intérieur du γένος, puis au dehors (3) : le procédé qui cadrait le mieux

(1) Voir le début du *Contre Néèra*, où parle Théomneste, le beau-frère du principal accusateur Apollodore : il conte que celui-ci avait été l'objet d'une γραφὴ παρανόμων, qui risquait de ruiner toute la famille qui vivait en commun : les biens n'étant pas suffisants pour acquitter l'amende, il y aurait eu confiscation, Apollodore et ses fils auraient été frappés d'atimie ; mais il est visible que ses filles et les enfants à naître de ces filles n'auraient souffert que de la ruine : [Dém.], LIX, 6-8 (Dareste, *Plaid. civ.*, II, p. 313, commet une erreur de traduction en faisant dépendre τὴν ἀδελφὴν τὴν ἐμὴν, au § 6, de ἀτιμώσειε et non pas de καταστήσειε).

(2) Pour Sparte, cf. Arist., *Polit.*, II, 6, 11, 1270 *b*.

(3) Il s'agit, en somme, de la liberté de tester : dans ce cas, comme dans les cas ordinaires, elle a dû admettre l'évolution que retracent Glotz, *Solidarité*, p. 343 et s., et E. F. Brunck, *Die Schenk. auf dem Todesf. im gr. u. röm. Recht*, 1909, p. 51 et s.

avec la moralité traditionnelle, c'était d'adopter son gendre; on avait un fils, l'institution de l'épiclérat ne fonctionnait plus à proprement parler; encore était-on tenu de marier son fils adoptif à sa fille (1). Mais il y eut aussi un procédé qui nous paraît plus simple à nous, et qui, à vrai dire, suppose un sérieux ébranlement des croyances familiales : on mariait sa fille, tout simplement, et la fille, à la mort du père, héritait. Tel est le cas que nous fait connaître le *Contre Spoudias*; tel est celui que paraît viser la loi citée dans le second *Contre Stéphanos* (2); tel doit avoir été celui de la mère de Démosthène.

Mais dans un temps où l'épiclérat survit, où l'adoption survit, la croyance traditionnelle, si entamée qu'elle soit par la pratique du mariage pur et simple, n'a pu se résorber entièrement. D'abord le *Contre Spoudias* nous enseigne que la conscience commune ne laisse pas d'admettre une certaine équivalence entre le dernier procédé que nous signalions et celui de l'adoption d'un fils obligatoirement marié à la fille : Polyeucte a d'abord adopté son neveu Léocratès qu'il a marié à l'une de ses deux filles; l'adoption a été ensuite révoquée, le mariage rompu (3); et la même fille a alors épousé Spoudias, mais sans que Spoudias fût adopté (4). Et l'on peut comprendre par là

(1) Cf. Isée, III, 68.

(2) [Dém.], XLVI, 18. Il nous paraît certain que cette loi comportait d'abord une rédaction plus simple : si la fille n'a ni père, ni frère, ni grand-père, elle est épiclère, et la loi devait dire simplement : τὸν κύριον ἔχειν. Postérieurement, on a distingué : la fille peut n'être pas épiclère. Comment est-ce possible ? Parce que le père en a décidé autrement : il a marié lui-même sa fille, de son vivant ou par désignation testamentaire : et c'est le mari ainsi désigné qui sera κύριος, qu'il soit d'ailleurs adopté ou non par le défunt. Cela suppose une certaine décadence de l'épiclérat : question spéciale, et qu'il y aurait lieu d'examiner pour elle-même. — Pour le « legs » de la fille épiclère par déclaration de dernière volonté du père, cf. Aristoph., *Guêpes*, 583 et s.

(3) Il y avait eu à la fois mariage et adoption : comme celle-ci était solidaire de celui-là, il faut bien qu'elle ait été révoquée; c'est pourquoi il n'est pas sûr du tout que le mariage n'ait pas été rompu, lui aussi, par la volonté du père : on se presse un peu trop, peut-être, pour donner à ἀφελόμενος ([Dém.], XLI, 3) un sens « factitif », et pour entendre simplement que Polyeucte avait usé de son autorité pour décider sa fille à demander le divorce (Dareste, *Plaid. civ.*, I, p. 165, n. 3; *Nouv. Ét.*, p. 64).

(4) Il est visible, par tout le discours, que les deux gendres viennent en concours à la succession : il n'y avait donc plus de fils adoptif.

que, même sans adoption, le mari, ὅτῳ ἂν ἐπιτρέψῃ, succède à son beau-père dans les droits de tutelle que celui-ci avait de son vivant, et qu'en particulier il puisse être l'ἐγγυῶν de sa propre femme (1). C'est ce qu'admettait Dareste. C'est ce que les observations précédentes confirment et éclairent. C'est ce que l'examen de la loi sur le mariage permet d'entendre : nous avons déjà admis que le texte suppose un amendement postérieur à une première rédaction ; si la fille n'a ni père, ni frère, ni grand-père, dit la loi, elle aura pour κύριος (2) soit le parent que la coutume appelle à l'épouser (τὸν κύριον ἔχειν, et c'est la tradition), soit celui que son père lui aura donné (et cela, c'est la réforme) ; mais si κύριος, dans le premier cas, désigne celui qui a des droits d'époux, il faut bien que, dans le second, il ne s'agisse pas seulement d'un tuteur testamentaire (3). L'un et l'autre κύριος le sont doublement : ils sont maris et ils sont tuteurs (4), et à ce dernier titre habiles à l'ἐγγύησις. Aussi bien ἐπιτρέπω dans le langage courant admet-il volontiers l'idée d'une espèce de tradition, et non pas seulement d'un pouvoir protecteur, d'une tutelle au sens moderne (5).

(1) A un certain point de vue, le gendre se trouve ainsi agrégé à la famille de son beau-père aux droits duquel il succède : c'est ainsi que ce mariage apparaît comme le substitut des deux autres, où l'agrégation a lieu soit par elle-même (dans l'épiclérat), soit par la filiation artificielle (dans l'adoption). Il est possible d'ailleurs qu'il faille pour cela une déclaration spéciale du père, à quoi feraient allusion les mots ὅτῳ ἂν ἐπιτρέψῃ, et qui aurait d'abord pour effet d'empêcher le fonctionnement de l'épiclérat.

(2) Sur les équivoques auxquelles peut prêter ce mot de κύριος, voir Dareste, *Nouv. Ét.*, p. 67. Il est de fait qu'elles contribuent à embarrasser le texte de la loi qui, dans sa première rédaction, était très limpide au contraire.

(3) L'orateur cite la loi pour indiquer quelles sont les personnes qui ont le droit de donner une femme en mariage : la loi entendrait-elle que le tuteur donné à la fille par le père la mariera à qui il voudra ? C'est absolument invraisemblable. Si la fille n'a pas été mariée par le père lui-même, elle ne pourra épouser que le plus proche parent appelé par les règles de l'épiclérat.

(4) Pour ce qui est du mari de l'épiclère, ses droits de tuteur cessent dès que le fils de celle-ci a atteint sa majorité.

(5) Sur les pouvoirs très larges du tuteur proprement dit, cf. Dareste, *Plaid. civ.*, I, p. 30, n. 26 ; Beauchet, *o. l.*, II, p. 220, p. 232, p. 152 ; sur la conception de la tutelle grecque comme *potestas* analogue à la tutelle germanique, Lambert, *Fonct. du dr. civ. comp.*, p. 460. — On sait qu'il a fallu une assez longue évolution pour transformer la tutelle romaine de *potestas* en *munus*.

Enfin, par le fait même d'un tel mariage, un certain lien est créé entre le grand-père maternel et son petit-fils. Il s'agit moins là d'idées que de sentiments, moins de légalité que de mœurs et de croyances. Mais enfin, il est présumable que ce lien, virtuel à l'ordinaire, devient réel par le mariage sans adoption — substitut inférieur, mais substitut, du mariage avec adoption et peut-être de l'épiclérat (1). Précisons ces deux points. Virtuel à l'ordinaire, il faut bien qu'il le soit; car nous savons que la loi sur les successions fonde un privilège, mais non pas un privilège exclusif, en faveur de la descendance masculine, de la parenté agnatique : à l'intérieur de chaque ordre, les parents par les femmes, les cognats, sont appelés à défaut des parents par les mâles. Et de ce genre de parenté on ne manque pas de se prévaloir : un plaideur soutiendra qu'il appartient au γένος d'un ancêtre éloigné dont il ne descend que par les femmes (2); on est si bien rattaché à un ancêtre maternel qu'un agnat, héritier légitime, n'osera pas s'opposer à cette procédure si remarquable par laquelle un autre parent — un parent par les femmes — de son chef vient s'établir comme fils adoptif dans la maison du défunt (3). — On conçoit bien, dès lors, que le rattachement puisse avoir lieu *ipso facto* dans le cas d'un grand-père mort sans autre postérité que féminine, et cela en tout état de cause. La fille du défunt hérite, disions-nous : elle n'hérite pas pour son compte, ni pour le compte de son mari — un gendre ne saurait succéder à un beau-père dont il n'est pas le fils adoptif — ; elle hérite pour le compte de son fils; et, avec les émoluments de la succession, celui-ci en recueillera les charges, en première ligne l'obligation aux *sacra*.

(1) Il est possible que la règle qui veut que le fils de l'épiclère hérite des biens de son grand-père à sa majorité ([Dém.], XLVI, 20), vaille également dans notre cas.

(2) [Dém.], XLIII, 73. Cf. XLIV, 12-13.

(3) [Dém.], XLIV, 10 : ἔχων τὴν τῆς συγγενείας τῆς πρὸς γυναικῶν πρόφασιν,... εἰσποιεῖ αὐτὸν υἱὸν τῷ Ἀρχιάδῃ. C'est évidemment un des cas où pouvait fonctionner cette adoption posthume, dont Dareste dit avec raison (*Plaid. civ.*, II, p. 60) qu'elle « était régie plutôt par les idées religieuses et par les mœurs que par des textes précis ».

C'est ainsi que le petit-fils peut être, au plein sens, du γένος de son grand-père maternel. C'est ainsi que Démosthène, si la dette de Gylon avait continué de courir, en eût été responsable sur ses biens et dans sa personne.

Si ces observations et conjectures paraissent mériter quelque crédit, on pourra leur trouver aussi quelque intérêt à plusieurs points de vue. D'abord, nous avons confirmé ce que Dareste présumait des droits du mari dans le cas où son beau-père mourait sans postérité masculine : des droits du mari, disons-nous, car Dareste a sans doute raison de distinguer en lui deux titres juridiques ; mais il y a connexion étroite entre eux, et un seul personnage ; et cette conclusion nous montre le mariage encore peu autonome, et subordonné à la famille. En second lieu, nous avons cru pouvoir admettre que l'atimie des débiteurs publics se transmettait normalement du grand-père maternel au petit-fils en l'absence d'autre descendant direct : et par là se précise le caractère d'une loi qui ne considère plus l'hérédité des peines que comme un moyen de contrainte et sous l'aspect du droit des obligations, mais qui utilise à fond la croyance familiale qu'elle hypothèque, pour ainsi parler, à la garantie des dettes d'État ; loi si curieuse, pénétrée déjà d'esprit rationnel, mais qui, comme fait la raison justement, élabore du nouveau avec du traditionnel. Enfin, nous avons reconnu, vivante encore au IVe siècle, la notion d'une solidarité étroite entre le grand-père maternel et son petit-fils, et que celui-ci peut prolonger la personne de celui-là. Par cette continuité de l'un à l'autre, nous nous expliquons mieux les invectives d'Eschine contre Démosthène petit-fils de Gylon.

Louis Gernet.

PETITES CONTRIBUTIONS

A L'HISTOIRE DES SCIENCES [1]

La critique expérimentale.

Si les passages scientifiques des anciens auteurs sont la première source, et combien précieuse ! de l'histoire de la science, l'attention particulière de l'historien doit se porter sur ceux de ces passages dont le sens est incertain. De l'explication donnée à un passage difficile profite, non seulement l'histoire de la science et la philologie, mais parfois même la science contemporaine ; une notion utile peut se révéler, qui se nichait depuis des siècles sous l'obscurité du texte.

Mais, pour arriver à une telle interprétation, il est souvent indispensable que l'historien recoure à une *observation* directe des phénomènes et parfois même à une *expérience*. C'est ce que j'appelle la *Critique expérimentale*, et j'en ai déjà fait un usage qui me semble n'avoir pas été inutile.

Un essai du cinabre chez les anciens.

Le κιννάβαρι des anciens (le cinabre HgS) existait dans le commerce en trois qualités : 1° le cinabre naturel pur, le κιννάβαρι αὐτοφυές de Théophraste (*De lap.*, 58) ; 2° le produit

(1) Voir *Revue des études grecques*, t. XXVIII (1915), n° 126, p. 39 suiv.

du broyage et du lavage du minerai impur, le κιννάβαρι κατ' ἐργασίαν de Théophraste (*De lap.*, 58) ; 3° le cinabre pauvre, le *secundarium minium* de Pline (33, 40), préparé par nettoyage et évaporation du minerai après l'extraction du mercure (v. aussi Vitruve, VII, 9, 4).

Le minium secundarium était employé comme un surrogat ou une sophistication des autres espèces de cinabre, que l'on falsifiait encore avec de la chaux, de la rubrique et probablement de la litharge rouge. Pour dépister la fraude, les anciens chauffaient le cinabre sur une lame de cuivre ou d'or. Le cinabre falsifié noircissait (comme dit Pline), tandis que le pur conservait sa couleur rouge (comme ajoute Vitruve). Mais un pareil procédé ne suffisait évidemment pas à révéler la fraude ; car le cinabre pur ou falsifié noircit à la chaleur (à 250°), pour reprendre sa couleur primitive en se refroidissant. D'autre part, une petite expérience facile montre qu'au cas où le cinabre *s'allume* — ce qui arrive toujours si on le chauffe sans précaution à la flamme —, il *s'évapore* complètement s'il est pur, et laisse un résidu *noir* (FeS, CaS, etc.) s'il est falsifié. Je crois donc que la méthode de vérification — mal décrite par Pline et Vitruve — était basée sur les résultats de la *combustion* de la substance, et non pas sur un simple échauffement.

Λακήματα.

Dans les *Papyrus Lugduni* (éd. Leemans, V, col. 6, p. 23) on rencontre le passage suivant : « Πέταλον — πυρώσας βάπ....ις ἕως λακηθῇ τὸ πέταλον, εἶτα ἄρας τὰ λακήματα, etc. ».

L'éditeur (p. 60, et, d'après lui, Berthelot, Introd., p. 14) explique ainsi le mot λακήματα : *Frusta, fragmenta, a* λακεῖν, *proprie cum crepitu disrumpi* ». L'étymologie λακεῖν est juste ; mais sa signification exacte ressort seulement de la restitution suivante : « Πέταλον — πυρώσας βάπ[τε πολλάκ]ις, ἕως λακηθῇ, κτλ. », c'est-à-dire : « Après avoir chauffé la lame, qu'on la trempe *plusieurs fois*, jusqu'à ce qu'elle donne des

lakèmata, qu'on ramasse ensuite ». Ces λακήματα sont donc sans doute les petites écailles oxydées qui se détachent du métal après une trempe réitérée, c'est-à-dire les στομώματα ou λεπίδες des auteurs grecs et latins, nommés aussi λακήματα, parce que le métal chauffé et trempé *crie* (λακεῖ ou, comme dit Homère, *Od.*, I, 392, ἰάχει) (1). J'ai indiqué autrefois que la science antique considérait ce *cri* du métal comme le résultat d'un relâchement ou ἄνεσις du métal par l'humidité, et j'ai expliqué par cette ἄνεσις (ἰάχουσα) l'allusion historique de Sophocle, *Ajax*, 650 (2).

Χάλασις = ἄνεσις..

C'est justement l'ἄνεσις pendant la trempe, telle que l'entendait la science antique, qui se retrouve dans le passage suivant d'un traité sur la *Teinture des pierres* (Collection Berthelot, p. 352) : « Θερμαίνονται οἱ λίθοι καὶ χαλῶνται θερμοὶ ἐν τῷ βάμματι », c'est-à-dire : « Les pierres sont échauffées et, encore chaudes, *relâchées* (trempées) dans la teinture ». D'après cela, le « χαλκὸς ἀνειμένος » du *Pap. Lugd.* (X, 11, 16) ne signifie pas : *aes solutus* (comme traduit Leemans, p. 232), mais : *cuivre trempé*.

Ῥαχία (κούφη).

Aristote, *De plant.*, B, 823 : « Εἰ τοίνυν ἔσται τις ῥαχία κούφη, τὸ μὲν ἥμισυ αὐτῆς καταδύσεταί ἐν ὕδατι, τὸ δὲ λοιπὸν ὑπερνήξεται ὅτι μείζων ἐν αὐτῷ ὁ ἀὴρ τοῦ λοιποῦ σώματος τοῦ λίθου ».

Les sens donnés par les lexiques au mot ῥαχία ne conviennent pas au passage ci-dessus, qui parle évidemment d'une *pierre légère* et surnageante, telle que la *pierre ponce* (la κίσηρις des anciens, le κουφόλιθος des Byzantins, *Pap. Lugd.*, X, 1, 39, etc., la λαφρόπετρα des Grecs modernes), dont une espèce, selon

(1) J'incline à croire que, même dans le mot στόμωσις, on sous-entendait ce *cri*. Cf. Pollux, II, 100 : « Ἀριστοφάνης στομῶσαι εἴρηκε τὸ λάλον ἀπεργάσασθαι ».

(2) Voir mes notes dans la *Revue des ét. gr.*, *loc. cit.*, p. 42, et dans la *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1914, nº 46, p. 1472.

les théories anciennes, *naît de l'écume de la mer* (Théophraste, *De lap.*, III, 19, 22). Cette ῥαχία d'Aristote est donc l'*écume* des flots *pétrifiée*, par conséquent la *pierre ponce*. On pourrait ajouter ce sens au mot ῥαχία dans les dictionnaires.

Athénée et Homère.

Athénée (B, 41[d] : « Τῶν δ' ἄλλων ὑδάτων τὰ μὲν ἐκ πετρῶν φερόμενα δνοφερὰ καλεῖ (Ὅμηρος), ὡς ἄχρηστα δηλονότι, τὰ δὲ κρηναῖα, κτλ. ».

Quand les anciens disaient que l'eau était *blanche*, ils entendaient par là, soit la transparence d'une mince couche d'eau dont les « pores », comme ils disaient, laissaient « passer la vue » (la lumière), soit la blancheur superficielle, par réfraction de la lumière, d'une grande mare d'eau. Ils y opposaient l'obscurité des eaux profondes et la couleur noire de la surface liquide, lorsqu'elle est troublée. C'est pourquoi Homère donne les épithètes de *noire* et *obscure* à l'eau se présentant sous un gros volume ; par « κρήνη μελάνυδρος (= profonde et abondante) ἥ τε κατ' αἰγίλιπος πέτρης δνοφερὸν (= d'une grande quantité) χέει ὕδωρ » (*Il.*, IX, 14), il n'entend pas les eaux mauvaises ou dures des sources de roches (1), comme le veut Athénée dans le passage ci-dessus.

Le cuivre mossynique.

Lss anciens appelaient *orichalcos* le laiton, c'est-à-dire un alliage de cuivre et de zinc. Comme ils ne connaissaient pas le second corps entrant dans la composition de cet alliage, qui était importé, ils considéraient l'orichalcos comme un produit natural (d'où le nom : cuivre des montagnes, par opposition au bronze) et même comme une substance fabuleuse (le métal de l'Atlantis) (2).

(1) Cf. Hippocrate, *De aer.*, etc. (éd. Coray, 1816), XXXV : « Δεύτερα δὲ, ὅσων εἶεν αἱ πηγαὶ ἐκ πετρέων, σκληρὰ γὰρ ἀναγκαίη εἶναι ».

(2) Cf. *Pollux* (éd. Dindorf), VII, 110 : « Τὸ τοῦ ὀρειχάλκου μέταλλον οὐδέπω καὶ νῦν εἰς πίστιν ἥκει βεβαίαν » κτλ.

Le zinc entrant dans la composition de l'orichalque était fourni par le minerai de *cadmie* (1) qu'on fondait avec le cuivre, bien que les anciens, comme nous l'apprend Strabon, aient parfois extrait directement le *faux argent* (ψευδάργυρος) (2) ou zinc du minerai de cadmie, On prenait ce minerai dans l'île de Chypre et dans d'autres pays; mais la préparation du laiton se faisait surtout, nous dit-on, dans deux endroits : 1° dans le pays des Mossyniques, suivant le Pseudaristote : « Φασὶ τὸν Μοσσύνοικον χαλκὸν λαμπρότατον καὶ λευκότατον εἶναι, οὐ παραμιγνυμένου αὐτῷ κασσιτέρου, ἀλλὰ γῆς τινος αὐτοῦ γινομένης καὶ συνεψομένης αὐτῷ. Λέγουσι δὲ τὸν εὑρόντα τὴν κρᾶσιν μηδένα διδάξαι · διὸ τὰ προγεγονότα ἐν τοῖς τόποις χαλκώματα διάφορα, τὰ δ' ἐπιγενόμενα οὐκέτι » (*De mirab.*, LXI, 62) ; 2° dans la Mysie, suivant Strabon (XIII, 56, p. 610) : « Ἔστι δὲ λίθος περὶ τὰ Ἄνδειρα, ὃς καίομενος σίδηρος γίνεται · εἶτα μετὰ γῆς τινος καμινευθεὶς ἀποστάζει ψευδάργυρον, ἢ προσλαβοῦσα χαλκὸν τὸ καλούμενον γίνεται κρᾶμα, ὅ τινες ὀρείχαλκον καλοῦσι. Γίνεται δὲ ψευδάργυρος καὶ περὶ Τμῶλον »

Le passage du Pseudaristote rapporte que le cuivre mossynique n'était pas naturel, mais préparé par les Mossyniques, qui l'employaient à la fabrication d'ustensiles. Or, tous les autres témoignages des anciens nous assurent que le peuple des Mossyniques du Pont était très sauvage (3) ; par conséquent, la préparation d'alliages métalliques, aussi bien que leur emploi dans la fabrication des ustensiles, devait leur être chose inconnue. D'autre part, la ressemblance de deux passages cités ci-dessus est frappante. Je suppose donc qu'il s'agit d'une seule préparation du laiton, celle de la Troade de *Mysie*, mentionnée par Strabon, et ma supposition est confirmée par un autre passage du Pseudaristote : « Λέγεται δὲ ἰδιωτάτην εἶναι γένεσιν

(1) Oxyde de zinc (Zn O) naturel (la calamine d'aujourd'hui) ou produit cameutique (comme la *tutie* des Byzantins).

(2) La chimie grecque-moderne désigne par ψευδάργυρος le zinc.

(3) Voy., par exemple, Strabon, XII, 549.

σιδήρου τοῦ Χαλυβικοῦ καὶ τοῦ Μυσικοῦ (1)... Εἰ δὲ μὴ ἐν μιᾷ καμίνῳ ἐκαίετο, οὐδὲν ἄν, ὡς ἔοικε, διέφερε τοῦ ἀργυρίου· μόνον δὲ φασὶν αὐτὸν ἀνίωτον· οὐ πολὺν δὲ γίνεσθαι » (*De mirab.*, XLVIII, 49). En ce passage, il est question d'un *fer* de Mysie, rare et *semblable* à de l'*argent*. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, Strabon dit aussi que la pierre d'Andira la cadmie), en se calcinant, se transforme en *fer* et, en se fondant avec une certaine pierre, donne du *faux argent*. Il est bien naturel que le *zinc*, qui en ce temps-là, faisait à peine sans doute son apparition, ait été confondu non seulement avec l'argent, mais plutôt encore avec l'*acier blanc* des *Chalybes* ; et c'est pourquoi le laiton *mysique*, dont la préparation était considérée comme fabuleuse, pouvait, dans les récits merveilleux, être nommé laiton *mossynique*, c'est-à-dire : cuivre des Mossyniques, ceux-ci étant les voisins des Chalybes.

Βροντήσιον.

Le mot βροντήσιον se rencontre dans un traité alchimique du XIe siècle, intitulé : « Εἰ θέλεις ποιῆσαι φούρμας καὶ τύλους βροντησιοῦ » (Collect. Berthelot, p. 375), où est donnée aussi la synthèse de cet alliage : une livre d'*ios cyprios* (= cuivre) et 2 onces d'étain pur (Coll., 376). Nous trouvons encore chez les alchimistes grecs (Coll., 220) : βροτισίον,, et dans le Lexicon chymeutique (Coll., 16) : χαλκοπυρίτης βροντήσινος.

Le *brontision* était donc un alliage d'étain et de cuivre, le κρατέρωμα d'Hésychius, c'est-à-dire le *bronze* d'aujourd'hui. Berthelot (Coll., trad., p. 360, et Introd., p. 275), en rattachant le mot *bronze* à ce *brontision* des Byzantins, admet que le brontision a pris le nom de la ville de Brindisium, où, d'après Pline (33, 130), on fabriquait les meilleurs miroirs de bronze ; il considère comme inadmissible une relation entre βροντήσιον et le mot βροντή à une époque antérieure à l'invention du canon.

(1) Μισικοῦ, éd. Beckmann (Aristot., *De Mirab. auscul.*, 1786, p. 93) ; ἀμυσηνοῦ, éd. Rose.

Mais le mot βροντή, dans le grec tardif, ne signifie pas seulement le bruit du canon et du tonnerre, mais encore d'autres bruits moins formidables, et le verbe βροντᾶν se dit également du tambour, de la cloche, du marteau de la porte, etc. D'autre part, il est connu que le bronze est l'alliage sonore par excellence, le métal des cymbales, et, plus tard, des cloches et même peut-être des instruments employés dans les théâtres pour imiter le tonnerre (les βροντεῖα). Je crois donc que l'alliage de bronze a été nommé βροντήσιον précisément à cause de sa sonorité. On sait d'ailleurs que le nom des alliages à base de cuivre, a été tiré en diverses langues de cette propriété particulière, par exemple, en hébreu (1). De même, le nom hindou du laiton est *ghoraghushja*, c'est-à-dire « terriblement sonore (2) ». L'ἤνοψ χαλκὸς d'Homère (*Il.*, XVI, 408, etc.), signifie, selon certains, le *cuivre sonore*, et les feuilles minces d'oripeau se nomment en grec-moderne σαματᾶς (= le bruit).

Κλαυδιανόν.

Chez les alchimistes grecs d'Égypte et de Byzance se rencontrent les mots κλαυδιανόν (Coll., 44, 187, 306) et κλαυδιανός (Coll., 9, 14) et πέταλα κλαυδιανά (Coll., 73), et dans l'Alchimie Syriaque, *claudianon* et *claudianos* (éd. Berthelot, p. 35, 44, 138, 268, 278, 281) et plus encore *claudia* (p. 50), *claudion* (p. 58) et *claudios* (p. 44). Ces mots désignent une substance métallique citée avec le cuivre et la cadmie.

Berthelot (Introd., p. 55, 67, 244, 290) suppose que le *claudianon* était un alliage de cuivre et de plomb, sans doute avec du zinc ou de l'étain, et il se demande s'il ne s'agit pas d'un corps fabriqué au temps de l'empereur Claude et analogue aux cuivres Marien, Livien, etc.

(1) Cf. Hoeffer, *Histoire de la chimie*, I, p. 42, 47.

(2) Fr. Strunz, *Ueber die Anfäng.*, etc., p. 54. — De même, l'étain s'appelle (par opposition au plomb) dans la chimie syriaque *crotinon* = celui qui a un *cri* (Berthelot, *La chimie au moyen âge*, II, p. 124, 125, 158).

Du Cange, dans son *Glossarium*, fait mention d'un mot démotique κλαυδοτζύμπαλον qu'il laisse inexpliqué, mais qui signifie sans doute une *cymbale de claudion*. Ce métal était donc un alliage sonore à base de cuivre (cf. χαλκοτύμπανον et χαλκοκύμβαλον), comme le laiton et le bronze. En outre, les Grecs d'aujourd'hui ont conservé le mot κλαμδάνι qui indique un fil d'oripeau et peut bien tirer son étymologie du métal byzantin *claudianon*. Selon moi, le métal claudianon ou claudion était une espèce de laiton (ou de bronze), et le cuivre qui entrait dans sa composition provenait du mont Claudien, dans la Thébaïde d'Égypte (1), où étaient situées aussi les fameuses carrières de la pierre porphyrite que les alchimistes comparaient au cuivre rouge et aux teintures de pourpre.

Le métal σταγών.

Dans Timée de Locres (éd. Hermanni, p. 414) se rencontre le passage suivant : « Πακτῶ δὲ εἴδεα τὸ μὲν χυτόν, ἄργυρος, χαλκός, κασσίτερος, μόλυδδος, σταγών. »

Il est évident que le métal σταγών est le *stagnum* de Pline XXXIV, 20, 47, 48). Celui-ci nous dit que le métal de première *coulée*, obtenu avec le plomb argentifère (*plumbum argentarium*) s'appelle *stagnum* ou *stannum*, terme qui désignait aussi le plomb blanc (*plumbum album* ou *candidum*), c'est-à-dire le *cassitéros* des Grecs. Mais la mention, dans le passage de Timée, du σταγών près du plomb et de l'étain prouve tout d'abord que le σταγών était un métal autre, probablement l'alliage du *laiton* (c'est ainsi que le Scholiaste de Timée explique le σταγών : « Σταγὼν ἐστὶν ὁ λεγόμενος ὀρείχαλκος, ἤτοι

(1) Diodore, I, 15. Près de Djebel-Dukhan (v. Blümmer, *Technol. u. Termin.*, IV, 16 ; III, 13, 16 ; I, 323). La montagne fut ainsi nommée en l'honneur de l'empereur Claude, comme la « charta claudiana ». Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que le nom du métal claudianon soit venu directement de celui de l'empereur. — [Sur les carrières de porphyre du Mont Claudien, voir Ch. Dubois, *Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain*, p. 61 et suiv. (G. G.).

ἄσπρον χάλκωμα (1) ») ou plutôt un *élément constitutif du laiton*, le *zinc* de la pierre cadmie, laquelle, comme le dit Strabon, XIII, 610, fondue avec une certaine terre, laissait *couler* (ἀποστάζει) le ψευδάργυρος. J'ai dit plus haut que le zinc, très rare alors, était confondu avec l'argent et surtout avec l'étain, métal semblable au zinc et très connu ; le nom de *stagnum* lui fut enfin réservé. Il est probable aussi qu'on le confondait avec le fer pur (l'acier) ; c'est pour cela peut-être que Hésychius explique σταγών par καθαρὸν σιδήριον (fer pur).

Cuivre persan ou indien.

Une espèce de cuivre jaune (2), de qualité supérieure, propre surtout à la fabrication de plaques pour les portes (Coll., p. 346), était connu aux Byzantins par une recette persane : on préparait d'abord une poudre de *tuṭie* (cadmie des fourneaux) fondue avec la substance arsenicale (Berthelot, Coll., trad., p. 331) « à l'état natif », et on fondait ensuite cette poudre avec du cuivre. C'est sans doute le même alliage (une espèce de tombac) que le Pseudaristote (*De mirab.*, XLIX) appelle *cuivre indien*, dont on fabriquait le *coupes persanes* βαιτικαὶ (Pollux, VI, 96 : Βησιακαί, περσικὸν ἔκπωμα), qui avaient l'éclat de l'or.

Science et inertie.

On connaît le curieux phénomène de l'ἀνακύκλωσις δοξῶν, dont parle Aristote (*Meteor.*, A, 3, p. 339 b) ; on l'observe aussi bien dans le domaine de la philosophie que dans la vie sociale. De même, dans l'évolution de la science se produit souvent un *retour périodique* des idées. L'histoire nous en donne plusieurs exemples : la théorie optique de l'émission, celle de la cosmogonie tourbillonnaire, de la transmutation des éléments, etc., sont des idées anciennes, reprises par les modernes.

(1) Cf. *Thesaur. gr. ling.*, p. 635.
(2) Χαλκὸς ξανθὸς ou πυρρόχαλκος (Coll., 304) = les divers laitons ou bronzes.

Mais ce phénomène est-il accidentel, ou bien a-t-il, hors de la volonté même du savant, une cause qui règle son apparition? Ne pouvons-nous pas attribuer ce retour des idées à une *inertie de la science*, en prenant ce mot dans l'acception qu'il a en physique et le considérer comme le résultat naturel d'une rivalité entre la science traditionnelle (la science en *inertie*) contre la pensée novatrice? Ne sommes-nous pas peut-être fondés à croire que la loi de l'*inertie* ne s'applique pas seulement au monde matériel, mais encore aux phénomènes de la vie et même du monde moral? L'hérédité et l'atavisme, les habitudes et les instincts ne sont-ils pas une forme particulière de cette inertie que l'on peut définir un mouvement rectiligne uniforme. La science, de même, n'a-t-elle pas aussi son *inertie* et son atavisme (1)?

Athènes, 1917.

Michel Stéphanidès.

(1) Voir mon ouvrage Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν Φυσικῶν Ἐπιστημῶν καὶ ἰδίως τῆς Χυμείας, p. 16.

LA DATE DES COMPTES RELATIFS AU PORTIQUE D'ÉLEUSIS

Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire économique et l'histoire monumentale de la Grèce de fixer la date d'une inscription trouvée à Éleusis et relative aux travaux du Portique (Ἐφ. ἀρχ., 1883, col. 1 ss. et pl. I = *IG*, II, 834 *c*).

De prime abord, on est porté à s'en fier à un passage de Vitruve, d'après lequel Philon éleva ce vestibule à colonnes sous l'administration de Dèmètrios de Phalère (1), par conséquent de 317 à 307. Épigraphistes et historiens s'en tiennent volontiers à cette affirmation (2). Cependant le premier éditeur de l'inscription, M. Philios, puis, à deux reprises, M. Foucart ont déclaré qu'à leur avis le texte invoqué se comprend fort bien encore si l'on admet que Dèmètrios vit l'achèvement de l'édifice (3). Cette hypothèse s'accorde même bien mieux avec le programme financier et politique de l'homme qui blâmait Périclès « d'avoir dépensé tant d'argent aux fameux Propylées (4) ». C'est donc dans la période antérieure à 317 qu'on est amené à placer le commencement des travaux. Il se trouve précisément que, dans l'inscription, les dépenses afférentes au transport des tambours de colonne sont justifiées par un décret de

(1) Vitruve, VII, préface, 17 : *Quum Demetrius Phalereus Athenis rerum potiretur, Philon ante templum, in fronte columnis constitutis, prostylon fecit.*

(2) Cf. Köhler, *IG, l. c.*, p. 531 ; Larfeld, *Handb. der gr. Epigr.*, t. II, 1, p. 173 ; Ferguson, *Hell. Athens*, p. 59, n. 3.

(3) Philios, Ἐφ. ἀρχ., *l. c.*, col. 16 ; Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. XIII (1889), p. 447-448 ; *Myst. d'Éleusis*, p. 352-354.

(4) Cic., *De offic.*, II, 17.

Lycurgue (1). Imaginer, comme l'a fait Köhler dans le *Corpus* (2), qu'il ne s'agit pas de l'homme d'État qui fut le maître d'Athènes de 338 à 325 et qui mourut en 324, mais d'un homonyme inconnu, c'est vraiment une échappatoire désespérée. Le grand bâtisseur du IVe siècle, celui qui fit travailler avec tant d'activité à la Skeuothékè du Pirée, au gymnase et à la palestre du Lykeion, au stade panathénaïque, au théâtre de Dionysos (3), est aussi le grand réorganisateur des cultes nationaux, celui qui fit de nouveaux règlements en 334/3 pour perpétuer les honneurs dus aux divinités d'Athènes et d'Éleusis (4). Il dut recueillir avec empressement l'idée, qui apparaît déjà dans un décret de 350 (5), d'adjoindre un portique au temple éleusinien, de façon à fournir une nouvelle occupation à Philon, qui avait commencé la Skeuothèkè en 346 et devait l'achever en 329 (6). Il faut admettre avec une quasi-certitude que la construction du Portique fut entreprise pendant le διοίκησις de Lycurgue, de 338/7 à 326/5.

On peut préciser davantage. Tout d'abord M. Philios et M. Foucart ont obéi à la tendance naturelle de ne pas laisser un trop long intervalle entre le commencement et la fin des travaux ; ils ont voulu rapprocher le décret de commande des années 317-307 et ont placé notre inscription dans la dernière pentétéride de Lycurgue (330/29-326/5), vers 325 (7). Cette opinion pourrait paraître confirmée par une observation de Köhler : il croit pouvoir assurer que, d'après les caractères paléographiques de l'inscription, *ex litterarum specie*, les comptes du Portique sont postérieurs à d'autres comptes

(1) L. 65 : κατὰ ψήφισμα ὁ Λυκοῦργος εἶπεν.

(2) *L. c.* : *Lycurgum, cujus vs. 65 mentio facta est, ab oratore celeberrimo diversum esse probabile est.*

(3) Voir Dürrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 103-110.

(4) Id., *ibid.*, p. 80-102, surtout p. 96-102.

(5) *IG*, II, Suppl. 104 *a*, l. 24-27; cf. Foucart, *Étude sur Didymos*, p. 156 (180).

(6) Cf. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. VI (1882), p. 553 ss.

(7) Philios, *l. c.*; Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. XIII (1889), p. 447-448; cf. Ad. Schmidt, *Handb. d. gr. Chron.*, p. 26, 516, n. 2.

d'Éleusis, ceux-là sûrement datés de 329/8 (1). Mais on sait combien l'argument paléographique est fragile; il l'est spécialement pour une inscription dont l'écriture est extrêmement négligée, avec un aspect personnel (2). D'ailleurs, si cet argument peut être invoqué quand on met entre les deux inscriptions un intervalle d'au moins douze et peut-être de vingt-deux ans, il ne tient plus du moment qu'on est obligé de reporter l'inscription du Portique au temps de Lycurgue, d'autant plus qu'elle est d'une année embolimique (3) et qu'après 329/8 il n'y a plus qu'une année de treize mois sous l'administration de Lycurgue, l'année 327/6 (4) : nul ne prétendra reconnaître par l'écriture la date relative de deux inscriptions à deux ans d'intervalle. Nous pouvons donc négliger l'argument de Köhler, qu'aucun épigraphiste tant soit peu prudent ne voudra reprendre (5).

Dès lors, notre inscription, repoussée au-delà de 317, tend à se rapprocher de l' ἀκμή de Philon, qui commence en 346, et à se placer aux environs de cette année 434 où Lycurgue réglait les cultes d'Athènes et d'Éleusis (6). Aussi M. Foucart a-t-il renoncé à la faire descendre aux dernières années de Lycurgue (7). Il la place maintenant, avec plusieurs devis, cahiers de charges et contrats relatifs aux travaux du Portique (8), entre le décret de 350 et les comptes de 329/8.

(1) *IG*, II, 834 *b* = Dittenberger, *Sylloge*, 587.

(2) Voir la planche de l' Ἐφ. ἀρχ., et la description de Philios, col. 7.

(3) L. 7, 58, 60, 61.

(4) Cf. Schmidt, *Op. cit.*, p. 561, 636.

(5) Köhler observe lui-même que le Kèphisophôn d'Aphidna, qui se présente comme garant dans l'adjudication des tenons servant à lier les tambours des colonnes (*IG*, II, Suppl., 1054 *f*, l. 32) fut trésorier du théorique en 343/2 et stratège de la flotte en 334/3. Il n'est pas impossible même que le Charicleidès mentionné dans notre inscription (l. 9) comme auteur d'un décret relatif à certains travaux du Portique soit l'archonte de 363. Nous voilà loin de la période 317-307 et même de l'année 325/4.

(6) *IG*, II, 162 et Addenda; cf. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. VII (1883), p. 391-392.

(7) *Myst. d'Éleusis*, *l. c.*

(8) *IG*, II, Suppl., 1054 *c*, l. 52 ss. (adjudication des fondations); *f* (adjudication des tenons); *e* (adjudication des chapiteaux).

L'examen interne des deux inscriptions va nous amener, en effet, à conclure que les comptes du Portique sont antérieurs à ceux de 329/8. Köhler, il est vrai, déclare être arrivé à la conclusion opposée, non seulement *ex litterarum specie*, mais aussi *ex ipsarum rerum indole*. Mais de preuves, il n'en donne pas, et pour cause. Les différences que nous relevons entre les deux comptes corroborent, en effet, l'opinion suggérée à M. Foucart par l'histoire monumentale d'Éleusis. Ces différences, les voici.

On observe tout d'abord un grand progrès dans la comptabilité, en passant de l'inscription du Portique à celle de 329/8. Dans la première, les épistates énumèrent leurs dépenses sans suivre l'ordre chronologique. C'est tout au plus si les rubriques relatives à la réfection des routes et à la construction des chariots (1) précèdent les rubriques relatives au transport des marbres (2). Mais dès la l. 9 figure une dépense effectuée le 22e jour de Thargélion (12e mois, dans une année de 13 mois). A la l. 24, viennent les frais occasionnés par l'initiation des esclaves publics aux mystères, initiation qui s'est faite aux petits mystères, du 19 au 21 d'Anthestèrion (9e mois) (3). A la l. 44 commence la liste des acquisitions faites pour habiller les esclaves, avec mention d'une date approximative, μετὰ μυστήρια. Il s'agit, cette fois, des grands mystères, célébrés en Boèdromion (3e mois); car c'est avant l'hiver qu'on fournissait aux travailleurs le manteau en peau de chèvre et le bonnet de feutre. Les salaires des contremaîtres et du contrôleur, payés par prytanies, sont indiqués en une fois pour l'année entière, comme celui de l'architecte (4). Et c'est alors seulement, après ces versements qui couvrent toute l'année, que sont mentionnées les dépenses afférentes au transport des marbres.

(1) L. 4 ss., 10 ss.
(2) L. 64 ss.
(3) Cf. Foucart, *Myst. d'Éleusis*, p. 297.
(4) L. 57-62.

Dans l'inscription de 329/8, au contraire, les épistates suivent un ordre rigoureux. Nous avons sous les yeux un journal tenu avec soin. Prytanie par prytanie, les versements sont inscrits le jour même où ils sont effectués. C'est au commencement de la prytanie qu'est mentionnée la τροφή payée aux esclaves publics, parce qu'ils n'en peuvent faire l'avance (1). Les frais de leur initiation sont mentionnés à la fin de la sixième prytanie, qui a duré jusqu'au 8 Anthestèrion (2). Il est question de leur habillement à deux reprises : ils reçoivent des bonnets de feutre à la deuxième prytanie, un peu avant le 13 Boèdromion, fin septembre (3) ; ils touchent leur équipement d'hiver, himation, peau de chèvre et fortes chaussures, deux mois plus tard, dans la seconde moitié de la quatrième prytanie (4) ; ils ont droit à deux ressemelages, dont l'un vers le troisième tiers de la sixième prytanie, à la fin de Gamélion, mi-février (5), et l'autre au commencement de la dixième prytanie, à la fin de Thargélion, au début de l'été (6). Payés en dix fois, les salaires du contremaître (7) et celui du contrôleur (8) sont mentionnés dix fois. Les états de caisse sont donnés minutieusement au commencement de chaque prytanie, puis à la fin avec le total des dépenses (9), comme s'il s'agissait de dix comptes différents.

Les épistates qui ont rédigé ces comptes cherchent toujours à justifier leurs actes en invoquant les décrets ou ordonnancements sur lesquels ils se fondent. Mais, dans les comptes de 329/8, ils ne prennent cette précaution que dans des cas tout à fait exceptionnels : au moment de faire ouvrir les troncs du

(1) Dittenberger, *Sylloge*, 587, l. 4, 42, lacune avant la l. 78, l. 117, 141 ; cf. l. 233-234.
(2) *Ibid.*, l. 207.
(3) *Ibid.*, l. 70-71.
(4) *Ibid.*, l. 207.
(5) *Ibid.*, l. 190.
(6) *Ibid.*, l. 230.
(7) *Ibid.*, l. 5-6, 43, lacune avant la l. 78, l. 117, 142-143, 234.
(8) *Ibid.*, l. 12, 43-44, lacune avant la l. 78, l. 117-118, 143.
(9) *Ibid.*, l. 2 ss., 34 ss., 37 ss., 111 ss., 134 ss., 137 ss., 210 ss., 295 ss.

temple, ils offrent une victime expiatoire aux déesses κατὰ ψήφισμα βουλῆς ὁ Λυκοῦργος εἶπεν (1); ils versent le reliquat de leurs fonds entre les mains des hiéropes κατὰ ψήφισμα δήμου ὁ Λυκοῦργος εἶπεν (2); ils font à l'architecte une avance sur son traitement Λυκούργου κελεύσαντος (3). Rien de pareil dans les innombrables rubriques où ils mentionnent les paiements des travaux effectués cette année. Au contraire, dans l'inscription du Portique, pour chaque série importante de dépenses, ils se réfèrent au document qui les couvre. Avant d'énumérer les frais nécessités par l'acquisition du matériel roulant, ils déclarent agir κατὰ ψήφισμα δήμου ὁ Χαρικλείδης εἶπεν (4). En tête du chapitre concernant le charroi, ils ne manquent pas de dire qu'ils ont acquitté le prix κατὰ ψήφισμα δήμου ὁ Λυκοῦργος εἶπεν (5). On comprend fort bien qu'ils se conforment à cette règle au début des travaux et qu'ils renoncent par la suite à des répétitions fastidieuses; l'inverse ne se comprendrait pas. Si les divers item du charroi nous étaient parvenus, non sur un fragment de stèle, mais sur plusieurs, nous n'hésiterions pas à donner la première place à la ligne où figure le nom de Lycurgue; nous ne devons pas faire autrement pour deux inscriptions de date différente.

Une rubrique est particulièrement significative, parce qu'elle se retrouve dans les deux documents : c'est celle qui est relative au traitement de l'ἀντιγραφεύς chargé de contrôler la gestion des épistates. Les comptes du Portique fournissent là-dessus les justifications utiles : Εὐκλεῖ τῶι κ[εχειροτονημένωι ἀντιγράφεσθαι τὰ ἀναλισκόμενα μισθὸς δύ' ὀβολ]οὶ τῆς ἡμέρας κατὰ τὸ ψήφισμα τοῦ δήμου, γίγνεται τριῶν [καὶ δέκα μηνῶν ΗΔΔΔ] (6). Les comptes de 329/8 mentionnent tout simplement, à chaque prytanie, un versement Τηλοφίλωι τῶι κεχειρο-

(1) *Ibid.*, l. 302.
(2) *Ibid.*, l. 303.
(3) *Ibid.*, l. 11.
(4) L. 9.
(5) L. 65; voir encore l. 99.
(6) L. 61-62.

τονημένωι ἀντιγράφεσθαι τὰ ἀναλισκόμενα ΓΙΙΙΙΙ ou ΓΙ (1); ils ne se croient plus tenus d'indiquer ni le taux ni le titre légal des appointements. Tout cela va de soi en 329/8 et devait encore être dit dans les comptes du Portique.

Une autre explication est donnée dans un cas, dont on se dispense dans l'autre. Des esclaves étaient employés aux travaux qui se faisaient à l'intérieur du péribole. Or, nul profane n'y devait pénétrer; il fallait donc les initier (2). Les frais étaient naturellement à la charge des épistates. Dans les comptes du Portique, on ne manque pas donner les motifs de cette dépense : [τ]ῶν δημοσίων ἐμυήσαμεν πέντε ἄνδρας τοὺς ἐν τῶι ἱερῶι ἀναχαθαίροντας, ἀνηλώσαμε[ν : ᴾΔΔΓ :] (3). Dans les comptes de 329/8, on dit sans plus : μύησις δυοῖν τῶν δημοσίων : ΔΔΔ (4).

Laissons là les formules et voyons les réalités. En passant d'une inscription à l'autre, nous constatons des changements profonds dans l'intensité du travail exécuté à Éleusis. L'année où l'on transporte les marbres destinés au Portique, l'activité paraît bien plus grande qu'en 329/8, les maniements de fonds sont plus considérables. Le contrôleur des épistates a plus à faire et reçoit une indemnité, non pas d'une obole par jour, comme en 329/8, mais de deux oboles et peut-être davantage (5). Au lieu d'une équipe d'esclaves publics, comprenant dix-sept hommes et un contre-maître (6), on emploie sur les chantiers deux équipes dont l'effectif s'élève à vingt-huit hommes et deux contre-maîtres (7). Au lieu de deux esclaves occupés à l'inté-

(1) Dittenberger, *l. c.*, l. 12, 44, 118, 143.

(2) Cf. Foucart, *Myst. d'Éleusis*, p. 274, 347.

(3) L. 24-25. Nous rétablissons le montant de la dépense d'après l'inscription de 329/8.

(4) Dittenberger, *l. c.*, l. 207.

(5) Voir page précédente.

(6) Dittenberger, *l. c.*, l. 5, 42-43, 71, 103-105, 117-118, 141-142, 190-191. Les esclaves ne sont plus que seize les douze premiers jours de la dixième prytanie, puis disparaissent tout à fait (l. 234-235).

(7) L. 45, 57-58.

rieur du sanctuaire, il y en a cinq (1). De plus, on fait venir de Mégare une équipe de manœuvres salariés (μισθωτοί) (2) : ils arrivent, avec un troisième contre-maître, à la fin de l'hiver (3). Voilà bien des différences ; en voici une plus caractéristique.

C'est celle qu'on observe dans la rémunération du travail. Les deux années, les esclaves publics sont habillés et chaussés par les épistates, et à peu près de la même façon. Mais quant au reste, on a complètement changé de système d'une année à l'autre. Les travailleurs employés au Portique sont nourris par l'administration. Leurs chefs ont pour principale occupation d'aller au marché faire les provisions (ἀγοράζειν τοῖς δημοσίοις) (4), et, s'ils touchent un traitement mensuel, ils ont évidemment eux-mêmes la nourriture en sus. En 329/8, les esclaves ne touchent plus en nature que le vêtement; pour l'entretien, ils reçoivent une indemnité en argent, la τροφή, calculée à raison de 3 ob. par jour et versée régulièrement par prytanie. Le contre-maître a toujours droit à son traitement; mais il n'est plus chef de cantine et, par suite, y ajoute la τροφή. Ces deux modes de rémunération ne portent manifestement pas la même date. Soutiendra-t-on, contre toutes les lois de l'évolution économique, que les Athéniens aient pu substituer le salaire en nature au salaire en monnaie? Nous allèguerons alors un cas analogue et qui ne laisse pas de doute. En 282, les hiéropes de Délos engagent à l'année deux tailleurs de pierre, à charge de les habiller, de leur fournir le « sitos », blé ou farine d'orge, en nature et de leur payer le reste des vivres, l' « opsonion », en argent (5). L'année suivante, ils pratiquent le même système (6). Mais, à partir de 279, ils y renoncent : si l'on continue d'acheter l'habillement des ouvriers, pour le reste de leurs besoins (εἰς τὰ ἐπιτήδεια) on leur remet un salaire fixe,

(1) Voir page précédente.
(2) L. 28.
(3) On venait de payer l'initiation des esclaves aux mystères (l. 26).
(4) L. 57-59.
(5) *IG*, XI, 158, A, l. 37-50.
(6) *Ibid.*, 159, A, l, 59-60.

qui est de 20 dr. par mois ou de 4 ob. par jour et qui comprend le « sitos » aussi bien que l' « opsonion » (1). La suite chronologique des faits, telle qu'elle se présente à Délos, est en même temps si logique, que l'ordre inverse serait incompréhensible à Éleusis. D'ailleurs, l'inscription de 329/8 nous dit aussi clairement que possible que le régime du paiement en nature n'était pas disparu depuis longtemps : lorsqu'elle mentionne un salaire en argent, elle spécifie qu'il est payé à charge pour l'ouvrier de se nourrir (οἰκωσίτωι) (2).

De tout cela résulte bien que les comptes du Portique sont antérieurs à 329/8. Or, depuis l'entrée en charge de Lycurgue jusqu'à 329, les années embolimiques, entre lesquelles notre choix doit se restreindre, sont : 336/5, 333/2 et 330/29.

La dernière de ces dates a quelque chose de séduisant. On voudrait pouvoir dire que les deux inscriptions se font suite et que les lapicides qui ont gravé l'inscription du Portique sont précisément ceux qu'on voit toucher leur salaire au commencement de 329/8 après avoir travaillé les 55 derniers jours de l'année précédente et les 7 ou 8 premiers de l'année courante (3). L'hypothèse ne serait pas seulement piquante, elle s'appuierait encore sur ce fait que les comptes du transport des marbres destinés au Portique n'étaient pas complètement arrêtés et, par conséquent, ne purent pas être entièrement gravés en fin d'exercice (4). Mais on ne s'arrêtera pas à cette solution. Toutes les raisons que nous avons eues de reporter l'inscription du Portique au-delà de 329/8 la font remonter avant cette date de plusieurs années. Bon nombre des changements accomplis le sont dès la première prytanie de 329, sans que les épistates prennent

(1) *Ibid.*, 161, A, l. 63-64; 162, A, l. 46; 199, C, l. 58-60; 203, A, l. 60.

(2) Dittenberger, *l. c.*, l. 28, 29, 32, 33, 46, 62, 111, 160, 177; cf. Athen., VI, 52, p. 247 F.

(3) *Ibid.*, p. 5-8.

(4) C'est ce qu'on doit inférer des dates indiquées ponr les différentes expéditions de marbre. Voir plus loin.

la peine ni de les signaler ni de les justifier. Les fournisseurs et les entrepreneurs ne sont plus les mêmes (1); une denrée qui se vendait au poids se vend maintenant au volume (2). On ne se sent plus dans le même milieu. On ne sait même pas si aucune des dépenses de 329/8 se rapporte aux travaux du Portique et, en tout cas, les plus fortes ne s'y rapportent plus. Peut-on croire que l'an 330/29 se termine, sur les chantiers du Portique, en pleine effervescence, avec arrivée en masse des tambours de colonne, et que toute l'année 329/8 ces chantiers semblent ne plus exister?

Reste, comme alternative, l'an 336/5 ou l'an 333/2. Mais on hésite devant la première de ces dates. Il n'est pas admissible qu'aussitôt après le désastre de Chéronée Lycurgue ait accu-

(1) L'inscription de 329/8 donne plus de 110 noms, complets ou non, de marchands, artisans et entrepreneurs; l'inscription du Portique en donne 24. C'est à peine s'il y a 6 ou 7 noms qui pourraient à la rigueur désigner les mêmes personnes; mais ce ne sont que des noms très répandus d'esclaves ou d'affranchis, et encore presque jamais ces homonymes ne vendent les mêmes articles ou n'exécutent le même genre de travail. Peut-être le muletier Kyprios qui fait un transport du Pirée à Éleusis (l. 20) est-il le Kyprios qui en fait un à Éleusis même (Dittenberger, *l. c.*, l. 59); peut-être aussi le muletier Sôsias qui fait un transport d'Éleusis à Athènes (l. 19) est-il le Sôsias qui crible et transporte du sable à Éleusis (Ditt., l. 197). Mais le Simias, métèque au Céramique et charron de son métier (l. 14), ne semble avoir rien de commun avec le Simias marchand en gros qui vend du bois de cèdre (Ditt., l. 147-148), ni le marchand de poterie Tibéos (l. 21) avec le Tibeios qui vend des pots de poix et crible du sable (Ditt., l. 69, 110); rien ne permet d'identifier le marchand de nitre et de poix Carion (l. 22) avec le Carion qui transporte des tuiles (Ditt., l. 59), etc. Qu'on examine les fournitures dans les deux inscriptions; pour aucune marchandise les fournisseurs ne sont les mêmes. En 329/8, on achète les objets en fer chez Philon, au Thèseion (Ditt., l. 30-31, 68-69, 102, 123, 164-167, 173-174, 191-192); dans l'inscription du Portique, on s'adresse au σιδηροπώλης Callicratès (l. 16), à Strongylion (l. 29-30, 39), à Pitthios (l. 41). Le commerce de bois présente, d'une part, les noms d'Héracleidès (Ditt., l. 9-10), de Phormion (D., l. 62-63, 150, 164-165), de Syros (D., l. 70), de Diodôros (D., l. 128-129), de Simias (D., l. 147), de Xanthippos (D., l. 173), d'Archias de Samos (D., l. 64-65, 93), d'Hègias de Corinthe (D., l. 148-158, 168-170), de Sophoclès de Cnide (D., l. 191); d'autre part, les noms de Calliphanès (*IG*, II, 834 *c*, l. 17) et d'Hermaios (l. 35). Pour les objets d'habillement, particulièrement pour les exomides exportées de Mégare, on ne retrouve pas une seule fois le même fournisseur : au lieu du Mégarien Antigénès (D., l. 206), ce sont les Mégariens Callias et Midas (834 *c*, l. 45, 46).

(2) La poix est vendue au statère dans l'inscription du Portique (l. 22), au κεράμιον dans l'inscription de 329/8 (D., l. 13, 69, 170).

mulé sur sa première pentétéride tant de constructions. C'était un financier prudent et économe. Il avait à faire achever la Skeuothèkè du Pirée; il mettait en train le stade panathénaïque avec son théâtre, et ces monuments ne devaient pas être achevés avant 330 et 329. Et quelle année aurait-il choisi pour commencer une nouvelle série de travaux? Cette tragique année 336/5 qui débuta par l'assassinat de Philippe et l'avènement d'Alexandre, qui bouleversa la Grèce entière et la secoua jusque dans ses fondements, qui fit oublier aux Athéniens le procès « sur la couronne » au milieu de négociations où était en jeu l'existence même de la cité. Lycurgue aurait fait rouler des tambours de marbre du Pentélique à Éleusis vers le moment où les Athéniens, apprenant la destruction de Thèbes, quittèrent Éleusis dans un vent de panique, sans offrir les sacrifices traditionnels, et où Alexandre demanda dix têtes d'Athéniens, dont celle de Lycurgue lui-même! Le contraste est d'une invraisemblance criante.

Seule l'année 333/2 échappe aux objections que soulève les autres années embolimiques comprises dans les pentétérides de Lycurgue. Elle s'accorde, au contraire, en perfection avec les renseignements que nous possédons sur l'administration sacrée du grand financier. Après les tourmentes de 338 et de 336, il obtient le vote d'un décret sur la réorganisation des cultes publics, où il restaure les concours célébrés en l'honneur de Dèmèter et de Corè à Éleusis (1); en 334/3 il fait commencer par les trésoriers de la déesse la publication de leurs comptes (2). Qu'il ait alors proposé au peuple de réaliser une idée qui était en l'air depuis dix-sept ans, d'adjoindre un portique au temple d'Éleusis, rien de plus naturel (3).

(1) *IG*, II, 162 *c*, Addenda, l. 28; cf. Dürrbach, *Op. cit.*, p. 82-83, 92-94, 98. Voir encore Dittenberger, *l. c.*, l. 161; cf. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. VIII (1884), p. 200-201.

(2) *IG*, II, 739-741; cf. Dürrbach, *Op. cit.*, p. 83-91.

(3) Si notre inscription est bien de 333/2, elle est destinée à prendre dans les études sur la chronologie athénienne plus d'importance encore qu'on ne lui en

Si l'on a quelque peine à fixer l'année où ont commencé les travaux du Portique, il est plus aisé d'indiquer avec précision à quel moment de l'année les tambours de colonne sont arrivés du Pentélique à Éleusis.

On a vu plus haut que le transport de ces colonnes est mentionné après le paiement des appointements, dont cependant la dernière mensualité n'a dû être versée qu'en fin d'année. Même dans un document qui néglige l'ordre chronologique, l'anomalie est bizarre. Elle n'est peut-être pas inexplicable.

Avec leurs mauvaises routes, les Grecs ne faisaient guère le transport des pierres lourdes que dans la saison sèche, en plein été. Les naopes de Delphes mentionnent les dépenses de ce genre dans leurs comptes d'automne, et non pas de printemps (1). Deux ans de suite, c'est au mois correspondant chez les Athéniens à Thargélion (11e mois) que les comptes de la Tholos d'Épidaure mentionnent le « transport des marbres du Pentélique au Pirée » et leur embarquement au port (2). Ayant à organiser le charroi des matériaux destinés au Portique, les épistates d'Éleusis employèrent la plus grande partie de l'an-

a reconnu jusqu'ici. On sait que les Grecs ont successivement employé deux façons de compter les jours de la troisième décade du mois : on commença par les compter à rebours, par rapport au 30e ou 29e jour (δεκάτη φθίνοντος, ἐνάτη, ὀγδόη, etc.), puis on les compta suivant l'ordre direct en partant du 20e jour ou εἰκάδες (δεκάτη ὑστέρα, δευτέρα μετ' εἰκάδας, τρίτη, etc.). Mais on ignore la date à laquelle le protocole athénien adopta le nouveau mode de supputation. Schmidt le cherche entre 330 et 325; mais il est fort embarrassé par notre inscription, qu'il place en 325/4 (voir p. 26, 159, 516, n. 2) et qui se conforme encore à l'ancien système (l. 9, 78, 79, 80). Si notre inscription se place en 333/2, tout devient clair. L'ordre régressif était encore en usage en 338, d'après Eschine, *C. Ctés.*, 27, et le premier document daté suivant l'ordre direct est précisément de 333/2 (*IG*, II, 169). Dans la même année se rencontrent donc les deux systèmes : le nouveau est appliqué dans un décret, l'ancien dans un acte de caractère moins officiel. Nous trouvons là un argument de plus contre toute hypothèse qui donnerait à notre inscription une date postérieure.

(1) *Bull. de corr. hell.*, t. XX (1896), p. 198 ss., l. 15, 27 (automne 356), 47, 54 (automne 353, avec supplément au printemps 352), 98-99 (automne 343). Il est bien question d'un transport de pierres dans les comptes du printemps 344 (l. 87); mais il s'agit alors d'une avance consentie aux entrepreneurs pour l'organisation du transport, ποτὶ τὰν κατασκευὰν τᾶς λιθαγωγίας.

(2) *IG*, IV, 1485, l. 75-76 (cf. 72), 85.

née aux préparatifs nécessaires, ils durent attendre la fin des pluies d'hiver pour réparer la route. Toujours est-il que le 22 Thargélion (commencement de juin) ils réglaient encore une dépense nécessitée par ces travaux préalables (1). Or, le transport des tambours était commencé avant le 10e jour et n'était pas achevé l'avant-dernier jour d'un mois dont le nom a disparu de l'inscription, mais qui ne peut être que le dernier de l'année, Skirophorion (2). Et ce n'est que le 17e tambour, sur un total de 23, qui a été pris en charge ce jour-là. La plupart des six autres, sinon tous, ont été transportés plus tard, par conséquent dans les premiers jours de l'année suivante. En admettant même qu'on ait fait cet effort énorme, invraisemblable, de transporter simultanément sept tambours, quand pourtant les expéditions précédentes étaient espacées par un intervalle de trois jours, réduit une fois à deux jours et une autre fois à cinq jours pour quatre tambours (3), il n'en reste pas moins que la durée ordinaire de chaque transport était de trois jours (4) et que, par conséquent, celui du 17e tambour, à plus forte raison du 23e, ne fut achevée qu'après la clôture de l'exercice. D'ailleurs, le 17e tambour, celui dont le départ de la carrière est daté du 29, fut renvoyé d'Éleusis pour une

(1) L. 9 : Θαργηλιῶνος μηνὸς ὀγδόηι φθίν[οντος], mois de 29 jours (cf. Schmidt, *Op. cit.*, p. 636.

(2) L. 72, 80. Skirophorion est un mois plein en 333/2 (cf. Schmidt, *l. c.*).

(3) Le transport des 8e et 9e tambours (l. 72-74) commence le 10

—	— 10e et 11e	—	(l. 74-75)	—	[au milieu du 12]
—	du 12e tambour		(l. 75-76)	—	le 15
—	— 13e	—	(l. 76-77)	—	— 17
—	— 14e	—	(l. 77-78)	—	— 20
—	— 15e	—	(l. 78-79)	—	au milieu du 23
—	— 16e	—	(l. 79-80)	—	le 26
—	— 17e	—	(l. 80-81)	—	— 29

Les lacunes des l. 85 et 86, relatives au 20e et au 21e tambours, cachent peut-être de nouvelles dates d'expédition; les lacunes des l. 87 et 88, relatives au 22e et au 23e tambours, en cachent sûrement.

(4) La durée de trois jours est certaine pour 7 tambours (les 6 premiers et le 23e; elle peut être prouvée pour 13 autres (les 7e, 12e, 13e, 14e, 16e et suivants jusqu'au 22e). Elle est réduite à deux jours et demi pour trois transports (8e et 9e, 10e et 11e, 15e).

raison que nous ignorons et ne put achever le trajet de retour que le 4 Hécatombaion de l'an 332/1.

C'est donc probablement en juin et juillet 332 que furent expédiés du Pentélique à Éleusis les marbres destinés aux colonnes du Portique et que fut gravée l'inscription relative à ce transport.

Gustave Glotz.

ÉTUDES ÉPIGRAPHIQUES

SUR ATHÈNES A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE

I. — L'ARCHONTAT DE PHILOPAPPOS ET LA DATE DES ΣΥΜΠΟΣΙΑΚΑ ΠΡΟΒΛΗΜΑΤΑ DE PLUTARQUE

Le fils d'Antiochos IV de Commagène, Philopappos, après que son père eut été dépossédé de son royaume, était, on le sait, venu s'établir à Athènes. Devenu citoyen athénien, il participa aux liturgies et fut même archonte éponyme.

Son archontat est mentionné, en même temps que son agonothésie des Dionysia, dans la dédicace *IG*, III, 78 : ἡ Οἰνηὶς φυλὴ ..... τὸν ἄρχοντα καὶ ἀγωνοθέτην Διονυσίων Γάιον Ἰούλιον Ἀντίοχον Ἐπιφανῆ Φιλόπαππον Βησαιέα (1).

Pour dater cet archontat, on s'est surtout servi des données chronologiques que semble fournir le catalogue de prytanes *IG*, III, 1020, dont l'intitulé est ainsi conçu :

[Ἀγαθῇ τύ]χῃ · ἀγω-
[νοθέτου Κ]λαυδίου
[Ἀντ]ιόχου
[ἐπὶ] Φιλοπάπ-
[πο]υ καὶ Λαιλι-
[α]νοῦ (2)

(1) Cf. Brinck, *Inscr. gr. ad choregiam pertinentes* (*Diss. phil. Halenses*, VII, 1886), p. 157, nº 71 ; Roberts-Gardner, *Introd. to gr. Epigr.*, II, nº 238.

(2) Les lettres entre crochets ne figurent plus dans la copie de Frœhner, *Inscr. gr. du Louvre*, p. 71, nº 42. Mais le texte était complet à l'époque où il a été

Dans la liste des prytanes (Oinèis) figurent un Théogénès et un Patrophilos : Dittenberger propose de les identifier avec Théogénès fils de Théogénès (1) et Patrophilos, fils d'Areion (2), tous deux de la tribu Oinèis (dème de Kèphisia) ; ce sont deux éphèbes connus par deux catalogues, l'un du temps de Claude, l'autre de 60/1 ou de 61/2. De ce qu'ils ont fait partie de l'éphébie vers le milieu du 1er siècle, Dittenberger conclut qu'ils n'ont pu être prytanes avant les dix dernières années de ce siècle, et Philopappos aurait été archonte entre 90 et 100 environ.

De rapprochements du même genre, Neubauer était arrivé précédemment à des conclusions différentes : dans la dédicace *IG*, III, 78, figure le nom d'Archiklès, Lakkiadès. C'est celui du cosmète du catalogue éphébique 1095, que Neubauer date de 112 environ. Philopappos, archonte lors de la gravure de la dédicace, aurait alors été en charge sous Trajan ou Hadrien (3). Mais, comme l'a fait observer Dumont (4), nous ignorons si les deux Archiklès sont un seul et même personnage; ce nom se transmettait de père en fils dans la famille : le cosmète Archiklès a pour père un Archiklès qui pourrait bien être le même que celui de la dédicace 78.

Les déductions de Dittenberger ont sans doute paru plus sérieuses : elles ont été admises par von Schœffer et dans la *Prosopographia imperii Romani* (5). Elles sont cependant tout à fait invraisemblables. Si on les admet, il faut supposer que l'archonte de l'intitulé du catalogue 1020, reproduit ci-dessus, est bien le même que Philopappos, fils d'Antiochos IV.

copié par Villoison et Mueller dont Bœckh a utilisé les transcriptions (*CIG*, I, 200).

(1) *IG*, III, 1081, l. 11 (archontat de Métrodore, sous Claude).

(2) 1085, l. 15 (archontat de Thrasyllos, daté par les consuls de 61 [*FHG*, III, p. 622, 49], donc de l'une des années attiques 60/1 ou 61/2).

(3) R. Neubauer, *Commentationes epigraphicae*, Berlin, 1869, p. 165.

(4) A. Dumont, *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXIIe olympiade*, Paris, 1870, p. 132.

(5) Von Schœffer, *Real Enc.*, II, p. 594, *s. v. archontes* : von Schœffer place Philopappos en 93, date tout à fait arbitraire, mais qui est visiblement influencée par les déductions de Dittenberger. Voir *Prosop. imp. rom.*, II, p. 166, n° 99.

Pour identifier cet archonte avec le fils du roi de Commagène, Dittenberger est obligé de supposer une omission très grave dans le catalogue 1020 : il faudrait lire ἀγωνοθέτου Κλαυδίου Ἀντιόχου Ἐπι(φανοῦς) Φιλοπάππου. Cette correction, très hasardée, ne sauve rien ; elle entraîne une seconde conjecture : Philopappos, dont le gentilice était *Julius*, en aurait porté un second, *Claudius*. Mais ce dernier n'est attesté par aucun texte, pas même par l'inscription du monument funéraire bien connu de ce prince, où l'on s'attendrait à le voir figurer (1). Ce n'est pas tout : ce gentilice aurait ici remplacé celui de Julius, le seul donné par les textes épigraphiques qui se rapportent sûrement au descendant des rois de Commagène. Enfin, l'hypothèse de Dittenberger a le grave inconvénient de faire disparaître, avec la préposition ἐπί, le nom de l'archonte qu'on attend au début de tout catalogue de prytanes. Cette série d'impossibilités nous oblige à rejeter l'hypothèse de Dittenberger : il faut essayer d'expliquer les premières lignes de 1020 telles qu'elles sont, ce qui est loin d'être impossible.

La difficulté que l'on a cherché à éviter par une correction, c'est la présence de deux noms d'archontes employés à la fois pour dater un même document (2). Mais le fait n'a rien qui doive nous surprendre : le Philopappos du catalogue 1020 serait mort en fonctions et aurait été remplacé par un nommé Laelianus pour le reste de l'année en cours. Bien que rare, le cas n'est pas sans exemple : il s'est produit, notamment, en 124/3, année qui est celle des archontes Nicias et Isigénès (3).

Si cette interprétation est admise, il s'ensuivra que ce Philopappos, mort en charge, est différent de Julius Antiochos Philopappos : ce dernier ne mourut que tout à la fin du règne de

(1) *CIL*, III, 552 ; *OGI*, 409 ; Nachmanson, *Histor. att. Inschr.*, 78.

(2) A moins de supposer, avec Neubauer, Dumont et Frœhner, qu'il faille lire : ἐπὶ Φιλοπάπ[που το]ῦ καὶ Λαιλιανοῦ. Cette lecture, qui ne paraît pas pouvoir se concilier avec l'état du marbre, ne permettrait d'ailleurs pas d'identifier le personnage avec Julius Antiochos qui n'est jamais surnommé Laelianus.

(3) *IG*, III, 1014, col. I, l. 5 (pour la date, cf. Kirchner, *Gött. Gel. Anz.*, 1900, p. 476 ; *Prosop. Attica*, II, p. 652 ; Kolbe, *Abhandl. Göttingen, Neue Folge*, X, p. 76 sq.) ; *BCH*, XXXII, 1908, p. 419, nos 12, 13.

Trajan, pas avant 113/4 (1). Or le catalogue 1020, où Laelianus a pris la place du Philopappos décédé pendant son archontat, est difficilement postérieur aux dernières années du 1er siècle : c'est ce qu'on peut déduire des rapprochements de noms propres qui ont été indiqués plus haut. Enfin, Julius Antiochos Philopappos n'a pas dû être archonte après 91.

Un texte de Plutarque nous fournit, en effet, les indices nécessaires pour fixer la chronologie approximative de l'archontat du fils du roi de Commagène, indices qu'il serait dangereux de continuer à chercher dans le catalogue 1020. Au l. I, 10, 1 des Συμποσιακὰ προβλήματα, on trouve mention de l'agonothésie de Philopappos, agonothésie des Dionysia qui, d'après *IG*, III, 78, est de la même année que son archontat (2).

On sait que les Συμποσιακὰ προβλήματα sont une œuvre de jeunesse de Plutarque (3); mais on n'est pas encore parvenu, que je sache, à en préciser quelque peu la date.

Tout le problème 2 du l. V est consacré aux jeux Pythiques et aux difficultés auxquelles donnaient lieu les ἐπίθετα ἀγωνίσματα (4). Il y a lieu de noter spécialement les passages suivants : ἐν Πυθίοις ἐγένοντο λόγοι περὶ τῶν ἐπιθέτων ἀγωνισμάτων, ὡς ἀναιρετέα.... Πράγματα τοῖς κρίνουσι παρέσχε (τὰ ἐπίθετα *scil.*) καὶ πολλάς, ὡς εἰκός, ἡττωμένων πολλῶν ἀπειθείας... Ἡμεῖς οὖν ἐν τῷ συνεδρίῳ παρεμυθούμεθα τοὺς τὰ καθεστῶτα κρίνειν βουλομένους.

Ces textes doivent être rapprochés d'une inscription de Del-

(1) Le monument funéraire de Philopappos est approximativement daté par les titres de Trajan, qualifié de *Optimus* (titre porté déjà en juillet ou août 114 et même avant, d'après certains textes comme Plin., *Paneg.*, 2, 88, et certaines monnaies, Eckhel, *Doct. num.*, VI, p. 448. Pour la bibliographie de la question, cf. Liebenam, *Fasti consulares imperii Romani*, p. 107) mais non encore de *Parthicus* (déjà avant le 29 août 116. Eckhel, VI, p. 460 sqq.). Donc le monument aurait pu déjà être élevé à la fin de l'année attique 113/4, qui se termine, à cette époque, à peu près en juin et date, au plus tard, d'août 116. Pour la date moins précise, précédemment admise, cf. en dernier lieu Judeich, *Topographie von Athen*, p. 346 (114 à 116).

(2) Ἔσχε γὰρ ὁ ἀγὼν ἐντονωτάτην ἁμιλλαν ἀγωνοθετοῦντος ἐνδόξως καὶ μεγαλοπρεπῶς Φιλοπάππου τοῦ βασιλέως, ταῖς φυλαῖς ὁμοῦ πάσαις χορηγοῦντος.

(3) Christ, *Gesch. der griech. Litteratur*, II5, p. 379.

(4) Sur les jeux Pythiques, cf. en dernier lieu Saglio, *Dict. des ant.*, IV, p. 790 sq.

phes (1) qui nous apprend que Domitien intervint pour défendre de modifier le règlement des jeux Pythiques, entre 90 et 92 (2). Le rescrit impérial ne fut sans doute pas rendu avant 91, année pythique : il voulait mettre fin à des contestations survenues à l'occasion des concours et couper court à des projets de modification du règlement semblables à ceux dont Plutarque nous a conservé le souvenir. Ces troubles, mentionnés dans le passage cité, doivent sûrement être antérieurs à la décision impériale : celle-ci voulait qu'on s'en tînt aux usages traditionnels (3) et dut rester pour longtemps en vigueur. Rome se gardait de toucher aux institutions des peuples qui lui étaient soumis, quand des raisons politiques ne l'y forçaient pas.

Les cinq premiers livres au moins des *Quaestiones convivales* seraient donc antérieurs à l'intervention de Domitien. Mais il ne faudrait pas les faire descendre beaucoup plus bas. Il faut même, si possible, les en rapprocher et les placer même en 91 ou 92, après la célébration des jeux Pythiques et avant la lettre de Domitien qui peut dater de 91 ou 92. Au livre V, 3, 1 du même ouvrage, il est question du mariage du fils de l'auteur : si Plutarque est né entre 46 et 48 (4), il est peu probable qu'il ait eu un fils en âge de mariage vers 87, c'est-à-dire vers la première année pythique antérieure à 91, tandis que la chose est beaucoup plus vraisemblable en 91 ou 92.

Si les cinq premiers livres des *Quaestiones convivales* ne sont pas postérieurs à 91 ou 92, l'archontat de Philopappos ne saurait être postérieur à 91. D'autre part, la date la plus basse qu'on puisse lui assigner est 75 environ. Philopappos ne put

(1) *BCH*, VI, 1882, p. 451, n° 82. Nouveaux fragments publiés par É. Bourguet, *De rebus Delphicis imperat. aet.*, Montpellier, 1905, p. 67 sq. 1; Pomtow, *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 159.

(2) Dans le frg. *BCH*, *l. l.*, Domitien est *imperator* pour la 21e fois (fin 89 au 13 juillet 93 ou à la fin de 92) et consul pour la 15e fois (90-92). Le chiffre de la puissance tribunicienne manque.

(3) Bourguet, p. 68 : ἵνα κατὰ το[ύτους το]ὺς νόμους καθὼς ὁ αὐτοκράτωρ διατέτακται ὁ ἀγὼν ἄγηται et, à la l. 6 : [ὁ ἀγὼν ἄγηται] κατὰ τοὺς ἀπὸ [παν]τὸς αἰῶνος μέχρι τοῦ δεῦρο καὶ τετηρημένους καὶ ὑπὸ σοῦ κεκυρωμέ[νους νόμους].

(4) Christ, *o. l.*, p. 367 et n. 8.

guère devenir archonte qu'à partir du moment où il choisit Athènes comme résidence et devint citoyen athénien, c'est-à-dire après que son père fut dépossédé de son royaume, en 72 (1). De plus, après 72, il séjourne, avec son père, à Sparte puis à Rome. Dans cette dernière cité, leur séjour dut se prolonger, si l'on en juge d'après les termes dont se sert l'historien Josèphe (2). Enfin, on remarquera que Plutarque qualifie Philopappos à la fois de roi et de d'agonothète. On sait que les Romains toléraient que les souverains dépossédés de leur royaume et leurs descendants conservassent leur titre de roi. Mais Philopappos n'a évidemment pu porter le sien qu'après la mort de son père (3). Nous ignorons quand celui-ci mourut; mais nous pouvons déduire du titre de βασιλεύς un indice que l'archontat de Philopappos fut sans doute beaucoup plus rapproché de 91 que de 75.

En résumé, il faut distinguer deux archontes du nom de Philopappos : le second, mort en charge et remplacé par Laelianus, exerça ses fonctions postérieurement au fils d'Antiochos IV, dont il était peut-être parent (4). Le premier Philopappos aurait été éponyme entre 75 et 91 et plus près de 91 que de 75. Enfin, les cinq premiers livres, au moins, des Συμποσιακὰ προβλήματα de Plutarque auraient été composés dès 91 ou 92.

(1) Les textes relatifs à Antiochos IV ont été réunis dans la *Real-Enc.*, I, p. 2490 et dans la *Prosop. imp. Rom.*, I, p. 83, n° 579. Pour Philopappos, cf. *Prosop.*, II, p. 166, n° 99.

(2) *Bell. Jud.*, VII, 7, 3 : πάσης ἀξιούμενοι τιμῆς, κατέμενον ἐνταῦθα (*Romae scil.*).

(3) C'est, à mon avis, la seule manière d'expliquer qu'Agrippa, fils de l'ex-roi d'Arménie Alexandre, ne porte, dans le texte *OGI*, 429 que le titre de *quaestor pro praetore* : son père n'était sans doute pas mort à cette époque, et cette prétendue exception confirmerait, au contraire, la règle.

(4) Le nom de Philopappos, cela va de soi, pouvait être porté par de simples particuliers (Cf. p. ex. *Arch.-ep. Mitt. Oest.*, 1895, p. 110, 13).

II. — DÉCRET D'ATHÈNES EN L'HONNEUR D'HADRIEN

On ne paraît pas avoir remarqué que les fragments *IG*, III, 7, (= B) et 55 (= A) doivent appartenir à une même stèle. Ils ne se rejoignent pas exactement, il est vrai, mais présentent tant de points de ressemblance que le rapprochement s'impose.

De part et d'autre, ce sont les mêmes lettres grêles, peu profondes, serrées les unes contre les autres, de même hauteur (0,01) et séparées par le même interligne étroit (de 0,008 à 0,01). Des deux côtés, le marbre, qui est du pentélique, a à peu près la même épaisseur. Je dis à peu près; car les deux fragments ont été très grossièrement retaillés au revers, si bien que l'épaisseur n'est pas partout constante (A : de 0,19 à 0,20 ; B : de 0,19 à 0,21).

Dans la partie gauche de A, on a creusé une rainure verticale peu profonde (0,03), coupée de deux trous de scellement. Or, le bas du fragment B présente la même rainure (0.03), ici horizontale et qui aboutit, à droite, à un trou de scellement. Avant d'être brisé, le marbre avait donc été remployé à une époque basse : scellements et rainures sont taillés dans la face principale de A et de B.

Je ne ferai pas valoir que A a été trouvé à peu près au même endroit que B (1) : il pourrait n'y avoir là qu'un effet du hasard. Il est plus intéressant de constater que le même nom propre Κλ. Ἄτταλος reparaît dans B, l. 16 et dans A, l. 13, d'après ma nouvelle lecture. Dittenberger reconnaissait dans B une lettre adressée par un collège ou par une cité à un empereur, pour recommander à sa bienveillance un citoyen de grand mérite. Il s'était laissé tromper surtout par le fait que l'auteur du document parle à la première personne du pluriel : c'est précisément

(1) A a été trouvé à l'Est des Propylées, B entre les Propylées et le Parthénon. A : hauteur, 0,40 ; largeur, 0,38. B : hauteur, 0,60 ; largeur, 0,27. Reste d'encadrement mouluré à droite de B. Au bas de B, un Π très grossier, sans doute une marque d'assemblage.

de la même manière que s'exprime le peuple d'Athènes dans le fragment A et dans un autre décret d'époque impériale (1).

A

[π]ᾶσιν φανερὰς ΙΙ/ ΛΙ
ν τῶν χειμάρρων τὴν
[αὔ]ξησιν τῶν ποταμῶν εἰς ⊢
ν ἐχαρίσατο πρὸς ὑπ.. \
5 ἐπηρτημένων κινδύν[ω]ν
καὶ νομίζομεν καὶ. ο
[τ]οῖς ὁρίοις τοῖς ἡμετέ[ροις]
τῶι αὐτοῦ ἐπιτρόπωι ἐπι |
καὶ ὁδὸν ἄλλην γενέσθαι .\
10 ὅθεν πολλὰ κ[α]ὶ χρή[σ]ιμα.. ΙΙ
[συν]έδριον παρ' ἡμε[ῖ]ν ενο. ι. ε.. ⊢
[ψ]ηφισαμένης [κ]αὶ αὐτὸς Γ... ΛΙ
[τοὺς πολ]ίτας ἡμῶν Κλαύδι[ό]ν τε Ἄτταλ[ο]ν. |
· Κλ · Πείσωνα Τερτυλλεῖνον
15 [ἀκηκ]όαμεν ἐν τε τοῖς ἄλλ[οι]ς ¯..... ⊥\|
[τοῖς τ]ῆς πόλεως ὅροις τούς τε καρπ[οὺς]
ηκεν, καθάπερ καὶ τὰ τῶν ἰδιωτῶν χω[ρία]
ς ἐκ τῶν αὐτοῦ χωρίων παρέχει τῆι π[ό]λ[ει]
κεκτημένοις οἴκου μεγάλα.' \
20 ος τὴν οἰκείαν θρι

B

[α]ὐτῶι συμ-
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ [παρα]μυθούμενος
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ἀφῖκτο ἔδωκεν ἐπιδη-
[μήσας ἀξιώσασιν ἡμῖν] ? _ [χρῆσθαι τ]οῖς παλαιοῖς τῆς πόλε-
[ως νόμοις]_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ |εν|σιαι κεινουμένων 5
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ σεν μηδένα ἀλλάττειν
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ν τὸν πρύτανιν ἡμῶν

(1) *IG*, III, 10, ll. 31 et 37 (μεμαθήκαμεν, δηλώσομεν).

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ἱδρύσατο, τὴν δὲ ἱεροσύ-
[νην] _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ στε]φανηφορεῖν ἀεὶ καὶ
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ δ]όγματα μεγίστην καὶ τὰ 10
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ το]ῦτο δόξης τὸν πολίτην
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ε Ἀθηναίων καὶ Λ \| ε
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ εἰς αὐτὴν ἡ πόλις ἡγεῖ-
[ται] _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ θεοῖς εὐχόμεθα πᾶσι
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ αὐτῶι καὶ σύμ]παντι αὐτοῦ οἴκωι · καὶ 15
[ἐπιμελείσθω] _ _ [τῆς ἀναθέσεως τῆ]ς στήλης Κλ. Ἄτταλος
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ [τοῦ Διὸς το]ῦ Ἐλευθερίου καὶ πρὸ
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ [καὶ] τοῦ Διὸς τοῦ Πανδή-
[μου _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ π]όλεως ·

Ces fragments sont trop mutilés pour qu'on puisse tenter une restitution complète. Il n'est même pas possible de déterminer exactement la longueur des lignes.

La formule [καὶ σύμ]παντι αὐτοῦ οἴκωι (B, l. 15) ne se comprend que si le décret est rendu en l'honneur d'un empereur (1) : c'est à lui et à la famille impériale que le peuple d'Athènes adresse ses vœux.

De plus, à la l. 8, τῷ αὐτοῦ ἐπιτρόπωι doit désigner un *procurator* (2) impérial, tandis que l'expression καθάπερ καὶ τὰ τῶν ἰδιωτῶν χωρία (l. 17) ne peut s'entendre ici que de biens appartenant à des particuliers, opposés à des propriétés foncières de l'empereur (3).

Nous allons, en outre, essayer de montrer que certains détails ne s'expliquent bien que si l'on identifie cet empereur avec Hadrien.

(1) Pour cette formule fréquente dans les dédicaces aux empereurs et à la *domus Augusta*, cf. *IG*, XII, 5, 659, l. 5 ; 661, l. 5 ; 662, l. 4 ; 667, l. 5 ; *SIG*², 364, l. 21 ; 932, l. 6 ; *OGI*, *indices*, II, p. 686, etc.

(2) Magie, *De Romanorum juris publici sacrique vocabulis solemnibus in Graecum sermonem conversis*, p. 106, sqq.

(3) Cette expression pourrait opposer les biens des particuliers à ceux de l'État, comme c'est le cas dans un autre décret attique d'époque impériale (Ἐφ. ἀρχ., 1884, p. 170, l. 24). Mais cette interprétation est incompatible avec τῶν αὐτοῦ χωρίων (l. 18).

A

L. 2. — Χειμάρρων, rapproché de [αὔ]ξησιν τῶν ποταμῶν (1) (l. 3), ἐχαρίσατο (l. 4) et de notre nouvelle lecture de la l. 5, ἐπηρτημένων κινδύν[ω]ν, montre que le personnage honoré a voulu prévenir le retour de dangers résultant d'inondations produites par des torrents et des fleuves. Sous Hadrien, le Céphise éleunisien avait débordé et inondé Éleusis. Les textes nous disent que l'empereur intervint en cette occasion : *Cefisus fluvius Eleusinam inundavit, quem Hadrianus ponte conjungens Athenis hiemavit* (2). — Ὁ αὐτὸς, (Hadrien)... χειμάσας εἰς Ἀθήνας καὶ μυηθεὶς τὰ Ἐλευσίνια καὶ γεφυρώσας Ἐλευσῖνα κατακλυσθεῖσαν ἀπὸ Κηφισοῦ ποταμοῦ.... (3).

L'empereur, on l'a remarqué depuis longtemps (4), ne dut pas se borner à construire un pont : d'après le contexte, Hadrien voulut mettre Éleusis à l'abri d'inondations semblables à celles qui l'avaient un moment submergée. Il dut faire procéder à des travaux d'endiguement ou de régularisation du cours du Céphise et des torrents qui l'alimentaient. C'est sans doute à ces travaux ou à d'autres du même genre qu'il est fait allusion dans notre décret, qui date, nous le dirons, du temps de cet empereur. Athènes lui devait aussi son aqueduc (5) et Éphèse lui témoigne sa reconnaissance à la

(1) Les éditeurs précédents ne lisaient pas ce mot αὔξησιν : il n'est pas mentionné par les lexiques dans le sens de crue d'un fleuve. Il est cependant employé, avec cette acception, par Strabon (XVII, 1, 4, p. 789) à propos du Nil : ὑπόβασιν λαμβάνει κατ' ὀλίγον καθάπερ καὶ τὴν αὔξησιν ἔσχεν, et par Aelius Aristide (XXXVI, 26, p. 272 [Keil]. Cf. aussi *ibid.*, 28 : αὔξεται τακτὰ ὁ Νεῖλος, et 37, p. 275 αὔξη = αὔξησις).

(2) Hieronym., *ab Abr.* 2139 (= 123). Cf. aussi *Vers. Arm.* 2137 (= 121) : *Cephisus fluvius Eleusinam obruit cuique Hadrianus pontem fecit* ; Cassiod., *Chron.*, an. 127 : *Gallicanus et Titianus. His consulibus juxta Eleusinam civitatem in Cephiso fluvio Hadrianus pontem constravit.*

(3) Syncell., 659, 9.

(4) Hertzberg, *Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer*, II, p. 332, n.; W. Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, 1907, p. 167, n. 608.

(5) *CIL*, III, 549. Cf. Judeich, *Topographie von Athen*, p. 188.

suite d'exécution de travaux semblables à ceux dont Éleusis lui était redevable (1).

Un peu plus bas (l. 9), il est également question d'une route dont la création valut aux Athéniens de notables avantages (πολλὰ καὶ χρήσιμα, l. 10). On ignore si c'est à la construction de celle-ci que se rapportent les ordres que l'empereur avait donné à son procurateur ([ἐκέλευσε]ν τῶι αὐτοῦ ἐπιτρόπωι ἐπιμ[έλεσθαι], l. 8), ou bien si celui-ci n'aurait pas plutôt été chargé d'intervenir pour mettre fin à une contestation de frontières ([τ]οῖς ὁρίοις τοῖς ἡμετέ[ροις]). On sait que, dans ces cas, les cités grecques s'adressaient volontiers à l'empereur qui déléguait ses pouvoirs à un *judex* ou à un proconsul dont le jugement était sans appel (2).

A la l. 11, il semble que l'on doive restituer [καὶ τὸ- - συν]έδριόν παρ' ἡμε[ῖ]ν ἐνό[μ]ι[σ]ε [γε]ν[έσθαι] : il s'agirait du συν]έδριον des Panhellènes. Il avait son siège à Athènes et l'on avait déjà supposé que cette cité en devait l'honneur à Hadrien autant qu'à des raisons historiques (3).

Les ll. 13-14 ont conservé les restes de noms de citoyens athéniens ([τοὺς πολ]ίτας ἡμῶν). L'un d'eux est précisément ce Claudius Attalos mentionné dans le fragment B (l. 16). C'est à tort que Dittenberger lisait ici Κλαυδί[α]ν Τε[ρ]π[ύ]λλ[α]ν : cette lecture nécessite deux corrections.

Le gentilice d'Attalos, montre qu'il ne faudrait pas faire descendre le décret plus bas que l'époque de Claude. Ce personnage, assez important pour qu'on le charge de veiller à l'érection de la stèle (B, l. 16), pourrait être identifié avec le

(1) *SIG*², 389, l. 15 : τοὺς λιμένας πο[ιήσαν]τα πλωτοὺς ἀποστρέψαντά τε καὶ τὸν βλά[πτοντα τοὺς] λιμένας ποταμὸν Κάϋστρον. Thyatire semble avoir dû à Hadrien aussi des travaux de même nature. Cf. *IG*, III, 12, l. 10 (ce fragment doit être rapproché de *IG*, III, 13 et appartient sûrement à un décret de Thyatire).

(2) *BSA*, XVII, p. 195 (Trajan); *CIL*, III, 591 (Trajan), 586, 12306 (Hadrien). Thyatire est également reconnaissante à Hadrien de ce que les citoyens [ἔχουσ]ιν εἰς ἀεὶ τὴν τῶν ὅρων ἀμε[τακίνητον ἀσφάλειαν διὰ τ]ῆς τοῦ βασιλέως προνοίας (*IG*, III, 12, l. 17. Sur ce décret, cf. n. 1).

(3) Weber, *o. l.*, p. 273, n. 999.

Tib. Claudius Attalos de Sphettos, archonte dans le second tiers du IIe siècle (1).

Le nom de Cl. Piso Tertullinus nous ramène, lui aussi, semble-t-il, vers l'époque d'Hadrien. C'est peut-être un parent de cette Claudia Tertulla qui figure dans un catalogue de propriétaires fonciers du temps de cet empereur (2).

L. 17. — Ἰδιωτῶν χω[ρία], opposé à τῶν αὐτοῦ χωρίων, rappelle la γῆ ἰδιωτική ou les ἰδιωτικὰ ἐδάφη et la βασιλικὴ γῆ des papyrus (3). Le fisc ou le *patrimonium* impérial possédait des propriétés en Attique. Ces propriétés jouissaient sans doute, sinon de l'immunité des impôts (4), du moins de faveurs spéciales : c'est ainsi que même des biens fonds vendus par le fisc, en Attique, conservaient une situation privilégiée (5), alors qu'ils auraient dû être assimilés complètement à ceux des autres Athéniens.

Sans doute l'empereur avait autorisé les Athéniens à traiter les biens fonds qui lui appartenaient comme ceux des simples

(1) *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184 (125/6 ou 126/7). Cf. *IG*, III, 1108 et 1109 ; *Real-Enc.*, II, p. 2177, nº 13 (entre 117-129); *BCH*, XXXIV, 1910, p. 423 (pas avant 133). Je montrerai qu'il faut le faire descendre jusqu'à l'époque d'Antonin (152/3 ou 153/4).

(2) *IG*, III, 61, A, col. III, l. 22.

(3) U. Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, I, 1, pp. 303, 304, 310. Sur les propriétés foncières impériales, cf. O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian* [2], p. 121 sqq.

(4) Il ne faut pas oublier que, sous l'Empire, Athènes conservait une situation tout à fait privilégiée. Cf. Mommsen, *Droit public*, VI, 2, p. 331 sqq. Pour les propriétés du fisc en Attique, cf. *IG*, III, 38, l. 4.

(5) Cf. *IG*, III, 38, ll. 3-4, 30 sqq. D'après cette loi, les acheteurs des biens d'Hipparque vendus par le fisc, après leur confiscation, n'étaient tenus de livrer à la cité que le huitième de la production d'huile, tandis que, pour tous les autres, la quotité exigible était d'un tiers. Ce privilège avait certainement été accordé pour assurer une vente plus rémunératrice des immenses propriétés foncières du grand-père d'Hérode Atticus. Rostowzew, *Studien zur Geschichte des röm. Kolonates*, p. 386, se trompe, sans doute, lorsqu'il suppose que ces biens n'avaient été vendus que sous Trajan ou Hadrien à de petits propriétaires La confiscation des biens d'Hipparque eut lieu sous Domitien, comme je l'ai démontré dans la *Revue archéologique*, 1917, VI, p. 19. Il n'est pas croyable que la vente ait été différée; car Domitien avait fait condamner Hipparque pour avoir l'occasion de mettre la main sur ses biens. On ne s'expliquerait d'ailleurs pas pourquoi ce privilège relatif à l'huile aurait été réservé uniquement aux terres d'Hipparque.

particuliers, soit en ce qui concernait le perception des impôts, soit plus probablement en ce qui regardait le payement de la dîme : le mot καρ[πούς] (l. 16) nous y fait songer, et une série de textes nous apprennent que l'oracle de Delphes et les Panhellènes veillaient à ce qu'elle fût payée, vers l'époque d'Hadrien (1).

L. 20. — Il pourrait être question d'un immeuble sis à Thria (Θρι[ῶσι]).

B

L. 2. — Les précédents éditeurs ne lisaient que -υθούμενος. Devant le premier υ, je distingue les restes de deux barres verticales. D'après leur écartement et étant donné le nombre très restreint des verbes en -θέω, on ne peut restituer que [παρα]μυθούμενος.

L. 3. — Dittenberger proposait de lire [ἔ]δωκεν ἐπιδη[μίαν]. Cette restitution est impossible. A l'époque impériale et surtout à Athènes où ce privilège est inconnu, il ne peut être question de l'octroi de l'ἐπιδημία. On ne peut guère songer qu'à l'une des formes du verbe ἐπιδη[μεῖν].

L. 4. — Dittenberger avait déjà restitué [τ]οῖς παλαιοῖς τῆς πόλε[ως νόμοις]. Mais il ne s'était pas aperçu qu'il pouvait y avoir ici une allusion à la constitution qu'Hadrien avait donnée à Athènes en utilisant les anciennes lois et notamment celles de Dracon et de Solon : ὁ αὐτὸς (Hadrien) Ἀθηναίοις ἀξιώσασιν ἐκ τῶν Δράκοντος καὶ Σόλωνος νόμους συνέταξε, χειμάσας εἰς Ἀθήνας (2). — *Hadrianus Atheniensibus qui ipsum precati sunt, leges a Dracone et a Solone aliisque (latas) composuit* (3). — *Hadrianus Atheniensibus leges petentibus ex Draconis et Solonis reliquorumque libris jura composuit* (4).

(1) *IG*, III, 85 (Cf. Weber, *o. l.*, p. 273, n. 1002) : Ἐφ. ἀρχ., 1894, p. 184, 29 ; *Ath. Mit.*, XVIII, 1893, p. 192. — On remarquera qu'à Thyatire (*IG*, III, 12, l. 21. Cf. *supra*, p. 231, n. 1 et 2), Hadrien avait ordonné [τοὺς] τῆς γῆς φόρους ἴσους γενέσθαι.

(2) Syncel., 659, 9.

(3) *Vers. Arm., ab Abr.*, 2137 = année 121.

(4) Hieronym., *ab Abr.* 2138 = année 122.

C'est tout ce que nous savons de cette constitution. La date précise même nous en est inconnue (1). Mais on aurait pu déduire du passage de Syncelle qu'elle fut rédigée pendant un des séjours d'Hadrien à Athènes (2) et probablement pendant le premier, dans l'hiver de 124 à 125. Immédiatement après χειμάσας εἰς Ἀθήνας, Syncelle mentionne la première initiation de l'empereur aux mystères d'Éleusis (124/5) et la construction du pont sur le Céphise qui paraît bien devoir se placer la même année (3). Le texte de la *Versio Armenia*, que nous transcrivons après le passage de Syncelle, est précédé de : *et Athenis quidem hibernavit* et semble autoriser la même conclusion. Nous allons voir d'ailleurs que l'événement ne peut se placer antérieurement à 124/5.

La l. 3 de notre décret ferait alors allusion au premier séjour d'Hadrien, et l'on restituerait [ὡς δὲ τὸ πρῶτον ἀ]φῖκτο, ἐπιδη[μήσας]...

Le [παρα]μυθούμενος de la l. 2 s'expliquerait, lui aussi, très bien dans notre hypothèse : l'empereur aurait voulu consoler les Athéniens de n'avoir pu réussir eux-mêmes à se donner une constitution qui les satisfît. Divers indices, dont on n'a pas tenu compte jusqu'ici, nous montrent qu'Athènes avait dû soumettre ses lois à une revision, sous Néron déjà, puis au début du règne d'Hadrien. Deux textes de 61 donnent à Tibérius Claudius Novius, stratège athénien, le titre de nomothète (4). Un autre citoyen athénien, Annius Pythodôros porte le même titre pendant les années 118/9 à 124/5 (5),

(1) W. Weber, *o. l.*, p. 164, croit qu'elle n'est pas postérieure au premier séjour d'Hadrien à Athènes (124/5). Von Rohden la place entre 121 et 123 (*Real-Enc.*, I, p. 507 *c*).

(2) Hadrien fit trois séjours à Athènes, en 124/5 et 128/9 et dans l'automne de 131 (Weber, *o. l.*, pp. 159 sqq., 205 sqq., 268 sqq.).

(3) Weber, p. 167 sqq.

(4) *JHS*, XVI, 1896, p. 339; *Classical Review*, X, p. 222; Jahn-Michaëlis, *Arx Athenarum*³, p. 97, 13; Collignon, *Le Parthénon*, p. 14 (dédicace de l'épistyle oriental du Parthénon). *IG*, III, 1085, l. 6 (catalogue éphébique).

(5) *BCH*, XXVIII, 1904, p. 172, ll. 32, 39, [46] (118/9 à 120/1) : Dürrbach y voit à tort une appellation « sans doute purement honorifique » ; XXXIV, 1910, p. 421, n° 88, l. 3 (121/2. C'est à tort que le même titre a été restitué devant le nom

c'est-à-dire jusqu'à la date la plus haute qu'on puisse, semble-t-il, assigner à la constitution nouvelle qu'Hadrien accorda aux Athéniens sur leur demande (ἀξιώσασιν). Il y a évidemment là autre chose qu'une simple coïncidence.

Nous connaissons deux lois attiques dues à Hadrien, mais nous ignorons si elles faisaient partie de la constitution qui nous occupe. L'une est relative à la vente du poisson (1), l'autre règle la vente et l'exportation de l'huile (2). Solon, qui avait interdit d'exporter les produits du sol de l'Attique, avait fait une exception pour l'huile, mais nous ignorons s'il avait, comme Hadrien, soumis cette exportation à certaines restrictions (3).

L. 5. — Le verbe κεινουμένων doit être rapproché de passages d'Aristote où il est employé, probablement, dans le même sens : κινεῖν τοὺς πατρίους νόμους (4)... Οὐ γὰρ ὅμοιον τὸ κινεῖν τέχνην καὶ νόμον (5). Les Athéniens avaient vu modifier plusieurs fois leur constitution depuis la fin du IIe siècle avant notre ère (6). L'empereur voulut sans doute éviter ces changements trop fréquents, trouvant probablement, avec Aristote, que c'est énerver la force des lois que de les modifier trop facilement. De là, peut-être, à la ligne suivante, la défense d'y rien changer à l'avenir ([ἐκώλυ]σεν (?) μηδένα ἀλλάττειν) (7).

de Pythodôros, *ibid.*, p. 423, n° 90, l. 3 : la restitution de νομοθέτης est trop correcte pour combler la lacune ; XXIII, 1899, p. 86, ll. 3, 9, 18 (122/3 à 124/5. Pour ces dates, cf. XXVIII, 1904, p. 175 sqq.). Aucune des cités de l'Empire ne pouvait prendre l'initiative de modifier sa constitution (Marquardt, *Organisation de l'Empire romain*, I, p. 105 ; Mommsen, *Droit public*, V, p. 168), et les Athéniens avaient dû, sans aucun doute, obtenir une autorisation de l'Empereur lui-même.

(1) A. Wilhelm, *Oester. Jahresh.*, 1909, p. 146.

(2) *IG*, III, 38.

(3) Plut., *Sol.*, XXIV : τῶν δὲ γινομένων διάθεσιν πρὸς ξένους ἐλαίου μόνον ἔδωκεν, ἄλλα δ' ἐξάγειν ἐκώλυσε. Boeckh, *Staatshaushalt. der Athener*[3], p. 5 ; De Sanctis, Ἀτθίς[2], p. 211, n. 2. Je n'ai pu me procurer la dissertation de Sundhaus, *De Solonis legibus*, Iéna, 1909.

(4) Arist., *Pol.*, II, 8. p. 1268 *b*, 28.

(5) *Ibid.*, 1269 *a*, 20.

(6) Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 427 sqq. ; *Klio*, 1904, pp. 1-17 ; 1909, pp. 311 sqq.

(7) Dittenberger lisait ἀλλ' ἀπεῖν[αι], au lieu de ἀλλάττειν : la lettre qu'il prenait

L. 7. — Rapproché de ἱδρύσατο et de ἱεροσύ[νην] (l. 8), πρύτανις, surtout accompagné de ἡμῶν, ne peut guère désigner un simple prytane : les fonctions de prytanes ne sont pas de celles dont on fasse mention en dehors des catalogues. Il pourrait être question de Zeus, qui est souvent qualifié de πρύτανις (1) : Hadrien ne s'était pas contenté d'achever l'Olympieion, il avait aussi édifié un temple à Hèra et à Zeus Panhellénios (2). Il est moins probable qu'il soit fait allusion à ces fonctions de prytane exercées, au moins à titre honorifique, par Hadrien, dont le nom continue à figurer dans les catalogues, même après sa mort (3).

L. 9. — [στε]φανηφορεῖν ἀεί. Il doit être ici fait mention d'une αἰώνιος στεφανηφορία. Les fondations de l'espèce sont fréquentes à l'époque impériale (4). Hadrien avait institué à Athènes, je crois l'avoir montré ailleurs, une αἰώνιος γυμνασιαρχία (5), dont les textes littéraires ne nous parlent pas plus que de cette stéphanéphorie perpétuelle que nous proposons de lui attribuer : ne nous dit-il pas lui-même, dans une lettre récemment publiée (6), qu'il ne perdait aucune occasion de se montrer généreux envers les Athéniens ?

L. 14. — Θεοῖς εὐχόμεθα πᾶσι. Ces vœux adressés à tous les dieux font penser au temple de tous les dieux qu'Hadrien avait fait édifier à Athènes (7).

L. 16. — Il n'est pas nécessaire de supposer, avec Ditten-

pour un π est de moitié plus large que les autres π de l'inscription. D'ailleurs, la barre horizontale de ce prétendu π. présente une interruption très nette, en son milieu.

(1) Esch., *Prom.*, 169 ; Eurip., *Troad.*, 1288 ; Pind., *Pyth.*, VI, 21.

(2) Paus., I, 18, 9.

(3) *Ib.*, III, 1041, l. 9 : 1063, l. 7 ; Δελτίον ἀρχ., 1892, p. 38, l. 10 = *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 378, fig. 9 (Θεὸς Ἁδριανός).

(4) Sur les fondations de ce genre, cf. Keil et Premerstein, *Bericht über eine Reise in Lydien* (*Denkschr. Akad. Wien.*, LIII, 1908), p. 3, n° 5 (nombreux exemples). Cf. aussi Laum, *Stiftungen in der griechischen u. römischen Antike*, Leipzig, 1914, I, p. 97.

(5) *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 397.

(6) *Ath. Mitt.*, XXXVII, 1912, p. 183 ; Nachmanson, *Hist. Att. Inschr.*, 81 ; *BCH*, *l. l.*, p. 392.

(7) Paus., I, 18, 9.

berger, que στήλης soit une faute pour στήλαις : il vaut mieux croire que les indications topographiques qui suivent déterminent l'emplacement de plusieurs statues, non de plusieurs stèles. A la l. 17, il est question de Zeus Éleuthérios. Or nous savons par Pausanias qu'une statue d'Hadrien se dressait, avec celle de Zeus Éleuthérios, près de la στοὰ βασίλειος : ... Ζεὺς ὀνομαζόμενος Ἐλευθέριος καὶ βασιλεὺς Ἁδριανός, ἐς ἄλλους τε ὧν ἦρχεν εὐεργεσίας καὶ εἰς τὴν πόλιν μάλιστα ἀποδειξάμενος τὴν Ἀθηναίων (1). Cf. aussi *IG*, III, 9, l. 4 : τῷ τε Ἐλ[ευθερίῳ Διὶ καὶ Ἁδριαν]ῷ Καίσαρ[ι Σεβαστῷ σωτῆ]ρι συνκαθιδρῦσαι _ _ κολοσσικὴν εἰκ[όνα].

Quoi qu'il en soit, l'érection de plusieurs stèles ou de plusieurs statues atteste suffisamment que le décret est en l'honneur d'un personnage très important. Si l'on décide de les placer près de Zeus Pandèmos et de Zeus Éleuthérios, c'est qu'il existait sans doute un rapport entre le dieu et le bénéficiaire du décret et l'on est amené à prononcer une fois encore le nom d'Hadrien qui avait été assimilé à Zeus Olympios.

En résumé, il paraît certain que les deux fragments *IG*, III, 7 et 55 font partie d'un même décret en l'honneur d'un empereur et que cet empereur ne peut guère être qu'Hadrien.

DÉDICACE A ASKLÈPIOS

(*IG*, III, 132)

Bien que l'éditeur ait négligé de nous donner les renseignements nécessaires sur la qualité du marbre, les dimensions des textes *IG*, III, 132 et 132°, ainsi que sur la hauteur des lettres du n° 132, il ne paraît pas douteux que nous ayons affaire à deux fragments d'une même dédicace. Le n° 132° a été trouvé près de l'Asklèpieion, et le n° 132 en provient

(1) Pour une autre statue colossale d'Hadrien, qui se dressait derrière l'Olympieion, cf. Paus., I, 18, 6.

sûrement, bien qu'ayant été découvert sur les degrés du Parthénon.

132°	132
ΞΚΛ	ΊΙΩΙΚΑΙΥΓΙΕΙΛ
ΧΑ	ΓΗΡΙΟΝ
ΚΛΑΥ	ΓΡΙΠΠΕΙΝΑ
ΣΩΘ	ΤΗΙΑΥΤΩΝ
	ΝΟΙΑΙ
ΕΠΙΙ'	ΛΣΔΙΑΒΙΟΥ
ΦΛΑΒ	ΟΝΗΣΙΚΡΑ
ΙΟΥΖ	

[Ἀ]σκλ[η]πιῶι καὶ Ὑγιεία[ι]
χα[ρισ]τήριον,
Κλαυ[δία Ἀ]γριππεῖνα
σωθ[εῖσα] τῆι αὐτῶν
[εὐ]νοίαι.
Ἐπὶ ἱε[ρέ]ως διὰ βίου
Φλαβ[ίου] Ὀνησικρά-
τους.

Le nom de Claudia Agrippina n'est connu que par la dédicace *IG*, III, 712 *a*, l. 6 : Κλαυδία Ἀμμία ἡ καὶ Ἀγριππεῖνα. Cette Claudia est la femme du prêtre à vie d'Asklèpios Soter, Quintus Statius Glaukos, Cholleidès, et la fille de l'asiarque Claudius Thémistoklès (1). Elle vivait vers la fin du IIe et le commencement du IIIe s. de notre ère. La rareté du nom fait croire qu'il s'agit bien de la dédicante de notre texte.

Fl. Onésicratès figure également comme prêtre à vie dans *IG*, III, 729, dédicace dont on sait seulement qu'elle n'est pas antérieure aux Flaviens : il a dû précéder ou suivre immédiatement Glaukos dans la série des prêtres d'Asklèpios.

(1) Chapot, *La province .... d'Asie*, p. 484 : le personnage n'est connu que par ce texte. Je n'en ai pas trouvé mention dans les inscriptions publiées après l'ouvrage de Chapot.

LE CATALOGUE *IG*, III, 1012.

Dans sa liste de catalogues d'archontes, P. Roussel a accepté sans discussion la date donnée par Dittenberger pour le n° 14 et dernier de la série (*IG*, III, 1012) : époque d'Antonin (1). Comme tous les documents similaires se placent entre le début du Ier siècle avant notre ère et le règne de Claude (1011), on peut se demander s'il n'y a pas lieu de reviser la date proposée.

Le thesmothète [Φ]ω[κ]ίων Φίλωνος Πα[ιανιεύς] est-il bien le même que Flavius Phokion, Paianieus, éphèbe en 143/4, sous l'archontat de Sylla (*IG*, III, 1113, I, l. 17) ? Il est permis d'en douter, malgré la rareté du nom qui prouverait tout au plus que les deux personnages appartiennent à la même famille. Est-il vraisemblable que, dans un document officiel comme une liste d'archontes, on ait omis le gentilice de Phokion, s'il était réellement citoyen romain, comme l'est sûrement l'éphèbe homonyme ? Aucun des magistrats du catalogue 1012 ne porte les *tria nomina* ; comment admettre qu'au cours du IIe siècle, aucun de ces notables n'est encore citoyen romain ? Le fait s'explique beaucoup mieux si nous sommes encore tout au début de l'Empire. Rien n'empêche non plus de rapporter à cette époque le nom du κῆρυξ de l'Aréopage [Λ]υσιάδ[ης] : il n'est pas possible de l'identifier, comme le veut Dittenberger, avec le fils de Sospis et d'y reconnaître un archonte qui se place, au plus tôt, à la fin du règne d'Hadrien (2). Cet archonte s'appelle *Tib. Claudius* Lysiadès, tandis que rien n'indique que le héraut de l'Aréopage soit déjà citoyen romain. Si notre Lysiadès est parent de l'archonte, ce ne peut être qu'un de ses ancêtres, comme son grand-père, le dadouque Tib. Claudius Lysiadès,

(1) *Rev. Ét. gr.*, 1916, p. 167. Il faut maintenant ajouter à cette liste le fragment que nous avons publié, *Rev. arch.*, 1917, VI, p. 8, n° 7 (début de l'Empire).

(2) *IG*, III, 752. Pour la date, cf. en dernier lieu, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 316-318.

qui a dû vivre vers le milieu du Ier siècle de notre ère (1). Mais il faut probablement remonter encore plus haut, s'il s'agit bien d'un personnage de la même famille, car le kéryx Lysiadès ne porte pas encore le gentilice de *Claudius* : il n'apparaît qu'avec Tib. Claudius Léonidès, le dadouque (2), qui a dû obtenir la *civitas* sous Tibère, car il est fils de Léonidès, archonte en 12/1 avant notre ère (3).

Nous n'avons donc aucune preuve que la liste 1012 soit postérieure au début de l'Empire. Jusqu'à nouvel ordre, il faut admettre que les documents semblables se placent tous entre le commencement du Ier siècle (4) avant notre ère et le règne de Claude (5).

Paul Graindor.

(1) *IG*, III, 676, 677 ; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 430, n° 29. Pour ce personnage et sa famille, cf. la généalogie que nous avons dressée (avec références) *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428.

(2) *IG*, III, 676, 677, 678, 1283 ; *BCH*, *l. l.*, p. 431, n° 30.

(3) *IG*, III, 1005, 1014. Pour la date de cet archonte, cf. *Rev. arch.*, *l. l.*, p. 7, n. 2.

(4) Les deux plus anciens sont *IG*, II, 862 (cf. Roussel, *l. l.*, p. 167 sq.) et 863.

(5) *IG*, III, 1011 : archonte Mètrodôros, probablement le même que celui du catalogue éphébique 1081, qui est précédé d'une dédicace à Claude.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

Origine de l'entablement dorique. — M. Leicester B. Holland observe (1) que la frise des temples doriques, avec ses gouttes, ses mutules, ses triglyphes et ses métopes, n'a pas d'antécédents qui soient connus et que nous ne pouvons en suivre le développement et la formation progressive. Une théorie d'apparence séduisante cherche bien l'origine de cet élément décoratif dans ces demi-palmettes horizontales séparées par des cannelures verticales que nous rencontrons sur les monuments mycéniens et crétois; mais l'analogie est superficielle, et la frise d'albâtre de Tirynthe courait au ras du sol et ne servait que d'ornement. Tout, au contraire, nous incline à croire que l'entablement dorique ne doit rien à la civilisation minoenne et qu'il a été importé en Grèce par la race conquérante venue du Nord. Il est certain, d'autre part, qu'il procède de la construction en bois; mais il faut bien s'entendre sur le sens de ces termes. Les murs primitifs du temple étaient faits de briques de dimensions déterminées et posées par couches régulières. Les poutrelles de bois qui composent les différentes parties de l'entablement auront, soit la même épaisseur que ces briques, soit le double de cette épaisseur. Ainsi, depuis le bas des gouttes jusqu'au sommet de la frise, quinze modules se suc-

(1) *Amer. journ. of archæology*, XXI (1917), p. 117-158, pl. VII, fig. 1-9.

cèdent en hauteur, tandis que des proportions analogues se retrouveraient en largeur. Les six gouttes seraient les chevilles fixant les six poutrelles primitives, et l'ingénieuse théorie de M. Holland expliquerait de même la forme particulière des regulæ et des mutules. Avec ce système, il aurait pas été nécessaire de se procurer de grosses pièces de bois et des poutres de dimensions considérables : tout se réduirait en fin de compte à un assemblage de troncs équarris dont le côté ne dépasserait pas 0 m. 20 de large, exigences qui n'avaient rien d'excessif et auxquelles pouvaient suffire les forêts de la Grèce propre.

Le vieux temple d'Éphèse. — L'emplacement de l'Artémision a été tellement bouleversé par les réédifications successives et par les premières fouilles, que, malgré les publications de Wood et d'Hogarth, nous connaissons fort mal le vieux temple du VIe siècle, celui que Crésus contribua de ses deniers à édifier. Ne pouvant vérifier sur place les rares vestiges d'architecture qui subsistent de ce monument et privés que nous sommes d'une étude complète et vraiment scientifique des débris transportés au British Museum, nous en sommes réduits à enregistrer, sans leur donner plus de valeur qu'à des hypothèses invérifiables, toutes les théories nouvelles qui peuvent être émises sur la construction de ce sanctuaire. C'est à ce titre éminemment conjectural que nous résumerons brièvement les principaux articles d'un mémoire dû à M. Lethaby (1). D'après ce savant, des sculptures en relief ne couvriraient pas seulement les tambours inférieurs des colonnes ; il y en aurait encore sur les antes, et l'entrée du temple serait gardée par de puissants taureaux, auxquel il ne manque que d'être ailés pour nous faire penser à un prototype ninivite. Quant aux tambours figurés, il faudrait les alléger en supprimant la lourde monture en cavet, dont les avait surchargés M. Murray. La frise basse qui forme parapet entre les têtes de lion de la corniche, n'aurait

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVII (1917), p. 1-16, fig. 1-15.

pas eu comme unique sujet, ni même pour motif la lutte des Centaures et des Lapithes : il faudrait y reconnaître divers exploits d'Hèraclès, des scènes de guerre, peut-être une assemblée des dieux, et, aux angles, des Gorgones ou des Nikès courant. L'intérieur du temple aurait été à ciel ouvert, et la statue de culte eût été placée dans un édicule spécial, formant baldaquin. L'autel aurait été rapproché du xoanon et situé également dans le sanctuaire, qui conserve la trace visible de très anciennes fondations. Enfin, la forme des colonnes et des chapiteaux, le décor figuré des antes et de nombreux détails d'ornementation trahiraient une influence hittite ou lydienne, que l'on ne doit pas être étonné de voir s'exercer à Éphèse.

Orientation antique. — D'après M. Frothingham (1), les peuples de l'antiquité se divisent, sur la question de l'orientation, en deux groupes opposés l'un à l'autre. L'Égypte, la Chine, la Babylonie, la Perse et l'Étrurie regardent la direction vers le Sud comme la plus favorable de toutes : c'était face au Midi qu'on prenait les auspices et que l'on consultait les signes divins. Or, comme on paraît s'être accordé pour placer du côté du soleil levant le séjour des dieux et vers l'Occident celui des esprits infernaux, il s'ensuit que, dans cette conception, le côté propice était le gauche et non le droit. Ainsi, pour déterminer le *templum* céleste, les Étrusques, comme les Romains, se plaçaient face au Sud. L'art romain devait conserver cette tradition; c'est la raison pour laquelle, dans la triade capitoline, Junon est à la gauche de Jupiter, de même que, dans les représentations latines des Apôtres, Saint Pierre est à la gauche du Christ, tandis qu'il est à la droite dans l'art byzantin. Le *templum* terrestre, qui pouvait être circulaire ou triangulaire, aussi bien que rectangulaire ou carré, était, à vrai dire, soumis à des règles moins immuables et, vers l'époque des guerres puniques, l'orientation vers l'Est aurait, dans certains cas, succédé à l'orientation

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 55-76, p. 187-201, p. 313-336, p. 421-448.

primitive vers l'Occident, qui était celle des Étrusques. — Un second groupe de peuples voyait, au contraire, dans le Nord son pôle ou son point d'attraction et, par suite, plaçait à sa droite, du côté du soleil levant, les signes propices ou favorables. Ainsi pensaient peut-être les Hittites, sûrement les Juifs et les Mandéens, enfin, et surtout, les Grecs, qui représentent le soleil allant vers la gauche, tandis que sur la statue de Primaporta, qui est d'inspiration romaine, l'astre est figuré en marche vers la droite. Dans tout ce qui touchait aux funérailles, au contraire, c'était vers la gauche que s'orientaient les Hellènes, le côté gauche étant d'ordinaire tenu comme néfaste. L'Inde, où se réflètent et s'entre-croisent diverses influences, semble avoir connu, suivant les cas, des orientations de sens différent.

Monte Calvario. — Dans la vallée de Chianti, non loin de Poggibonsi, s'élève, sur le territoire de Castellina, un tumulus artificiel, appelé Monte Calvario, qui rappelle, par certains traits, la célèbre Cucumella de Vulci. Quatre chambres sépulcrales, auxquels donnent accès des couloirs ou dromoi, y sont percées aux quatre points cardinaux et construites en assises superposées, avec voûtes en encorbellement. Le mobilier funéraire devait être fort riche, mais le monument était trop apparent pour ne pas attirer l'avidité des chercheurs, de sorte que presque rien n'en est venu jusqu'à nous. Milani avait du moins reconnu l'existence d'un bige à revêtement métallique dans la tombe qui s'ouvrait à l'Occident. Dans la chambre méridionale M. Pernier vient de trouver une singulière tête de lion archaïque, en pierre tendre, dont la surface supérieure est percée d'une cavité circulaire, que deux conduits obliques font communiquer avec le revers de la protomé. Il est difficile d'imaginer à quel usage pouvait servir cette lourde pierre, sommairement sculptée, mais qui n'a pu être taillée sans un modèle ionien (1). M. Pernier suppose qu'elle reposait sur un

(1) *Not. d. scavi*, 1916, p. 263-281, fig. 1-14.

support à hauteur d'homme et qu'un second montant, qui continuait le premier dans le sens vertical, venait s'encastrer dans la cavité circulaire. La tête du monstre, à laquelle une autre aurait fait vis-à-vis dans le coin opposé, aurait été placée

à l'entrée du dromos et aurait servi d'apotropæon. L'hypothèse est hardie et je ne la signale que pour mémoire. Il est à noter que, comme dans les autres sépultures de ce type, aucun vase en argile n'a été découvert dans les tombes.

Nuceria. — Nous savons à peine le nom de cette petite cité du Bruttium, mais M. Orsi (1) suppose ingénieusement qu'il s'est conservé dans la bourgade actuelle de Nocera Tirinese. Celle-ci est de date relativement récente : la ville antique était au sud du fleuve Savuto, dans la position très forte du Piano della Terina, située au confluent de la rivière Grande et qui commandait un chemin de montagne unissant les mers ionienne et tyrrhénienne. L'antique Terina, quoi qu'en ait pensé Lenormant, n'avait rien à faire avec cet emplacement. Par contre, il faudrait chercher dans la région la mystérieuse Temesa, bien qu'il soit difficile de la localiser au Piano della

(1) *Not. d. scavi*, 1916, p. 335-362, pp. 1-26.

Terina. Les fouilles n'ont, en effet, mis au jour sur ce plateau que des ruines hellénistiques ou romaines; mais le pays tout entier est métallifère, et tout porte à croire qu'on y pourra quelque jour découvrir le site de l'ancienne et légendaire cité où Mentès allait chercher le cuivre.

Taxila. — Nous ne connaissons que par un rapport indirect (1) la campagne de fouilles que la Commission archéologique de l'Inde a récemment poursuivie dans le Pendjab, ce champ clos où se mêlèrent, pour leur profit mutuel, deux civilisations et deux races, l'indienne et l'hellénique. Taxila, qui, en 326, avait fait bon accueil aux armées d'Alexandre, dut sans doute bâtir vers cette époque un curieux temple, à décor ionique, où l'opisthodome est séparé du naos proprement dit par un gros bloc de maçonnerie qui servait de base à une haute tour. Si, comme le croit Sir John Marshall, ce pyrgos n'était autre chose qu'un pyrée ou un zigourat, rien, mieux que ce simple détail, ne montre la fusion de deux croyances opposées et l'influence réciproque de types artistiques différents.

II. — Sculpture.

Xoanon. — Le terme grec, qui veut dire : travaillé à la scie, ne désigne proprement que des statues de bois ; mais, par une extension naturelle, les écrivains postérieurs l'appliquèrent sans hésiter à des statues de pierre ou de bronze. Pausanias, cependant, ne l'emploie, semble-t-il, que dans sa signification originelle et précise. Mlle Florence Bennett (2) relève les soixante fois où le mot apparaît chez le Périégète et montre, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant elle, qu'il s'applique à des statues masculines aussi bien qu'à des féminines, et indif-

(1) *American Art and Archæology*, V, 4 (1917), p. 245-6, d'après l'*Allahabad Pionneer*.

(2) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 8-21.

féremment à des représentations assises ou non : généralement au repos, les idoles pouvaient être figurées en marche ou sur le point de marcher, comme les « Apollons » ; certaines étaient acrolithes, mais il est assez rare qu'elles soient vêtues d'étoffes rapportées ; d'aucunes sont d'époque relativement récente, mais elles remplacent alors de vieux xoana, tombés en poussière, dont elles devaient reproduire l'attitude et l'aspect.

L'image d'Athèna Lindia. — L'ancien temple d'Athèna lindienne ayant été incendié dans la seconde moitié du IVe siècle avant notre ère, il est probable que la statue de culte disparut dans la catastrophe. M. Blinkenberg, dans son intéressant essai (1), voudrait, sinon en rechercher la représentation directe, du moins déterminer le type auquel elle se rattachait. D'après des indices de valeur inégale, il estime que l'ἕδος était antérieur à la reconstruction du sanctuaire due au tyran Cléoboulos, par conséquent au VIe siècle. Aucune idole trouvée à Rhodes n'en offre l'image ; mais on a découvert, tant à Géla qu'à Acragas, deux colonies lindiennes qui avaient reçu de la métropole le culte d'Athèna, de nombreuses figurines en terre cuite représentent une déesse assise, coiffée du polos et dont le buste s'orne de colliers à plusieurs rangs, retenus aux épaules par des fibules. Or, la Chronique sacrée du temple mentionne parmi les dons faits à la déesse par Cléoboulos des pectoraux d'or : il n'est pas de texte qui confirme plus à souhait l'hypothèse de M. Blinkenberg. Lorsque le temple fut réédifié, la nouvelle statue de culte, au lieu d'être assise, fut représentée debout. Nous en avons cette fois la preuve directe grâce à de nombreux exemplaires de terre cuite trouvés à Lindos. Bien qu'ils diffèrent dans le détail, ils semblent s'accorder à montrer la déesse la main gauche appuyée sur le bord du bouclier et la main droite tenant peut-être la phiale. La tête est toujours

(1) *Académie des Sciences de Danemark*, I, 2 (1917), p. 3-59, fig. 1-17.

diadémée et non casquée, et aucune égide, voire aucun Gorgoneion ne décore la poitrine. La nouvelle idole daterait de la fin du IVe siècle avant notre ère.

Bas-relief de Cottenham. — M. A. H. Cook (1) fait connaître un petit fragment de bas-relief qui ne vient pas, comme on pourrait tout d'abord le supposer, de fouilles pratiquées en Grèce. Il a été mis au jour il y a environ six ans dans une ferme près de Cambridge, et nous ignorons absolument comment il a pu

être transporté dans ce coin de la Grande-Bretagne. Nous savons, à vrai dire, que l'antiquaire R. Gale a jadis habité Cottenham, mais rien ne permet de supposer que le monument lui ait jamais appartenu. Quoi qu'il en soit de son origine, l'essentiel, pour nous, est que le fragment soit grec et, comme M. Cook l'a justement reconnu, de travail très probablement attique. Quoique la surface en soit très endommagée, le bas-relief ne laisse pas d'avoir pour nous son prix ; car la date approximative

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVII (1917), pl. I, p. 116-125, fig. 1-12.

peut en être fixée aux environs de l'an 485, soit entre les deux guerres médiques. Le panneau, complet à gauche, se reliait à droite, au moyen d'une mortaise, à une plaque de grandeur au moins égale, où le sculpteur avait traité la partie du sujet pour laquelle la matière lui faisait défaut. Nous pouvons suppléer aisément les parties manquantes grâce à un bas-relief hellénistique conservé au British Museum, qui procède, sinon de notre marbre, du moins d'une composition qui serait analogue et contemporaine. On y voit un éphèbe nu, accompagné d'un chien courant, qui arrête, en le retenant par la bride, un cheval galopant à gauche. La jambe droite du cavalier se porte en avant, tandis que le pied gauche et le bras de même sens sont rejetés en arrière : il n'est cependant pas sûr que, sur notre original, la main gauche ait tenu un bâton, comme elle le fait sur la plaque, plus récente, du Musée Britannique. M. Cook pense que le motif est emprunté à quelque représentation d'Hèraclès domptant les cavales de Diomède, sujet que nous connaissons par une pierre gravée archaïque et par une métope d'Olympie.

Les « marbres d'Elgin ». — C'est en 1816 que le Parlement britannique acquit pour la somme de 35,000 livres la collection de sculptures antiques qu'avait formée Lord Elgin. Le conservateur actuel du British Museum, M. Arthur Smith, a cru ne pouvoir mieux célébrer cet anniversaire qu'en faisant le récit détaillé des négociations et des aventures de toute sorte qui eurent pour résultat l'entrée au Musée de la galerie Elgin (1). Son exposé, d'un ton sobre et très mesuré, contient de nombreux documents inédits, dont beaucoup sont empruntés aux papiers de famille mis à sa disposition par le dernier lord Elgin. On y voit que Flaxman et Canova se refusèrent à restaurer les sculptures du Parthénon et qu'il fut à plusieurs reprises question de transporter en Angleterre la tribune entière des

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVI (1916), p. 163-372, fig. 1-19.

Caryatides, ainsi que le monument de Lysicrate qui pouvait être considéré comme un butin de guerre, étant à cette époque, comme il l'est encore aujourd'hui, la propriété de la France. La raison de la vente aux *Trustees* doit être cherchée dans les dettes que lord Elgin avait contractées durant son ambassade et qui n'atteignaient pas à moins de 90.000 livres, soit plus de deux millions. Les 35.000 livres votées en 1916 ne devaient pas, il s'en faut de beaucoup, couvrir les dépenses qu'Elgin avait faites à Athènes et qui montaient presque au double. Encore fallut-il de laborieuses négociations pour obtenir du Parlement le vote d'une somme qui nous paraît aujourd'hui hors de toute proportion avec la valeur réelle de la collection. Il faut songer qu'à ce moment l'Angleterre sortait à peine d'une guerre longue et coûteuse, et, s'il était bien, d'autre part, exact que lord Elgin avait théoriquement obtenu à titre privé son firman de fouilles et d'exportation, il n'est pas douteux que c'est à sa qualité d'ambassadeur, surtout à ce moment tout particulièrement favorable, qu'il dut les facilités particulières dont purent jouir ses agents : la Grande-Bretagne dès lors se trouvait exercer une sorte d'hypothèque morale sur la collection, et l'opinion publique aurait difficilement permis qu'elle pût être transportée et vendue hors d'Angleterre. Ce qui détermina l'achat, ce fut moins un rapport dû au vénal Visconti que la dispersion récente du Musée Napoléon, qui rendait aux galeries d'Allemagne et d'Italie les trésors d'art conquis par les armées françaises et même ceux qui avaient été obtenus par traité. Le British Museum, n'ayant pas été spolié, ne pouvait rien réclamer ; mais l'enrichissement soudain des musées étrangers aurait fait fâcheusement ressortir sa pénurie en fait d'antiques, si l'acquisition de la collection Elgin ne lui avait offert l'occasion inespérée de rétablir, et au delà, l'équilibre à l'avantage de l'Angleterre.

Statue chryséléphantine. — M. Carlo Albizzati (1) attire l'attention sur deux importants fragments d'ivoire découverts dans

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVI (1916), p. 373-402, pl. VIII-IX, fig. 1-13.

la Sabine en 1824 et qu'on peut voir aujourd'hui dans le Musée de la Bibliothèque Vaticane. Kanzler les avait déjà reproduits dans son ouvrage, mais sans en faire ressortir l'intérêt. Le premier morceau, assez endommagé, est un bras gauche conservé du coude au poignet, avec trace de deux mortaises, dont l'une est presque intacte. L'autre fragment, plus important, est un visage humain, de grandeur à peu près naturelle, qui devait s'encadrer dans une armature de métal, très probablement dans l'ouverture d'un casque. Un bandeau suit le contour du front et le cou, qui était taillé dans un autre bloc d'ivoire, se raccordait par une ligne nette à la partie inférieure : le revers, de même, est découpé en sections de forme géométrique, de manière à faciliter l'encastrement. La surface, sauf en quelques points, et malgré quelques éclats disparus, a relativement peu souffert et le travail en est ou en paraît remarquable. Il suffit de jeter les yeux sur les photographies jointes à l'article de M. Albizzati pour reconnaître dans le masque les caractères qui distinguent l'art de Phidias. Peut-on aller plus loin et attribuer l'œuvre au maître lui-même, c'est ce dont je n'oserais décider, n'ayant pas vu l'original ; mais l'auteur ne répugne pas à cette conséquence. Il risque même l'hypothèse que les fragments du Vatican pourraient provenir de l'Athèna de Pellène et estime accessoirement qu'Hègias, maître de Phidias, serait l'auteur auquel nous devrions l'Apollon de Cassel.

Masque d'ivoire. — M. Lethaby fait de même connaître un petit masque d'ivoire qui est entré au British Museum avec la collection Temple et dont la provenance est par suite inconnue (1). La facture en est médiocre, et le fragment, dont la hauteur est de trois pouces et demi, paraît de travail archaïque; mais le fait que les côtés conservés se terminent par des sections nettes semble bien prouver que le morceau est le reste d'une tête qui était faite entièrement d'ivoire. Les yeux étaient rapportés, comme dans les statues chryséléphantines, dont le monument nous offre une copie réduite.

École de Praxitèle. — L'*Annual of the Britisch School* (2) publie un intéressant mémoire que M. Guy Dickins n'a pas eu le loisir de mettre au point avant sa mort glorieuse et dont il suffira, par suite, que nous résumions les conclusions. L'auteur estime que Praxitèle n'a pas eu, à proprement parler, de disciples, comme en eurent, avant et après lui, Phidias, Polyclète et Lysippe. Les sculptures diverses qui se rattachent à son école sans pouvoir être attribuées au maître lui-même, ne sont pas dues à des élèves exacts et fidèles qu'il aurait laissés. Entre les auteurs de ces œuvres et Praxitèle il faut que des intermédiaires se soient interposés, qui fussent capables d'originalité et qui ont dû développer en les transformant les germes divers que contenait le génie complexe du chef d'école. Parmi ces praxitéléens, les uns, qui inclinent vers ce que M. Guy Dickins appelle l'impressionisme, fuient les formes nettes et précises et recherchent le vague dans les contours, anticipant ainsi sur la *morbidezza* des peintres italiens. Bryaxis serait ici le

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVII (1917), p. 17-8, fig.
(2) XXI (1914-6), p. 1-9, pl. IV.

chef du chœur, et c'est surtout en Égypte et à Alexandrie que se recruteront ces artistes auxquels nous devons des œuvres telles que l'Eubouleus d'Éleusis, la tête de Chios à Boston (1) et la Vénus de Capoue. D'autres sculpteurs praxitéléens ne tendent, au contraire, qu'à des formes nettes et précises ; ce seront des réalistes, qui suivront peut-être ce Kèphisodote, le fils du maître, à qui l'on devait à la fois des portraits et le fameux symplegma de Pergame. Leurs créations les plus célèbres sont les Vénus du Capitole et de Florence, la Vénus accroupie et la base de Mantinée (2), qu'il semble plus que jamais impossible d'attribuer au maître lui-même. Enfin, il y aurait une école de sculpteurs éclectiques, qui auraient cherché à concilier l'art de Praxitèle et celui de Scopas : on leur devrait la tête de Niobè, la Dèmèter de Cnide et le « Persée » (3) d'Anticythère.

Tête d'Athèna. — Un don récent vient de faire entrer au musée de Princeton une tête d'Athèna qui a été acquise sur le marché de Rome. Elle porte le casque corinthien rejeté sur le haut de la tête et dont les échancrures latérales laissent apparaître la doublure de cuir. L'ovale allongé du visage, le modelé doux et mou de la face et le traitement des yeux annoncent une époque relativement récente et le marbre ne saurait remonter plus haut que la fin du IVe siècle avant notre ère. Pour des raisons qui ne sont pas décisives, l'éditeur pense que le fragment provient

(1) *R. E. G.*, XXIII (1910), p. 194.
(2) *R. E. G.*, XXII (1909), p. 289-290.
(3) *R. E. G.*, XVII (1904), p. 94.

d'un fronton, où la déesse aurait été groupée avec d'autres divinités (1).

Tête de Dèmèter (?). — M. Caskey nous fait mieux connaître, et par de meilleures reproductions, la tête de Boston que nous avons signalée dans le bulletin qui précède (2). Les conclusions auxquelles le mène l'étude détaillée qu'il a faite de ce monument ne diffèrent pas de celles auxquelles nous nous étions arrêté nous-même (3).

Sarcophage de Torre San Severo. — Le petit musée d'Orvieto, qui renferme de beaux vases grecs à figures rouges, s'est récemment enrichi d'un sarcophage découvert à Volsinii, sur les bords du lac de Bolsène, et qui mérite, à divers titres, d'être considéré comme l'un des plus importants monuments que nous possédions de l'art étrusque (4). Non seulement la conservation en est presque parfaite et la polychromie à peu près intacte, mais de curieux détails montrent dans la cuve l'imitation littérale d'un cercueil de bois et les bas-reliefs qui couvrent les quatre faces, et les frontons du couvercle, en même temps qu'ils attestent, par des marques évidentes, une fabrication indigène et locale, dérivent cependant, à la fois pour la composition et pour l'invention des motifs, d'originaux grecs copiés plus ou moins exactement et transmis par des intermédiaires plus ou moins directs. On ne sera pas surpris que les scènes principales non seulement se répondent deux à deux, mais aient toutes un caractère funéraire et chthonique. Ainsi la mort des captifs troyens, immolés par Achille aux mânes de Patrocle, a pour contre-partie, sur la deuxième des longues faces, le meurtre de Polyxène, sacrifiée par Néoptolème en l'honneur du même Achille : de même, sur les petits côtés,

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 292-5, fig. 1-3, G.-W. Elderkin.
(2) *R. E. G.*, XXX (1917), p. 182-3.
(3) *Amer. journ. of arch.*, XX (1916), p. 383-390, pl. XVI-XVIII, fig. 1-2.
(4) *Mon. Antichi*, XXIV (1917), p. 5-116, pl. I-IV, fig. 1-55, Ed. Galli.

la scène d'Ulysse, qui menace Circé, a pour pendant nécessaire celle où le héros, avant de descendre aux enfers, évoque l'âme de Tirésias. On remarquera, parmi les motifs accessoires, le grand nombre de représentations serpentiformes, qui font partie du répertoire spécialement étrusque, et qui ont ici, à n'en pas douter, un sens symbolique et funéraire. De même, sur les deux faces principales, les tombeaux des deux héros sont figurés au centre même des champs, et Patrocle, aussi bien qu'Achille, assiste en personne à l'offrande sanglante qui doit satisfaire à ses mânes : pour bien prouver que les deux guerriers ne comptent plus au nombre des vivants, le décorateur étrusque n'a rien trouvé de mieux que d'entourer leurs têtes de la bandelette qui, pendant l'exposition, devait assurer les chairs défaillantes et qu'il a soin, selon le rite, de faire passer sous la menton et de montrer nouée au-dessus du front. Enfin, dans la scène de Circé, les deux Grecs, à demi métamorphosés, n'ont de la bête que le chef, où M. Galli reconnaît (?) une tête de loup et de bouc, et la magicienne, qu'Ulysse menace de son glaive, tient de sa main droite baissée un porcelet, où il faut moins voir, je crois, un rappel de l'Odyssée qu'une preuve des rapports étroits qui unissent Circé aux divinités éleusiniennes ou chthoniques (1). — Il semble évident que quatre fresques ont servi de modèles au décorateur; mais il est douteux qu'il ait jamais vu et connu les peintures originales, qui, peut-être, appartenaient primitivement à des monuments différents. Du moins chacune des compositions primitives paraît-elle s'être déroulée sur une même paroi, et non sur deux faces en retour d'angle, comme c'était le cas à Platée, dans le prodomos d'Athèna Areia, ou sur trois murs en équerre, comme dans la Leschè de Delphes.

(1) Signalons, dans la Nèkyomantie, la représentation très conventionnelle et presque enfantine, mais infiniment curieuse, de la région infernale.

Aphrodite Montalvo. — Deux périodiques d'Amérique (1) engagent une polémique au sujet de cette statue, qu'on a pu voir à Paris il y a quelques années et qui, après avoir été très discutée, a fini par être achetée par M. John Rockefeller. M. De Kay, dont je n'ai pas lu l'article, croit à son authenticité et conclut, paraît-il, que l'Aphrodite n'est rien moins qu'un original de Praxitèle. M. Robinson et M. Allan Marquand, dans la revue *Art and Archæology*, font l'un et l'autre des réserves et penchent nettement pour la négative. Ayant pu voir moi-même la statue à Paris, lorsqu'elle y fut exposée, je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que la seconde thèse est seule défendable et que le marbre n'est qu'une imitation adroite, mais moderne, de la Vénus de Médicis. La seule question qui puisse rester douteuse est de savoir si elle date du XVIIe siècle ou du XIXe.

Portrait d'Auguste. — La statue du Louvre qui porte la signature de Cléoménès et qui passe, sans raison, pour le portrait de Germanicus, représenterait, au dire de M. J. Six (2), Auguste en Mercure. Ce qui aurait empêché de l'y reconnaître, c'est que le nez aurait été retravaillé et raccourci et que, d'autre part, le haut du crâne aurait été refait. Octave aurait eu à ce moment environ trente-cinq ans et la statue daterait de l'an 28, l'année même où Horace composait son ode au prince (I, 2).

Statue de Cherchell. — C'est de la toreutique presque autant que de la statuaire que relève une grande statue virile trouvée à Cherchell en janvier 1916. La cuirasse historiée qu'elle porte est, en effet, la reproduction exacte d'un original métallique et peut, dans une certaine mesure, aider à connaître l'art des bronziers au Ier siècle de l'ère chrétienne. Les têtes des personnages représentés en relief sur le torse n'ont malheureusement

(1) *The Art World*, I, 2, p. 112-8, De Kay ; *Art and Archæology*, V, 5 (1917), p. 189-3, D. M. R. ; V, 3 (1917), p. 298-302.
(2) *Rev. arch.*, 1916, II, p. 257-264, fig. 1-2.

pas été conservés, non plus que celle de la statue elle-même; mais l'éditeur, M. Héron de Villefosse, est parvenu à les restituer avec vraisemblance, au moins pour les deux acteurs principaux. Ce seraient, d'une part, Auguste, portant une statue de la victoire et couronné par une grande Nikè, de l'autre, Livie, tenant le glaive et s'appuyant sur le bouclier : à ses côtés serait Éros et au-dessus paraîtrait le buste de Mars Ultor en Cælus et représenté barbu. A cause du rôle prépondérant donné à Livie, le statue ne pourrait guère être antérieure au règne de Claude (1).

Tête d'Afrique. — Les représentations en ronde bosse et en marbre de l'Afrique sont, jusqu'ici, fort rares. C'est ce qui donne quelque importance à une tête qui vient d'être également découverte à Cherchell et qui porte la dépouille d'éléphant traditionnelle. Aucune indication de dimension n'accompagnant la note publiée dans le *Bulletin du Comité*, il y a lieu de penser que le marbre est de grandeur naturelle. M. Gsell, qui le fait connaître (2), estime que le modèle lointain dont elle dérive pourrait sortir d'un atelier polyclétéen.

La sculpture baroque et l'art antique. — Jamais peut-être, plus que dans l'Italie du XVIIe siècle, les marbres antiques ne furent appréciés et recherchés, dessinés et copiés, jamais ils ne furent plus diligemment complétés et restaurés. Pourtant, Bernin, Duquesnoy et l'Algarde ne font aux Anciens que des emprunts fugitifs et superficiels : leur idéal est différent, et, si grande que soit leur admiration pour les chefs-d'œuvre qu'ils ont devant leurs yeux, ils ne songent pas cependant à les copier. Ainsi l'enquête attentive menée par A. Muñoz (3) n'aboutit guère qu'à un résultat négatif, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit inutile; car elle nous permet, pour ainsi dire, de toucher du doigt la divergence essentielle et profonde qui sépare les

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1916, p. 93-109, pl. X-XIV.
(2) *Bull. arch. du Comité*, 1916, p. 54-7, pl. IX.
(3) L'*Arte*, XIX (1916), p. 129-160, fig. 1-33.

maîtres « baroques » des sculpteurs antiques, en même temps qu'elle nous donne d'intéressants détails sur la manière dont se sont peuplés nos églises et nos musées. Et il serait à souhaiter que nous eussions, sur toutes les périodes de l'art moderne, des monographies aussi précises : elles ne nous apprendraient pas seulement comment se sont transmises les leçons du passé, elles nous aideraient à connaître ce passé lui-même, et à mieux en définir le caractère et l'esprit.

Chaire de Maximien. — Peu de monuments ont été plus discutés que cette célèbre *cathedra*, qui appartient plutôt à l'art chrétien qu'à celui de l'antiquité. Aussi ne ferons-nous que mentionner un article de M. Baldwin Smith (1) qui donne de bonnes raisons pour attribuer aux ivoires une origine alexandrine. Il fait ressortir l'analogie de costume et de style qu'on remarque entre ces reliefs et le diptyque Barberini que possède le musée du Louvre. Il confirme ainsi l'opinion de certains savants suivant lesquels, le diptyque serait un fragment détaché de la chaire de Ravenne.

III. — Fresques. Vases peints.

Titien et l'art antique. — Il n'est guère d'année qui ne voie apparaître une explication nouvelle du chef-d'œuvre de la villa Borghese, l'Amour sacré et l'Amour profane. Je n'ai pas à juger celle que M. Hourticq propose aux lecteurs de la *Gazette des Beaux-Arts* (2), et je n'en ferais pas ici mention si l'auteur ne tirait argument du sarcophage antique qui forme le centre de la composition. L'homme debout qui sur la face apparente de la vente frappe un personnage couché n'est autre, selon lui, que Mars fustigeant Adonis et le cheval de gauche serait la monture du héros ou du dieu, autour de laquelle volèteraient des

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 22-37, fig. 1-10
(2) 1917, p. 288-298, 3 fig. et pl.

Amours épouvantés. Le malheur est qu'aucun ancien n'aurait jamais interprété la frise ainsi que fait M. Hourticq : de quelque manière qu'on l'explique, le seul point sûr est qu'on ne peut y reconnaître la légende d'Adonis, même transformée par l'esprit de la Renaissance.

Vases portant des signatures d'artistes. — Tous les archéologues qui ont eu à consulter l'ouvrage de Klein sur les vases peints portant des signatures d'artistes savent que cet utile recueil n'est plus au courant de la science. Des publications ultérieures ont rectifié un certain nombre d'erreurs qu'il contenait; d'autres ont ajouté des noms d'artistes nouveaux ou complété la liste des vases portant des signatures déjà connues. M. Nicole a tenté de combler ces lacunes dans un travail qui fera partie du Recueil Paul Millet, consacré à la réédition, des *Schriftquellen* d'Overbeck (1), et M. Hoppin (2) corrige, à son tour, un certain nombre d'erreurs qui ont échappé à M. Nicole : de nombreuses mises au point seront ainsi nécessaires pour mener à bien la tâche commencée.

Euthymidès. — A propos d'une nouvelle édition que M. Hoppin vient de donner de son essai sur Euthymidès, M. Pottier (3) revient sur un certain nombre de problèmes qui intéressent la céramique. Parmi ces questions, l'une des plus discutées est celle des vases anonymes et de leur attribution possible à des ateliers connus. Il faut, bien évidemment, distinguer parmi ces peintures. S'il en est qui ressemblent de fort près, à la fois par la technique et par le style, à des œuvres authentiquement signées, nous n'éprouverons aucun scrupule à en faire honneur à un maître déterminé. Mais nous avons le droit d'être défiant lorsque nous voyons M. Beazley (4) aligner de longues

(1) *Rev. arch.*, 1916, II, p. 373-412.
(2) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 308-312.
(3) *Gaz. des Beaux-Arts*, 1917, p. 433-446, fig.
(4) *R. E. G.*, XXIV (1911), p. 193 ; XXV (1912), p. 386 ; XXVIII (1905), p. 204 ; XXIX (1916), p. 89-90.

listes de vases peints qui, suivant lui, sortiraient de la même fabrique et auraient été décorés par le même artiste. Sans doute le principe sur lequel il s'appuie est légitime, et, pour de multiples raisons, il est certain qu'on a trop négligé jusqu'à ces dernières années l'observation minutieuse et précise des monuments. Un même dessinateur tend évidemment à définir de la même manière certains éléments caractéristiques, à donner même forme aux inscriptions épigastriques, à rendre de même les articulations des membres et les traits du visage : quand on rencontre dans des œuvres non signées de ces procédés qui sont particuliers à un maître déterminé, il y a grande chance pour qu'elles puissent lui être attribuées. Mais, comme l'écrit justement M. Pottier, lorsqu'il s'agit d'œuvres d'art, il n'est pas de criterium mécanique, et rien ne s'imite mieux que ces marques et ces signes que l'on nous dit infaillibles. Pour bien apprécier un monument ou une peinture, il faut porter sur eux un jugement d'ensemble, et on ne peut y prétendre sans avoir l'œil exact et sensible. S'il en est autrement, il n'est pas de mensuration ni d'observation de détail qui suffise ni qui vaille. Juste en tout temps, nulle part cette réflexion ne l'est davantage que lorsqu'il s'agit de l'art antique, les anciens n'ayant jamais eu de scrupule à s'imiter et à se contrefaire, et rien, comme l'on sait, n'étant plus facile à reproduire que ces minuties du dessin et ces détails de la facture. La leçon à tirer de ces observations est qu'il faut regarder et connaître les monuments eux-mêmes et non, si parfaites qu'elles soient, leurs reproductions : le malheur est que la dispersion croissante des antiques rend la tâche difficile à l'archéologue qui se pique d'indépendance dans ses jugements et qui ne se contente pas de *jurare in verba magistri*.

Coupe de Baltimore. — La petite collection que possède l'Université de John Hopkin à Baltimore renferme, entre autres pièces, une kylix à figures rouges qui n'a pas été seulement restaurée et repeinte, mais qu'on a rapiécée au moyen de

fragments appartenant à un vase différent. La partie majeure de la coupe représente des silènes et des ménades de style déjà presque libre : on remarquera le raccourci hardi d'une Bacchante couchée contre un roc, les jambes repliées sous le corps. Un vide a été rempli au moyen d'un fragment emprunté à un vase plus ancien où MM. Beazley et Robinson (1) reconnaissent la manière d'Oltos, l'artiste à qui l'on doit la belle

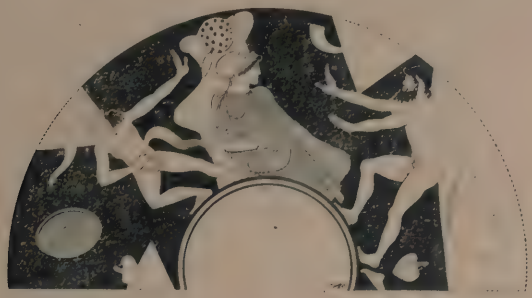

kylix de Corneto. Le petit monument de Baltimore nous renseigne sur la manière dont travaillèrent les antiquaires italiens, au moment où les vases grecs, découverts dans les nécropoles étrusques, apparurent en foule sur le marché, c'est-à-dire vers le milieu du dernier siècle.

Coupes de Hiéron. — Le musée de New-York compte deux coupes trouvées dans l'atelier de Hiéron et qui sont sans doute l'œuvre du peintre Macron (2). L'une, qui depuis 1837 avait été perdue de vue, avait été signalée à cette date par de Witte ; l'autre, entrée au Métropolitan en 1908, n'avait été publiée que dans le *Bulletin* de ce musée. Les deux peintures n'ajoutent rien à la gloire du maître ; mais elles sont de bons spécimens de sa facture, qui est habile, mais monotone et trop souvent sans vie. Les conversations amoureuses qui en décorent les côtés ou les fonds se passent soit entre érastes et éromènes,

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 159-168, fig. 1-7.
(2) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 1-7, pl. I-VI, Gisela Richter.

soit entre amants et courtisanes. La première kylix, la plus intéressante, est la seule qui porte des inscriptions : on remarquera le groupe pittoresque d'une jeune hétaire sautant sur

les genoux d'un homme barbu, motif que ce peintre a reproduit sur une coupe de Boston qui fit partie de la collection Bourguignon (1).

Calpis à figures rouges. — Ce vase, qui appartient à M. Marsden Perry, et qui a été, l'avant-dernier hiver, exposé temporairement au Fogg Museum de Cambridge (2), appartient, par sa forme encore anguleuse et par le style des peintures qui le décorent, aux premiers exemplaires du genre et c'est pour d'assez bonnes raisons que son éditeur le date d'une dizaine d'années environ après les guerres médiques. Il est fâcheux que la vignette qui le représente soit mal venue dans l'article de M. Eldridge ; car, bien que le sujet de la composition, qui est le retour d'Hèphaistos dans l'Olympe, soit fort commun en céramique, certains détails insolites ne laissent pas d'en rele-

(1) 1910, p. 142-3, fig. 5.
(2) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 38-54, fig. 1-6, Eldridge.

ver quelque peu la banalité. Ainsi la procession est guidée par une ménade et par un satyre de dimensions minuscules, que suit un chèvre passant. De même Dionysos et Hèphaistos, qui marchent l'un à côté de l'autre, ont bien leurs attributs habituels; mais Hermès, qu'ils précèdent, porte la lyre, qui lui est assez rarement donnée. Un second satyre ferme la marche, séparé du groupe central par un autel à volutes ioniques.

Origine des amphores de Nola. — Dans la plupart des amphores décorées de figures noires, le col, comme l'on sait, n'est pas séparé brusquement de la panse, mais lui est relié par une courbe insensible et continue, tandis qu'un ressaut franc distingue au contraire et sépare les deux éléments dans les amphores à figures rouges. Pourtant il est un certain nombre d'amphores à figures noires de date assez tardive, qui, sur ce point particulier, ressemblent aux vases à figures rouges. Elles sont généralement de petite dimension. Les unes, qui ne dépassent pas 0 m. 23 de hauteur, sont ornées sur le col de trois palmettes reliées les unes aux autres et dont la médiane est à la fois tournée vers le haut et généralement accostée de deux points. Les autres, qui ont jusqu'à 0 m. 30 de haut, sont décorées de la même triade; mais la palmette du milieu y est, cette fois, inversée. M. Stephen Bleecker Luce (1) pense que la seconde variété est plus ancienne que la première et que les amphores à panse ovoïde ou de Nola procèdent, non des exemplaires communs à figures réservées, mais de ces petits vases à figures noires : il est vrai que les représentations n'y sont plus, comme dans ces derniers, enfermées dans des tableaux rectangulaires; mais la franche séparation du col et de la panse a pu être inventée dans un atelier qui aurait conservé le vieux procédé des silhouettes pleines et incisées.

Vases d'Harrow. — M. Beazley fait connaître deux vases à figures rouges conservés à Harrow. L'un est une amphore

(1) *Amer. journ. of arch.*, XX (1916), p. 639-474, fig. 1-14.

dont les anses sont torses et l'éditeur l'attribue à Kléophradès; l'autre est une œnochoé dont le décorateur reste encore anonyme. Sur l'un des côtés de l'amphore, on aperçoit un silène tenant des cnémides et un casque; sur l'autre est figuré un autre silène armé du bouclier et s'appuyant sur la lance : les compagnons de Dionysos devaient apporter au dieu ses armes pour le combat prochain. L'œnochoé est décorée d'un jeune éphèbe jouant au cerceau.

Vase de Locres. — Un cratère à figures rouges, récemment mis au jour dans la nécropole de Locres, au-dessus d'une tombe à inhumation (2), est de style assez médiocre et ne mériterait pas de retenir l'attention, si la représentation n'en était rare, et, je crois bien, unique. La scène se passe dans la palestre,

comme l'indiquent, à n'en pas douter, non seulement les bonnets de cuir caractéristiques des deux personnages figurés, mais la bandelette et la couronne suspendus dans le champ et les deux amphores qui sont posées sur deux piliers, à droite et à gauche du tableau. L'un des athlètes est un éphèbe nu, appuyé sur un bâton et qui paraît tenir un arc. L'autre agoniste est une femme, uniquement vêtue d'un court caleçon et dont la main droite élève en l'air un strigile. Comme rien n'indique dans la

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXVI (1916), p. 123-133, p. VI-VII.
(2) *Notizie d. scavi*, p. 110, fig. 12.

scène qu'elle ait un caractère mythologique, il ne semble pas que nous ayons le droit d'y voir une représentation d'Atalante. On peut penser à une acrobate professionnelle, mais un texte d'Athénée (1), rappelé à propos par M. Orsi, nous apprend qu'à Chios les jeunes filles luttaient avec les éphèbes : peut-être en était-il ainsi à Locres, ou dans la ville grecque où le vase a été fabriqué.

Vases grecs et falisques. — Le Musée du Papa Giulio, l'une des mieux classées parmi les galeries européennes, contient, parmi ses riches séries, une suite importante de vases peints découverts à Falerii, à Civita Castellana, à Narce et en d'autres points du territoire falisque. L'étude scientifique de ces documents, après avoir été longtemps interdite à la plupart des archéologues, va être enfin rendue possible grâce au catalogue de M. Savignoni, dont on annonce l'édition prochaine. En attendant sa mise au jour, une étude sommaire de ce savant, parue dans le *Bollettino d'Arte* (2), donne une idée générale de la collection. Elle se divise tout naturellement en vases importés de Grèce et en poteries indigènes, fabriquées sur place d'après des modèles helléniques. Le premier lot comprend de très beaux exemplaires, qui peuvent se comparer aux plus beaux chefs-d'œuvre que nous connaissions de la céramique antique : je citerai seulement une grande kylix à figures noires et à représentation bacchique, un cratère à colonnettes à figures rouges où semble avoir été figuré le repas légendaire de Thyeste, une coupe d'Hiéron, un rhyton fait d'une tête de chien, un merveilleux astragale peint par Syriscos, une œnochoé de beau style libre et un cratère où se reconnaît la manière de Midias. Les vases falisques ne paraissent pas être, dans l'ensemble, antérieurs au commencement du IVe siècle et la fabrication s'en serait poursuivie pendant tout le cours du IIIe siècle. Cette céramique a dû sans doute son origine à des artistes grecs qui

(1) XIII, p. 566.
(2) X (1916), p. 335-368, fig. 1-24.

auraient émigré en Italie ; car les modèles helléniques y sont le plus souvent reproduits avec une rare perfection, et on n'y relève que peu de traces de la démonologie étrusque. Les cistes incisées et les miroirs gravés, qui, eux aussi, ont été travaillés sur place, sont souvent ornés des mêmes scènes et devaient s'inspirer de prototypes identiques. Peut-être, comme le suppose M. Savignoni, le centre d'art qui servit d'école commune aux potiers et aux bronziers n'est-il autre que Rome, où, comme une inscription nous l'apprend, a été fabriqué le chef-d'œuvre de ces ateliers indigènes, la ciste Ficoroni.

Trophées de Pompei. — Les circonstances actuelles et la présence fortuite de M. Salandra, alors président du conseil, ont attiré l'attention sur une découverte curieuse qui vient d'être faite à Pompei. Les fouilles y ont mis au jour (1) une chambre sensiblement carrée, largement ouverte sur la rue de l'Abondance. Les trois autres parois sont pleines, à l'exception d'une étroite ouverture ménagée dans le mur du fond. Une armoire continue régnait sur le pourtour. Au-dessous, des pilastres, peints ou en relief, divisent la plinthe inférieure en dix champs rectangulaires, à l'intérieur desquels volent autant de Victoires. Les attributs et la pose des Nikès diffèrent dans chaque compar-

(1) *Not. d. scavi*, 1916, p. 429-450, fig. 1-14, Spinazzola.

timent, et des candélabres, couronnés d'aigles posés, sont figurés entre les champs. Les piliers qui encadrent la baie d'entrée portent sur la face antérieure de riches trophées, où s'entassent des lances, des javelots, des casques, des boucliers de forme diverse, des cuirasses, un lituus, une ancre, et jusqu'à un léger char de guerre. On remarquera l'absence d'armes de gladiateurs, ce qui interdit de penser à une pièce dépendant d'une schola. Peut-être, comme le conjecture l'éditeur, les trophées rappellent-ils ceux qui se détachaient en relief sur les vantaux du temple romain qu'Auguste, en mémoire de César, avait dédié à Mars Ultor. Quant à la chambre de Pompei, elle devait servir de dépôt d'armes : une grille ajourée en rendait l'accès facile aux vigiles de la cité.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

Miroirs de Locres. — Trois importants miroirs de bronze viennent d'être découverts dans la nécropole de Locres, dont deux exemplaires portés par un pied figuré, le troisième étant à manche ou à poignée. — Des deux premiers supports, l'un a la forme d'une statuette féminine, debout sur une tortue (1). Nous connaissions déjà deux miroirs, l'un trouvé à Chypre et l'autre à Égine, où l'animal sacré d'Aphrodite servait de base à la figurine de soutien, et M. Orsi n'a pas manqué de rappeler à ce propos l'Ourania chryséléphantine que Phidias avait sculptée pour le temple d'Élis. La « Korè » de Locres a les pieds nus et est vêtue du chiton ionien, que recouvre l'himation passé sur l'épaule droite. Des croix gravées à la pointe décorent les vêtements, et les yeux, qui sont creux, devaient être incrustés. Le second miroir (2), qui est d'art plus médiocre, était porté par un « Apollon » ou par un éphèbe nu, les deux bras également pliés au coude et les avant-bras levés parallèlement. Un

(1) *Notizie d. scavi*, 1917, p. 140-1, fig. 48 (tombe 1671).
(2) *Notizie d. scavi*, 1917, p. 126, fig. 32.

diadème orné de trois rosettes entoure la chevelure, et des traces laissées par un tissu de lin ont été relevées sur le disque réfléchissant. Le seul intérêt de ce bronze est d'appartenir à une série autrefois peu nombreuse, mais dont les exemplaires commencent déjà d'être abondants, au lieu que la poignée ajourée découverte dans une tombe à crémation est l'œuvre d'un

artiste très supérieur. Ces miroirs caractéristiques font partie d'une catégorie proprement italienne et dont je ne connais, pour ma part, aucun spécimen qui ait été recueilli dans la Grèce propre. Tous ceux qu'on a dénombrés jusqu'ici ont, en effet, été trouvés en Sicile, à Cumes et surtout à Locres, où il se pourrait qu'on eût à chercher l'atelier qui les fabriquait. Le nouveau manche (1) représente Europe portée sur le taureau, sujet que nous connaissions déjà par une applique de boîte découverte à Érétrie. Le relief de Locres est d'un style différent et singulièrement plus libre. L'artiste a fait s'affaisser

(1) *Notizie d. scavi*, 1917, fig. 13, p. 111-2.

à demi l'avant-train du taureau tandis que sa croupe se relève à droite, ce qui sert d'heureuse transition entre l'arc qui soutient le disque et la mince tige de la poignée. De même les vêtements d'Europe flottent à souhait et se recroquevillent ingénieusement pour remplir les vides du champ, tandis que le sein gauche dénudé de la déesse, et sa tête présentée de face, annoncent un art déjà développé et une date voisine de la période hellénistique.

Miroirs étrusques. — S'il est un fait bien et dûment constaté, c'est que les artistes qui décoraient ces miroirs ne faisaient, sauf de très rares exceptions, que copier des modèles grecs. Les bévues, assez nombreuses, que nous relevons chez eux, viennent de ce qu'ils ne comprenaient pas les originaux dont ils s'inspiraient ou de ce qu'ils ne puisaient pas directement à la source hellénique et n'imitaient que des œuvres dérivées et déjà déformées. C'est la raison pour laquelle, toutes les fois que le prototype nous est entièrement inconnu, il nous est très malaisé, sinon même impossible, de le reconstituer en nous servant de la seule gravure italiote. De là l'embarras qui nous saisit à jeter les yeux sur la demi-douzaine de miroirs étrusques que possède le musée de Boston et que vient de publier M. L. G. Eldridge (1). Deux au moins d'entre eux, si le dessin en est bien authentique, ce dont l'examen

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 365-386. fig. 1-6.

des originaux peut seul permettre de décider, nous présentent des scènes étranges et que je ne m'explique pas mieux que l'éditeur. Sur l'un, Poseidon est représenté nu et assis à droite, tenant le trident; un jeune éphèbe, peut-être un héros, dont la main droite serre un sceptre terminé par une grenade, s'éloigne vers la droite et retourne la tête vers le dieu. L'autre tableau est plus énigmatique encore. Un homme demi-nu, courbé en avant, retient de la main droite baissée l'himation qui couvre sa tête et que relève à droite sa main gauche. Devant lui sont deux femmes, presque entièrement nues, et dont l'une est ailée. En bas du champ, des poissons semblent indiquer que la scène se passe sur le rivage ou dans une grotte marine.

Hèraclès et Satyre. — Un miroir étrusque de Philadelphie (1) nous montre Hèraclès nu, appuyé sur la massue et tenant peut-être l'arc. Un Éros volant le couronne, tandis qu'un jeune Satyre, le thyrse en main, lève le bras droit et appuie la main gauche sur la hanche. Entre les deux personnages principaux se dresse une grande feuille recroquevillée (?), qui ressemble quelque peu à une protomé de navire. M. Batès voit dans la représentation le souvenir d'un drame satyrique, peut-être de l'Hèraclès au Ténare qu'avait composé Sophocle. Il ne semble pas que la composition, qui est rapide et médiocre, puisse permettre une conclusion aussi hardie.

Statuette d'Hercule. — Un petit bronze d'Alife (2) mérite d'être signalé, car le motif en est assez rare. Il représente Hercule jeune et dont la main droite tient une corne à boire; la gauche, qui est vide, devait porter une patère plutôt que la massue traditionnelle. La tête est ceinte d'une guirlande de lierre et la peau de lion est nouée à la ceinture, le mufle pen-

(1) *Amer. journ. of arch.*, XX (1916), p. 391-6, fig. 1-2.
(2) *Not. d. scavi*, 1916, p. 111-6, fig. 1-3, Alda Levi.

dant par devant. Le héros, ainsi qu'il est fréquent à une époque assez basse, est figuré en serviteur et en dévot de Dionysos.

Chien de Volubilis. — Les objets d'art ancien découverts au Maroc sont jusqu'ici fort rares et il n'est pas à prévoir qu'on doive jamais y en trouver de fort nombreux. C'est ce qui fait surtout le prix d'un beau chien de bronze (1), long de 0 m. 63, récemment mis au jour dans les ruines d'une maison antique, à Volubilis. L'animal, qui n'a guère perdu que le pied du membre postérieur gauche, est représenté aboyant et prêt à s'élancer sur l'intrus. Il porte un collier : c'est donc un chien

de garde ; peut-être, mais le point n'est pas certain, faisait-il partie d'un groupe. La race à laquelle il paraît ressembler le plus est celle des sloughis ; mais il est douteux qu'il ait été exécuté sur place. Tout fait croire qu'il a dû être importé, sans doute d'Italie, pour orner la villa de quelque riche commerçant de Volubilis. L'artiste qui l'a exécuté était un animalier adroit, dont l'œuvre mérite de prendre place à côté de la célèbre mosaïque de Pompei.

Terres cuites architecturales. — Le Musée de l'Université de Philadelphie renferme divers fragments d'une frise ajourée en

(1) *Gaz. des Beaux-Arts*, 1917, p. 284-7, 3 fig. et pl., L. Châtelain.

terre cuite venant d'Orvieto, l'ancienne Volsinii, la seconde ville de ce nom étant, comme l'on sait, Bolsène. Avec ces débris l'on a pu reconstituer quatre panneaux, dont chacun est composé de trois palmettes, au bas desquelles court une grecque. De longs tenons servaient à fixer la bande à la base de support. Des trous sont de même percés à des intervalles irréguliers dans le travers des palmettes terminales : peut-être servaient-ils à relier les plaques à d'autres lames de même forme et de même épaisseur, bien qu'on voie assez mal la raison de cette disposition compliquée. Les traces de polychromie sont abondantes et la frise est attribuée au début du IVe siècle avant notre ère; mais sa destination reste incertaine. Les éditeurs conjecturent qu'elle décorait, au-dessus de la colonnade, la face apparente de la grande poutre faîtière (1).

Moules de Carthage. — Des fouilles récentes, pratiquées sur le terrain d'Ard-el-Morali, ont exhumé un assez grand nombre de moules circulaires en terre cuite, analogues à ceux qu'on avait déjà découverts dans les nécropoles puniques de Carthage. L'un d'eux représente un bige allant à gauche : l'oiseau volant accompagne les chevaux, dont les pattes sont parallèles et se recouvrent deux à deux ; seuls les membres antérieurs sont inégalement fléchis, ce qui a trompé l'éditeur et lui a fait croire que le char était traîné par un quadrupède à cinq pattes. Dans la caisse est l'hoplite traditionnel, qu'on voit si souvent représenté sur les vases et sur les frises en relief du VIe siècle. Si l'on rapproche du monument un autre médaillon où paraît un Silène ithyphallique, on ne manquera pas d'apercevoir un singulier contraste entre la date de ces objets et celle du IVe siècle à laquelle M. Merlin attribue les tombes explorées dans cette région. Même en admettant qu'elles aient été creusées tout au début de ce siècle, il resterait un grand écart entre le

(1) *Amer. journ. of arch.*, XXI (1917), p. 296-307, fig. 1-8, St. Bleecker Luce et Leicester Bodine Holland.

moment où furent imaginés les motifs qui servirent de modèles à ces moules et celui où ils furent imités à Carthage. On savait déjà que l'art punique était éminemment conservateur : c'en serait une preuve nouvelle et singulièrement convaincante (1).

Masque de Silène. — Un beau masque de Silène en terre cuite vient d'être découvert à Carthage. Il est également de type ionien, avec la mouche traditionnelle au-dessous de la lèvre inférieure. Quatre trous de suspension servaient à suspendre l'amulette qui était colorié en beau rouge (2).

Hermès criophore. — Une statuette de terre cuite, recueillie en 1916 dans une tombe de Carthage, à l'est de l'Odéon, représente Hermès debout, vêtu d'une courte chlamyde agrafée sur l'épaule droite, le bras gauche à demi relevé et portant un bélier serré sous l'aisselle, le bras droit pendant le long du corps, la tête paraissant imberbe et coiffée d'un bonnet conique (3). Le type est commun dans la Grèce propre et des terres cuites ioniennes du ve siècle ressemblent de fort près à l'exemplaire punique. La question est de savoir si ce dernier a été importé de Grèce, si, au contraire, l'épreuve a été tirée en Afrique sur un moule ionien, ou si encore, ce qui paraît plus vraisemblable, l'Hermès a été fabriqué par un coroplaste local à l'imitation d'un modèle hellénique. Seuls l'examen de la terre cuite et sa comparaison avec des originaux de provenance certaine permettront de résoudre ce petit problème qui n'est pas sans importance pour l'étude du commerce et de l'art puniques.

Vase à reliefs. — D'assez nombreux vases à reliefs ont été récemment mis au jour en Tunisie, en particulier à El-Aouja

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1916, p. CLXXXI, CLXXXV-VI, pl. XXXIV, Merlin.
(2) *Bull. arch. du Comité*, 1916, pl. XXXV, p. CCXXXI, Merlin.
(3) *Bull. arch. du Comité*, 1917, p. 156-7, pl. XXIII, Merlin.

et à El-Djem. Ils ont généralement la forme de l'amphore et sont, à n'en pas douter, de fabrication locale. L'un d'eux porte un sujet de genre, qui se retrouve à peu près le même sur les pierres gravées. Un Éros, debout sur une amphore horizontale, tient des deux mains une voile qui se gonfle au vent : il n'est pas douteux que la scène se passe sur mer et que le vase servait de navire au jeune dieu (1).

V. — Orfèvrerie. Objets divers.

Calice d'Antioche. — Ce vase d'argent, que décrit sommairement un article de M. Eisen, faisait partie d'un trésor d'orfèvrerie, qui, au dire des vendeurs, a été découvert à Antioche. Le calice, restauré à Paris et qu'on peut voir aujourd'hui à New York, se compose de trois pièces, un pied tourné, une coupe légèrement ovoïde et un revêtement ajouré qui entourait et recouvrait la partie creuse du vase. Le décor, très riche, consiste en rosaces, en feuilles de vigne, en grappes et en volutes au milieu desquels apparaissent des serpents, des colombes, un lapin, une sauterelle et un papillon. Ce fond d'entrelacs végétaux sert de repoussoir à deux compositions symétriques : d'un côté le Christ, de l'autre le Baptiste, dont chacun est entouré de cinq apôtres. Divers symboles, tels que l'agneau, l'aigle et la colombe du Saint Esprit, donneraient à ce singulier gobelet une place à part parmi les premiers monuments de l'art chrétien, si, comme le croit l'éditeur, il fallait en placer la fabrication dans la seconde moitié du Ier siècle (2).

Ivoire de Locres. — Un précieux petit monument, récemment recueilli dans la nécropole de Locres (3), nous montre à quel

(1) *Bull. archéol. du Comité*, 1916, pl. XXX, p. CXXVII, Merlin.
(2) *Amer. journ. of arch.*, XX (1916), p. 426-437, pl. XIX, fig. 1-4, G. A. Eisen.
(3) *Not. d. scavi*, 1917, fig. 50, p. 142-3 (tombe 1676), Orsi.

point de perfection les Grecs étaient parvenus dans le travail de l'ivoire. C'est une minuscule poignée, d'une longueur totale de onze centimètres, qui se compose depuis la base d'une palmette ionienne, d'une tigette cannelée surmontée par deux volutes, d'un abaque qui les couronne et d'une statuette féminine, vêtue d'un chiton à manches courtes et de l'himation passé sur l'épaule gauche. La tête de la figurine fait malheureusement défaut, mais le vêtement de dessus était recouvert d'une lamelle d'or, posée à froid. Comme, à l'autre extrémité, la palmette était percée d'une mortaise, il est possible que le tout ait servi de manche à un éventail.

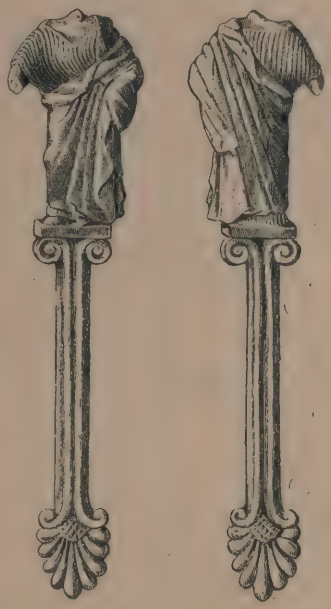

Fibule de Terni. — D'intéressantes sépultures archaïques ont été explorées à Terni. Parmi les objets qu'on y a découverts est une fibule en forme d'arc, qui devait être décorée de cinq globules d'ambre, disposées en croix. A la tête étaient suspendus deux curieux amulettes. L'un est une dent de sanglier entourée à plusieurs reprises d'un fil métallique, l'autre une pendeloque en silex rouge, qu'entoure une armature de bronze travaillée au repoussé et où l'on croit reconnaître le dieu Bès (1).

Tablettes d'imprécations. — Des découvertes récentes ont accru le nombre de ces petits monuments, gravés rapidement sur lames de plomb et renfermés, le plus souvent, dans l'ossuaire ou dans la cuve funéraire. Aux exemplaires précédem-

(1) *Not. d. scavi*, 1916, p. 211, fig. 17, E. Stefani.

ment connus, s'ajoutent des inscriptions nouvelles, mises au jour à Reggio (1) dans la nécropole de Messine (2), à Este (3) et à Pompei (4).

A. DE RIDDER.

(1) *Archivio storico della Calabria*, III (1915), d'après *Mon. Antichi*, XXIV (1917), p. 156, Orsi (Comparetti).

(2) *Mon. Antichi*, XXIV (1917), p. 154-160, fig. 25-6, p. 167-9, fig. 39, Orsi (Comparetti).

(3) *Not. d. scavi*, 1914, p. 369-371, A. Alfonsi.

(4) *Not. d. scavi*, 1916, p. 304-7, fig. 15-9, M. della Corte.

Bon à tirer donné le 15 juin 1919.

Le rédacteur en chef, Gustave GLOTZ.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

SUR UNE ÉDITION LINGUISTIQUE D'HOMÈRE

Les philologues qui ont édité des textes anciens ne semblent pas jusqu'ici avoir pris assez nettement parti entre deux types d'éditions : les unes destinées à offrir un texte lisible aux personnes qui veulent lire des œuvres antiques pour en jouir, les autres faites pour les philologues qui veulent étudier des documents afin d'en tirer, à un point de vue quelconque, les données historiques qu'ils contiennent.

Le lettré qui se propose de lire un ouvrage antique demande au philologue de lui mettre sous les yeux ce qui, avec les ressources fournies par la tradition, peut être restitué de l'édition faite par l'auteur ou par ceux qui, à sa place, ont mis l'ouvrage aux mains du public. Un texte de ce genre doit être purgé, par des corrections, des fautes grossières qui se sont introduites au cours du temps; et il est légitime, nécessaire même, d'y rectifier les formes orthographiques et grammaticales livrées par la tradition du texte lui-même, au moyen des données authentiques qu'apportent les documents contemporains ou de manuscrits meilleurs de textes comparables. C'est une question de tact, non une question de science, que de déterminer en quelle mesure les corrections d'humanistes doivent être substituées au texte traditionnel, et l'orthographe et la grammaire des documents épigraphiques ou de manuscrits plus anciens ou plus corrects à ce que donnent les manuscrits du texte édité.

Il en va autrement des éditions de travail qu'il convient de faire pour les philologues. Dans des éditions de ce genre,

toute correction, si évidente soit-elle, masque les données de la tradition et risque d'influencer indûment le travailleur. Ce dont a besoin le philologue, c'est d'avoir un recueil aussi complet et aussi clair que possible de toutes les données traditionnelles, sans aucune addition qui les trouble. En ajoutant, dans des notes, l'indication de tout ce qu'il trouve fautif et les corrections intéressantes ou utiles qui ont été proposées, l'éditeur facilitera le travail de ceux qui étudient le texte; mais il ne faut, en aucune mesure, mêler ces indications subjectives aux données de fait. Pour le grammairien et le linguiste en particulier, rien n'est nuisible comme de corriger les formes du texte traditionnel : en modifiant la grammaire et l'orthographe du texte des manuscrits de Platon d'après les inscriptions attiques contemporaines, on n'ajoute évidemment rien à ce qu'enseignent ces inscriptions, et l'on efface tout ce que les manuscrits ont pu conserver d'intéressant. Plus d'une fois, grammairiens et linguistes ont été, par là, induits à raisonner sur des corrections d'éditeurs comme si c'étaient des données positives.

Toutefois, il peut y avoir très loin entre le premier texte fixé par l'auteur ou le premier éditeur et les données de la tradition. C'est ce qui arrive pour Homère, dont le texte originel, plein de formes anciennes et de formes inconnues à l'ionien et à l'attique, apparaissait singulièrement étrange aux Ioniens et aux Athéniens par l'intermédiaire de qui il a été transmis. Alors, à côté d'une édition purement traditionnelle, telle que celle de Ludwich, qui se bornerait à mettre aux mains des travailleurs toutes les données de la tradition — et elles sont infiniment diverses —, il serait utile d'avoir un essai de restitution de l'original pour se délivrer d'une foule de difficultés qui n'existent pas dans la réalité et qui proviennent, les unes de la manière moderne d'éditer les textes, les autres des innovations qu'ont apportées progressivement les reviseurs, les éditeurs et les copistes antiques. Il suffit de se mettre par la pensée en présence de ce qu'a dû être le texte originel

d'Homère pour voir disparaître bien des problèmes qui sont imaginaires.

Un fait simple, universellement connu, c'est que les mots n'étaient pas séparés dans les anciens manuscrits grecs. La question de savoir s'il y a au juste des augments dans τράπετ', ἔγνω, ἐφάανθεν A 199-200 ne se pose pas à l'éditeur si l'on écrit :

θαμβησενδαχιλευς μεταδετραπεταυτικαδεγνω
παλλαδαθηναιηνδεινωδεοιοσσεφαανθεν.

Au vers A 20, il n'y a pas lieu de discuter s'il faut éditer μοι ou εμοι, quand on écrit, avec l'original :

παιδαδεμοιλυσαιτεφιλην.

L'absence de séparation des mots a entraîné de fausses coupes, et, par suite, de fausses formes, dont la plus remarquable est νήδυμος, qui procède de vers tels que B 2

διαδουκεχενηδυμοσυπνος

ou K 187

ωςτωνηδυμοσυπνος...

(on verra plus loin que le texte originel d'Homère ne notait pas les lettres répétées). La forme νηδυμος qui évitait les inconvénients de l'hiatus a été généralisée (v. en dernier lieu, Boisacq, *Dict. étym.*, s. v.). On sait de même que les formes absurdes ὀκρυόεντος, ὀκρυοέσσης résultent de la méconnaissance de -οο final des mots précédents, à une date où l'on a noté les voyelles répétées et où l'on a écrit -ου au génitif.

Un autre fait tout aussi simple, tout aussi connu, consiste en ceci que l'original du texte homérique ne distinguait pas l'ε et l'ο longs, notés en ionien et en attique, après l'introduction de l'alphabet ionien, ει et ου (voir, en dernier lieu, J. Wackernagel, *Sprachliche Untersuchungen zu Homer*, p. 83 et suiv. = *Glotta*, VII, p. 243 et suiv.). Pas plus que le texte traditionnel ne marque la différence entre α, ι, υ brefs et α ι, υ longs, le texte originel ne distinguait entre ε, ο brefs et ε, ο longs (ion.-att. ει, ου).

Dès lors, dans un vers tel que Λ 631, où le texte traditionnel a deux fois -ου abrégé en hiatus :

παρὰ δ' ἀλφίτου ἱεροῦ ἀκτήν,

on lira simplement :

παραδαλφιτοιεροακτην.

Et, dans la réalité, le poète a sans doute prononcé :

αλφιτο' ιερο' ακτην,

puisque, comme on le sait, le -οο final du génitif singulier n'était pas nécessairement contracté dans la langue du poète et, très souvent, ne l'était pas.

Des sept exemples du génitif Πατρόκλου, sûrement noté πατροκλο dans l'original, trois seulement offrent la forme contracte d'une manière sûre :

Π 478

πατροκλοδυπερωμοναριστερονηλυθακωκη

et de même Ω 6 et 756. Dans Π 647, la lecture Πατρόκλου cache sûrement Πατροκλοο que demande la métrique :

πολλαμαλαμφιφονωιπατροκλομερμηριζων

Dans Ψ 192, la lecture πατροκλο cache πατροκλο' avec élision :

ουδεπυρηπατροκλοεκαιετοτεθνηωτος.

Enfin, dans Π 699, πατροκλο (noté Πατρόκλου) remplace sans doute πατροκλοι', avec élision, du texte originel :

πατροκλοιυποχερσι.

Dans E 21, l'impossible ἀδελφειοῦ κταμένοιο (fin du vers), où l'on a reconnu ἀδελφεόο κταμένοιο, était écrit : αδελφεοκταμενοιο ; le texte originel était correct, et il n'appellerait aucune correction.

En effet, et ceci est un fait moins généralement reconnu, mais de grande conséquence, le texte originel ne répétait pas les lettres là où il y avait gémination dans la prononciation. Le manque de gémination dans les anciennes inscriptions est attesté en des points très divers. Ainsi dans une inscription de

Naxos (SGDI, 5423), on lit αληον (αλληων); sur une inscription eubéenne (SGDI, 5292), πυρος (Πυρρος); sur les inscriptions du gymnase de Théra (SGDI, 4787), πheιδιπιδας (Φειδιππιδας), απολο (Ἀπολλω); sur une inscription de Mégare (*Ath. Mitt.*, XXXI, 89 et suiv.), αλη (αλλη); sur une inscription de Corcyre (SGDI, 3189), στονοϝεσαν (au lieu de στονοϝεσσαν où σσ est garanti par le mètre) à côté de Αραθθοιο et πολλον, etc.

C'est par une exception presque unique que l'original portait, au moins à un moment, sans doute οο dans le vers B 325

οψιμονοψιτελεστονοοκλεοσουποτολεται,

qu'on a, par suite, noté :

ὄψιμον ὀψιτέλεστον ὅου κλέος οὔποτ' ὀλεῖται.

La forme ὅου, manifestement impossible, n'est due qu'au transcripteur de l'ancien alphabet en alphabet ionien. Le texte originel ne posait pas de question.

Si l'on remplace par ἐσσ' le εἰς homérique devant une voyelle, on ne corrige pas le texte : l'original avait simplement εσ, ou, tout au plus, εσι. Les rédacteurs qui ont gardé ἐσσι, métriquement irremplaçable, ont substitué à εσ', c'est-à-dire εσσ', l'ionien εἰς où du reste ει est une ancienne diphtongue.

Pour qui pense à l'original, la question de savoir s'il faut lire Πατρόκλεις, que fournit le texte traditionnel, ou Πατρόκλεες, qu'indique le mètre, dans A 337, n'existe pas; le texte portait :

αλλαγεδιογενεσπατροκλεσεξαγεκορην

avec Πατροκλες, ancien πατροκλεϝες.

Ceci posé, ce n'est pas faire une correction que de remplacer ἐπέεσσι par (ϝ)έπεσσι dans des groupes tels que A 223 αταρτηροισι-(ϝ)επεσιν. Le texte originel ne pouvait avoir que ϝεπεσιν. Les manuscrits offrent du reste un flottement significatif en ce qui concerne σσ et σ, ππ et π, etc. Par exemple, T 18, où χείρεσσιν est nécessaire, on a la variante χείρεσιν.

La correction évidente de κλέα ἀνδρῶν (I, 187, 524; θ 73) en κλέε' ἀνδρῶν cesse d'apparaître comme une correction si l'on

songe que le texte a dû porter à un moment donné κλεανδρων. Les transcripteurs, à qui κλέεα n'était plus familier, n'ont pas su retrouver la vieille forme.

Quand on restitue le texte originel, on s'aperçoit qu'un très grand nombre de cas où une brève finale est maintenue en hiatus ne sont pas réels, et aussi beaucoup de cas où des voyelles longues finales figurent en hiatus. Il y a des hiatus dans le texte homérique, mais — même abstraction faite de la restitution de ϝ qui en élimine beaucoup —, bien moins qu'il ne semble au premier abord. Un hiatus sûr, comme celui de θ 224 :

οὔθ' Ἡρακλῆϊ οὔτ' Εὐρύτῳ Οἰχαλιῆϊ

est excusé à la fois par la difficulté de loger Ἡρακλῆϊ (c'est-à-dire, en réalité, Ἡρακλέεϊ), par la coupe et par le fait que ce mot termine un groupe et qu'il y a une petite pause après Ἡρακλῆϊ.

Quand les transcripteurs en alphabet ionien ont noté φαεινός, leur original portait φαενος, qui, dans le texte originel, pouvait couvrir φαεννος aussi bien que φαενος (avec ε long). On sait, en effet, que les poètes lyriques, comme Pindare, ont φαεννός, et que les poèmes homériques eux-mêmes ont ἀργεννός. En réalité, la question de savoir si le texte originel avait φαεινος ou φαεννος n'a pas de sens. On peut seulement se demander ce que prononçaient ceux qui lisaient le texte, et la question ne comporte guère une réponse.

Même à la rencontre de deux mots, les lettres n'étaient pas répétées. Ainsi dans K 515 = N 10 = Ξ 135 = θ 285, il y a dans les manuscrits flottement entre ἀλαὸς σκοπιήν et ἀλαοσκοπιήν ; ceci indique un original qui portait αλαοσκοπιην et qui comportait deux interprétations.

Ce n'est pas seulement ε bref et ε long, ο bref et ο long qui étaient confondus dans le texte originel ; la distinction graphique de ε et de η, de ο et de ω est postérieure à la fixation des poèmes homériques. Comme me le signale M. Bérard, l'indistinction de ε et de η, de ο et de ω a laissé sa trace dans la tradition. Au vers α 52, où on lit :

Ἄτλαντος θυγάτηρ ὀλοόφρονος, ὅς τε θαλάσσης

le scholiaste donne le renseignement suivant : ὀλοόφρων ἐγέγραπτο κατὰ τὴν ἀρχαίαν γραφήν · εἶτά τις μὴ νοήσας προσέθηκε τὸ ος; en réalité, la métrique montre que ὀλοόφρονος est le bon texte; mais l'auteur initial de cette notice savait que le texte originel notait ολοοφρον (ou plutôt ολοφρον) au nominatif. Plus explicitement, au vers α 275, où on lit μητέρα δ' au début du vers, le scholiaste dit : τῇ ἀρχαίᾳ συνηθείᾳ ἐγέγραπτο μερ ἀντὶ τοῦ μηρ · τοῦτο ἀγνοήσας τις προσέθηκε τὸ α.

L'attique a ἐμαχεσάμην, et le texte homérique présente μαχέσασθαι, μαχέσαιο, μαχέσαιτο. Dès lors, les leçons fréquentes μαχήσασθαι, μαχήσατο sont inadmissibles. Les formes authentiques ne peuvent être que μαχεσσασθαι, μαχεσσατο. Les transcripteurs n'ont pas su interpréter les vieilles graphies μαχεσασθαι, μαχεσατο dans les cas où le mètre exigeait une syllabe longue. Ils ont sans doute été induits en erreur par le futur μαχήσεσθαι, qui semble authentique (v. G. Schulze, *Quaestiones epicae*, p. 450), et par μαχήμων, etc.

Dans les parties anciennes et authentiques du texte homérique, on ne peut attendre ni ἦν contracté (v. Bechtel, *Vocalcontraction*, p. 127 et suiv.), ni moins encore la forme artificielle ἔην. La prononciation εεν est souvent sûre, ainsi Β 77, 96, 220, 313 = 327, Γ 115, Δ 22, etc. Il n'y a de même aucune difficulté à lire εεν au lieu de ἔην Β 217, 219, Γ 180, etc. En vérité, il ne s'agit pas de différences réelles dans la graphie du texte originel : partout il n'y avait que εν, soit pour εην, soit pour εεν.

Dans Τ 32, le manuscrit A a κῆται, et la plupart des autres κεῖται; en réalité, on a reconnu qu'il s'agit ici de l'ancien subjonctif de κεῖται, à savoir κεεται, qui, à la différence de l'indicatif κειται, a dû être noté κεται dans le texte originel; le flottement entre κῆται et κεῖται laisse entrevoir le texte originel. On retrouve la même forme κεεται, avec le même flottement, dans β 102 = τ 147 = ω 137. Dans Ω 554, où A a aussi κεῖται (la variante κῆται existe également), la contraction de κέεται est sûre, et la graphie ancienne κεται couvre un ε long. Dans les

autres passages, on peut, à volonté, supposer κεεται — sans doute la forme du poète — ou κειται (avec ε long).

La question de savoir si la 3e personne du singulier du prétérit de ϝοῖδα est à lire ϝειδη, avec η final, ou ϝειδει, avec ε long final, n'a pas de sens au point de vue de la graphie de l'original; elle ne peut se poser que pour le linguiste, non pour l'éditeur. On sait seulement que la forme constitue souvent un spondée, non remplaçable par un dactyle, tandis que ϝειδεεν est sûr dans deux passages seulement, Σ 404 et Ψ 29.

L'ancien nominatif **mēns*, abrégé phonétiquement en **mĕns*, a abouti à μείς en ionien-attique, et c'est μείς qu'on lit dans les manuscrits d'Homère T 117; mais, d'après μῆνα, μηνός (lesb. μῆννα, μῆννος), on a restitué η, d'où μης à Héraclée (l'attique tardif est allé plus loin dans l'innovation, et a μήν qui a prévalu dans la κοινή). Or, l'édition d'Homère de Chios avait μης. Si l'on se reporte à l'original, il n'y a pas de problème : on y lisait μες.

Le mot σπέος qui commence par deux consonnes suivies d'une syllabe brève était embarrassant dans le vers homérique. Les graphies qui traduisent cet embarras : σπείους au génitif singulier, σπῆι au datif singulier, σπέσσι ou σπήεσσι au datif pluriel sont plus absurdes les unes que les autres. Au génitif singulier, au lieu de l'impossible σπείους, le texte originel portait, par exemple dans la fin du vers ε 68, περισπεοσγλαφυροιο, et l'on prononçait σπεεος. Au datif, dans Σ 402, on avait ενσπειγλαφυροι, et l'on prononçait σπεει, en trois syllabes; la graphie σπῆι montre que l'on employait capricieusement η, ε et ει. Au datif pluriel, σπέσσι est impossible; le texte originel avait ενσπεσιγλαφυροισι dans α 15, et l'on prononçait σπεεσι; on voit que le σσ géminé a été noté au hasard, parce qu'il n'y avait pas de tradition et que l'ancienne graphie n'indiquait rien à cet égard. Le datif pluriel σπήεσσι qu'on trouve quelquefois dans l'Odyssée peut recouvrir partout σπεεεσσι (anciennement noté σπεσι?); c'est une forme du type de (ϝ)επέεσσι qu'on rencontre par exemple A 304. La seule forme tout à fait embarrassante est

l'accusatif σπεῖος ε 194 : l'ε placé après σπ et devant une syllabe longue dans le groupe σπέος γλαφυρόν est compté pour long comme l'est l'α bref de τετράκυκλοι dans ι 242 par exemple : plutôt que de ne pas loger dans son vers un mot ou un groupe de mots dont la forme prosodique fait difficulté, Homère recourt à une licence prosodique. — Ce cas de σπέος n'est qu'un type. Par exemple le génitif Πατροκλῆος recouvre, on le sait, une prononciation Πατροκλεεος (πατροκλεϝεος), — et une graphie Πατροκλεος de l'original, après chute de ϝ intervocalique.

Longtemps encore après la composition des poèmes homériques, les parlers ioniens des îles notaient l'*ē* long ancien autrement que l'*ē* nouveau, issu de *ā*. Il est donc peu probable *a priori* que dans le texte originel des poèmes homériques, l'ancien *ā* devenu η en ionien, ait été noté par E. En réalité, le texte conservait régulièrement α, comme on le voit par un grand nombre de restes. Ainsi les formes ioniennes Ἀτρείδης, Ἀτρείδην, etc., qui pouvaient se substituer à Ἀτρείδᾱς, Ἀτρείδᾱν, etc., sont les seules attestées; mais Ἀτρείδᾱο, qui ne pouvait être remplacé par l'ionien Ἀτρείδεω, a subsisté souvent; même dans les passages où Ἀτρείδεω, possible à la rigueur, a été introduit, on doit lire Ἀτρείδᾱο, ainsi B 185 Ἀτρειδᾱ' Ἀγαμέμνονος, comme on l'a vu depuis longtemps.

Le génitif πολυπᾱμονος, auquel la métrique ne permettait pas de substituer l'ionien πολυκτήμονος, se lit Δ 433, tandis que, dans E 613, πολυκτήμων a remplacé sans doute un plus ancien πολυπᾱμων, d'abord noté bien entendu πολυπαμον. Comme les copistes ioniens ne comprenaient plus l'α de πολυπᾱμονος, on a introduit la graphie πολυπαμμονος, qui se rencontre dans nombre de manuscrits; on aperçoit ici l'un des effets — innombrables — de l'absence de notation des géminées dans le texte originel. Les copistes de l'époque ancienne savaient que l'on peut suivant le besoin noter μ ou μμ.

Le flottement entre εῖος devant voyelle et εῖως devant consonne ne recouvre pas un ancien ηος mais un ancien ᾱος.

Le caractère sommaire et incomplet de l'ancienne graphie a

eu pour effet des inconséquences graves dans l'orthographe du texte. Parmi les formes du pronom personnel de 1re personne du pluriel, celles qui pouvaient concorder avec les formes ioniennes ont ἡμ- initial : ἡμεῖς, ἡμέας, ἡμῖν; les autres ont été notées suivant le type éolien : ἄμμες, ἄμμε, ἄμμι(ν) ; en se reportant à la graphie originelle, on voit que les différences sont moins grandes : nom. *ā*μες (noté ἡμεῖς ou ἄμμες suivant le cas métrique), αμε (ἄμμε) et αμεας (ἡμεας), αμι(ν), d'où l'on a fait ἄμμι(ν) et ἡμῖν. Pour l'adjectif possessif, des circonstances spéciales ont entraîné la notation αμος, qui ne concorde ni avec ἄμμες ni avec ἡμεῖς (v. Wackernagel, *Sprachliche Untersuch. z. Homer*, p. 52 = *Glotta*, VII, 212). L'incohérence du texte traditionnel dépasse de beaucoup celle que l'on peut attribuer à la langue littéraire sans doute, mais cependant à peu près une, du texte originel.

Quiconque étudie la langue d'Homère ne doit opérer qu'avec l'édition initiale, ainsi restituée ; et, comme il est malaisé de ne pas se laisser influencer par la graphie traditionnelle qui résulte de toute une série d'adaptations et d'arrangements, le mieux serait de réaliser ce texte hypothétique. On se libérerait ainsi de toutes les illusions que donne le texte traditionnel, et l'on opérerait avec des données réduites, mais positives, au lieu d'opérer avec toutes sortes de précisions de détail, utiles au premier abord, mais qui n'existaient pas dans l'original et qui n'ont d'autre valeur que celle d'un commentaire antique.

L'observation des faits métriques a conduit Bentley à faire la découverte, singulièrement remarquable pour l'époque de l'auteur, que le ϝ initial existait chez Homère. Bien qu'aucun texte ne conserve le ϝ, on ne saurait douter que le ϝ qui figurait dans l'alphabet n'ait été employé dans l'édition initiale des poèmes homériques. Le ϝ initial, reconnaissable à ses effets métriques, est en général aisé à restituer. On ne saurait douter davantage de l'existence de ϝ après consonne dans δϝεος, δεδϝιμεν ou dans ϝισϝος (noté ἶσος dans le texte traditionnel). Il y avait

aussi ϝ dans κενϝος « vide », par exemple. Après la suppression de ϝ dans la prononciation et dans l'écriture, on s'est trouvé devant κενος simplement; pour satisfaire aux exigences de la métrique, on a écrit d'ordinaire κεινα, κεινη, κεινησιν, mais χ 249 κενὰ εὔγματα (ϝ)ειπών, avec un hiatus impossible ; on lira κεν(ϝ)' εὔγματα. On aperçoit ici comment les reviseurs se sont tirés d'embarras sans système aucun. Quant au ϝ intervocalique, l'absence des contractions les plus naturelles dans les cas où a figuré autrefois un ϝ laisse supposer que, même en position intervocalique, Homère avait le ϝ; le poète prononçait probablement πατροκλεϝες, ce que la tradition écrit πατρόκλεις, au vocatif; mais la métrique étant la seule donnée qu'on possède, on ne peut donner aucune preuve positive en ce qui concerne le ϝ intervocalique; et, comme on sait que le ϝ intervocalique, plus faible par nature que le ϝ initial de mot ou placé à l'intérieur du mot après consonne, s'est amui de très bonne heure et n'est écrit que rarement, et seulement à date très ancienne en général, il est risqué de rétablir chez Homère ϝ à l'intérieur du mot entre voyelles.

Il s'en faut de beaucoup que la modernisation du texte originel se soit bornée à l'effacement du digamma avec les altérations qui en ont été la conséquence, au changement de la vocalisation et à l'introduction de lettres géminées.

Certaines altérations qui dépassent beaucoup l'interprétation de la vocalisation ancienne sont surprenantes. Soit, par exemple, le mot νηῦς. Il n'est pas douteux que le texte originel avait ναυς, *νᾱ*(ϝ)α et *νᾰ*(ϝ)α, *νᾱ*(ϝ)ος et *νᾰ*(ϝ)ος, ναυφι, etc. On n'est pas surpris de trouver, d'après l'ionien, νηῦς, νῆα, νηός; mais les formes νέα (avec *-ᾰ* N 96, 101 — γ 153 — P 612 = γ 162 = κ 91 = ξ 258 = ρ 427), νεός ont un ε bizarre. Le texte ancien n'a pu avoir ici que *-ᾰ-*, où l'on a voulu voir à tort une alternance vocalique indo-européenne ; le sanskrit, le latin, la plupart des dialectes grecs sont d'accord pour montrer que, dans la flexion de **nāu-* il n'y avait pas d'alternance vocalique et que *-ā-* s'y trouvait constamment; l'accusatif skr. *nāvam*, lat. *nāuem*,

gr. νᾱϝα a une structure absolument différente de celle de skr. *gām* « bœuf », dor. βῶν, ombrien *bum*, et montre qu'on est ici devant une flexion autre que celle de **g^wou-* « bœuf » ; en réalité **nāus* devait aboutir à gr. ναῦς (avec α bref) qu'a en effet l'attique ; **nāusi*, **nāubhi* devaient aboutir à ναυσί (conservé en attique, et dans les noms propres comme hom. Ναυσί-θοος), ναῦφι(ν) (conservé chez Homère), et c'est cet *ă* qui a été transporté à toute la flexion, d'où νᾰϝα, νᾰϝος, νᾰϝες, etc., tandis que, inversement, l'*ā* de νᾱϝα, νᾱϝος, νᾱϝες, etc., était transporté dans νᾱυς, νᾱυσι, d'où ion. νηῦς. Des formes comme νᾰϝα, νᾰϝος ne peuvent se concevoir que là où sont conservées les formes ναῦς, ναυσί, ναῦφι(ν) avec α bref ; comme elles existent chez Homère, masquées par la graphie νέα, νεός, νέες, on est assuré que l'original homérique avait ναυς, ναυσι, avec α bref ; et en effet ναῦφι(ν), qui n'existait pas en ionien, est d'accord avec les noms propres tels que Ναυσίθοος pour en porter témoignage. La graphie νηῦς, νηυσί est donc une mauvaise interprétation du texte originel ναυς, ναυσι. Mais on ne s'est pas borné à mal interpréter ναυς, ναυσι : on a changé νᾰ(ϝ)α, νᾰ(ϝ)ος, νᾰ(ϝ)ες en νεα, νεος, νεες pour unifier tout le mot suivant le type ionien. C'est un des faits qui montrent combien a été grande l'ionisation du texte homérique.

Le mot ϝάναξ commence notoirement par un ϝ. La fin du vers A 288 πάντεσσι δ' ἀνάσσειν doit donc être corrigée (cf. A 281 πλεόνεσσι (ϝ)ανάσσει et 180 Μυρμιδόνεσσι (ϝ)ανάσσει) ; le vers 289, où on lit πᾶσι δὲ σημαίνει, fournit la correction évidente : πᾶσιν δὲ (ϝ)ανάσσειν, qui consiste en une simple substitution de forme. La forme πᾶσι est d'ailleurs plus fréquente chez Homère que πάντεσσι.

L'effacement du ϝ a entraîné du reste des altérations nombreuses, dont quelques-unes sont faciles à reconnaître. On sait, par exemple, que, avec son opposition du masculin (ϝ)ειδώς et du féminin ϝιδυῖα, la langue homérique conserve un archaïsme très curieux. Mais, dans la fin de vers ἀμύμονα (ϝ)έργα (ϝ)ιδυῖαν (ou (ϝ)ιδυίας) qu'on lit I 128, T 245, Ψ 263, ω 278, les manus-

crits ont ἐργ' (avec variante ἔργα) εἰδυῖαν (εἰδυίας), altération évidente du texte ancien.

Après l'élimination du ϝ, on a été souvent embarrassé pour satisfaire aux exigences de la métrique. Et, dans les formes de la racine δϝει- « craindre », par exemple, on s'est servi, soit de la gémination du δ qu'on a introduite notamment dans ἔδδεισεν A 33, etc., soit de la notation ει (c'est-à-dire ε long) de ε dans δείδιμεν H 196, etc. L'emploi de deux procédés différents pour résoudre les mêmes difficultés montre assez qu'il n'y avait aucune tradition.

Il y a de nombreux exemples d'un flottement du texte entre l'infinitif en -εμεν et l'infinitif en -ειν. En pareil cas, il n'est pas douteux que la forme en -εμεν est ancienne, d'autant plus que le vers homérique évite en général le spondée terminant un pied. Métriquement, un infinitif ἀλαλκεῖν T 30 n'est pas inadmissible ; car, avec les mots de cette forme qui entrent à peu de places du vers, un spondée au quatrième pied est couramment admis (cf. ci-dessous, p. 306) ; on lit par exemple α 326 ὁ δ' Ἀχαιῶν νόστον ou α 329 περίφρων Πηνελόπεια. Mais ἀλαλκέμεν que fournit aussi la tradition est plus conforme à l'usage ordinaire de la métrique homérique. De même T 79, la variante ἀκουέμεν vaut mieux que ἀκούειν. Dès lors, le ἰαύειν de T 71 est suspect, et il y a lieu d'admettre plutôt ἰαυέμεν. Au vers T 68, μενεαινέμεν se trouve sans variante, mais au vers 206 πτολεμίζειν υἷας Ἀχαιῶν, en fin de vers. Dans T 147, παρασχέμεν est construit avec ἔχεμεν du vers 148, et subsiste dans les manuscrits ; au contraire, le vers 149 se termine par κλοτοπεύειν ἐνθάδ' ἐόντας à côté du commencement οὐδὲ διατρίβειν du vers suivant ; rien n'empêche de lire κλοτοπευεμεν ; car, au vers 195, on lit ἀγέμεν près de δώσειν. Un infinitif comme κάμψειν, qui forme un spondée facile à loger dans l'hexamètre, est très peu vraisemblable au quatrième pied, et, malgré l'absence de toute variante, la restitution καμψέμεν semble s'imposer H 118 et T 72. Partout où elles ne sont pas au temps fort du vers ou à

la fin, les formes en -ειν doivent passer pour suspectes, comme l'a vu Nauck.

Aux corrections déjà innombrables qu'ont reconnues Bentley, Nauck et leurs successeurs, il en faudrait sans doute ajouter beaucoup d'autres dans une édition qui viserait à restaurer le texte originel.

Le texte a été si remanié par les copistes et les reviseurs, qu'on ne peut tenir pour sûr que ce qui est garanti par la métrique. Et toute forme ionienne-attique qui se trouve constamment dans des conditions où l'on peut lui substituer une forme plus ancienne et éolienne doit être tenue en principe, sinon pour fausse, du moins pour douteuse.

Ainsi, au nominatif pluriel, la tradition offre la forme ionienne-attique οἱ beaucoup plus souvent que la forme ancienne τοί. La réalité était sans doute différente. Le nombre des cas où οἱ est métriquement sûr est petit, et les vers où il se rencontre sont en partie récents. Ainsi, on a Δ 308 :

ὧδε καὶ οἱ πρότεροι πόλιας καὶ τείχε' ἐπόρθεον

où la contraction de -εον, assurée par le mètre, dénonce une composition relativement récente (v. Bechtel, *Vocalcontraction*, p. 168). En revanche, il ne manque pas de cas où οἱ a sans doute été substitué à τοί. Ainsi, on lit B 57 :

οἱ μὲν ἐκήρυσσον, τοὶ δ' ἠγείροντο μάλ' ὦκα.

Le texte s'harmoniserait en remplaçant οἱ par τοί ; si l'on a τοι, c'est que, en principe, la forme οἱ a été mise au début du vers. De même, on lira τοι au lieu de οἱ Γ 73 et suiv. :

οἱ δ' ἄλλοι φιλότητα καὶ ὅρκια πιστὰ ταμόντες
ναίοιτε Τροίην ἐριβώλακα, τοὶ δὲ νεέσθων
Ἄργος ἐς ἱππόβοτον.

Au vers 78, on retrouve τοί, sans nécessité métrique, au milieu du vers. Du reste les manuscrits offrent parfois un flottement entre οἱ et τοί ; par exemple dans Λ 337 :

ἐξ Ἰδῆς καθορῶν, τοὶ δ' ἀλλήλους ἐνάριζον

est le texte de A et de quelques autres manuscrits, tandis que d'autres ont οἱ ; ce morceau est peu ancien, comme on le voit par la contraction de καθορῶν (cf. Bechtel, *Vocalcontraction*, p. 198). Dans Λ 621 :

ἐξ ὀχέων, τοὶ δ' ἰδρό' (1) ἀπεψύχοντο χιτώνων

la plupart des manuscrits, à commencer par A, ont τοί, mais la variante οἱ existe ; et de même ailleurs. L'élimination de τοί s'est faite de diverses manières ; ainsi Γ 313, où il est question de deux personnes, le duel τώ a été visiblement substitué au pluriel τοί, puisque les deux autres formes sont au pluriel :

τὼ μὲν ἄρ' ἄψορροι προτὶ (ϝ)ἴλιον ἀπονέοντο.

Dans Ω 330, où se retrouve le même vers, mais où τώ n'était pas possible, c'est οἱ qui a été substitué à τοί.

Dans T 42, où les meilleurs manuscrits ont :

καί ῥ' οἵ περ τὸ πάρος γε νεῶν ἐν ἀγῶνι μένεσκον

et où l'on a les variantes καί θ' οἵ et καὶ οὖν οἵ, il est visible que le texte original avait καὶ τοί περ; ῥα n'a pas plus de raison d'être après καί ici que, par exemple, A 569, où l'on a καί ῥ' ἀκέουσα.

Dans Γ 84, 95, 111, etc., on lit le commencement de vers : ὡς ἔφαθ' οἱ δὲ..., auquel se substitue tout naturellement : ὣς φάτο, τοὶ δὲ... ; car φάτο est la forme ordinaire ; en mettant ἔφαθ' οἱ, les reviseurs modernisaient doublement le texte et le rapprochaient de leur usage.

Dans α 157 = δ 70 = ρ 592, Aristarque lisait la fin du vers ἵνα μὴ πευθοίατο ἄλλοι, et non πευθοίαθ' οἱ ἄλλοι, comme on a dans les manuscrits ; peut-être faut-il comprendre πευθοίατό ('ϝ') ἄλλοι, bien que cet ordre de mots soit surprenant : '(ϝ)ε devrait se trouver immédiatement après μή.

Alors que, à l'intérieur du vers, on trouve τοί ou οἱ, et que τοί est souvent nécessaire, bien plus souvent que οἱ, on ne

(1) ἱδρῶ mss.; la lecture ἰδρό' n'est pas une correction ; l'original portait ιδρο simplement.

trouve que οἱ au commencement des vers; et ceci suffirait à montrer que οἱ a remplacé un plus ancien τοί dans beaucoup de cas.

De vingt-deux exemples de οἱ qu'on lit dans le chant II de l'Iliade, cinq seulement sont établis par la métrique. Encore l'exemple Π 78 se trouve-t-il dans un morceau, sans doute récent, où il y a des contractions : au vers 79, on lit νικῶντες, qui est contraire au vieil usage homérique. De même, dans O 85 par exemple, on lit οἱ assuré métriquement, mais dans un passage où, d'après le vers formule (au masculin) :

καί μιν φωνήσας (ϝ)έπεα πτερόεντα προσηύδα

on a fait au féminin O 89 :

καί μιν φωνήσασ' (ϝ)έπεα πτερόεντα προσηύδα,

transposition qui, évidemment, ne pouvait figurer dans le texte originel.

Pour le participe parfait, Aristarque a hésité entre κεκλήγοντες (ou κεκληγόντες) et κεκληγῶτες, comme on le voit M 125, Π 430, P 756, et 759, ξ 30, μ 256; les manuscrits ont aussi une graphie κεκληγότες, impossible au point de vue métrique, mais qui montre que, pour ce mot, la tradition était troublée, et que le κεκληγῶτες est artificiel. En réalité, κεκλήγοντες, qu'il faut naturellement remplacer par le κεκλᾱγοντες originel, est une forme de type éolien connu. Quant à κεκλᾱγωτες, avec ω, c'est une forme qu'on pourrait expliquer par l'analogie, mais qui ne trouve d'appui nulle part hors du texte homérique, et qui est par suite inquiétante. Il y a eu certainement d'autres de ces formes éoliennes du type de κεκληγοντες. N 60, on a la trace de de κεκοπων dans l'édition de Chios et chez Antimaque, en regard de κεκοπώς et κεκοφώς d'Aristarque et des manuscrits. On signale de plus, dans le *Bouclier* d'Hésiode, la forme ἐρρίγοντι, et, chez Pindare, κεχλάδοντας, πεφρίκοντας. Tout cela indique la présence du type éolien en -οντ- au participe parfait dans la langue homérique. Dans B 314, où Aristarque lisait τετριγῶτας, leçon habi-

tuelle des manuscrits conservés, mais où Zénodote avait τετίζοντας ou τεττίζοντας, Christ a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, τετρίγοντας.

Ceci posé, on hésite à considérer comme authentiques les formes, très nombreuses, du type μεμαῶτες. Après consonne, on ne trouve que ϝειδότες, (ϝ)ε(ϝ)οικότες, etc., et κεκληγῶτες, qui a été mis à la place de l'ancien κεκλήγοντες, est exceptionnel. Mais, après deux voyelles brèves, le type en -ωτες est courant; on a souvent μεμαῶτες à côté de μεμαότες; or, les successions de trois brèves ne sont pas admises dans le vers homérique, et elles étaient contraires au sentiment rythmique des sujets parlants. Dans N 197, où il y a -ο-, il a fallu compter α de μεμαότε pour long : μεμαότε θούριδος ἀλκῆς. Il n'est pas démontrable que, dans tous les cas où le texte traditionnel a μεμαῶτες, etc., il faille lire μεμαοντες, γεγαοντες; mais, en considération de κεκληγοντες et de κεποπων, c'est une hypothèse plausible. Après voyelle longue, le génitif pluriel τεθνηότων était impossible dans l'hexamètre, et l'on ne trouve que τεθνηώτων; pour les autres cas, on trouve à la fois τεθνηῶτος, et, moins fréquemment, τεθνηότος; ici encore, on est amené à supposer un ancien éolien τεθνᾱϝοντ-. Il résulterait de là que l'introduction du type en -οντ- au participe parfait en éolien aurait commencé par les formes où -ϝοτ- suivait une voyelle, comme dans μεμα(ϝ)ότος, etc. Chez Homère, la forme nouvelle, de type éolien, en -οντ- aurait été exceptionnelle en dehors de ce cas particulier.

Partout où la métrique ne fournit pas d'indications précises, il est malaisé de déterminer ce qu'a pu être le texte originel. Mais on l'entrevoit souvent. Ainsi, le texte traditionnel a les deux formes πτόλις et πόλις, réparties de telle sorte que πτόλις se lit seulement là où un groupe de consonnes initial est nécessaire pour la métrique; il y a nombre de passages où πόλις ne peut être remplacé par πτόλις; mais il y en a aussi beaucoup où πτόλις pourrait être restitué. Or, a

priori, il y a chance pour que πτόλις qui est conservé dans des parlers éoliens, mais que l'ionien-attique ignore entièrement, ait été, quelquefois au moins, remplacé par πόλις quand la métrique le permettait. Et en effet, dans un mot inconnu à l'ionien-attique et dont la structure prosodique rend toujours possible l'initiale πτ-, cette initiale est constante : on ne trouve que πτολίεθρον, en dehors même de toute nécessité métrique, ainsi A 164, Δ 33 (vers formules), α 2, etc. Il résulte de là que, si la langue homérique a gardé le vieux doublet πτόλις : πόλις, la forme proprement homérique était πτόλις, que le texte traditionnel conserve seulement par nécessité, et non πόλις, qui y est ordinaire. Au vers Z 364, quelques manuscrits ont du reste le πτ- de πτόλιος sans nécessité. Les formes en -ηος, etc., telles que πόληος n'ont de correspondant qu'en ionien et surtout dans l'attique πόλεως; elles excluent naturellement le type à πτ- initial. Le doublet πόλις : πτόλις, comme le doublet οἱ : τοί signalé ci-dessus, montre la coexistence de formes distinctes dans la langue homérique.

La vieille alternance vocalique du radical du parfait : *o* aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, zéro au pluriel et au duel, est remarquablement conservée chez Homère : l'opposition de (ϝ)έ(ϝ)οικα, (ϝ)έ(ϝ)οικας, (ϝ)έ(ϝ)οικε, (ϝ)ε(ϝ)οίκεε (écrit ἔῴκει) et de (ϝ)ε(ϝ)ικτον, (ϝ)ε(ϝ)ίκτην est saisissante; cf. au participe (ϝ)ε(ϝ)οικώς, (ϝ)ε(ϝ)ικυῖα; les seules formes divergentes sont visiblement récentes : l'étrange εἰοικυῖαι Σ 418, et ἐοίκεσαν N 102. Aristarque connaissait encore l'opposition de πέπονθα et de πέπασθε (attesté trois fois), alors que les manuscrits ont déjà pour la plupart πέποσθε. La forme ἐπέπιθμεν est demeurée dans les manuscrits, tandis que ἐλήλυθμεν, nécessaire pour expliquer le type att. ἐλήλυθα, n'est pas conservé dans le texte homérique : εἰλήλουθμεν, qu'on lit I 49 et γ 81, remplace presque sûrement εληλυθμεν.

Le contraste, si net et si constant, de μέμονα, μέμονας, μέμονε et de μέμαμεν, μέματε, μεμάασι, μέματον, μεμάτω montre que l'introduction du vocalisme de δέδ(ϝ)ιμεν, δέδ(ϝ)ιτε, δεδίασιν (Ω

663, dans un vers sans doute récent, comme suffirait à l'indiquer le ϝ négligé), δέδ(ϝ)ισαν, δέδ(ϝ)ιθι dans le singulier δέδ(ϝ)ια, δέδ(ϝ)ιας, δέδ(ϝ)ιε est peu vraisemblable. On sait que la forme ancienne δέδ(ϝ)οα, est conservée dans une dizaine de passages sous la graphie δείδω (toujours au début du vers, devant μή : δείδω μή....); d'ailleurs δέδοικα, qui se trouve le plus souvent dans le groupe αἰνῶς δέδ(ϝ)οικα κατὰ φρένα, suppose un ancien * δέδ(ϝ)οια, avec οι restitué au lieu de ο, d'après δέδ(ϝ)οα, δέδ(ϝ)ιμεν, etc., d'une part, et d'après ἔδ(ϝ)εισα, de l'autre; peut-être même δέδ(ϝ)οικα, δέδ(ϝ)οικας, δέδ(ϝ)οικε du texte tiennent-ils la place de * δεδ(ϝ)οια * δεδ(ϝ)οιας, * δεδ(ϝ)οιε, qui auraient figuré dans l'original. En tous cas, δέδ(ϝ)ια, δέδ(ϝ)ιας, δέδ(ϝ)ιε du texte tiennent sans doute la place de δέδ(ϝ)οα, * δέδ(ϝ)οας, * δέδ(ϝ)οε; ce sont des formes attiques substituées aux vieilles formes, dont les formes attestées δείδω et δείδοικα (ainsi notées) indiquent l'existence. L'hypothèse apparaît moins aventurée qu'il ne semble au premier abord quand on songe que le κεχάνδει, que portent les manuscrits d'accord avec Aristarque Ω 192 remplace un ancien κέχονδει et que cette forme est attestée par un papyrus de Londres.

Car on ne trouve chez Homère une extension du vocalisme zéro aux trois personnes du singulier de l'indicatif parfait que dans un cas tout particulier, celui de ἐλήλυθα, et ceci vient de ce que la diphtongue ου est presque toujours éliminée en grec; εἰλήλουθα qui est la forme ordinaire chez Homère, est une survivance exceptionnelle; encore ἐλήλυθα se trouve-t-il seulement dans ce vers formule Ω 766, τ 223, ω 310, et dans un autre cas, δ 268. C'est une forme attique qui s'oppose à la forme homérique à longue initiale, εἰλήλουθα. L'introduction précoce de ἐλήλυθα s'explique de plus par le fait que ἐλήλουθα faisait grande difficulté dans l'hexamètre : presque partout la première voyelle est comptée pour longue, et par suite notée εἰ- dans le texte (cf. G. Schulze, (*Quaestiones epicae*, p. 258 et suiv.); le seul endroit où l'ε initial demeure bref est O 81, ἐληλουθώς, (ou, dans un manuscrit, ἐληλευθώς, sûrement primitif).

Au pluriel, l'introduction du vocalisme *o* du singulier est exceptionnelle chez Homère : on peut signaler λελόγχασιν λ 304 et ἐγρηγόρθασι Κ 419.

L'essai de restauration du texte originel se heurterait à beaucoup de difficultés insurmontables ; étant donné le caractère de l'entreprise, il n'en résulterait aucun inconvénient. Il devrait être entendu que, sur quantité de points, on laisserait subsister un texte traditionnel suspect, et que, en d'autres, il y a incertitude. Des problèmes se dressent presque à chaque vers.

Le texte homérique ignore les infinitifs de type ionien-attique διδόναι, τιθέναι, δεικνύναι, etc. M. W. Schulze a proposé de voir un ancien διδωναι dans l'infinitif traditionnel διδοῦναι Ω 425 (*Quaestiones epicae*, p. 451). L'original avait διδοναι ; la métrique exige une longue ; un ancien * διδοεναι contracté est invraisemblable ; la graphie διδοῦναι, fixée sous l'influence de διδόναι et de δοῦναι, n'a, bien entendu, aucune autorité. Quant à δοῦναι, qui est fréquent, M. Bechtel (*Vocalcontraction*, p. 264) semble y voir aussi δωναι ; en tout cas, on n'y saurait chercher un correspondant du type δοϝεναι, qui paraît sûrement ancien et qui est attesté à Cypre. Mais on hésite devant ces formes διδωναι, δωναι dont on n'a l'équivalent nulle part en dehors du texte homérique. Les infinitifs στῆναι, βῆναι, où le vocalisme *ā* a été presque entièrement généralisé à l'indicatif (à l'exception de βάτην), et γνῶναι, etc. sont voisins, et ont bien -ναι après une voyelle longue, mais sont dans des situations un peu différentes.

Dans une édition qui viserait à restaurer vraiment l'état de choses originel, pareille incertitude serait grave. Elle serait admissible dans une édition qui serait un simple outil pour le travail.

L'obligation où serait l'éditeur de prendre parti sur tout serait utile souvent. Les manuscrits offrent deux formes de la conjonction qui signifie « ou », à savoir ἤ et ἠε. On s'exprime en général de façon peu précise sur le rapport entre ἤ et

ἠ(ϝ)ε; ainsi, dans la *Griechische Grammatik* de Brugmann-Thumb, p. 618, § 606, 4, on lit : ἤϝ-ε woraus ἠε, ἤ « oder », qui implique une erreur : hom. ἤ devant consonne ne peut pas représenter ηϝε; dans son *Dictionnaire étymologique,* M. Boisacq, sans rien formuler nettement, parait admettre la même erreur; dans son livre sur la *Contraction* chez Homère M. Bechtel ne pose même pas la question.

On a bien constaté que ἤ ne s'abrège presque jamais en hiatus au temps faible, comme le font d'ordinaire les voyelles longues finales en pareil cas, et l'on restitue ἠϝ' devant voyelle au temps faible (v. L. Havet, *Mélanges Renier*, p. 269), soit, par exemple, Z 377 sqq. :

πῇ ἔβη Ἀνδρομάχη λευκώλενος ἐκ μεγάροιο;
ἠ(ϝ)έ πῃ ἐς γαλόων ἠ(ϝ') εἰνατέρων ἐυπέπλων
ἤ(ϝ)' ἐς Ἀθηναίης ἐξοίχεται...

L'édition van Leeuwen porte avec raison ἠ' au vers 378; la métrique exige qu'il y ait eu une consonne après ἠ, et par suite qu'on lise ἠ(ϝ)'; au vers 379, la métrique n'indique rien; mais le parallélisme suppose ἤ(ϝ)' également; l'édition van Leeuwen note donc simplement ἤ.

Mais il y a des cas innombrables où ἤ figure devant consonne, et où l'on ne peut restituer ἠ(ϝ)'; il arrive même, par exception, que ἤ en hiatus s'abrège, et la rareté de ces abrègements n'est pas surprenante, si l'on songe que, à la différence des diphtongues qui s'abrègent souvent, les voyelles longues sont abrégées très rarement. On attribuera donc une valeur à un exemple tel que : δ 713

ὄφρα πόθηται
πατρὸς ἑοῦ ἢ νόστον ἢ ὅντινα πότμον ἐπίσπεν.

Dans Ψ 724, on a :

ἤ μ' ἀνάειρ' ἢ ἐγώ σε.

Il faut donc opérer, chez Homère, non pas avec un mot, ἠέ, ἤ, mais avec deux mots distincts, ἠ(ϝ)ε, ἠϝ', d'une part, et ἤ, de l'autre. Le mot ἤ existait en effet d'une manière isolée; on l'a

notamment dans ἠμεν ... ἠδέ..., dans ἠδέ (cf. ἰ-δέ), dans ἤ-τοι. Par elle-même la particule ἤ n'indiquait pas l'idée de « ou » ; mais elle suffisait à indiquer la répartition, quand sont examinées diverses hypothèses, ainsi B 460 = O 692 :

χηνῶν ἢ γεράνων ἢ κύκνων δουλιχοδείρων (1)

ou Λ 389 :

ὡς εἴ με γυνὴ βάλοι ἢ πάις ἄφρων.

Souvent on a ἢ καί, ainsi ρ 480 :

ἢ ποδὸς ἢ καὶ χειρός.

La particule ἤ peut se coordonner avec ἠϝε, pour mieux marquer l'alternative ; ainsi A 27 :

ἢ νῦν δηθύνοντ' ἤ(ϝ)' ὕστερον αὖτις ἰόντα

ou X 134 :

ἀμφὶ δὲ χαλκὸς ἐλάμπετο (ϝ)είκελος αὐγῇ
ἢ πυρὸς αἰθομένου ἤ(ϝ)' ἠελίου ἀνιόντος (2).

L'emploi de ἤ, coordonné ou non avec ἠ(ϝ)ε, pour indiquer les diverses hypothèses que l'on envisage, est très net.

Quand il fallait exprimer clairement la disjonction, on recourait à ἠ(ϝ)ε, où étymologiquement l'élément disjonctif est -ϝε (cf. skr. *vâ*, lat. *ue*), ainsi I 78 :

νὺξ δ' ἤδ' ἠ(ϝ)ὲ διαραίσει στρατὸν ἠ(ϝ)ὲ σαώσει

ou, moins fortement, B 231 :

ὅν κεν ἐγὼ δήσας ἀγάγω ἠ(ϝ)' ἄλλος Ἀχαιῶν.

Dans l'exemple X 108 et suiv., le premier ἠϝ' n'est pas sûr

(1) L'édition restituée porterait ici :

χανονεγεραανονεκυκνονδολιχοδερϝον.

(2) L'édition restituée porterait ici :

επυροσαιθομενοιοεαϝελιοιοανιοντος

avec les élisions non notées ; plusieurs manuscrits ont αιθομενοιο.

métriquement ; mais il évite un hiatus ; et l'essentiel est que ἠϝε est sûr au vers suivant :

ἐμοὶ δὲ τότ' ἂν (1) πολὺ κέρδιον εἴη
ἄντην ἠ(ϝ') Ἀχιλῆα κατακτείναντα νέεσθαι
ἠ(ϝ)έ κεν αὐτῷ ὀλέσθαι ἐυκλε(ϝ)εῶς πρὸ πόληος.

Dans X 175, les deux ἠϝε sont sûrs :

ἠ(ϝ)έ μιν ἐκ θανάτοιο σαώσομεν ἠ(ϝ)έ μιν ἤδη
Πηλείδῃ Ἀχιλῆι δαμάσσομεν ἐσθλὸν ἐόντα.

Le mot ἤ et le juxtaposé ἠ(ϝ)ε qu'on est amené à différencier en restituant le texte originel étaient assurément très voisins pour le sens. A force de les employer en les coordonnant ensemble, les sujets parlants avaient acquis le sentiment que ἤ a presque le sens de « ou », et la traduction nécessaire est souvent « ou ». Mais, si l'on examine les passages caractéristiques, on trouve que ἤ sert surtout à envisager des hypothèses diverses, tandis que ἠ(ϝ)ε marque la disjonction et rend proprement le sens de « ou », comme on l'attend.

Le principal embarras pour la restitution du texte originel viendrait des cas où l'on a des doutes, mais où l'on ne peut démontrer, faute de trouver dans des faits métriques des indications.

Ainsi, pour le nom du « fils », la flexion est en principe de type en -υ-, soit d'un type archaïque, sg. gén. υἷος, dat. υἷι, acc. υἷα, plur. nom. υἷες, gén. υἱῶν, dat. υἱάσι, duel. nom. acc. υἷε, soit du type ordinaire, sg. gén. υἱέος, dat. υἱέι, acc. υἱέα, plur. nom. υἱέες, acc. υἱέας ; mais au nominatif singulier, on a toujours υἱός, au vocatif υἱέ, souvent à l'accusatif υἱόν ; évidemment on attendrait υἱύς, υἱύ, υἱύν, qui du reste sont largement attestés en grec. On conçoit bien que υἱός, qui est devenu progressivement la forme courante à Athènes, ait été substitué à υἱύς, comme Ὠρίων l'a été à Ὠαρίων, qui n'est conservé nulle part

(1) La correction τό κεν, qu'on a proposée, semble évidente.

dans le texte homérique. Mais on ne peut démontrer que υἱός n'ait pas été la forme homérique. On peut seulement dire que le paradigme homérique est suspect, et que les formes attestées en -ο- ont des chances sérieuses de ne pas représenter le texte originel. Les formes υἱοῦ de χ 238 et υἱοῖσιν de Τ 418 sont isolées. Le génitif pluriel υἱῶν, qui est ambigu, est peut être la forme qui a fourni le point de départ pour la création du type υἱός. Ce qui a déterminé la substitution de υἱός à υἱύς en attique, c'est sans doute la tendance à éviter la répétition de υ dans les deux syllabes successives d'un même mot ; cette tendance a pu jouer dès l'époque homérique, et l'on ne saurait affirmer que hom. υἱός n'est pas ancien.

Ailleurs, on aboutit à des hypothèses qui sont moins incertaines et qui sont curieuses. Ainsi, pour le verbe « être », à côté de la 1re personne ordinaire ἦα, qui peut appartenir étymologiquement soit au parfait soit à l'imparfait, on trouve dans les manuscrits ἔα, qui ne pourrait être qu'un ancien imparfait sans augment, et ἔον, forme passée au type thématique, faite sans doute d'après une 3e personne du pluriel εον, non attestée, qui répondrait à un védique *asan*. Mais, en fait, ἔα n'est solidement établi nulle part : dans les passages où les manuscrits ont conservé ἔον (à côté d'une variante impossible εην), à savoir Λ 762 et Ψ 643, la métrique ne permet pas de substituer ἔα à ἔον ; car -ον y est long par position, au temps fort, ou bref devant voyelle. En revanche, dans tous les passages où l'on a ἔα (avec variante impossible ἔην), on y peut substituer ἔον avec avantage :

Δ 321 εἴ τότε κοῦρος ἔα, νῦν αὖτέ με γῆρας ὀπάζει
Ε 887 ἤ κε ζῶς ἀμενηνὸς ἔα χαλκοῖο τυπῇσι
ξ 222 τοῖος ἔα ἐν πολέμῳ · ἔργον δέμοι οὐ φίλου ἔσκιν
ξ 352 νηχόμενος, μάλα δ' ὦκα θύρηθ' ἔα ἀμφὶς ἐκείνων

Il n'est pas vraisemblable que les quatre exemples d'un même mot se trouvent dans une situation métrique exceptionnelle. Dans ξ 222, le texte est du reste mal fixé ; à côté de τοῖος

ἔα ἐν πολέμῳ, qui est métriquement impossible, à moins d'admettre une élision de l'α de ἔα, on trouve ἔην πολέμῳ, avec l'impossible ἔην, et ἔον πολέμῳ, qui est admissible. Ici encore, la leçon ἔον est donc attestée. Si l'on restitue le texte originel, on voit donc qu'il y a opposition entre ἦα, toujours avec η, parce que c'est, en partie au moins, un ancien parfait, et ἔον, forme sans augment, qui ne peut appartenir qu'à l'imparfait. comme la 3e personne du singulier ἔεν, et la 3e du pluriel ἔσαν.

Près de εἶμι, on a de même, à la 1re personne, ἀνήιον κ 146 et 274, à côté de ἤια plusieurs fois, et, au pluriel, ἤιον ψ 370 = ω 501, et ἀνήιον, κ 446 ; la forme ordinaire à la 3e personne du pluriel est ἴσαν ou ἤισαν dans le texte traditionnel ; mais on peut substituer partout la vieille forme ἤιον à la forme de type ionien-attique ἤισαν, comme ἔον à ἔσαν ; la métrique n'enseigne rien ici. La conservation de la vieille forme ἤιον à la 3e personne du pluriel est remarquable ; elle permet d'expliquer ἤιον, et par suite ἤιε au singulier, et elle éclaire l'histoire de ἔον : car c'est sur la 3e personne du pluriel ἔον qu'ont été faits au singulier ἔον, ἔεν. On a souvent proposé de corriger chez Homère, au pluriel, ἤιον en ἤισαν et, au singulier, ἤια, ἤιε en ἤεα, ἤεε : ce serait effacer des archaïsmes précieux. S'il ne faut pas être dupe des surcharges d'une graphie souvent remaniée et de rajeunissements destinés à rapprocher du langage courant les poèmes homériques, il importe avant tout de ne pas effacer les faits anciens dont le texte est plein et qui éclairent tant de choses dans la grammaire grecque.

Presque à chaque vers, il se présente des cas où une correction ne peut être faite avec certitude, mais où il y a lieu de douter du texte traditionnel. Ainsi au vers δ 22, on lit στῆσαν se rapportant à un sujet au duel, et avec reprise du duel au vers 26. Moins archaïque que στάν, la forme de type ionien-attique στῆσαν est homérique et se retrouve ailleurs. Mais on est tenté de lire ici στῆτον. La désinence -τον à la 3e personne secondaire du pluriel se lit à coup sûr dans trois passages, dont, il est vrai, aucun n'est sûrement très ancien, Κ 364, Ν 346, Σ 583,

et, comme le remarque Curtius, *Das griech. Verbum*, I², p. 79, il y a une variante -σθον de la 3ᵉ personne du duel moyen secondaire, au lieu de -σθην, dans plusieurs passages. La tradition a donc tendu à éliminer ce -τον de la 3ᵉ personne du pluriel parce qu'il était contraire à l'usage attique. Bien qu'Homère ait employé -τον à la 3ᵉ personne du duel secondaire, et que cette forme ait été ensuite éliminée, il subsiste des contradictions, ainsi dans A 331-332 :

τὼ μὲν ταρβήσαντε καὶ αἰδομένω βασιλῆα
στήτην οὐδὲ τι μιν προσεφώνεον οὐδ' ἐρέοντο

Car π(ρ)οτιφώνεον est sûr. La contradiction reparaît au vers 334, où on lit :

χαίρετε, κήρυκες, Διὸς ἄγγελοι ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν.

Mais ce vers est une formule, comme on le voit par H 274. D'ailleurs le εὗρον sûr du vers 329 montre que le duel est employé sans conséquence par le poète, en un cas où, il est vrai, le duel εὑρέτην n'entrerait pas dans le vers homérique. Le remplacement de στῆσαν par στῆτον (ancien στᾶτον) reste plausible, et l'incohérence dans l'emploi du duel qu'offre le texte traditionnel ne peut être partout attribuée à coup sûr à l'original. Sans doute Homère n'employait pas le duel avec la même constance que l'ancien attique ; mais le texte originel n'était sans doute pas aussi incohérent que l'est le texte traditionnel ; et une partie des pluriels remplaçant les duels attestés proviennent sans doute d'influences ioniennes asiatiques qui ont effacé des duels du texte.

L'incohérence choquante du vers A 321 :

τώ ἑ(ϝ)οι ἔσαν κήρυκε καὶ ὀτρηρὼ θεράποντε

disparaîtrait si l'on écrivait :

τώ ἑ(ϝ)' ἔστον, ou ἔστην (ancien ἔσταν).

Au vers E 14, on rétablirait l'harmonie du duel avec 10-13 en écrivant :

τὼ δ' ὅτε δὴ σχέδον ἔστον ἐπ' ἀλλήλοισιν ἰόντε

là où le texte traditionnel a οἱ (qui ne saurait être ancien), ἦσαν et ἰόντες. Mais le υἱέες du vers 10 rend cette hypothèse un peu douteuse.

Restituer un texte aussi différent dans la forme extérieure de celui des Alexandrins, et plus encore des manuscrits, peut apparaître comme une hypothèse téméraire. Mais, si elle se donne pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un simple instrument de travail ne prétendant à aucune valeur par soi-même, et enseignant à douter du texte traditionnel souvent plus qu'à rien affirmer sur le texte originel, cette hypothèse sera le meilleur moyen de déterminer ce que vaut le témoignage du texte homérique en matière de langue et d'en étudier la grammaire.

Il y a une préposition dont l'emploi est sensiblement le même dans tous les dialectes, mais qui offrait des formes diverses dès l'époque indo-européenne; ces formes n'étaient pas encore exactement réparties au moment où se sont différenciés les dialectes grecs : προτι (qui répond au sanskrit *práti*), ποτι (qui répond à l'iranien ancien *pati*), προς et πος, à quoi il faut ajouter les formes à vocalisme *e*, aussi anciennes : pamphylien περτ' (avec la même métathèse que dans crét. πορτι) et lesb. πρες (on a de même, en slave, le polonais *przeciw* en face du vieux slave *protivŭ*). Les poèmes homériques ont à la fois προτι, ποτι et προς, ce qui n'est pas surprenant puisque les parlers éoliens ne concordent pas entre eux ici, le lesbien ayant προς ou πρες, le thessalien et le béotien ποτι, et que l'ionien-attique a προς. Le cas n'est pas comparable à celui de κε(ν) et ἄν, où l'éolien entier a le type κε(ν), et où l'on est sûr que le texte homérique initial avait normalement κε(ν). Ici προς est possible tout comme π(ρ)οτι, mais d'après ce que l'on sait de l'histoire du texte, la forme προς est suspecte de remplacer προτι ou ποτι partout où προτι ou ποτι sont métriquement substituables à προς, — et ceci arrive fréquemment.

Il est souvent impossible de déterminer si la forme qui *peut*

être substituée à προς est προτι ou ποτι ; car les deux formes s'équivalent métriquement après consonne et après voyelle longue. Dans B 59, il est possible de lire :

καί με προτί μῦθον ἔειπεν

là où le texte traditionnel a προς, et l'on ne saurait lire ποτι. Mais B 156, on ne peut choisir entre προτι et ποτι, là où le texte traditionnel a :

εἰ μὴ Αθηναίην Ἥρη πρὸς μῦθον ἔειπεν.

Comme προτι et ποτι sont homériques tous les deux, et que ποτι est sûrement attesté par le mètre en certains cas, par exemple Z 286 ou Λ 622, tout comme προτι ailleurs, on ne saurait, en pareil cas, choisir entre προτι et ποτι ; il arrive du reste souvent que les manuscrits ne concordent pas et offrent, les uns προτι, les autres ποτι. Les vers 239-240 du chant M sont à noter ; on y lit :

εἴ τ' ἐπὶ δεξί' ἴωσι πρὸς ἠῶ (1), ἠέλιόν τε
εἴ τ' ἐπ' ἀριστερὰ τοί γε ποτὶ ζόφον ἠερόεντα.

Le parallélisme et la métrique s'accordent ici pour indiquer que, au vers 239, il faut remplacer προς par ποτ' et supposer ποταϝοα (les formes proprement homériques n'ont pas d'*h* initiale, on le sait ; on lira donc ici ποτ et non ποθ) dans le texte originel.

La question de savoir s'il faut admettre que le poète ait pu négliger l'allongement par position du groupe πρ- de προς est délicate. On sait qu'un groupe de consonnes fait toujours position chez Homère, à l'initiale comme à l'intérieur du mot ; mais la position peut être négligée dans les cas où un mot commençant par un groupe de consonnes n'entrerait pas dans le vers sans cette licence : le vers E 774 se termine par ἠδὲ Σκάμανδρος. Donc la position pourrait être à la rigueur négligée devant le πρ- d'un groupe προς αϝοα. Mais il est plus vraisemblable que le poète, qui disposait de ποτι (et ποτ' avec élision),

(1) Le texte originel avait sans doute ici αϝοα.

a évité la licence à laquelle il ne recourt qu'en cas de nécessité. On lira de même, en substituant ποτ' à προς :

(ϝ)έπεα πτερόεντα ποταύδα

dans A 281 par exemple (fin de vers fréquente).

Γ 155 ἧκα ποτ' ἀλλήλους (ϝ)έπεα πτερόεντ' ἀγόρευον
Ε 274 ὥς τοὶ μὲν τοιαῦτα ποτ' ἀλλήλους ἀγόρευον

(vers formule, qu'on a plus de vingt fois).

Ζ 456 καί κεν ἐν Ἄργει ἐοῦσα ποτ' ἄλλης ἱστὸν ὑφαίνοις
Θ 364 ἤτοι ὁ μὲν κλαίεσκε ποτ' οὐρανόν
ρ 446 τίς δαίμων τόδε πῆμα ποτήγαγε, δαιτὸς ἀνίην

etc. Si la nécessité n'en est peut-être pas rigoureusement démontrée au point de vue métrique, cette substitution paraît du moins pouvoir être faite avec beaucoup de vraisemblance, surtout dans un cas tel que Z 456. Tandis que ποτι, προτι sont souvent maintenus dans le texte traditionnel, on n'y trouve jamais ni προτ' ni ποτ' avec élision ; or, ces prépositions sont sujettes à l'élision de la finale comme toutes les autres ; c'est dire que προτ' et ποτ' du texte ancien ont toujours été remplacés par προς. Cette remarque achève la démonstration.

On est moins fixé pour d'autres cas où la substitution de προτι ou ποτι à προς améliorerait le mètre sans être exigée par une règle précise. D'une manière générale, l'hexamètre homérique est un vers dactylique, et les poètes obtenaient un rythme plus net en formant le demi-pied faible avec deux brèves qu'en le formant avec une longue. Toutefois, comme la langue offrait un grand nombre de spondées, il était impossible d'éviter le spondée dans le vers ; mais on l'employait avec quelques précautions. En dehors du dernier pied, dont la syllabe finale est indifférente, et du premier, où le rythme est évident, puisque le vers commence par un temps fort, et où d'ailleurs, en principe, la métrique grecque est moins exigeante que dans la suite du vers, le poète évite manifestement de terminer, hors le cas de nécessité, un pied par un spondée terminant un mot. Sauf au cinquième pied, la règle n'est pas absolue toutefois.

D'autre part un mot de la forme ἀκούειν (à quoi l'on peut du reste susbtituer ἀκουέμεν, comme on l'a vu ci-dessus, p. 289), c'est-à-dire ∪- -, peut figurer même au quatrième pied, parce que le rythme en est clairement indiqué par la forme même, et que, d'ailleurs, il serait malaisé de loger autrement les mots de cette forme dans le vers. Bien que, en substituant des formes non contractes aux contractions introduites dans le texte traditionnel, ou çà et là par d'autres moyens, notamment en remettant le κε(ν) originel à la place de ἄν introduit par la tradition (ainsi Λ 504 οὐ δέ κέ πω χάζοντο, au lieu de οὐδ' ἄν πω, on rétablisse beaucoup de dactyles, comme par exemple Πατρόκλε(ϝ)ες au lieu de Πατρόκλεις ou Πατρόκλοο au lieu de Πατρόκλου (v. ci-dessus, p. 280 et suiv.), il subsiste des cas sûrs de pieds terminés par un spondée final de mot, même au quatrième pied. On n'a donc pas absolument le droit d'affirmer qu'il faut substituer προτι, ou plutôt ποτι, à προς dans des exemples tels que les suivants :

N 306 τὸν καὶ Μηριόνης πρότερος πρὸς μῦθον ἔειπε

(de même E 632 ; π 460 ; ρ 74 ; cf. Z 381, etc.). Toutefois un dactyle terminant un pied est manifestement préféré par le poète à un spondée, et le nombre de ces cas où, par suite, la substitution de προτι, ποτι à προς améliorerait le mètre est considérable.

Ceci posé, on est amené à considérer comme très probable la correction du vers formule (Λ 403, etc.).

ὀχθήσας δ' ἄρα (ϝ)εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν

en ποτὶ μεγαλήτορα θυμόν, qui a été proposée et qui lève deux difficultés de prosodie. Dans A 533, le commencement du vers impossible :

Ζεὺς δὲ ἑὸν πρὸς δῶμα

où l'on a proposé une correction arbitraire en

Ζεὺς δ' ἴε ἑ(ϝ)ὸν πρὸς δῶμα...

se laisse corriger sans violence en :

Ζεὺς δέ ποτὶ ἑ(ϝ)ὸν δῶμα.....

On voit comment s'est produite la faute : ce commencement de vers choquait des gens qui ne connaissaient plus le ϝ ; correct au temps où le ϝ initial de ἑϝός, issu de *sw-*, se prononçait couramment géminé, il était devenu inintelligible. D'autre part, δῶμα est un mot usuel devant lequel on a systématiquement éliminé la forme προτι, ποτι. Il y a un très grand nombre de vers où πρὸς, construit avec δῶμα, δώματα se laisse remplacer avec avantage par προτι, ποτι, ainsi :

E 398 αὐτὰρ ὁ βῆ πρὸς δῶμα Διός
Z 313 Ἕκτωρ δὲ πρὸς δώματ' Ἀλεξάνδροιο
Ξ 335. . . . . τέον πρὸς δῶμα νεοίμην
O 58 . . . . . τὰ ἑ(ϝ)ὰ πρὸς δώμαθ' ἱκέσθαι

Il arrive cependant que π(ρ)οτι se soit maintenu avec δῶμα dans le texte traditionnel :

ζ 297 (ϝ)έλπῃ ποτὶ δώματ' ἀφῖχθαι.

De même dans ο 442, ρ 75. Dès l'instant qu'on substituait προς à π(ρ)οτι dans A 533, il fallait modifier le vers; celui qui a fait la modification savait que, devant l'adjectif réfléchi ὅς, l'hiatus est admis; il ne reconnaissait pas la différence ancienne entre ἑ(ϝ)ός et ἑός, et il a été conduit ainsi à écrire la série impossible qui figure dans le texte traditionnel.

Il y a un cas où l'on voit, d'une manière saisissante, la substitution de προς à π(ρ)οτι. Du verbe φημι, on a un prétérit, avec son augment, ἔφη et φῇ ; or, on lit toujours προσέφη, jamais *προσφη. Comme ce verbe est très fréquent, l'absence de *προσφη est surprenante : on s'explique bien que le texte porte toujours μετεφη, jamais *μεταφη ; on sait en effet que, pour tous les cas de ce genre, la forme à augment a été généralisée dans le texte traditionnel, quel qu'ait pu être le texte originel; on s'expliquerait de même la constance de *π(ρ)οτεφη ; mais la constance de προσέφη ne s'explique pas directement ; elle suppose que le texte originel avait *π(ρ)οτεφη, *π(ρ)οτιφη, ou plutôt *π(ρ)οτεφα, *π(ρ)οτιφα.

Mais il y a quelque chose de plus décisif. Tandis que le présent

de φημι n'a que les désinences actives, l'imparfait a d'ordinaire les désinences moyennes : ἔφατο, φάτο sont beaucoup plus fréquents que ἔφη, φῆ. Il est naturel qu'on trouve seulement μετέφη : les formes *μετεφατο, *ποτεφατο étaient impossibles métriquement ; or, plutôt que d'allonger l'ε de μετα, ce qu'il aurait fait en cas de besoin, le poète n'a jamais employé que μετέφη (ou *μεταφη, le texte traditionnel ayant toujours en pareil cas μετέφη, on le sait). Mais, si *προσεφατο faisait la même difficulté, en revanche la forme *προσφατο était métriquement possible; or, on ne la trouve jamais. C'est que, le préverbe étant π(ρ)οτι dans le texte originel, les formes *π(ρ)οτιφατο et π(ρ)οτεφατο étaient également impossibles. La constance de προσέφη, en regard des imparfaits usuels ἔφατο, φάτο, établit donc que, ici, προς a été substitué à π(ρ)οτι du texte originel. Dans le seul cas où l'on ait le préverbe προς en dehors de l'imparfait, ψ 106, on peut remplacer προς par προτι :

οὐδέ τι προσφάσθαι δύναμαι...

Il y a deux exemples où le préverbe-préposition est autonome et, suivant l'usage ancien, n'est attaché particulièrement ni à un nom ni à un verbe, et où par suite la difficulté métrique n'existe pas; ils méritent d'être cités pour le fait que le texte traditionnel y a conservé ποτι groupé avec le moyen φάτο :

Ω 353 Ἑρμείαν, ποτὶ δὲ Πρίαμον φάτο φώνησέν τε
— 598 τοίχου τοῦ ἑτέρου, ποτὶ δὲ Πρίαμον φάτο μῦθον.

C'est la contre-épreuve décisive.

L'absence totale de *π(ρ)οτιφατο est intéressante pour caractériser les procédés homériques. Le poète n'hésite pas à compter pour longue une brève comprise dans une série de trois brèves quand un mot ou un groupe de mots ne peut entrer dans le vers autrement : en regard de ὄνομα, qui se laisse caser par élision de α final ou devant un groupe de consonnes, il n'hésite pas à employer οὐνόματ' avec ο initial allongé, ou même εἰν ἀγορῇ, avec ε allongé. Les exemples sont innombrables. Mais lorsque s'ouvre une autre possibilité, la licence n'est pas

employée : *π(ρ)οτιφατο aurait pu entrer dans le vers avec l'o initial allongé, mais le fait que *π(ρ)οτιφα ou *π(ρ)οτεφα était possible a fait éviter cet allongement dans tous les cas. On voit ici le sens délicat qu'a le poète de la quantité, en même temps que le souci qu'il a de ne rien exclure des ressources de la langue. — De là on conclura qu'un poète qui pouvait dire *ποταυδα n'a pas employé le προσαύδα qu'on lit dans le texte traditionnel, et qui exige une forte licence; on peut affirmer de même que la fin de vers traditionnelle :

(ϝ)εἶπε πρὸς ʽ(ϝ)ὸν μεγαλήτορα θυμόν

est inadmissible. Ceci achève de justifier la restitution de *ποταύδα, au lieu de προσηύδα, qui a été proposée depuis longtemps, et qu'on a admise ci-dessus, p. 305.

La remarque relative à προσέφη est confirmée par un autre fait analogue. Le texte homérique traditionnel offre souvent προσέειπε, jamais *προσ(ϝ)ειπε(ν), qu'on s'attendrait à trouver aussi. C'est sans doute que le texte originel avait *π(ρ)οτιϝειπε, *π(ρ)οτεϝειπε ; en pareil cas, l'augment est constant dans le texte traditionnel, où l'on trouve aussi μετέειπε, ἀπέειπε, alors que le texte originel a pu avoir aussi *μεταϝειπε, *αποϝειπε ; dans le texte traditionnel, l'augment est généralisé autant qu'il est possible; on est allé jusqu'à écrire ἤνδανε, là où le texte originel avait ʽϝανδανε, etc. (v. en dernier lieu Solmsen. *Untersuchungen*, p. 253 et suiv.). En face de προσέειπε, on lit du reste un exemple unique d'optatif, X 329, et alors le texte a προτιείποι, avec une variante ποτιείποι. La généralisation de l'augment a été accompagnée d'une adaptation de la forme du préverbe à l'usage ionien-attique, tandis que π(ρ)οτιείποι a subsisté. Ceci encore fournit une contre-épreuve saisissante.

On s'explique ainsi le contraste entre προσέβαλλεν, H 421 et τ 433, et ποτιβάλλεαι E 879; entre προσεφώνεεν, qui est très fréquent, et l'adjectif ποτιφωνήεις, ι 456. On lit de même dans le texte traditionnel προσέκειτο, προσέθηκεν, προσέκλινε mais ποτιδέρκεται Π 10 (avec variante προσδέρκεται chez Zénodote) et ρ 518. Dans les deux passages où l'on trouve πρόσβας (dans le

groupe λὰξ πρόσβας), il y a une variante πρόβας, impossible en elle-même, mais qui indique un dérangement du texte ; il y avait peut être προββας à l'origine, la gémination de β n'étant pas notée ; la forme serait du type de κάββαλ', qu'on lit ailleurs chez Homère ; on pourrait aussi lire π(ρ)οτίβας.

On ne peut être sûr de la répartition des formes προς, προτι et ποτι que là où le mètre fournit une indication. En général, le texte traditionnel conserve naturellement l'état de choses originel là où la métrique décide du choix de la forme.

Devant un mot commençant par ϝ, on trouve souvent προτι, et non προς : προτὶ (ϝ)άστυ 32 fois, προτὶ (ϝ)ίλιον 20 fois, προτὶ '(ϝ)όν P 200 = 442 et ε 285 = 376, προτὶ '(ϝ)οῖ Υ 418, et Φ 507, ω 347, προτὶ (ϝ)οῖκον ρ 55 = ω 358, ποτὶ (ϝ)έσπερα ρ 191.

La première syllabe de ποτι est souvent la seconde d'un couple de brèves, ainsi :

V 241 ...μετόπισθε ποτὶ ζόφον ἠερόεντα
cf. M 240.

En fin de vers, on trouve des cas tels que :

Λ 26 ...ὀρωρέχατο προτὶ δερ(ϝ)ήν.

De même, à plus forte raison, προς est-il écrit toutes les fois qu'il est nécessaire pour le mètre.

Il est curieux que, avec le génitif, dans le type πρὸς Τρώων, on trouve presque toujours προς, sûr métriquement, ainsi A 160 = Z 57 et 525, A 239, A 339-340, K 428 et 430, O 670, Π 85 et 514, ζ 107 = 357, λ 67 et 302, ν 110-111 et 324, σ 162. Les seuls exemples où l'on pourrait substituer π(ρ)οτι à προς sont T 188, θ 29 (où ποτ vaudrait mieux que προς), 347. Ce n'est pas que la construction avec le génitif ne se rencontre pas près de π(ρ)οτι, comme on le voit dans quelques parlers (v. Günther, *Indogermanische Forschungen*, XX, 147) et par un vers même de l'Iliade de forme bien archaïque, X 198 :

.... αὐτός δὲ ποτὶ πτόλιος πέτετ' αἰεί.

Toutefois, la construction avec le génitif est rare là où la préposition est de la forme ποτι, comme le montrent les faits

indiqués par Günther, l. c. ; du reste l'un des principaux exemples est récent, et sans doute imité de la construction de προς en attique (v. Buck, *Greek dialects*, § 136, 3, p. 101). Ce n'est donc pas un hasard que le génitif avec ποτι (ou προτι) se lise une fois seulement chez Homère et que προς avec le génitif soit relativement fréquent.

Les exemples métriquement sûrs de προς sont ceux où la préposition figure au temps fort ; ils ne sont pas nombreux, environ 25 dans l'ensemble des deux poèmes. Ce sont des cas tels que : π 291 = τ 40 et 41 :

πρὸς δ' ἔτι καὶ τόδε μεῖζον...

η 131 :

πρὸς δόμον ὑψηλόν....

I 147 = 289 :

πρὸς (ϝ)οῖκον Πηλῆος ....

X 59 :

πρὸς δ'ἔμε τὸν δύστηνον ...

Φ 558 :

φεύγω πρὸς πεδίον (ϝ)ιλήιον ...

L'emploi de la forme πέτρῃς montre du reste qu'un vers comme η 279 n'est pas du fonds ancien :

πέτρῃς πρὸς μεγάλῃσι ....

On ne saurait considérer comme récents tous les exemples sûrs de προς ; mais on peut se demander s'il ne faut pas supposer que le texte originel avait, au moins en quelques cas, une forme sans voyelle finale π(ρ)οτ ; car le thessalien, par exemple, a ποτ tout comme il a κατ. Ceci concorderait avec la forme *προββας*, supposée ci-dessus, p. 310.

La forme προς a été substituée systématiquement à π(ρ)οτι — ou à π(ρ)οτ — en certains cas ; devant δῶμα, δώματα, comme on l'a déjà noté ; devant τεῖχος, très souvent, ainsi X 112 :

.... δόρυ δὲ πρὸς τεῖχος ἐρείσας

ou encore dans la formule Ω 468, 694, κ 307, ο 43 :

... ἀπέβη πρὸς μακρὸν Ὄλυμπον

ou devant κίονα, ainsi α 127 = ρ 29

..... πρὸς κίονα μακρήν

Dans Δ 378, la variante προ de deux manuscrits à côté de προς indique le caractère récent de προς :

... ἱερὰ πρὸς τεῖχεα Θήβης.

Il s'agit manifestement d'un ancien προτ τειχεα, noté προτειχεα dans le texte originel où les consonnes n'étaient pas géminées.

Dans la plupart des cas isolés, π(ρ)οτι sans élision s'est maintenu.

Le caractère archaïque de la formule a préservé ποτι dans la fin de vers de A 426, Ξ 173, Φ 438, 505, θ 321, ν 4 :

ποτὶ χαλκοβατὲς δῶ.

Il est curieux de voir ainsi ποτι (avec variante προτι) maintenu près de l'archaïque δῶ tandis que προς a été substitué à π(ρ)οτι devant δῶμα ; la gêne causée par la vieille forme à ceux qui ont transmis le texte ressort de la variante κατα qu'on trouve parfois. De même ποτι est maintenu devant les formes archaïques dans π(ρ)οτὶ γαῖαν Ψ 869 ; π(ρ)οτὶ γαίῃ θ 190, 289, λ 423, Δ 112, X 64 ; π(ρ)οτὶ νῆας K 136, X 217, M 273 et 295 ; π(ρ)οτὶ νηόν H 83. C'est évidemment une fin de vers archaïque que la formule A 245 = β 80.

ποτὶ δὲ σκῆπτρον βάλε γαίῃ.

On a de même des formes archaïques dans H 337

ποτὶ δ'αὐτὸν δείμομεν ὦκα

et H 436

ποτὶ δ'αὐτὸν τεῖχος ἔδειμαν

et surtout K 108

ποτὶ δ' αὖ καὶ ἐγείρομεν ἄλλους

(dans un morceau qui est relativement récent).

Mais les raisons qui ont déterminé le maintien ou le remplacement de π(ρ)οτι ne sont pas toujours visibles ; ainsi, tandis que προς a été généralisé dans le texte devant τεῖχος, on trouve ποτὶ τοῖχον dans β 342 et ἐυδμήτους ποτὶ τοίχους χ 24.

En somme, à part les cas tels que ρ 237.

ἢ πρὸς γῆν ἐλάσειε.

où πρὸς se trouve devant la forme contracte, sûrement récente, γῆν, il est probable que le texte originel portait π(ρ)οτι partout où la forme est métriquement possible, c'est à dire dans la grande majorité des cas.

Pour προς et π(ρ)οτι, on a les moyens de déceler le texte ancien; en certains cas, les moyens manquent, ainsi pour πεδα et μετα, pour ϝίκατι et εἴκοσι; mais, de ce que l'on n'a aucun moyen de preuve, il ne résulte naturellement pas que le texte originel portait μετα et non πεδα, εϝικοσι et non εϝικατι, ϝικατι. En ce qui concerne le nom de nombre « vingt », on sait, en effet, que les seules formes attestées sont ϝικατι, d'une part, εικοσι, de l'autre. Une forme εϝικατι ne serait pas plus suspecte que εϝισϝος, εϝεδνα, etc. qui ne se retrouvent pas hors du texte homérique.

La métrique, interprétée à l'aide de la linguistique, montre combien le texte homérique traditionnel est éloigné du texte originel. En observant quelques menues particularités, on a trouvé la trace d'autres altérations. Il y en a eu naturellement d'autres encore qu'on n'a plus le moyen de mettre en évidence, qu'on ne s'avise même pas d'imaginer. Si archaïque qu'il soit à beaucoup d'égards et si précieux que soient pour le linguiste les archaïsmes qu'il a conservés, le texte homérique fixé par les philologues antiques doit être considéré comme ayant subi beaucoup de rajeunissements et d'adaptations dialectales au cours de la tradition. Si l'on disposait de toutes les données que les philologues d'époque hellénistique ont eues sous les yeux, on pourrait entrevoir bien des archaïsmes qui se sont effacés. Et, dès l'époque hellénistique, beaucoup d'archaïsmes avaient sans doute entièrement péri.

La restitution de π(ρ)οτι à la place de προς dans nombre de passages a l'avantage de restaurer beaucoup de dactyles : plus

on observe le texte homérique et plus on constate que le texte traditionnel a bien moins de dactyles que n'en avait le texte originel, de même que la restitution de ϝ, le remplacement de la finale -ου du génitif par -οι' ou -ο' avec élision de -ο final devant voyelle, le remplacement de ἤ en hiatus par ἠϝ', etc. suppriment une foule d'hiatus. Il apparaît ainsi que la versification homérique était plus légère et moins rude qu'elle n'apparaît à voir le texte traditionnel. L'essai fait pour restaurer le texte originel aboutit à donner une idée de la technique du poète plus favorable que celle que suggérait le texte traditionnel. Faits pour une société aristocratique par des poètes ayant hérité d'une tradition lettrée, les poèmes homériques avaient une versification délicate.

A. Meillet.

LA POLITIQUE THÉBAINE DE 404 à 396 av. J.-C.

Pendant la guerre du Péloponèse, les Béotiens (Platéens mis à part) avaient été parmi les ennemis les plus acharnés d'Athènes. Ils avaient donné le signal des hostilités en se jetant sur Platées, alliée traditionnelle des Athéniens, infligé à ces derniers de graves échecs, comme celui de Délion, envoyé des hoplites en Sicile, occupé, de concert avec les Lacédémoniens, la forteresse de Décélie, participé aux coups de main contre la Ville et au pillage en règle de la campagne attique (cf. Thucydide, II, 2, 25; III, 68; VII, 43; Diodore, XII, 41, 2 et suiv.; 65, 69, 70; XIII, 8, 3; 72, 4-8; Xénophon, *Hell.*, I, III, 22; *Memor.*, III, v, 4; *Hell. Oxyrh.*, XIII, 12, 3-5, etc.). En 404, le délégué thébain au conseil des Alliés avait proposé, d'accord avec les délégués de Corinthe et d'autres États, qu'Athènes fût entièrement détruite et sa population asservie (Xén., *Hell.*, II, II, 19; III, v, 8; Isocrate, XIV, 31).

Au cours de cette période de lutte ardente contre les Athéniens, la politique béotienne avait été dirigée principalement par trois personnages, Léontiadès, Astias et Corrantadas, inconnus de Thucydide et de Diodore, connus de Xénophon uniquement pour la période postérieure à la paix d'Antalcidas (*Hell.*, V, II, 25 et suiv.) (1). Le rôle qu'ils ont joué durant la guerre

(1) Seul le Thébain Corrantadas paraît avoir été signalé par Xénophon, sous le nom à peine différent de Cœratadas, à l'occasion des opérations autour de Byzance, en 408 (*Hell.*, I, III, 15); et encore est-ce comme général plutôt que comme chef politique.

décéliaque nous est révélé par l'auteur des *Helléniques* d'Oxyrhynchos. Ils étaient, dit-il très nettement, les chefs d'un parti laconophile, opposé au parti que dirigeaient Isménias, Antithéos et Androclidas (ἡγοῦντο δὲ τοῦ μέρους τοῦ μὲν Ἰσμηνίας κα[ὶ] Ἀντίθεος καὶ Ἀνδροκλ<είδα>ς τοῦ δὲ Λεοντιάδης καὶ Ἀσίας καὶ Κορραντάδας, ἐφφόνουν δὲ τῶν πολιτευομένων οἱ μὲν περὶ τὸν Λεοντιάδην τὰ Λακεδαιμονίων : *Hell. Oxyrh.*, XII, 12, 1) : indication qui cadre assez bien avec le récit de Xénophon sur le coup de force par lequel Léontiadès, en 382, livra la Cadmée à Sparte (*Hell.*, V, II, 26). Le parti de Léontiadès a pleinement dominé durant la guerre décéliaque, malgré l'hostilité déjà vive du parti d'Isménias, lequel, comme l'indique fort bien le texte d'Oxyrhynchos, n'est pas né de la paix de 404 (προ[εῖχο]ν οἱ περὶ τὸν Ἀστίαν καὶ Λεοντ[ιάδην χρόνον τι]νὰ συχνὸν καὶ τὴν πόλιν διὰ π[..... εἶ]χον : *Hell. Oxyrh.*, XIII, 12, 2). La raison de cette prédominance des amis de Sparte, il faut la chercher, selon notre auteur, dans la guerre elle-même, dans le voisinage de la garnison lacédémonienne et les profits matériels qu'apportait aux Thébains la lutte contre l'Attique ([ὅ]τε γὰρ πολεμοῦντες οἱ Λακεδαιμ[όνιοι τοῖς] Ἀθηναίοις ἐν Δεκελείᾳ διέτριβον καὶ σ[τράτευμα] τῶν αὐτῶν συμμάχων πολὺ συνεῖχον, οὗτοι (parti de Léontiadès) μᾶλλον ἐδυνάστευον τῶν ἑτέρων (parti d'Isménias), ἅμα μὲν τῷ πλησίον εἶναι τοὺς Λακεδαιμονίους, ἅμα δὲ τῷ πολλὰ τὴν πόλιν (Thèbes) εὐεργετεῖσθαι δι' αὐτῶν : *Hell.*, *Oxyrh.*, XIII, 12, 3). Le refoulement des forces athéniennes, tenues en respect par la garnison de Décélie, a permis aux Thébains de s'emparer de nombreux esclaves et d'un fructueux butin : les meubles, le bois, les briques des maisons de campagne et des fermes de l'Attique ont pris le chemin de la Béotie (*Hell.*, *Oxyrh.*, XIII, 12, 3-5). Bref, grâce aux satisfactions matérielles ainsi obtenues, la popularité de l'hétairie laconophile, maîtresse du pouvoir, n'a subi nulle atteinte, et l'opposition, déjà commencée, de la faction d'Isménias est restée impuissante.

Neuf ans après la défaite d'Athènes, nous voyons Thèbes bouleverser sa politique étrangère : l'ancienne et solide alliée

de Lacédémone prend la tête d'une coalition antispartiate et entame une lutte acharnée que terminera au bout de huit ans le traité d'Antalcidas. Si la politique thébaine est ainsi complètement modifiée, ses dirigeants de 414-404 ont fait place à d'autres : à Léontiadès, Astias et Corrantadas ont succédé Isménias, Androclidas et Antithéos (*Hell.*, *Oxyrh.*, XIII, 12, 2) (1). Quelles sont l'époque et les circonstances de ce changement radical d'orientation politique et diplomatique? Les textes ne nous apportent à cet égard aucune affirmation bien nette et bien tranchée, aucun exposé d'une rigoureuse précision. Isménias s'est-il emparé du pouvoir au lendemain de la paix de 404? ou à la veille de l'explosion belliqueuse de 395? ou à quelque époque intermédiaire? Xénophon, Diodore ne prononcent pas le nom d'Isménias avant le récit des grands événements de 395. Dans l'abrégé de Justin (V, 9) se trouve une indication très rapide sur l'appui qu'en 404/3 ce personnage apporta, à titre privé, aux démocrates athéniens exilés. L'Anonyme d'Oxyrhynchos est plus explicite, sans être vraiment satisfaisant : il nous apprend que la faction d'Isménias, déjà dressée avant 404 contre Léontiadès et les laconophiles, mais réduite à l'impuissance par la popularité et les profits de l'alliance lacédémonienne, se trouve, en 395, installée au pouvoir « depuis peu de temps » ([μικ]ρῷ πρότερον : XIII, 12, 2). L'expression est assez vague : parfaitement justifiée si Isménias et ses amis ont mis la main sur le gouvernement un ou deux ans seulement avant la guerre corinthienne, elle n'est pas toutefois vraiment choquante si le changement s'est accompli dès 404/403. Un passage voisin, faisant allusion au conflit qui séparait les deux factions, dit que cet état de discorde durait (en 395) « depuis peu d'années » (οὐ γὰρ πολλοῖς ἔτεσιν πρότερον : XII, 11, 1), expression également d'une insuffisante précision : les deux partis, d'après l'Ano-

(1) Isménias, Androclidas et Galaxidoros, selon Xénophon (*Hell.*, III, v, 1); Isménias, Androclidas et Amphithémis (variante probable d'Antithéos), selon Pausanias (III, 9, 8). Plutarque (*Lysandre*, 27) cite comme chefs thébains Androclidas et Amphithéos (également variante d'Antithéos).

nyme lui-même, étaient déjà opposés l'un à l'autre au cours de la guerre décéliaque, puisqu'alors, dit-il, Léontiadès et ses amis « étaient les plus forts » (προ[εἴχο]ν, μᾶλλον ἐδυνάστευον τῶν ἑτέρων : XIII, 12, 2-3).

Une opinion assez répandue, c'est que la rupture entre Thèbes et Sparte et l'accession d'Isménias au pouvoir datent de 404/3. On explique ainsi sommairement l'enchaînement des faits : Thèbes a été très froissée du sans-gêne avec lequel Sparte a mis la main sur la totalité du butin pris aux Athéniens ; de plus, elle s'inquiète de la dévorante ambition de Lysandre, de l'accroissement formidable de la puissance lacédémonienne. En conséquence, elle cherche un contrepoids dans un rapprochement avec ses pires ennemis de la veille, les Athéniens ; d'où l'appui qu'elle prête aux démocrates exilés en 404, le refus qu'elle oppose à Sparte réclamant la coopération béotienne à l'écrasement des gens du Pirée, etc. (1).

Un récent travail sur les événements de 403 (*la Restauration*

(1) Telle est la thèse qui a été soutenue non seulement dans les anciennes histoires générales, mais aussi après la découverte du papyrus d'Oxyrhynchos. M. Grenfell (*The Oxyrhynchus Papyri*, Part V, p. 229) est très net à ce sujet : commentant le passage de l'Anonyme sur l'arrivée d'Isménias au pouvoir, événement qui s'est accompli « depuis peu de temps », il ajoute : « c'est-à-dire depuis la conclusion de la guerre du Péloponèse, lorsque la prédominance du parti d'Isménias causa une transformation complète de la politique thébaine, et que Thèbes, qui avait été l'adversaire la plus acharnée d'Athènes, devint soudain le chef de l'opposition contre Sparte. Cf. Meyer, *Gesch. d. Altert.*, V, pp. 213-214 ». M. Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika*, p. 99, interprète ainsi le texte d'Oxyrhynchos : « Cette digression » (sur les profits tirés par Thèbes de la guerre décéliaque) « a été placée là pour expliquer pourquoi, pendant la guerre, le parti laconophile d'Astias et de Léontiadès avait la prépondérance à Thèbes, tandis qu'après la paix Isménias et ses amis le supplantèrent ». Plus haut, M. Meyer dit que « la politique de Thèbes (et également celle de Corinthe) a changé après la guerre (du Péloponèse), au point qu'en automne (404) elle soutient les aspirations d'Athènes, dont, au printemps de la même année, elle réclamait l'anéantissement » (pp. 83-84). M. Busolt (*Der neue Historiker und Xenophon*, *Hermes*, XLIII (1908), pp. 276-277) est également très affirmatif sur la victoire remportée dès après la guerre du Péloponèse par le parti antilaconien, sur la prédominance, dès 404, d'un « courant d'opinion décidément antilaconien », auquel il assigne pour cause profonde, non pas les querelles de factions en Béotie, mais l'inquiétude provoquée par l'accroissement de l'empire lacédémonien : « à Thèbes on se sentait resserré de toutes parts par l'excessive puissance de Sparte ».

démocratique à Athènes en 403 av. J.-C.) nous a conduit à exposer brièvement cette action de Thèbes dans ses rapports avec l'entreprise des Athéniens exilés et la résistance que lui opposa Lacédémone (cf. pp. 192-193, 209-212, etc.) ; n'ayant pas, dans cette étude d'histoire athénienne, à examiner à fond la politique béotienne, nous avons laissé de côté la question de la victoire d'Isménias sur la faction rivale ; nous nous sommes borné à conclure que l'action thébaine en faveur des bannis n'était pas niable et s'était manifestée notamment par un décret ordonnant aux Béotiens de ne pas livrer les exilés aux émissaires des Trente (cf. *Restaur. démoc.*, pp. 192-193). Nous voudrions ici pénétrer plus profondément dans l'examen de ces événements, chercher s'il convient de maintenir l'opinion traditionnelle sur le changement radical de politique et de personnel gouvernemental qui se serait accompli à Thèbes au lendemain de la guerre du Péloponèse, ou s'il n'y a pas lieu, au contraire, de reculer ce changement jusqu'à une époque beaucoup plus rapprochée de la guerre de 395 (1). Disons tout de suite qu'un tel examen ne nous mènera à aucune conclusion vraiment décisive ; du moins la thèse habituelle, que l'on s'en tienne aux textes littéraires (Xénophon, Diodore, Justin, etc.) ou que l'on y ajoute les indications fournies par le texte papyrologique, sort-elle de cette critique assez ébranlée : il paraît très possible qu'après 404 Léontiadès et son parti soient restés, non pas

(1) Telle est l'opinion soutenue par M. Glotz, *Revue historique*, CXXII (juillet-août 1916), p. 369 : « l'Anonyme d'Oxyrhynchos nous apprend que jusqu'en 396 le parti de Léontiadès « avait dirigé souverainement la cité » en restant fidèle à Sparte et que le parti d'Isménias « était accusé de sympathie pour Athènes depuis qu'il avait aidé la démocratie en exil ». M. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, II, p. 185, ne pense pas davantage que le changement de gouvernement ait suivi de très près la paix de 404, et il parle du parti d'Isménias comme d'un parti encore écarté du pouvoir en 404/403 : « Le dépit profond que ressentirent les Béotiens » (en 404) « se retourna contre le gouvernement fédéral, et il se trouvait dans la bourgeoisie dirigeante même assez d'intrigants et d'ambitieux pour se frayer par là la route du pouvoir (p. 185, note 2 : « L'expression de Théopompe laisse pourtant supposer que le changement définitif ne s'accomplit qu'un peu plus tard (οὐ πολλοῖς ἔτεσιν) »). Le premier acte de mécontentement contre Sparte qu'ils obtinrent fut l'hospitalité offerte et la liberté d'action laissée (à l'exemple d'Argos) aux fugitifs d'Athènes ».

pleinement maîtres du pouvoir et de la direction politique, mais très influents et peut-être en possession partielle du gouvernement, sinon de l'ensemble des fonctions. Nous étudierons d'abord les faits qui tendent à justifier l'opinion traditionnelle, et nous exposerons les raisons probables des indéniables progrès accomplis après 404 par le parti antilaconien, la nature et le caractère de la victoire partielle obtenue par Isménias. Nous montrerons ensuite la contre-partie des mêmes faits, les restrictions considérables imposées à l'action antilaconienne de Thèbes, et les conclusions qui découlent de cet examen touchant l'influence persistante et efficace du parti Léontiadès, peut-être même disposant encore de la majorité ou partageant avec l'hétairie rivale les fonctions suprêmes. Nous formulerons enfin quelques remarques complémentaires sur la politique thébaine vis-à-vis d'Athènes après 403.

*
* *

Dès le premier examen des textes, il apparaît assez clairement que les rapports de Thèbes et de Sparte pendant la période 404-396 présentent une physionomie très différente de celle qu'ils offraient au cours de la guerre décéliaque. Quelle qu'ait été alors la faction dominante (à supposer qu'une faction ait alors nettement dominé), Thèbes prend position à diverses reprises contre la politique de Sparte ou se refuse à l'appuyer. Rappelons et analysons, selon l'ordre chronologique, les faits essentiels, trop souvent incomplètement expliqués, groupés au hasard et mêlés de données exagérées ou douteuses. C'est d'abord l'accueil réservé par Thèbes à une grande partie des Athéniens qn'avait bannis l'oligarchie laconophile. Cet accueil est formellement attesté par de nombreux textes : le contemporain Xénophon signale un exode en masse vers Thèbes après l'exécution de Théramène, et c'est de Thèbes qu'il fait partir le premier peloton des occupants de Phylè et le chef principal de la contre-révolution démocratique (*Hell.*, II, IV, 1-2);

Diodore rappelle l'indignation thébaine au spectacle des forfaits des Trente, et la bienveillante hospitalité offerte aux bannis, notamment à Thrasybule, qui s'élance de Thèbes vers Phylè (XIV, 6, 3 ; 32, 1-2) (1). Justin, non sans quelque exagégération, dit que la totalité des exilés gagnèrent Argos et Thèbes (2) : là, « non seulement ils trouvèrent un lieu d'exil parfaitement sûr, mais ils conçurent l'espoir de rentrer dans leur patrie » (V, 9). Un discours attribué à Lysias (*Frg.* CXX, 228 ; cf. Denys d'Halicarnasse, *de Isaeo*, 6) vante également la large hospitalité offerte aux exilés par un certain Kèphisodotos (père du client de l'orateur), lequel ouvrait ses foyers à tout Athénien qui le désirait, et le comblait de bienfaits d'ordre privé et d'ordre public (ὅτε ἐφεύγομεν, ἐν Θήβαις παρ' ἐκείνῳ κατηγόμην, καὶ ἔγω καὶ ἄλλος Ἀθηναίων ὁ βουλόμενος, καὶ πολλὰ καὶ ἰδίᾳ ἀγαθὰ καὶ δημοσίᾳ παθόντες ὑπ' αὐτοῦ...).

Or, c'est sous les auspices de Lacédémone qu'avait été installé le gouvernement de Critias (3) : accueillir les ennemis de ce gouvernement, c'était nécessairement témoigner d'une certaine hostilité à l'égard de Sparte, encore dominée, comme l'indique la suite des faits, par l'influence lysandrienne (cf. *Restaur. démoc.*, p. 194 et suiv.). Et non seulement Thèbes a accueilli les bannis d'Athènes, mais, à la différence de nombreuses cités, qui leur fermaient leurs portes (πανταχόθεν ἐκκηρυττόμενοι : Lysias, XII, 97), elle a refusé de les livrer aux Trente, qui réclamaient l'extradition (id., XII, 95 : φεύγοντας δὲ ὑμᾶς ἐκ τῶν πόλεων ἐξῃτοῦντο). Que cette réclamation ait été formulée avec l'approbation au moins tacite de Lacédémone, c'est ce qui ne paraît guère douteux. Admettons qu'il faille voir une légende ou une exagération dans le récit de Plutarque (4)

(1) Sur le concours secret des Thébains et le décret en faveur des exilés (tous deux signalés par Diodore), cf. *infra*, p. 322 et 329 : nous ne nous occupons ici que des faits certains et démontrés.

(2) Diodore (XIV, 6, 3) parle également d'Argos, tandis que Xénophon (II, IV, 1) parle de Mégare : l'accord des sources concernant l'exil à Thèbes n'en est que plus significatif.

(3) Cf. Aristote, Ἀθ. πολ., 34, 3 ; Diodore, XIV, 3, 5 et suiv., etc.

(4) *Lysandre*, 27.

sur le décret lacédémonien ordonnant aux villes de rendre les exilés (cf. *Restaur. démoc.*, p. 192), Plutarque par lui-même ne fait pas autorité ; admettons que l'anecdote contée par Démosthène (XV, 22) sur la fière riposte des Argiens aux Lacédémoniens exigeant l'extradition soit également du domaine de la légende : toujours est-il que la réclamation des Trente ne pouvait avoir de sens et de portée que si elle était appuyée, au moins virtuellement, par un gouvernement redoutable. Que Sparte soit ou non intervenue, il reste que Thèbes, en 404, n'a pas voulu livrer les proscrits aux amis notoires de Sparte et a ainsi tout au moins toléré le rassemblement d'une armée destinée à détruire l'œuvre de Lysandre et de Lacédémone. Et il ne s'agissait pas d'une troupe ordinaire : à la tête des premiers libérateurs d'Athènes figurait un ancien stratège qui, de 411 à 406, avait régulièrement et victorieusement combattu Lacédémone et ses alliés (1).

Tel est le premier indice notable et certain du revirement au moins partiel qui s'est opéré vis-à-vis de Sparte dans la politique thébaine. En faveur de l'expédition de Thrasybule Thèbes a-t-elle fait davantage ? Aux exilés, libéralement accueillis et traités, protégés (par un décret ou tout autrement) contre la persécution oligarchique, Thèbes a-t-elle apporté, à la veille de l'expédition de Phylè, un concours efficace et positif, en nature ou en argent ? C'est au moins extrêmement douteux. Nous verrons (cf. *infra*, p. 328) que Thèbes n'est pas allée jusqu'à soutenir militairement les occupants de Phylè, et que l'hypothèse d'un prêt national à l'armée de Thrasybule est loin d'être démontrée. Il reste du moins acquis qu'une fraction considérable des proscrits athéniens ont trouvé en Béotie

(1) Même si aucun décret thébain n'a protégé contre les émissaires des Trente ou de Sparte les exilés en train de s'armer ou gagnant la frontière attique (cf. Plutarque, *Lysandre*, 27 ; Diodore, XIV, 6, 3 ; cf. *Restaur. démoc.*, pp. 192-193), pratiquement les choses se sont passées comme si ce décret avait été rendu : la petite armée de Thrasybule s'est librement constituée et s'est installée sans encombre aux confins de l'Attique et de la Béotie.

l'asile nécessaire et toutes facilités pour préparer l'expédition libératrice.

Mais ce n'est pas là l'unique et dernier indice du revirement thébain contre Lacédémone : ce revirement va se manifester plus nettement encore, quelques mois après la prise de Phylè, par le refus opposé à Pausanias d'appuyer l'action de Sparte contre le Pirée (*Hell.*, II, IV, 30) ; refus, il est vrai, dénué de brutalité et coloré par le prétexte suivant : les Thébains pensaient qu' « ils se parjureraient en faisant la guerre aux Athéniens, qui n'avaient en rien violé les traités ». Le fait lui-même n'est pas douteux (1). On ne peut objecter que Xénophon, ami de Sparte et parfois très hostile à Thèbes, a anticipé sur l'histoire du conflit de 395 : comment aurait-il pu nier un fait aussi connu du monde hellénique que l'eût été l'adhésion thébaine à l'expédition fédérale de 403? (2) D'ailleurs, connaissant les graves dissensions béotiennes et l'existence à Thèbes d'un fort parti laconophile (*Hell.*, V, II, 25), il avait tout loisir, quand il exposait la politique étrangère de Thèbes, de séparer la cause d'Isménias, auteur de la crise de 395, de celle de Léontiadès, si celui-ci, pleinement maître du pouvoir en 403, avait répondu favorablement à l'appel de Sparte.

Ainsi il n'est pas niable qu'à la veille et au cours de la guerre civile de 404/403 la politique des Thébains a très sensiblement différé de celle qu'ils avaient pratiquée pendant la guerre décéliaque. Admettons, comme c'est très probable, que le gouvernement béotien n'ait exercé en faveur du Dèmos qu'une action très limitée et à peu près négative : c'était assez pour permettre aux oligarques d'Athènes, mendiant le secours de Sparte contre les assiégeants du Pirée, de montrer dans la victoire éventuelle des démocrates une victoire béotienne. L'ambassadeur de la

(1) Xénophon reviendra sur cet événement (*Hell.*, III, V, 5, 8), en ajoutant même que « toute la cité » thébaine décida le refus de coopération : exagération certaine, comme on le verra (cf. p. 335).

(2) De même qu'inversement il lui eût été impossible de nier, si elle s'était produite, la participation militaire de Thèbes à l'entreprise de Thrasybule : cf. *infra*, p. 330.

dékarchie, Phidon, déclarait aux Spartiates, dit Lysias (XII, 58), qu'Athènes allait devenir « la chose des Béotiens » (διαβάλλων ὅτι Βοιωτῶν ἡ πόλις ἔσται). Calomnie, dit Lysias; certes, Phidon, comme nous l'avons montré (*Restaur. démoc.*, pp. 192-193), avait intérêt à grossir aux yeux des autorités de Sparte le péril béotien naissant; mais il ne trompait personne quand, constatant l'évidence, le refuge choisi par de nombreux bannis et le lieu de concentration des occupants de Phylè, il laissait entendre que la victoire du Pirée « accroîtrait l'influence thébaine en Attique » (*Restaur. démoc.*, p. 193). Même si Isménias n'était pas alors membre du gouvernement, il n'en dirigeait pas moins à Thèbes une fraction considérable de l'opinion publique, et c'était peut-être le gouvernement béotien « de demain » qui avait imposé l'accueil hospitalier dont bénéficièrent les bannis, soutenu moralement et soudoyé la contre-révolution démocratique. Bref, si réduite qu'en soit la portée, l'allégation du dékarque Phidon, politicien averti, vient encore à l'appui de nos conclusions générales sur le revirement antilaconien à Thèbes en 403 (1).

Cette attitude d'opposants ne se limite pas à la période de la guerre civile : les Thébains vont y persévérer au cours de la guerre lacédémonienne contre Élis, que Sparte entendait faire rentrer dans la commune obédience (cf. Diod., XIV, 17, 4 et suiv.; *Hell.*, III, II, 21 et suiv.). Les Thébains sont les seuls, avec les Corinthiens, à refuser tout concours à l'armée du roi Agis (*Hell.*, III, II, 25; Diod., XIV, 17, 7) : fait d'autant plus remarquable, peut-être, que les Athéniens, dont la démocratie a été restaurée en partie grâce aux Éléens, marchent aux côtés des agresseurs. De plus en plus s'affirme ainsi la volonté des Thébains — ou du moins d'une importante fraction d'entre eux — de ne pas laisser absorber leur politique dans celle de Lacédémone (2). Enfin, en 396, Thèbes refuse de se joindre à

(1) Sparte pouvait donc à bon droit, comme nous l'avons dit, « redouter, si les exilés rentraient victorieux, que l'Attique ne devînt quelque peu la sujette de la grande cité béotienne » (*Restaur. démoc.*, p. 193).

(2) Comme le fera, par exemple, Léontiadès en 382, quand il enverra de nom-

l'expédition d'Agésilas contre la Perse (*Hell.*, III, v, 5). Et à tous ces symptômes d'hostilité, qui s'échelonnent d'un bout à l'autre de la période 404-396, on ne voit à opposer aucune manifestation positive de sympathie vis-à-vis de Sparte.

Tels sont les faits essentiels par lesquels nous est révélée l'antipathie qui, à partir de 404, marqua les relations de Thèbes et de Lacédémone et entraîna un rapprochement temporaire avec les démocrates d'Athènes (1). De cette brouille naissante on saurait d'autant moins douter, que l'explication partielle nous en est donnée par ailleurs. C'est, d'abord, le refus brutal de Lacédémone — et plus particulièrement de Lysandre — de procéder au partage de l'argent perse et des dépouilles du vaincu (Plutarque, *Lysandre*, 27 ; *Hell.*, III, v, 5) (2) ; c'est sans doute aussi la préoccupation très visible de Sparte de se constituer un empire aussi vaste et dépendant que possible, préoccupation qui apparaît notamment dans la double expédition de Lysandre et de Pausanias en Attique, et que Xénophon lui-même signale avec force comme le motif profond de l'hostilité thébaine (ἐγίγνωσκον (les Thébains) Λακεδαιμονίους βουλομένους τὴν τῶν Ἀθηναίων χώραν οἰκείαν καὶ πιστὴν ποιήσασθαι : *Hell.*, II, iv, 30 (3).

Qu'en conséquence le parti laconophile de Léontiadès ait tout au moins subi un recul marqué, qu'il ait perdu de nom-

breux hoplites et cavaliers à l'armée spartiate marchant sur Olynthe (*Hell.*, V, ii, 37).

(1) Le rapprochement est visible à la date de 404/3 ; mais dans la période suivante, vers 401/399, il y a des indices de brouille, nullement incompatibles, comme on le verra, avec la persistance de sentiments anti-spartiates chez les Thébains patriotes (cf. *infra*, p. 342).

(2) Cf. Justin, V, 10 : *Thebani Corinthiique legatos ad Lacedaemonios mittunt qui ex manubiis portionem praedae communis belli periculique peterent.* Le refus de Sparte, ajoute Justin, n'entraîna pas une guerre déclarée, mais un ressentiment amer et silencieux (*tacitis animis*), d'où la guerre devait sortir. Il y a d'autres causes, plus importantes, comme on va voir.

(3) La « manière » de Pausanias a différé fortement de celle de Lysandre ; mais, outre l'échec humiliant et radical des ambitions personnelles de ce dernier, elle a eu pour effet de relier solidement, pour plusieurs années, l'Athènes démocratique à la confédération présidée par Lacédémone : cf. *Restaur. démoc.*, pp. 209-213, 234, 237-238, etc.

breux adeptes, il ne faut pas s'en étonner. Pendant la guerre décéliaque, les profits matériels tirés du pillage des campagnes attiques ont satisfait, dans l'ensemble, la bourgeoisie possédante et les propriétaires ruraux de Béotie, même ceux qui n'étaient pas positivement affiliés à l'hétairie de Léontiadès et d'Astias. Il semble bien, en effet, que les deux factions rivales n'aient pas groupé la totalité du « pays légal », constitué des Béotiens « ayant quelque bien » (τοῖς κεκ[τημένοις] πλῆθος τ[ι χρημά]των : *Hell. Oxyrh.*, XII, 11, 2) (1) : seuls paraissent adhérer à l'une ou à l'autre hétairie « les gens qui s'occupent de politique » (τῶν πολιτευομένων οἱ μὲν περὶ τὸν Λεοντιάδην ...[ο]ἱ δὲ περὶ τὸν Ἰσμηνίαν... : *Hell. Oxyrh.*, XII, 12, 1). Entre les deux groupes se trouvait sans doute, comme tendent à l'indiquer ce passage et la vraisemblance, une masse flottante assez considérable, qui, après avoir soutenu le gouvernement laconophile tant que Lacédémone flattait et enrichissait les Béotiens, s'en détacha probablement, au moins en partie, dès que la paix de 404 eut révélé la rapacité et l'ambition conquérante des alliés de la veille. En conséquence, le parti d'Isménias, jusqu'alors dominé sans difficulté (cf. *supra*, p. 316), impuissant à reprocher au gouvernement Léontiadès la moindre défaillance patriotique, a pu très aisément gagner du terrain.

Les progrès qu'il a ainsi réalisés n'étaient nullement, comme certains l'ont cru, une victoire libérale et démocratique (2). L'Anonyme d'Oryrhynchos (cf. Ed. Meyer, *Theopomp's Hellenika*, p. 81, note 2) range nettement Isménias et ses partisans — comme Léontiadès et les siens — parmi les βέλτιστοι et γνωριμώτατοι de Béotie. Au surplus, déjà avant l'apparition de

(1) Cf. Glotz, *Le Conseil fédéral des Béotiens*, *B. C. H.*, XXXII (1908). Les Boulai étaient recrutées « d'après un régime censitaire » (p. 271); « tous les citoyens n'ont pas le droit d'en faire partie, mais seulement ceux qui possèdent une fortune d'un taux déterminé.... Voilà qui est bien d'accord avec ce qu'on sait du caractère oligarchique des constitutions béotiennes » (p. 276). Cf. *infra*, le caractère de la victoire (ou des progrès) du parti d'Isménias.

(2) Cf. Curtius, *Histoire grecque*, IV, p. 322 (trad. Bouché-Leclercq) : « Une fois Athènes abaissée... le parti démocratique, qui existait depuis quelque temps..., gagna une influence durable ».

ce document, on pouvait quelque peu discerner à certains signes le caractère aristocratique du parti d'Isménias. Non seulement on ne voit pas que son triomphe, en 396/5, ait été marqué par la moindre refonte de la constitution fédérale, de l'oligarchie isonome datant de 447 (1) ; mais nous savons que l'écrasement de la faction Léontiadès, en 379, fut salué avec enthousiasme par les hoplites et les cavaliers, c'est-à-dire par une fraction considérable tout au moins des éléments aisés et riches de la population thébaine (*Hell.*, V, IV, 9). D'ailleurs, c'est dans la riche bourgeoisie que s'étaient recrutés la plupart des conjurés de 379, Pélopidas et autres héritiers de la tradition d'Isménias (Plutarque, *Pélopidas*, 7, 8).

La véritable distinction entre les deux factions doit être cherchée dans leurs rapports avec Lacédémone. Léontiadès n'est évidemment pas de parti-pris un adversaire de la puissance et de la grandeur thébaines ; toutefois c'est un fidèle de la tradition laconophile, avec laquelle ont cadré pendant la guerre décéliaque les intérêts matériels de la Béotie, mais à laquelle il n'hésiterait pas, le cas échéant, à sacrifier l'indépendance de sa patrie, comme le montrent crûment les événements de 382 (*Hell.*, V, II, 26 et suiv.), Le parti d'Isménias n'est pas moins aristocratique, mais c'est un parti de « patriotes », dont l'opposition, nécessairement mêlée d'ambitions personnelles, a été abondamment servie à partir de 404 par la politique arrogante et cupide de Lacédémone (2).

(1) Cf. Thucydide, III, 62, 3 : au temps des guerres médiques, disent les Thébains, « notre cité ne se trouvait gouvernée ni selon l'oligarchie isonome ni selon la démocratie ; mais, ce qui est... tout proche de la tyrannie, une dynastie d'ὀλιγοί tenait le pouvoir ».

(2) Entre les deux factions aristocratiques de Thèbes, il y a, semble-t-il, une opposition analogue à celle qui sépara, dans le domaine de la politique étrangère, les deux partis des γνώριμοι athéniens (cf. Aristote, Ἀθ. Πολ., 34, 3) : celui d'Antiphon, des Trente et des Dix, qui, en 411 et en 404/3, n'hésitent pas à s'appuyer à fond sur l'étranger et à lui sacrifier l'indépendance d'Athènes : et celui de Théramène, qui a régulièrement lutté contre l'ingérence lacédémonienne en Attique, la construction du rempart d'Éétionée, l'appel des mercenaires de Callibios, etc. (cf. *Restaur. démoc.*, pp. 110-111, 131-132, 186 et suiv., 199, etc.).

Ce parti d'aristocrates patriotes apparaît donc considérablement fortifié et grandi au lendemain de la paix de 404. Doit-on en conclure, comme certains historiens l'ont pensé (cf. *supra*, p. 318, note 1), qu'il a alors chassé du pouvoir la faction Léontiadès? Si l'on examine de près les diverses démonstrations d'antipathie, indirectes ou déclarées, auxquelles s'est livrée Thèbes vis-à-vis de Sparte entre 404 et 395, on est frappé du fait suivant : aucune de ces démonstrations n'a été accompagnée ou suivie d'un acte positif de guerre, d'une démarche destinée à paralyser efficacement la politique lacédémonienne ou à servir réellement les intérêts et les vœux des ennemis de Sparte : de sorte que, si cette dernière n'a pas pu plier Thèbes à une attitude de vassale (comme les villes qui fermaient leurs portes aux Athéniens), si elle n'a jamais réussi à enrôler sous ses drapeaux un contingent béotien, si elle a pu ainsi concevoir quelques craintes pour l'avenir et subir vis-à-vis des autres Grecs un commencement d'humiliation, elle est parvenue du moins, en fin de compte, à faire triompher sa politique d'envahissement et d'absorption.

Le caractère limité, restreint, de la politique béotienne apparaît dès 404. Thèbes a libéralement accueilli les bannis d'Athènes et a toléré, peut-être même pris ouvertement sous sa protection, la formation en Béotie d'une armée démocratique. Mais elle n'a pas fourni à l'expédition le concours de ses hoplites (1), et il est très douteux qu'elle ait prêté son argent, même en quantité fort médiocre. Diodore fournit à cet égard, sans en citer la source, les deux indications suivantes (2).

(1) Ce concours eût été sinon absolument nécessaire, du moins extrêmement précieux au début de la lutte contre l'oligarchie, celle-ci disposant de 3.000 hoplites et cavaliers athéniens et de 700 mercenaires péloponésiens, alors que Thrasybule ne commande, pendant assez longtemps, qu'à quelques centaines d'hommes (une centaine environ lors de la prise de Phylè ; 700 au moment de la surprise d'Acharnes : cf. *Hell.*, II, IV, 2, 4; Eschine, III, 187).

(2) Quant à l'allusion de Justin au concours prêté par Isménias (V, 9), elle ne concerne pas, à la lettre, le gouvernement thébain et paraît même écarter l'idée d'un appui public apporté par Thèbes aux exilés (cf. *infra*, p. 334).

Racontant le départ vers Phylè, il affirme que les Thébains appuyaient en secret l'entreprise du stratège athénien (συνεργούντων αὐτῷ λάθρᾳ τῶν Θηβαίων : XIV, 32, 1) ; Diodore ne désigne ici spécialement aucun Thébain (tel Isménias) ou aucun groupe politique de Thèbes ; il dit expressément « les Thébains » et paraît ainsi attribuer à la coopération dont aurait bénéficié Thrasybule un caractère, sinon déclaré, du moins collectif. Thèbes ne se serait donc pas bornée à accueillir les bannis et à tolérer ou à protéger leur entreprise contre-révolutionnaire : elle l'aurait positivement secondée (sans doute par des prêts ou des dons d'argent ou d'armes : on ne voit guère quel autre moyen auraient eu les Thébains d'aider en secret Thrasybule) (1). Plus loin (XV, 25, 4), Diodore, exposant l'appel adressé par Thèbes aux Athéniens après la libération de la Cadmée (379), prête aux ambassadeurs de Thèbes l'argument suivant : les Thébains eux aussi ont contribué à ramener le Dèmos exilé à l'époque de la tyrannie des Trente (καὶ αὐτοὶ (les Thébains) συγκατήγαγον τὸν δῆμον τῶν Ἀθηναίων καθ' ὃν καιρὸν ὑπὸ τῶν τριακοντα τυράννων κατεδουλώθησαν).

Ce dernier passage pourrait, à la rigueur, concerner une collaboration militaire et avouée. Écartons tout de suite cette interprétation (ou, si telle est bien la pensée de Diodore, écartons radicalement son assertion). Elle est en contradiction formelle, d'abord, avec le passage précédemment cité sur le concours clandestin des Thébains : or, si Diodore — ou sa source — a pu très bien imaginer l'histoire d'une coopération positive et mystérieuse du gouvernement thébain, on ne voit pas pourquoi, si cette coopération a pris la forme visible et déclarée d'un appui militaire, l'historien nous l'aurait caché ; il était plus facile d'imaginer un concours secret que de nier ou dissimuler un concours avoué. Ensuite, si Diodore (XV, 25, 4) entend parler d'un appui armé, il est en flagrant désaccord avec Xénophon. Cet historien, témoin des événements de 404/3, montre

(1) L'expression λάθρᾳ exclut, en tout cas, l'idée d'un concours à main armée.

les ambassadeurs thébains à Athènes en 395 vantant l'attitude de leur ville vis-à-vis des démocrates exilés en 403 ; or, ces ambassadeurs se bornent à signaler le refus des Béotiens d'appuyer l'action militaire de Sparte contre le Pirée (*Hell.*, III, v, 8 ; cf. *Hell.*, II, iv, 30) ; si Thèbes avait fait davantage, si elle avait mêlé ses soldats à ceux de Thrasybule, l'ambassade thébaine ne l'eût-elle pas rappelé avec éclat? Et Thrasybule eût-il pu répondre aux envoyés de Thèbes que les Athéniens, en s'alliant aux Thébains, « rendaient à ceux-ci un service supérieur à celui qu'ils en avaient reçu » en 404/3? « En effet, vous autres (Thébains) », dit Thrasybule, « vous vous êtes contentés de ne pas participer à l'action militaire dirigée contre nous (par Lacédémone) ; et nous, nous allons nous ranger en armes à vos côtés, si les Lacédémoniens vous assaillent » (*Hell.*, III, v, 16). Enfin, la demande de coopération armée contre le Pirée adressée par Pausanias à Thèbes (*Hell.*, II, iv, 30), — demande qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute (cf. *supra*, p. 323), — ne peut également avoir de sens que si Thèbes n'a pas associé ses hoplites à l'initiative de Thrasybule.

Il n'y a donc pas eu collaboration armée entre Thèbes et les bannis athéniens. Le gouvernement thébain a-t-il du moins, par des prêts secrets d'armes ou d'argent, apporté son concours à la marche sur Phylè (Diod., XIV, 32, 1)? La nature même d'un tel concours, si soigneusement dissimulé, interdit toute affimation expresse à cet égard. Notons, d'autre part, que, d'après Xénophon (*Hell.*, III, v, 8 et suiv.), les ambassadeurs thébains, réclamant en 395 l'alliance athénienne contre Lacédémone, n'ont pas invoqué à l'appui de leur demande le concours, clandestin mais positif, que Thèbes aurait donné à Thrasybule huit années auparavant (pas plus qu'ils n'ont parlé d'un concours déclaré et militaire) ; et en 395, les Thébains n'avaient plus rien à ménager du côté de Sparte.

L'assertion de Diodore, par elle-même insuffisante, peut paraître, il est vrai, quelque peu confirmée par un passage de Lysias. Vers 400/399, l'adversaire de Nicomachos déclare que

les Béotiens se livrent à des pillages vers la frontière attique parce qu'Athènes n'acquitte pas la dette de deux talents contractée à leur égard (Lysias, XXX, 22). S'agit-il ici d'un prêt datant de la guerre civile de 404/3 (1) ? Le texte de Lysias, très bref, ne contenant ni précision ni preuve, n'autorise, croyons-nous, aucune conclusion tranchée sur ce point. L'allusion — si elle est exacte — peut très bien concerner un prêt postérieur à la guerre, provoqué par les besoins du trésor public athénien, qui se trouva très obéré sous la Restauration (σπάνιν ἀργυρίου ἣ νῦν ἐστιν ἐν τῇ πόλει : Lysias, XIX, 11 ; αὐτὴν (la Ville) ἀποροῦσαν χρημάτων : id., XXX, 22) (2). Peut-être s'agit-il aussi d'une créance, non de l'État béotien, mais de riches particuliers thébains, ayant favorisé l'entreprise de Thrasybule (cf. Justin, V, 9) et désirant rentrer dans leurs fonds ; il n'était même pas besoin pour cela d'une guerre nationale contre l'Attique : les pillages dont parle si sommairement Lysias (Βοιωτοὺς δὲ σῦλα ποιουμένους : XXX, 22) peuvent être l'œuvre de bandes irrégulières.

En conséquence, nous tenons pour très insuffisamment établie l'hypothèse d'un prêt national (quoique secret) à l'armée de Thrasybule (3) ; si l'on écarte toute allégation douteuse ou

(1) Comme nous l'avons d'abord admis, sans discussion et un peu vite : cf. *Restaur. démoc.*, pp. 164 et 383, note 1. De toute façon, le prêt apparaît fort modeste, si on le compare au prêt imposant de 100 talents consenti par Lacédémone aux Trois-Mille (*Hell.*, II, IV, 28 ; Plutarque, *Lysandre*, 21 ; Lysias, XII, 59) et si l'on observe que la guerre décéliaque (cf. *supra*, p. 316) avait beaucoup enrichi la Béotie. Le prêt est même inférieur à celui que Gélarchos consent aux bannis (5 talents : cf. Démosthène, XX, 149). Enfin, c'est un prêt, tandis que, si l'on s'en tient à la lettre du texte, le chef des démocrates d'Élis avait « donné » deux talents à l'armée du Pirée (Ps. Plutarque, *Lysias*, 7 : cf. *Restaur. démoc.*, pp. 164 et 383, note 1).

(2) De même que la brève allusion de l'adversaire de Nicomachos (XXX, 22) aux sommes d'argent (τὰ χρήματα) qu'Athènes s'abstient de payer aux Lacédémoniens (d'où plaintes menaçantes de ces derniers) ne concerne pas nécessairement la lourde dette de guerre oligarchique, que l'État athénien a prise à sa charge, mais bien plutôt la contribution due par Athènes après 403 au trésor fédéral péloponésien (cf. Aristote, Ἀθ. Πολ., 39, 2).

(3) Elle serait des plus admissibles s'il était prouvé qu'Isménias et le parti antilaconien sont devenus dès le lendemain de la paix de 404 les maîtres du gouvernement ; mais c'est précisément la question que nous essayons de résoudre et à laquelle il est impossible, selon nous, d'apporter une réponse vraiment décisive (cf. *infra*, p. 342).

inexacte, si l'on s'en tient aux faits certains et démontrés, on estimera que Thèbes, à la veille de l'expédition de Phylè, n'a pratiqué vis-à-vis des bannis qu'une politique à peu près négative, d'allure bienveillante et d'efficacité très restreinte. La même abstention continue à se manifester au cours des phases ultérieures de la guerre civile. Thèbes refusera, en 403, de coopérer à l'expédition de Pausanias; mais elle ne fera rien pour libérer le Pirée de l'étreinte lacédémonienne ; et, si Pausanias, par intérêt politique et personnel, n'écrase pas le Dèmos et impose à l'oligarchie lysandrienne le retour des exilés (cf. *Restaur. démoc.*, pp. 204-206, 210, 234-236, etc.), il rive solidement la démocratie restaurée à la confédération dominée par Lacédémone, la force de renouveler les σπονδαί de 404, qui obligeaient Athènes à avoir mêmes amis et mêmes ennemis que Sparte et à suivre partout celle-ci sur terre et sur mer (*Hell.*, II, iv, 36; cf. *Hell.*, II, ii, 20) ; et un ou deux ans plus tard, un contingent athénien marchera derrière Agis contre les Éléens (*Hell.*, III, ii, 25). Thèbes, en définitive, n'a donc ni secouru positivement le Dèmos (et Thrasybule, d'après Xénophon, le rappellera très nettement aux ambassadeurs thébains en 395) ni privé Sparte d'un vassal.

En 402/1, Thèbes refuse, sans doute, d'approuver et d'appuyer l'expédition spartiate en Élide; mais, en dépit d'une demande formelle (οἱ Ἠλεῖοι ..... διεπρεσβεύοντο εἰς τὰς πόλεις ὅσας ᾔδεσαν δυσμενεῖς οὔσας τοῖς Λακεδαιμονίοις : *Hell.*, III, ii, 24), elle n'accorde pas le moindre secours militaire aux Éléens, et elle laisse finalement ces derniers, vaincus, rentrer dans la symmachie péloponésienne, raser les murs de leur capitale, livrer leur port de Cyllène et leurs vaisseaux de guerre et accorder l'autonomie à une partie de leurs villes (*Hell.*, III, ii, 30; Diod., XIV, 34, 1) ; de sorte que, malgré la mauvaise humeur déclarée des Thébains, Sparte n'en agrandit pas moins son empire et remet sous le joug la démocratie d'Élis comme celle d'Athènes ; est-ce bien ce qu'ont voulu les patriotes thébains, les

futurs chefs de la coalition antispartiate de 395 (1)? Et un peu plus tard, en 399/8, le gouvernement thébain ne fera pas un geste pour barrer aux Spartiates la route de la ville d'Héraclée, en Malide, acquise et colonisée par Lacédémone en 426 et perdue depuis : la chute d'une telle position aux mains de Sparte était particulièrement dangereuse pour les Thébains, puisqu'elle donnait à leurs ennemis éventuels des appuis dans la population œtéenne et permettait à une armée lacédémonienne de prendre à revers la Béotie par le Nord (2) (Diod., XIV, 38, 3-4). Et de là, entre 398 et 395, sans que Thèbes cherche davantage à traverser ses desseins, Sparte s'élancera à la conquête de Pharsale et sera ainsi à même d'utiliser les ressources économiques et militaires de la Thessalie méridionale (3).

*
* *

De cet effacement constant, de cette abstention quasi systématique de l'État thébain entre 404 et 395, on incline à tirer la conclusion suivante : comme un gouvernement thébain patriote aurait difficilement toléré les agrandissements répétés et menaçants de l'empire lacédémonien, il apparaît comme probable que le gouvernement, la majorité au sein du Conseil fédéral et les fonctions de bœotarques (au moins en grande partie) sont restés aux mains de Léontiadès et des laconophiles. Cette conclusion, il est vrai, soulève des objections. Pourquoi Léontiadès, s'il est encore au pouvoir, a-t-il accueilli si libéralement les Athéniens proscrits par l'oligarchie amie

(1) Grote (*Histoire de la Grèce*, XIII, p. 275, trad. de Sadous) marque très fortement l'importance de la victoire spartiate en Élide : « Les Lacédémoniens, en dictant d'une manière aussi triomphante des conditions à l'Élide, se trouvèrent dans un état d'ascendant dominant dans tout le Péloponèse, tel qu'ils n'en avaient jamais auparavant occupé de pareil ». Ce triomphant accroissement de puissance, Thèbes n'a rien tenté pour l'entraver.

(2) Comme le montrent les débuts de la campagne de Lysandre en 395 : cf. *Hell.*, III, v, 6.

(3) Sur la présence des Lacédémoniens à Pharsale au début de la guerre corinthienne, cf. Diodore, XIV, 82, 6.

de Sparte et a-t-il toléré, s'il ne l'a pas protégée officiellement, la formation de l'armée de Thrasybule? Et pourquoi a-t-il refusé à Sparte le concours thébain en 403, en 402/1, en 396? Pourquoi cette sorte de bouderie persistante à l'égard des anciens alliés de la guerre décéliaque? Voici l'explication probable de cette apparente contradiction. La faction d'Isménias a notablement amélioré ses positions, grâce au mécontentement de nombreux « citoyens actifs », qui jusqu'alors, par intérêt, soutenaient le parti au pouvoir (cf. *supra*, p. 326). Les progrès d'Isménias n'ont pas été suffisants, d'ailleurs, pour lui livrer la majorité et le pouvoir ; mais le gouvernement Léontiadès, voyant la situation très compromise, a dû faire à l'amour-propre national et aux rancunes des concessions limitées, souvent de pure apparence, en affirmant l'indépendance de Thèbes à l'égard de Lacédémone, en recevant les bannis athéniens, en refusant les contingents demandés par Pausanias et par Agis contre l'Attique et l'Élide. Mais il a borné là son opposition : il n'a, notamment, accordé à Thrasybule aucune aide positive, ni militaire ni pécuniaire (l'assertion de Diodore à ce sujet n'est ni prouvée ni susceptible de preuve : cf. *supra*, p. 330), à la différence de riches particuliers, comme Isménias (cf. Justin, V, 9) (1) ; sous une apparence de mauvaise humeur et de désapprobation, il a laissé Sparte poursuivre tranquillement l'exécution de ses desseins d'expansion et — à certains égards — d'encerclement de la Béotie. Ainsi peuvent s'expliquer à la fois les démonstrations d'hostilité vis-à-vis de Lacédémone (démonstrations plus ou moins arrachées par l'influence crois-

(1) Si cette hypothèse sur le maintien de Léontiadès au pouvoir est exacte, la phrase de Justin sur l'aide d'Isménias à Thrasybule (*Ismenias, Thebanorum princeps, etsi publicis non poterat, privatis tamen viribus adjuvabat* : V, 9) s'explique, en effet, sans difficulté de la manière suivante : Isménias, n'étant pas au gouvernement, n'a pu matériellement faire bénéficier Thrasybule d'un prêt sur les fonds publics. Mais la phrase de Justin peut également cadrer avec une hypothèse quelque peu différente et très voisine (Isménias au pouvoir, mais étroitement surveillé et à peu près paralysé par une très forte opposition laconophile, ou encore, pouvoir partagé : cf. *infra*, pp. 337-338).

sante du parti d'Isménias) et le caractère régulièrement négatif et passif de ces démonstrations.

Un texte de Xénophon, il est vrai, vient à l'encontre de ces conclusions et paraît militer en faveur de l'hypothèse traditionnelle : c'est l'un des passages que cet historien consacre au refus thébain d'appuyer Pausanias contre le Pirée. On a vu (cf. *supra*, p. 323) qu'en 395 les ambassadeurs de Thèbes firent valoir hautement ce refus comme un titre à la gratitude athénienne et prétendirent même qu'il émanait d'une décision adoptée par la totalité des Thébains (ὅτε δὲ παρεκάλουν ἡμᾶς οἱ Λακεδαιμόνιοι ἐπὶ τὸν Πειραιᾶ, τότε ἅπασα ἡ πόλις ἀπεψηφίσατο μὴ συστρατεύειν αὐτοῖς : *Hell.* III, v. 8). Mais cette affirmation, dont les Thébains seuls étaient à même de contrôler la véracité, est, de toute manière, rendue gravement suspecte par les circonstances au milieu desquelles elle est proférée : les ambassadeurs de 395 avaient un intérêt évident, pour concilier à leur pays les sympathies athéniennes, à exagérer l'importance et l'étendue de la manifestation thébaine de 403. Et ce qui achève d'infirmer pareille allégation, ce sont les données précises et solides de différents textes — et notamment de l'Anonyme d'Oxyrhynchos (XII, 12, 1 : cf. *supra*, p. 316) — sur l'existence d'un puissant parti béotien dévoué à Lacédémone. Ajoutons que Xénophon lui-même, après avoir raconté l'arrestation d'Isménias, en 382, nous montre Léontiadès blâmant, devant les autorités spartiates, l'attitude observée en 403 par les Thébains, leur refus de collaborer à l'expédition répressive entamée contre un Dèmos « extrêmement hostile » à Lacédémone (*Hell.*, V, II, 33) : qu'ils aient été alors ou non détenteurs de fonctions suprêmes (1), Léontiadès et ses amis ont donc subi avec amertume la décision prise de ne pas marcher contre le Pirée, même alors qu'aucune démarche positivement hostile à

(1) Un gouvernement peut être ainsi contraint par une forte opposition nationale à des manifestations diplomatiques que foncièrement il désapprouve. La manifestation en question n'avait, d'ailleurs, qu'une portée toute négative, et le refus était coloré d'un prétexte (cf. *supra*, pp. 323, 332).

Sparte ne devait accompagner cette décision ; et l'on s'explique aisément qu'après 403 le parti laconophile ait amèrement accusé le parti d'Isménias de sympathies pour Athènes, en raison de son attitude favorable au Dèmos à l'époque de la guerre civile ([ο]ἱ δὲ περὶ τὸν Ἰσμηνίαν αἰτίαν μὲν εἶχον ἀττικίζειν ἐξ ὧν πρόθυμοι πρὸς τὸν δῆμον ἐγένοντο ὡς ἔφυγεν : *Hell. Oxyrh.*, XII, 12, 1) : Léontiadès et ses partisans ne pardonnaient pas à leurs adversaires l'attitude qu'avait adoptée bon gré mal gré en 404/3 le gouvernement thébain vis-à-vis de Sparte (1).

*
* *

Il est donc fort possible qu'en 404/3 (et jusqu'à la veille du grand conflit hellénique de 395, ou à peu près), le gouvernement soit resté aux mains des laconophiles, d'ailleurs affaiblis, de plus en plus discrédités, presque paralysés par une opposition de force à peu près équivalente. A cette explication, il est vrai, on peut, dans le silence actuel des textes, en substituer une autre, toute voisine, rendant également compte de la physionomie brouillée et trouble que présente après 404 la poli-

(1) Ces accusations n'étaient évidemment qu'en partie justifiées, de nombreux Thébains ayant été les « complices » de la faction d'Isménias. On peut constater ici une analogie, qui n'est pas sans intérêt, entre la politique de Thèbes et celle de Sparte après 403. Un parti considérable à Lacédémone, celui de Lysandre, avait cherché, en 403, à écraser le Dèmos, bloqué au Pirée : il dut y renoncer devant l'opposition et les habiles manœuvres de Pausanias, appuyé par la majorité des éphores et aussi par une fraction importante des citoyens de Sparte (ἔκκλητοι), que représentèrent dans les négociations finales dix ou quinze délégués (*Hell.*, II, iv, 38 ; Aristote, Ἀθ. Πολ., 38, 4). Mais la rancune des lysandriens ne désarma pas : en 394, ils prendront leur revanche et feront à Pausanias son procès, en l'accusant, notamment « d'avoir laissé s'en aller librement le Dèmos athénien cerné dans le Pirée » (*Hell.*, III, v, 25). En bonne justice, l'accusation était méritée, comme nous l'avons montré, par la majorité des dirigeants de Lacédémone en 403 (*Restaur. démoc.*, pp. 200, 236-237, 239-240, etc.). De même, l'accusation d'avoir manifesté de la sympathie aux exilés athéniens n'était pas méritée seulement par Isménias et sa faction, mais par de nombreux membres du corps civique béotien, que Léontiadès et les siens aient alors ou non occupé le pouvoir.

Nous verrons, d'ailleurs, quelle a pu être la portée exacte des sympathies philathéniennes d'Isménias.

tique béotienne : le parti d'Isménias a non seulement gagné du terrain, mais conquis dès 404/3 la majorité et le pouvoir ; mais le parti Léontiadès constitue encore, par la force de l'habitude et de la tradition, une très imposante minorité, qu'Isménias et ses amis sont tenus de ménager extrêmement. En conséquence, le nouveau gouvernement, à peine installé et très ardemment contesté, n'ose encore complètement rompre en visière avec Lacédémone ; il se borne à montrer clairement que Thèbes n'entend pas rester une simple auxiliaire-vassale de Sparte, comme tel État péloponésien de troisième ordre. Il réserve ainsi l'avenir ; mais, en attendant, il renonce à entrer en lutte ouverte et armée contre une puissance qui compte encore à l'intérieur de la Béotie tant d'intelligences, qui s'appuie sur tout un parti récemment évincé du pouvoir, parti nombreux, remuant et plein d'audace, comme le fait bien voir le coup de force de 382 (1).

Les deux hypothèses très voisines que nous venons de pré-

(1) Si cette hypothèse est exacte, on sera amené à contester ou à interpréter autrement que nous ne l'avons fait plus haut (cf. p. 334) l'assertion de Justin (V, 9) prétendant qu'Isménias « ne pouvait pas » apporter à Thrasybule le concours des ressources de l'État. Dans l'hypothèse qui vient d'être présentée, cette assertion de Justin peut encore être maintenue, selon nous, grâce à l'explication suivante : bien qu'installé au pouvoir, Isménias a pu hésiter, pour les raisons que nous venons d'indiquer (opposition très forte et vigilante du parti adverse) à utiliser les ressources publiques au profit des exilés. (Il en est de même, à plus forte raison, si, comme il est possible, il a dû partager le gouvernement avec ses adversaires : cf. *infra*, p. 338).

Notons, d'ailleurs, qu'entre un prêt d'origine publique, consenti par un personnage au pouvoir, et des libéralités privées, émanant du même personnage, il n'y a pas nécessaire incompatiblité. C'est ce que montre en particulier, de façon frappante, l'exemple du Phocidien Philomélos, au début de la troisième guerre sacrée : détenteur du pouvoir suprême, récemment élu stratège autocrator, il n'en acquitte pas moins, de son propre argent, la moitié des frais du corps expéditionnaire destiné à occuper Delphes ; le roi de Sparte, Archidamos, lui a procuré 15 talents : il en avance autant (ἰδίᾳ δὲ προσθεὶς οὐκ ἐλάττω τούτων : Diodore, XVI, 24, 1-2).

Seulement, le texte de Justin ne se borne pas, comme celui de Diodore, à parler de libéralités privées : il ajoute que l'emploi des fonds publics (pour une raison qu'il ne précise pas) était interdit à Isménias. Ainsi, la seule hypothèse avec laquelle ce texte de Justin soit en contradiction, c'est l'hypothèse traditionnelle, suivant laquelle Isménias a disposé souverainement du pouvoir après 404.

senter comportent notamment la donnée commune que voici : chacune d'elles suppose l'existence de deux partis, sinon également puissants, du moins l'un et l'autre très influents, très vigilants et très actifs. Or, ce n'est pas là supposition gratuite : c'est ce qu'indique très précisément et très clairement un texte de l'Anonyme d'Oxyrhynchos, qui jette une vive lumière sur le caractère indécis et vacillant de la politique thébaine durant cette période : « La situation à Thèbes se présentant ainsi » (vers 396) « *et chacune des deux hétairies étant puissante* (τῆς ἑταιρείας ἑκατέρας ἰσχ[υούσης....])... » (*Hell. Oxyrh.*, XIII, 12, 2). A cette époque, l'hétairie d'Isménias l'a emporté depuis peu ; mais Léontiadès dispose encore d'une influence qui n'est pas à dédaigner. Voilà qui peut parfaitement expliquer l'allure embarrassée, boudeuse et maussade plutôt que franchement hostile à Sparte, du gouvernement thébain, si le pouvoir a été détenu par Isménias dès la paix de 404 ; mais, inversement, on s'explique par la même cause le caractère réellement modeste et très effacé de la diplomatie béotienne, sous ses allures indépendantes, si elle est restée aux mains de Léontiadès jusqu'en 396.

Ainsi, si la politique thébaine n'est alors ni spartophile ni décidément contraire aux intérêts et à l'ambition de Sparte, c'est sans doute parce que les partis adverses se font à peu près équilibre, l'un progressant à grands pas, mais encore tenu en respect, l'autre déclinant, mais toujours puissant et n'abdiquant pas, tous deux se contraignant à de mutuelles concessions, quelles que soient dans l'État leurs positions respectives. Ne se peut-il même (hypothèse pratiquement équivalente à celle que nous venons de formuler) que les fonctions administratives et gouvernementales, constituant le « pouvoir exécutif », aient été partagées, inégalement ou non, entre les deux hétairies, du moins à certaines époques de cette période 404-396 (1) ? La présence simultanée au gouvernement de politi-

(1) Il y avait au total 22 béotarques (deux par district ou μέρος) dont 2 pour Thèbes seule : cf. Glotz, *Le conseil fédéral des Béotiens*, *B. C. H.*, XXXII, p. 271. Après la dissolution de la confédération béotienne, qui suivra le traité d'Antal-

ciens ennemis est chose parfaitement concevable, comme en témoigne très clairement la situation même de Thèbes en 382, à la veille du coup de force perpétré par Léontiadès. Les Thébains sont alors, comme ils l'ont été vingt ans auparavant, en pleine discorde ; or, chacune des deux hétairies rivales a réussi à porter son chef au gouvernement : si Isménias est polémarque, Léontiadès l'est également (στασιαζόντων δὲ τῶν Θηβαίων, πολεμαρχοῦντες μὲν ἐτύγχανον Ἰσμηνίας τε καὶ Λεοντιάδης, διάφοροι δὲ ὄντες ἀλλήλοις καὶ ἀρχηγὸς ἑκάτερος τῶν ἑταιριῶν : *Hell.*, V, II, 25) (1). Et, bien que polémarque, bien que membre éminent du gouvernement, Léontiadès a dû assister impuissant au vote de la Boulè thébaine concluant une alliance avec Olynthe, l'ennemie de Lacédémone, et interdisant l'envoi de tout contingent thébain au corps expéditionnaire du Spartiate Eudamidas en marche vers le Nord (*Hell.*, V, II, 27, 34) (2). Il est donc fort possible qu'en 403, en 401, par exemple, Isménias, déjà associé aux fonctions suprêmes de béotarque, que ses adversaires avaient détenues sans partage jusqu'en 404, ait dû tolérer, bien à contre-cœur, la politique résolument abstentionniste et négative du gouvernement dont il était membre (tout en réussissant d'ailleurs à lui imposer quelques démonstrations plus ou moins blessantes et relativement inquiétantes

cidas (387/6), Thèbes sera gouvernée (outre son Conseil) par deux polémarques (cf. *infra*) : de même que ces fonctions de polémarques seront partagées entre les deux factions, comme on va le voir, de même celles de béotarques ont pu l'être entre 404 et 396.

Quant aux Boulai, composées au total de 660 membres (60 par μέρος) (cf. Glotz, *B. C. H.*, XXXII, p. 271), elles étaient nécessairement très partagées.

(1) Nous remarquons que l'expression ἑταιριῶν se trouve également employée dans l'Anonyme d'Oxyrhynchos (XIII, 12, 2) pour désigner les deux groupes politiques dirigés par Isménias et Léontiadès. Ainsi nos deux sources principales sont d'accord pour mettre en lumière le caractère limité, restreint, des factions autour desquelles s'oriente alors à Thèbes la vie publique (cf. *supra*, p. 326). Notons aussi à cet égard une différence importante entre Thèbes et Athènes : dans ce dernier État, une fraction considérable des γνώριμοι, les théraménistes et leurs chefs, ne sont pas groupés en hétairies (Aristote, Ἀθ. Πολ., 34, 3).

(2) Interdiction qui sera annulée quand Léontiadès aura réduit ses ennemis à l'impuissance (*Hell.*, V, II, 37).

pour Lacédémone) (1). Et la même hypothèse peut être appliquée à la situation de Léontiadès après 404. Bref, le résultat devait être à peu près le même, que le gouvernement vît sa politique partiellement paralysée par certains de ses membres, ou qu'il ait dû ménager et satisfaire dans quelque mesure une puissante opposition.

En désaccord formel sur la question des rapports de Thèbes et de Sparte, les deux factions sont-elles animées de sentiments aussi violemment opposés touchant les relations avec Athènes? Nous ne le pensons pas. Le parti de Léontiadès, qui a dirigé contre l'Attique une guerre acharnée, est, naturellement, par tradition diplomatique, aussi hostile que possible aux Athéniens (2). Peut-être aussi, à une époque comme celle de la guerre du Péloponèse, durant laquelle Sparte soutint régulièrement les aristocraties et Athènes les démocraties, un parti de γνώριμοι comme celui de Léontiadès détestait-il pour des raisons proprement politiques la démocratie athénienne. Qu'en tout cas l'hostilité nourrie contre Athènes pendant la guerre décéliaque se soit prolongée après 404/3, c'est ce qu'indique très nettement encore le papyrus d'Oxyrhynchos, quand il montre Léontiadès et ses amis blâmant, à tort ou à raison, leurs adversaires politiques d'avoir manifesté des sympathies pour Athènes (ἀττικίζειν : XII, 12, 1).

Mais le parti d'Isménias méritait-il vraiment pareille indignation? C'est très douteux. Qu'il ait cherché à utiliser contre Sparte, en 404, la démocratie athénienne persécutée, on doit l'admettre; mais de là à le qualifier de parti philathénien, il y a loin. D'abord, non seulement aucun texte ne le qualifie de la

(1) Dans ces conditions, même ayant accès au gouvernement, Isménias ne pouvait, en raison de l'opposition de ses collègues laconophiles, obtenir une avance du trésor public à Thrasybule (cf. Justin, V, 9).

(2) A la tête des Thébains qui, en 431, se jetèrent sur Platées, alliée d'Athènes, était « Eurymachos, fils de Léontiadès, l'homme le plus puissant des Thébains » (Thucydide, II, II, 3) : entre ce Léontiadès et le chef du parti laconophile de 404-396, y a-t-il simple identité de noms? Le second pourrait être le petit-fils du premier.

sorte, mais l'Anonyme d'Oxyrhynchos dit très nettement qu'Isménias et ses amis, en dépit des accusations lancées contre eux par l'hétairie de Léontiadès, n'étaient pas des athénophiles (οὐ μὴν ἐφρόν[τιζον] τῶ[ν 'Α]θηναίων : XIII, 12, 1) (1). D'autre part, s'il y avait dans l'armée du Pirée un grand nombre d'adversaires de la démocratie, adeptes dn parti théraméniste (cf. *Restaur. démoc.*, pp. 147-158, 161, etc.), ce n'est pas le régime politique restauré en 403 qui pouvait concilier aux Athéniens les sympathies profondes des γνώριμοι groupés autour d'Isménias (cf. *supra*, p. 327) (2). Enfin, bien que rentrés dans leurs foyers en partie grâce à l'hospitalité thébaine et à l'aide positive d'Isménias, les Athéniens sont redevenus, par l'habile intervention de Pausanias, les alliés-vassaux de Lacédémone : contrairement aux vœux des Thébains patriotes, ils vont suivre contre Élis l'armée de Sparte, apporter leur contribution au trésor fédéral du Péloponèse; pour reprendre l'expression du dékarque Phidon (Lysias, XII, 58), l'Attique est encore loin d'être « la chose des Béotiens », et sa politique étrangère ne s'oriente pas précisément vers l'alliance thébaine : pourquoi le parti d'Isménias eût-il éprouvé des sentiments philathéniens?

Dès lors, il se peut très bien que, pour des motifs en grande partie différents, les deux factions thébaines se soient trouvées relativement d'accord quand, après 403, des incidents purent

(1) La suite du passage, extrêmement mutilée (ἀλλ' εἴχ [ον.....,...].π[..]), devait préciser et compléter cette affirmation; mais le sens général n'en est guère douteux, comme le remarque M. Grenfell (p. 229) : Isménias a favorisé en 404 le Dèmos exilé, non par sympathie pour les intérêts athéniens, mais pour des raisons égoïstes de parti. Ajoutons : par patriotisme béotien.

(2) On ne voit pas que les répugnances de l'hétairie d'Isménias à l'égard de la démocratie aient été moins vives que celles de l'hétairie de Léontiadès. A Athènes, une divergence importante sépara, sur le terrain de la politique intérieure, les oligarques et les théraménistes (cf. Aristote, 'Αθ. Πολ., 34, 3) : ces derniers, partisans d'une aristocratie relativement large et ouverte, sont sensiblement moins éloignés que les oligarques de la conception démocratique. Aucune divergence de cette espèce, à en juger par les textes, ne se constate à Thèbes : le débat (outre les ambitions et convoitises personnelles) paraît limité au domaine de la politique étrangère.

s'élever entre la Béotie et l'Attique : incidents directs, comme le refus athénien d'acquitter une dette de deux talents (Lysias, XXX, 22 : cf. *supra*, p. 331) ; incidents indirects et gros de futures difficultés, comme l'affaire d'Oropos. Cette dernière ville, située aux confins septentrionaux de l'Attique, avait longtemps appartenu à Athènes et lui avait été arrachée en 411 ; elle était alors devenue autonome ; mais en 402/1, à la suite de l'émigration d'un certain nombre d'Oropiens, Thèbes, à leur instigation, s'emparait d'Oropos et du territoire voisin, éloignait la ville à sept stades de la mer et, après avoir laissé aux habitants pendant quelque temps une certaine autonomie, finissait par incorporer à la Béotie le territoire oropien (Diod., XIV, 17, 1-3). Or, Athènes était loin d'avoir abandonné ses prétentions sur cette ancienne possession, qu'elle ne devait cesser de revendiquer durant le IVe siècle (1). Après l'avoir reprise, elle la reperdra en 366, et Oropos restera thébaine jusqu'à ce qu'en 338 le vainqueur de Chéronée la fasse restituer à ses anciens possesseurs. La mainmise des Thébains sur Oropos en 402/1 a donc dû singulièrement gêner et irriter les Athéniens.

En résumé, la politique thébaine entre 404 et 395 ne semble pas avoir été d'une clarté aussi limpide qu'on se l'imagine quelquefois. Il n'est nullement démontré — et le contraire est très possible et même probable — que le parti laconophobe ait dominé réellement et dirigé les affaires à cette époque. La force et la netteté de la politique thébaine durant la guerre corinthienne ne doivent pas faire illusion sur le caractère hésitant, ambigu et tourmenté qu'elle présente au cours de la période antérieure, période de demi-mesures, d'hostilité partielle ou commençante à l'égard de Sparte, que cette hostilité peut froisser ou inquiéter, mais dont elle n'entrave pas réellement l'activité conquérante. Assez fort pour pousser l'État thébain à

(1) Oropos avait pour Athènes une importance à la fois stratégique et économique ; cf. Grote, XI, p. 4 (trad. de Sadous) : « les provisions et le bétail de l'Eubée étaient venus en Attique antérieurement » (à la guerre de Sicile) « par terre d'Oropos ; mais... cette route était entièrement fermée par la garnison de Décélie. »

braver la mauvaise humeur de Sparte, à proclamer son indépendance diplomatique, à « oublier » officiellement la coopération militaire des dix dernières années et, sans doute, à réserver l'avenir, Isménias, qu'il soit paralysé par l'opposition d'une puissante minorité, ou obligé de compter avec une partie de ses collègues béotarques, ou toujours tenu à l'écart du gouvernement, n'est pas encore à même de lancer son pays dans un conflit décisif avec Lacédémone. L'influence tenace et durable des Thébains laconophiles (influence certainement et notablement réduite à partir de la paix de 404 par les rancunes et les craintes d'un grand nombre de citoyens actifs) a ainsi pour effet, quelle que soit la position officielle de Léontiadès et de ses partisans, de reculer jusqu'en 395 ce conflit libérateur. Bref, période de transition et de tâtonnements, qui, pour être sans éclat ni grandeur, n'est pas dénuée d'intérêt, telles nous apparaissent dans l'histoire de Thèbes les années qui séparent la guerre du Péloponèse de la guerre corinthienne.

P. Cloché.

LES
SYRACUSAINES DE THÉOCRITE

LA TRADITION MANUSCRITE

Le texte de Théocrite nous a été transmis par un bon nombre de manuscrits avec une grande variété de leçons dont ne rendent guère compte les éditions modernes ; ces leçons cependant restent toujours soumises à la discussion. D'autre part, le dorien de Théocrite variant suivant les genres traités, il importerait d'étudier la tradition manuscrite pour chaque poème ou pour chaque espèce de poème en particulier. Il sera question ici des *Syracusaines*.

Voici, avec les lettres par lesquelles nous les désignerons, une liste de manuscrits contenant l'idylle XV (Si on ajoutait les rares manuscrits conservés en Angleterre et en Espagne, un manuscrit du Mont Athos, on aurait sans doute la liste complète) :

Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris :

2596 (A), xve siècle.
2722 (C), xvie s.
2726 (D), xive s.
2758 (E), de l'an 1393.
2763 (F), xve-xvie s.
2781 (G), xve s.
2812 A (K), fin du xve s. (où manquent les vers 63-100).
2831 (L), xive s.
2832 (M), xive s.
2833 (N), xive ou xve s.
2834 (O), xve s.
2835 (P), xive s.
Coislin 169 (Y), xive-xiie s.
Coislin 351 (Z), xvie s.

Manuscrits de la Bibliothèque Ambroisienne de Milan :

G 32 sup. (a), XIVe s.
B 75 sup. (c), XVe-XVIe s.
A 115 sup. (e), XVe s.
H 24 sup. (g), fin du XVe s.
A 111 sup. (h), XVIe s.
C 222 inf. (k), XIIIe s.
P 270 sup. (i), XVe s. (folio 24 v. vers 1-22. A la suite sont des feuillets contenant le texte imprimé).
P 84 sup (j), XVe s.

Manuscrits de la Bibliothèque Médicéenne de Florence :

Plut. 32, 16 (s), XIVe s.
32, 37 (p), XIVe s.
32, 43 (r), XVe s.
32, 46 (t), XVe s.
32, 52 (q), XIVe s.
Conv. Soppr. 158 (v), XVe s.

Manuscrits de la Bibliothèque Vaticane :

Vat. 42 (b), XIVe s.
Vat. 44 (d).
Vat. 913 (f), XIVe s.
915 (l), XIIIe s. (folios 229 r. et 229 v., du vers 71 à la fin).
1311 (m).
1380 (Q).
1824 (R), XIVe s. (folios 14 r. et 14 v., vers 1-34).
1825 (T), XIVe s.
Urbin. 140 W.

Manuscrits de la Bibliothèque Saint-Marc de Venise :

480 (x), XVe s.
619 (y), XVIe s.

Manuscrits de la Bibliothèque Estense de Modène :

II, E, 13 = α, T, 8, 8 (z), XVe s.
III, A, 20 = α, P, 7, 17 (w), XVe s.

Manuscrit de la Bibliothèque Ducale de Gotha :

II, 45 (*Goth.*), XVe s.

Les débris d'un manuscrit du Ve siècle contenant quelques passages des œuvres de Théocrite ont été étudiés par C. Wessely (Wiener Studien, 1886, p. 221-230). La partie conservée au

Louvre (Musées Nationaux 6678) ne donne, dans son état actuel, que quelques débris de mots pour l'idylle XV.

Un papyrus, probablement du ve siècle, publié dans les *Oxyrhynchus Papyri*, XIII, sous le n° 1618, contient, notamment, quelques fragments des vers 38-100 des *Syracusaines*.

Le grammairien Grégoire de Corinthe (édition Schaefer, Leipzig, 1811) a cité quelques vers de l'idylle XV. Mais on ne peut guère utiliser son témoignage, du moins dans l'état actuel du texte.

Dans l'ouvrage de Schaefer on lit aussi (tome II, p. 329) un texte du Scholiaste d'Hermogène et un texte de Tzetzes où sont rapportés quelques passages de l'idylle XV, spécialement les vers 87-88.

Il se fit, à la fin du xve siècle et au xvie siècle, plusieurs éditions de Théocrite (nous les désignerons dans leur ensemble par l'abréviation *pr. éd.*) :

édition princeps de Milan (*Med.*), parue en 1480;

édition Aldine (*Ald.*), parue en 1495;

édition publiée chez Gilles de Gourmont (*Gourm.*), parue vers 1507 ;

édition Juntine (*Junt.*), parue en janvier 1515 ;

édition Calliergine (*Call.*), parue en 1516 ;

édition publiée à Louvain en 1520 (*Louv.*) ;

les deux éditions publiées à Bâle en 1531 et 1541 (*Basl.* pour les désigner toutes les deux, *Basl.* [1] et *Basl.* [2] quand elles sont différentes, ce qui est rare) ;

l'édition publiée à Venise en 1539 qui reproduit l'édition de Bâle, même avec les fautes d'impression (v. g. μναν sans accent au v. 36, χρησμὸς au v. 63 ;

les deux éditions publiées par H. Estienne en 1566 et en 1579 (*Steph.*, *Steph.* [1], *Steph.* [2]) :

Sans lui donner une valeur absolue, on peut établir une

classification des manuscrits. On peut distinguer les groupes Δ, Φ, Π, Θ et Λ, Ω.

1° Classe Δ : manuscrits k Cpq. Ces quatre manuscrits ont au vers 68, au lieu de ἁμῶν ou ἀμῶν : δμωά k, δμωὶς pq, δμω C, au vers 59 ὄχλος πολὺς ἄμμιν ἐπιρρεῖ (q πολλὺς), alors que tous les autres manuscrits ont ὅσος ὄχλος, au vers 83 ἄνθρωπος les autres ayant ὥνθρωπος. Les trois manuscrits k p q ont au vers 91 ὡς εἰδῆς καὶ τοῦτο κορίνθιαι καὶ τοῦτο (avec répétition fautive de καὶ τοῦτο). Les trois manuscrits Cpq ont en commun : v. 29 κινεῦ δὲ θᾶσσον φέρε au lieu de κινεῦ δὴ φέρε θᾶσσον, v. 53 omission de ὁ devant πυρρός, v. 82 omission de ὡς après καὶ, v. 94 καρτερώτερος, v. 99 φθεγξεῖ τι, v. 104 omission de φίλαι. Les deux manuscrits pq ont tous deux des fautes très spéciales : v. 31 ἔγχει ὕδωρ φέρει, v. 66 τὰν χύτραν au lieu de χέρα, v. 76 ἄμμιν μετέσο ὦ δειλὰ, v. 80 σφ' ἐπονάσαντο, v. 111 πάντεσι. Le manuscrit p a été copié sur le manuscrit q, et le copiste a introduit bien peu de changements. Au vers 89, q donne κωτίλλαι, semble-t-il, mais αι a été écrit au-dessus de la ligne et de telle façon qu'on peut facilement lire ω : or p donne κωτίλλω. Au vers 111 on voit dans q ἀ.τιτάλλει (le . dû peut être uniquement à un accident subi par le papier), le manuscrit p donne ἀντιτάλλει. Au vers 120, ὑπερποτῶνται dans le manuscrit q est séparé en ὑπερποτῶν ται : αι est difficile à lire, l'accent de ω est trop à droite, très recourbé vers l'extrémité droite ; un copiste maladroit a pu prendre cet accent pour l'abréviation des ες et ne pas lire αι ; or le manuscrit p donne ὑπερποτωντες sans accent.

Le manuscrit k a ses leçons distinctes : v. 42 παῖδα au lieu de παῖσδε, v. 73 ὥσπερ ὕες (il ne paraît pas sûr que dans ὥσπερ ῥύες de p, le ρ soit de 2e main), v. 97 πέρχην au lieu de σπέρχιν, v. 115 πλανάθω, v. 121 ἀεξαμενων, v. 146 ἴσαστι, etc. Le nom des personnages est d'ailleurs indiqué moins complètement dans k que dans Cpq.

2° Classe Φ : manuscrits abdTgz. Voici certaines caractéristiques de ce groupe : au vers 69 θέριστρον ab[1] dgz (Τερίστριον

correctement, dans b le ι a été ajouté au-dessus de la ligne), v. 69 ἔσχιστο abd[1] gz, ἐσχίστα d[2] T au lieu de ἔσχισται ; v. 89 τί δέ τοι gz, τί δὲ τοὶ a[2] T, τί δὲ τι b et sans doute a[1] (le vers manque dans d), au lieu de τί δὲ τίν; v. 97 θυγάταρ.

Les manuscrits agz ont la même faute au vers 67 μή τοι au lieu de μή τυ, les manuscrits abgz, au v. 74, φίλα δρῶν au lieu φίλ' ἀνδρῶν. gz ont des ressemblances particulières : v. 8 ἐλυθών an lieu de ἐνθών, v. 27 τὸν ἅμα au lieu de τὸ νᾶμα, v. 35 omission de δ' dans τοῖς ἔργοις, v. 53 ἄγρικος au lieu de ἄγριος, etc. Les deux manuscrits aT ont la même faute au v. 24 βασάλισσαν.

3° Classe Π : manuscrit sY, mfWG. Ces manuscrits ont en commun : v. 21 περονητρίδα, v. 24 τὴν, v. 38 τουτὶ καλὸν εἶπας (dans s, του est écrit à l'encre noire, τι καλὸν εἶπας à l'encre rouge), v. 90 συρηκοσίαις (excepté G qui a συροκοσίαις), v. 125 ὕπνου, v. 136 ἕρποις (le manuscrit m a bien ἕρπεις, mais ει est de 2ᵉ main), etc.

sY au vers 38 omettent τοι devant τουτὶ καλὸν εἶπας, ce qui refait un vers juste (dans s il reste un espace vide à la place du mot); au vers 139 mfWG ont γεραίτατος, Y donne γεραίτερος correctement et s γεραίτατος, ατος étant écrit à l'encre rouge ; au vers 149 mfWG ont μηδέποχ' ἥκεις, sY ont μηδέποθ' ἥκεις. Le manuscrit s a ses leçons spéciales : v. 22 βᾶμες, v. 71 φυλάσσεο, v. 93 δωριέεσσι, v. 148 πεινᾶντι, et v. 63 χρησμοὺς, où les autres manuscrits de la classe Φ ont βῶμες, φυλάσσευ, δωριεῦσι (ou δωρεῦσι), πεινῶντι, χρησμὼς.

mG ont les mêmes fautes : v. 10 ἀλλ' ἄλαις au lieu de ἀλλάλαις, v. 12 ὅρη α γύναι (un α destiné à expliquer le η de ὅρη est passé dans le texte), v. 38 ἀπέφα au lieu de ἀπέβα. Les manuscrits mfG ont au vers 92 ὡς χ' ὡ, au lieu de ὡς καὶ ὁ, au vers 100 ἰδάλιμον au lieu de ἰδάλιον, au vers 139 ils omettent ὁ devant γεραίτατος. Au vers 53 s[2]mfG ont correctement ἴδ' ὡς, s[1]YW ont εἴδ' ὡς.

4° Classe Θ : manuscrits McK, PLvRl; et 5° classe Λ : manuscrits EFhr, Ne,

Les manuscrits de la classe Θ ont en commun : v. 7 ἡ au lieu de ἁ, v. 87 δύστηνοι, v. 105 βροτοῖς ἀεί qui fait le vers faux. Au vers 4 ils ont, comme le manuscrit k de la classe Δ, ἀδεμάτω (P ἀδημάτω). Au vers 38 ils ont, comme k, τοῦτο κα εἴπες.

PL se ressemblent beaucoup : v. 8 omission de γᾶς, v. 57 καὶ τὰ συναγειρόμενα au lieu de καὐτὰ συναγείρομαι, v. 77 εἶτ' au lieu de εἶπ', v. 94 φυῆ μος ἐλιτώδης au lieu de φυῆ μελιτῶδες, etc., etc. Le vers 7 est omis dans P, non dans L. PLvR ont en commun : ἦλθε v. 17; au vers 13 PL ont ζωοπυρίων, v ζωοπυρῶν, R ζω πυρίων et, au-dessus de la ligne, γρ' ζωπυρ ων; au vers 50, au lieu de ἀλλάλοις, on a ἀλλάλης L, ἀλλάλαις P, ἀλλ' ἄλαις v; v. 98 οἰάλεμον PLv.

McK, et surtout Mc ont des ressemblances spéciales : v. 8 πάναρος au lieu de πάραρος McK, v. 80 σφεπόνασαν Mc, v. 99 φθεγξεῖται τοι Mc (ο pointé dans M), v. 103 μαλακοὶ πόδες McK, v. 118 πάρεστιν McK, v. 149 ἀγαπατέ Mc.

D'autres leçons montrent d'autres rapprochements entre des manuscrits du groupe Θ : v. 66 χέραν au lieu de χέρα PLc; v. 97 πολύιδρος McP'; v. 101 κέρυκα Klv, κ' ἔρυκα M (au lieu de τ' ἔρυκα); v. 89 κοτύλαι l, κοτίλαι c; v. 87 κοτιλοῖσαι PLv, κοτυλοῖσαι l; v. 80 πότν' (au lieu de πότνι') M'cl; v. 144 ὅκ' vl au lieu de ὅκκ'.

Le manuscrit K a plusieurs singularités : v. 18 διοκλήδας, v. 25 ὧν ἴδες οὖν, v. 53 ὁ au lieu de ὡς, v. 53 κυνθαρσής etc. Au v. 36 il a correctement ἀργυρίω, tous les autres manuscrits de la classe Θ ayant ἀργυρίου, au v. 104 φοροῖσαι, tous les autres manuscrits de la classe Θ ayant φοροῦσαι.

Le manuscrit l a des leçons à part : v. 78 ἄθροισον au lieu de ἄθρησον, v. 80 ποῖα au lieu de ποῖοι, v. 85 ἴαλον et, au-dessus de la ligne, ἴουλον, v. 91 ἐμὲς « *nous sommes* », v. 140 ὁ au lieu de οὐ, etc.

Les manuscrits PLKvR ont la même Ὑπόθεσις, abrégée, où manque, par exemple, la mention que Théocrite a imité Sophron (M a, à la place de l' Ὑπόθεσις, une note de Triclinius, c n'a pas d' Ὑπόθεσις). Or cette Ὑπόθεσις se retrouve dans le manuscrit e

de la classe Λ. Les autres manuscrits de la classe Λ, N EFhr, ont une Ὑπόθεσις qui contient tous les détails donnés par kpq, ad, sfWY, D (classes Λ, Φ, Π, Ω), mais dans un ordre différent, et qui énumère d'une façon plus précise les personnages mis en scène dans l'idylle.

EFh ont en commun : v. 71 φύλασσε, v. 126 ἐρέει. La parenté de EFhr est montrée par les leçons suivantes : v. 53 ἀνέσταχ' ὁ E² (le κ a été écrit de 2ᵉ main), ἀνέσταχ' ὁ Fhr, v. 105 φορεῦσαι EFhr. Les manuscrits NEFhr concordent, par exemple, au vers 23 : θασόμεθ' ἄρ NEr, θασσόμεθ' ἄρ Fh.

Nombreux sont les rapports entre des manuscrits de la classe Λ et de la classe Θ. Le manuscrit E surtout se rapproche souvent de manuscrits de la classe Θ : v. 38 ἀπέβαν E PLv ; v. 74 κἔπειτα EL, ἔπειτα P ; v. 126 μίλιτος EPL, μέλιτος v ; v. 126 σαμίων E MKPL v ; v. 132 νῦν E vl, νυν PLM¹ (M² correctement νιν). Mais cela se produit aussi pour les groupes EFh, EFhr, et ENr : v. 33 λάρνης (au lieu de λάρνακος) PL, λάρνας EFh ; v. 58 ἵππον καὶ ψυχρὸν ὄφιν PL, ἵππον καὶ ψυχρὸν γε ὄφιν EFh (au lieu de ἵππον καὶ τὸν ψυχρὸν ὄφιν) ; v. 120 οἱ δ' ἔτι E² PLv, οἱ δέ τι K, ὧδ' ἔτι E¹Fhr¹, οἵδετοι l, οἱ δὲ c (au lieu de οἱ δέ τε) ; v. 109 πολύαινε ENr PL (au lieu de πολύναε). Au v. 115 la classe Θ (sauf l) et la classe Λ (sauf Ne) ont εἴδατα δ' ὅσσα, au lieu de εἴδατα θ' ὅσσα.

Les manuscrits Ne sont souvent semblables à Ω.

6ᵉ Classe Ω : manuscrits Djxw Q AOt Zy *Goth.* (et i, v. 1-22). Tous ces manuscrits ont, par exemple, au v. 8 γῆς au lieu de γᾶς, au v. 38 ναὶ καλὸν εἶπας, au v. 72 φυλαξοῦμαι (D φυλαξεῦμαι), au v. 81 ζωογράφοι, au v. 97 τῆς au lieu de τᾶς, au v. 143 ἵλα, etc. Le texte de Ω est suivi, d'une façon générale, par les premières éditions imprimées qui ont été énumérées plus haut.

Quelques fautes sont communes à A et O, par exemple v. 78 πρᾶττον, v. 138 βαρυμάνοιος. Les manuscrits y Z *Goth.*, les éditions *Med.*, *Gourm.*, *Ald.*, passent du vers 22 au vers 23 de la façon suivante : ἐς ἀφνειῶ χρῆμα καλόν τι. Au vers 34 τό est omis par les manuscrits Z *Goth.*, les éditions *Med.*, *Gourm.*, *Ald.* Au v. 87 les éditions *Ald.* et *Gourm.*, reprennent la faute

du manuscrit Z ἐκκυαισεῦντι. Au vers 14 les manuscrits jyZ *Goth.*, les *pr. éd.* ont πότναν, au lieu de πότνιαν.

*
* *

ATTICISMES DES MANUSCRITS

Les *Syracusaines* ont été écrites dans un dialecte grec notablement différent de celui qui était usuel aux anciens éditeurs et copistes. Voilà le fait capital pour l'histoire du texte.

Des formes de la langue commune ont été fréquemment substituées aux formes dialectales. On peut l'établir tout d'abord par les exemples suivants, où des caractères dialectaux simples et certains ont été méconnus par les copistes (l'apparat critique montrera des cas plus compliqués) :

V. 2 ἦλθες (au lieu de ἦνθες) Δ (moins q), Π (moins sY), v.

2 ὅρα (au lieu de ὅρη) Θ, abd, Er.

αὐτῇ tous les mss. les *pr. éd.* (exceptés DA αὐτὴ ; le ms. Z, les *pr. éd.* sauf *Med.*, ont l'ι souscrit) au lieu de αὐτᾷ.

3 καθίζου R au lieu de καθίζευ.

4 τῆς gz.

ψυχῆς ec.

7 ἡ MLKcvR (c'est-à-dire classe Θ, puisque le vers est omis dans P).

8 γῆς Ω, *pr. éd.*, Λ (sauf E, où γᾶς omis par la première main, a été ajouté au dessus de la ligne par la deuxième main), m G, q.

ἐλθών PLRv, E, p.

10 ἀλλήλαις PLK, Cγq

12 μικρῶ dpq, μικρῷ f (au lieu de μικκῶ).

12 ὅρα Θ (R² ὅρη), E, O.

14 τὴν g E.

16 σκανῆς Q, σκηνᾶς K, gz, C.

17 ἦλθε PLR¹(R² ἦνθε) v.

τρισκαιδεκάπηχυς tous les mss. (sauf G -οχυς); les *pr. éd.*

19 γραιῶν agz.

πηρῶν Φ, bmG, v, Λ, Ω, *pr. éd.* (*Call.* et *Steph.*² πυρῶν).

21 περονητρίδα Π.

22 βῶμες (au lieu de βᾶμες) Π (excepté le ms. s).

24 τὴν Π.

31 μου C.

33 τῆς μεγάλης Δ, PLRc v.

αὐτήν Δ, Π, PL.

34 ἐμπερόνημα Π.

35 πόσω L, N hr F, t (au lieu de πόσσω).

37 τὴν ψυχὴν Cpq.

38 γνώμην C q, PL, mG, g, E.

39 τὴν Cpq, P, h EF r¹ (r² τὰν).

42 ἕρπωμεν PL.

μικρὸν P¹L¹, a¹d, q¹ (a² L² q² μικκὸν), *Basl.*¹ (*Basl.*², μικκὸν).

44 ὅτος F (au lieu de ὅσσος).

45 μύρμηκες Dx de la classe Ω, PL, EFh (r μύρμηρες).

ἀνήριθμοι Π (s¹η, s²α, le vers est omis dans Y, — le ms. G de cette classe a l'erreur ἀνήρμοι), K, Ne, Ω, *pr. éd.*

48 δηλεῖται Δ, Π.

49 ἀπάτης Y.

50 ἀλλήλοις Π, Cp, ad, K.

51 ἡδίστα Φ.

πολεμισταί (au lieu de πτολεμισταί) k.

58 δεδοίκα gz (au lieu de δεδοίκω).

59 σπεύδωμεν vE.

60 παρελθεῖν k, T, sY mG, MPLv.

63 ἡ z.

65 ὅσος (au lieu de ὅσσος) p.

67 πλανηθῆς (au lieu de πλαναθῆς) tous les mss., les *pr. éd.* L'*Ox. Pap.* 1618 donne : μη [α]ποπλαχθης.

68 εἰσέλθωμεν a, MLcv, r. εἰσέλθωμες P. ἐσένθωμεν Fh. εἰσένθωμεν E.

ἡμῶν Pcv, Nr F.

69 μου N.

74 κἄπειτα gz[1] (z[2] κἤπειτα).

77 ἔνδον Cpq, au lieu de ἐνδοῖ.

78 πρῶτον Cpq (c'est-à-dire Δ, moins le ms. k), b, fWmG (c'est-à-dire Π moins sY), P, EFhr.

79 ἀθηναία tous les mss. (excepté l : ἀθαναία) et les *pr. éd.* Noter les fautes : ἀθηναίη Mc, ἀθηναῖα L.

ἑστάκαντι kpq, MPLlv, EFhr; tous les autres mss., les *pr. éd.* donnent ἑστήκαντι.

85 πρῶτον Δ (y compris k), fmG (W donne ici πρᾶτον), l, EFhr, Dx.

87 δύστηνοι Θ.

ἀνήνυτα C de la classe Δ, Θ (sauf M ἀνύνητα, l ἀνήνυκτα, c ἀνάνυτα probablement), Π (dans m ἀνάνυτα probablement), Π (dans m ἀνάνυτα semble de la 2e main), EFhr[1] (r[2] ἀνάνυτα), *Call.*

89 τοι a[2] Tgz, τ' Mcvl, τι b, — au lieu de τίν.

93 δωριεῦσι Π (sauf G δωρεῦσι, s δωριέεσσι correctement), Θ (sauf c δοριεῦσιν, L δοριεῦσι, K δωριέεσσι correctement) EFhr, dans la classe Δ le ms. q δωριεῦσιν.

95 πλὴν Cpq, b.

97 τῆς Cpq, Λ, Ω, *pr. éd.*

98 ἠρίστευσε q, Π, Λ, Ω, *pr. éd.* ἠρίστευσεν Cp, ἀρίστευσεν, avec le ν éphelcystique attique, Φ (sauf g ἠρίστευσεν), Mc. ἀρίστευσε est donc seulement donné par k et le groupe Θ (moins Mc).

101 ἀφροδίτη q, T, Pc.

103 ἤγαγον PL, mG.

104 βράδισται fmG, EFhr, w[1], γρ' dans A.

107 βερενίκην C.

110 ἑλένη PLKcl (c'est-à-dire groupe Θ moins Mv), k, E.

118 πάρεστιν (avec le ν éphelcystique attique) Mck, πάριν b.

120 δέδμηνθ' MKPLl, F[2]. δέδμηθ' EhF[1]r[1] (dans F, ν ajouté au-dessus de la ligne, dans r, αν au-dessus de la ligne, et δέδμανθ' en marge). δέδμαθ' qz. δέδματ' p. — δέδμανθ' partout ailleurs.

122 πειράμενοι c. πειρόμενοι pq, PL, Q *Basl.* Tous les autres

mss., toutes les autres *pr. éd.* ont la forme commune πειρώμενοι.

124 Κρονίδη lc.

126 μίλητος Π (sauf G μήλητος), MKl. μίλιτος PLE, μέλιτος v. μίλατος les autres.

127 κλίνη, fWYG.

127 ἄλλη gz. ἀλλὰ Ke (dans e : γρ' ἄλλα). ἀλλεὶ G. ἄλλα ailleurs.

128 ῥοδόπηχυς Π, Φ, Cpq, vl. ῥοδόπαχυς k, Θ (moins vl), Λ, Ω, *pr. éd.*

131 αὐτᾶς avec α dorien est donné seulement par le ms. C. Tous les autres mss. et les *pr. éd.* ont αὐτῆς, plus rarement αὑτῆς (αὑτῆς Dx *Goth.* cehr, *Med.*, *Gourm.*, *Ald.*, *Junt.*, *Basl.*, *Steph.*). Les mss. AO donnent αὐτοῦ.

132 ἠῶθεν PLlv, fG. ἠῶθε pq. ἐῶθεν z.

133 οἰσοῦμες (au lieu de οἰσεῦμες) behsEN (dans celui-ci ευ au-dessus de ου).

137 φασὶ Θ.

140 ἐπανενθών Dl seulement. m¹fG ἐλθών. tous les autres mss., toutes les *pr. éd.* ἐπανελθών.

144 ἦλθες MLv, e.

ἥξεις Fr, peut-être O¹.

146 ὅσα P.

148 πεινῶντι Π (moins le ms. s) ; Λ (moins N¹e, mais c'est la leçon de N² ; dans r πεινᾶντι ajouté en marge); l² (au-dessus de la ligne), v² (γρ'. πεινῶντι).

ἔλθης PLv¹.

149 ἀγαπατὲ Mc seulement ; tous les autres mss., les *pr. éd.* ἀγαπητὲ.

Il est deux passages où il semble qu'on doive adopter les formes non doriennes :

61 ἐς Τροίην πειρώμενοι ἦλθον Ω (excepte j ἦνθον, A τροίην avec αν au-dessus), Ne, Fhr, *pr. éd.* Même leçon avec Τροίαν pq, sf¹WY, McvPL (PL ont la faute ἦλθων). τροίαν πειρώμενοι ἦνθον kC, Φ, E, K, f²mG. Aucun manuscrit ne donne la forme dorienne πειράμενοι. *Ox. Pap.* 1618 : εις Τροιαν π[ειρωμενοι.

64 ἠγάγεθ' Ἥρην Ω, Ne, Cq, Π, Φ, Θ, *pr. éd.*, ἠγάγεθ' ἥραν kp. ἀγάγεθ' ἥρην hr et peut-être E. ἀγάγεθ' ἥραν F. Ηραν *Ox. Pap.* 1618.

NOTATIONS DIFFÉRENTES DE CERTAINS FAITS DIALECTAUX

Les manuscrits de Théocrite varient tellement dans la notation de certains faits dialectaux, et leurs variations rappellent si bien les variations constatées chez les auteurs grecs citant Epicharme et Sophron, que l'on doit conclure à une indécision fort ancienne.

Le cas le plus important est celui des sons E et O. Les manuscrits hésitent, pour exprimer le *o* long et le *e* long, entre ω et ου, η et ει ; bien plus, ils confondent souvent la brève et la longue : ο, ω, ου, — ε, η, ει, — οι, ω. Par là sans doute a été favorisée la confusion entre α(η), ο, ω, ου.

Il faut aussi noter les divergences des manuscrits dans la notation des pronoms personnels pluriels, de α dit « *hyperdorien* », du participe féminin.

1° Notations diverses de ō, ē.

Génitif singulier et accusatif pluriel des noms en -ος.

V. 4 ἀδεμάτου, ἀδαμάτου, etc. Δ (moins le ms. k), Π, Φ, Λ, Ω, *pr. éd.*.. Le ms. k et les mss. du groupe Θ ont seuls un génitif en -ω.

5 πολλοῦ ὄχλου tous les mss., les *pr. éd.*

12 μικκῶ (ou μικρῶ) tous les mss., les *pr. éd.*

18 ἀργυρίου tous les mss., les *pr. éd.*

19 ἑπταδράχμως tous les mss., les *pr. éd.*

20 πόκους PLE p. πόκως les autres et les *pr. éd.*

22 ἀφνειοῦ πτολεμαίου, p q. Génitif en -ω dans tous les autres

mss., les *pr. éd.* ἀφνειῶ ms. du ve s. (Wessely *op. cit.* p. 226).

35 ἱστοῦ Φ, ἱστῶ partout ailleurs.

36 ἀργυρίου Δ, Θ (sauf le ms. K), EF h. Dans r, γρ' καθαροῦ ἀργυροῦ.

καθαροῦ Δ, c, *Junt.* καθαρῶ fsWY, a², M, *Louv.*, *Basl.*, *Steph.* καθαρᾶν ou καθαρῶν les autres.

63 χρησμοὺς s. χρησμὼς tous les autres (et *Ox. Pap.* 1618).

75 χρηστοῦ tous les mss., les *pr. éd.*..

84 ἀργυρέου a b g z, M. ἀργυρείου d. ἀργυρέο l. ἀργυρέω, ἀργυρέας, ἀργυρέης, ἀργυρέῳ les autres.

85 κλισμοῦ Λ (moins Ne), l. κλισμῷ (ου écrit au dessus) M, κλισμῶ tous les autres mss.

102 ἀενάου ou ἀεννάου tous les mss., les *pr. éd.*.. ἀενάου k C, Π, MKL², Ω (sauf Q), Ne Fhr, *pr. éd.* ἀεννάου Φ (sauf g), pq, PL¹ cvl. E. ἀένου g.

114 συρίου δὲ μύρου Δ, Θ, Λ (sauf Ne). Génitif en -ω dans Π, Φ, Ne, Ω, les *pr. éd.* (ms. D de la classe Ω : συρίου δὲ μύρω).

117 γλυκεροῦ g.

122 ὄζου tous les mss., les *pr. éd.*

123 λευκοῦ KC.

125 ὕπνου Π.

Infinitif en -ην, -ειν, -εν.

24 κοσμῆν (rarement κοσμῇν, dans les mss. les plus récents : les *pr. éd.* ont cet iota) : Φ, R², Ne, Ω (sauf le ms. Q), *pr. éd.* κοσμεῖν Δ, Π, Λ (sauf Ne), Θ (R¹ κοσμεῖν, R² κοσμῆν), Q.

26 ἕρπην (ou ἕρπῃν) Φ, KR², f²G, Ne, Ω, *pr. éd.* ἕρπειν les autres mss.

28 καθεύδην Φ (dans b seulement après correction), R², Ne, Ω, *pr. éd.* καθεύδειν les autres mss.

60 παρενθεῖν (ou ἐλθεῖν), tous les mss., les *pr. éd.*

93 δωρίσδεν tous les mss., les *pr. éd.* (fautes : δωρίσδ' ἐν z. δωρίσδ' ἐνδ' ἔξεστι éditions *Ald.*, *Junt.*, ἔνδ' *Gourm.*).

96 ἀείδειν tous les mss., les *pr. éd.*, et probablement *Ox. Pap.* 1618.

ἡμές, εἰμές (ἐμές).

73 εἰμές C, s² YW, Λ (moins le ms. E), Ω, *pr. éd.* εἶμες k. ὦμες p q. ἡμές Mcv, E. ἡμέν PL. ἧμες Φ (le ms. g de cette classe donne ἧμεν), f m G, l.

89 εἰμές Δ, m² (m¹ ἧμες), Pl, e¹ (εἰμες et au dessus ἡ) r, Ω (excepté Q ; la 2ᵉ leçon des ms. tOA de cette classe est ἡμές), *pr éd.* εἰμέν L. ἡμές Φ (sauf gz ἡμέν), Π (sauf G ἡμές), Λ (sauf le ms. e noté plus haut), Mcv, et dans la classe Ω : Q t² O² A².

91 εἰμὲς Δ, PL, Λ (E¹ εἰμὲς, E² ἡμὲς), Ω, *pr. éd.* ἡμὲς Φ (gz ἡμὲν), Π, Mcv, E², ἐμὲς l.

Crase de α avec ε.

La crase de καὶ avec ἐς se rencontre 3 fois, aux vers 74, 136, 147 ; celle de καὶ avec ἐν 1 fois, v. 86 ; celle de καὶ avec ἔπειτα 1 fois. Voici comment les mots sont notés :

V. 74 κἧς kC seulement. κεὶς tous les autres mss. et les *pr. éd.* (fautes dans d εἰς, Dx οὐκεὶς, ου étant pointé dans D).

136 κεὶς tous les mss., les *pr. éd.*

147 κἧς édit. *Calliergine*, κεὶς tous les mss. et toutes les autres *pr. éd.*

86 κεὶν C g (g κεὶν), κἧν tous les autres mss. (avec des notations variées pour la crase, l'esprit et l'accent), et les *pr. éd.*

74 κἤπειτα tous les mss. (sauf LE κἔπειτα, P ἔπειτα, dgz' κἄπειτα), les *pr. éd.*

ει et η dans les désinences verbales.

Les manuscrits ont, en général, à la 2ᵉ personne -εις et dans les verbes contractés -εῖς, à la troisième personne -ει, -εῖ, -εῖται, à l'impératif des verbes contractés -ει : v. 3 ἔχει, v. 7 ἀποικεῖς, v. 31 ἔγχει, v. 29 δεῖ, v. 90 ἐπιτάσσεις, v. 126 ἐρεῖ, v. 144 ἡξεῖς, etc.

Voici les leçons avec η :

V. 13 θάρση (ou θάρσῃ) pq, abdT.

30 φέρη abdT.

30 ἀρδῆς abdTgz, c'est-à-dire Φ. ἀρδεῖς PL, Ne, Ω, *pr. éd.* ἄρδεις Δ, Π, MKcvR, EFhr.

35 πρέπη abT. τρέπη d.

41 θέλης aT.

48 δαληται manuscrit du ve siècle (Wiener Studien, 1886, p. 286). Par contre, τελειται, du v. 62, dans *Ox. Pap.* 1618.

54 φευξῆ (φευξῇ) tous les mss., les *pr. éd.*, sauf le manuscrit du ve siècle : φευξει.

54 διαχρησῆται Φ.

56 θάρση d.

79 φασῆς Φ (le vers manque dans d).

86 φιλῆται k, PL.

99 φθεγξῆται Φ.

130 κεντῆ Φ, k, EPLv (k οὐκ ἐν τῆ, semble-t-il, E οὐ κἐντῆ avec la glose ἐν ταύτη, P οὐκἐντῆ. Dans v, ει au-dessus de η).

πετεηνά, πετεεινά. προτέθηκα, προτέθεικα. κῶροι, κοῦροι.

V. 118 πετεεινὰ Θ (sauf le ms. l), E. πετεηνὰ les autres mss., c'est à dire les classes Ω, Δ, Π, Φ, Λ (sauf le ms. E), l, les *pr. éd.*

V. 37 προτέθεικα Δ, Π, Φ, Θ (avec les exceptions suivantes : le ms. q de la classe Δ donne προυτέθεικα, z^1 de la classe Φ προτέθειλα, m^1 προτέθεικα et m^2 προτέθηκα), hrE de la classe Λ, *Junt.* προτέθηκα FNe, Ω (sauf w προτέθικα), *Med.*, *Ald.*, *Call.*, *Gourm.*, *Louv.*, *Basl.*, *Steph.*

120 κοῦροι Cpq, Nl, t. κῶροι partout ailleurs.

Confusions variées entre ε, η, ει, — ο, ω, ου.

V. 1 Au sujet de ἐνδοῖ on lit dans les scholies de pq, abT, γράφεται καὶ ἠνδοῖ.

3 ἔχε (au lieu de ἔχεῖ) r.

4 ἀδεμάτω k, LKcv M^1R (c'est à dire toute la classe Θ moins P : dans M, ει est écrit au dessus de ε), édit. *Junt.* ἀδεμάτου gT^2, NehF, γρ' dans la marge de r, Ω, *pr. éd.* (sauf *Junt.*).

ἀδειμάντω E, ἀδειμάντου f¹ GWY, t². ἀδήμάντου q. ἀδεμάντου sr. ἀδημάτω P. ἀδαμάτου ad p. ἀδαμάστου C. ἀδαμάντου f² (δα est écrit au dessus de δει), bT¹z. ἀδαμείτου m² (ει étant par dessus un grattage).

9 γείτωνες (au lieu de γείτονες), M, mY.

12 παρεόντως (au lieu de παρέοντος) b.

13 ζωπυρίων : tous les manuscrits et les *pr. éd.* (sauf celle de Bâle : ζωπυρίον), ont ω au lieu de ο du vocatif (ζωοπυρίων PL ; ζω πυρίων R, et, au dessus de la ligne dans le même manuscrit, γρ' ζωπυρ ων ; ζωοπυρῶν v, ζωπυριλ A).

15 confusion entre πρώαν et πρόαν qui a amené des leçons multiples : πρώαν λέγομες πρώαν Ω (sauf Z, le ms. D a la faute λεγέτομες), N¹e, m, *pr. éd.* τὰ πρόαν λέγομες δὲ πρόαν k, bdT, E PLKRv (dans R τὰ et δὲ sont pointés, dans v λεγέτομες) ; M a la même leçon, avec τὸ au lieu de τὰ ; πρόαν λέγομες πρώαν GZ (celui ci a λεγόμενος) ; τὰ πρόαν λέγομες πρώαν Cp, WY ; τὰν πρόαν λέγομες πρώαν (τὰν étant pointé) f ; τὰ πρόαν λέγομες δὲ πρώαν s ; πρώαν λέγομες δὲ πρώαν g, FN²hr (dans N le δὲ a été ajouté au dessus de la ligne) ; τὰ πρώαν λέγομες δέ πρώαν θην qc ; τὰ πρόαν λέγομες πρόαν a ; τὰν πρόαν λέγομες δὲ πρόας z. ms. du ve s. προ[αν] (Wessely *op. cit.* p. 226).

18 διοκλήδας K.

20 ἔργου (au lieu de ἔργῳ) z.

21 τὸμπέχονον v.

22 βασιλεῖος v.

25 ὧν ἴδες οὖν (au lieu de ὧν) K. Le manuscrit de Grégoire de Corinthe Par. 2662 f° 70 : ὃν ἴδες ὃν εἶπες.

30 μὴ πουλὺ ἄπληστε. McK, Π (dans s, il y a, après μὴ un grattage, avec la place de deux lettres, puis πουλὺ le ο étant barré), Nehr, Ω, *pr. éd.* (sauf *Basl*¹.). μὴ δὴ πολὺ ἄπληστε k. μὴ δὲ πολὺ ἄπληστε Φ, pq, R, μηδὲ πολὺ ἄπληστε C, EPL v. μὴ πολὺ ἄπληστε F, *Basl*¹.

39 τὸνμπέχονον z. τὼμπέχωνον G.

41 χολὸν A (au lieu de χωλὸν).

42 ἕρπομες dgz, eF, Grégoire de Corinthe, dans les mss. de

Paris 2662, 2790, 3047, Sup. 70 (au lieu de ἕρπωμες).

43 κάλεσων w (au lieu de κάλεσον).

49 ἐπαίσδων b (au lieu de ἔπαισδον).

52 πατήσεις (au lieu de πατήσῃς) qc.

53 ὀρθὼς d.

ὁ (au lieu de ὡς) K.

55 ὠνάθεν E (au lieu de ὠνάθην).

55 μεγάλος (au lieu de μεγάλως) A.

57 εἰς (au lieu de ἐς) F.

συναγήρομαι E.

59 σπεύδομες rm G^2, σπεύδομαι G^1 (au lieu de σπεύδωμες).

εἰς (au lieu de ἐς) G.

61 πειρόμενοι (au lieu de πειρώμενοι) Q, G, c, b^1 (b^2 ω au dessus).

ἦλθων (ἦλθον) PL.

62 παίδον (au lieu de παίδων) K.

63 χρησμὸς d, Q, éd. *Gourm.*, *Basl.*

68 εἰσένθομες pq. ἐσένθωμεν F.

70 πωττῶ A (ποττῶ).

71 φυλάσσεω OA (ou écrit au dessus dans A).

τὄμπέχονον PL. τὠμπέχωνον G. τ' ονπεχονο[ν] *Ox. Pap.* 1618.

84 ὁ (au lieu de ὡς) C^2 pq.

87 κοτιλοῖσαι PLv. κοτίλλοισαι G, c, h. κοτύλλοισαι q. κοτυλλοῖσαι bd. κοτυλοῖσαι l. κωτιλλοῖσαι k, aT. μωτιλλοῖσαι z. κωτίλλοισαι partout ailleurs.

89 κοτίλλαι G. κοτίλαι c. κοτύλαι l. κωτίλλαι MT et sans doute q. κωτίλλω p. κωτίλω C. κώτιλαι N. κωτίλαι partout ailleurs.

90 συρακουσίαις PLvl, ty, Ne Fhr. συρακουσσίαις k. συρρακουσίαις q, bTgz. συρηκοσίαις Π (sauf G συροκοσίαις), Mc. συρρακασίαις a. συρακοσίαι O. συρρακοσίαις p. συρακοσίαις, exigé par le mètre, C, E, Ω (sauf Oty), *pr. éd.*

93 δορίσδεν c.

δοριέεσσι e A. δοριεῦσιν c. δοριεῦσι L.

94 μελιτώδης (au lieu de μελιτῶδες) Cv^1 (v^2 -ες), z^2 (z^1 -ες).

ὡς (au lieu de δς) G.

96 ἄδονιν A.

100 γολγόν τε Mc, g, m² (dans ce ms. ον est écrit à la place d'un grattage). Λ, Ω, *pr. éd.* γολγώ τε Π, Cpq, PL l, abT. γολγῶ τε dv. γοργῶ τε z. γολγώς τε k. Γολγως τε *Ox. Pap.* 1618.

102 ωἴόν τοι Z, leçon marginale de r.

103 δωδεκάτω K. δυωκαιδεκάτω L. δυοκαιδεκάτω Pv. δυωκεδεκάτω Y. δυωδεκάτω Q, g, Mc. μηνὶ δυωδεκάτω les autres mss. (a b omettent ces deux mots).

104 ποθηναὶ G.

110 βηρενίκεια g.

112 ὅρια (au lieu de ὥρια) l.

119 μαλακοῦ (au lieu de μαλακῷ) c.

120 ὑπερπωτῶνται sfWY, C, MKv, E, éditions *Basl.*, *Steph.* ὑπερποτόωνται c, Ne, Ω, édit. *Med.*, *Ald.*, *Gourm.*, *Junt.*, *Call.*, (γρ' dans *Steph.*). ὑπερποτῶνται q, T², PLl, Fhr, édit. *Louv.* ὑπερποτωντες p. ὑπερπωτῶντο mG, b T¹. ὑπερηποτῶντο z. ὑπερποτόωται g. Le ms. k. ὑπερπωτῶντε : le premier ω est une correction, au-dessus de cet ω a été écrit ο, au-dessus de ε a été écrit αι.

121 ἀηδονῆες kpq, g, m, vlc, peut être première leçon de adf. ἀηδωνῆες MK. ἀηδονέες E. ἀηδόνα PL. ἀηδονίδες C. ἀηδονίῃες G. ἀηδωνιῆες Z, éd. *Ald.*, *Call.*, *Basl.*¹. ἀηδονιῆες tous les autres mss., les éditions *Med.*, *Junt.*, *Gourm.*, *Basl.*², *Steph.*

122 ποττῶνται N, Ω, éd. *Ald.*, *Gourm.*, m² (un τ est écrit au-dessus de la ligne dans ce manuscrit). πόττωνται e, édit. *Med.*, *Louv.* πωτῶνται Δ, Φ, sfWY, MKLcv, EFhr, édit. *Steph.* ποτῶνται l, dm¹G, édit. *Junt.* πωττῶνται, édit. *Call.*, *Basl.* πητῶνται P. En marge de r : γρ' πωτώμενοι.

122 πειρόμενοι pq, PL, Q, *Basl.*

124 οἰνοχόων (au lieu de οἰνοχόον) v.

128 ὡ ῥοδόπαχυς k, MPLK, Ne, Ω (sauf A), éditions *Med.*, *Ald.*, *Call.*, *Gourm.*, *Louv.*, *Basl.* ὡ ῥοδόπηχυς Φ, m²v. ὁ ρροδόπηχυς Π. ἆρ ῥοδόπαχυς E. ὁ ρρόδόπαχυς h. ὁ ῥοδόπηχυς Cpq, l. ὁ ῥοδόπαχυς A (du groupe Ω), c, r F, *Junt.*, *Steph.*

135 ἀρξόμεθ' (au lieu de ἀρξώμεθ') vc.

136 ἕρπες q.

137 μονότατος (au lieu de μονώτατος) PL.

140 ὁ (au lieu de οὐ) l.

143 εἰς (au lieu de ἐς) Y.

νέοτ' G. νέον k. ἐς νέω *Call.* εἰς νέω *Junt.*, γρ' dans *Steph.* ἐς νέωτα PL. ἐς νέωτ' partout ailleurs.

149 ἄδον' c.

Beaucoup de ces leçons sont de simples bévues des scribes : γείτωνος, παρεόντως, etc. Συρακουσίαις, du vers 90, peut être dû à l'influence de la κοινή. Ζωπυρίων du vers 13 peut être un emploi du nominatif pour le vocatif. Mais πρόαν et πρώαν au vers 15, -πωτῶνται, -πότωνται, -ποτόωνται au vers 120, πωτῶνται, ποτῶνται, ποττῶνται au vers 122, ὡ ῥοδόπαχυς au vers 128 attestent avec évidence une confusion ancienne entre ο et ω. De même ἠνδοῖ, ἀδειμάντου, etc., ἀδημάτω montrent que l'on pouvait changer un ε en η ou ει.

Confusion entre οι *et* ω.

La confusion entre οι et ω est connexe à la confusion entre ο et ω.

1. γοργῶ a G M. γοργὼ Φ (sauf a), Π (sauf m G), LKvc, Ω, *éd. pr.* γοργῷ R. γοργοὶ m. γοργοῖ Δ, Λ, P.

36 γοργῶ a. γοργὼ k, Θ, Φ (sauf a). γοργοὶ m G. γοργοῖ tous les autres mss., les *pr. éd.*

51 γοργοί m. γοργοὶ G. γοργοῖ tous les autres mss.. les *pr. éd.*

66 et 70 γοργῶ a. γοργὼ k, Π, Θ (les vers manquent dans le manuscrit K), Φ (sauf a). γοργοῖ Cpq, m², Λ, Ω, *pr. éd.* Au v. 66, fautes dans des mss. du groupe Ω : γοργῖ t. γοργεῖ AO. Un reviseur du ms r (groupe Λ), a écrit ει au-dessus de -οῖ. *Ox. Pap.* 1618, pour le vers 70 : Γοργοι.

Dans ces cas il peut y avoir hésitation entre le nominatif et le vocatif. Les cas suivants sont différents :

69 ὤμοι Δ. ὥσμοι G. τῶμοι z. partout ailleurs οἴμοι.

124 αἰέτοὶ Δ. οι est écrit au-dessus de ω dans les mss. dLMv. αἰετὼ partout ailleurs.

120 ὡδ' ἔτι E¹Fhr¹. οἱ δ' ἔτι PLMvE². οἱ δέ τι K. οἴδετοι l. οἱ δὲ c. οἱ δέ τε partout ailleurs.

Confusion entre α(η) *et* ο, ου, ω.

17 τφισκαιδεκάποχυς G.

19 κυνάδας L correctement : au-dessus δους.

21 τἀμπέχονον F.

35 πόση P.

36 καθαρῶ sf¹WY, K, éditions *Call.*, *Louv.*, *Basl.*, *Steph.* καθαροῦ Δ, Mc, *Junt.*, καθαρᾶ v. καθαρᾶν Φ, PL, Λ, Ω, éditions *Med.*, *Ald.*, *Gourm.* καθαρῶν mGf².

49 κεκραταμένοι tNv².

55 ὠνόθην G.

62 παιδᾶν afz, sW, Cp. παίδᾶν T. παίδαν g, probablement m¹, παῖδᾶν b. παῖ δᾶν v²Y (dans v les deux mots sont écrits au-dessus de παίδων). παῖδαν G. παίδον K. παίδῶν k (l'accent aigu parait être de 2ᵉ main). παίδων tous les autres mss., les *pr. éd.*

78 πάκιλα A¹ (η a été écrit au-dessus de α dans ce ms.).

πρᾶττον AO (dans A προτον à l'encre rouge, au-dessus).

79 περονόματα m¹G.

83 ἄνθρωπος Δ, *Schol.* Soph., *Ant.* 343, ὤνθρωπος partout ailleurs :

84 ἀργυρέω Ne, Ω, éditions *Call.*, *Basl.*², r² (dans ce ms. ἀργυρέω au-dessus de la ligne). ἀργυρέῳ m², éditions *Med.*, *Ald.*, *Junt.*, *Gourm.*, *Louv.*, *Basl.*¹, *Steph.* ἀργυρέου Φ (sauf d -είου, T -έης). ἀργυρέο l. ἀργυρέας kpq, Θ (sauf l), EFhr¹. ἀργυρέης Π, m¹ T.

85 πρᾶττον dOA (dans A προτον à l'encre rouge, au-dessus de la ligne).

85 ἴαλον l (et au-dessus ἴουλον).

90 συρρακασίαις α.

99 ἄδα l (au lieu de οἶδα).

106 διαναία pq¹.

106 ἀθάνατον Θ, Fh¹r¹. ἀθανάτων k. ἀθανάταν Π, Φ, Cpq, Ne Eh²r², Ω, *pr. éd.*, (dans r au-dessus de ἀθάνατον a été écrit, puis rayé αν).

106 θνατᾶς Δ, vl. θανατᾶς K. θνατῶν Π, Φ, Λ, MPLc, Ω, *pr. éd.*, p².

107 ἀνθρώπων Cpq, Π, Λ (sauf Ne), MKvcl, éditions *Junt.*, *Call.*, *Basl.*, *Steph.*, ὠνθρώπων, k, Φ, PL, Ne, Ω, éditions *Med.*, *Ald.*, *Gourm.*

114 πλαθάνη PL, g, m (de 1re ou de 2e main?), Nr² (après grattage), F² (écrit au-dessus de πλαθάρη), l², O²t² (dans ces 3 derniers, η écrit au-dessus de ω), y² (η écrit par dessus un grattage), wZ *Goth.*, *pr. éd.*; πλασθάνη Q. πλαθάνα Mc K² (K¹ πλατάνα). πλαθάρη EF¹h (r¹?). πλανάθω k. πλαθάνω Π, Φ, Cpq, vl, e¹, et, dans le groupe Ω, les mss. DA O¹x (y¹?) t¹.

126 σαμίων MKPLv, E; σαμίαν partout ailleurs.

2e Pronoms personnels pluriels.

V. 4 ὕμμιν bdz, fW, y, Cp, c, Nh, L. ὑμμῖν A. ὑμιν g. dans d ὕμιν, un 2e μ étant écrit au-dessous. ὕμμιν ailleurs.

17 ἔμμιν d. ὕμμιν Cpq. ἄμιν G. ἄμμιν hr. ἄμμιν dans les autres mss.

59 ἄμιν g. ομμιν sans esprit ni accent P. ἄμμιν tous les autres mss.

68 δμωὶς pq. δμωά k. δμω C. ἡμῶν Pcv, NrF. ἄμμες γρ' ἁμῶν g. ἁμῶν ad, sWY, LE. ἁμῶν G, bz, he, Ω, *pr. éd.* douteux fMvr.

73 ἄμμε tous les mss., les *pr. éd.*

76 ἄμιν k. ἄμμιν les autres mss., les *pr. éd.*

94 ἁμῶν Φ (moins gz), Π (fY étant douteux), PL, C, *Steph.*, ἁμῶν kpq, gz, cl, Λ, Ω, *pr. éd.* (sauf *Steph.*). Les autres mss. douteux.

132 ἧμες pq. ἁμές k. ἄμες K. ἄμμες m, peut-être G. ἄμμες les autres mss.

3e α « hyperdorien » et η.

V. 49 κεκροτημένοι Δ, Π, Θ, Λ (moins Ne). κεκροταμένοι Φ, e, Ω, *pr. éd.*, κεκραταμένοι N.

80 ἐπόνασαν tous les mss., les *pr. éd.* (ἐπονάσαντο pq).

86 τριφίλατος schol, ms. k, éditions *Call.*, *Louv.*, *Basl.*, *Steph.*,

τριφίλητος dans tous les mss., les éditions *Med.*, *Ald.*, *Junt.*, *Gourm.* (fautes : τριφήλιτος P, τριφήλητος L[1], peut-être Z[1]).

101 ἐφίλησας fmG, peut-être W[1], C, d. ἐφίλασας Φ (moins d), Δ (moins C), Θ, Λ, sW[2]Y, Ω, *pr. éd.*

130 φίλημ' Φ, pq (p φίλημα), fmG, l. φίλαμ' sWY, Θ, Λ, Ω, *pr. éd.* les mss. k C ont φίλαμα.

On peut rapprocher les formes de locatif πᾶ, πῆ, et τᾶδε, τῆδε.

33 πᾶ Φ, Θ (dans le ms. K πα sans accent), Λ, Ω, *pr. éd.* πῆ Δ, Π.

118 τᾶδε Ne, Ω, *pr. éd.* (dans le ms. A, η est écrit au-dessus de α). τεῖδε k. τῆδε pq, Θ, Λ (moins Ne), Π, Φ. τῆδ C.

4° Participe féminin en -οισα ou -ουσα.

V. 25 ἰδοῦσα Δ, Θ, EFhr[1] (dans ce dernier οι au-dessus de ου) ἰδοῖσα les autres, c'est-à-dire Π, Φ, Ne, Ω, *pr. éd.*

42 λαβοῦσα Cpq, PL, EFr. λαβοῖσα les autres.

87 Tous les mss., les *pr. éd.* ont un participe en -οισαι : κωτίλλοισαι (var. lect. κοτιλοῖσαι, κοτίλλοισαι, etc.).

88 πλατειάσδοισαι, πλατυάσδοισαι etc. Tous les mss. ont une forme en -οισαι sauf trois qui ont -υσαι.

101 παίζουσ' Π, Φ, Θ (sauf l πέζοισ'), Λ, Ω, *pr. éd.* παίζοισ' Δ et l.

105 φοροῦσαι Θ (sauf le ms. K). φοροῖσαι kp, Π, K, Ne, Ω, *pr. éd.* φορεῦσαι EFhr. (φέροισαι C?).

116 μίσγοισαι, μισγοῖσαι tous les mss. (μισγοῖσαι kpq, MKclv, a b T z. σμιγοῖσαι PL. μίσγεισαι, οι étant écrit au-dessus de ει, Q. μίσγοισαι partout ailleurs).

119 βρίθοισαι D. βρίθουσαι tous les autres mss. de la classe Ω, les *pr. éd.*, Λ (dans E -σαι est peut être une correction), g. βρίθοντες Δ, Π, Φ (moins g βρίθουσαι, z βρίθονται), Θ.

131 ἔχουσα sY, w. ἔχοισα les autres.

ERREURS VARIÉES DES MANUSCRITS

Il serait long et inutile d'énumérer toutes les fautes de détail qui se trouvent dans les manuscrits. Quelques unes, par lesquelles se constate la parenté de certains manuscrits, ont été notées plus haut.

Les confusions entre ι, η, ει, οι, υ, ne sont pas rares. D'ordinaire la même faute n'appartient qu'à un ou deux manuscrits, par exemple χλαμυδιφόροι Fr au vers 6, γλικερὸν A au v. 13, ἐδόκι G au v. 32, προτέθικα w au v. 37 ; cependant οἷον τι (au lieu de οἷον τοι) se trouve dans mGfW, PLlv, Φ ; μή τυ πλανηθῆς (au lieu de μή τι) dans kpq, bdT, Mcv, e, Z et les *pr. éd.* sauf celle de Milan, et μή τοι dans agz; (v. 102 et v. 67).

Plus rare est la confusion entre αι et ε, par exemple v. 50 κατάκειτε c, v. 149 χέροντας PL, v. 90 ἐπίτασσαι A.

On rencontre des cas de confusion entre δ et θ, entre λ et θ :

15 δὴν N. θην, γρ' δὴν AOt.

27 αἰνόδρυπτε k, Φ (sauf G), édition *Junt.* οἰνόδρυπτε f G (dans f, o pointé ; dans f encore, γρ' αἰνόθρυπτε). αἰνόθρυπτε partout ailleurs.

56 ὄπισδεν A^1 pour ὄπισθεν.

62 δὴ Cp. θὴν k (sans doute après correction). θὴν partout ailleurs.

115 εἴδατα δ' Θ (sauf l), Λ (sauf Ne). εἴδαθ' ὅσσα mg. εἴδατά θ' partout ailleurs.

21 δάζευ k, $M^1L^1R^1$v. λαζεῦ c, Ω, Ne, *pr. éd.* λάζευ Cpq, Π, Φ, $M^2L^2PKR^2$, EFhr.

60 ἐξ αὐδᾶς k z.

Les mots qui ne se retrouvent pas ailleurs que chez Théocrite ont été particulièrement maltraités par les copistes :

V. 4 ἀδεμάτω, voir plus haut, p.

21 τὠμπεχόνιον T. τὠμπεχόν ab. τὠμπέχιον z. τὰμπέχονον Fr (r en marge τὠμπέχονον). τομπέχονον v. τὠμπέχονον correctement partout ailleurs,

39 τὼμπεχόνιον Cpq, a². τὼμπέχωνον G. τὼμπεχόν ab (dans a, ιον a été ajouté au-dessus par la 2e main). τὸνπέχονον z. τὼμπέχονον partout ailleurs.

87 ἐκκναισεῦντι Ω, *pr. édit.* (exceptions : ἐκκναισσεῦντι A, ἐκκνεσεῦντι avec αι écrit au-dessus de ε O, ἐκκυαισεῦντι Z *Ald.*, *Gourm.*), k² (le 1er κ de ce ms. dans ἐκκναισεῦντι est écrit à l'encre rouge), Λ. ἐκναισεῦντι k¹, Φ (sauf le ms. d : ἐκναιστεῦντι), m², peut être f¹, W Y (celui-ci sans doute de 2e main) s, Mcv. ἐκνεσεῦντι O¹, G, peut être m¹, f (sans doute de 2e main), peut être Y¹. ἐκκναίσευντι l. ἐκνηστευντι P. ἐνσκηνεῦντι C. ἐν σκηναῖς ευντι q. ἐν σκηνᾶς εὖντι p. Le scholiaste d'Hermogène (Schaefer II, p, 329) cite ἐκνεσεῦντι qu'il explique par διαλέγονται, comme font les gloses interlinéaires de ab, fs, EMe et les scholies de k, M, N, ab, dans une deuxième interprétation. Tzetzes cite ἐκκνασεῦντι qu'il explique par διαφθείρουσι ; les scholies de k, M, N, ab présentent comme première explication du mot διαφέρουσι ou διαφέρουσαι ! Seules les gloses de Nhr donnent une interprétation raisonnable : ἀποκναίσουσι.

88 πλατειάσδοισαι Ω (excepté Zwj), *Junt.*, C, M, N. πλατεάσδοισαι Z, *Med.*, *Ald.*, *Gourm.*, *Louv.*, *Basl.* πλατειασδοῖσαι kc. πλατείασ δοῖσαι p. πλατυάσδοισαι Π (sauf W), EFher, g, q, G, wj, *Call.*, *Steph.* πλατυασδοῖσαι abdT. πλατύασδοῖσαι z. πλατειαδύσαι PL. πλατείασδύσαι v. πλαταγίσδοισαι l.

92 πελοπονναστιστὶ k, WYg², aT, F. πελοπονησιστὶ Ne, Ω (sauf A), *pr. éd.* sauf la *Juntine*. Les autres leçons sont des déformations des deux premières : πελοπονασισὶ z. πελοπονασιστὶ d, Mc,h. πελοποναστι s. πελοπονησιστὶ fA. πελοπονάσιτι PL (v¹ ?). πελοποναστὶ Er (r en marge πελοπονναστὶ). πελοπονηστὶ mG. πελοπονασιαστὶ b. πελοπονασιαστὶ l. πελοπονησιαστὶ C, γρ' dans v. πελοπονιστι q. πελοπονδιστὶ p. πελοπονναυσιστι *Junt.*

Les gloses ou annotations passent parfois dans le texte :

V. 2 πραθαῦμ' Q, quoique le nom de Praxinoa soit de plus écrit à l'encre rouge.

12 ὅρη α γύναι mG (α était destiné à expliquer le η dialectal de ὅρη).

42 τὸν μικκὸν παῖδα λαβοῖσα k (παῖδα explique μικκὸν). Cf. Grégoire de Corinthe § 137 τὸν παῖδα παῖσδε Θεόκριτος ἕρπωμες Φρυγία τὸν μικκὸν παῖσδα λαβοῖσα (d'après Schaefer).

137 μονώτατος οὔτε μανώτατος Fh.

NOTATION DES ACCENTS, DES ESPRITS. PSILOSIS

Pour l'accentuation et la notation de l'esprit rude ou de l'esprit doux, les manuscrits suivent d'ordinaire l'usage de la langue commune. Les divergences paraissent le plus souvent de simples fautes.

Signalons cependant :

V. 6 κρηπίδες fG.

91 Κορινθίαι kp, Pcv, agz.

62 et 139 παιδῶν k (l'accent aigu paraît de 2e main : voir plus haut p. 363).

140 πατροκλὴς k.

pour l'esprit doux au lieu de l'esprit rude :

63 ἀ (= ἡ) l.

110 ἐλένα AG.

pour la psilosis :

32 παύσεο κ' οἷα Rv.

129 ἐννεακαίδεκ' ὁ Φ, sW. ἐννεακέδεκ' Y.

139 οὔτ' Ἕκτωρ F.

Les manuscrits ont l'accentuation ἐνδοῖ, 2 fois au v. 1, 1 fois au v. 77. Les exceptions sont : ἔνδοι k G au v. 77, ἔνδοῖ, avec un accent circonflexe de 2e main, k à la fin du v. 1 ; au début du v. 1, k lui-même donne ἐνδοῖ.

APPARAT CRITIQUE

Voici maintenant, débarrassé de toutes les questions générales concernant le dialecte, ou des simples fautes, l'apparat critique, en ce qu'il a d'essentiel.

V. 7 ἑκατέρων p. ἑκαστέρω k. ἑκαστοτέρω s (dans ce manuscrit, ο et la barre supérieure du τ qui suit sont écrits à l'encre rouge). ἑκαστοτέρω tous les autres manuscrits, les *pr. éd.* Le copiste de k a voulu rétablir une forme usuelle, mais il a faussé le mètre.

10 αἰεὶ ὁμοῖος Δ, Π, a¹dTz, PLv. Le ms. b semble avoir eu successivement ὅμοιος, ὁμοίως, ὁμοῖος. αἰὲν ὁμοῖως c, ὅμοῖως M. αἰὲν ὁμοῖος a²K, *Junt.* αἰὲν ἐμοῖο N¹?e, Ω (sauf w t j), *pr. éd.* sauf la *Juntine.* αἰὲν ἐμεῖο Fhr N², wtj, f² (dans ce ms. de la classe Π, αἰεὶ ὁμοῖος de la 1re main dans le texte, et en dessous de la ligne αἰὲν ἐμοῖο), αἰεὶ ἐμοῖο gE.

11 δίνωνα τοιαῦτα kpq, sfWY, KvR¹, M (dans celui-ci le ι de δίνωνα est pointé), édition *Junt.* δίδωνα τοιαῦτα m¹G. δίκωνα τοιαῦτα PL, EFhr, b², γρ' dans m. δίωνη τοιαῦτα C. δίωνα τοιαῦτα b¹c. διώνα τοιαῦτα adTz. τοιαῦτα διώνα g, Ω (sauf A ; O²l²Q² ont de plus une autre leçon), *pr. éd.* (sauf *Junt.*). τοιαῦτα δίωνα e. τοιαῦτα δίκωνα AO²l²Q², N. Dans le ms. R, à la suite de δίνωνα τοιαῦτα, a été écrit de 2e main δίωνα

13 λέγει k, G, Rv (dans Rv, ω au-dessus de ει). λέγον Y. λεγ ad. λέγω tous les autres mss., les *pr. éd.*

15 μὰν Δ, McRv, sY. μὲν les autres mss., les *pr. éd.*

17 κῆνθε N, Ω (sauf j ἦνθε qui d'ailleurs est peut-être une correction ; le mss. t de cette classe a bien κῆνθε mais avec γρ' ἦνθε), éditions *Med.*, *Ald.*, *Junt.*, *Gourm.* Le copiste ancien, auteur de la leçon, a cru voir un verbe dans ce qui précède : au vers 16, le ms. Q donne βῆ πάντα, les mss. OAt ont βῆ au dessus de πάντα.

18 ταῦτ' ἔχει Δ, K, e. ταῦταγ' ἔχει est donné par tous les autres mss. et par les *pr. éd.* (exceptions pour l'accentuation ταυτάγ' ἔχει E, ταῦτάγ' ἔχει Nh, éditions *Junt.*, *Steph.*).

20 ῥύπον k, Θ (sauf cR), Eh¹, *Steph*². ῥύπος Cpq, Π (m ῥῦπος, G ῥῆπος), Φ (d ῥόπος), cR, NcFh²r, Ω, *pr. éd.* (sauf *Steph*².).

25 ὧν εἶδες χὧν εἶπας ἰδοῖσα eR², Ω, *pr. éd.* ὧν ἴδες ὧν εἶπας καὶ ἰδ. a, sfWY, q ; même leçon, avec εἶπες au lieu de εἶπας, EPL, G (m en marge). ὧν εἶδες ὧν εἶπας καὶ ἰδ. Φ (sauf a); même leçon avec εἶπες kCp, m, Mcv. ὧν ἴδες χ'ὧν εἶπας καὶ ἰδ. Fhr. ὧν ἴδες χὧν

εἶπες καὶ ἰδοῦσα R¹ : la 2ᵉ main a écrit ει au dessus de ἴδες, α au dessus de εἶπες, οι au dessus de ἰδοῦσα. ὧν ἴδες οὖν εἶπες κεν ἰδοῦσα K. ὧν εἴδες χὧν εἶπας καὶ ἰδοῖσα N. Grégoire de Corinthe : τὸ ἴδες Ἰωνικῶς καὶ αὐτοὶ συστέλλουσι (II, § 134). Le manuscrit du vᵉ siècle (Wiener Studien, 1886, p. 226) avait τυ avant ἰδοῖσα.

23 θασοῦμαι wj, et, avec ες écrit au dessus de αι, tOA. θασοῦμες Dx Q t²O²A². Les mss. i¹yZ *Goth.* les édit. *Med.*, *Ald.*, *Gourm.*, passent du milieu du v. 22 au milieu du v. 23. La classe Ω a donc θασοῦμαι ou θασοῦμες. Θασόμεναι k, Φ (sauf T θεασόμεναι), Π (sauf m G θασσόμεναι), R², éditions *Junt.*, *Steph.* θασσόμεναι mG, i², éditions *Call.*, *Louv.*, *Basl.* θασόμεθα Cpq, Θ (dans le ms. R, ναι est écrit au dessus de θα), e, γρ' dans b. θασόμεθ' ἄρ ENr, γρ' dans t. θασσόμεθ' ἄρ Fh.

30 ἅ ἴδ' ἐς νᾶμα φέρει McvR¹. ἄιδες K. ἀιδ' ἐς νᾶμα s¹. ἅδ' ἐς PhF (F en marge ἀδε avec ε raturé). ἅδ' ἐς LEr, a. ἀδ' ἐς d, C. ἅ δ' εἰς DxwjQ, R² (texte et marge), eT. ἀδ' ὡς (ou ἅδ' ou ὡς) g, iAOtyZ *Goth.*, N, m³ (h en marge), *pr. éd.* ἅδες b, ἀδὲς k. ἀδδὲς s²W (dans s ἀδδὲς est écrit à l'encre rouge), ἅδδες Y (le 2ᵉ δ est peut-être une correction). ἀδδ' ἐς f. ἀδεῖ' ἐς G. ἅδ' εἰ z. ἀδὲς ἀδὼς φέρει q. ἀδὲς ὕδωρ φέρει p (dans ce ms. γρ' ἅδ' ἐς νᾶμα). La glose du manuscrit M donne cette explication : συνίζησις ἀντὶ τοῦ ἴδε εἰς ποῖον ἀγγεῖον, et cette explication, sauf la mention de la συνίζησις, et avec des modifications de détail dans l'expression, se retrouve dans les manuscrits Ne Ehr, b. Dans le manuscrit s, ἀδδὲς est expliqué par δαψιλές. Grégoire de Corinthe (II, 136) : τὸ δαψιλὲς ἀδές φασι, a peut-être en vue ce passage.

32 παύσεο · κ' οἷα Rv, et sans doute L¹, παύσεο χ' οἷα Kc. παύσεο χ' οἷα M. παῦσε ὅποῖα PL². παύσε' ὁκοῖα b. παύσ' ὁκοῖα a¹ Tz. παῖσ' ὁκοῖα d. παῦε ὁκοῖα k, sfWY, G. παῦε ὁποῖα m. παύεο χ' οἷα pq et, hypothétiquement, C¹. παύεο οἷα a² C² (dans C une lettre a été grattée entre les deux mots). παύε οὐχ : γρ' dans Rv. παῦσαι ὁκοῖα g, E² Fhr¹, édit. *Junt.*, *Steph.* παῦσαι ὁποῖα r², Ne, Ω, *pr. éd.* (sauf *Junt.* et *Steph.*).

32 τοιαῦτα νένιμμαι Δ, Π, Θ, EFhre², Z *pr. éd.* (sauf *Med.*). ταύτηγε νένιμμαι Ω (sauf Z, peut être Q a-t-il ταύτηνγε), N, R²,

édition *Med.* ταῦταγε e[1]. ταῦτα νένιμμαι Φ (ταύτα g).

38 τοῦτό κα εἶπες k, Θ. τοῦ τόκα εἶπες *Junt.* τοῦτο καλὸν εἶπας abd ; même leçon avec εἶπες Cpq[1], EFh, γρ' dans v. τουτὶ καλὸν εἶπας Π (dans le ms. s τι καλὸν εἶπας écrit à l'encre rouge), εἶπες q[2] (ουτι est écrit au-dessus de τοῦτο). τὶ τὸ καλὸν εἶπας z. τοῦτο καλ' εἶπες r. ναὶ καλὸν εἶπας a[2], v, Ne, Ω (Z ἦπας) *pr. éd. Ox. Pap.* 1618 το]υτο κατ' ειπ[ες.

41 δάκρυε ὅσσα θ. Δ (excepté q ὅσα θέλεις) a Tg, du groupe Φ, Λ Θ (excepté PL), Ω, *pr. éd.* δάκρυα ὅσσα θ. bd PL. δάκρυε ὅσσ' ἐθέλεις Π (excepté m). δάκρυ' ὅσσ' ἐθέλεις m. δακρυόεσσα θ. z. *Ox. Pap.* 1618 : δα]κρυε [ο]σσα θελεις.

42 παῖδα k. παῖσδε, γρ' παῖσδα f. παῖσδα r[2] (un α à l'encre rouge pour corriger ε de παῖσδε). παῖσδε ailleurs. (L'*Ox. Pap.* 1618 contient la fin du mot : σδε.)

47 ἐξ ὧν ἐν f, b[2] d z, NEFhr, p, t[2] (dans p et t le ν est ajouté au dessus de la ligne). ἐξ ὦ ἐν ailleurs.

50 ἐρειοί g, m, Ne[2] Fhr, Ω, *pr. éd.* ἐριοί Δ, Θ, Π (excepté m), Φ excepté T ἐρίοι, g ἐρειοί), E. ἐριοῖ e[1] (ει écrit au-dessus de ι par la 2e main).

51 πολεμισταὶ k. πτολεμισταὶ partout ailleurs.

53 ἀνέσταν ὁ Tgz PLv. ἀνεστάκ' ὁ (κ de 2e main) E. ἀνέσταχ' Fhr. ἀνέσταο e. ἀνέστα ὁ ailleurs (C q omettent ὁ).

58 ἵππον καὶ ψυχρὸν ὄφιν PL . ἵππον καὶ ψυχρόν γε ὄφιν EFh. ἵππον καὶ τὸν ψ. partout ailleurs.

59 ὅσος ὄχλος ἄμμιν ἐπιρρεῖ d, sm G, McK, Ne Fhr, Ω, édit. *Ald.*, *Call.*, *Gourm.* ὅσσος ὄχλος .., Φ, fW, EPLv, édit *Louv.*, *Basl.* ὄχλος πολὺς ἄμμιν ... Δ (q πολλὺς), édit. *Junt.*, *Steph.*

60. ἐγὼν τέκνα. — εἶτα παρ. v, Π (dans le ms. b, ὦ est ajouté de 2e main au dessus de la ligne). ἐγὼ τέκνα εἶτα παρ. McK. Le ὦ, qui se trouvait au-dessus de la ligne pour indiquer que τέκνα est un vocatif, est passé dans le texte : ἐγὼν ὦ τέκνα εἶτα παρ. Φ. ἐγὼ ὦ τέκνα εἶτα παρ. EPL. εἶτα a été supprimé pour refaire le vers juste : ἐγὼν ὦ τέκνα παρ. Δ, Ne Fhr, Ω (excepté y Z *Goth.*), éditions *Basl.*, *Steph.* ἐγὼ ὦ τέκνα παρ. y Z *Goth.* éditions *Med.*, *Ald.*, *Junt.*, *Gourm.* ἐγὼν τέκνα παρενθεῖν *Call.*

62 κάλλισται D^2OQ x *Ox. Pap.* 1618. κάλλιστα a^1TmG *Goth.*, édition *Med.* κάλλιστοι D^1. κάλλισταν At a^2. καλλίσταν L. καλλίσταυ ? P. κάλλιστε Cp. καλλίστα g. καλλίστα les autres.

65 παρὰ ab^1 Tg. ποτὶ M. περὶ partout ailleurs.

68 ἔχε k, az, m^1G. ἔχευ *Ox. Pap.* 1618, et les autres manuscrits.

71 φυλάσσευ Π (sauf s), φυλάσσεω AO (ου écrit au-dessus dans A), φύλασσε EFh. -σευ *Ox. Pap.* 1618. φυλάσσεο les autres.

72 φυλαξεῦμαι ὄχλος ἀθρόος D. φυλαξοῦμαι ὄχλος ἀθρόος Ne Fhr, Ω (moins D), édit. *Med.*, *Ald.*, *Gourm.* φυλάξομαι ὄχλος ἀθρόος Φ, Cpq EPL. φυλάξομαι ὄχλος ἄθρως l. φυλάξομαι ὄχλος ἀθέως k. φυλαξομαι οχλος αλαθεω[ς, *Ox. Pap.* 1618. φυλάξομαι ἀθρόος ὄχλος Π, Mv, éd. *Louv.*, *Basl.*, *Steph.* φυλαξοῦμαι ἀθρόος ὄχλος c, édit. *Junt.* Dans les manuscrits F, abdT, pq, on peut lire ἀθρόος ou ἀθρόως.

73 ὥστε ῥύες Π, Mcv^2, Λ, Ω, éditions *Med.*, *Ald.*, *Gourm.* ὥστε ὕες éditions *Call.*, *Louv.*, *Basl.*, *Steph.* ωσασπερευες P. ὥσπερ ῥύες Φ, Cpq, L, v^1 (dans v, τε écrit au-dessus de περ). ὥσπερ ῥῦες l. ὥσπερ ὕες k, édition *Junt.*; mais non, semble-t-il, p^1, ni *Ox. Pap.* 1618 : la planche IV des *Ox. Pap.* XIII permet de lire ωστε, où le savant éditeur a lu ωσπε[ρ.

74 φλίβεται ab. φλίβετε k. θλίβεται tous les autres mss., les *pr. éd.*

81 ζωογράφοι Ne, Ω, *pr. éd.*, s^2 Y^2C^2 (dans ces trois manuscrits, l'o est écrit au-dessus de ζωγράφοι). ζωγράφοι Π, Φ (d ne contient pas le vers), Δ, Θ, EFhr.

84 θηητὸς m^2, f^1 ou f^2, r^2, Ω *pr. éd.*, (sauf y, éditions *Louv.*, *Basl*[1]. : θνητὸς). θνητὸς G. θαητὸς Δ, Θ, Λ (sauf Ne), sWY, édition *Call.*

84 Sur ἀργυρέω, ἀργυρέας voir plus haut p.

92 ὡς χ' ὡ fWG. ὦ καὶ ὁ MPLc Er (r en marge : ὡς καὶ ὁ). ὡς καὶ ὁ partout ailleurs.

94 φύη Me. φυη, avec deux traits horizontaux sur υ et sur η, C. φυῇ partout ailleurs.

95 πλὰν ἰνὸς a^1bd T, e, Ω, éditions *Med.*, *Ald.*, *Call.*, *Gourm.*

ἑνὸς en marge *Basl.*². ἑνὸς Δ, Π, Θ, Λ (sauf e), a²gz, éditions *Junt.*, *Basl.*, *Steph.*

96 σιγῇ k. σιγη *Ox. Pap.* 1618. σίγα partout ailleurs.

103 μαλακαίποδες C q, Π, Φ (sauf b), PL, DOAZ wj *Goth*, N, *pr. éd.* μαλὰ καὶ πόδες p. μαλακαὶ πόδες blv. μαλακοὶ πόδες McK. μαλακάποδες xyQ, e, E; μαλακόποδες Fhr. μαλακαὶ πόδας k.

105 βροτοῖς αἰεὶ Δ. βροτοῖς ἀεὶ Θ. βροτοῖσι ἀεὶ abT. βροτοῖσιν ἀεὶ Π, Λ (sauf E : βροτοῖσιν κ' εἰ), dgz, Ω, *pr. éd.*

107 βερονίκαν Ne, Ω, *pr. éd.*, βερνίκαν E. βερενίκην C. βερενίκαν h¹. βερενίκαν partout ailleurs, Δ (sauf C), Π, Φ, Θ, Fh²r.

109 πολύαινε PL ENr (dans r, γρ' πολύναε), γρ' dans t. πολύνασε AO (dans O le σ est pointé). πολύναε partout ailleurs.

110 βερονικεία m² (après correction), Λ (moins E), Θ (moins M), Ω *pr. éd.* βερονίκεια kpq. βερνένικ avec une lacune G. βερνίκεια E. βηρενικεία g. βερενικείας sY. βερενίκεια bl,C. βερενικεία M,adTz, fW, γρ' dans *Steph.*

112 φέροντι pq,g,Λ, Ω *pr. éd.* φέρονται kC, Π, Φ (sauf g), Θ.

115 ποιεῦνται e, Ω (sauf Q), éd. *Call.*, *Gourm.*, *Basl.*, *Louv.* (γρ' dans l'éd. *Steph.*). ποιοῦνται éd. *Med.*, *Ald.* πονέονται Δ, Θ, Λ (moins e), Π, Φ, Q, éd. *Junt.*, *Steph.*, γρ' dans tOA,e.

παντοῖα μαλεύρω l. παντοῖα μαλαύρω Mcv. μελαύρω K. παντὶ ἅμ ἀλεύρω Cp, A. παντοῖ' ἅμ' ἀλεύρω partout ailleurs.

119 Sur βρίθοισαι, βρίθουσαι, βρίθοντες, voir plus haut.

121 οἷον ag, Cpq. οἷα Π (excepté s οἷοι), T. οἷοι les autres mss. les *pr. éd.*

ἐφεζόμενοι g, Nehr, Ω, *pr. éd.* (m en marge). ἀεξομένων Φ, Π, p, et sans doute q, MKc. ἀεξαμένων k. ἀεζομένων vl. ἀεζομένοι P (ἀηδόνα ἀεζομένοι P, ἀηδοναὲζομένοι L). καταεζόμενοι E. συναεξομένων C.

123 ὦ' βενος Π (excepté m), cK. ἔϐενος ailleurs, ὦ répété 3 fois Ehr.

127 ἔστρωται δὲ κλ. Nr, Ω (sauf w) éd. *Med.*, *Ald.*, *Gourm.* ἔστρωται κλ. les autres mss., c'est-à-dire Δ, Θ, Λ (moins Nr), Π, Φ, w du groupe Ω, les éditions *Louv.*, *Basl.*, *Steph.*

129 ὀκτωκαιδεκάτης k, mG fW (f douteux), MPKl, e, DAOx

(dans ces 4 mss., un ε est écrit au-dessus de α), Zt, *pr. éd.* sauf *Steph.* ὀκτωκαι δεκατὴς Φ, w, N. ὀκτὼ καὶ δεκάτης c. ὀκτωκεδεκάτης v. ὀκτωκαιδεκέτης EFhr, éd. *Steph.*, 2ᵉ leçon de DAOx. ὀκτωκαιδεκετὴς Y. ὀκτωκαιδεκτὴς s. ὀκτωκαιδεκεάτης Q. ὀκτωκαιδεκαέτης y, *Goth.*, pq. ὀκτωκαιδεκαετὴς C.

129 ἐννεακαίδεκ' Φ, sW. ἐννεακέδεκ' Y. ἐννεα καὶ δέχ' k. ἐννέα καὶ δέχ' hr, y. ἐννέα καὶ δεχ' F. ἐννεακαίδέχ' K (corr. pour ἐννεαχαίδέχ'). ἐνναχαίδεχ' PLl (dans l, un des deux ν est au dessus de la ligne). ἐνναχαιδέχ' p. ἐννεακαίδεχ' Cq, Mv, NeE, Ω (sauf D ἐννεκαίδεχ') et *pr. éd.*, mf (G ἐννεακαιδεκάτης χ', άτης étant barré).

130 παρὰ fW ab Tgz. πάρα Ys. πὰρ G. περὶ partout ailleurs.

131 μὰν Δ, Π, Φ. μὲν Θ, Λ, Ω, *pr. éd.*

133 ἀιόνα wQ, γρ' dans t, NFE hr¹. ἐπορίονι P. ἀιόνι les autres mss. et les *pr. éd.*

137 μανώτατος N, γρ' dans tAO. μανώτατε E. μονώτατος οὔτε μανώτατος Fh (dans ce dernier γρ' μανώτατος οὔτ' ἀγαμέμνων). νεώτατος Φ (sauf d). μονότατος PL. μονώτατος partout ailleurs.

139 οὔτ' Ἕκτωρ F. οὔθ' partout ailleurs.

γεραίτατος Π (sauf Y ; dans le ms. s, ατος est écrit à l'encre rouge). γεραίτερος partout ailleurs.

139 εἴκοτι Π (sauf le ms. W ; m donne εἴκοτι et γρ' εἴκατι). εἴκασι K. εἴκατι g. εἴκατι partout ailleurs.

140 ἢ πύρρος N, Ω *pr. éd.* οὐ Δ, Φ, Λ (moins N), Π, Θ (excepté l). ὁ l.

Τροίας ἐλθὼν m¹Gf. ἀπὸ Τροίας ἐπανενθὼν Dw. ἐπανελθὼν tous les autres mss., les *pr. éd.*

141 πρότερον Θ, Cp, E. πρότεροι ailleurs.

142 πελοπηιάδαι καὶ Ἄργεος Π, abT. πελωπνιάδαι καὶ d. πελοπηιάδαι τε καὶ Ἀ. tous les autres mss. (Ω, Δ, Θ, Λ, et gz de Φ), et les *pr. éd.*

142 ἄργευς Z. ἄργεος partout ailleurs.

143 Ἴλαθι pq, Λ, Φ (moins g z), D² t² (θι est ajouté au-dessus de la ligne). ἴλαθι k, Θ. Ὑλαθοι (o étant raturé) z. Ἴλα g, Ω *pr. éd.* v en marge γρ' Ἴλα.

143 εὐθυμήσης L, m. εὐθυμήσεις Θ (sauf L), EFhr¹, q, D.

εὐθυμεύσαις b T, édit. *Junt.* εὐθυμεύσης k. εὐθυμέσαις a. εὐθυμήσαις les autres mss., les *pr. éd.* sauf la *Juntine*.

ὅκ' lv.

144 ἡξοῖς O² A. ἥξεις rF, et peut-être O¹. ἡξεῖς les autres.

146 γλυκύφωνος g, Ne, Ω (A¹ γλυκυφωνεῖ, A² γλυκύφωνος), *pr. éd.* (sauf la *Juntine*). γλυκὺ φωνὸς m, après corr. γλυκυφωνεῖ Θ (sauf vc), fWY, EFh (γρ' en marge de r), ab, A¹. γλυκὺ φωνεῖ Δ, s, vc, G, peut être m¹, peut être T.

148 ἅπαν MKvl C. ἄγων (αν étant écrit au-dessus) s. γρ' ἄγων v, γρ' ἄγαν M, ἄγαν partout ailleurs.

γε c, g (celui-ci a δὲ en marge), Fhre, Ω *pr. éd.* δὲ partout ailleurs.

μηδέποτ' ἔνθης (ou ἔλθης) k, Θ (v¹ ἔλθης, v² ἥκεις), Λ, Ω, *pr. éd.* Parmi ces mss., PLv¹ donnent ἔλθης. μὴ ποτένθης C. μήποτ' ἔνθης pq. μηδέποτ' ἥκοις ad. μηδέποθ' ἥκοις bT. μηκέποχ' ἥκοις g. μηχέποθ' ἥκοις z. μηδέποχ' ἥκεις fWmG. μηδέποθ' ἥκεις Ys.

149 χαῖρ' lc, Fr. χαῖρε ailleurs.

ἄδων b. φίλ' ἄδωνι l.

ἀφίκευ Δ, Θ, sWY, Er, T. ἀφικνεῦ fmG, g, Fh (r γρ' en marge), Ne, Ω, *pr. éd.*, ἀφίκνευ abdz.

*
* *

Dans certains cas la bonne leçon apparaît facilement, par exemple v. 17 ἦνθε, v. 42 παῖσδε, v. 60 ἐγὼν τέκνα — εἶτα παρενθεῖν, v. 109 πολύναε, v. 143 εὐθυμήσαις.

Au vers 11 διώνα a été pris pour le nom d'Aphrodite (on lit la glose τῇ Ἀφροδίτῃ dans pqi, b¹, et τῇ dans fW) : le vers étant alors faux, un ancien éditeur a eu l'idée de placer διώνα après le mot τοιαῦτα. Au vers 59, ὅσος ὄχλος ἄμμιν ἐπιρρεῖ semblait faire le faux : de là la correction ὄχλος πολὺς. Ainsi encore, v. 41, δάκρυε ὅσσα, avec υ bref et hiatus au premier pied, a surpris, et a été corrigé en δάκρυ' ὅσσα. Ce sont des préoccupations de métrique qui ont amené là des erreurs.

Au vers 121 ἐφεζόμενοι ἐπὶ δένδρων semblait en contradiction

avec πωτῶνται : et l'on a inventé une autre leçon. Cependant le poète a bien pu parler de rossignols posés sur les arbres et volant de branche en branche.

Les formes ioniennes ou poétiques ne conviennent pas au dialecte de l'idylle XV. Il faut donc considérer comme étant des inventions d'éditeurs anciens : v. 10 ἐμοῖο ou ἐμεῖο, v. 25 ἴδες, v. 105 βροτοῖσιν ἀεὶ, et surtout v. 84 θηητὸς.

Souvent les éditeurs et les copistes anciens ont fait disparaître les singularités de forme ou de syntaxe (cf. *Mém. Soc. Ling.* XXI, p. 61 et suiv.). L'*Ox. Pap.* 1618, — du reste important, même en son état fragmentaire —, a déjà des leçons de ce genre : v. 38 του[το κατ' ειπ[ες (τοῦτο κατεῖπες, au lieu de τοῦτό κα εἶπας), v. 70-71 ε]ιθε γενοιο [ευδαιμω]ν qui supprime un emploi anormal de l'optatif, v. 86 [ο ·κην Αχερον]τι φ[ιλ]ηθεις qui remplace le relatif ὁ par l'article ὁ, peut-être v. 92 λαλ]ευσαι, qui supprime l'asyndète (quant à la leçon [περυ]σιν, au lieu de σπέρχιν, au v. 98, elle paraît bien incertaine). De même sont les leçons suivantes :

V. 7 ἑκαστέρω k, qui fait le vers faux.

23 θασόμεθα qui fait le vers faux, θασόμεθ' ἄρ, θασόμεναι.

30 ἀδ' ὡς νᾶμα φέρει et ἀδδὲς νᾶμα φέρει.

32 παῦσαι ὁποῖα θεοῖς ἐδόκει ταύτηγε νένιμμαι.

38 τοῦτο καλὸν εἶπας, et τουτὶ καλὸν εἶπας qui font le vers faux, ναὶ καλὸν εἶπας.

51 πολεμισταί.

72 φυλάξομαι ὄχλος ἄθροος qui fait le vers faux, φυλάξομαι ἄθροος ὄχλος.

73 ὥσπερ ὕες k.

81 ζωγράφοι qui fait le vers faux.

103 μαλακαὶ πόδας k.

139 γεραίτατος.

148 μηδέποτ' ἔνθῃς.

On peut adopter franchement des leçons comme ἑκαστοτέρω ἔμ' ἀποικεῖς, τοῦτό κα εἶπας, πτολεμισταί, φυλαξεῦμαι ὄχλος ἄθρως, ὥστε ῥύες, ζωογράφοι, γεραίτερος, soit parce qu'on les comprend

bien, soit parce qu'elles sont données par beaucoup de manuscrits. Au vers 23 la leçon θασοῦμες, qu'on corrige facilement en θασεῦμες, résiste seule à la critique.

Mais des leçons comme παύσεο κ' οἷα, ἃ ἵδ' ἐς νᾶμα φέρει ou ἃδ' ἐς νᾶμα φέρει sont bien étonnantes. Il est ainsi un certain nombre de cas où l'on n'a pas de raisons péremptoires pour se décider.

L'idylle XV de Théocrite fait partie de la littérature syracusaine. Cette littérature était écrite en un dialecte déjà difficile, ou du moins peu familier à l'ensemble des lecteurs Grecs. Aussi la plupart des œuvres de cette littérature ont-elles disparu, et celles qui subsistent, comme les *Syracusaines*, ont-elles été fortement modifiées par la tradition manuscrite.

Victor Magnien.

LA LANGUE GRECQUE ANCIENNE

ET SES RÉCENTS HISTORIENS

Cet article a été demandé à l'auteur, en 1913, par les directeurs d'une revue hebdomadaire allemande, qui se publia du 1er octobre 1913 au mois de juin 1914, époque où elle disparut à la suite d'un conflit entre la rédaction et la maison d'édition. *Die Geisteswissenschaften* se donnaient entre autres pour tâche de fournir des aperçus généraux sur l'évolution des diverses sciences au cours des dernières années; cette vulgarisation scientifique avait son intérêt. Il est piquant de constater qu'on s'est adressé à un Belge, et qu'on l'a invité à dresser le bilan d'une science que les Germains jugeaient essentiellement allemande. L'auteur n'a pas eu de peine à prouver aux lecteurs d'Outre-Rhin eux-mêmes qu'elle avait dès longtemps cessé d'être *echtdeutsch* pour devenir internationale et vraiment κοσμοπολιτική.

B.

On peut dire, sans être taxé d'exagération, que l'étude de la langue grecque ancienne s'est entièrement renouvelée au cours des vingt-cinq ou trente dernières années ; et cette évolution n'a été rendue possible que par l'application à l'idiome indo-européen que l'on dénomme hellénique, des méthodes utilisées par les linguistes dans la vaste enquête que réclame la grammaire comparée des langues ou, pour être plus précis, des dialectes indo-européens. On est bien loin, en effet, et fort heureusement, du temps où Gottfried Hermann prononçait l'excommunication majeure contre ces philologues *qui ad Brachmanas et Ulphilam confugiunt atque ex paucis non satis*

cognitarum linguarum vestigiis quae Graecorum et Latinorum verborum vis sit explanare conantur. Et l'on peut dire aujourd'hui a priori que toute étude appliquée à la langue grecque et qui, systématiquement, ignore la philologie comparée et ses résultats essentiels, doit renoncer à établir des conclusions d'une portée durable et à dégager des principes d'ordre réellement scientifique. Un exemple notoire de l'insuccès que l'on rencontre quand on s'attarde à dessein dans les voies opposées est sans doute l'édition procurée par Friedrich Blass (2 volumes, Hanovre, 1890 et 1892) de l'*Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* de Raphael Kühner, 1re partie (*Phonétique et Morphologie*).

L'histoire de cette langue a été plusieurs fois ou esquissée ou exposée dans ces toutes dernières années. M. Jakob Wackernagel lui a consacré vingt-cinq pages singulièrement pénétrantes dans *Die Kultur der Gegenwart*, de Paul Hinneberg, vol. I (Leipzig, Teubner ; 2e éd. 1907) ; M. Paul Kretschmer a élargi considérablement ce thème dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de A. Gercke et Ed. Norden (Leipzig, Teubner, 1910 ; 2e éd. 1912), vol. I, et nous fournit un exposé d'ensemble de l'histoire des langues grecque et latine qui est un tableau de maître ; M. Otto Hoffmann a donné à la collection Göschen (Leipzig, 1911) un premier volume, consacré aux périodes primitive et classique, qui contient sous un petit format un nombre considérable de faits bien étudiés ; enfin M. Antoine Meillet, sous le titre modeste d'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, Hachette, 1913) a publié en langue française le premier essai de synthèse des travaux très nombreux élaborés dans ce domaine depuis une vingtaine d'années, et, de la sorte, écrit un manuel d'une élégante clarté, d'une information vaste et sûre, et qui sera bien difficilement dépassé où même égalé d'ici longtemps.

Si nous envisageons la préhistoire du grec, trois grammaires dominent la période contemporaine : la *Griechische Grammatik* de Gustav Meyer (Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1re éd. 1880 ; 2e éd. 1886 ; 3e éd. 1896) a rendu d'importants services ; c'est

surtout un recueil de faits, dont un nombre assez grand se sont aujourd'hui dégagés de la buée qui les enveloppait encore alors ; la syntaxe en est absente, et l'appendice promis sur l'accentuation n'a jamais été écrit ; on a souvent émis le vœu de voir mettre au point cette grammaire un peu touffue ; il serait peut-être moins ardu d'en écrire une nouvelle que de fournir de celle-ci une édition *up to date* ; au surplus, la 3e édition n'a pas assez tenu compte des progrès réalisés dans l'analyse des faits linguistiques depuis l'impression de la seconde, et l'auteur lui-même ne se dissimule pas le caractère « conservateur » de son exposé. La *Griechische Grammatik* de Karl Brugmann a connu un légitime succès : le fascicule de 126 pages par quoi s'ouvrait, en 1885, le tome second du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* d'Iwan von Müller (Munich, C. H. Beck), est devenu, en sa 4e édition (1913, avec la collaboration cette fois de feu Albert Thumb), un important volume de 772 pages, et plus encore que par le passé, cette œuvre contribuera à donner aux hellénistes une idée exacte de ce qu'est l'évolution historique de la langue au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe ; l'œuvre est belle par sa fermeté, par l'harmonie de ses proportions, par le sentiment de la mesure qu'on y surprend. M. Hermann Hirt a publié en 1902 et réédité, sous une forme amplifiée, en 1912 (Heidelberg, Carl Winter) un *Handbuch der griechischen Laut-und Formenlehre* qu'il présente comme introduction à l'étude scientifique du grec ; la phonétique y est basée sur les théories développées par M. Hirt dans son mémoire sur l'apophonie indo-européenne (*Der indogermanische Ablaut.* Strasbourg, Karl Trübner, 1900) ; l'apophonie quantitative est le plus souvent provoquée par le fait que les voyelles *ê â ô e a o* et les diphtongues dont elles constituent un élément, s'affaiblissent quand elles deviennent atones ou s'allongent sous l'influence de causes spéciales ; reprenant une idée ébauchée par Ferdinand de Saussure en 1879 et un mot proposé par feu Auguste Fick dès 1887, M. Hirt, qui bannit le concept de « racine », dénomme « bases »

certaines abstractions que l'on dégage d'un groupe de mots congénères ; les mots indo-européens ayant été mono-, di-, tri- et polysyllabiques, les bases abstraites sont aussi mono-, di-, tri- et polysyllabiques ; cette théorie a jeté un rayon de lumière sur un certain nombre de rapports entre mots dont on n'avait pas aperçu tout d'abord la parenté, ou bien entre lesquels on sentait vaguement des affinités sans pouvoir les prouver phonétiquement ; en tant que manuel, le livre de M. Hirt a peut-être, et même probablement, le tort d'être trop affirmatif, trop absolu, et l'étudiant ne verra pas toujours très bien ce qu'il y a de stable, de permanent dans la thèse énoncée et ce qui n'est qu'une tentative aventureuse, voire téméraire, de preuve ; mais M. Hirt a affirmé dans tous ses travaux, déjà nombreux, une forte personnalité qui s'accommode mal des exigences d'un manuel ; ce livre sera lu avec fruit par ceux-là surtout qui peuvent exercer un droit de critique et discuter *in petto* les idées du maître de Leipzig et de Giessen.

La dialectologie, dont le fondateur fut H. L. Ahrens (*De Graecae linguae dialectis*, 1839-43), a vu son domaine singulièrement s'agrandir par suite des découvertes épigraphiques ; la *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften*, éditée par H. Collitz et F. Bechtel (Goettingue, 1884-1915) est devenue un imposant recueil, qui appelle déjà des suppléments. Les tentatives pour exposer par le détail l'histoire des dialectes n'ont pas fait défaut : R. Meister a étudié le lesbien, le béotien, le thessalien (1882), l'éléen, l'arcadien, le cypriote (1889) ; M. Otto Hoffmann à son tour a voulu retracer l'histoire de l'arcado-cypriote (1891), du thessalien et de l'éolien (1893), de l'ionien au point de vue phonétique (1898) ; j'ai tenté d'esquisser l'histoire du dorisme (1891), tandis que l'Américain H. W. Smyth traitait de la phonétique et de la morphologie de l'ionien (Oxford, 1894) ; le dialecte attique épigraphique a fourni matière à l'étude solide et fondamentale de K. Meisterhans, *Grammatik der attischen Inschriften*, 3e éd., revue par le Suisse Ed. Schwyzer (Berlin, 1900) ; la κοινή a requis l'attention de MM. Schweizer (c'est-à-dire Schwyzer), auteur d'une *Grammatik der perga-*

menischen Inschriften (Berlin, 1898), Alb. Thumb, qui nous a donné *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus* (Strasbourg, 1900) et E. Nachmanson, qui a publié une *Laut- und Formenlehre der magnetischen Inschriften* (Upsala, 1903) ; précédemment, M. Kretschmer avait étudié la langue des inscriptions vasculaires grecques dans un mémoire qui est resté classique (Guetersloh, 1894). Depuis lors, les dissertations consacrées à l'un ou à l'autre dialecte épigraphique se sont multipliées ; elles sont de valeur très diverse. J'ajouterai, sans vouloir établir de corrélation entre leur valeur et leur provenance, qu'elles nous arrivent de contrées différentes et ne sont plus exclusivement d'origine allemande ; la Suède, la Suisse, les États-Unis, la France s'intéressent aujourd'hui à ces questions, sans que je veuille ici préciser ; je pourrais tout au moins signaler la dissertation inaugurale où M. Fr. Ern. Kieckers étudie les particularités locales du dialecte crétois (Marbourg, 1908), et où il utilise fort heureusement des cartes schématiques de la Crète pour illustrer ses conclusions et déterminer l'aire d'extension des modifications d'ordre morphologique ou phonétique. Mais deux manuels ont depuis requis l'attention des hellénistes : le *Handbuch der griechischen Dialekte* (Heidelberg, Carl Winter, 1909) d'Alb. Thumb fournit à propos de tous les points qui réclament quelque lumière une bibliographie que l'on peut croire complète, et l'exposé des caractéristiques de chaque dialecte est si clair, les éléments d'information sont si heureusement choisis dans la foule des menus détails dont l'épigraphie et les glossateurs nous gratifient, que ce livre apparaît franchement comme réunissant toutes les conditions que l'on peut requérir à notre époque d'un guide sûr et suggestif à la fois. M. Carl Darling Buck, dans son *Introduction to the study of the Greek dialects* (Boston, etc. 1910), adoptant un plan assez différent, expose plus brièvement les particularités dialectales, en poursuivant celles-ci chaque fois à travers tout le territoire hellénique, au lieu d'étudier chaque dialecte en particulier, et il nous donne de plus un choix d'inscriptions commentées qui rehausse encore la valeur de ce manuel réellement pratique,

j'oserais dire lumineux. L'intense labeur consacré aux dialectes grecs a eu pour résultat de modifier à plusieurs reprises la géographie dialectologique. Dans l'état actuel de la science, voici, semble t il, comment se doivent classer les anciens parlers grecs : l'ionien-attique, — l'arcado-cypriote, — l'éolien et ses trois groupes, éolien d'Asie, thessalien et béotien, — le groupe occidental, occupant dans la Grèce propre tout ce qui n'est ni ionien, ni arcadien, ni éolien, ce groupe lui-même se subdivisant en dorisme proprement dit et en parlers du Nord-Ouest (phocidien, locrien, étolien, etc.), auxquels s'ajoute l'éléen du Péloponnèse.

Cet afflux d'éléments nouveaux fournis par l'épigraphie, comme aussi par les papyrus, cette masse de formes dialectales, ces sens parfois divergents constatés chez des mots bien connus par ailleurs, il s'agissait de les incorporer au lexique grec ; des savants hollandais ont assumé cette tâche et y ont déployé un zèle sans doute admirable, mais, sans que j'insiste trop sur leur dédain pour les travaux des comparatistes, on peut regretter que leur collaboration ne leur ait pas évité un nombre par trop considérable d'inexactitudes ou d'erreurs; le *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum* (Lugduni Batav. 1902. Appendix lexici etc. 1904. Lexicon etc. Ed. altera. P. I. II., 1910), publié sous le nom de H. van Herwerden, doit être consulté avec prudence, et l'on fera bien de vérifier les citations avant de les utiliser pour des travaux de précision ; le jugement qu'en a porté récemment M. Léop. Cohn (*Iwan von Müller's Handbuch*, tome II. 1re section, p. 729) esi bien plus sévère encore, et, si l'on ne souscrit pas à tous les termes dont use le critique, encore faut-il reconnaître que la nouvelle édition eût dû marquer un plus sérieux progrès quant au détail.

Est-ce à dire que d'autres provinces de l'hellénisme n'ont pas eu pendant le même temps leur clientèle d'infatigables chercheurs? Il n'est pour ainsi dire pas un chapitre de la grammaire grecque qui n'ait fait l'objet d'une étude spéciale, sans que je puisse ou que je veuille ici assumer le rôle d'un rédacteur de *Jahresbericht* ou d'*Annuaire* : parmi les livres de contenu varié,

citons, de Felix Solmsen, les *Untersuchungen zur griechischen Laut-und Verslehre* (Strasbourg, 1901) et les *Beiträge zur griechischen Wortforschung* (tome Ier et unique. Strasbourg, 1909); de M. Ferd. Sommer, les *Griechische Lautstudien* (Strasbourg, 1905), aux conclusions parfois hardies et contestables; M. Albert Cuny s'est livré à une curieuse et minutieuse enquête sur les destinées du nombre duel en grec (Paris, 1906); on doit à M. Ern. Fraenkel deux études solides sur les verbes dénominatifs (*Griechische Denominativa in ihrer geschichtlichen Entwicklung und Verbreitung*. Goettingue, 1906) et sur les noms d'agents (*Geschichte der griechischen Nomina agentis auf* -têr, -tôr, -tês. Strasbourg, tome I, 1910; tome II, 1912); M. O. Lautensach a étudié les aoristes chez les tragiques et les comiques d'Athènes (Goettingue, 1911); M. Victor Magnien a consacré deux forts volumes à l'examen du futur (*Le futur grec. I. Les formes. II. Emplois et origines*. Paris, 1912); on doit à M. Mutzbauer *Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch* (Strasbourg, 1893. 1909) et *Die Grundbedeutung des Konjunktiv und Optativ und ihre Entwicklung im Griechischen* (Leipzig, 1908); M. J. M. Stahl a écrit une *Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums der klassischen Zeit* (Heidelberg, 1907); M. E. Mayser nous a donné une très utile *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit. Laut-und Wortlehre* (Leipzig, 1906); l'accentuation a fourni matière à un bon livre de l'Américain Benjamin Ide Wheeler, *Der griechische Nominalaccent* (Strasbourg, 1885), a été clairement exposée par M. Jos. Vendryes dans son *Traité d'accentuation grecque* (Paris, 1904) et a fait récemment l'objet des recherches savantes de Hugo Ehrlich (*Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung*, Berlin, 1912). Je ne puis ici relever les nombreux mémoires qui ont exploré telle ou telle question de détail; qu'il me suffise de dire que les *Indogermanische Forschungen* (Strasbourg, 1892 sqq.) en contiennent plusieurs, et de fort bons.

Si maintenant nous abordons le terrain de l'étymologie, nous rencontrons au début du siècle l'énorme ouvrage en quatre

volumes (Leipzig, Hirzel, 1901-02; prix : 60 marcs) que Leo Meyer a intitulé *Handbuch der griechischen Etymologie*, et qui n'est pourtant pas un manuel, car ce livre ne contient ni règles ni préceptes et n'est pas autre chose qu'un lexique bizarrement ordonné et aussi peu étymologique que possible : la plupart des mots y sont suivis de la mention « dunkel » ou « unerklärt » ou « etymologisch nicht verständlich », alors que des solutions définitives ou du moins satisfaisantes ont été trouvées pour un grand nombre d'entre eux; mais Leo Meyer, qui avait publié entre 1860 et 1880 d'utiles travaux de philologie comparée, avait renoncé à suivre le mouvement des générations plus jeunes et présentait au public un manuscrit qui, à part quelques retouches, datait de trente ans au moins et que la critique accueillit avec une défaveur non dissimulée. Je m'interdis de porter un jugement sur la seconde édition de l'*Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache* de M. W. Prellwitz (Goettingue, 1905); il n'était guère malaisé d'améliorer la première qui remontait à 1892; tout au plus dirai-je que cette réédition ne m'a pas un instant détourné du soin de publier, en langue française, un dictionnaire étymologique dont l'impression est enfin terminée et qui vaudra tout au moins par ses indications bibliographiques.

Dans le domaine de l'étymologie comme dans les autres provinces de l'hellénisme, les vues se sont profondément modifiées depuis l'important ouvrage de Georg Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, cinquième édition (1879); un principe domine la néogrammaire : « les lois phonétiques ne souffrent pas d'exception » ; seule, l'analogie tend à niveler les paradigmes, en même temps qu'elle rajeunit les langues et les soutient dans leur marche évolutive continue; le *sporadischer Lautwandel*, à quoi Curtius consacrait la moitié de son livre, a vécu; il n'est au pouvoir de personne de le galvaniser; d'autre part, on ne peut non plus songer encore à grouper les mots sous des racines rangées dans un ordre donné, ainsi que le fit Curtius; la forme que nous attribuons aux racines est essentiellement mobile et fugace; il n'est pas de théorie qui ne

vienne les modifier peu ou prou ; il fut même question de les oublier à tout jamais « dans le campo-santo de la scolastique » ; l'heure actuelle est aux « bases » monosyllabiques ou disyllabiques, légères ou lourdes, mais avouons que celles-ci ne sont encore qu'un pis-aller, que des hypothèses, utiles sans doute et même élégantes, mais elles-mêmes condamnées à évoluer selon les progrès de l'analyse phonétique.

Enfin, il est une partie du vocabulaire grec qui continue de nous échapper, et les tentatives de toute sorte qui ont été faites pour y voir de l'indo-européen ont échoué. Il était au surplus peu logique de croire que tout le vocabulaire hellénique fût d'origine indo-européenne; aucune langue européenne n'est pure de mélange ; le latin, qui n'est pas la plus claire ni la mieux connue des langues, contient une certaine proportion d'étrusque ; pourquoi le grec aurait-il échappé à tout contact avec les idiomes voisins, d'autant que les Hellènes ne sont pas des autochtones en Grèce ? Ils ont traversé d'autres contrées avant d'atteindre aux rivages de la mer Égée et de la mer Ionienne, et ici même ils ont dû déloger — ou s'assimiler — d'autres populations qui ne parlaient aucun idiome indo-européen ; ils ont notamment rencontré dans le sud de la presqu'île balkanique une faune et une flore différentes de la flore et de la faune de l'Europe centrale, et dans la majorité des cas ils ont probablement, en les modifiant à peine, conservé aux animaux et aux plantes qu'ils découvraient les noms que leur avaient octroyés leurs prédécesseurs ; or, que savons-nous des langues que parlaient ceux-ci ? Autant dire rien : le nom de Pélasges a la valeur d'un x algébrique ; Lemnos a fourni une inscription en langue inconnue ; Praisos (Crète), des débris d'un idiome ignoré, en caractères grecs ; Cypre a usé d'un syllabaire aujourd'hui déchiffré pour noter une langue dont le fond nous échappe, et les monuments crétois dits *minoens* du second millénaire anté-chrétien ont jusqu'ici farouchement défendu leur secret. En Asie-Mineure, trois langues ont vécu côte à côte avec le grec ; or, le phrygien, pour être indo-européen, n'en est pas moins à peu près inconnu ; le carien et le lydien appartiennent

vraisemblablement à un autre groupe linguistique, mais les hypothèses les moins hardies le sont encore trop. Quant à l'influence sémitique, au rebours de ce que certains ont cru, elle a été très faible et s'est bornée à l'adoption par les Grecs, avec les noms des lettres de l'alphabet, de quelques termes commerciaux, en nombre vraiment restreint; le livre de H. Lewy, *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen* (1895) procède d'une conception surannée et n'est qu'un effort laborieux et sincère, mais plutôt malheureux, pour expliquer par le sémitique ce qui n'est pas sémitique le moins du monde. Enfin, rien ne permet de croire que l'égyptien ait influé sur le grec à l'époque ancienne, et quant aux langues antiques de la péninsule des Balkans, le macédonien, dont on n'a que des gloses, a subi l'influence grecque plutôt qu'il n'a imposé la sienne, et le thrace, dont on sait tout au plus qu'il est indo-européen, ne nous a rien laissé qui autorise la moindre conclusion. L'onomastique ou étude des noms propres a tout au moins prouvé que la plupart des noms de lieux de la Grèce sont rebelles à l'étymologie hellénique ; des coïncidences avec les finales de noms de lieux du sud de l'Asie-Mineure feraient supposer que les populations des deux rives de la mer Égée et des îles parlaient une même langue à l'époque de l'invasion des Hellènes; mais on ne peut actuellement aller au delà. Tout ce qu'on peut et qu'on doit affirmer, c'est que les Grecs ont charrié avec eux un grand nombre de mots empruntés aux populations qu'ils ont traversées ou absorbées ou dont ils ont subi l'action eux-mêmes, et les mots *égéen* ou *méditerranéen* sont commodes pour caractériser ces vocables, sans qu'il faille s'exténuer à leur trouver un étymon que l'avenir rendra peut-être ridicule ; et, en ce point, une réflexion mûrie trouvera que l'opinion émise par M. Meillet au chapitre III de l'ouvrage précité est à peine entachée de pessimisme. Mais puisqu'il est question d'étymologie, je m'en voudrais de ne pas citer les deux forts volumes qu'a fait paraître en 1912 M. Per Persson (Upsal) sous le titre de *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, où, reprenant et développant un thème qu'il avait ébauché dès 1891 dans ses

toujours utiles *Studien zur Lehre von der Wurzelerweiterung und Wurzelvariation*, il précise ou renouvelle notre connaissance pour un nombre considérable de vocables helléniques.

On le voit donc : la période dont nous venons de signaler quelques caractéristiques seulement a été féconde, et, malgré le respect tout relatif et le scepticisme que rencontrent auprès de certain public et en divers pays les études helléniques, rien ne fait prévoir que le travail de mise au point connaîtra de si tôt un ralentissement. Nous l'avons dit au début de cet article : l'application de la méthode comparative a rajeuni et fortifié l'étude de la langue ; mais je serais singulièrement injuste si je méconnaissais ce que les linguistes eux-mêmes doivent à la méthode critico-philologique entendue dans son sens strict; en fait, le salut est dans la combinaison des deux méthodes, et s'il n'est pas donné à beaucoup d'érudits de les employer avec succès tour à tour ou simultanément, il est indéniable que plusieurs des plus beaux livres publiés depuis vingt ans leur doivent et leur solidité et leur action sur les savants contemporains : je citerai notamment les *Quaestiones epicae* de M. W. Schulze (Guetersloh, 1892), plusieurs mémoires de M. Jakob Wackernagel, les travaux de M. Paul Kretschmer, de qui il faut toujours rappeler l'*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache* (Goettingue, 1896), sans négliger de signaler l'effort pour unir plus étroitement la philologie et la linguistique dont a témoigné sa revue intitulée *Glotta. Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache* (Goettingue, 1909 sqq.), enfin le volume récent de M. Ant. Meillet, dont on ne saurait trop louer la largeur de vue jointe à l'exactitude scrupuleuse du détail.

Bruxelles, janvier 1914-décembre 1918.

Émile Boisacq.

Bon à tirer donné le 14 février 1920.
Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

ΤΕΛΕΣΦΟΡΟΣ - ΤΙΛΕΣΠΟΡΟΣ [1]

Lorsque M. Salomon Reinach exposa jadis, ici même (2), les sérieux motifs pour lesquels il avait été amené à penser que le culte et le nom de Télesphore sont tous deux d'origine thrace, il me fit l'honneur de me demander si je ne connaissais pas quelques preuves onomastiques dont il pût faire état. Sa conclusion reflète en quelques mots la réponse négative que je dus alors lui transmettre.

Le résultat de mes recherches avait été le suivant :

Sans doute, rien n'empêchait, *a priori*, de considérer le nom Τελεσφόρος comme la transcription possible, en lettres grecques, d'un tétrasyllabe du type normal dans la langue thrace.

Seulement, pour en expliquer par comparaison la composante initiale, nous manquions de tout élément certain. Aucun

(1) On devra ne pas s'étonner de trouver dans cet article des séries de noms thraces accentués autrement que ne l'exigerait l'application des règles traditionnelles de l'accentuation grecque. Je me suis déjà expliqué à ce propos dans un article précédent (1913, p. 248, note 7). On notera ici, à propos de la forme Τιλεσπόρος (var. : Τιλεσπόρις, Τιλεσπόρας), essentielle à ma démonstration, que l'accentuation adoptée par moi comme conforme à ce que je crois être un des principes de la langue thrace se trouve constituer une sorte d'argument supplémentaire en faveur de la thèse soutenue. Si Τελεσφόρος est bien la transcription phonétique arbitrairement explicative de *Τιλεσπόρος (= *Τιλεσπόρας), si c'est une sorte de calembour, d'à-peu-près populaire, destiné à donner à un mot étranger une apparence de signification en langage grec, l'identité d'accentuation a dû aider puissamment à rendre vraisemblable la fausse identité des noms. L'erreur volontaire eût été moins aisée, si l'accentuation, conforme à l'usage des grammairiens grecs, avait été Τιλέσπορος.

(2) 1901, p. 343-349 : Télesphore. — L'article est reproduit dans *Cultes, Mythes*, etc., II, p. 255 suiv.

nom propre jusqu'alors connu ne commençait par Τελε-. Nous pouvions, il est vrai, soupçonner l'existence d'une composante Τιλι-, puisque le nom Τίλλης est connu en Anatolie et en Scythie (1). Mais, en Thrace, elle n'apparaissait que dans des composés douteux : un ethnique contesté (2), des noms de lieu d'époque déjà byzantine (3). Ensuite, n'était-elle pas une simple modification orthographique, usuelle en Thrace (4), de la racine Διλι-, qui est surtout bithyno-phrygienne (5) ?

A la vérité, il était moins malaisé de proposer de plus évidentes analogies pour la composante finale. Il convenait toutefois d'établir immédiatement qu'il fallait les chercher, non pas, comme le suggérait M. S. Reinach (6), du côté du nom propre Πόρις, qui a fourni à l'onomastique indigène en Thrace de si nombreux tétrasyllabes (7), mais du côté d'un nom moins

(1) *BCH*, 1883, p. 137, n° 19 ; Latyschev, *IOSPE*, II, p. 294, n° 66. — Lucien, *Alex.*, 2, cite un brigand cappadocien nommé Τιλλιβόρας.

(2) Τιλαταῖος : Thuc., II, 96. Le nom ne se trouve que dans cet auteur, d'où la supposition très ancienne qu'il est sans doute corrompu (Gatterer, *la Thrace d'Hérod. et de Thuc.*, dans *Mém. Acad. des Sc. de Göttingue* (1781), part. IV, p. 110). Desdevizes du Désert proposait de lire [Δαν]-θηλῆται (*Géogr. Macéd.*, p. 27).

(3) Τιλίκιον, Τιλλίτω, localités mésiennes : Procop., *Ædif.*, éd. Bonn, p. 293, 308.

(4) Échange continuel des dentales. Un exemple suffira : Ἁματόκος à côté de Ἁμαδόκος.

(5) Le composé le plus répandu est Διλιπόρις (Bithynie : *AM*, 1879, p. 19 ; 1892, p. 81) ou Δυλυπόρις, nom asiatique à Égine (*CIG*, 2143 g). D'autres formes voisines, Δαλεπόρις (*Sbornik*, 1901, p. 796, n° 8), Δαληπόρις (*BCH*, 1898, p. 486, l. 73), paraissent plus spécialement thraces ; mais il n'est pas certain que leur racine *Dales* (*CIL*, III, 13743), avec ses variantes Δάλας (Latyschev, *op. cit.*, II, p. 93, n° 146) et Δάλις (*IG*, VII, 1988), soit identique à la racine Δίλλης qui nous est connue, comme bithynienne, grâce à un texte thrace (Δίλλής Τυράννου Νεικαιεὺς, à Sofia : *Sbornik*, 1901, p. 777, n° 85). Ainsi Ch. Picard et A.-J. Reinach ont proposé de rattacher à Δόλης la forme Δάλεις, variante évidente de *Dales* = Δάλης, sur une stèle de *Madytos* (*BCH*, 1912, p. 311, fig. 5 = Mendel, *Catal.*, 902). Leur supposition serait confirmée par la variante [Δ]ωλεπόρις (*Sbornik*, 1900, p. 17, n° 25) ; quant à l'hypothèse qu'il faudrait lire ΔΑΛΙΣ au lieu de ΔΑΛΙΣ sur une stèle de Silivri, elle est infirmée par la reproduction que j'ai donnée de ce monument (*Coll. Stamoulis*, n° 62, dans *BCH*, 1912, p. 603).

(6) P. 348-349.

(7) En voici la liste aussi complète que possible. Outre son utilité intrinsèque, elle apportera, pour la question qui nous occupe ici, la preuve matérielle, *sans exceptions*, de la façon dont la finale — πορις, dans tous les tétrasyllabes, se relie par une voyelle au disyllabe qui sert de composant initial :

1. Ἄλλου-πόρις (*DH*, n° 113 a, p. 470, 1), variante selon Tomaschek (*Die alten*

répandu, quoique tout aussi certain, Σπόρις (1). Le motif en est qu'une des règles fondamentales de l'onomastique thrace, ou à tout le moins de la transcription grecque des noms indi-

Thräker, III, p. 3) de Ἀδρού-πόλις, ce dernier nom étant, selon moi, une variante de Ἔβρυ-πόρις (ci-après, n° 10), et, d'après Tomaschek, une variante du suivant; — 2. Αὔλου-πόρις (fréquent; autres graphies : Αὔλου-πόλις, Αὔλω-πόρις, *Auloporis*, *Auluporis*, *Aulupor*, *Oluper*, *Lipor*); — 3. *Βειθυ-πόρις (seul ex. : *Bithoporus*, Pauli, *Inschr. von Lemnos*, p. 24; sur cette référence cf. *RA*, 1918², p. 80, note 6, et p. 81, note 1); — 4. Δαλε-πόρις et variantes (ci-dessus, p. 390, note 5); — 5. *Διζα-πόρις (= *Dizapor* : *CIL*, XIV, 2284); — 6. Διασκου-πόρις (*BCH*, 1898, p. 486, plusieurs ex.); — 7. Διλι-πόρις (ci-dessus, p. 390, note 5); — 8. Δινδι-πόρις (*CIG*, 3795; autres graphies : Διντι-πόρις, Δενδου-πόρις, Δυδη-πόρις, *Didiporis*); — 9. Δυτου-πόρις (*BCH*, 1898, p. 486, l. 56 et 77, cette dernière corrigée en Διου-πόρις (?) par Kalinka, *Ant. Denkm. in Bulg.*, n° 34; variante *Dutuboris* : *Izv. Mouz.*, p. 112, n. 61, fig. 91). — 10. Ἔβρυ-πόρις (*AM*, XV, p. 216, n. 98; autres graphies : Ἀδρου-πόλις, *Efriporis*); — 11. Ἑπτα-πόρις, (fréquent; autres graphies : Ἑπτη-πόρις, Ἑπτα-πόρος, *Heptaporis*, *Heptaporus*, *Eptaporus*, *Eptiporis*, *Eptaperus*, *Eprerus*, *Eftepir*); — 12. *Κερζε-πόρις (= *Cergaeporus* : *CIL*, XIII, 8304); — 13. Κετρι-πόρις, roi thrace (autres graphies : Κεδρη-πόλις, Κεδρι-πόλις, Κεδρο-πόλις); — 14. *Λαπε-πόρις (= Λαπεπώρ : *Sbornik*, 1901, p. 766, n. 66); — 15. Μουκα-πόρις (fréquent; autres graphies : Μοκκα-πόρις, Μοκα-πόρις, Μοκα-πόρος, Μουκα-βόρις, *Mucaporus*, *Mucapora*, *Mucapor*); — 16. *Νατου-πόρις (= *Natoporus* : Jireček, *Serbien*, p. 47); — 17. *Πιε-πόρις (= *Pieporus* : *CIL*, VI, 1801); — 18. Ῥασκου-πόρις, roi thrace (autres graphies : Ῥαισκου-πόρις, Ῥεσκου-πόρις, Ῥησκου-πόρις, Ῥισκου-πόρις, Ῥαισκη-πόρος, Ῥασκη-πόλις, *Rhascupolis*, *Rascupolis*, *Rhascypolis*, *Rhascipolis*, *Rescupor*, *Reciper*, Ῥεκου-πόρις).

Les nombreuses variantes en -πολις montrent qu'on doit ajouter à cette liste : 19. Δεσγη-πόλις (*DH*, 111 q, p. 464; douteux : le *fac-simile* fourni par *Sbornik*, III, 1891, p. 109, fig. 28, permet de lire plutôt Διὶ ὑψίστ[ω] δεσ[πό]τη Πολύ[δω]ρος [ὑπὲρ] τῶν τέκνων, au lieu de Διὶ ὑψίστ[ω] Δεσ[γ]ηπόλ[ις π]ρὸς τῶν τέκνων); — 20. Δορυ- πόλις (*BCH*, 1898, p. 13, n. 5).

Noter enfin les formes :

21. *Καλπα-πόρις, tiré de Καλπαπουρείτης, patronymique à Philippes (*BCH*, 1900, p. 306, n° 2); — 22. *Παιτο-πόρις, tiré de l'ethnique *Petoporiani Daci* dans *Tab. Peut.* (explication différente dans Tomaschek, *op. cit.*, III, p. 20); — 23. *Τραβι-πόρις (cf. Τραβι-κένθος, *DH*, 113 a 24, p. 470), ou *Τραπι-πόρις (cf. *Tarpu-diza*, *Itinéraires*) ou *Τρανι-πόρις (cf. *Tranu-para*, *Tab. Peut.*), peut-être même *Τραλι-πόρις (pas d'autre composante initiale Τραλι- actuellement connue; Τράλις comme Πόρις ne sont constatés jusqu'ici que comme finales dans les tétrasyllabes), graphies possibles tirées de *Traïporis* (*Ephim. épigr.*, IV, 894 b 25, douteux : cf. cependant *Traiicent(us)*, Dimitsas, Μακεδ., n° 996, et *Traebithus*, lecture à rétablir dans *CIL*, XIII, 6955).

J'ai laissé de côté les noms tétrasyllabiques en -πυρις et en -*parus* qui n'ont aucune variante en -πόρις ou -*porus*.

(1) Flexions diverses de la finale déclinable : *Σπόρας (= *Spora*; *CIL*, III, 4584); — Σπόρις (*AM*, 1910, p. 427, n° 13, l. 12); — Σπόρος (Dimitsas, Μακεδ., n° 160), en latin *Sporus* (*CIL*, III, 1775); — Σπόρους, f. (*CIG*, 4315). — Cf. les diminutifs Σποράκης (*Dio Cass.*, 68, 21) et *Sporilla* (*CIL*, III, 5441, 10867). La véritable forme

gènes, établit que dans les tétrasyllabes le premier disyllabe composant se présente *toujours* sous les apparences d'une forme génitive à flexion vocalique (1) : les exceptions apparentes proviennent de coupes fautives qui, rationnellement rétablies, s'ajustent à la règle et la confirment (2).

En conséquence, il était prématuré d'affirmer l'existence dans l'onomastique thrace des composantes nécessaires pour justifier la supposition selon laquelle Τελεσφόρος serait la transcription par à-peu-près d'un des noms tétrasyllabiques de cette langue. Tout ce qu'on en pouvait dire, c'est que, si Τελεσ-φόρος est la coupe étymologique conforme au grec, Τελε-σφόρος est au contraire la coupe imposée par le thrace. En d'autres termes, le jour où on pourrait prouver l'origine thrace du nom Τελεσφόρος, les éléments dans lesquels il faudrait décomposer son prototype seraient obligatoirement : 1° une finale -σπόρις, qui peut avoir été orthographiée -σπόρος (3); 2° une initiale Τελε- ou Τιλε- (4), provenant

thrace du nom était *Spor* (cf. note précédente : *Aulupor*, Λαπεπώρ, *Mucapor*), comme le prouve le composé tétrasyllabique *Διο-σπόρις (Δεο-σπούρις dans *Izv. Soc. arch. Bulg.*, 1914, p. 267), transcrit *Deospor* (*CIR*, 151), et surtout la graphie *Spor* dans *Dipl.* CVIII.

(1) J'ai énoncé et prouvé cette règle ici-même (1913, p. 251).

(2) *Ibid.*, p. 251, note 4, pour Διο-σκύθης et Διο-σπόρις; p. 252 pour Κερσο-βλέπτης et Κερσι-βαῦλος.

(3) Références à la p. 391, note 2. Elles montrent qu'après la forme originale *Spor* (le père du *Spor* du *Dipl.* CVIII est de nationalité besse, c'est-à-dire, à l'époque romaine, thrace au sens le plus large : cf. Mommsen, *Hermes*, XIX, p. 33 suiv.), c'est sans doute la transcription Σπόρις qui est le plus vraiment thrace. Les autres variantes sont macédoniennes ou même asiatiques.

(4) On connaît, en Thrace, l'équivalence de ε et de ι : par exemple Δορζίνθης (*IGR*, 739) à côté de Δορζένθης (*BCH*, 1898, p. 486, l. 66), et les mots que j'ai déjà cités ailleurs (*RA*, 1911², p. 445, note 5). Selon certains auteurs, elle serait surtout spéciale au dialecte macédonien (cf. Hoffmann, *Maked.*, Fick, *Orient und Occident*, II, p. 718 suiv.; *Zeitschr. für vergl. Sprachforschung*, XXII, p. 193). Or, il est vraisemblable que c'est à travers le macédonien que des mots thraces ont pu passer en grec (surtout en matière religieuse, remarque Lesny, *Ibid*, XLII, p. 300). Du reste, il est évident que lorsqu'on transcrit un nom étranger de façon à en identifier la forme extérieure avec celle d'une autre langue, cette opération constitue toujours, ainsi que l'exprime fort bien le terme par lequel on le désigne, un *à-peu-près*.

Si l'hypothèse d'une transcription de Τιλε- par Τελε- se justifie aisément, à plus forte raison admettrait-on la transcription de -σπορος par -σφορος. L'équi-

du nom *Τίλης ou de l'une de ses variantes possibles (1).

Si acceptable que fût ce dernier élément, on ne devait l'enregistrer que le jour où serait connu et vérifié un tétrasyllabe dans lequel il apparaîtrait comme composante initiale.

*
* *

Ce jour est arrivé. La condition précédente est désormais réalisée.

En effet, une inscription (2) récemment découverte au centre même de la Thrace (3) et sur bien des points demeurée fort obscure (4) contient, de l'avis unanime de ceux qui l'ont étudiée (5), un nom propre indigène nouveau sous la forme du tétrasyllabe Τιλεζύπτα. Pour que ce tétrasyllabe soit régulièrement explicable, il faut, en application de la règle absolue que j'ai pris soin de rappeler plus haut, le décomposer en Τιλεζύπτα. La coupe Τιλεζ-ύπτα, avec rattachement de la finale au nom propre Ἴπτα (6), déformé par un iotacisme (7) de basse

valence φ = π = 6 est la plus usuelle de toutes dans les dialectes macédono-thraces (Φίλιππος = Βίλιππος; θεὸς ἐπίπιος = ἐφίππιος pour désigner le Dieu Cavalier : *IGR*, 1407).

(1) Τύλις (St. Byz., Suid. : nom d'une ville thrace); Δίλλης et Τίλλης (ci-dessus, p. 390, notes 1 et 5). On sait que les noms de lieu, en Thrace, sont très fréquemment des noms d'hommes (ex. : *vicus Muca*, *CIL*, III, 7533, et Μούκας = *Muca*; — *Mucasura*, *Tab. Peut.*, et Μουκαζοίρη, *BCH*, 1901, p. 317, nº 17; — Σούρας, dans l'Hémimont, Procop., *Ædif.*, p. 306 Bonn, et Σούρας, *BCH*, 1898, p. 486, l. 122; — Βέτσας, Procop., p. 282, et *Bessas*, Jordan., *Get.*, 50; — Σκάρες, Procop., *Ibid.*, et Σκάρης, *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 219, n. 122; — Δόρδας, Procop., p. 306, et Δόρζας, *RA*, 1907², p. 426, n. 17; — Δείξας, Procop., *Ibid.*, et Δείζας, *IG*, XII, 539, variante du nom si connu Δίζας; — Ἴτζης, Procop., p. 308 et *Ἴζις, *REG*, 1913, p. 254 et note 5, etc.).

(2) Sur le plateau et la tranche du chaton mobile d'une bague en or trouvée, dit-on, dans un *tumulus*, en mars 1913.

(3) A Ezérovo, district de Borisovgrad, village de la vallée de l'Hèbre situé à 35 km. à l'E. de l'ancienne métropole de la Thrace, Philippopolis.

(4) J'ai essayé de l'interpréter dans un article cité à la note finale du présent article.

(5) C'est-à-dire, avant l'étude à laquelle fait allusion la note précédente et où l'on trouvera la bibliographie détaillée, les savants bulgares Filov et Detchef, les allemands F. Khron et P. Kretschmer.

(6) Cf. mes réflexions sur ce nom : *REA*, 1912, p. 147, note 3.

(7) Υ pour Ι est extrêmement rare en Thrace (Kalinka, *Ant. Denkm. in Bulga-*

époque (1), serait fausse et impossible (2). Aussi, malgré des apparences tentantes, n'y a-t-il pas lieu d'en revenir à l'hypothèse, déjà condamnée, suivant laquelle Τελεσ-φόρος transcrirait un composé de Πόρις : à savoir *Τιλεζ-πόρις, coupé comme Τιλεζ-ύπτα.

La véritable coupe, Τιλε-ζύπτα, se rapporte du reste à un mot qui, sous cette forme, n'est ni injustifié ni isolé.

Sa composante finale, Ζύπτα = Ζύπτης, Ζύπτος, etc. (3), est connue par le nom de lieu Σίπτη (4) et par le nom d'homme *Ζύπτης = Ζύπ(οι)της (5).

Sa composante initiale est à rapprocher désormais avec certitude des analogies déjà indiquées. Le mot lui-même prend place dans une série onomastique nouvelle : Τιλε-ζύπτα, Τιλα-ταῖος (6), Τιλλι-βόρας (7), Τιλι-θάζεις (8), Διλι-ζένις (9), Διλι-πόρις (10),

rien, nº 216 : κλυντήρ pour κλιντήρ; les autres textes sont byzantins). Le texte d'Égine, *CIG*, 2143 g, écrit Δυλυπόρις le nom phrygo-thrace Διλιπόρις.

(1) La question de la date du texte est loin d'être résolue : une opinion le considère comme très ancien (M. Filov : viᵉ-vᵉ siècles ?); mais elle peut être battue en brèche par divers arguments, parmi lesquels ceux qui s'appuient sur un autre iotacisme dans l'inscription (Ἦσκος pour Οἶσκος, lecture fort probable, mais non certaine). Je le crois, pour ma part, très tardif.

(2) Pour les mêmes motifs qui interdisent les coupes Διοσ-κύθης, Διοσ-πόρις, Κερσιϐ-αῦλος, Κερσοϐ-λέπτης, et obligent aux coupes vocaliques Διο-σκύθης, Διο-σπόρις, Κερσι-ϐαῦλος, Κερσο-ϐλέπτης (v. p. 392, note 2).

(3) Sur la diversité des finales déclinables, invention des transcripteurs grecs, cf. *REG*, 1913, p. 251, note 3.

(4) Pausan., V, 27, 12 : Θράκιον τεῖχος καὶ πόλις.

(5) *Ibid.*, 12, 7 : Ζυποίτης · Θρᾷξ γένος, εἰκάζοντί γε ἀπὸ τοῦ ὀνόματος. — Les variantes sont : Ζίποιτης (*HGM*, 535, 17; *Papyr. Magdóla*, 39, vº 2); Ζείποιτης Plut., *Ætia gr.*, 49); Ζείπυτης (Hesych., *s. v.*); Ζίϐοιτης (Polyb., IV, 50; *CIG*, 154, Egine); *Ziboeta* (Liv., XXXVIII, 16, 7). — On trouvera des exemples de semblables disparitions d'une syllabe *non accentuée* dans *REG*, 1913, p. 250, note 1 : les plus caractéristiques pour le cas présent sont Σπαρτόκος = Σπαραδόκος, Βοσπάρα = Βουσιπάρα, Βουρδάπα = Βουριδαύα.

(6) — *Τῖλης + *Ταῖος (cf. Ἀκταῖος, fils d'*Istros* : Philostr,, *Her.*, II, 15, 4) = *Δαῖος (cf. Δάος allongé en Δαᾶιος : *BCH*, 1912, p. 603, nº 62).

(7) Ci-dessus, p. 390, note 1.

(8) Τιλθάζεις (*Jahrb.*, 1912, *Anz.*, p. 571, fig. 8) pour *Τιλι-θάζεις, comme Διλζένις (*Arch.-epigr. Mitth.*, 1895, p. 107, nº 5) pour Διλι-ζένις. La finale s'apparente au nom de l'île de Θάσος.

(9) Voir note précédente. Outre les finales de nombreux tétrasyllabes en —ζενις, le nom Ζένις nous a été transmis par Xen., *Hell.*, III, 1, 10.

(10) Ci-dessus, p. 390, note 5, et note 7, nº 7.

Διλι-τρίος (1), à laquelle il est évident qu'on doit ajouter *Τιλε-σπόρις, mot dont la possibilité — je dirai plus : dont l'existence latente (2) — est dès à présent incontestable (3).

*
* *

L'identité Τελεσφόρος — Τιλεσπόρος est donc désormais pleinement légitime au point de vue de l'onomastique thrace. Mais, pour conclure qu'elle est réelle, il faudrait des preuves d'un autre ordre, et qui ne sont pas de mon sujet (4). Le nom propre Τιλεσπόρις existe virtuellement et admet la possibilité d'une transcription grecque sous la forme Τελεσφόρος, par l'intermédiaire sans doute de la variante Τιλεσπόρος. Mais cette seule constatation ne démontre ni que Τελεσφόρος reproduit véritablement Τιλεσπόρις, ni que les Thraces ont possédé un dieu appelé par eux Τιλεσπόρις. Ces deux derniers points restent des hypothèses, ou du moins la démonstration n'en peut être fournie par des arguments linguistiques. Ceux-ci peuvent toutefois fournir un appoint à la solution cherchée par

(1) Tiré du patronymique Διλιτριανός (*AM*, 1885, p. 335; Διλειτριανὸς dans *JHS*, 1887, p. 257, nº 41, où il s'agit vraisemblablement du même personnage, un Carien). Pour l'élément final *Τρίος, cf. le nom Δρύας (Apollod., III, 5, 1).

(2) Et même apparente, si Τελέσφορος transcrit réellement Τιλεσπόρος : mais ici, on ne pourrait sans pétition de principe recourir comme preuve à cette transcription.

(3) Τιλεσπόρις, outre qu'il se rattache à la série des tétrasyllabes en Τιλε —, se rattache également à une série de tétrasyllabes en — σπορις dont il existe un autre exemplaire, *Διο-σπόρις (p. 391, note 1). Le mot *Σε-σπόρις (tiré du nom de lieu Σεσπούριες : Procop., *Ædif.*, IV, p. 283 Bonn) est, soit un tétrasyllabe syncopé, Σεσ(ε)-πόρις, composé de Πόρις et de Σίσης (Kieseritsky, *Ant. Grabm. in Russland*, nº 196; variantes *Sisus : CIL*, VI, 2696; III, 11273; VIII, 800; *Sises : CIL*, III, 6137; cf. A. J. Reinach, *Mon. Piot*, XVIII², p. 12-13, note 2; *Sese : CIR*, 980), soit un renforcement du simple Σπόρις = Σπόρας par un redoublement de l'initiale conforme à une règle que j'ai eu l'occasion d'étudier ici même (1913, p. 250, note 10).

(4) A savoir : 1º des preuves chronologiques (date de l'apparition du culte de Télesphore); 2º des preuves géographiques (diffusion du culte, fixation de son point de départ); 3º des preuves religieuses (caractéristiques du culte thrace, ressemblances avec le culte grec); 4º des preuves archéologiques (identité des monuments et des représentations en Thrace et en Grèce). Ces dernières sont actuellement les mieux établies, par le travail même de M. S. Reinach.

la claire réponse qu'ils donnent aux deux questions accessoires que voici :

I. Il n'y a pas lieu de se préoccuper, comme le voulait M. S. Reinach (1), d'une sorte de contre-épreuve : existe-t-il d'autres noms de divinités locales possédant une finale identique (ici, en — σπόρος) ? Car nous ne sommes pas assurés de connaître un seul nom de dieu thrace, et il y a peut-être des chances pour que, par définition même, nous ignorions toujours chacun de ces ἄσημα ὀνόματα (2). Mais il suffit qu'il soit constaté que, à titre d'épithètes sans doute, les dieux thraces portaient des noms d'hommes, et spécialement, des noms tétrasyllabiques (3). Τιλεσπόρις peut fort bien avoir été l'un de ceux-là.

II. Il n'y a pas lieu de s'embarrasser non plus (4) de la difficulté d'expliquer le sens du mot grec Τελεσφόρος en tant qu'il indique un parèdre d'Asclèpios et d'Hygie. Le mot, en effet, n'est pas seulement un nom propre : c'est un adjectif de la plus vieille langue grecque, et à ce titre il a une étymologie et une

(1) P. 349.

(2) *REG*, 1913, p. 260.

(3) Ainsi — fait remarquable et qui pourrait être riche de conséquences à cause de l'appartenance du nom à la série qui précisément nous occupe — le tétrasyllabe Τιλ(ι)-θάζεις (ci-dessus, p, 394, note 8) est le nom de la divinité représentée sous les traits et avec les attributs du dieu romain Silvain.

De façon plus générale, l'emploi des noms d'hommes comme qualificatif ou comme épithète des divinités est d'usage courant chez les Thraces. On le constate spécialement pour ce qui concerne le culte indigène par excellence, celui du Dieu Cavalier. Le héros n'est pas seulement assimilé à une foule d'autres divinités : Apollon, Asclèpios, Dionysos, Éros, Zeus, Hèraclès, Silvain. Il porte aussi une quantité de noms humains, dont je ne cite ici que les plus avérés :

Ἀσδούλης *RA*, 1904 [1], p. 19, avec la correction de *REG*, 1913, p. 256 et note 5) ; — Βετέσπιος (*Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 202, n° 78) ; — Βλήκουρος (*Documents* [série en cours dans *RA* depuis 1911], n° 11) ; — Βισύρας (*DH*, 33 a, p. 333) ; — Γείγων (*Sbornik*, 1894, p. 76, n° 3) ; — Δορκενθίας (*RA*, 1908 [2], p. 56, n. 57) ; — Ζινάμας (*CIL*, III, 8147) ; — Ἰαμβαδούλης (*REG*, 1913, p. 255) ; — *Ithiostla* (*Izv. Mouz.*, fig. 90) ; — Κένδρισος (*Arch. Ertesitö*, 1911, p. 411, fig. 1) ; — Μανίμαζος (*Bull. com. tr. hist.*, 1894, p. 420, n° 8) ; — Μεστόης (*Sbornik*, 1900, p. 21, n. 33) ; — Οὐτάσπιος (*Xenia*, p. 109) ; — Πυρομήρουλος (*Sbornik*, 1894, p. 70, n° 8) ; — Σουρεγέθης (*Ibid.*, 1896, p. 83, n° 23).

(4) P. 344-346.

signification parfaitement indiscutables (1). S'il est arrivé que les interprètes anciens ont été obscurs et les modernes subtils, quand ils ont voulu prouver que Τελεσφόρος, nom propre, est le même mot doué du même sens que τελεσφόρος, épithète, c'est justement parce qu'ils ont accepté une étymologie que l'identification Τελεσφόρος — Τιλεσπόρος démentirait. Il serait tout naturel que Τελεσφόρος, nom divin, n'eût pas de signification claire en grec, s'il était avéré que le nom n'est pas grec.

Toutefois, il est évident qu'à l'époque incertaine (2) où le nom thrace Τιλεσπόρις aurait reçu en grec le déguisement d'une transcription par Τελεσφόρος, le jeu de mots n'a été possible pour ses inventeurs qu'à certaines conditions. Il a fallu que le calembour que nous soupçonnons se justifiât, aux yeux de ceux qui l'inauguraient, par autre chose qu'un à-peu-près syllabique conforme aux règles de la prononciation locale. Ils ont obéi aux usages de la transcription approximative, qui veut que le mot transcrit *ait l'air* de signifier quelque chose dans la langue qui l'adopte (3). Par conséquent, il a dû y avoir res-

(1) Il a même donné des dérivés (τελεσφορία, τελεσφορέω, τελεσφόρησις). J'ai eu la curiosité de me reporter à tous les exemples que le *Thesaurus* donne de son emploi. J'ai d'abord constaté que le mot est d'usage homérique (avec ἐνιαυτὸς, au sens de *qui achève son cycle*, *qui arrive à son terme*); ensuite qu'il est surtout poétique, et employé spécialement par les trois grands tragiques; enfin que les deux prosateurs qui seuls s'en sont servi, Théophraste et Plutarque, ne lui connaissent qu'un sens : *qui possède ou amène la fécondité ou la maturité*. D'autre part, τελεσφόρος est, poétiquement sinon rituellement, une épithète divine : non seulement les parèdres de Télesphore, Asclèpios et Hygie (Ἐφ. ἀρχ., 1884, p. 24, nº 63, cité par M. S. Reinach, p. 444, note 4), mais Zeus (*Hymn. hom.*, 23, 11), mais Μοῖρα (Esch., *Prom.*, 511), mais Δίκη (Soph., *Ajax*, 1390), sont qualifiés de τελεσφόροι, au sens de : *qui a la décision finale*.

(2) L'apparition du culte de Télesphore est assez tardive, semble-t-il actuellement (S. Reinach, p. 343); en Thrace aucun relief n'est antérieur à l'époque romaine (cf. série des *ex-voto* de Glava Panéga, dans *Izv. Mouzei*).

(3) On me pardonnera peut-être des exemples contemporains : *Behanzin*, traduit par *Bec-en-zinc*, *Gothas* par *godasses*, etc. Le procédé d'adaptation des modernes, tout populaire, ne suppose pas obligatoirement un rapport entre les qualités réelles de la personne ou de l'objet et les qualités signifiées par le calembour dont on les affuble. On doit remarquer dans les jeux de mots du modèle de celui qui nous occupe une moindre indifférence au sens, correspondant à une origine moins vulgaire. Τελεσφόρος pourrait bien être, dans son genre, une sorte de transcription d'origine savante, surtout si elle est de date

semblance entre certains des pouvoirs attribués au dieu thrace surnommé Τιλεσπόρις, et certains de ceux qui sont impliqués par l'épithète grecque τελεσφόρος. Mais cela n'oblige en rien à penser qu'il ait pu exister un rapport quelconque entre le sens du mot thrace et le sens du mot grec (1).

Georges Seure.

tardive. On sait l'engouement des philosophes et grammairiens anciens pour l'étymologie par à peu près.

Voici, à titre documentaire, quelques-unes des plus réjouissantes étymologies imaginées par eux à propos des noms propres thraces :

a) Noms d'hommes :

Θρᾷκες · διὰ τὸ τραχύ τῆς φωνῆς. — Arist., *Rhet.*, III, 11.

Ὀδρύσαι · ἀπὸ τοῦ ὀδύρεσθαι [τοὺς φυομένους]. — Scol. Aristoph., *Acharn.*, 1226.

Ὀρφεὺς · ὡραία φωνή. — Fulg., *Myth.*, III, 11.

Φινεὺς · *a foenerando.* — *Ibid.*

Ζῆθος, Κάλαϊς · ζητῶντες τὸ καλὸν. — *Ibid.*

b) Noms géographiques :

Αἶμος · ἀπὸ Ἡρακλέους ἐκεῖ αἱμάξαντος [Τυφῶνα]. — Apoll., *Bibl.*, I, 6, 3, 11.

Ζυγάκτης · [λέγεται] Ἡρακλέα περῶντα τὸν ζυγὸν ἄξαι. — App., *BC.*, IV, 94.

Κάλλατις · ἐν ᾗ κάλαθος εὑρέθη. — St. Byz.

Καρδία : *ex facie loci.* — Pline.

Μαστοῦσία · διὰ τὸ μαστοειδές. — Scol. Lycophr., 534.

(1) Les linguistes qui pensent autrement (c'est-à-dire ceux qui dans le cas présent, voudraient établir une étymologie commune pour Τιλεσπόρις et Τελεσφόρος), aboutissent fatalement à transformer *a priori* la langue thrace (dont nous ignorons encore presque tout, sauf ses noms propres) en une sorte de caricature de la langue grecque. Ils en font, non une langue ni même un dialecte, mais un charabia, quelque chose qui rappelle le français parlé par des nègres ignorants. Je me refuse à croire que le thrace ait été seulement du grec défiguré par son passage à travers des gosiers barbares, ou, si l'on préfère — car cela revient au même —, que le grec ne soit que du thrace amélioré. J'ai exposé quelques arguments et quelques preuves pour réfuter cette opinion dans un récent article (*REA*, 1920, p. 1-21) intitulé : *Connaîtrions-nous, enfin, un texte en langue thrace?*

TRANSPOSITION D'UN PASSAGE

DES *ENTRETIENS* D'ÉPICTÈTE (IV, VII, 25-27)

Sous le titre, trop général, Περὶ ἀφοβίας, le chapitre IV, VII des *Entretiens* d'Épictète traite, en réalité, de l'assurance à l'égard du « tyran » et de ses acolytes.

Ce sujet est annoncé par le § 1, ainsi conçu :

Τί ποιεῖ φοβερὸν τὸν τύραννον;
a) Οἱ δορυφόροι (φησὶ) καὶ αἱ μάχαιραι αὐτῶν
b) καὶ οἱ ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος καὶ οἱ ἀποκλείοντες τοὺς εἰσιόντας (1).

Les acolytes du tyran, intermédiaires obligés entre lui et nous, y sont divisés en deux catégories (2), qui *seront traitées respectivement dans les* § 2-18 *et* 19-24.

(1) Observons incidemment que τοὺς εἰσιόντας, qui va très bien ici après ἀποκλείειν (cf. 19, où on voit que τοὺς εἰσιόντας = τοὺς θέλοντας εἰσελθεῖν), ne va pas plus loin (24) après κολακεύειν. Les flatteries n'ont de sens que si elles s'adressent à ceux qui gardent la porte, et non à ceux qui la passent ou essaient de la passer : cf. 23 : ἐκκλειέσθω....., καταφιλείτω τὰς χεῖρας (nous dirions plus vulgairement « graisser la patte »)..... τῶν δούλων, et Sénèque, *De const. sap.*, XIV, 2 : « .... illum (durum janitorem), tanquam canem acrem, objecto cibo leniet ». Ce sont ces οἱ ἐπὶ τῆς εἰσόδου de *Man.*, XXV, 5, à qui il en coûte tant d'avoir affaire : cf. Sénèque, *ibid.*, 1 : « ostiarii difficultatem, nomenclatoris superbiam, cubicularii supercilium ».

Faut-il croire que le texte primitif était κολακεύσω τοὺς ἀποκλείοντας (sous-ent. τοὺς εἰσιόντας, à tirer de ἄλλον et ἄλλου qui précèdent) ? Le participe régime sous-entendu aurait été d'abord ajouté en marge, puis introduit dans le texte à la place de l'autre participe.

(2) La disposition typographique adoptée ici souligne cette division.

Quoique le terme *b* comprenne deux sujets, il ressort des premières lignes de 19 qu'ils ne forment, à eux deux, qu'une seule catégorie d'acolytes : Τίνα οὖν ἔτι

Cette distinction entre les gardes et les huissiers, ou, comme disaient les Romains, entre les prétoriens et les cubiculaires, est moins administrative que philosophique. Aux deux catégories entre lesquelles se répartit le personnel du palais correspondent deux séries d'impressions éprouvées par un homme, suivant qu'il est amené malgré lui devant César ou qu'il désire spontanément être mis en sa présence.

Le profane qui comparaît de force devant le tyran *craint* d'être condamné à la confiscation, à l'exil, à la mort, c'est-à-dire de perdre ses biens, sa liberté, sa vie (1). Le profane qui sollicite d'être introduit auprès de lui *désire* prendre part à des distributions de faveurs, titres, argent ou places (2).

Crainte et désir, voilà les deux pôles sur lesquels tourne toute la vie agitée du profane ; ce sont les deux obstacles à l'ataraxie. C'est donc la suppression de ces deux passions qui permettra, en particulier, d'aborder — de force ou de gré — le tyran et ses acolytes avec une absolue tranquillité d'esprit.

Telle est la double idée qui remplit une *conclusion générale* (28-32) commençant ainsi :

Ὅταν οὖν μήτε φοβῶμαί τι ὧν διαθεῖναί με δύναται
μήτ' ἐπιθυμῶ τινος ὧν παρασχεῖν (s.-ent. μοι δύναται),
τί ἔτι θαυμάζω αὐτόν, τί ἔτι τέθηπα ;
τί ἔτι φοβοῦμαι τοὺς δορυφόρους ;

conclusion où 28-30 *correspondent au second pôle*, 31-32 *au premier*.

φοβηθῆναι δύναμαι; τοὺς ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος; μὴ τί ποιήσωσιν; ἀποκλείσωσί με; ἂν με εὕρωσι θέλοντα εἰσελθεῖν, ἀποκλεισάτωσαν.

D'autre part, on pouvait croire, en arrivant à la fin de 5 (ποῖος ἔτι... τύραννος φοβερός ἢ ποῖοι δορυφόροι ἢ ποῖαι μάχαιραι αὐτῶν;), qui renvoie évidemment à 1, que là se terminait le traitement de *a*. Mais ce n'était qu'une fausse sortie. La vraie conclusion, pour cette première catégorie, est l'ensemble 16-19, qui commence par τούτων ἕνεκα φοβερός ἐστιν ὁ τύραννος; διὰ ταῦτα οἱ δορυφόροι μεγάλας δοκοῦσιν ἔχειν τὰς μαχαίρας καὶ ὀξείας, et après lequel sont introduits, en tête de 19, οἱ ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος.

(1) κτῆσις (5), πενία (13), κτησείδιον (18 concl.) — ἐξορισμός (14), φυγή (18 concl.) — σῶμα (5 et 18 concl.), σωμάτιον ὅλον (18 concl.).

(2) ἔσω ἀγαθὸν (οὐδὲν) διαδίδοται τοῖς εἰσελθοῦσιν (21) — τιμᾶται ὑπὸ τοῦ Καίσαρος (21) — ἀργύριον (23) — ἐπαρχία, ἐπιτροπή (21), στρατηγία, ὑπατεία (23).

Ainsi présentée, l'économie de ce chapitre (1) est d'une simplicité rigoureuse, et la suite des idées y est pleinement satisfaisante.

Seulement, l'analyse qui précède suppose que le développement 19-24 (= *b*) est immédiatement suivi de la conclusion 28-32. Le seul rapprochement de ces chiffres fait voir qu'il n'en est pas ainsi. En réalité, un passage intermédiaire (25-27), qui occupe onze lignes dans l'édition Schenkl, a échappé à cette analyse.

Or, tels sont le contenu et la forme de ce passage, que sa présence à cette place est une difficulté:

Au moment où viennent d'être traités les acolytes de la catégorie *b* (οἱ ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος) et où on n'attend plus que la conclusion générale, voici que, sans être annoncés par quoi que ce soit, rentrent en scène et, de nouveau, passent pour un moment (25-27) au premier plan ceux de la catégorie *a*, les δορυφόροι armés de leurs μάχαιραι, avec qui on croyait en avoir fini (2).

La manière dont ils sont introduits ici, apostrophe brusque, à la 2e personne (Δείκνυέ μοι τὰς μαχαίρας τῶν δορυφόρων), n'est pas moins surprenante que le fait même de leur réapparition. De l'ensemble 19-24 qui précédait, rien n'était traité dans ce ton.

Voilà donc un passage que, dès la première impression, en raison du sujet et du ton, on aimerait mieux voir ailleurs.

Où ? Évidemment quelque part dans l'ensemble 2-18, où déjà il s'agissait justement de ces δορυφόροι. Essayons de préciser ce « quelque part ».

Les épées dont ils sont armés, est-il dit ici en substance, servent à faire mourir. Il y a plusieurs façons d'en arriver

(1) Ajoutons, pour le faire figurer ici tout entier en raccourci, qu'il se termine par un développement complémentaire (33-41), qui répond à l'objection : « Mais une telle attitude est celle d'un contempteur des lois » (Ναί · ἀλλ' οἱ λόγοι οὗτοι καταφρονητὰς ποιοῦσι τῶν νόμων).

(2) On y était autorisé, en particulier, par la façon dont est marqué le passage de *a* à *b*, en tête de 19 : τίνα οὖν ἔτι φοβηθῆναι δύναμαι ; ἔτι laisse entendre que le sujet précédent est considéré comme épuisé et qu'on passe à celui qui reste à traiter. Cf. le triple emploi de cet adverbe dans la conclusion générale citée plus haut.

là ; mais, puisque la mort est une nécessité naturelle, la façon importe peu, ou plutôt la plus expéditive, c'est-à-dire celle-là, est encore la meilleure.

Or, ce n'est pas la première fois que la notion de mort est ainsi mise au point. Plus haut (15), où, à propos du pouvoir du tyran sur l'homme, il s'agissait de la *mort en général*, la mort était présentée comme un phénomène naturel de dissociation d'éléments associés, *qui ne détruit rien dans le monde* (τί μέλλει ἀπόλλυσθαι τῶν ἐν τῷ κόσμῳ ;). Ici, où il s'agit du *genre de mort*, indifférent, la mort est, de plus, présentée comme un phénomène *indispensable à la marche du monde* (τὸ γενόμενον καὶ φθαρῆναι δεῖ ἵνα ὁ κόσμος μὴ ἵσταται μηδ' ἐμποδίζηται). C'est la même idée qui, dans un sujet plus précis, reparaît avec gradation.

Donc, à considérer le fond, le passage 25-27 serait mieux là-haut, c'est-à-dire après 15, qu'à la place qu'il occupe.

On peut en dire autant, à considérer la forme.

L'apostrophe δείκνυέ μοι et la réponse ἰδοῦ, qui l'introduisent, surprennent après 24. Mais l'ensemble 13-15 était une suite d'apostrophes du même genre. Dans 15, en particulier, le tyran, grossissant la voix, essayait de présenter la peine capitale comme un traitement redoutable : le sage répondait froidement en analysant la notion de mort. Dans 25-27, le tyran essaie de présenter les épées de ses satellites comme des armes redoutables : le sage répond froidement en analysant la notion d'instrument ou d'agent qui donne la mort. Pour la forme comme pour le fond, il y a donc affinité entre les deux passages.

Ainsi, avant même que le texte ait été regardé de près, on est déjà fondé à croire que le passage 25-27 — mal placé où nous le voyons aujourd'hui, c'est-à-dire après 24 — aurait tout avantage à être reporté deux pages plus haut, c'est-à-dire après 15, où serait sa place primitive.

Cette probabilité ne tendrait-elle pas vers la certitude, si on pouvait établir 1° que le texte de 16, devant lequel, après transposition, viendrait s'insérer ce passage, réclamait précisément

sa présence à cette place; 2° que le texte de 28, que ne précéderait plus ce passage, demandait précisément son départ pour pouvoir se rapprocher lui-même de 24?

1° Comparons le début de 25 et le début de 16.

25. Δείκνυέ μοι τὰς μαχαίρας τῶν δορυφόρων. — Ἰδοῦ ἡλίκαι (= πῶς μεγάλαι) εἰσὶ καὶ πῶς ὀξεῖαι. — Τί οὖν ποιοῦσιν αἱ μεγάλαι αὗται μάχαιραι καὶ ὀξεῖαι; — Ἀποκτιννύουσι.

16. Τούτων ἕνεκα φοβερός ἐστιν ὁ τύραννος; διὰ ταῦτα οἱ δορυφόροι μεγάλας δοκοῦσιν ἔχειν τὰς μαχαίρας καὶ ὀξείας;

L'un de ces passages est évidemment un rappel de l'autre. Or, si c'est 16 qui se présente le premier, on n'est pas du tout préparé à y voir les épithètes μεγάλαι et ὀξεῖαι accompagner et surtout précéder le mot μάχαιραι. D'autre part, quand ces mêmes épithètes reparaissent, appliquées à ce même mot, dans 25, elles n'y ont plus d'intérêt, étant déjà connues; car ici, comme on va le voir, c'est précisément l'inattendu qui doit en faire tout le prix.

Au contraire, si elles figuraient pour la première fois dans 25, elles y auraient leur pleine valeur, et deviendraient ensuite toutes naturelles dans 16, comme rappel formel d'un passage antérieur.

Dans 25, en effet, le sage affecte de n'avoir jamais vu ces épées de satellites dont on le menace : « Fais voir un peu... » On les lui montre avec commentaire tendancieux, comme à un enfant (1) à qui on voudrait faire peur. « Vois comme elles sont grandes et pointues ». Mais les épithètes ne lui disent rien de plus que le mot qu'elles accompagnent; car il ignore l'usage de la chose. Alors cet usage, il le demande (2) en répé-

(1) Aux §§ 2-4, on supposait précisément en présence des satellites du tyran un enfant qui n'avait pas peur d'eux, parce qu'il n'apercevait pas leurs épées, puis un homme qui, tout en les apercevant, n'en avait pas peur davantage, parce qu'il n'avait pas peur de ce qu'elles pouvaient lui faire. On trouve ici cette supposition réalisée et mise en scène.

(2) Nous avons, tout à l'heure, rapproché 25 de 15 pour le procédé qui consiste à définir, afin de la faire paraître indifférente, la chose qu'un autre voulait faire paraître redoutable. Ici, il y a lieu de rapprocher la question (a) : τί οὖν ποιοῦσιν αἱ μάχαιραι; (25) de la question (b) : τί.... φαδηθῆναι....; τοὺς

tant, avec une naïveté voulue, ce qu'il vient d'entendre : « Et à quoi cela sert-il, ces grandes épées pointues ? » C'est seulement en apprenant qu'elles tuent qu'il tombe sur le connu. Mais ce dernier détail ne l'émeut pas davantage, précisément parce que tuer est pour lui du « déjà vu », qu'il peut apprécier à sa juste valeur. Et alors, après avoir expliqué qu'elles ne lui peuvent faire rien d'extraordinaire, il est tout naturel que, rentrant dans le § 16, il conclue ironiquement : « Τούτων ἕνεκα φοβερός ἐστιν ὁ τύραννος; διὰ ταῦτα (1) μεγάλας δοκοῦσιν ἔχειν τὰς μαχαίρας καὶ ὀξείας ; phrase de rappel où la construction même souligne avec intention ces deux épithètes par lesquelles tout à l'heure on prétendait l'effrayer, et qui ont produit l'effet contraire, puisqu'elles ont pour lui le sens de mort prompte par le procédé le plus expéditif.

Donc, primitivement, 25-27 devait précéder 16, et nous sommes fondés à le reporter à cette place (2).

ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος ; μὴ τί ποιήσωσιν ; (19). Puisque (cf. la division annoncée en tête de 1) οἱ δορυφόροι καὶ αἱ μάχαιραι αὐτῶν ont été traités avant οἱ ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος, il est naturel que ce procédé ait été appliqué d'abord à ceux qui ont été traités en premier lieu, c'est-à-dire que la question 25 ait été posée avant la question 19.

(1) Dans l'état actuel du texte, τούτων et ταῦτα (16) renvoient à ἀποθανεῖν (15). Le sage admettrait donc, ici, comme allant de soi qu'il y a un rapport entre ἀποθανεῖν et μάχαιραι : mais alors il ne serait pas fondé à demander plus loin (25) à quoi servent les μάχαιραι et à se faire répondre qu'elles font mourir. N'est-il pas plus naturel de penser que, s'il le sait au § 16, c'est parce qu'on vient de le lui apprendre au § 25 ?

D'autre part, τούτων et ταῦτα renvoient, dans l'état actuel du texte, à la mort considérée comme un phénomène naturel de dissociation d'éléments associés. Après la transposition de 25-27, ils renverraient à la mort, contre-partie inévitable de la naissance, événement indispensable à la marche du monde, d'autant moins redoutable qu'il est réalisé par des procédés plus expéditifs, dont aucun ne vaut, justement, l'épée d'un στρατιώτης. Dès lors, une ligne à peine séparerait ce στρατιώτης, qui fait mourir plus vite que la fièvre, des δορυφόροι armés de leurs μάχαιραι. La suite des idées y gagnerait incontestablement.

(2) Remarquons que la conclusion 16-18 se termine sur une apostrophe à la 2e personne, πείρασαί σου τῆς ἀρχῆς καὶ γνώσῃ μέχρι τίνος αὐτὴν ἔχεις, qui, avant la transposition, continuait τί λέγεις, μὴ τραγῴδει et εἰπέ de 15. L'insertion de 25-27 après 15 n'interrompt pas le mouvement, puisque ce passage est un dialogue qui renferme l'impératif δείκνυε et l'interrogatif θέλεις adressés à la même personne.

2° Retournons maintenant au point d'où nous l'avons tiré, c'est-à-dire entre 24 et 28.

Si son transfert là-bas, devant 16, n'y a eu que des avantages, encore faut-il que son départ d'ici, devant 28, n'ait pas d'inconvénients.

Or, l'examen du texte confirme à souhait la première impression qui, tout à l'heure, le faisait déjà paraître indésirable à cette place. Son départ est un avantage positif. Après l'amputation de 25-27, qui n'était, après 24, qu'un appendice gênant, la blessure se referme d'elle-même ; 28 avait justement besoin, pour être explicable, d'être en contact immédiat avec 24.

Reportons-nous à la première moitié (28-30) de la conclusion double (28-32) dont le début (28) a été reproduit plus haut.

Quel est le sujet des six verbes δύναται (2 fois), λαλήσῃ καὶ ἀποδέξηται, ἐλάλησεν (28), κελεύῃ λέγῃ (30), sujet auquel renvoient les deux αὐτόν de 28 et de 30 et les deux αὐτοῦ de 29 ? On le chercherait inutilement dans les onze lignes du passage qu'il s'agit d'éliminer. Le sens demande l'empereur qui accueille favorablement le solliciteur (1) ; le texte n'offre que στρατιώτης, le satellite armé, ce qui est absurde.

Mais, si on écarte 25-27, on se trouve en présence du distributeur de faveurs, prêt à remplir la fonction de sujet pour laquelle on cherchait quelqu'un : τινὸς ὧν παρασχεῖν (μοι δύναται) renvoie à ῥιπτοῦντος αὐτοῦ (24, l. 2), qui renvoie lui-même à τοῦ διδόντος (23 fin).

Donc, primitivement, 24 et 28 devaient être en contact, et nous sommes autorisés à les rapprocher.

Les deux conclusions, obtenues indépendamment l'une de l'autre, aboutissent au même résultat : 25-27 *doit être reporté entre* 15 *et* 16.

(1) Tous les détails de 28 (en corrélation avec ἐπιθυμῶ τινος ὧν παρασχεῖν μοι δύναται), θαυμάζω, τέθηπα, χαίρω ἄν μοι φιλανθρώπως λαλήσῃ καί ἀποδέξηταί με, ἄλλοις διηγοῦμαι πῶς μοι ἐλάλησεν, prouvent qu'il s'agissait en dernier lieu, non d'exécution capitale en perspective, sujet de 25-27, mais de faveurs sollicitées, sujet de 19-24.

Il reste à expliquer, si c'est possible, comment ce passage a quitté cette place, où il était si bien, pour aller en occuper une autre qui ne lui convenait nullement.

L'hypothèse d'une omission comme première étape n'est pas très hardie, et une telle faute n'aurait rien d'extraordinaire. Nous avons remarqué plus haut qu'il y a affinité entre 15 et 27 : d'un côté, la mort, phénomène naturel qui ne détruit rien dans le monde; de l'autre, la mort, phénomène indispensable à la marche du monde ; ὁ κόσμος, en particulier, figure dans 27 comme dans 15. Dès lors, on conçoit qu'un copiste distrait, trompé par la ressemblance, ait sauté directement de la fin de 15 à 16 en passant par dessus 25-27 qui se trouvaient dans l'intervalle.

Le passage omis, rétabli ensuite quelque part en marge, aurait enfin été réintégré dans le texte ailleurs qu'à sa vraie place par l'effet d'une erreur de renvoi.

Th. Colardeau.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

PUBLICATIONS DÉPOUILLÉES

Jahrbuch, XXXI, 1916, nos 3, 4 ; XXXII, 1917, nos 1-2.
Arch. Anzeiger, ibid.
Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, XX, 1917; XXI, 1918, nos 1-3.
Glotta, VIII, 1917.
Sitzungsberichte d. k. Preuss. Akad. d. Wiss., 1917.
Hermes, LII, 1917 ; LIII, 1918, nos 1-2.
Philologus, LXXIV, 1917, nos 1, 2.
Rheinisches Museum f. Philologie, LXXI, 1916, nos 3, 4 ; LXXII, 1917.
Wochenschrift f. klass. Philologie, XXXIV, 1917 ; XXXV, 1918, nos 1-25/26 (juin).
Berliner Phil. Wochenschrift, XXXVII, 1917 ; XXXVIII, 1918, nos 1-17 (avril).
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, XV, 1916, nos 1-2.
Jahreshefte d. k. k. Oesterr. Instituts in Wien, XVIII, 1915, nos 1, 2.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1917.
Travaux de la section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie à Kolozsvar, VII, 1916, no 2.
Göttingische Gelehrte Anzeigen, 1917.
Bonner Jahrbücher, 1916.
Wiener Studien, 1916-7.
Archiv f. Religionswissenschaft, XVIII, 1915.
Sokrates, V, 1916.
Etc.

On trouvera de nombreuses références sur les récents travaux relatifs à l'archéologie classique dans :

Bursian-Körte, *Jahresbericht über die Fortschritte d. klass. Altertumswissenschaft*, Leipzig, 1916-8, 44e année, tome CLXXIV-VII ; *Bibliotheca Philologica classica*, XLIII, 1916, p. 136 sq. Les principales publications allemandes sont analysées pour 1915-6, in *American Journal of arch.*, 1916, nos 3-4, p. 357 sq. ; 475 sq. pour 1915, in *Rev. des Rev.* (*Rev. de philologie*), XL, 1916, p. 103 sq.

Pour les monuments romains, que nous négligeons dans ce bulletin consacré spécialement à l'art grec, cf. *Bonner Jahrbücher*, l. c. ; *Kaiserlich-Archaeolo-*

gisches, *Institut Römisch-germanische Kommission*, *Korrespondenzblatt* (Francfort), qui paraît depuis 1917 sous le titre *Germania*; *Wienerjahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 219 sq. (monuments romains, reliefs funéraires d'Ebreichsdorf, par Ruzicka); *Travaux de la section numismatique et arch. de Kolozsvar*, VII, 1916, n° 2, p. 71 sq. (Arpad Buday), p. 91 sq., résumé en français.

TABLE

1. Musées 408
2. Fouilles, découvertes, voyages 409
3. Architecture 412
4. Sculpture 416
5. Peinture 436
6. Métaux, figurines de bronze 441
7. Terres cuites 444
8. Orfèvrerie, gemmes 447
9. Divers 448
10. Religion, magie 456

I. — Musées.

Les sculptures et les bronzes du Musée de *Cassel* sont décrits par Mlle M. Bieber (1); les bronzes de *Göttingue* par M. Körte (2); les divers monuments du Musée de *Bonn* par M. Lehner (3), et les acquisitions de ce Musée, depuis 1913, par M. Winter (4). M. Habich énumère les objets récemment entrés au Musée de *Munich* en 1915 et 1916 (5). M. Müller, étudie la collection Reimer, qui vient d'être incorporée à celui de *Ham-*

(1) M. Bieber, *Die antiken Skulpturen und Bronzen d. kgl. Museum Fridericianum* in Cassel, 1915; cf. Sauer, *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 893.
(2) Körte, *Göttinger Bronzen*, Berlin, 1918.
(3) Lehner, *Das Provinzialmuseum in Bonn*, 2e cahier, 1918, *Die römischen und fränkischen Skulpturen.*
(4) Winter, *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1917, p. 13 sq.
(5) Habich, *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1917, p. 27 sq.

burg (1). Enfin Mlle Gertrude Baumgart signale divers monuments de la collection de *Heidelberg* (2). Nous remarquons, parmi les vases, plusieurs lécythes blancs du ve siècle avec la scène de l'offrande au tombeau (3) et la barque de Charon (4), des alabastres en terre cuite, à fond blanc, un peu plus anciens, montrant, l'un, un jeune homme avec son chien, l'autre, une jeune fille filant sa quenouille; des vases italiques (5); des bronzes (6), parmi lesquels celui d'une femme du vie siècle vêtue du péplos dorien, dont le corps est rectangulaire, suivant le schéma dont la statue de Nicandra de Délos est l'exemple le plus connu, et qui est proche parente d'un bronze du Ptoion (7); des terres cuites (8).

A l'étranger, M. Lamer décrit rapidement les séries antiques du Musée de *Constantinople* (9).

II. — Fouilles, Découvertes, Voyages.

Dans l'*Arch. Anzeiger* (10), M. Karo donne un rapide résumé des fouilles et des découvertes faites en Grèce en 1915 : sur le versant sud-ouest de l'*Acropole* (11); à la nécropole archaïque du *Phalère* (12); à *Salamine*, où l'on a mis au jour de belles stèles funéraires du milieu du ve siècle : sur l'une, Callias, assis, tend la main à Hippomachos; sur une autre, deux jeunes

(1) Müller, *Die Hamburger Antikensammlung Reimer*, *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 1253-4 (note 1, références sur les collections antiques de Hamburg).

(2) Gertrud Baumgart, *Aus der Heidelberger Sammlung*, *Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 166 sq.

(3) *Ibid.*, p. 179 sq.

(4) *Ibid.*, p. 181, fig. 13, 183, fig. 14.

(5) *Ibid.*, p. 188 sq.

(6) *Ibid.*, p. 194 sq.

(7) *Ibid.*, p. 195, fig. 22-3; bronze du Ptoion, *Bull. de Correspondance hellén.*, 1888, pl. XI.

(8) *Ibid.*, p. 199 sq.

(9) Lamer, *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 232 sq., 256 sq.

(10) Karo, *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 138 sq., 240 sq.

(11) Cf. Castriotis, *Eph. arch.*, 1915, p. 145 sq.

(12) *Arch. Anzeiger*, p. 139.

guerriers, Chairédèmos et Lykéas, sont debout en armes, côte à côte (1) ; à *Liopesi*, dont nous mentionnons plus loin la maison rurale (2) ; au cap *Sunium*, où M. Staïs a découvert un fort beau relief archaïque, du temps des guerres médiques, montrant un éphèbe debout qui revêt un casque ou une couronne (3) ; à *Tirynthe*, où, parmi divers objets, on a trouvé des ornements en or (4) ; aux environs de *Kyparissia*, qui a livré les restes d'un temple archaïque, et des statuettes en bronze des VII-Ve siècles (5); en *Macédoine* et en *Thessalie* (6), à *Dèmètrias* (7), à *Pella* (8) ; en *Crète* (9) ; à *Chios* (10) ; à *Corinthe* (11) ; à *Éléonte* (12).

Avant leur expulsion de Grèce, les Allemands ont travaillé au *Céramique* (13), d'où provient la belle tête de kouros mentionnée plus loin (14) ; à *Olympie* (15) ; ils ont l'intention, après la guerre, de fouiller le sanctuaire de *Dodone*, à l'exploration future duquel leur empereur a déjà contribué pour 10.000 marks (16).

Diverses constructions ont été déblayées en 1914 à *Élis*, en particulier la scène du théâtre (17). M. Spyropoulos donne un aperçu de l'histoire de l'*Épire* (18).

(1) *Ibid.*, p. 141 (bonnes reproductions) ; *Eph. Arch.*, 1916, p. 1 sq. pl. I.
(2) *Ibid.*, p. 142.
(3) *Ibid.*, p. 142.
(4) *Ibid.*, p. 143, 240.
(5) Versakis, *ibid.*, p. 148.
(6) Arvanitopoulos, *ibid.*, p. 151.
(7) *Ibid.*, p. 152.
(8) Oikonomos, *ibid.*, p. 153.
(9) Hazzidakis, Xanthoudidis, *ibid.*, p. 153 sq.
(10) *Ibid.*, p. 157.
(11) *Ibid.*, p. 164.
(12) Fouilles françaises de la nécropole d'Éléonte, *ibid.*, p. 164 ; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 169.
(13) *Ibid.*, p. 157.
(14) Cf. p. 417.
(15) *Arch. Anz.*, *l. c.*, p. 161, 240.
(16) *Ibid.*, p. 161.
(17) Walter, *Vorläufiger Bericht über die Grabungen in Elis* 1914, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, Beiblatt, p. 61 sq. (p. 74, fig. 27, plan du bâtiment de la scène).
(18) Spyropoulos, *Epiros*, *Oesterreichische Rundschau*, LII, I, p. 11 sq.

En Asie-Mineure, les fouilles d'*Éphèse* en 1913 se sont surtout occupées du Nymphæum (1). MM. Keil, Wilhelm, v. Premerstein rapportent de nombreux matériaux de leurs voyages d'exploration en *Cilicie* (2) et *Lydie*, et dans d'autres régions voisines (3) ; l'ouvrage de Leonhard sur la *Paphlagonie* prête à diverses observations (4), en particulier sur les relations entre l'art de la Grèce propre et celui de l'Asie-Mineure. M. Philippson examine quelques sites de villes antiques sur la *côte ouest de l'Asie-Mineure* (5).

Enfin, mentionnons les fouilles romaines de la *Dalmatie* du Nord (6) et de la *Pannonie* (7).

Le Céramique d'Athènes. — M. von Domazewsky (8) décrit le cimetière athénien du Céramique, d'après les résultats des fouilles récentes (9).

(1) Heberdey, *Vorläufiger Bericht über die Grabungen in Ephesos* 1913, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, Beiblatt, p. 77 sq.; cf. Guide des ruines d'Éphèse, par M. Keil, *K. K. oester. arch. Institut. Ephesos, ein Führer durch die Ruinenstätte und ihre Geschichte*, Vienne, 1915.

(2) J. Keil et Wilhelm, *Vorläufiger Bericht über eine Reise in Kilikien*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, Beiblatt, p. 5 sq.

(3) J. Keil et von Premerstein, *Bericht über eine dritte Reise in Lydien und den angrenzenden Gebieten Ioniens 1916*.

(4) Leonhard, *Paphlagonia, Reisen und Forschungen im nördlichen Kleinasien* ; cf. *Berlin. Phil. Woch.*, 1917, p. 708 sq.; Brandenburg, *Paphlagonia*, *Orientalistiche Literaturzeitung*, 20, 4, p. 97 sq.; id., *Einige Bemerkungen zu R. Leonhards Paphlagonia*, *Zeitsch. f. Ethnologie*, 49, II-III, p. 136 sq.

(5) Philippson, *Antike Stadtlagen an der Westküste Kleinasiens*, *Bonner Jahrbücher*, 1916, 123, 2, p. 109.

(6) Colnago, *Untersuchungen in Norddalmatien*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 175 sq.

(7) Schmidt, Pick, Cuntz, à Emona, *Jahrbuch f. Altertumskunde*, VII, 2/3.

(8) Von Domazewski, *Der Staatsfriedhof der Athener*, *Sitzungsb. d. Heidelb. Akad. d. Wiss.*, Phil. hist. Klasse, 1917, 7.

(9) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 326 ; fouilles de 1914-5, *Amer. Journal of arch.*, XX, 1916, p. 361 sq.; de 1916, Karo, *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 157 sq.

III. Architecture.

Maisons. — Les travaux se multiplient sur l'architecture des maisons préhelléniques et helléniques (1). M. Meringer apporte sa contribution à ce sujet (2). A Liopesi, on a découvert une maison rurale du ve siècle, qui serait, dans ce genre, la plus ancienne maison grecque connue (3).

Le vieux temple d'Athéna sur l'Acropole. — M. Doerpfeld et d'autres auteurs ont rapporté à l'Hékatompédon, et MM. Michaelis et Petersen à l'Érechtheion, tous les textes où il est fait mention de l'ἀρχαῖος νεὼς τῆς Ἀθηνᾶς ou τῆς πολιάδος. Mais une troisième solution est possible. Même dans son état primitif, l'Hékatompédon ne peut pas être plus ancien que la première moitié du vi^e siècle, et nous devons supposer qu'il existait avant lui, et ultérieurement à côté de lui, un vieux temple, en étroite relation avec le sanctuaire d'Érechthée, qu'Homère cite déjà. Rien ne prouve que ce temple ait disparu après la construction de l'Hékatompédon, et que ce dernier en ait occupé l'emplacement. C'est à ce vieil édifice que convient la description de Pausanias (I, 26, 6, 27) qui le situe à l'O. de l'Érechtheion ; quand ce dernier fut rebâti, on ne toucha pas au vieux temple, mais l'incendie de 406, qui épargna l'Hékatompédon et l'Érechtheion, lui fut funeste. C'est lui que concernent les termes cités plus haut (4).

Le théâtre. — La liste déjà copieuse des publications relatives au théâtre antique continue à s'allonger (5), par les travaux

(1) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 330; 1917, p. 335; maison de l'époque macédonienne, découverte à Pella, *Praktika*, 1914, p. 144; cf. *Arch. Anzeiger*, 1916, XXXI, p, 153.

(2) Meringer, *Mittelländischer Palast, Apsidenhaus und Megaron, Sitzungsber. Wiener Akad.*, Phil.-hist. Klasse, 181, 5, Vienne, 1918.

(3) *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 142.

(4) Weilbach, *Der alte Athenatempel auf der Burg*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 105 sq.

(5) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 333, note 6, référ.

de MM. Frickenhaus (1), Müller (2), Petersen (3), Herkenrath (4), Nilsson (5), Bolle (6), Fensterbuch (7), Rattendov (8). M. Groh expose les nouveaux résultats obtenus (9). Pour le costume des acteurs, cf. plus loin, p. 451.

Salles de banquets. — On a relevé, en divers points du monde grec, les plans de grandes salles dont la disposition architecturale, ainsi que divers détails, indiquent clairement qu'elles servaient de lieux de réunion pour les festins officiels, les symposia (10). Telles sont les salles de Trézène, datant des III-IIe siècles (11); d'Alexandrie (12), construite au IIIe siècle, par Ptolémée II Philadelphe; de l'Hèraion d'Argos, dont la destination fut d'abord méconnue (13), et qui remonterait jusqu'à la fin du Ve siècle, vers 400. Il y avait aussi, dans les palestres grecques, par exemple à Olympie, à Épidaure, des salles spacieuses où les philosophes et les rhéteurs se faisaient entendre, et qui, divers éléments de leur construction en font foi, pouvaient aussi être utilisées à l'occasion de fêtes et de banquets.

Fortifications. — De son voyage de découverte en Étolie et

(1) Frickenhaus, *Die altgriechische Bühne*, Strassburg, 1918.

(2) Müller, *Das attische Bühnenwesen*, 2e éd. Gutersloh; cf. *Woch. klass phil.*, 1917, p. 222.

(3) Petersen, *Die attische Tragœdie als Bild und Bühnenkunst*, Bonn; cf. *Berlin. Phil. Woch.*, 50, 1917, p. 1545 sq.; cf. *Rev. des ét. grecques*, *l. c.*

(4) Herkenrath, *Die Handlung in Sophokles Philoktet und ihr Bühnengott Herakles*, Wiss. Beilage zum 26 Jahresber. d. Stella Matutina, Feldkirch, 1917; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 949.

(5) *Ausführungen über die alte Bühne und die Periakten.*

(6) Bolle, *Die Bühne des Aischylos.*

(7) Fensterbuch, *Die Bühne des Aristophanes.*

(8) Rattendov (sur l'entrée des coulisses dans la comédie romaine), *Classical phil.*, X, 1914-5, p. 411 sq.

(9) Groh, *Neuere Forschungen über das griechische Theater*, *Listy filologicke*, XLIII, 1916, p. 11, 97, 305, 385; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 764.

(10) Frickenhaus, *Griechische Banketthäuser*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 114 sq.

(11) *Ibid.*, p. 114 sq.

(12) P. 118 sq.

(13) P. 121 sq.

en Acarnanie, M. Noack rapporte une étude sur les fortifications de plusieurs villes grecques (1).

Olympie. — Les travaux sur Olympie sont relatifs à l'autel de Zeus (2), et aux récentes fouilles allemandes dans ce sanctuaire (3). Il est question plus loin du Zeus de Phidias et des peintures de Panainos, ainsi que des devins d'Olympie (4).

Éclairage des temples. — A propos de l'éclairage des temples, dont s'est occupé dernièrement M. Hoech (5), signalons les remarques qu'il donne sur celui du temple capitolin (6).

Inscription de Lesbos. — Ajoutons aux documents qui nous renseignent sur les procédés techniques des architectes antiques (7), une inscription de Lesbos relative à une construction (8).

Les dieux égyptiens à Délos. — Les sanctuaires des dieux égyptiens à Délos, que M. Roussel vient d'étudier (9), sont décrits par M. Salac (10). Divers auteurs s'occupent aussi des rites du culte d'Isis (11).

(1) Noack, Soc. arch. de Berlin, Winckelmannssitzung du 9 décembre 1916; *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 215 sq.

(2) Friis Jonhansen, *Nordisk Tidsskrift f. Filologi*, IV, 1915, nº 1-2, p. 48 sq.

(3) *Arch. Anzeiger*, 1916, XXXI, p. 240, 161 ; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 331.

(4) Cf. p. 423, 424.

(5) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 332.

(6) Hoech, *Die Hauptformen der römischen Triumphbogen und der Stil der römischen Münzen*, *Berlin. phil. Wochenschr.*, 1917, p. 446 ; sur le temple capitolin, cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 333.

(7) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 333.

(8) Viedebantt, *Hermes*, L, 1915, p. 34 sq.

(9) Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, *Annales de l'Est*, XXIX-XXX, 1916.

(10) Salac, *Die Tempel der aegyptischen Gottheiten auf Delos*, *Listy filologicke*, 1915, XLII, p. 401 sq. ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 728.

(11) Id., *Eine neue athenische Dedikation für Isis* (cf. *Eph. arch.*, 1913, p. 197 sq.; *Rhein. Museum*, XIX, p. 256), *Listy filologicke*, 1915, XLII, p. 219 sq.; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 728 ; Dibelius, *Die Isisweihe bei Apulejus und verwandte Initiationsriten*, *Sitzungsber. d. Heidelberg. Akad. d. Wiss.*, Phil.-hist. Klasse, 1917, 4.

La halle d'Orophernes à Priène. — Le marché de Priène est dominé par une halle à colonnes, ayant deux nefs, qu'Orophernes de Cappadoce fit construire vers 150 av. J.-C. pour remercier la ville des services qu'elle lui avait rendus (1).

La Bibliothèque d'Alexandrie. — M. Sitzler énumère les érudits qui furent titulaires de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie (2).

Le Phare d'Alexandrie. — On trouvera quelques détails sur ce sujet, amplement traité ces dernières années (3), dans l'article de M. Hoech sur les arcs de triomphe romains (4).

Sanctuaires mithriaques (5). — On sait que les sanctuaires mithriaques imitent l'aspect d'une caverne sacrée; M. Wolters présente à ce propos quelques observations (6).

Arcs de triomphe romains. — M. Hoech examine les formes architecturales et la décoration plastique des arcs de triomphe,

(1) Krischen, *Die Orophernes-Halle in Priene, Jahrbuch*, 1916, p. 306 sq., plans et reconstruction.

(2) Sitzler, *Die alexandrinischen Bibliotheküre, Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 1087 sq.; cf. auparavant, Buchs, *De bibliothecariis alexandrinis qui feruntur primis*, Rostock, 1884; Richardson, *Some old Egyptian librarians*, New-York, 1911; sur les bâtiments des bibliothèques : Weinberger, *Zum antiken Bibliothek-und Buchwesen, Zeitschr. f. die oesterr. Gymnasien*, 1908, p. 577; Weil, *Antike Bibliotheken, Zentralblatt f. Bibliothekswesen*, XXI, 7; A. J. Reinach, *Sur le fragment de granit portant* Διοσκουριδης γ τομοι, *Bull. Soc. arch. d'Alexandrie*, 1909, p. 350; Cagnat, *Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain, Mém. Acad. Inscr.*, XXXVIII, 1909; Langie, *Les bibliothèques publiques dans l'ancienne Rome et dans l'Empire romain*, 1908; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, I, 1907, p. 246.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 336.

(4) Hoech, *Die Hauptformen der römischen Triumphbogen und der Stil der römischen Münzen, Berlin. phil. Wochenschr.*, 1917, p. 413.

(5) Cf. sur le sanctuaire mithriaque de Königshofen, découvert et étudié par M. Forrer, *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 336; Deonna, *Rev. hist. des rel.*, LXXIX, 1916, p. 88 sq.; Cumont, *Rev. des ét. anciennes*, 1918, p. 117. [Belle restitution des bas-reliefs au Musée de Strasbourg (G. G.)].

(6) Wolters, *Bemerkungen über die architektonische Gestaltung der mithraeischen Hohlenform nachahmenden Heiligtümer, Sitzungsber. kgl. Bayer. Akad. d. Wiss.*, Philol.-histor. Klasse, 1917, p. 10-11.

à propos desquels il donne quelques observations sur le phare d'Alexandrie, le colosse de Rhodes, le temple capitolin et son éclairage (1).

IV. — Sculpture.

Manuels. — Le suggestif résumé de M. Loewy sur la plastique grecque en est à sa deuxième édition (2), tenue au courant des découvertes et des hypothèses récentes. M. Sauer, analysant cet ouvrage, en signale le mérite, et discute quelques points (3). Il vient également de paraître une nouvelle édition de l'histoire de l'art de M. Woermann (4).

La date des reliefs hittites d'Iasilikaia. — L'art hittite (5) a exercé sur les civilisations égéenne et grecque archaïque une influence que les travaux de ces dernières années tendent de plus en plus à mettre en valeur (6). A ce titre, il n'est pas sans intérêt de signaler les quelques pages où M. Müller date les reliefs d'Iasilikaia (7). On y aperçoit, entre autres figures, celle du roi hittite Chatusil, que le dieu Teschub entoure de son bras protecteur. Cette hypothèse de Prinz est confirmée par divers détails. Ce prince étant contemporain de Ramsès II, les sculptures appartiennent donc à la 2e ou à la 1re décade du XIIIe siècle avant J.-C.

(1) Hoech, *l. c.*, 1917, p. 379 sq., 400, 442.

(2) Loewy, *Die Griechische Plastik*, 2e éd., 1916, Leipzig.

(3) Sauer, *Berlin. phil. Wochenschr.*, 1918, p. 321.

(4) Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Völker*, 2e éd., 1915, Leipzig, Vienne ; I, *Die Kunst der Urzeit. Die alte Kunst Aegyptens, Westasiens, und der Mittelmeerländer;* cf. Sauer, *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 1560 sq.

(5) Cf. dernier travaux, *Jahrbuch*, XXXI, 1916, supplément bibliographique, p. 12 sq., etc.

(6) Cf., entre autres, Pottier, *Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, p. 91 ; Poulsen, *Der Orient und die fruegriechische Kunst*, p. 74 sq.

(7) V. K. Müller, *Die Datierung von Iasilikaia*, *Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 121 sq.

Tête de Kouros archaïque. — En 1916, les fouilles allemandes ont mis au jour, à la porte du Dipylon d'Athènes, encastrée dans un des murs, une tête masculine qui appartenait jadis à une statue du type communément dit « Apollon archaïque », plus justement « Kouros » (1). Voici donc un nouveau numéro à ajouter à la liste déjà longue de ce type statuaire, à laquelle j'ai apporté ici même diverses modifications (2). Cette tête, en marbre de Paros, au visage très allongé, révèle les traits caractéristiques de l'art attique primitif, et remonte au début du vi^e^ siècle. De chaque côté du cou, comme sur le crâne, les cheveux forment ces chapelets de perles que portent le Moschophore et plus anciennement des têtes en pierre tendre de l'Acropole (3). Les yeux, gros, à fleur de tête, semblent jaillir des paupières minces, limitées par un étroit bourrelet; l'arête aiguë de l'arcade sourcilière se prolonge par un nez triangulaire; la bouche ne sourit pas encore. Tous les traits du visage, sans modelé et sans transition, paraîtront, aux partisans d'une théorie contestable, révéler l'influence de la technique du bois sur la première sculpture en marbre, alors qu'ils ne trahissent rien d'autre que l'inexpérience de l'ouvrier, générale en cette période des débuts de l'art attique.

On rapprochera cette tête de celle du Kouros colossal du Sunium (4), et d'une petite tête du Ptoion que M. Mendel a rattachée avec raison à la tradition attique la plus pure dérivant du Moschophore (5). Toutes trois présentent, en effet, de frappantes analogies. Ainsi s'accroît le nombre des Kouroi attiques, que nous avons groupés ailleurs (6), et parmi lesquels plusieurs avaient un rôle funéraire (7). C'est le cas pour ce monument, le lieu de provenance l'indiquant explicitement.

(1) *Arch. Anzeiger,* XXXI, 1916, p. 161-2, fig. 7, p. 88. Signalée in *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 339.
(2) *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 337.
(3) Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, pp. 92, 99, fig. 5.
(4) Deonna, *Apollons archaïques*, p. 135, n° 7.
(5) *Ibid.*, p. 171, n° 51.
(6) *Ibid.*, p. 347 sq. Groupe attique.
(7) *Ibid.*, p. 19.

Le fronton du nouvel Hécatompédon. — Divers auteurs se sont déjà ingéniés à reconstituer les groupes statuaires de la Gigantomachie qui décoraient le fronton du temple athénien (1). M. Heberdey s'y essaie à nouveau (2), en rassemblant tous les fragments épars. L'ensemble comprenait huit personnages groupés par paires de combattants : un dieu luttant contre un géant. Il n'y avait pas de motif central, mais chaque aile renfermait deux groupes symétriquement disposés. Les dieux des groupes intérieurs étaient Athéna et sans doute Zeus ; les dieux des groupes extérieurs, Hèraklès, du même côté que Zeus, et Poseidon, du même côté qu'Athèna. Ces dénominations, sauf pour ce qui concerne Athèna qui nous est conservée, ne sont pas certaines.

Tyrannoctones (3). — MM. Valeton (4) et von Stern (5) relèvent diverses contradictions dans le récit historique des tyrannoctones, Harmodios et Aristogeiton.

Discobole. — M. Schroeder a publié son mémoire, précédemment signalé (6), sur un fragment de marbre du Kunstmuseum de Bonn ; deux mains tenant un disque (7) appartenaient à une statue de discobole qu'il reconstitue (8).

Tête masculine du ve *siècle.* — M. Willers a récemment publié une tête d'éphèbe conservée au Kestnermuseum d'Ha-

(1) Cf. Lechat, *Sculpture attique*, p. 301 sq. Les frontons du nouvel Hécatompédon ; Furtwaengler, *Die Giebelgruppen des alten Hecatompedon*, *Münchener Sitzungsber.* 1905, 3, p. 433 sq.; id., *Aegina*, p. 319.

(2) *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 40 sq., *Die Komposition der Gigantomachie im Giebel des peisistratischen Athenatempel auf der Akropolis von Athen.*

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 293 ; Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1913, p. 221-2.

(4) Valeton, *De Harmodio et Aristogeitone*, *Mnemosyne*, XLV, 1, p. 21 sq.

(5) Von Stern, *Hippias oder Hipparchos*, *Hermes*, LII, 1917, p. 354.

(6) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 339.

(7) Schröder, *Bonner Jahrbücher*, 1915, n° 123, 1, p. 33.

(8) Cf. les statuettes de discoboles de l'Acropole, *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 197-9.

novre (1); mais, dit M. Amelung, le commentaire en est défectueux. En le présentant à la Société archéologique de Berlin, le savant archéologue démontre les analogies qu'elle présente avec les têtes des métopes de l'Hèraion, à Sélinonte, avec une tête de Vienne, anciennement à Catajo (E. A. 50-1); il insiste sur l'importance de cette école de sculpture, à laquelle l'Aurige de Delphes se rattache aussi, de près ou de loin (2).

Les reliefs de Boston. — Les reliefs de Boston, contre-partie des fameux reliefs Ludovisi, ont été accueillis avec enthousiasme par les uns, avec scepticisme par d'autres, qui ont émis sur leur authenticité diverses objections (3). Tout récemment encore, M. De Ridder exprimait ici sa conviction qu'il s'agit de sculptures modernes (4).

Déjà les manuels d'archéologie leur font place (5), un peu hâtivement, puisque les adversaires ne cessent de croître en nombre. Après MM. Gardner, De Ridder (6), etc., voici que M. Klein élève sa redoutable voix, et procède à une exécution en règle de cette œuvre qu'un artiste moderne, fort habile, aurait créée pour donner un pendant aux reliefs du trône Ludovisi. Il montre à quels monuments antiques le faussaire a demandé le motif des volutes (p. 235 sq.) encadrant la composition

(1) Willers, *Studien zur griechischen Künst.*

(2) Amelung, *Arch. Anzeiger*, 1917, XXXII, p. 49-50. Sur la Grande Grèce, cf Kahrstedt, *Zur Geschichte Grossgriechenlands im 5e Jahrhundert*, *Hermes*, LIII, 1918, p. 180 sq.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1912, p. 369 (Studniczka); 1914, p. 294 (Gardner, contre l'authenticité), et *Journal of hellenic studies*, 1913, p. 360; 1915, p. 188 (Norton, contre Gardner). Cf. encore, *Rev. arch.*, 1911, I, p. 149 sq. (de Mot, Marshall); Eisler, *Münchener Jahrbuch f. bildende Kunst*; cf. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 102 sq.; Lung, *Memnon*, 1913, p. 82; cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 154; Kjellberg, *Il trono Ludovisi e il monumente corrispondente*, *Ausonia*, VI, 1911, p. 101 sq.; Six, *Calamis*, *Jahrbuch*, 1915, p. 83 sq.; Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1912, p. 151 sq.; etc.

(4) *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 175.

(5) Ex. Baumgarten-Poland-Wagner, *Die hellenische Kultur*, 3e éd., 1913, p. 176-7, fig. 199, 201.

(6) Klein, *Zur Ludovischen Thronlehne*, *Jahrbuch*, XXXI, 1916 p. 231 sq., I. *Das falsche Bostoner Gegenstück*, p. 231 sq.

et celui de la psychostasie, pour laquelle il s'est aussi inspiré du thème analogue si fréquent dans l'iconographie chrétienne, où saint Michel pèse les âmes des humains (p. 239). L'attitude d'Éros, le geste de sa main posant sur la hanche, ne sont pas dans le goût antique. L'Éos assise a été copiée sur la « Pénélope » du Vatican. Sur les petits côtés, le joueur de flûte est nu, alors que la nudité du musicien est rare; il porte sur ses épaules la tête du Discobole de Myron; sa lyre est étrange. La vieille femme ne trouve pas d'équivalent dans l'art grec; elle ressemble davantage aux œuvres des débuts de la Renaissance, qu'à celles de la peinture et de la céramique grecques où paraissent des types analogues. Bien d'autres détails encore trahissent le pastiche, et il convient d'éliminer résolument du répertoire de la statuaire antique ces reliefs qui ont trop fait parler d'eux.

Les reliefs du trône Ludovisi. — Les reliefs Ludovisi subsistent seuls, et doivent être étudiés sans se préoccuper de leurs fâcheux pendants (1). C'est ce que fait encore M. Klein. Passant en revue les nombreuses hypothèses émises jusqu'à ce jour sur le sens de la représentation, il repousse celle qui est généralement admise, soit la naissance d'Aphrodite, sortant de l'onde, et reçue par Éos et Peitho. Des érudits ont jadis supposé une scène d'accouchement, la déesse figurée à mi-corps étant précisément dans la position d'une femme qui accouche à genoux (2). M. Klein se rallie à cette opinion décriée : ce serait sans doute Latone, enfantant un dieu (3).

Quel est l'auteur de ces reliefs (4)? Voici qu'apparaît de nouveau Calamis. M. Six s'est récemment dévoué à cette ombre

(1) *Ibid.*, p. 244 sq., II. *Zur Deutung und Meisterbestimmung der Ludovisichen Tronlehne.*

(2) Sur cette hypothèse, cf. Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1912, p. 157.

(3) Signalons ici un récent travail sur l'accouchement dans l'antiquité : Bucheim, *Die unblutigen Geburtshilflichen Operationen und zugehörigen Instrumente des klassischen Altertums* ; cf. *Jenäer medizinisch-historische Beiträge*, n° 9, Iena, 1918.

(4) *Ibid.*, p. 249.

et a retrouvé son Algouménè dans la dite Pénélope du Vatican (1). M. Klein admet cette identification; mais il propose une autre correction du mot employé par Pline ; Alcumena n'est pas la traduction latine d'Algouménè, mais d'Ἀχνυμένη, « l'affligée » (2). C'est désormais cette œuvre qui doit servir à identifier les autres sculptures du maître (3). Parmi celles-ci figurent les reliefs Ludovisi, qui ont de grandes affinités de style avec la Pénélope, la tête Ward, l'Éros de Saint-Pétersbourg, la Vénus de l'Esquilin, dite Hydna, l'Apollon à l'Omphalos, qui serait l'Apollon Alexikakos de Calamis, suivant une hypothèse souvent formulée. En revanche, l'Apollon de Cassel relève d'un autre atelier.

M. Klein, en éliminant nombre d'hypothèses aventureuses relatives à Calamis, se vante d'avoir nettoyé les écuries d'Augias ! Hélas, ne pourrait-on dire plutôt que, tels ses nombreux devanciers acharnés à la poursuite du vain fantôme de Calamis, il recommence une fois de plus le travail stérile de Pénélope ?

Apollon de Cassel. — La collection archéologique de l'Université de Vienne possède une belle tête masculine, qui est une réplique de celle de l'Apollon de Cassel (4), statue attribuée à Myron (Furtwaengler, Lechat), à Pythagoras (Arndt-Amelung, Klein, Graef), ou à Phidias (Curtius). M. Schöber, qui en donne une bonne reproduction, lui consacre une étude approfondie (5), et détermine la place qu'elle doit occuper dans la liste des répliques (6). Elle se rapproche surtout de la

(1) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 337; liste des répliques, *Jahrb.*, XXXI, 1916, p. 250, note 1.

(2) P. 250.

(3) P. 252 sq.

(4) Nouvelle restauration de cette statue, *Arch. Anzeiger*, 1914, p. 1 sq.

(5) Schöber, *Die Kopfreplik des Kasseler Apollo in Wien, Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 79 sq , pl. I.

(6) Répliques : Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 191, note 1 ; id., *Meisterwerke*, p. 71 note 1 ; Brunn-Brukmann, pl. 601 (Curtius).

tête de Florence, et toutes deux semblent les plus voisines de l'original. La filiation serait la suivante :

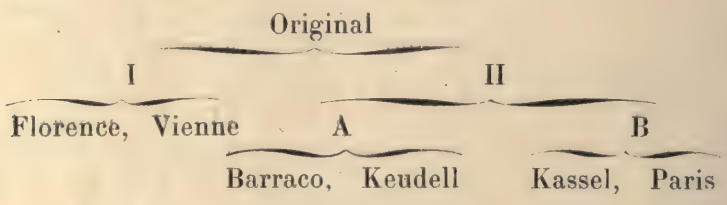

Phidias : Athèna Lemnia, Amazone Mattei et Apollon des Thermes. — M. Klein (1) reprend la vieille question de l'Athèna Lemnia, que Furtwaengler a identifiée avec la statue de Dresde surmontée de la tête de Bologne. Il admet que nous possédons en elle une œuvre phidiaque; mais il ne pense pas que ce soit la Lemnia : il continue à faire partie (2) des adversaires toujours plus nombreux de la thèse de Furtwaengler (3). La statue n'était pas conçue pour demeurer isolée; elle appartenait à un groupe, ainsi qu'il l'a supposé depuis longtemps (4). Elle présente une grande analogie d'attitude avec l'Athèna du groupe de Myron, identifiée il y a quelques années (5), et peut-être s'en inspire en quelque manière.

L'Amazone Mattei est étroitement apparentée à la statue de Dresde, bien qu'elle soit de facture un peu plus récente. C'est l'Amazone de Phidias (6), comme l'auteur l'admet depuis nombre d'années, et l'on doit placer sur ce corps une tête d'éphèbe de la collection Barraco. Furtwaengler reconnaissait les rapports de celle-ci avec la tête de Bologne; mais il

(1) Klein, *Von zwei Meisterwerken des jungen Phidias*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 17 sq.

(2) Klein, *Gesch. d. griechischen Kunst*, II, p. 46 sq.

(3) Depuis les objections de M. Jamot, en 1894, et surtout depuis la mort du colérique et grossier Furtwaengler, les adversaires n'ont cessé de se multiplier; cf. Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1913, p. 138, note 1; id., L'*Acropole d'Athènes*, 1909, p. 97, référ.

(4) Klein, *op. l.*, p. 48.

(5) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 338.

(6) *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 28 sq., reconstitution, p. 30, fig. 9-11.

voyait en elle un prototype un peu plus ancien. En réalité toutes deux dérivent du même original. Ajoutons donc l'opinion de M. Klein aux récentes recherches de M. Noack sur les statues d'Amazones du ve siècle, dont nous avons signalé ici même l'inanité (1).

Depuis longtemps on a reconnu, bien que cette opinion ait suscité des contradicteurs, le style de Phidias dans l'Apollon des Thermes (2), dont une des répliques, l'Apollon de Cherchell, a été récemment publiée (3). Plus jeune que la Lemnia, il faisait partie, comme on l'a déjà pensé, de l'ex-voto de Marathon érigé vers 470.

La statuette d'Athèna Parthénos de Madrid, est aussi une œuvre de la première période de Phidias, et date des environs de 460.

Nous possédons ainsi une série de sculptures qui appartiennent à la jeunesse de Phidias, alors qu'il subissait l'influence de Critios et de Nèsiotès, d'Hègias et de Myron, dont le style était dominant à cette époque.

Zeus Olympien (4) *et Athèna Parthénos* (5). — On admet d'ordinaire, conformément à la tradition, que l'Athèna Parthénos est antérieure au Zeus Olympien. Toutefois, en 1881 déjà, M. Loeschke soutenait la priorité du Zeus. Cette hypothèse se trouve confirmée par les détails du procès de Phidias, par les résultats auxquels est parvenu M. Rosenberg dans une récente étude (6), et par l'examen archéologique des deux statues,

(1) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 343.

(2) Klein, *Geschichte der griech. Kunst*, II, p. 36 ; *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 33 sq.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 176.

(4) Sur le Zeus Olympien, Wolters, *Münchener Sitzungsberichte*, 1915, p. 1 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 345 ; François, *Dion Chrysostome critique d'art, le Zeus d'Olympie*, *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 1 sq. ; 105 sq.

(5) Sur l'Athèna Parthénos, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 345. Signalons ici la réplique de l'Athèna du Varvakeion récemment acquise par le Musée de Genève, petite statuette gallo-romaine en terre cuite, *Rev. arch.*, 1917, II, p. 458; *Rev. des ét. anciennes*, 1919, p. 20 sq.

(6) Rosenberg, *Perikles und die Parteien in Athen*, *Neue Jahrbücher*, 1915, p. 205 sq.

minutieusement poursuivi par M. Winter (1). Cet auteur étudie à nouveau l'emplacement qu'occupaient les deux œuvres dans les temples d'Olympie et d'Athènes, leurs proportions respectives, leurs analogies et leurs divergences : le Zeus révèle dans ses dimensions par rapport à la place, qui lui était assignée, et dans certains détails, quelque gaucherie qui n'existent plus dans la Parthénos. La tradition est fausse, la Parthénos est plus récente.

Rappelons ici les recherches de M. Pellegrini sur les peintures de Panainos dans le temple de Zeus à Olympie, et la disposition qu'il leur attribue (2).

Athèna Promachos. — Le type de l'Athèna Promachos, tenant la lance dans la droite, et le bouclier du bras gauche tendu en avant, a été noté par Stein sur des sceaux de Niya, dans le Turkestan chinois ; il apparaît aussi sur des monnaies indo-scythiques. Ce serait, par l'intermédiaire de monnaies plus anciennes, l'imitation d'un type archaïque d'Athèna (3).

La frise du temple ionique de l'Ilissos. — Divers fragments d'une frise en relief, qui décorait un temple attique du ve siècle, ont passé, après quelques vicissitudes, dans les Musées de Berlin et de Vienne (4). Successivement, MM. von Schneider, Brückner, Studniczka, d'autres encore, leur ont consacré quelques pages, émettant à leur sujet des hypothèses variées (5). C'est à M. Studniczka (6) que revient l'honneur d'avoir identifié l'édifice auquel ils appartenaient, avec le petit temple

(1) Winter, *Der Zeus und die Athena Parthenos des Phidias*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 1 sq.

(2) Pellegrini, *Atti del Reale Instituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, LXXIV, 1915, p. 1555-1574 ; cf. *Amer. Journal of arch.*, 1916, XX, p. 488.

(3) Grunwedel, *Jahrb. Preuss. Kunstsamml.*, XXXVII, 1916, p. 174 sq.; cf. *Amer. Journal of arch.*, XX, 1916, p. 485.

(4) Reinach, *Répert. de reliefs*, II, 426.

(5) Sur ces hypothèses, *Rev. des ét. grecques*, 1911, p. 171 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 142-4.

(6) *Friesplatten vom ionischen Tempel am Illissos*, Winckelmannsfest, Leipzig, 1910.

ionique des bords de l'Ilissos, qui, encore debout au XVIIIe siècle, dessiné et mesuré par Stuart et Revett, a été depuis entièrement détruit.

De nouvelles et meilleures reproductions de ces reliefs ont été données dans les *Antike Denkmäler* (1). Avec leur aide, M. Studniczka, développant ses hypothèses brièvement exposées en 1910, y consacre une longue étude (2). Après une description détaillée des motifs (p. 171 sq.), il cherche à déterminer le sujet (p. 190 sq.). Ce serait, comme il le pensait, l'illustration d'une légende dont fait mention Hérodote : l'enlèvement des femmes attiques par les Pélasges, à la suite d'une querelle surgie entre eux et les Athéniens, querelle dont un des épisodes se serait passé aux bords mêmes de l'Ilissos.

L'édifice présentait de grandes analogies architecturales avec celui d'Athèna Nikè, mais il y lieu de croire, par l'examen des caractères de son style, qu'il était un peu antérieur à celui-ci, ce que confirme l'étude de la frise.

L'auteur scrute l'un après l'autre les motifs : l'attitude des personnages assis sur des rochers (p. 202 sq.), les manteaux flottants (p. 209), les vêtements masculins (p. 213) et féminins (p. 217), les draperies transparentes (p. 229), et pour chacun d'eux, il trouve de nombreux parallèles dans les documents de l'art du Ve siècle, particulièrement dans la peinture de vases.

Ce sont, en effet, les conceptions picturales en honneur à l'époque de Cimon dont ces reliefs conservent le souvenir, et ce seraient Micon et Panainos qui en auraient été les inspirateurs, plus que Polygnote, dont les procédés connus, vêtements flottants, draperies transparentes, sont encore peu accusés (3).

Ces sculptures sont apparentées à celles du prétendu Theseion, mais sont d'une facture un peu plus ancienne, et peuvent être datées du milieu du Ve siècle. Si l'on veut évoquer, non plus

(1) III, 3, pl. 36.

(2) Studniczka, *Zu den Friesplatten vom ionischen Tempel am Ilissos*, *Jahrbuch*, XXXI, 1916, p. 169 sq.

(3) Cf. les récents travaux sur la peinture de Micon et de Polygnote, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 339, 341. Sur Panainos, cf. p. 424.

seulement le nom de peintres célèbres, mais celui d'un sculpteur qui pourrait en revendiquer la paternité, ne serait-il pas possible de songer à Myron ?

Les reliefs de Gjolbaschi-Trysa, l'art ionien et Polygnote. — Voici une nouvelle étude (1), fort approfondie et détaillée, sur les reliefs du monument de Trysa. M. Körte examine l'un après l'autre les divers motifs de ces frises (2) que l'on retrouve dans la peinture de vases ; il date le monument, que sa parenté avec celui des Néréides permet de placer à la même époque, soit en 425 ; puis il détermine les caractères de l'école ionienne (3), ceux de la peinture de Polygnote (4) et leur influence sur l'école attique (5).

Le lit de Polyclète. — On admirait à Florence, au xve siècle, un relief antique que possédait Lorenzo Ghiberti, curieusement dénommé « Il letto di Policleto ». Passant de main en main, il parvint enfin à Prague, dans le trésor de l'empereur Rodolphe II, où il disparut vers 1630. De nombreux textes littéraires le citent avec éloges, et quelques-uns en ont donné la description. On y voyait un homme endormi sur un lit, dont une femme nue, à moitié étendue, écartait la draperie, tandis qu'une petite servante ensommeillée était accroupie au pied du meuble. Il en existait des copies. Ce sont deux reliefs de marbre. L'un, qui se trouvait à Rome, au Palais Corsetti (Matz-Duhn, n° 3588), y est inconnu depuis 1914 ; l'autre, signalé au Palais Mattei vers 1616 et reproduit par Visconti et Amaduzzi, a également disparu. Deux copies en bronze que possédaient à

(1) Körte, *Zu den Friesen von Gjölbaschi, der ionischen Kunst und Polygnot*, *Jahrbuch*, XXXI, 1916, p. 257 sq.

(2) Le meurtre des prétendants, p. 257 ; la chasse de Calydon, p. 263 ; le combat des sept contre Thèbes, p. 265 ; l'enlèvement des Leucippides, p. 265 ; les batailles troyennes, p. 268, 269 ; la prise de la ville, p. 270 ; l'Amazonomachie, p. 271.

(3) *Ibid.*, p. 275 sq.

(4) Sur le maître des frontons du Parthénon, p. 280.

(5) *Ibid.*, p. 278 sq.

Rome la collection Bembo vers 1550, et à Bologne la collection Mancini vers 1609, n'ont pas eu meilleure chance. La vogue de ce thème fut fort grande, puisque Raphaël s'en est inspiré, et que les stucs des Loges du Vatican le répètent par trois fois. Nous devons d'autant plus regretter la perte de l'original antique, et de toutes ses copies, dont M. Huelsen vient d'écrire l'histoire (1).

Une nouvelle signature de Lysippe. — Le dossier de Lysippe, qu'ont étudié tout récemment encore plusieurs auteurs (2), vient de s'enrichir d'une nouvelle pièce, à en croire M. Pomtow (3). On connaissait jusqu'à présent deux signatures de cet artiste, datant du IVe siècle, et provenant l'une de Thèbes, l'autre de Mégare. M. Soteriades en a trouvé une troisième à Thermon (4), qu'il a rapporté toutefois à un homonyme inconnu, vivant vers 220-200 (5). On lit sur une base qui supportait une statue disparue, l'inscription suivante :

Τὸ κοινὸν τῶν Αἰτολῶν
τὸν ἵππαρχον Παιδίαν
Στρατίππου Ἡρακλειώταν
τοῖς θεοῖς ἀνέθηκε
Λύσιππος ἐπόησε

La ville d'Hèrakleia, d'où provient cet hipparque, n'apparaît que vers 280, et fut incorporée de force dans la ligue étolienne, Le nom de Paidias est connu : c'est le hiéromnèmon étolien qui vivait sous l'archonte delphique Amyntas, et qui est cité

(1) Huelsen, *Il letto di Policleto, Ein Antike aus dem Besitz Lorenzo Ghiberti, Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 130 sq.

(2) Cf. entre autres : Cultrera, *Lisippo e Prassitele, Lisippo e Scopas, Mem. Acad. d. Lincei*, XIV, III, 1910, p. 265 sq.; Gardner, *Six greek sculptors*, 1910 ; A. Maviglia, *L'attività artistica di Lisippo ricostruita su nuova base*, 1914. Cf. encore *Rev. des ét. grecques*. 1916, p. 346-7.

(3) Pomtow, *Eine neue Signatur Lysipps, Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 133 sq., fig. 1.

(4) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 330.

(5) *Deltion*, I, 1915, p. 55, nº 33, fig. 3.

dans un décret des amphyctionies. Cet archonte date de 257, et ne peut descendre plus bas que 253-249.

La dédicace nous ramène donc sans doute possible au IIIe siècle, alors que l'activité de Lysippe se termine en 304/2 au plus tard. Comment peut-on prétendre que la signature est celle du grand bronzier sicyonien ?

A regarder de plus près, on constate qu'il y a une différence paléographique très nette entre les caractères de la dédicace et ceux de la signature elle-même, différence que l'on peut évaluer chronologiquement à 50 ou 75 ans. La signature est conforme à la paléographie du IVe siècle ; la dédicace révèle celle du 2e tiers du IIIe siècle. Ces deux inscriptions ne sont donc pas contemporaines, et la dédicace a été ajoutée après coup, sans doute en débaptisant une statue plus ancienne, suivant un procédé dont nous connaissons des exemples.

La base pouvait porter la statue d'un dieu ou d'un général étolien, qui aurait été détruite pendant l'occupation militaire de l'Étolie par Antipater, en 222. Si cette hypothèse est admise, nous obtenons une signature de Lysippe qui est de 20 à 30 ans plus ancienne que celle de Thèbes.

Reliefs attiques. — M. Walter reconstitue divers reliefs attiques fragmentés, en général des en-tête de décrets connus (1).

Inscriptions d'ex-voto delphiques. — M. Pomtow publie de nouvelles inscriptions delphiques, mentionnant des ex-voto, et diverses signatures (2).

Tête de déesse. — Le Musée de Berlin a acquis une tête de déesse, du IVe siècle, dont une autre réplique se trouve à la Glyptothèque Ny-Carlsberg (n° 48) (3).

(1) O. Walter, *Zu attischen Reliefs*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 87 sq.

(2) Pomtow, *Delphische Neufunde*, *Klio*, XV, 1916, n° 1-2, II, *Neue delphische Inschriften*.

(3) Schröder, *Ber. Kunsts.*, XXXV, 1914, p. 317 sq.; *Amer. Journal of arch.*, 1916, XX, p. 366.

Portrait de Socrate. — Ajoutez au travail précédemment cité (1) de M. Bulle, les observations de M. G. Loeschke (2).

Portrait de Ménandre. — M. Studniczka consacre une longue étude (3) à énumérer les monuments de la plastique qui conservent, avec plus ou moins de certitude, les traits de ce poète. La tête de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, œuvre de style lysippique, dont il donne une bonne reproduction d'après un moulage patiné de Dresde, lui paraît reproduire le plus fidèlement ce portrait (4).

Portrait hellénistique. — M. Hekler, qui se spécialise dans l'identification des portraits statuaires (5), et qui vient de faire paraître sur ce sujet un récent ouvrage (6), étudie une tête inédite du Musée d'Athènes (n° 2800). Ne pourrait-on reconnaître, dans ce vieillard barbu, aux traits laids et fatigués, plutôt que l'image d'un contemporain, quelque portrait littéraire, celui d'Hipponax (7)?

Jadis, Furtwaengler (8) retrouvait ce poète dans le prétendu Sénèque, dont le plus bel exemplaire a été découvert dans la villa des Pisons à Herculanum. Récemment, M. S. Reinach, examinant les diverses hypothèses qui ont été émises sur ce dit Sénèque, dont Six attribue l'original à Myron de Thèbes (9),

(1) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 346.

(2) G. Loeschke, *Das Bildniss des Sokrates*, Sokrates, IV, 12, p. 593.

(3) Soc. arch. de Berlin, 1917, 2. Janv.; Studniczka, *Das Bildniss Menanders, Neue Jahrbücher*, XXI, 1918, p. 1 sq.; *Arch. Anzeiger*, XXXII, p. 39.

Parmi les monuments passés en revue, signalons le fameux relief du Latran, p. 25 sq.

(4) Sur le portrait de Ménandre, cf. encore S. Reinach, *Rev. arch.*, 1917, II, p. 361 sq.

(5) Hekler, *Portraiture in Antiquity*, 1911; id., *Greek and Roman Portraits*, 1912; id., *Die Bildnisskunst der Griechen und Römer*, 1912.

(6) Hekler, *Göttersideale und Porträts in der griechischen Kunst*, Leipzig, 1918.

(7) Hekler, *Hellenistischer Porträtskopf im Nationalmuseum von Athen, Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 61 sq.

(8) Furtwaengler, *Collection Somzée*, p. 37; Körte, *Berlin. phil. Wochenschrift*, 1898, p. 433-4.

(9) Six, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1913, p. 370 sq.

élimine résolument le nom d'Hipponax, et songe à Epicharme (1).

M. Stückelberg réunit les portraits des empereurs romains et de leurs familles (2).

Le colosse de Rhodes. — M. Hoech donne quelques détails sur la statue colossale d'Hèlios, dans son étude sur les arcs de triomphe romains (3).

Les Muses de Philiscos. — M. Amelung (4) propose à la Société archéologique de Berlin une nouvelle restauration de la Polyhymnie de Berlin (5) et des Muses de Philiscos, ensemble qu'il a déjà essayé antérieurement de reconstruire (6), et qui a suscité depuis divers travaux (7). Rappelons que les fouilles du sanctuaire d'Artémis Πωλώ, à Thasos, ont introduit un élément nouveau dans la question, par la découverte d'une base portant le nom de cet artiste, et de sept statues féminines drapées (8).

Tête de Zeus d'Aigeira. — Les Autrichiens ont trouvé une tête colossale qui appartenait à la statue de culte du Zeus d'Aigeira; c'était l'œuvre de l'Athénien Eukleidès, que mentionne Pausanias (III, 26, 4). Après M. Dragendorff, qui la présente à

(1) S. Reinach, *Un portrait mystérieux*, *Rev. arch.*, 1917, II, p. 357 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1917, nos 137-8, p. v.

(2) Stückelberg, *Die Bildnisse der römischen Kaiser und ihrer Angehörigen*, Zurich, 1916 ; cf. *Berlin. phil.*, *Woch.*, 1917, p. 79.

(3) Hoech, *Die Hauptformen der römischen Triumphbogen und der Stil der römischen Münzen*, *Berlin. phil. Wochenschr.*, 1917, p. 413 sq.

(4) *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1617, p. 40. L'étude paraîtra prochainement dans le *Jahrbuch*.

(5) Klein, *Ueber die Wiederherstellung der Berliner Polyhymnia und das Relief des Archelaos von Priene*, *Wiener Jahreshefte*, XVI, 1913, p. 183 sq.

(6) Amelung, *Die Basis des Praxiteles aus Mantineia*, p. 44 sq. et appendice, p. 77 sq.

(7) Cf. Mendel, *Musées impériaux ottomans*, *Catal. des sculptures*, II, 1912, p. 317, référ.; Collignon, *Les statues funéraires*, p. 292, note 2, référ.

(8) Macridy, *Jahrbuch*, 1912, p. 1 sq.; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1913, p. 415 ; *Arch. Anzeiger*, 1910, p. 144.

la Société archéologique de Berlin, M. Amelung montre ses affinités de style avec les sculptures de Lycosoura (1).

Sculpture archaïsante. — Nous attendons le travail de M. Bulle, dont la publication est annoncée, sur les statues archaïsantes (2).

Composition des frontons. — M. Noack a présenté à la Société archéologique de Berlin un mémoire sur la composition des frontons qui sera sans doute prochainement publié (3).

Spinaria. — Ajouter aux précédents travaux concernant le type de la jeune fille tireuse d'épine, conservé en plusieurs répliques (4), les notes de MM. Woelcke (5), Hermann (6) et Huelsen (7), ce dernier sur la mosaïque que M. Mötefindt n'avait pu retrouver au Musée de Naples; elle y existe, mais ne représente pas une tireuse d'épine.

Hermès tricéphale. — Le λίθος τρικάρανος mentionné dans *Oed. Col.* 57, devait être un de ces hermès à trois têtes, tels qu'on les dressait aux bifurcations des routes (8).

Plastique apulienne (9). — La plastique apulienne est encore peu connue, et les documents en sont rares. On peut citer :

(1) *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1917, p. 40.

(2) Bulle, *Archaisierende griechische Rundplastik*, conférence, *Sitzungsber. kgl. bayr. Akad. d. Wiss.*, 1917, p. 18.

(3) *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1917, p. 49.

(4) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 369.

(5) Woelcke, *Nochmals das Dornauszieher Mädchen*, *Röm.-German. Korrespondenzblatt*, *Germania*, I, 5, p. 146 (bronze de Strasbourg) ; cf. travail antérieur de M. Woelcke sur ce sujet, *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 211.

(6) *Berlin. phil. Wochenschrift*, 1917, p. 477 sq.

(7) *Zu dem Mosaik des angeblichen Dornauszieher-Mädchen*, ibid., p. 1319-20.

(8) Hiller von Gaertringen, Λίθος τρικάρανος, *Hermes*, L, 1915, p. 470 sq.; sur le mot τρικάρηνος et son voisin τριγέρανος. Trigaranus, cf. Reinach, *Cultes, mythes*, I, p 244 sq.; Bertrand, *Religions des Gaulois*, p. 351 sq. ; *Rev. celtique*, XXVIII, 1907, Vendryes, *Sur un passage du comique Philémon* ; Reinach, *Bronzes figurés*, p. 121, 277.

(9) Sur les monuments apuliens, cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 327.

les reliefs qui ornaient une chambre sépulchrale de Lecce, des fragments de frise provenant de Tarente, à la Glyptothèque de Munich, et un relief de Lecce, au Museum de Budapest. C'est ce dernier qu'étudie M. Hekler (1). On y voit un combat de cavaliers et de fantassins, que leur armure permet de reconnaître pour des Gaulois et des Campaniens. Les luttes contre les Gaulois dans la péninsule italique (2) ont été souvent illustrées par les artistes; à l'époque hellénistique, des batailles mirent aux prises les Gaulois avec les cavaliers campaniens, qui furent victorieux pour le compte de Rome, à Sentinum, en 295, à Télamon, en 225. C'est à cette dernière victoire que fait allusion le relief de Lecce; datant des dernières décades du IIIe siècle, il formait la frise d'un grand édifice funéraire.

Argus. — Un curieux relief romain d'Augsburg représenterait, mais ce n'est pas certain, le meurtre d'Argus (3).

Torse de Nikè. — On voit au musée de Villach un torse de Nikè en marbre de Paros, datant de l'époque impériale, qui provient sans doute du sanctuaire de Jupiter Balmarkos (4).

Le rameau d'or. — Sur un sarcophage de Vienne, illustrant l'enlèvement de Korè, Aphrodite montre à la jeune fille une pomme, symbole de la grenade infernale qu'elle va manger. Athèna, au contraire, lui tend un rameau, annonçant le rameau magique qui lui permettra de revoir le jour. Le même rameau

(1) Hekler, *Relieffragment aus Lecce, Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 94 sq., pl. II.

(2) Cf. entre autres, à Bologne, les terres cuites architecturales qui ornaient le fronton du temple de Civitalba, près de Sassoferrato, Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 156; Kekulé, 69e *Winckelmannsprogr.*, p. 19; Reinach, *Répert. de Reliefs*, III, p. 9; Déchelette, *Manuel d'arch. préhistor.*, II, 3, p. 1184, fig. 501, p. 1587; Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier*, p. 93 sq.

(3) F. Koep et C. Robert, *Ein merkwürdiges Relief aus Augsburg, Germania*, I, 6, p. 177.

(4) Wiegand, *Marmornes Nike-Torso aus Der el-Kal'a, Zeitschr. d. deutsch. Palaestina Vereins*, XXXIX, 1916, p. 115 sq.

apparaît sur un sarcophage du Latran relatif au mythe d'Adonis (1).

Reliefs de Cybèle (2). — Une petite stèle votive d'Éphèse, trouvée en 1912, montre Cybèle assise sur un trône, accompagnée de chaque côté par un lion, et par un dieu mâle; l'un de ces dieux est imberbe, l'autre barbu. M. J. Keil réunit les monuments semblables, dont la plupart proviennent d'Asie-Mineure, et dont les détails, ainsi que les inscriptions qui parfois les accompagnent, ramènent à la Phrygie, spécialement à Pessinonte. Serait-ce la trinité du père, de la mère et du fils, Zeus, Meter-Agdistis, Attis? Toutefois le type du dieu imberbe ne convient guère à Attis (3).

Déesses nourricières. — On a découvert à Unter-Haidin, dans le district de Pettau, un temple consacré à des déesses *nutrices*, qui, apparentées aux déesses-mères bien connues, en diffèrent cependant. Un grand nombre de reliefs datant des Ier-IIIe siècles de notre ère leur sont dédiés (4).

Obélisques de Domitien et d'Antinoüs. — L'obélisque de la Piazza Navone à Rome provient du temple d'Isis construit par Domitien. Celui du Monte Pincio faisait originairement partie du tombeau qu'Hadrien fit élever pour son favori Antinoüs, devant la Porta Maggiore ; c'est le seul document qui révèle comment les prêtres égyptiens concevaient le culte du nouveau dieu qui leur avait été imposé par l'empereur (5).

(1) C. Robert, *Sitzungsber. d. k. preuss. Akad. d. Wiss.*, 1915, I, p. 709.

(2) Sur le culte de Cybèle, on consultera désormais l'ouvrage magistral de M. Graillot, *Le culte de Cybèle, Mère des Dieux à Rome et dans les provinces*, 1912 ; cf. Cumont, *A propos de Cybèle*, *Rev. arch.*, 1917, II, p. 418 sq. ; Radet, *Journal des Savants*, 1915, p. 529 sq.

(3) J. Keil, *Denkmäler des Meter-Kultus*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 66 sq.

(4) Wigand, *Die Nutrices Augustae von Poetovio*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 189 sq. Signalons à ce propos le récent travail de M. Braams, *Zur Geschichte des Ammenwesens im klassischen Altertum.*

(5) Erman, *Die römischen Obelisken des Domitian und des Antinous*, *Sitzungsber. d. kgl. Preuss. Akad. d. Wiss.*, 1917, XIX, p. 279; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 496.

Colonnes de Jupiter. — Sur les colonnes romaines de Jupiter (1), voir les travaux de MM. Quilling (2), Hertlein (3), Ritterling (4).

Lusus juvenalis. — Des fragments de reliefs, jadis encastrés dans les murs d'une chapelle romane, près des ruines de l'antique Virunum, en ont été enlevés et placés jadis dans la collection de la société d'histoire de Carinthie (Kärntner-Geschichtsverein), qui n'en possède malheureusement plus maintenant qu'un seul. On y voit des jeunes garçons montés sur des chevaux au galop, le premier tenant une enseigne, le second un bouclier ovale. Cette représentation commémorait la fête de la jeunesse de Virunum, groupée en association militaire, comme en d'autres cités du monde romain, dont témoignent des inscriptions de Virunum. A cette occasion, M. Egger étudie les associations juvéniles analogues (5).

Marbres antiques et jardins romains. — M. Huelsen décrit les jardins romains du XVIe siècle ornés de marbres antiques (6).

Moulages. — Quelques considérations de M. Trendelenburg sur l'utilité des moulages (7) et leur rôle pour l'enseignement de l'art (8).

(1) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 388.

(2) *Zur grossen Juppitersaüle in Mainz*, *Römisch-germanische Kommission*, *Korrespondenzblatt*, 1917, p. 43 ; *ibid.*, 1917, n° 7 (juillet-août); id., *Der Zusammenhang der Juppitergigantengruppen*, *ibid.*, Germania, I, 5, p. 136.

(3) *Eine Juppitersaüle im Landesmuseum zu Wiesbaden*, *Nassauische Heimatblätter*, XXI, 1-2, p. 14 sq.

(4) *Ibid.*; cf. *Woch. klass. Philol.*, 1917, p. 1021.

(5) Egger, *Eine Darstellung des Lusus juvenalis*, *Wiener Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 115 sq.

(6) Huelsen, *Römische Antikengärten des XVI Jahrhunderts*, *Abhand. d. Heidelb. Akad. d. Wiss.*, 1917, 4.

(8) Trendelenburg, *Marmor oder Gyps*, *Vereinigung d. Freunde d. humanistischen Gymnasiums in Berlin und der Provinz Brandenburg*, 1916, n° 7.

(7) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 348.

Le rythme dans l'art grec. — Notons, dons cette étude où M. Petersen examine l'importance du rythme dans l'art grec, les chapitres plus spécialement consacrés à la plastique (1) : le rythme dans les œuvres de Pythagoras et de Myron, artistes réputés à cet égard (2), et dans celles des peintres et des sculpteurs, leurs contemporains (3) ; la conception différente des frontons d'Olympie (4) ; le rythme dans les œuvres attiques (5), puis dans les arts qui ont précédé et suivi celui de la Grèce proprement dite (6).

La mort dans l'art grec. — La représentation de la mort dans l'art grec, l'ornementation funéraire, ont inspiré ces dernières années plusieurs mémoires (7). M. H. Blümner ajoute au sien un complément, et, après avoir précédemment recherché comment les artistes ont illustré la mort, il demande maintenant aux littérateurs leur avis (8).

Alexandre, Auguste.... et Guillaume ! — La guerre actuelle exerce son influence sur la production archéologique ; elle suggère des rapprochements de circonstance, par exemple avec les monuments grecs funéraires, avec la représentation de la mort dans l'art grec. Elle incite aussi à comparer les prétendus grands hommes d'aujourd'hui avec ceux de l'antiquité. Alexandre, qui subjugua le monde antique, devient le symbole de celui qui, aujourd'hui, voudrait fouler l'univers sous la botte prussienne, et grâce à cette assimilation, inspire divers

(1) Petersen, *Rythmus, Abhandl. d. Kg. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, XVI, n° 5, 1917.

(2) VI, p. 31 sq. *Pythagoras und Myron um Rythmus gelobte Meister der Plastik.*

(3) VII, p. 40 sq. ; *Rythmus in der Myron gleichzeitigen Malerei und Skulptur.*

(4) VIII, p. 61 sq. ; *Nach der rythmischen, die ethische Kunst, besonders in Olympia.*

(5) IX, p. 69 sq. ; *Vor Olympia nach Athen, zur Vollendung in Ethos und Rythmus.*

(6) X, p. 87 sq, ; *Rythmus in vor- und nachgriechischer Kunst.*

(7) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 336 ; 1917, p. 345.

(8) Blümner, *Die Schilderung des Sterbens in der griechischen Dichtkunst, Neue Jahrbücher f. das klass. Altertum*, XX, 1917, p. 499 sq.

travaux (1). Après la conquête, ce sera la paix, la douce paix allemande; elle répandra ses bienfaits sur les Barbares comme jadis la paix romaine. Nouvel Auguste, l'empereur Guillaume mérite qu'on lui élève une « Ara Pacis », un monument digne de la splendeur de son règne. Imité de l'autel de Pergame, ou d'autres monuments antiques, il serait placé dans la cour du nouveau Musée de Berlin; au milieu se dresserait la statue équestre de l'empereur, entouré des héros prussiens ! De ces divagations de M. Trendelenburg (2), ne retenons que les observations concernant l'*Ara Pacis Augustae*. Félicitons M. Sieveking de ne pas se laisser entraîner par le chauvinisme pangermaniste, de se borner à déterminer l'orientation de ce monument antique (3), et MM. Brugmann (4) et B. Keil (5), d'étudier la Paix au point de vue strictement philologique, sans autre préoccupation extrascientifique.

V. Peinture.

Le supplice de Prométhée. — Sur des peintures de vases archaïques, Prométhée n'est pas enchaîné à un rocher, mais attaché à un pilier, à une colonne, conformément à la tradition antérieure à Eschyle. On a déjà reconnu plusieurs fois dans cette peine celle de la crucifixion; elle n'était à l'origine que la punition habituelle infligée aux condamnés à mort. Une stèle d'Amyzon en Carie raconte que le défunt ayant été assassiné

(1) Ex. v. Wilamovitz-Moellendorf, *Alexander der Grosse, Reden aus der Kriegszeit*, 1916, Berlin; Pulver, *Alexander der Grosse*, Schauspiel, Leipzig, 1917; Otto, *Alexander der Grosse, ein Kriegsvortrag*, Marburg, 1916.

(2) Trendelenburg, *Kaiser Augustus und Kaiser Wilhelm II*, Berlin, 1916; cf. Blümner, *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 210.

(3) Sieveking, *Die Orientierung der Ara Pacis Augustae*, *Berlin. phil. Wochenschrift*, 1917, p. 1249 sq.

(4) Brugmann, *ΕΙΡΗΝΗ, Eine sprachgeschichtliche Untersuchung*, *Verhandl. d. k. Sächsich Gesell. d. Wiss.*, Phil.-hist. Klasse, 68, 1916, n° 3; cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 75 sq.

(5) B. Keil, *ΕΙΡΗΝΗ, Eine philologisch-antiquarische Untersuchung*, ibid., 1916, n° 4 (textes littéraires et épigraphiques).

par son esclave, celui-ci a été crucifié et abandonné aux bêtes sauvages et aux oiseaux. Ce châtiment a été transposé dans le domaine mythique et la donnée primitive s'est modifiée au cours du temps (1).

Un fragment de vase sigillé d'Alésia, provenant de la fabrique de Lezoux (IIe s. après J.-C.), représente le supplice du héros (2), dont d'autres auteurs encore ont tout récemment étudié la légende (3).

La tête d'Orphée et son oracle. — Sur une coupe attique, un jeune homme assis écrit sur ses tablettes la prophétie qu'énonce la tête coupée d'Orphée, à terre devant lui, tandis que, de l'autre côté, Apollon étend vers lui son bras protecteur (4). Philostrate mentionne l'oracle d'Orphée à Lesbos ; la jalousie d'Apollon l'aurait supprimé, le dieu faisant remarquer qu'Orphée avait suffisamment bavardé pendant sa vie pour se taire après sa mort. On pensait, d'après le témoignage de cette peinture de vase, que cet oracle était encore florissant au Ve siècle. Mais, en réalité, ce monument démontre juste le contraire. Le geste d'Apollon n'est pas un geste de protection ; il étend son bras vers le jeune homme pour l'avertir de négliger la prophétie, et de ne point noter ces paroles. Πέπαυσο τῶν ἐμῶν, semble-t-il dire, comme le rapporte Philostrate. Au Ve siècle donc, à l'époque où le peintre racontait la légende telle que nous l'a transmise Philostrate, l'oracle n'existait plus. Mais il n'existait pas davantage auparavant : toute cette histoire n'est qu'un mythe (5).

(1) Kretschmer, *Die Strafe des Prometheus*, *Neue Jahrbücher*, 1918.

(2) Toutain, *Bull. Soc. nationale des antiquaires de France*, 1915, 16 juin, p. 214-5 ; id., *Pro Alesia*, 1914, 2, p. 116.

(3) Schwartz, sur le mythe de Prométhée dans Hésiode, *Sitzungsber. d. kl. Preuss. Akad. d. Wiss.*, 1915, p. 133 sq.; Salac, *Der Prometheus und der Pandoramythus bei Hesiod*, *Listy filologické*, XLIII, p. 81, 190 ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 765.

(4) Roscher, *Lexikon*, s. v. Orpheus, p. 1178, fig. 3.

(5) C. Robert, *Das orakelnde Haupt des Orpheus*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 146 sq.

Les oracles antiques ont suscité quelques travaux de MM. Weniger (1), Robbin (2), Salonius (3).

Hèraklès à Oichalia. — Une nouvelle coupe d'Euphronios (4) est intéressante non seulement par sa belle facture, mais aussi par la légende qu'elle illustre. L'artiste s'est inspiré de la même source que Sophocle, *Trach.* 262 sq., en y ajoutant des détails nouveaux (5). Eurytos a enlevé à Hèraklès sa massue, Iphitos a pris l'arc, et tous deux, munis des propres armes du héros, aidés d'Eurytiades qui a les mains vides, foncent sur lui. Hèraklès se défend en pugiliste ; il a déjà renversé Klytios, mais, conformément au proverbe πρὸς δύο οὐδ' Ἡρακλῆς (et il y a ici quatre adversaires), il va succomber et sera jeté dehors, comme le dit Sophocle (6).

La conquête de Salamine. — Sur une coupe de Vulci, portant la signature de Hiéron (7), des hommes d'âges divers, de la jeunesse à la vieillesse, vêtus d'habits de fête, criant et chantant, passent près d'un autel et suivent rapidement un guerrier, qui semble vouloir gravir un rocher sur lequel il a déjà posé le pied. La représentation illustrerait le subterfuge que raconte Plutarque (Solon, 8-9), auquel eurent recours les Athéniens pour s'emparer de l'île de Salamine (8).

(1) Weniger, *Losorakel bei Griechen und Römer*, Sokrates, 7/8, p. 305 sq. ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 1121 ; id., *Die Seher von Olympia*, *Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 53 sq.; id., *Losorakel bei Germanen*, Sokrates, 10/11, p. 433 sq., 1918.

(2) Robbin, *L'oracle par le sort à Delphes*, *Classical phil.*, XI, 8, p. 278 sq.

(3) Salonius, *Varia de origine et sermone tabularum Dodonae effossarum*, Helsingfors, 1915 ; cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 892 (oracles de Dodone). Sur les fouilles de Dodone, ci-dessus, p. 410.

(4) *Amer. Journal of arch.*, XX, 1916, pl. II-VI.

(5) Sur la légende d'Hèraklès à Oichalie, *Dict, des ant.*, s. v. *Hercules*, p. 99.

(6) Robert, *Herakles in Oichalia*, *Hermes*, 52, 1917, p. 480 sq.

(7) Hartwig, *Meisterschalen*, p. 435, pl. XXXIX.

(8) Petersen, *Ein auf die Eroberung von Salamis bezugliches Vasenbild*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 137 sq.

Scènes d'école sur des vases. — Ce sujet a été traité par M. Winter dans une conférence (1) ; rappelons à ce propos la réédition de l'ouvrage apprécié de M. Ziebarth sur l'enseignement scolaire en Grèce (2).

Céramique grecque. — Signalons les dissertations de M. Schweitzer sur la chronologie du style géométrique en Grèce (3), et de M. Johansen sur les vases sicyoniens (4).

Inscriptions de vases grecs. — Le passage de Pindare, *Pyth.*, 2, 72 : καλός τοι πίθων παρὰ παισί, ναιχὶ καλὸς ; et celui de Callimaque, *Epigr.* 28 et 52, v. 3, appartiennent au langage érotique tel qu'il nous est connu par des peintures de vases, où l'on trouve souvent l'expression ὁ παῖς καλὸς ναιχί (5).

M. Fränkel relève les noms des Satyres et des Ménades sur les peintures de vases (6).

Vases peints non signés. — M. Pfuhl, en vue d'une prochaine publication, demande quelques renseignements sur certains vases peints, dont il aimerait connaître la destinée (7) ; nous nous abstenons d'en transcrire ici la liste, comportant plusieurs numéros ; car nous supposons qu'à l'heure actuelle les érudits français n'y donneraient aucune réponse (8).

Scènes historiques dans la céramique italique. — La céra-

(1) 27, VII, 1916, *Versammlung des Vereins von Altertumsfreunde* ; cf. *Bonner Jahrbücher*, 1916, 123, 2 ; *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 763.

(2) Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen. Eudemos von Milet und Verwandtes*, 2e ed., 1914 ; cf. *Wochensch. f. klass. Phil.*, 1917, p. 575.

(3) Schweitzer, *Untersuchungen zur Chronologie der geometrischen Stile in Griechenland.* Diss. Heidelberg, 1918.

(4) Johansen, *Sikyoniske Vasen, en arkaeologisk undersgelse*, Copenhague, 1918.

(5) Schmid, *Philologus*, 73, 1914, p. 446 ; id., *Rhein. Museum*, LXX, 1915, p. 146.

(6) Fränkel, *Satyr-und Bakchennamen auf Vasenbildern*, Halle, 1916.

(7) Pfuhl, *Unsignierte Meistervasen*, *Arch. Anzeiger*, XXXII, 1917, p. 37-8.

(8) Cf. toutefois la réponse de M. Lechat à la demande de M. Jacobsthal relative à des reliefs « méliens », *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 363 ; Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, XIX, 1917, p. 379.

mique de l'Italie méridionale conserve le souvenir de scènes historiques, que signale M. Bienkowski (1).

Polygnote. — La peinture polygnotéenne et son influence sur la plastique est un sujet à l'ordre du jour. Après les recherches de M. Schröder (2), voici celles de M. Körte (3), qui examine le rôle joué par ce maître dans l'art ionien et attique (4), ses procédés techniques, spécialement ceux des fresques à la Leschè de Delphes (5), et qui aborde incidemment la question controversée de l'artiste auquel sont dus les frontons du Parthénon (6).

Peinture grecque. — M. Hermann continue la publication des plus belles peintures de l'antiquité (7), et M. Berger étudie la peinture à la cire d'Apelles et de son époque (8).

Peinture alexandrine. — M. Pagenstecher étudie comment la peinture alexandrine, à l'époque d'Antiphilos, a représenté la perspective aérienne (9), et les relations entre l'art alexandrin et les origines du style décoratif pompéien (10).

(1) Bienkowski, *Les scènes guerrières historiques dans la céramique de l'Italie méridionale, Bull. Acad. Sciences de Cracovie*, 1914, p. 47 sq.

(2) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 341 sq.

(3) Körte, *Zu den Friesen von Gjölbaschi, der ionischen Kunst, und Polygnot, Jahrbuch*, XXXI, 1916, p. 257 sq.

(4) P. 275 sq., 278 sq.

(5) P. 283 sq., *Die Technik des Polygnot und die Gemälde in der Lesche.*

(6) P. 280; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 342-3.

(7) Hermann, *Denkmäler der Malerei des Altertums*, I, 15e livraison, 187-200, pl., Munich, 1918.

(8) Berger, *Die Wachsmalerei des Apelles und seiner Zeit. Neue Untersuchungen und Versuche über antike Malerei, Sammlung maltechnischer Schriften*, V. Munich, 1917; cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 1395-9. — Sur Apelles, cf. S. Reinach. *Apelles et le cheval d'Alexandre, Rev. arch.*, 1917, I, p. 189 sq.

(9) Pagenstecher, *Alexandrinische Studien, Sitzungsber. d. Heidelberger Akad. d. Wiss.*, 1917, 12; I, *Die Raumdarstellung in der Alexandrinischen Malerei zur Zeit des Antiphilos*, p. 1 sq.

(10) *Ibid.*, p. 20 sq , II, *Alexandrien und die Herkunftsfrage der pompeianischen Wanddekorationen.*

Portrait de Théocrite. — Le portrait de Théocrite devait se trouver en tête des manuscrits de ses idylles. Un lointain souvenir en subsiste dans des manuscrits ultérieurs, par exemple, dans le Psautier de la Bibliothèque nationale, dans le Psautier Chludow de Moscou, où l'on voit David jouant et chantant au milieu d'un paysage champêtre, entouré de ses troupeaux; ce motif dérive de thèmes hellénistiques (1).

Fresques architecturales gallo-romaines. — M. Pagenstecher dresse une liste des débris trouvés en Suisse (2), et conservés dans les musées de ce pays, qui faisaient partie de la décoration murale peinte d'édifices romains, et réunit ainsi les éléments d'une étude ultérieure sur cette ornementation provinciale, que M. Blanchet n'a que rapidement traitée dans sa belle « Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine » (3).

VI. Métaux, figurines de bronze.

Métaux : origine et technique. — On détermine la position géographique des îles Cassitérides, productrices d'étain (4); quant au mot κασσίτερος il n'est pas d'origine celtique, mais doit être mis en relation avec Kassitri, nom d'un dieu élamite (5).

On admet généralement que le nom du bronze dérive de la ville de Brundisium; ne viendrait-il pas plutôt de βροντή (6)?

On a déjà signalé sur la fonte du fer dans l'antiquité les recherches de M. Olshausen (7); contrôlons-les à l'aide des

(1) Bethe, *Theokrit Epigramm und Theokrit Portrait*, *Rheinisches Museum*, 71, 1916, p. 415 sq.

(2) *Korrespondenzblatt d. römisch-germanischen Kommission*, 1918, n° 2, p. 33-9.

(3) 1913; cf. l'analyse de cet ouvrage par M. Pagenstecher, *Berlin. phil. Woch.*, 1918, p. 150 sq.

(4) Beckers, *Die Lage der Zinninsel des Altertums*, *Geograph. Zeitschrift*, 23, 4, p. 216 sq,.

(5) Bork, Κασσίτερος, *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 541.

(6) Lippmann, *Ueber die Geschichte der Bronze und die Erklärung ihres Namens*.

(7) *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 354.

remarques qu'y apporte M. Johannsen (1). Au sujet des statuettes en fer réunies par M. Olshausen, M. Wiedemann ajoute quelques mots sur une figurine de Plittersdorff qui serait moderne (2). M. Mötefindt, qui s'est occupé déjà des réparations faites aux objets en métal (3), s'intéresse maintenant à la technique de la soudure antique (4).

Enfin, il peut être utile de noter l'énumération des richesses métalliques de l'Asie Mineure (5), et les mines exploitées par les anciens en Macédoine, en Épire et dans les îles (6).

Fibules géométriques. — La Collection Arndt, à Munich, possède le mobilier en bronze acquis à Athènes d'une tombe de l'époque géométrique, sans doute béotienne. Ce sont deux grandes fibules en forme de croissant, et une paire de bracelets. Tous ces objets sont incisés des motifs chers à cette période artistique, rosaces, disques, navires, chevaux, poissons, svastikas, oiseaux d'eau, guerriers. L'auteur examine l'un après l'autre tous ces thèmes, dont il cite des analogues, et étudie cette forme de fibule connue par d'autres exemplaires (7). Il a paru une étude de M. Schweitzer sur le style géométrique (8).

Support archaïque de miroir. — C'est, au Musée de Berlin, une statuette féminine en bronze, qui supportait un miroir. Nue, elle tenait une paire de crotales dans la main droite, et sans doute aussi dans la main gauche qui manque ; un ban-

(1) Johannsen, *Technische Bemerkungen zu Olshausen Aufsatz über Eisen im Altertum*, *Praehistorische Zeitschrift*, VIII, p. 165 sq.

(2) *Ibid.*

(3) *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 354.

(4) Mötefindt, *Bonner Jahrbücher*, 1916, 123, 2, p. 132 sq.; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 760.

(5) Doelter, *Der Mineralreichtum Kleinasiens*, *Oesterr. Rundschau*, LI, 6, p. 257 sq.

(6) Georgiades, *Eph. arch.*, 1915, p. 88 sq.

(7) Reisinger, *Geometrische Fibeln in München*, *Jahrbuch*, XXXI, 1916, p. 288 sq., pl. 17-8.

(8) Schweitzer, *Untersuchungen zur Chronologie der geometrischen Stile in Griechenland*, Diss. Heidelberg, 1918.

deau chargé d'amulettes traverse obliquement la poitrine ; la chevelure, analogue à celle du bronze d'Amyclées, est surmontée d'un haut diadème. Sur chaque épaule, on voit, au lieu des animaux habituels, une petite figure ailée au chiton court, masculine. C'est vraisemblablement Éros, et sa présence auprès d'Aphrodite est intéressante, car ce dieu apparaît rarement dans la plastique avant la fin du VIe siècle. Le bronze de Berlin en serait une des plus anciennes représentations.

Ce monument, apparenté à des bronzes de Vienne, de New-York et de l'Amyclaion, date de la deuxième moitié du VIe siècle ; acheté à Paris, il proviendrait de Vonitza, sur la côte sud du golfe d'Ambracie, localité près de laquelle s'élèvent des ruines que l'on peut identifier avec celles de la ville d'Anaktorion, fondée par Corinthe en 630 (1).

Hermès Discobole. — La collection Sieglin, au Musée de Stuttgart, possède une belle statuette de bronze, provenant d'Égypte. Hermès, debout, la jambe gauche fléchie, étend le bras gauche de côté, et le suit du regard ; dans la main droite abaissée, il tient le disque, qui le désigne comme dieu de la palestre ; sa tête, aux ailerons caractéristiques, est surmontée de l'emblème que l'on a longtemps discuté, et qui semble être, d'après les récentes recherches, la feuille de lotus de l'Hermès égyptien, plutôt que la plume. Par son attitude, ce bronze rappelle de très près celui d'Anticythère, dans lequel l'auteur, d'accord avec M. Bulle, reconnaît un Hermès. Comme celui-ci, il révèle l'art lysippique dans ses proportions et dans son style.

L'original dont il dérive serait inspiré d'une création de Lysippe lui-même, dont la statuette du Louvre, identifiée par M. Winter avec l'Alexandre à la lance, conserverait le souvenir. L'auteur devrait être cherché parmi les disciples immédiats de Lysippe ; et l'on songe à quelque proche parent de Boédas, dont l'Adorant offre de grandes analogies avec la statuette

(1) Praschniker, *Bronzene Spiegelstütze im Berliner Antiquarium*, *Wiener Jahreshefte*, 1915, XVIII, p. 57 sq.

Sieglin. Le type d'Hermès Enagonios n'est pas seulement connu en Égypte par cette figurine, mais par d'autre monuments; par exemple, par le bronze d'Antioche, dont la feuille de lotus désigne la provenance égyptienne; sans doute le successeur de Lysippe avait reçu la commande pour la ville d'Alexandrie de tout un cycle de statues et de groupes d'Hermès Enagonios. Ces œuvres sont intéressantes pour l'histoire de la plastique grecque en Égypte et attestent l'influence de l'école lysippique sur les débuts et sur le développement de l'art alexandrin (1).

Motifs décoratifs en bronze. — Ce sont des ornements romains en bronze, en forme de pétales de fleurs, provenant de Kiscsur, comitat de Szeben. M. Bela Posta recherche l'origine de ce motif depuis l'âge de fer, dans l'art italique, qui l'a emprunté à la Mésopotamie. De cette contrée, il a rayonné par les routes de terre et de mer en Europe centrale et en Italie, et il a eu une longue existence, puisqu'il apparaît encore dans l'ornementation chrétienne (2).

VII. — Terres cuites.

Terres cuites de l'Italie méridionale. — M. Pagenstecher donne divers détails techniques sur les figurines de terre cuite de l'Italie méridionale, en particulier sur la céramique apulienne (3).

(1) Pagenstecher, *Alexandrinische Studien*, *Sitzungsber. d. Heidelberg. Akad. d. Wiss.*, Phil.-hist. Klasse, 1917, 12, p. 46 sq., III, *Hermes Enagonios in Alexandrien und die Anfänge der hellenistischen Plastik in Aegypten*.

(2) Bela Posta, *Les membres ornementaux en bronze de Kiscsür*, *Travaux de la sect. numismat. et archéol. du Musée national de Transylvanie à Kolozsvar* (Hongrie), VII, 1916, n° 2, p. 1 sq.; p. 50 sq. (résumé en français).

(3) Pagenstecher, *Zu unteritalischer Terrakotten*, *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 103 sq.; sur la technique des figurines apuliennes, à propos du groupe des Niobides de Canosa, p. 119 sq.; sur les monuments apuliens, cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 372 ; ci-dessus, p. 431.

Le groupe des Niobides de Canosa. — Le groupe apulien des Niobides, que M. Pagenstecher a étudié antérieurement (1), comprenait, outre les dieux et la mère, neuf fils et six filles de Niobé, plus Amphion et le pédagogue. Le Métropolitan Museum of art de New-York posséderait l'Artémis, provenant de Tarente; la déesse était accompagnée du char et d'un cerf; ce dernier est connu par un exemplaire de Vienne (2).

Le culte de Dèmèter à Locres. — A l'aide des figurines de terre cuite, M. Pagenstecher étudie les formes du culte de Dèmèter à Locres épizéphyrienne (3).

Le rameau de vie. — Les terres cuites tarentines montrent fréquemment, entre les mains des personnages, un rameau, qui a un sens symbolique, et qui servait dans les rites nuptiaux (4).

Epinetron. — Beaucoup d'archéologues se sont déjà occupés de l'épinetron, cette tuile convexe, souvent ornementée, qui servait à la femme athénienne à tordre le fil sur son genou (5). A cette littérature déjà riche, ajoutons un article de M. Kowalski (6). Il est curieux de constater que cet instrument n'est pas

(1) Pagenstecher, *Niobiden, Sitzungsber. d. Heidelb. Akad. der Wiss.*, 1910, 6, p. 1 sq.

(2) Id., *Die Artemis der Canosischer Niobiden, Zu unteritalischen Terrakotten, Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 119 sq.

(3) Pagenstecher, *Zu unteritalischen Terrakotten*, I. *Der Demeterkult im epizephyrischen Lokri, Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 103 sq.

(4) Pagenstecher, *Zu unteritalischen Terrakotten, Arch. Anzeig.*, 1916, XXXI, II, p. 106 sq. *Die Lebensrute im tarentinischen Hochzeitsbrauch.* Sur le rameau d'or, ci-dessus, p. 432.

(5) *Dict. des ant.*, s. v. *Onos*, p. 200; Lang, *Die Bestimmung des Onos oder Epinetron*, 1908; id., *Zur ξαίνουσα, Wiener Jahreshefte, Beiblatt*, 1911, p. 245 sq., Hauser et Blümner, *Nochmal zur ξαίνουσα, ibid.*, p. 270 sq.; Blümner, *Onos und Epinetron, ibid.*, 1910, *Beiblatt*, p. 89 sq.; Xanthudides, *Epinetron, Ath. Mitt.*; 1910, p. 323 sq.; Blinkenberg, *Epinetron und Webstuhl, Ath. Mitt.*, 1911, p. 145 sq.; Karo, *Zu den At. Mitt.*, 1910, p. 323 und 1911, p. 145, MAI., 1911, p. 364; *Gaz. des B. A.*, 1911, p. 258; Dragoumis, *Ath. Mitt.*, 1912, p. 198; Perrot, *Hist. de l'Art*, IX, p. 314, 677 (référ.); X, p. 658 sq.; Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 160; *Rev. des ét. grecques*, 1911, p. 204; Feldhaus, *Die Technich*, 1914, s. v. *Onos*, p. 757.

(6) Kowalski, *Epinetron, Eos*, XXI (en polonais).

spécial à la Grèce, et qu'on le retrouve en Chine. Parmi les œuvres du peintre Pu-Qua, de Canton, datant de la fin du XVIIIe siècle, on voit une fileuse qui tient sur son genou un instrument en tout semblable à l'*onos* grec. Le texte, dans l'édition de Grohmann (1), dit : « Une vieille femme retordant du coton. En Chine, on retord le coton avec beaucoup d'adresse, en le roulant sur une tuile placée sur le genou, le côté convexe en dessus » (2).

Poids de métier. — Les poids de métier en terre cuite, ornementés, fréquents à Tarente, en Apulie, mais plus rares en Sicile, dont de nombreux exemplaires ont été déjà publiés, étaient offerts comme cadeaux nuptiaux. Leurs reliefs, Aphrodite, Éros, etc., les inscriptions qu'ils portent parfois, confirment cet usage (3). La plupart datent du IVe siècle.

Lanternes (4), *lampes.* — Dès le XVIIe siècle, Peiresc connaît les lanternes antiques (5). L'ornementation des lampes africaines, et leurs motifs indigènes, retient l'attention de M. Carton (6). Quant à M. Loeschke, il poursuit ses recherches minutieuses sur ce genre de monuments, et à la Société arch. de Berlin, montre tous les renseignements qu'ils peuvent fournir sur la civilisation antique ; il indique les moyens de les dater et de les classer d'une façon méthodique (7). La riche collection des lampes romaines trouvées à Vindonissa lui fournit le sujet d'une récente publication, où il en signale les divers types (8).

(1) Grohmann (1763-1805), *Mœurs et costumes des Chinois*, s. d., Leipzig (en français et en allemand), pl. 57.

(2) Feldhaus, *Der Onos in China*, *Arch. Anzeig.*, XXXII, 1917, p. 10 sq., fig. 1.

(3) Pagenstecher, *Zu unteritalischen Terrakotten*, III, *Webegewichte als Hochzeitsgeschenken*, *Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 112 sq.

(4) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 359.

(5) Lafaye, *Bull. Soc. ant. de France*, 1916, p. 272 sq.

(6) Carton, *L'art indigène sur les lampes de la Colonia Thuburnica*, *Mém. Soc. nat. Ant. de France*, 73, 1913, p. 141 sq.

(7) S. Loeschke, *Arch. Anzeig.*, XXXI, 1916, p. 203 sq.

(8) *Lampen aus Vindonissa*, 1916 ; cf. *Arch. Anzeig.*, p. 205 sq. fig. 1-2.

VIII. — Pierres gravées, orfèvrerie.

Le Camée de Dioscoride. — On a suspecté à tort l'authenticité de cette pièce du Musée de Berlin, où l'on voit Hèraklès et Cerbère ; elle est reproduite par d'anciennes gravures, et dès le XVIe siècle, par Battista Franco (1498-1561) (1).

ΜΝΗΣΘΗ. — Plusieurs gemmes de l'époque impériale portent ce mot ; on les a rapprochées de celles qu'orne l'inscription μνημόνευε, et souvent une main tirant une oreille (2). M. Scherling examine cette forme grammaticale, qui serait la deuxième personne du singulier « des medialflektirten, wenngleich passivisch gebildeten Aoristconjunctivs » (3).

Emprunts faits à l'antiquité par Titien et van Dyck. — Titien, dans son Adoration des Mages au Prado, et van Dyck, dans un livre d'esquisses et dans son portrait de Charles Ier d'Angleterre, au Louvre, ont imité le motif d'une carnéole antique qui fait partie de l'ancienne collection Stosch au Musée de Berlin : le cheval penchant la tête et grattant avec ses dents son genou gauche (4). De tels emprunts ne sont pas rares ; on en a déjà signalé ici même à plusieurs reprises (5).

Orfèvrerie de Tirynthe. — Ajouter aux références déjà données (6), les quelques mots qu'en dit M. Karo, dans son rapport sur les fouilles en Grèce (7).

(1) Hulsen, *Zum Berliner Cameo des Dioskurides*, *Amtliche Berichte aus d. kgl. Kunstsamml.*, 6, p. 128 sq.

(2) Sur les oreilles divines, et le geste mnémonique de pincer l'oreille, *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 348, 358.

(3) Scherling, *Gemmen mit der Inschrift* ΜΝΗΣΘΗ, *Hermes*, 53, 1918, p. 88 sq.

(4) Fischel, *Wanderungen eines antiken Motivs*, *Amtliche Berichte aus d. kgl. Kunstsammlungen*, XXXIX, 3, p. 59 sq.

(5) *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 362; 1917, p. 360.

(6) *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 354.

(7) *Arch. Anzeiger*, XXXI, 1916, p. 143.

Trésor d'Antioche. — Le trésor d'argenterie trouvé en 1910 à Antioche sur l'Oronte (1) date de la deuxième moitié du IVe siècle; quelques pièces sont de la fin du VIe ou du commencement du VIIe siècle (2).

Ganymède de Nagyszentmiklos. — On a mentionné dans le précédent Bulletin le vase d'or du trésor de Nagyszentmiklos, orné d'un personnage qu'enlève un oiseau : Ganymède et l'aigle de Zeus, ou la Nagi et l'oiseau Garuda (3). M. Supka, à l'occasion de ce monument et d'autres encore, étudie les relations artistiques entre l'Europe et l'Orient bouddhique (4).

IX. — Divers.

Winckelmann. — Il y eut, le 9 décembre 1917, deux cents ans que naquit, à Stendal, petite ville de la marche de Brandenburg, celui qui devait rénover les études archéologiques. Les érudits allemands, qui chaque année lui consacrent de pieuses fêtes et publications (5), ne semblent pas avoir solennisé de façon spéciale cet anniversaire, et je n'ai pu relever que quelques rares travaux qui lui soient consacrés (6). Comme de juste, on insiste sur son caractère vraiment germanique, sur ses sympathies pour l'Allemagne, et l'on met en vedette cette phrase extraite d'une de ses lettres : « Unter anderen Dingen,

(1) Eisen, *Amer. Journal of arch.*, 1916, 4.

(2) Volbach, *Germania*, II, 1, 1918.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 355.

(4) Supka, *Buddhistische Spuren in der Völkerwanderungskunst, Monatshefte f. Kunstwiss.*, X, 6, p. 217 sq.; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 729.

(5) *Winskelmannsfeste, Winckelmannsprogramme.*

(6) Segelker, *J. J. Winckelmann*, Stendal, 1918; Koester, *Johann Joachim Winckelmann, Zeitsch. f. bildende Kunst*, XXIX, 1918, 53e année, p. 75 sq.; Uhde-Bernays, *Zur Feier Johann Joachim Winckelmanns, ibid.*, 1917, nov.-déc., p. 25 sq.; Ermisch, *Neues Arch. f. sächsische Geschichte*, XXXIX, 2, p. 52 sq., *Winckelmann und Sachsen*; *Bibliothèque universelle*, 1918, n° 266, p. 293. Le fascicule des *Antike Denkmäler* consacré à la déesse trônant de Berlin (cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 340) lui est dédié par M. Wiegand.

für die ich Gott preise, ist auch dies, das ich ein Deutscher und kein Franzose bin » (1759).

On sait cependant qu'il n'eut jamais aucune préférence pour son pays natal, que, bien au contraire, il aspira dès son enfance à s'en évader, et que la mort le surprit retournant à Rome, sa vraie patrie spirituelle, loin de laquelle il ne pouvait vivre. Il parlait avec un certain mépris des siens, qui ne le comprenaient pas, et pour qui il fut, suivant les termes d'un de ses maîtres, « homo vagus et inconstans ». Ce n'est pas l'Allemagne savante d'alors qui pouvait le former, mais bien la France, et en particulier Voltaire, qui a exercé sur son esprit une influence ineffaçable. Winckelmann le reconnaissait lui-même, bien qu'il n'ait pas épargné aux Français ses brocards, pas plus du reste qu'aux Italiens, aux Anglais, en un mot à tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il est bon de relire, sur la formation de son génie, la magistrale étude que lui a consacrée Pater, dont l'ouvrage classique vient d'être traduit en français (1). Certes, ce serait une intéressante recherche que de montrer l'influence exercée sur Winckelmann par l'érudition française de ses prédécesseurs et de ses contemporains ; peut-être verrait-on que le plus clair de son génie y trouve son origine, et que maintes de ses théories nouvelles furent inspirées par eux. J'ai quelque vague idée que Winckelmann risquerait à cet examen quelque déconsidération, et nous apparaîtrait comme un émule de Wolff, si magistralement exécuté par M. Bérard (2).

On connaît plusieurs portraits de Winckelmann (3) ; M. Köster donne une bonne reproduction de son buste exécuté par Doell, à Cassel (1772).

(1) Pater, *La Renaissance*, trad. Roger-Cornaz, 1917, p. 279 sq., Winckelmann.

(2) Cf. Deonna, *L'Archéologie*, I, p. 66 sq.

(3) *Rev. arch.*, 1904, II, p. 286 ; 1905, II, p. 350 ; Cf. encore sur Winckelmann, parmi les travaux récents : Hautecœur, *Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du* XVIIIe *siècle*, p. 26 sq. ; Bulle, *Handbuch d. Archaeologie*, 1913, p. 49 (référ.) ; *Gesch. d. griech. Kunst d. Altert.*, éd. Fleischer, 1912 ; sur son manque de goût, Dimier, *Rev. arch.*, 1913, I, p. 251.

Populations primitives de la Grèce. — M. Peroutka étudie la question des Pélasges (1), et M. Blinkenberg les peuples primitifs de l'île de Rhodes (2).

Civilisation égéenne. — A plusieurs reprises déjà, M. Schuchhardt a reconnu les traces de l'influence de l'Europe centrale et septentrionale sur la civilisation égéenne et mycénienne (3) ; il la discerne maintenant encore dans le décor de la peinture de vases mycénienne (4). Ὀλολυγή et ἰά sont des vocables que M. Theander rapporte à cette période culturelle (5).

Étant donnés les rapports étroits qui unissent la Crète préhellénique à la Palestine, notons les mémoires de M. Leuken sur l'influence exercée par l'Égypte sur la Palestine (6), de M. Stähelin sur les Philistins (7), de MM. Thomsen (8) et Karge (9) sur la Palestine et la Phénicie.

Écriture (10). — M. Hermann étudie l'origine de l'écriture grecque (11) et des lettres pi et beta ; et M. Weule réédite pour la sixième fois son mémoire sur la genèse de l'alphabet (12).

Rites funéraires. — Voici un nouvel article de M. Doerpfeld

(1) Peroutka, *Die Pelasger*, *Listy filologicke*, 1916, XXXIII, p. 95, 182.
(2) Blinkenberg, *Hermes*, L, 1915, p. 27 sq.
(3) Voir *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 330, 376.
(4) Schuchhardt, *Jahrb. Preuss. Kunstsamml.*, 1916, XXXVII, p. 155 sq.
(5) Ὀλολυγή *und* ἰά, *ein sprachanalystischer Beitrag zur Gesch. d. aegäisch-hellenischen Kultur*, *Eranos*, XV, 1915, p. 99 sq.
(6) Leuken, *Der Einfluss Aegyptens auf Palästina auf Grund der in Palästina, gemachten Ausgrabungen*, Diss. Göttingen, 1917 ; cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1918, p. 368.
(7) Stähelin, *Die Philister*, Bâle, 1918 ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1918, p. 217.
(8) Thomsen, *Palästina und seine Kultur in fünf Jahrtausend*, 2e éd., 1917.
(9) Karge, *Die vorgeschichtliche Kultur Palestinas und Phöniziens*, *Archäologische und religionsgeschichtliche Studie*, Paderborn, 1918.
(10) Voir *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 377.
(11) Hermann, *Die Buchstabennamen Pi und Beta und die Erfindung der griech. Schrift*, *Nachrichten von der kgl. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, 1917, 3, p. 476 sq.
(12) Weule, *Vom Kerbstock zum Alphabet*, 6e éd., 1917.

sur la question controversée de l'inhumation et de la crémation à l'époque homérique (1).

L'origine du costume tragique. — Le costume tragique, dans ses trois éléments principaux, masque, cothurne, chiton à manches, est à l'origine celui que l'on donne à Dionysos lui-même ; le costume de l'acteur comique est celui que portent les suivants du dieu dans le Péloponnèse, tandis que le costume des choreutes, dans le drame satirique, est celui de ses acolytes en Ionie et en Attique. La longue et intéressante étude de Mlle Bieber est accompagnée de nombreuses illustrations empruntées en majeure partie à la peinture de vases grecque (2).

Le chiton avec ou sans manches. — A l'occasion de l'étude précédente, Mlle Bieber examine la coupe du chiton avec ou sans manches, recherche l'origine du premier et sa relation avec le culte dionysiaque (3).

L'himation oblique des Korés. — Le même auteur reconstitue, sur le modèle vivant, l'himation traversant obliquement la poitrine, avec ses menus plis tuyautés, que portent les Korés du VIe siècle (4).

Costume osque. — Mlle Margarete Lang, à qui sont déjà dues plusieurs études sur le costume antique (5), examine celui des femmes osques, d'après les peintures de vases italiques qui en donnent une claire illustration (6).

(1) Doerpfeld, *Die Bestattung der Toten bei Homer*, *Ungarische Rundschau für historische und soziale Wissenschaft*, V, 1, p. 147 sq. ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 895.

(2) M. Bieber, *Die Herkunft des tragischen Kostums*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 15 sq.

(3) M. Bieber, *Der Schnitt des Aermelkleides*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 101 sq.

(4) M. Bieber. *Der schräge Mantel der Koren*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 99 sq.

(5) *Zur mykenischen Tracht*, *Wiener Jahreshefte*, XVI, 1913, Beiblatt, p. 151 sq.

(6) Margarete Lang, *Zur oskischen Frauentracht*, *ibid.*, XVIII, 1915, Beiblatt, p. 233 sq. Cf. Weege, *Bewaffnung und Tracht der Osker*, *Jahrbuch*, 1909, p. 141 sq.

Chaussure, coiffure. — Sur la chaussure : Erbacher (1), Feis (2), Vysaky (3) ; sur la coiffure : Bernhart (4).

Le parchemin. — L'emploi du parchemin, comme matière pour écrire, était déjà connu des Babyloniens et des Assyriens (5).

Métiers à tisser. — On a mentionné plus haut les travaux relatifs aux poids de métier et à l'onos. Notons encore le mémoire de M. Johl sur les formes des métiers à tisser employés par les Grecs et les Romains (6).

Mesures de capacité. — On a découvert en 1890, dans les fouilles de Mégalopolis (7), une table de pierre destinée à loger deux récipients, soit un de ces sekomata antiques, dont on connaît déjà un grand nombre d'exemplaires (8). La plus grande des cavités porte l'inscription ἀμ[φορε]ὺς Μεγ[αλοπολι]τῶν. M. Swoboda détermine la mesure à laquelle correspond (9), cette capacité de 27 litres 75.

Nous mentionnons en note quelques autres monuments analogues, de Ponte Punide, de Tiaret, de Pergame, de Palestine,

(1) Erbacher, *Griechische Schuhwerk, eine antiquarische Untersuchung*, Diss. Wurzbourg, 1914 ; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 102.

(2) Feis, *Ueber den römischen Militärstiefel, Mitt. zur Gesch. der Medizin*, XVI, 1 (1917).

(3) Vysaky, *Der Schuh in den Hochzeitsgebraüchen, Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 593.

(4) Bernhart, *Haartracht römischer Kaiserinnen auf Münzen, Blätter f. Münzkunde*, LI, 12, p. 188 sq.

(5) Schroeder, *Zur Verwendung von Schreibpergament bei den Assyrern, Orientalistische Literaturzeitung*, 7, p. 204.

(6) Johl, *Die Webestühle der Griechen und Römer*, Diss. Kiel, 1917; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 1109 sq., Blümner.

(7) *Excavations at Megalopolis*, p. 127.

(8) Cf. la liste, *Dict. des ant.*, s. v. *Sekoma* ; complétée par Deonna, *Tables à mesures de capacités anciennes et modernes. Rev. des ét. anciennes*, 1913, 167 sq.; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, I, 1917, p. 236-8.

(9) Swoboda, Ἀμφορεὺς Μεγαπολιτῶν, *Woch. f. klass. Phil.* 1918, p. 166.

d'Angleterre (1). M. Viedebantt continue ses études sur la métrologie antique (2).

Charrue. — M. Hahn (3) répond aux hypothèses de M. Loewenthal (4) sur les origines de la charrue.

Horloges. — Après avoir étudié l'horloge de Platon (5), M. Diels s'occupe de celle qui était à Gaza et que décrit Procope (6).

Céréales, pain, gâteau (7). — On trouvera quelques renseignements utiles dans les travaux : de M. Maurizio sur l'usage des *céréales* pour la nourriture humaine au cours des âges (8); de M. Brinkmann sur le *pain de guerre* dans l'antiquité (9); de

(1) Michon, *Le modius de Ponte Punide* (Espagne), *Mém. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1914, 74, p. 215 sq.; cf. *Rev. des ét. anc.*, 1916, p. 209 (mesure de bronze cylindrique, avec trou permettant de vider le récipient. La contenance est de 10 litres environ. L'inscription, au nom de Valentinien, Valens, Gratien, la date de 369); Algérie, près de Tiaret, inscription mentionnant un ponderarium, « Saluti populi Romani Victorinus aedilis ponderarium sua p. d. q. », *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 268; pithoi de Pergame, avec inscriptions, cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 349; Forbin, *Les mesures de capacité dans l'Ancien Testament*, *La Nature*, 1912-3, p. 287-8 (découvertes de Jérusalem); *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1909, p. 721 sq. (Jérusalem); Haverfield, *Modius Claytoriensis, the roman bronze measure from Carveran*, *Archaeologia Aeliana*, XIII, p. 85 sq. (avec inscription); cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1917, p. 50.

(2) Viedebantt, *Forschungen zur Metrologie des Altertums, Abhand. d. phil.-hist. Klasse d. k. sächs. Gesell. d. Wiss.*, XXXIV, n° III, 1917; id., *Der athenische Volksbeschluss über Mass und Gewicht*, *Hermes*, 51, 1, p. 120 sq.; Weissbach, *Die massige Elle und die königliche Elle Herodots*, *Arch. Anzeig.*, 1915, XXX, p. 149 sq.

(3) Hahn, *Die Enstehung der Pflugkultur*, *Zeitschr. f. Ethnologie*, 48, VI, p. 340 sq.

(4) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 359. Sur la charrue, cf. encore Fairfax Harrison, *The classical review*, 1916, n° 6, p. 323.

(5) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 359.

(6) Diels, *Die von Prokops beschriebene Kunstuhr von Gaza*, *Sitzungsber. Berlin. Akad.*, 1917, 19 juillet : cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 898. Cf. Fotheringham, *Sur l'erreur probable d'une horloge à eau*, *Classical review*, XXIX, p. 236 sq.

(7) Sur des moules à pâtisserie, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 370; 1917, p. 356

(8) Maurizio, *Die Getreidenährung im Wandel der Zeiten*, 1916.

(9) Brinkmann, *Versammlung des Vereins von Altertumsfreunde*, 1915, 29 juillet; cf. *Bonner Jahrbücher*, 1916, 123, 2, p. 236.

M. Diels sur le *gâteau* appelé πυραμίς, qui était donné au mort, et dont la forme imitait celle des pyramides d'Égypte, pays d'où cet usage est originaire (1).

Médecine. — Une *jambe de bois* recouverte de bronze, trouvée en 1884-5 à Capoue, est actuellement la possession de la « Royal Society of Surgeons » de Londres. M. Sudhoff l'étudie et cite des *jambes artificielles* reproduites sur des monuments antiques (fragment de terre cuite du IVe siècle de notre ère, trouvé à Paris, et mosaïque gallo-romaine de la cathédrale de Lescar à Pau) (2). La jambe de Capoue a été publiée il y a longtemps déjà (3), et l'on connaît diverses représentations de personnages à membres artificiels, de l'antiquité et du moyen âge (4).

La Glyptothèque Ny-Carlsberg possède un bas-relief avec l'image d'un *malade* (5). Rappelons encore que les *Ienaer medizinisch-historische Beiträge* renferment de nombreux travaux intéressant l'histoire de la médecine antique (6) ; cette publication vient d'éditer un mémoire de M. Buchheim sur les instruments destinés à faciliter l'*accouchement*, que nous avons mentionné à l'occasion des reliefs Ludovisi.

Armement. — Voici une courte étude sur les *gorytes*, ces carquois dont l'art gréco-scythe nous a laissé des fragments de

(1) Diels, *Etymologica*, I, πυραμίς, *Zeitschr. f. vergleich. Sprachforsch.*, XLVII, 3/4, p. 193; cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 251.

(2) Sudhoff, *Der Stelzfusse aus Capua, Mitt. zur Gesch. d. Medizin*, XVI, 4-5, p. 291 sq.

(3) Bourguignon, *Fouilles de Sainte-Marie de Capoue, Bull. de l'Inst. de corresp. archéol.*, 1885, nº 7-8.

(4) Ex. *Rev. arch.*, 1865, 13, p. 151, pl. IX, p. 305 sq.; *Intermédiaires des chercheurs et curieux*, 1916, LXXIV, p. 244, 394 ; 1917, nº 1453, p. 72 ; initiales d'un manuscrit du moyen âge, combat de deux éclopés à jambes de bois, Maeterlink, *Le genre satirique dans la peinture flamande* (2), p. 33, fig. 36-7.

(5) Johnsson, *Un antico bassorilievo della Gliptoteca di Copenhagen* ; cf. *Mitt. z. Gesch. d. Med.*, XVI, 4-5, p. 378.

(6) Nº 1, Meyer-Steinegg, *Chirurgische Instrumente des Altertums*. Nº 2. id., *Darstellungen normaler und krankhaft veränderter Körperteile an antiken Weihegaben*. Nº 3, id., *Krankenanstalten in griechisch-römischen Altertum*, 1912.

revêtements en or (1). M. Blümner examine ce mot au point de vue philologique, signale les textes qui en font mention, et les monuments qui en conservent le souvenir (2).

On a noté antérieurement les recherches de M. Schulten sur le *pilum* de Polybe et sur les *pila* trouvés à Numance (3); joignons-y celles de M. Véra sur cette arme à l'époque impériale (4).

M. Fuchs décrit une curieuse découverte faite, il y a assez longtemps déjà, en 1882, à Carthage : sur un bastion saillant, au sommet d'une muraille élevée, les restes fort bien conservés d'une *batterie de catapultes* romaines de la XXe légion, et, auprès, une cave remplie de munitions. Malheureusement, tout a été détruit par un vandalisme inconscient, et il ne subsiste plus de cet ensemble fort intéressant pour l'histoire de l'armement antique que deux dessins (5). L'armement et l'artillerie de l'armée romaine, du IVe au VIIe siècle, attire l'attention de M. Grosse (6). Enfin, si l'on désire sur ce sujet plus de détails, on se reportera aux divers travaux insérés dans les récents fascicules du « Korrespondenzblat » édité par la « Römisch-germanische Kommission » sous le titre de « Germania ».

Jeux athlétiques. — Parmi les inscriptions de Delphes nouvellement découvertes, une dédicace est le premier témoignage que nous ayons de la participation des jeunes filles aux jeux gymniques, à l'époque de l'empereur Claude (7).

Le *ceroma*, κήρωμα, était une argile très fine dont on couvrait

(1) Sur les gorytes de Scythie, Pharmakowsky (en russe); cf. *Rev. arch.*, 1912, I, p. 153.

(2) Blümner, ΓΩΡΥΤΟΣ, *zu Hom.*, Od., XXI, 53 sq., *Berliner phil. Woch.*, 1917, p. 1121 sq.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 327.

(4) Véra, *Das pilum im römischen Heere der Kaiserzeit*, *Listy filologické*, 1914, XLI, p. 19 sq.

(5) Fuchs, *Eine Katapultenbatterie auf dem alten Burghügel* (*St. Louis*) *zu Carthago*, *Arch. Anzeig.*, 1917, p. 5 sq.

(6) Grosse, Soc. arch., Berlin, 1917 ; cf. *Arch. Anzeiger*, 1917, XXXII, p. 40 sq.

(7) Pomtow. *Delphische Neufunde*, *Klio*, XV, 1916, n° 1-2, p. 1 sq. II. *Neue Delphische Inschriften.*

le sol dans la pièce qui servait aux luttes ; en se roulant sur cette surface, les lutteurs s'en recouvraient le corps comme d'un onguent ; d'où l'emploi de ce mot pour désigner aussi l'onguent avec lequel les athlètes se frottaient (1).

Cosmographie. — Comment Hésiode se figure-t-il le *Tartare?* Sous l'aspect d'un grand récipient, d'un tonneau, dont l'orifice est l'entrée du monde souterrain, comme ces immenses pithoi que l'on a trouvés à Hissarlik, en Crète et au Dipylon. Les urnes à visage de Troie sont l'image du monde infernal et de la divinité protectrice du défunt dont elles contiennent les restes; le mythe d'Hèraklès apportant le sanglier d'Érymanthe à Eurysthée, qui se cache effrayé dans un pithos à moitié enfoui dans le sol, thème qu'illustre souvent la peinture de vases archaïques, commente aussi la pensée d'Hésiode. D'une façon générale, l'art figuré peut expliquer bien des points de la conception qu'Hésiode se faisait du monde (2).

M. Partsch détermine les limites géographiques de l'antique *oikoumene* (3), et M. Rehm scrute les *roses des vents* qu'employaient les Grecs (4).

X. — Religion.

Nous signalons les travaux parus sur les sujets suivants :

Le « *dieu inconnu* » (5); *Endymion*, d'abord dieu du sommeil, puis supplanté dans cette fonction par Hypnos, et d'ori-

(1) Juthner, *Ceroma, Wiener Jahreshefte*, 1915, XVIII, Beiblatt, p. 323 sq.

(2) Rossbach, *Hesiod Weltbild und zu seinen neuen Bruchstücken, Berl. phil. Woch.*, 1917, p. 1501 sq.

(3) Partsch, *Die Grenzen der Menschheit*, I. *Die antike Oikumene, Verhandl. d. kgl. Sächs. Gesell. d. Wiss., Phil.-hist. Klasse*, 68, 1916, n° 2.

(4) Rehm, *Griechische Windrosen, Sitzungsber. d. kgl. bayr. Akad. d. Wiss.*, Philos.-phil.-hist. Klasse, 1916, 3; cf. Roscher, *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 848 sq.

(5) Schmid, *Kritisches zum* Ἄγνωστος θεός, *Wochensch. f. klass. Phil.*, 1918, p. 256 sq.; Weinreich, *De Dis ignotis quaestiones selectae, Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 1 sq.

gine orientale (1) ; la mort du *grand Pan* (2) ; *Éros et Psyché* (3), et l'âme conçue comme *papillon* (4) ; *Marsyas*, dont le mythe a été dérivé par M. Müller de celui d'Osiris, mais qui, pour M. Schultz, est d'origine aryenne et a pénétré ensuite en Égypte (5), et qui, pour M. Hüsing, est un dieu phrygien (6) ; *Oedipe* (7), *Hippolyte* (8), *Cacus* (9).

Les survivances du *fétichisme* dans la religion grecque (10) ; l'origine du *drame satyrique* et de la *tragédie* (11) ; puis une série d'études sur les *fêtes* et les *processions religieuses* (12),

(1) Jirani, *Endymion*, *Listy fililogicke*, XLI, 1914, p. 161 sq.

(2) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 357 ; Gerhard, *Nochmals zum Tod des grossen Pans*, *Wiener Studien*, XXXVIII, 1916, p. 343 sq.

(3) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 357 ; Reitzenstein, *Die Göttin Psyche in der hellenistischen und frühchristlichen Literatur*, *Sitzungsber. d. Heidelberg. Akad. d. Wiss.*, *Phil.-hist. Klasse*, 1917, 10 ; Schroeder, *De Amoris et Psyche fabella*, *Museum*, 24, 11/12, p. 267 sq. ; Jahn, sixième édition : *Apulei Psyche et Cupido*, Leipzig, 1915 ; cf. Piper, *Das Liebespaar in der Kunst*, Munich, 1917.

(4) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 442 ; Immisch, *Sprachliches zum Seelenschmetterling*.

(5) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 355 ; Schultz, *Marsuas*, *Orientalistische Literaturzeitung*, II, 1917, p. 324 sq.

(6) Hüsing, *Zu Marsuas*, ibid., p. 327.

(7) C. Robert, *Oidipus*, *Geschichte eines poetischen Stoffes im griechischen Altertum*, Berlin, 1915 ; cf. *Neue Jahrbücher*, 1917, XX, p. 561 sq.

(8) Radermacher, *Hippolytos und Thekla*, *Studien zur Geschichte von Legende und Kultus*, *Kais. Akad. d. Wiss. in Wien.*, 1918.

(9) Jirani, *Die Entstehung der Sage über Hercules und Cacus*, *Listy filologicke*, XXXIV, 1917, p. 1 sq. ; la légende viendrait d'une fausse explication du nom ἀλεξίκακος.

(10) Niederle, *Der Fetischismus in der griech. Religion*, *Listy filologicke*, XLII, 1915, p. 161 sq. ; *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 728.

(11) Frickenhaus, *Zum Ursprung von Satyrspiel und Tragödie*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 1 sq. Voici les divers chapitres de ce mémoire :

I. Das Satyrspiel, p. 1 sq.
II. Die Satyren, p. 3 sq.
III. Der Silen, p. 5 sq.
IV. Das Wort Tragödie, p. 8 sq.
V. Zur Geschichte der Satyren und Silene, p. 11 sq.

(12) Nilsson, *Die Prozessionstypen im griechischen Kult*, *Jahrbuch*, XXX, 1916, p. sq. Voici le contenu de ce travail :

I. Die Θεωρία, p. 310.
II. Götterzug, p. 311 sq.
1. Zug zum Gott : *a*) Opferzug.
b) Zug zu einem Kultort, wo ein anderer Ritus als ein Opfer verrichtet wird.

entre autres celles des cultes de Dionysos (1) et de Dèmèter (2), les *sacrifices humains* (3), l'emploi de l'*huile* dans le culte (4).

La valeur sacrée et superstitieuse des *nombres* (5), spécialement des nombres 3, 12, 13, 50 (6) ; les croyances magiques

c) Zug, der die Verbindung zweier Kultstätten ausdruckt.
2. Zug mit dem Gott, p. 314 sq.
a) Ueberführung des Bildes.
b) Epiphanienzug.
c) Installation.
d) Hinausführung eines Götterbildes zur Reinigung.
III. Zauberprozessionnen, p. 317 sq.
1. Kathartische und apotropaïsche Züge.
a) Kathartischer Umzug.
b) Kathartische Decursio.
c) Umkreisen.
2. Umzug mit einem Heiltum, p. 320.
a) Der Bettelzug.
b) Umhertragen eines Heiltums.

(1) Sur les fêtes dionysiaques, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 361 ; 1917, p. 357. Cf. Nilsson, *Die Dionysichen Prozessionnen in Athen*, *Jahrbuch*, XX, 1916, p. 323 sq. (Lénéennes, Anthestéries, procession du vaisseau sacré, etc.) ; id., *Die Anthesterien und die Aiora*, *Eranos*, *Acta philogica suecana*, X, 1915, p. 181 sq. ; Frickenhaus, sur les mémoires de Nilsson, et entre autres sur le vaisseau dionysiaque, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 13 sq.; Stengel, *Die* Εἰσαγωγὴ τοῦ Διονύσου ἀπὸ τῆς ἐσχάρας, *ibid.*, XXX, 1916, p. 340 sq. ; Körte, *Zu attischen Dionysos-Festen*, *Rhein. Museum*, 71, 1916, p. 575 sq. (quelques divergences d'opinion avec Nilsson) ; Maltezos, *Eph. arch.*, 1915, p. 135 sq., décret attique de 368-7, et la fête des Lénéennes).

(2) Boesch, Ἐλευσίνια, *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 155 sq. ; Körte, *Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 116 sq. (sur l'αἰδοῖον γυναικεῖον, que les prêtresses transportaient dans leur ciste, symbole de l'initiation) ; Michon, *Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories*, *Mém. Acad. Inscr. et B.-L.*, XIII, 1913 (cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1917, p. 1257).

(3) Schwenn, *Die Menschenopfer bei den Griechen und Römer*, *Religionsgesch. Versuche und Vorarbeiten*, X, 3, Giessen, 1915.

(4) Mayer, *Das Oel im Kultus der Griechen*, Diss. Heidelberg, 1917.

(5) Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Aegyptern und was für andere Völker und Sprachen daraus zu lernen ist*, *Götting. gelehrte Anzeigen*, 1916, 178, VIII et IX, p. 476 sq. ; sur ce travail, cf. Roscher, *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 633 (adjonctions) ; Fischer, *Orientalische und griechische Zahlensymbolik*, Leipzig, 1918.

(6) Weinreich, *Kleinigkeiten*, *Arch. f. Religionswissenschaft*, XVIII, 1915, p. 600 sq. ; id., *Sacrale Zwölfzeiler*, *ibid.*, p. 604 ; id., *Die Dreizahl der Begriffe*, *ibid.*, p. 600 sq. ; id.; *Die böse Dreizehn*, *ibid.*, p. 605 ; id., *Die Dreizehn als heilige Zahl*, *ibid.*, p. 600 sq. ; id.; *Triskaidekadische Studien*, *Beiträge zur Geschichte der Zahlen*, *Religionsgesch. Versuche und Vorarbeiten*, XI, 1, Giessen, 1916 ; cf. Roscher, *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 777 sq. ; Roscher, *Die Zahl 50 in Mythus*,

relatives aux *anneaux* (1) et aux *nœuds*, et les diverses formes de ceux-ci (2); le sens hypothétique de la formule talismanique si fréquente : *Sator, arepo, tenet, opera, rotas*, qui pourrait être l'anagramme d'une invocation à Satan : « Satan, oro te pro ante, a te spero ! » (3); les *lettres éphésiennes* (4); la coutume d'allumer un *flambeau* au chevet du mort, dans Héraclite (5); le folklore du *lézard*, si fréquent dans l'ornementation funéraire (6); la valeur magique du *contact* (7); la phrase prophylactique : Ὁ τοῦ Διὸς παῖς καλλίνικος Ἡρακλῆς ἐνθάδε κατοικεῖ, transformée à l'époque chrétienne (8).

Genève, 1918.

W. Deonna.

Kultus, Epos und Taktik der Hellenen und anderer Völker, besonders der Semiten, Abhandl. phil.-hist. Klasse kgl. Sächs. Gesell. d. Wiss., XXXIII, 5, 1917; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1917, p. 945.

(1) Radermacher, *Mythica, Wiener Studien*, XXXVI, 1914, p. 323-4.

(2) Ohrvall, *Eranos*, XVI, 1916, p. 51 sq.

(3) Fritsch, *Die Zauberformel Sator tenet opera rotas, Zeitsch. f. Ethnologie*, 49, II-III, p. 144 sq.; cf. *Woch klass. Phil.*, 1918, p. 230.

(4) Siebourg, *Zu der Ephesia Grammata, Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 594.

(5) Lenze, *Le fragment 28 d'Héraclite, Hermes*, I, 1915, p. 118, 604 sq.

(6) Lemke, *Die Eidechse in d. Volkskunde, Verein. f. Volkskunde*, 1917, 26 oct.; cf. *Woch. klass. Phil.*, 1918, p. 286.

(7) Radermacher, Μὴ θίνγανε, *Wiener Studien*, XXXIX, 1917, p. 170.

(8) Weinreich, *De dis ignotis quaestiones selectae, Arch. f. Religionswiss.*, XVIII, 1915, p. 1 sq.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

20. *Ettore BIGNONE. I poeti filosofi della Grecia : EMPEDOCLE, Studio critico, traduzione e commento delle testimonianze e dei frammenti.* Torino, fratelli Bocca, 1916. In-8°, XI-688 p.

L'*Empedocle* de M. Bignone fait songer à la fois à M. Gomperz et à Zeller. Ce n'est pas qu'il unisse en un tout harmonieux les caractères opposés de ces deux fameux historiens de la pensée grecque. Mais il les juxtapose, et cela est pour le lecteur un peu déconcertant. La première partie en effet, *Studio critico* (290 p.), est un exposé de vulgarisation dans lequel l'auteur évite avec soin d'être technique, dans lequel il vise au contraire à être brillant, imagé, pittoresque, à faire revivre sous nos yeux la personne et le milieu d'Empédocle, (c. 1 : *Considerazioni generali*, 1-21 ; c. 2 : *Empedocle e l'età sua*, 23-111). Puis, quand il s'agit de faire connaître la doctrine du vieux philosophe d'Agrigente (c. 3: *Il filosofo*), il semble que par elle-même cette doctrine soit incapable d'intéresser le public contemporain et de retenir son attention, et l'exposition est constamment corsée d'une foule de rapprochements avec des penseurs modernes, notamment avec Novalis et avec Schopenhauer (voir l'Index à ces deux noms). Tout autre est la troisième partie: ce sont six appendices, discussions précises, remarquablement ingénieuses et solides, sur les points essentiels du système (1).

Mes préférences, je ne le dissimule point, vont à cette dernière partie. Si M. B. l'a rejetée à la fin de son livre c'est qu'il a craint (*avertissement*, p. VII) qu'elle ne fût pas lisible pour le

(1) I. *La teoria degli elementi e delle forze* 521-544 ; II. *Il ciclo cosmico* (*cosmogonia e zoogonia di Empedocle*) 545-598 ; III. *Lo stadio della dissoluzione degli elementi e il fr. 26 a*, 599-611 ; IV, 1. *Empedocle ed il « Timeo» di Platone*, 613-623 ; 2, *Empedocle ed Epicuro* 623-630 ; V. *I frammenti sulla divinità, 109 a-109 d* (= *fr. 131-134 Diels*), 631-649 ; VI. *La struttura del poema fisico e l'ordine dc frammenti*, 651-676.

grand public, même cultivé. Il n'en reste pas moins qu'elle seule a un caractère vraiment scientifique; car on y trouve des raisons et des preuves, fondées sur une analyse serrée des témoignages et des fragments, sur l'étude critique et comparative des uns et des autres. Dans la première partie, au contraire, l'auteur abuse de ces prétendues résurrections du passé, qui n'ont guère pour base que des analogies incertaines et où l'imagination va bien au delà du savoir positif: ce qui importe, nous dit-il, c'est moins ce qu'Empédocle a été que ce qu'il a *voulu* être, et c'est cela en effet qu'il est réellement, de sorte qu'on demandera à son œuvre les traits d' « une biographie idéalisée » (p. 83). L'abondance des effusions oratoires surprend (1), et toutes les comparaisons avec la pensée moderne ne risquent-elles pas, d'autre part, de fausser le jugement de lecteurs qui sont, par hypothèse, incapables de discerner les différences spécifiques? Ne met-on pas plus de confusion que de clarté dans leur esprit quand, pour faire comprendre l'attitude d'Empédocle, on évoque les *Dialogues philosophiques* de Renan (p. 214)? quand on nomme M Bergson comme représentant particulièrement, quoique sous une forme différente, l'effort pour résoudre le problème que se posait Empédocle, « comprendre plus intimement la nature et l'humanité » (p. 165)? quand on signale « un singulier rapport entre *La dissolution opposée à l'évolution*, de M. André Lalande, et la doctrine d'Empédocle (1) (p. 218, 1)?

Au reste, d'une façon générale, M. B. donne trop de place à ces comparaisons. Elles paraissent être surtout des essais successifs pour approcher d'une précision qui sans cesse lui échappe. Il veut, avec infiniment de raison, montrer combien est complexe la personnalité de son philosophe, penseur et homme d'action, savant et mystique, orateur et prophète, héritier des médecins du corps et ancêtre des médecins de l'âme ou de la conscience (p. 27), autrement dit et par une transformation de la formule de Gomperz à propos d'Aristote, Asclépiade ou Alcméonide et Pythagoricien (p. 58). Mais cela ne lui suffit pas, et, sans parler des rapprochements qui ont été déjà mentionnés, il tente les évocations les plus diverses, sans doute pour nous suggérer la diversité des aspects de la personnalité d'Empédocle. C'est ainsi qu'on voit tour à tour les noms de Platon (191 sp.), de Thucydide, de Plutarque, de Plotin et de Porphyre (20 sq., 56), de Saint-Augustin et d'Alfieri (83), de Léonard de Vinci (76, 247; cf. 188, 1) et de Newton (8), de Gœthe (9 sq., 170, 280), de Cagliostro (8 sq.) et de Swedenborg (12). Dans cette personnalité se rencontrent le Grec et l'Hindou avec le Sémite et le « *lama* oriental » (21, 97, 125). Certes la portée de ces rapprochements est plus d'une fois réduite à ses justes proportions; sans doute quelques-uns peuvent inspirer d'utiles réflexions (notamment celui avec Telesio) sur la coexistence en un même individu de formes de pensées

(1) L'exposition aurait, à tous égards, gagné à être plus resserrée et à sacrifier des éléments dont l'utilité n'apparaît pas clairement : en quoi, par exemple, l'histoire plaisante d'ivrognes agrigentins, que M. B. (p. 55) emprunte à Athénée, contribue-t-elle pour sa part à mettre en lumière « l'étrange complexité de la pensée d'Empédocle », dont il est parlé tout de suite après? Peut-être a-t-on mauvaise grâce à se plaindre que l'auteur nous livre avec une extrême libéralité les trésors d'une culture et d'une érudition très variées. On se demande pourtant de quelle utilité sont pour le sujet les discussions sur le sens d'un fragment d'Alcméon (p. 68, n. 2) ou sur la distinction de diverses périodes dans la vie de Gorgias (p. 103 sq.). On est un peu surpris qu'Empédocle ait fourni l'occasion de parler de *Candide*, de *René*, du *Génie du Christianisme*, des *Martyrs*, du roman naturaliste et du *Rêve* de Zola, de la *Cathédrale* de Huysmans (p. 92).

(1) Je dois reconnaître que parfois M. B. montre, en passant, qu'il a conscience de ce danger : cf. p. 138, 190, 197, 199, 545 sq.

qu'on s'est habitué à opposer l'une à l'autre. Mais les ressemblances, comme dit Platon, sont un genre très glissant, ὀλισθηρότατον τὸ γένος, et peut-être eût-il été prudent de ne pas les prodiguer (1). D'abord, elles donnent la tentation, d'ailleurs loyalement avouée (p. 134, 168), de dépasser la lettre des textes pour essayer d'atteindre par une intuition divinatrice les profondeurs secrètes de la pensée. Ensuite, elles font perdre de vue le héros du livre, et le sujet devient ainsi une histoire générale du naturalisme mystique. Toutes ces suggestions, souvent si intéressantes, n'eussent-elles pas été mieux placées en appendice à la connaissance proprement historique, fondée uniquement sur les fragments et sur les témoignages externes? Elles chargent l'exposition plus véritablement que ne l'eût fait, comme l'a pensé M. B. (p. 216; cf. p. VII), une discussion critique. Bref ce très gros livre l'eût été sans doute beaucoup moins, si l'auteur, adoptant une méthode inverse dont il a eu lui-même la conscience parfaitement nette (p. 546), avait commencé par ce qui doit être le fondement de ses conclusions. Ce qu'on regrette en somme, c'est que ce livre de science ne l'ait pas été aussi intégralement qu'il pouvait l'être.

Ces réserves n'empêchent pas, tant s'en faut, de reconnaître hautement les services éminents qu'il est capable de rendre, non seulement par l'étendue et la solidité du savoir dont il témoigne que par l'originalité de la critique. On sent à quel point sont familiers à l'auteur les débris, parvenus jusqu'à nous, de l'œuvre d'Empédocle: aucun des traits par lesquels la relation mutuelle des fragments peut être discernée n'est absent de son esprit, et l'on ne peut qu'admirer l'effort sagace qu'il a fait pour établir entre eux, pour le Περὶ φύσεως un ordre plausible (voir le tableau de la p. 675 sq.) Certains changements apportés à l'ordre de Diels résultent de la seule considération des termes qui en accompagnent la citation chez celui qui nous l'a transmis: ainsi, par exemple, le fr. 62, que Simplicius attribue au livre II du Π. φύσεως, ne doit pas être placé avant le fr. 96, qu'il nous dit provenir du livre I (cf. p. 567 sq. et 568, 1). Dans d'autres cas, ils sont déterminés par la considération du contenu. Au fr. 35, notamment, M. B. consacre d'abondantes discussions (*App. II*, § 7 et § 12; cf. 224 sq., 239, 1, 552, 556, 1 *fin.*, 557, 1, 597, et le résumé très net de la p. 670 sq.): d'après lui ce fragment a été mal compris par Simplicius (*App. II*, § 17; cf. 558, 1) et par la plupart des critiques modernes; il ne concerne pas notre monde par opposition à l'unité du Sphérus, pas plus qu'une condition en quelque sorte logique de la constitution de celui-ci; il représente, au contraire, une période du cycle cosmique qui précède chronologiquement le Sphérus et dans laquelle le triomphe graduel de l'Amitié donne lieu à un monde réellement distinct et à une zoogonie spéciale. D'autre part, ce monde de l'Amitié se forme consécutivement à un stade de la dissolution des éléments, et c'est à ce stade que s'applique le fr. 26 *a*: on l'a rattaché à tort au fr. 27, qui a rapport au Sphérus; l'examen du contexte qui accompagne le premier dans Plutarque, le second dans Simplicius suffirait à le prouver (*App. III*, § 1 et 2). Je signalerai encore les discussions relatives à la place du fr. 17, qui ne doit pas faire suite, comme dans l'arrangement de Diels, au groupe 8-15 (moins le fr. 13), mais, au contraire, le précéder: il annonce et expose (cf. p. 549-552) ce qui, dans le groupe en question, sera énoncé sous une forme polémique; le début de 8 répond au début de 17; en outre, Simplicius atteste

(1) Voir p. 257-267, où, pour définir la conception qu'Empédocle s'est faite de l'âme, on invoque un peu pêle-mêle Héraclite et Emerson, Telesio, Ch. Bonnet, Priestley, Homère, Dante, Euripide, Pindare.

que le fr. 17 était εὐθὺς ἐν ἀρχῇ (p. 665 sq.; cf. p. 399) (1). Le fr. 3 est rejeté après le fr. 111, auquel il apporte une conclusion naturelle, qui serait celle de tout le poème physique (p. 61, 4 [63] et 663). Quant aux raisons alléguées par M. B. dans l'*App. V* pour retirer aux Καθαρμοί les fr. 131-134 de Diels sur la divinité et pour les placer dans le poème *sur la Nature*, sous les nos 109 *a-d*, en s'appuyant notamment sur un témoignage de Tzetzès qui les rapporte au livre III, elles sont assurément assez séduisantes; mais elles ne semblent pas capables de ruiner celles que Diels avait fait valoir en faveur de son opinion. Enfin, on ne peut s'empêcher d'estimer que M. B. exagère la valeur décisive que posséderait le traité hippocratique *De victu* § 1-4 pour déterminer, plus sûrement que par aucun autre moyen, l'ordre des fragments (*App. VI*, § 1-3 et *passim*; cf. p. XI et 517), mais il a raison de l'ajouter aux imitations déjà relevées par Diels (1).

Ces conjectures sur l'ordre des fragments se lient, comme on l'a vu, à une conception originale des périodes par lesquelles passe le mouvement de la nature. Zeller avait bien vu (*Ph. des Gr.* tr. fr., II, 230) qu'il y avait dans le système une lacune frappante, qu'il devrait y avoir formation d'un monde par l'action de l'Amitié aussi bien que par celle de la Haine, qu'Aristote, suivi par Alexandre d'Aphrodisias, autorisait à combler cette lacune; mais il ajoutait que vraisemblablement Empédocle n'avait envisagé que la seconde de ces cosmogonies. Selon M. B., au contraire (2), les fragments conservés nous autorisent, avec l'appui des témoignages externes, à distinguer en fait dans le système d'Empédocle les quatre stades que voici : 1° éléments séparés, 2° processus cosmogonique qui, par l'action de l'Amitié, conduit au Sphérus, 3° Sphérus, 4° Processus cosmogonique qui, par l'action de la Haine, ramène les choses de l'état constitué par le Sphérus à la séparation des éléments (voir surtout 547-553) (3). Le second stade est celui de l'évolution; le quatrième, celui de l'involution (p. 555, 557, 1 [558], 571, 1, 578, 584). A plusieurs reprises, M. B. met en outre très bien en lumière cette idée, qu'il y a dans les périodes cosmogoniques une lutte incessante qui met aux prises l'Amitié et la Discorde, avec des vicissitudes contraires dans chacune d'elles (p. 597 sq.; cf. 571, 1, 584, 595). Un

(1) Un doute surgit cependant à propos de l'autorité de Simplicius : tantôt elle est récusée et tantôt acceptée. Sans doute les motifs de la première attitude sont tirés de ce que le Néoplatonisme de Simplicius le prédispose aux interprétations symboliques (cf. p. 589). Mais, en ce qui concerne même les indications positives qu'on lui doit sur la place de tel ou tel fragment, M. B. n'est pas conséquent avec lui-même. Si le fr. 104 d'après Simplicius suit de peu le fr. 103, cette indication devrait être suivie, et le premier ne devrait pas être placé avant le fr. 36 vers la fin du livre I, tandis que le second figure à la fin du livre II (p. 538 sq. 474, 676). Au reste, dans quelle mesure est-il bien fondé à lui faire confiance sur ce point particulier? Son opinion sur la question de savoir si le poème d'Empédocle était ou non aux mains des érudits qui nous en ont parlé ou qui l'ont cité, manque de netteté. Il l'admet pour Plutarque (p. 269); il suppose que Simplicius a sous les yeux l'exemplaire de l'Académie (p. 591); il accepte, sans justification sérieuse (cf. p. 633), le témoignage de Tzetzès, qui vit au XIIe siècle, sur l'existence d'un 3me livre du π. φύσ., et sur la présence dans ce livre des vers fr. 134 Diels. Mais, en revanche, il semble douter qu'Aétius, antérieur pourtant aux trois précédents, ait été pareillement privilégié (p. 568, 2; 570 et n. 7; 587).

(1) A remarquer l'intéressante utilisation des imitations lucrétiennes dans le même dessein, p. 672, 1, 2, 673, 2 et le bon parti qu'il tire, p. 372, 1, d'une indication de Théophraste pour placer le fr. 109 avant le fr. 107.

(2) Une interprétation analogue a été entrevue par M. l'abbé Diès, *Le cycle mystique*, p. 93 sq. Mais il ne s'y arrête pas.

(3) L'hypothèse des deux mondes et l'hypothèse relative à la structure du poème se prêtent à la vérité un mutuel appui; entre les deux premiers livres et les deux mondes il y a correspondance (cf. 568, 2, *s. fin.* et 553, 1, 567 sq.).

autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention, c'est l'opposition très vive faite par M. B. à la conception du système d'Empédocle que Diels a accréditée. La qualification de matérialisme athéiste ne convient en aucune façon à sa physique ; c'est, au contraire, une doctrine tout imprégnée d'esprit religieux (p. 134, 1 [135], 147, 166 ; cf. 632, 635, 3, 639), dans laquelle règne une sorte d'idéalisme obscur (p. 142, 277), et qui d'ailleurs n'est pas plus matérialiste qu'elle n'est spiritualiste (p. 267). Le cycle cosmique, perpétuelle aspiration au divin (p. 141, 192, 234), ne saurait être l'expression d'un mécanisme aveugle (p. 141, 167) ; ce qu'on doit voir dans la physique d'Empédocle, c'est bien plutôt un passage de l'ancien hylozoïsme des Ioniens au mécanisme des Atomistes (p. 251 sq.) (1). Si le Π. φύσεως unit ainsi à des tendances proprement scientifiques des tendances mystiques, qui sont dues à une influence orphico-pythagoricienne (p. 285, *App. II*, § 10, p. 578, 4 ; p. 58-67), il s'ensuit que, entre l'esprit des Καθαρμοί et celui de l'autre poème, il n'y a, contrairement à l'opinion générale, aucune contradiction : il n'y a entre eux d'autre différence que celle de leur destination (p. 11, 1 ; 267, 2 ; 270, 4 ; 273 et n. 1 ; 279 et n. 1 ; 585 ; 586 ; 632 ; 635, 3) (2). La complexité de la personnalité d'Empédocle est faite de contrastes simultanés, et non successifs.

(1) Voir encore les développements intéressants sur le rôle, dans la physique d'Empédocle, de principes secondaires, indépendants de l'action des deux forces, le principe de l'attraction des semblables qui se rattache aux croyances populaires et où il ne faut voir aucune action ni de l'Amitié, ni de la discorde (*App. I*, § 2 et 3), et le principe, tout différent dans son esprit, de la pesanteur spécifique (*Ibid.*, § 4 et 5 ; cf. 562, 3, 604, 3). — Sur la question des relations chronologiques de Leucippe et d'Empédocle, M. B. se prononce pour l'antériorité de celui-ci (p. 148, 1, 248, 2).

(2) Lequel des deux poèmes a précédé l'autre ? C'est un problème qui, pour M. B., ne peut pas avoir un grand intérêt, cf. 109 2. 272.

L'influence d'Empédocle a été considérable, comme on sait, et M. B. a été fort bien inspiré en cherchant, dans deux de ses appendices, à déterminer les traces précises d'une relation directe, par rapport au *Timée* de Platon d'une part, de l'autre par rapport à Épicure et à Lucrèce. Pour les rapports avec le *Timée*, ils ne sont pas envisagés seulement dans la première partie de l'*Appendice IV*, mais aussi dans le § 3 de l'*App. III* relatif au stade de la dissolution des éléments (1). Et l'on se demande s'il n'eût pas été plus naturel de rattacher à l'étude générale de la question ce qui en est une partie. De plus, sans nier la réalité de similitudes d'expression qui peuvent impliquer un souvenir, on doutera cependant que les rapprochements indiqués soient vraiment décisifs et qu'ils aient la signification qui leur est attribuée : il semble difficile d'admettre que la matière platonicienne soit inspirée du Νεῖκος empédocléen, que la Φιλία se retrouve dans le Démiurge, et surtout que Platon ait « forcé » sa théorie dans l'intention polémique de corriger Empédocle (p. 608-611). Sans doute, dit M. B., les doctrines empédocléennes se sont transformées dans Platon. Mais il y a des transformations qui sont de véritables créations, et, d'autre part, il est possible que les inconséquences attribuées à Platon par M. B. soient purement imaginaires. — L'étude sur Empédocle et Épicure contient de très intéressantes comparaisons de textes, surtout avec Lucrèce : un grand nombre d'autres sont disséminées dans le reste de l'ouvrage (2).

Jusqu'à présent, je n'ai parlé que de la première et de la dernière partie du livre. La seconde est consacrée aux témoignages et aux fragments, qui sont

(1) Voir aussi p. 535, 1.

(2) Mais pourquoi n'y trouve-t-on aucun renvoi au livre de Woltjer sur les sources de Lucrèce, où des rapprochements précis étaient déjà faits avec Empédocle.

traduits, et non cités dans leur texte original, et accompagnés de commentaires abondants, avec des renvois aux développements contenus dans les autres parties. C'est un travail vraiment méritoire et qui sera fort utile. — Aux témoignages relevés par Diels, M. B. en a ajouté quelques-uns, qui sont notés d'un astérisque. Tous ne constituent pas cependant un accroissement réel : ainsi le n° *34 *a* est cité par Diels en tête du fr. 109. En revanche peut-être ne fallait-il pas supprimer l'un des témoignages réunis par Diels sous le n° 31 (p. 434, 2). De même on regrettera de ne trouver cités nulle part dans cette partie de l'ouvrage les textes d'Aristote (*Phys.* II, 4, 196 *a*, 19; 7, 198 *b*, 29; 8, 193 *b*, 7) que Diels a joints aux fr. 53, 61 et 62. Il est fâcheux, en effet, que M. B. se soit écarté de la méthode adoptée par son prédécesseur pour la citation des fragments : faute d'avoir rapporté les textes mêmes des auteurs auxquels nous devons tout ou partie de ces fragments, ou qui y ont fait allusion, il s'est privé de citer, là où il serait le plus facile de les chercher, des textes importants, qu'il aurait fallu dès lors insérer parmi les témoignages. Bien plus, dans un très grand nombre de cas, M. B. se dispense même de nous apprendre de qui viennent les fragments : il en résulte que, par exemple, faute d'avoir été instruit que le fr. 5 provient de Clément d'Alexandrie le lecteur pourra se demander quels sont ces *manuscrits* dont M. B. relève les leçons (p. 393). A ces inconvénients s'ajoute l'absence d'un index des textes cités, tel qu'on en trouve un dans sa première partie du tome II des *Vorsokratiker*. M. B. s'est contenté de nous donner un index des passages au texte desquels il a apporté une correction ou consacré une discussion (p. 683) ; encore faut-il regretter que les textes empédocléens qu'il a amendés n'y figurent pas. Parmi les corrections ou restitutions qu'il a proposées, il en est d'ailleurs beaucoup qui sont très plausibles, qu'elles témoignent de sa prudence ou de son ingéniosité (1). Pour les traductions des fragments, M. B. nous en a donné de deux sortes, les unes en vers dans dans son étude critique, les autres en prose dans la seconde partie. Personne certes ne se plaindra de l'effort fait par l'auteur pour « conserver autant que possible l'art du poète » (p. IX). Mais ce qui étonne, c'est que la traduction rythmée soit constamment maintenue dans la traduction des témoignages lorsqu'un fragment s'y trouve cité. Il arrive ainsi que le fr. 112, par exemple,

(1) Je signalerai quelques lectures qui s'écartent de celles de Diels. I. *Témoignages* : 1) A 1 Diog. 66 : combler la lacune en ajoutant au lieu de ἀλαζόνα καὶ φίλαυτον (Diels), σεμνὸν καὶ φιλοδημοτικόν (p. 304, 1, 302, 1) 2) A 21, Intéressante correction à Lucrèce : I, 724 lire *ciat ignis*. 3) A 63 Aet., III, 3, 7 : il maintient avec raison (349, 2) σβέσιν, contre Diels qui corrige en σχίσιν. 4) A 86 Theophr., *De sensu*, 8 : dans l'addition de Diels, remplacer ἐκ τῶν ὁμοίων par ἐξ ἴσων. Les raisons alléguées ne semblent pas entièrement décisives. — II *Fragments* Fr. 2 : lire, avec Scaliger, ζωῆς ἀβίου. Fr. 3 : lecture très ingénieuse du texte des mss. de Plutarque : στέγ' ὁπαὶ φρενὸς ἔλλοπος ἔλλοψ (cf. 61, 4). Fr. 5, v. 1 : κάρτα πέλει est maintenu avec raison et bien expliqué ; le v. 3 est interprété de même très heureusement sans modification du texte. Fr. 12, v. 2 : M. B. me paraît avoir raison de conserver la leçon de Clément ἄπαυστον, qu'il justifie par de bons arguments. Fr. 17, v. 18 : la leçon ἤπιον est préférée à la leçon ἄπλετον ; v. 30 sq. : l'hypothèse d'une lacune entre ces deux vers est plausible, mais non certaine, surtout si l'on considère que le fragment provient de Simplicius, dont l'autorité fait loi en tant d'autres endroits. Au v. 30 ἐπιγίνεται est conservé avec raison. Fr. 38, v. 1 sq. : tentative ingénieuse, mais médiocrement satisfaisante, pour interpréter sans apporter trop de changements au texte. Fr. 43 : le contexte de Plutarque est utilisé adroitement pour compléter la citation de Philon. Fr. 73 : v. 1 ὥς, et non ὡς Diels ; v. 2 εἴδεα, mss. de Simplicius. Fr. 93 : encore un exemple de l'effort pour interpréter un texte donné, au lieu de le corriger. Fr. 119, v. 2 : la reconstitution est très vraisemblable.

est traduit en prose dans le recueil des fragments (p. 484 sqq.) et en vers dans le morceau de Diogène d'où ce fragment est précisément extrait (p. 301), et, bien plus, que nous avons, à l'intérieur même de ce morceau (cf. p. 297), deux versions différentes du premier vers. C'est une inconséquence qui paraît difficile à défendre : dans la seconde partie il fallait adopter un système de traduction et s'y tenir (1). Les traductions en prose sont d'ailleurs très bonnes et les traductions rythmées, autant que j'en puis juger, d'une belle langue poétique et aussi fidèles qu'on peut le désirer. Quant à la disposition même des fragments, M. B. n'a pas suivi celle qu'il propose dans son *appendice VI*; mais, pour éviter la confusion, il s'est conformé à celle de Diels (sauf, comme on l'a vu, pour les fragm. 131-134, D. = 109 *a-d*, B.). Le fr. 154 *b*, mis par Diels au nombre des douteux, est considéré par M. B. comme authentique, pour des raisons qui sont assez convaincantes (p. 446-449) et devient le fr. 61 *a*. Le fr. 154 *b*, douteux pour Diels, est rangé parmi les inauthentiques (157 *a*, B.), pour un motif irrécusable : ce sont deux vers d'Aratus, *Phaenom.* v. 131 sq. Mais, dans les douteux, il ajoute un fr. *154 d, qui est le fr. 236 des *Orphica* d'Abel : les raisons alléguées ne manquent pas de vraisemblance. Plusieurs autres changements ont été déjà indiqués (2).

On trouvera à la fin du livre un index des noms propres, qui est à la vérité très insuffisant pour faire des recherches dans un ouvrage aussi riche de contenu; l'article le plus important, *Empedocle*, est visiblement peu méthodique. L'absence de bibliographie est d'autant plus regrettable que les noms des auteurs qui ont étudié Empédocle, directement ou indirectement, ne figurent pas à l'Index des noms propres. Parmi les ouvrages cités, on s'étonnera de ne trouver (sans reparler de Woltjer) ni *Aristote, Traité de l'âme* de G. Rodier, ni le commentaire de O. Hamelin sur le livre II de la *Physique*, à propos des témoignages aristotéliciens, ni, à propos d'Apollodore (cf. p. 48, 296, 1), le livre de F. Jacoby.

En résumé, l'ouvrage de M. B. est intéressant, rempli de choses neuves, appuyé sur une étude approfondie de son auteur et tout entière animée d'un souffle d'ardente sympathie. Mais il est un peu touffu et manque de méthode, ce qui l'empêchera, faute d'index suffisants, d'être aussi utile qu'il aurait pu l'être (1).

Léon Robin.

(1) Fr. 26, v. 27 : ἓν συμφύντα τὸ πᾶν est traduit p. 420 par *accresciuti nell' unità del tutto* et p. 552 (*Append.*) par *congiunti nell'* etc.

(2) Quelques remarques seulement au passage *Témoignages*, A 1, Diog. 67 : l'interprétation du v. 3 du fr. 42 de Timon est intéressante, mais elle ne s'impose pas. A 28 : il fallait signaler que la traduction adoptée se fonde sur la correction de Usener ἀΐδια μὲν ὄντα, μεταβάλλοντα δὲ πλήθει κτλ. A 30 : la traduction défendue p. 327, 2 me paraît devoir être approuvée. A 38 : dans le premier texte d'Aristote, la traduction de ἐξ ἀνάγκης par *provenga del fato* paraît forcer le sens. A 39* : la traduction de l'expression <ἀρχὴ> ὡς ὕλη par *prinzipio sostanziale* manque de précision. A 78 : αὐτῇ περιπίπτει (Ar. *part. an.* I, 1, 642 a, 18) est faiblement rendu par *ne ha sentore*. A, 86, 9 : p. 371, 1 (cf. 379, 1) l'interprétation est ingénieuse et juste — *Fragments*. Fr. 17, v. 19 : la traduction me paraît devoir être acceptée. De même pour l'interprétation des v. 4-5 du fr. 20 et fr. 24, v. 1.

(1) Quelques distractions : p. 150, 2 « Mélissus l'amiral *d'Athènes* », avec renvoi au texte de Plutarque qui, bien entendu, dit tout autre chose, p. 158, 1 : *Cousin*, Cours de philosophie positive, 1869. — Plusieurs textes français sont cités d'une façon très incorrecte : p. 63 (note) un texte de M. Bidez, p. 64, 1, p. 418 (lire *de nouveaux débuts*) — Fautes d'impression : p. 154, 1 *Metheor.*; p. 324 *Cathegor.*; p. 486 (l. 1 de la note) *Rheth.*; 262, 1 lire *Pfleiderer*, p. 290, 2 *Leblant*.

21. *G. W. BOTSFORD et E. G. SIHLER, Hellenic Civilization. (Records of Civilization : Sources and Studies).* New-York, Columbia University Press, 1915. In-8°, XIV et 719 p.

Cette collection répond aux exigences des programmes scolaires américains, et ce volume sur la Grèce est à la fois un recueil de « morceaux choisis » et un guide bibliographique. Les documents épigraphiques, historiques, littéraires et papyrologiques ont été également mis à contribution et traduits en anglais; les extraits en sont généralement courts et caractéristiques. Ils sont groupés en quatre périodes chronologiques : des origines à 479 (chapitres I-V), de 479 à 404 (chapitres VI-XI), de 404 à 337 (chapitres XII-XV), de 337 au Ier siècle (chapitres XVI-XIX), et ils se rapportent aux principales questions d'ordre politique, social, économique ou intellectuel. Les auteurs ont supprimé autant que possible, les commentaires ou les explications : ils préfèrent le témoignage des textes. Cette méthode donne parfois de bons résultats : par exemple, au chapitre V ; les poètes sont, en effet, les meilleurs peintres de la société du VIIIe au VIe siècle. MM. B. et S. ont eu raison de croire qu'il valait mieux citer les lois de Gortyne, ou le Περὶ πολιτείας attribué à Hérode Atticus (chap. XII), ou encore emprunter largement aux récents recueils de papyrus pour évoquer différentes scènes de la vie publique dans les États hellénistiques (ch. XVI), plutôt que d'en tirer la matière de quelques chapitres. Mais on voit aussi les inconvénients du plan adopté : quelques vers d'Homère, quelques lignes d'Hérodote, de Thucydide ou d'Aristote ne suffisent pas à donner ni à des étudiants ni même à des écoliers des notions exactes sur la Grèce préhellénique ou héroïque. Les bibliographies placées à la fin de chaque paragraphe sont remarquablement bien faites ; et les mieux informés y trouveront à glaner.

R. COHEN.

22. *T. DEMPSEY. The Delphic oracle. Its early history, influence and fall.* Oxford, Blackwell, 1918. In-8°, XXIV-200 p.

Il n'existait pas, en langue anglaise, de monographie sur l'histoire et le rôle de l'oracle de Delphes. M. D. a voulu combler cette lacune. Son petit volume, clair, agréable à lire, ne devrait pas avoir d'autre prétention que de vulgariser des faits connus. Il se compose de trois parties : les origines, jusqu'à l'installation du culte d'Apollon à Delphes (pp. 1-37), le rôle de l'oracle (pp. 38-163), la décadence (pp. 163-181). M. D. tient pour exacts les récits des mythographes de l'antiquité : la Déesse-Mère, Thémis, Poséidon, Dionysos auraient été honorés à Delphes, où se trouvait un oracle illustre et ancien, avant Apollon, un tard-venu, d'origine septentrionale, d'abord simple dieu d'une tribu de Doriens, et attiré là par la réputation du lieu. — Mais pourquoi M. D. tranche-t-il souvent d'un mot, et qui n'est point toujours heureux, des questions encore pendantes et controversées ? Pour quelles raisons pense-t-il que les Pélasges sont les véritables créateurs de la civilisation dite mycénienne ? Il est ensuite fort embarrassé pour expliquer les survivances préhelléniques que l'on rencontre dans la religion grecque.

M. D. est un admirateur résolu de l'œuvre accomplie par les prêtres du dieu de Delphes. Après avoir indiqué les causes de leur grandeur, il dresse un bilan bienveillant de leurs actes : se croyant vraiment inspirés par l'intermédiaire de la Pythie, ils n'ont cependant pas abusé de leur pouvoir dans le domaine politique, religieux ou moral ; placés à la tête de la première agence d'informations du monde anti-

que, ils peuvent revendiquer leur part dans le succès de la colonisation hellénique ; approbateurs de codes, émancipateurs d'esclaves, novateurs en affaires religieuses, apôtres de la vérité, fidèles aux maximes qui s'étalaient sur les murs du sanctuaire, ils ont joué un rôle bienfaisant, et, s'ils n'ont pas réussi à créer l'unité politique de la Grèce, du moins ont-ils créé son unité religieuse.

M. D. a bien indiqué la question essentielle et délicate : comment faut-il juger la politique nationale de Delphes? Mais il n'est pas suffisant de dire qu'elle fut prudente, timide et toujours marquée par l'esprit aristocratique et conservateur des États doriens ; il faut reconnaître que dans leurs sentences obscures, et qui trahissent l'étroitesse de leurs jugements, les serviteurs du dieu n'ont jamais su, même aux heures les plus graves, ni comprendre les grands intérêts de la Grèce, ni adopter une autre ligne de conduite que celle que leur dictaient les intérêts mesquins de leur sacerdoce.

Au VIe siècle, l'oracle est à l'apogée de sa puissance : les guerres médiques, où les Grecs comprirent qu'ils avaient vaincu sans lui, sinon malgré lui, la guerre du Péloponnèse, qui réduit la Pythie à n'être que l'instrument d'un parti, la seconde guerre sacrée qui dépouille les prêtres de leurs richesses, sont les étapes du déclin ; désormais c'est à la cour du Macédonien que se prennent les décisions. Le miracle de 279 rend à Delphes un reflet de son ancienne splendeur, au IIIe et au IIe siècles, comme en témoignent, par ailleurs, ses relations avec les rois de Pergame, les Séleucides et les Lagides. Au Ier siècle le silence se fait autour du ravin sacré, et, malgré les marques d'intérêt des Antonins et de Sévères, la décadence est irrémédiable. Théodose ferme le temple, Arcadius le détruit.

Il manque à la documentation de M. D. d'être au courant des travaux de ces dernières années ; M. D. regrette « que la masse des inscriptions de Delphes attende encore une publication systématique » ; il ne sait pas qu'en 1910 a paru le premier fascicule du recueil de ces inscriptions sous la direction de MM. Bourguet et Colin. — Si l'on néglige Pomtow et ses plagiats, du moins faut-il connaître l'excellent ouvrage de M. Bourguet sur les ruines de Delphes.

R. Cohen.

23 *Abbé J.-B. GABARRA. Vie de l'abbé Pédegert, curé doyen de Sabres.* Dax, Grande imprimerie moderne, s. d. (1915). 2 vol. in-8°, 398, 496 p.

Deux volumes in-8 — près de 900 pages —, la mesure peut paraître bonne pour la biographie d'un obscur prêtre de village, ignoré du grand public. On ne la trouvera pas excessive, eu égard à la modestie du personnage qui, au cours d'une longue vie (1809-1889), n'aspira jamais à un rôle brillant, content de mettre au service d'autrui un mérite solide et original.

De son éducation au petit séminaire parisien de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de ses relations précoces avec Minoïde Minas, Félix Pédegert avait retenu un goût d'humaniste décidé, avec l'enthousiasme de la Grèce. Rentré au pays natal, dans les Landes, et appliqué d'abord à l'enseignement, il devint par ses propres moyens non seulement helléniste, mais hébraïsant, dans une mesure peu commune. Et il versifiait : en gascon, en latin, en grec. Ses poésies gasconnes sont sans doute la partie la plus durable, aussi bien que la plus populaire, de son œuvre : au jugement des connaisseurs, le midi landais n'eut pas de meilleur félibre. L'helléniste seul nous appartient. Trop peu jaloux de sa réputation pour se survivre dans aucune œuvre personnelle de longue haleine, il apporta aux publications du cardinal Pitra sur l'hymnographie byzantine un concours persévérant et hautement

apprécié. Il semble avoir eu le premier l'intuition du rôle essentiel qui appartient, dans la versification des mélodes, à l'accent tonique : rôle d'abord inaperçu du premier éditeur de Romanos, et aujourd'hui de plus en plus universellement reconnu. Cette occasion n'est pas la seule où le prêtre autodidacte dit son mot plein de sens ; plus d'un problème épigraphique lui doit d'appréciables contributions. Dans les questions litigieuses, il avait le don d'intervenir sans blesser. Un jour, certain amateur de toponymie ne s'était-il pas avisé de signaler, dans les Landes, des traces de colonisation grecque. L'argument principal était le grand nombre de consonnances en *os* que présente l'onomastique locale. L'abbé Pédegert se garda bien de contredire cet helléniste ; mais, faisant appel à ses connaissances sémitiques, il publia gravement l'histoire d'une colonie phénicienne dans les Landes : beaucoup de noms indigènes s'y encadraient, avec la généalogie de personnes fort connues au pays gascon. Et il ne fut plus question de la colonie grecque.

En composant cette attachante biographie, un des amis de l'abbé Pédegert s'est évidemment proposé avant tout de conserver la mémoire d'un prêtre qui honora son sacerdoce. Il nous a conservé par surcroît la mémoire d'un savant aimable et modeste, dont le nom a sa place marquée dans l'histoire de l'hellénisme français.

A. D'ALÈS.

24. *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XXIX, Cambridge, 1918, 176 p.

1. L'étude de M. William Chase Greene : *Plato's view of Poetry* (p. 1-75) avait été déjà présentée par lui en 1917 à l'Université Harvard sous le titre : *Quid de poetis Plato censuerit*. Après avoir rappelé les origines du conflit entre poètes et philosophes, et indiqué où en étaient les choses au début du IVe siècle, l'auteur analyse les idées de Platon sur la poésie, telles qu'on les trouve dans l'*Ion*, le *Ménon*, le *Banquet*, le *Phédon*, la *République*, le *Phèdre*, les *Lois* (il déclare se régler sur la chronologie de Lutoslawski, qui s'accorde d'ailleurs ici avec celle de H. Raeder, par exemple). La pensée de Platon a beaucoup varié suivant les époques, et les expériences successives du philosophe ; ses jugements sur la poésie le prouvent et permettent de dessiner sur un point particulier la courbe de cette évolution. M. G. en marque avec précision les divers moments et la façon dont ils s'enchaînent. On ne peut qu'approuver les principes sur lesquels il se fonde : interroger l'œuvre entière de Platon, et non tel ou tel de ses écrits, replacer chaque témoignage dans son milieu, se rappeler que les dialogues sont des espèces de drames où l'auteur fait parler à ses personnages un langage qui varie selon les circonstances, et enfin que le conflit entre la poésie et la philosophie existait dans l'âme même de Platon. Les conclusions de M. G. sont, sinon nouvelles, du moins prudentes : Platon ne formule pas une théorie arrêtée de la poésie ; mais, s'il estime que l'imitation du monde sensible n'a pas de valeur en soi, il paraît avoir admis dans la plus grande partie de sa vie que cette imitation peut, dans certaines conditions, orienter l'âme vers la réalité, c'est-à-dire vers le monde des Idées. C'est ainsi que Platon essaie de mettre fin au conflit. On trouvera peut être que M. G., dans cette étude d'ailleurs fort soigneuse, aurait pu insister davantage sur certains problèmes, notamment sur le sens de l'*Ion*, et donner une réponse plus détaillée aux diverses questions que pose ce dialogue. Sa bibliographie présente quelques lacunes : je n'y vois pas figurer l'ouvrage de H. Raeder (*Platons philosophische Entwicklung*), et je constate avec regret que M. G. semble ignorer la science

française. Les beaux livres de M. Robin auraient dû trouver place dans son étude.

2. M. John William White est mort en mai 1917, sans avoir achevé l'édition d'Aristophane à laquelle il travaillait. Il avait constitué un apparat critique très complet, en collationnant les mss. pour le texte et les scholies. Les *Oiseaux* étaient la première pièce à paraître : M. W. n'a pu en reviser le texte et le commentaire que pour le premier tiers. Son collaborateur, M. Cary, publie (p. 77-131) les collations faites pour les *Oiseaux*, et annonce que les collations relatives aux *Guêpes* paraîtront dans le prochain volume. Une notice préliminaire rappelle avec quel soin M. W. avait rassemblé les matériaux de cette édition et le caractère résolûment conservateur de sa critique, M. W. étant d'avis qu'un éditeur ne doit tenter de corrections qu'après avoir fait tous ses efforts pour comprendre le texte des mss. Il a négligé les leçons de l'*Ambrosianus* L 41 (dérivé de l'*Estensis* III D 8), celles de l'*Estensis*, III D 14 (dérivé de l'*Ambrosianus* L 41), celles du *Laurentianus* XXXI 16 (dérivé du *Parisinus* 2715), de même que les leçons du *Venetus* 475, (copie du *Venetus* 474), sauf quand ces quatre mss. diffèrent de leurs archétypes respectifs. Il admet une relation étroite entre le *Vaticano-Palatinus* 67, le *Parisinus* 2717 et le *Hauniensis*.

3. Joseph-Juste Scaliger est assurément un des plus grands érudits des temps modernes, sinon le plus grand, comme le déclare M. Georges W. Robinson, et un vif intérêt s'attache encore à ses jugements sur l'antiquité classique. Quelques-uns d'entre eux ont été recueillis par sir Thomas Blount (*Censura celebriorum Authorum*, 1690), et Adrien Baillet (*Jugemens des Savans*, 1725). Mais la plupart sont dispersés dans la masse énorme des écrits de Scaliger. M. R. a eu la patience louable de les rechercher et d'en donner une ste méthodique, les auteurs visés étant rangés dans l'ordre alphabétique. Il y a joint les citations de deux recueils rédigés sous le nom de *Scaligerana*, le premier par Franciscus Vertunianus en 1574-93, le second par les frères Vassan, en 1603-6. Dans la liste dressée par M. R. et qui va d'Homère à Thomas Magister, on voit défiler des noms illustres et aussi des noms de médiocre valeur. Les Grecs y tiennent beaucoup moins de place que les Latins; nulle mention n'y est faite d'Euripide, d'Aristote, etc. De même Scaliger, qui parle avec enthousiasme de saint Jean Chrysostome, ne dit rien de saint Basile ni de saint Grégoire de Nazianze. Certains jugements sont bien maigres, par exemple sur Démosthène « pater eloquentiae » et sur Platon « culti Platonis ». On lit avec surprise une lettre du 20 novembre 1607 adressée à Saumaise, où Scaliger décrit à grands traits « les quatre saisons » de la poésie grecque, le printemps étant représenté par Homère et Hésiode, l'été par Onomacrite (!), Solon, Tyrtée, l'auteur des *Grandes Éées* et du *Bouclier d'Héraclès*, l'automne par les Alexandrins, et l'hiver par Denys le Périégète, Oppien, Nonnus, etc... Et l'on cherche en vain dans cet étrange résumé les noms de Pindare, des trois grands tragiques et d'Aristophane, pour lequel Scaliger professe pourtant une vive admiration : « Nec se quisquam jactet Atticismum intelligere, qui hunc ad unguem non teneat ». Par contre, Scaliger s'étend longuement sur Ausone, Eusèbe, saint Jérôme, Pline l'Ancien et Sénèque.

L. Méridier.

25. *Roger Miller JONES. The Platonism of Plutarch.* A dissertation submitted to the Faculty of the graduate School of Arts and Literature in candidacy for the degree of doctor of Philosophy (department of Greek). Menasha (Wisconsin) Collegiate Press, 1916. In-8°, 153 p.

Ce travail, suggéré par l'enseignement

du Prof. Shorey et poursuivi sous sa direction, est consacré à une question très importante pour l'histoire du Platonisme. La pensée de Plutarque représente, en effet, un aspect et un moment de la tradition platonicienne. Sans doute cette pensée manque de cohérence et de vigueur; sans doute plus d'une fois elle obscurcit les problèmes auxquels elle s'est attachée par le développement considérable qu'elle donne à l'exposition mythique et à l'interprétation allégorique. Cependant, si elle manque de puissance originale, elle est du moins soutenue par une riche et substantielle érudition. Il est donc légitime de lui demander des renseignements sur les conceptions qu'on s'est faites antérieurement de la doctrine du Maître. Bien mieux, lors même que Plutarque ne nous nomme pas ses autorités, ou que, dans ce domaine de l'exégèse philosophique, il se flatte d'apporter quelque nouveauté, toujours nous cherchons la source, et la nouveauté semble encore être d'emprunt.

L'ouvrage se compose de trois chapitres. — Le premier (7-67) est une étude sur les caractères généraux de la pensée de Plutarque, sur son développement, sur les influences qu'elle a subies et surtout sur l'influence platonicienne, sur son opposition au Stoïcisme auquel pourtant elle doit beaucoup, sur son attitude à l'égard de la Nouvelle Académie, dans la doctrine de laquelle elle ne veut voir, éloignée comme elle de tout scepticisme, que prudence critique, principalement par rapport au témoignage des sens (17-19 et la n. 69). Une attention particulière est donnée aux vues de Plutarque sur la religion (21-27), à sa démonologie et à la conception corrélative qu'il se fait de la divination (27-40), enfin à ses idées sur l'origine et sur la destinée de l'âme, telles qu'elles résultent des mythes eschatologiques du *De sera vindicta* (42-48), du *De facie in orbe lunae* (48-56) et du *De genio Socratis* (56-63). A propos du second, l'auteur discute et combat, aussi bien l'opinion de Richard Heinze que celle de Maximilien Adler, qui en cherchent la source, celui-là chez Xénocrate, l'autre chez Posidonius. Quant au mythe du *De genio Socratis*, il ne faut donner raison non plus, ni à Hirzel, qui le fait dériver de Dicéarque, ni à R. Heinze, qui le rapporte à Posidonius. Toutes ces tentatives manquent de preuves et se heurtent à d'insurmontables difficultés.

Le deuxième chapitre (68-106) envisage Plutarque comme interprète de quelques points importants de la philosophie de Platon. M. Jones s'attache surtout au *De animae procreatione in Timaeo*. Après avoir cité le texte du *Timée*, 35 a sqq., sur la composition de l'âme du monde et en avoir discuté quelques interprétations modernes, il passe en revue les interprétations anciennes de cette doctrine : celle d'Aristote (72 sq.), celles qui sont mentionnées dans un texte de Jamblique (73 sqq.) que cite Stobée (savoir, de Speusippe, suivi par Posidonius [74-77], de Sévérus [77] et de certains anonymes que notre auteur ne cherche pas à déterminer [78]), celle de Xénocrate (78 sq.), celle de Crantor (79 sq.). On aborde alors l'interprétation propre de Plutarque (80-86). Opposée par celui-ci à celle de Xénocrate, de Crantor et de Posidonius, elle ramène l'œuvre créatrice du Démiurge à l'introduction de l'ordre dans une âme préexistante, mais dépourvue d'ordre, qui est l'âme mauvaise des *Lois*. Bien que Plutarque semble s'attribuer la paternité de cette interprétation et que plusieurs écrivains postérieurs l'aient, en effet, mentionnée sous son nom, M. Jones doute qu'elle soit vraiment originale. Il en recherche ensuite la trace dans des interprétations ultérieures, mais ayant précédé le Néoplatonisme : il la trouve chez Numénius (87 sq.) et surtout dans la seconde des interprétations que renferme le commentaire de Chalcidius

(90 sq.). C'est à tort que Gustav Altman a rapporté la première à Posidonius (91-94). Quant à celle du Pseudo-Alcinoüs, dans l'Εἰσαγωγή, elle rappelle Crantor (88 sq.). On doit maintenant considérer les différences incontestables qui existent entre la doctrine de la création contenue dans le *De procr. an. in Tim.* et celle du *De Iside et Osiride*. Mais, quoi qu'en ait pensé R. Heinze, l'influence de Xénocrate n'y est pour rien : elles sont dues bien plutôt à l'emploi du mythe (94-101). Enfin, après quelques indications sur la position prise par Plutarque à l'égard de la théorie des Idées (101 sq.) et sur la question de la pluralité des mondes, l'auteur parle assez brièvement des *Questions platoniques*, dont il n'envisage d'ailleurs que la 4e et la 8e (104-106).

Après quelques renseignements précis sur la forme des allusions à Platon ou des citations de Platon que renferment les écrits de Plutarque, le chap. III nous donne, dans un premier tableau, un catalogue général, dressé par dialogues, des références certaines ou possibles à Platon, avec, en regard, l'indication du passage correspondant de Plutarque. Un second tableau, établi suivant le même principe, justifie, au moyen de citations juxtaposées (du moins dans le plus grand nombre des cas), ceux de ces parallèles que l'auteur est le premier à avoir signalés.

L'ouvrage de M. Roger M. Jones rendra de grands services comme instrument de travail, et il convient de remercier tout particulièrement l'auteur du labeur difficile et ingrat auquel il s'est astreint pour dresser les catalogues qui composent son dernier chapitre. Il a de Platon une connaissance aussi sûre que de son auteur, et son érudition générale est abondante et précise. Il ne redoute pas d'entrer, autant qu'il le faut, dans le détail de la discussion critique. Il y fait preuve de sagacité, de finesse et, comme on l'a vu, d'une louable prudence dans la détermination des sources de Plutarque. Enfin ses expositions sont, envisagées chacune à part, claires et bien conduites. Par contre, on regrettera, je crois, que, dans sa contexture générale, le livre soit si peu méthodique, si fragmentaire et si décousu. Ces défauts sont surtout sensibles dans le ch. I. Ou bien c'est un aperçu général de la pensée philosophique de Plutarque : est-il alors proportionné à l'étendue totale de l'ouvrage, dont une simple introduction occupe ainsi plus du tiers, et sans réussir d'ailleurs à donner de cette pensée une image synthétique assez nette? Ou bien c'est, comme le veut le sujet, l'examen de cette pensée dans son rapport avec l'influence platonicienne; mais l'idée centrale se disperse et ne commande pas avec assez de rigueur l'ensemble de la composition. Le désordre y est frappant : l'étude des influences y chevauche dans une grande confusion celle des points de doctrine. On a le sentiment d'assister à un dépouillement de fiches, les unes très courtes, les autres très longues, selon la fortune littéraire obtenue par la question dont elles traitent, et dont l'auteur a conservé le classement général et sommaire. On aurait souhaité aussi qu'il eût employé ses solides qualités d'exactitude et de pénétration à traiter d'une façon plus complète le problème auquel est consacré son deuxième chapitre. Pourquoi glisser si rapidement sur les *Questions platoniques* ? La 5e et la 7e offrent un très réel intérêt. Faut-il ajouter que le défaut de méthode se manifeste jusque dans les tableaux du ch. III? On ne parvient pas à comprendre la raison (elle ne se fonde pas même sur le nombre des références) de l'ordre dans lequel sont distribués les dialogues de Platon (1). Enfin il

(1) Voici cet ordre : *Timée*, *République*, *Lois*, *Phèdre*, *Banquet*, *Phédon*, *Gorgias*, *Théétète*, *Sophiste*, *Cratyle*, *Apologie*, *Politique*, *Philèbe*, *Ménon*, *Minos*, *Critias*, *Protagoras*,

eût été utile, dans un ouvrage de ce genre, d'en rassembler la bibliographie au début ou à la fin (1).

Léon Robin.

26. *William Stuart MESSER. The dream in Homer and Greek Tragedy.* Columbia, University Press, 1918. In-8°, VIII-105 p.

Voici un nouvel exemple de la faveur dont jouissent actuellement en Amérique les études sur un *motif* ou un *procédé*, dont l'auteur s'applique à suivre la fortune et l'évolution à travers les âges. M. M. qui a passé sept années, — nous dit-il dans sa préface, — « à étudier le *songe* sous tous ses aspects, littéraires ou non, » a publié un premier essai sur le songe dans la littérature latine (*Mnémosyne*, t. XLV, p. 78-92). Il examine ici au même point de vue les poèmes homériques, Hésiode, et la tragédie grecque. J'ai eu déjà occasion de dire que les Américains risquaient parfois, dans ces vastes enquêtes, de ne pas éviter le défaut contraire à celui qui nous était périlleux à nous-mêmes, dans la première moitié du siècle dernier. Nous jetions alors nos idées un peu au hasard, sans nous astreindre assez à l'exactitude; ils ont une certaine sècheresse, et ne dégagent pas toujours une idée générale de leurs relevés. M. Messer ne mérite pas cette critique au cours de son étude, qui non seulement traite avec précision un sujet intéressant, mais qui apporte plus d'une remarque utile sur la technique du songe ou sur le parti que les poètes ont tiré de ce motif; mais il déconcerte un peu le lecteur français par sa fin abrupte, et le manque absolu de toute conclusion.

A. P.

Ménexène, Alcibiade I, Parménide, Euthyphron, Lachès, Euthydème, Charmide, Clitophon, Théagès, Lettres et, pour finir, *Criton*.

(1) Je signalerai à M. R. M. Jones l'article de J. Lachelier, *Note sur le Philèbe*, dans la *Rev. de Métaph. et de Morale*, où le texte du *De E apud Delphos* sert de base à l'interprétation proposée.

27. *Clifford Herschel MOORE. Pagans ideas of immortality during the early christian centuries.* Cambridge, Harvard University press, 1918. In-16, 64 p.

L'Université Harvard possède un fonds Ingersoll, légué par miss Caroline Haskell Ingersoll en mémoire de son père, et dont l'objet est de rémunérer ainsi que de publier une conférence annuelle sur ce thème : l'immortalité de l'homme. La série a commencé en 1896 et comprend indifféremment des leçons doctrinales ou des leçons historiques : en 1897, William James a réfuté *deux objections à la thèse de l'immortalité humaine*, tandis qu'en 1898 M. Benjamin Ide Wheeler, sous le titre de : *Dionysos et l'immortalité*, a parlé de la foi grecque en l'immortalité dans sa relation avec l'individualisme. M. Moore, dont j'ai analysé récemment un livre sur la *Pensée religieuse des Grecs depuis Homère jusqu'au triomphe du christianisme*, a exposé en 1918, avec sa clarté habituelle, les idées courantes sur les croyances des premiers siècles de notre ère. Norden, Harnack, Franz Cumont sont ses sources principales.

A. P.

28. ΈΡΕΜΑΝΟΤΑΣ (Α.), ΖΑΧΑΡΙΑΣ (Π. Δ.). Ἀρίων. Ἡ μουσικὴ τῶν Ἑλλήνων, ὡς διεσώθη ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς σήμερον. Athènes, 1917. In-4°, XXXVI-64 p.

Ce recueil est précieux par la sûreté de ses notations, mélodique et rythmique. Abstraction faite des pièces antiques ou pseudo-antiques déjà connues mélodiquement, qui figurent en

tête du recueil et dont la présente interprétation n'est pas toujours acceptable, les chants et danses modernes publiés par M. Zacharias se présentent avec un caractère de haute précision, dû à la méthode employée pour en fixer la ligne mélodique et les pas. M. Zacharias est un « scientifique ». Chimiste distingué, il ne se contente pas d'à peu près ; il sait la valeur d'un détail et il mesure avec rigueur les intervalles et les temps, les échelles et les durées. Par intuition il s'est astreint à danser lui-même les mesures de ses chants orchestiques, et ainsi il apporte une contribution solide à l'histoire de certains rythmes qui jusqu'ici paraissaient anormaux.

Exemple : les épitrites à sept temps premiers. M. Th. Reinach les a défendus ; MM. Gevaert et M. Emmanuel n'y ont guère cru. M. Zacharias en fournit plus de dix exemples indiscutables. Il ne peut pas être question, dans ces exemples, de faire équivaloir en durée les trois premiers temps premiers et les quatre suivants : M. Zacharias décompose, en les dansant, ces éléments rythmiques, qui sont bien égaux et au nombre de sept. Or ces épitrites seconds [– ⏑ – –] sont précisément la formule rythmique caractéristique de la première Pythique de Pindare. Si malgré cet éclaircissement, dû à la conservation traditionnelle de tels rythmes, la première Pythique de Pindare présente encore quelques difficultés qu'un examen du texte et peut-être une ou deux corrections suffiraient à lever, le service rendu par M. Zacharias à l'interprétation de ces strophes fameuses, doit être signalé. Ce fait seul montre l'importance du recueil.

Il y en a d'autres : la persistance, dans la rythmique grecque moderne, des choriambes (pièces 33,37), des ioniques (pièces 17, 35) ; — la survivance de l'échelle *doristi* ou mode de *mi* (pièce 48 et, sans doute, 44). Tout cela est du plus haut intérêt.

Malheureusement la réalisation harmonique, autrement dit, l'accompagnement instrumental de ces chansons et de ces danses, n'est pas digne de la mélodie et du rythme auxquels il sert de revêtement. Son enfantillage et sa laideur desservent les documents présentés. Cela est d'autant plus fâcheux que, dans la préface (pages κζ' [36] et suiv.), les auteurs montrent qu'ils comprennent la nécessité de *ne pas sortir du mode* et posent des principes excellents. Il est très regrettable que la mise en œuvre en soit aussi gauche.

Faute de s'être référés à Gevaert, qu'ils semblent ignorer, et qui sur bien des points demeure inattaquable, MM. Zacharias et Remantas présentent de la musique grecque antique un raccourci qui prête à discussion. Je les crois beaucoup mieux renseignés sur la musique ecclésiastique, et dans cette difficile étude ils me semblent apporter quelque lumière.

Maurice Emmanuel.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ALLEN (James Turney). *The key to the reconstruction of the fifth-century theater at Athens.* Tir. à part des *University of California Publications in classical philology*, t. V, nº 2, pp 55-58, Berkeley, University of California press, 1918.

ANDRÉADÈS (Andréas Mich.). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας ἀπὸ τῶν ἡρωϊκῶν χρόνων μεχρὶ τῆς συστάσεως τοῦ ἑλληνικοῦ βασιλείου (Σύστημα δημοσίας οἰκονομικῆς, Τομ. Α', Μέρος Β'). Athènes, imprimerie Raphtanis, 1918. In-8º, 12-624 p.

— Ὁ Δίλκε καὶ ἡ Ἑλλάς. Διάλεξις γενομένη τῇ 19. ἰανουαρίου 1918. Athènes, imprimerie Raphtanis. In-8º, 58 p.

— Περὶ τοῦ πληθυσμοῦ καὶ τοῦ πλούτου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τοὺς μέσους χρόνους. Tir. à part de l''Επετηρὶς τοῦ φιλ. συλλόγου Παρνάσσου τοῦ 1917. Athènes, imprimerie Sakellarios. In-8°, VI-49 p.

— Περὶ νομίσματος καὶ τῆς κτητικῆς' δυνάμεως τῶν πολυτίμων μετάλλων κατὰ τοὺς Βυζαντινοὺς χρόνους. Tir. à part de l''Επιστημονικὴ 'Επετηρὶς τοῦ Πανεπιστημίου, 1916-1817. Athènes, imprimerie Tarousopoulo, 1918. In-8º, 42 p.

— *La Grèce devant le Congrès de la Paix.* Extrait de la *Revue Politique et Parlementaire*, févr. 1919. Paris, 1919. In-8º., 23 p.

— *Les progrès économiques de la Grèce.* Préface de M. Yves Guyot. Extrait du *Journal des Économistes*, janv. et févr. 1919. Paris, Alcan. In-8º, VIII-55 p.

Antiquités grecques de la collection du Vicomte du Dresnay. Texte par Paul PERDRIZET. Château du Dréneuc, 1918. Gr. in-f°, XL pl.

ARISTOTELIS *Meteorologicorum libri quattuor.* Recensuit, indicem verborum addidit *F. H. Fobes.* Cantabrigiae Massachusettensium, e typographeo Academiae Harvardianae, 1919. In-8º, XLVIII-235 p.

L'armée grecque et la victoire d'Orient. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919. In-4°, 79 p., avec 49 photogr. inédites et 2 cartes.

ATHANASSIADÈS (E. Ch.). *La France et la Grèce.* Poésie dite à la fête franco-hellénique du 28 décembre 1918 et publiée par les soins du Conseil national des Hellènes irrédimés.

BOTSFORD (G. W.) et SIHLER (E. G.) *Hellenic Civilization* (*Records of Civilization : Sources and Studies*), New-York, Columbia University press, 1915. In-8º, XIV-719 p.

BOURGUET (Émile). *Les inscriptions de Delphes dans la troisième édition de la* Sylloge inscriptionum græcarum. Tir. à part de la *Revue archéologique*, 1918, I, pp. 209-251. Paris, Leroux, 1918. In-8°, 41 p.

— *Sur la composition du « Phèdre »* Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1918, p. 335-351.

— *Classical studies in honor of Charles Forster Smith* by his colleagues (*University of Wisconsin Studies in language and literature*, n° 3). Madison, 1917. In-8°, 190 p.

Cloché (Paul). *L'affaire des Arginuses (406 av. J.-C.)*. Extrait de la *Revue historique*, t. CXXX (1919). Paris, 1919. In-8°, 68 p.

— *Les conflits politiques et sociaux à Athènes pendant la guerre corinthienne (395-387 avant J.-C.)*. Tirage à part de la *Revue des Études anciennes*, t. XXI (1919), p. 157-192.

Colocotronis (V.). *L'âme bulgare et l'âme grecque d'après la poésie populaire*. Supplément de la *Revue de Grèce*, oct. 1918. Athènes-Paris, Messageries Hachette. In-8°, 15 p.

Defourny (M.). *Aristote et l'Éducation*. Extrait du t. IV des *Annales de l'Institut Supérieur de Philosophie*. Louvain. Institut Supérieur de Philosophie, 1919. Gr. in-8°, 176 p.

De Groot (Dr A. W.). *A handbook of antique prose-rhythm*. I : *History of greek prose-metre*; *Demosthenes, Plato, Philo, Plutarch and others. Bibliography, curves, index*. Groningen-The Hague, Wolters, 1918. In-8°, xi-228 p.

— *De numero oratorio latino commentatio*. Groningae-Hagae Comitum, Wolters, 1919. In-8°, 51 p.

Délégation des Dodécanésiens. *Le Dodécanèse à la Conférence de la Paix*. Paris, 1919. In-8°, 16 p.

Dempsey (T.) *The Delphic oracle. Its early history, influence and fall*. Oxford, Blackwell, 1918. In-8°, xxiv-200 p.

Dennison (Walter). *A gold treasure of the late roman period* (*University of Michigan Studies*, Humanistic series, vol. XII : *Studies in East christian and roman art*. Part II). New-York, Macmillan, 1918. In-4°, pp. 91-175, 54 pl., 57 fig.

Doutsch (Monroe E.). *The death of Lepidus, leader of the revolution of 78 B. C.* Tir. à part des *University of California Publications in classical philology*, t. V, n° 3, pp. 59-68. Berkeley, University of California press, 1918.

Dussaud (René). *Le Cantique des Cantiques*. Essai de Reconstitution des Sources du poème attribué à Salomon (Bibliothèque historique des religions, Éditions Ernest Leroux). Paris, 1919. In-16°, 128 p.

Ebersolt (Jean). *Les anciens sanctuaires éthiopiens*. Tir. à part de la *Revue de l'histoire des religions*. Paris, Leroux, 1918. In-8°, 11 p.

— *Constantinople Byzantine et les Voyageurs du Levant*. Éditions Ernest Leroux. Paris, 1919. In-16, 281 p., 58 grav.

Faivre (J. de la S. J.). *Canopus, Menouthis, Aboukir*. Alexandria Archæological Society. Translated by Dr Alexander Granville. Alexandria, Société de publications égyptiennes, 1918. In-16, 87 p., 5 pl.

Flickinger (Roy C.). *The greek theater and its drama*. Chicago, University press, 1918. In-8°, xviii-358 p., 80 fig.

Foucart (P.). *Le culte des héros chez les Grecs*. Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLII. Paris, Imprimerie Nationale, 1918. In-4°, 166 p.

Gabarra (Abbé J.-B.). *Un curé des Landes. Vie de l'Abbé Pédegert, curé doyen de*

Sabres. Dax, Grande Imprimerie moderne, s. d. (1915). 2 vol. in-8°, 397, 496 p.

GOODELL (Thomas Dwight). *Chapters on greek metric*. New Haven, Yale University press, 1901. In-8°, 251 p.

La Grèce devant le Congrès de la Paix. Paris, imprimerie Chaix, 1918. In-4°, 26 p.

Les Grecs en Turquie. Deux articles, traduits de l'anglais, de la Revue *The New-Europe*, de Londres (nos des 14 et 21 nov. 1918). Paris, imprimerie Chaix, 1918, In-8°, 15 p.

Harvard Studies in classical philology, vol. XXIX. Cambridge, Harvard University press, 1918. In-8°, 178 p.

HAUSSOULLIER (Bernard). *Rodolphe Dareste et les études de droit grec en France*. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. XLII, 1918. Paris, Tenin, 1918. In-8°, pp. 6-42.

LEBÈGUE (Henri). *Glanures paléographiques*. Extrait de l'*Annuaire* de l'École pratique des Hautes Études, 1917-1918. Paris, Imprimerie nationale, 1917. In-8°, 7 p.

L'Hellénisme en Turquie. Histoire complète des massacres. Un plan diabolique. Du correspondant spécial du *Morning Post*. Paris, imprimerie Chaix, 1919. In-8°, 8 p.

KOPERBERG (S.). *Polybii Historiarum liber XXX quoad fieri potuit restitutus*. Diss. inaug. Campis, Kok, 1919. In-8°, 99 p.

LAURENT (J.). *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, Fontemoing, 1919. In-8°, VI-398 p., avec une carte.

— *Byzance et les Turcs Seldjoucides dans l'Asie Occidentale jusqu'en 1081*. Thèse complémentaire pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Nancy, Berger-Levrault, 1913. In-8°, 140 p., avec une carte.

LESQUIER (Jean). *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (*Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. LXI). Le Caire, Imprimerie de l'Inst. fr. d'arch. orient., 1918. In-4°, XXXII-586 p. et 1 carte.

LOFBERG (John Oscar). *Sycophancy in Athens*. The University of Chicago, a dissertation submitted to the Faculty of the graduate School of Arts and Literature in candidacy for the degree of doctor of philosophy, Departement of greek. Chicago, University libraries, 1917. In-8°, XI-104 p.

M. (Colonel). *L'armée hellénique en Macédoine*. Suivi d'une lettre du général Franchet d'Esperey à M. Vénizelos et d'une lettre du général Milnes au général Danglis. Extrait de la *Revue de Paris* du 15 décembre 1918. Paris, imprimerie Pochy. In-8°, 15 p.

MACCAS (Léon). *L'hellénisme de l'Asie-Mineure. Son histoire, sa puissance, son sort*. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1919. In-8°, 233 p., avec une carte en couleurs hors-texte.

MAGNIEN (M. V.). *Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite*. Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXI (1919), p. 49-63.

MARTIN (Victor). *Les manuscrits antiques des classiques grecs et la méthode philologique*. Leçon d'ouverture prononcée le 20 novembre 1918. Genève, imprimerie Kundig, 1919. In-8°, 23 p.

MÉAUTIS (Georges). *Une métropole égyptienne sous l'empire romain, Hermoupolis-la-Grande*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Neuchâtel. Lausanne, imprimerie La Concorde, 1918. In-8°, 212 p.

— *Le mythe de Prométhée; son histoire et sa signification*. Leçon d'ouverture prononcée le 8 mai 1919 à l'Université de Neuchâtel. Imprimerie Attinger frères, 1919. In-8°, 16 p.

MERRILL (William A.). *Notes on the Sylvae of Statius, Book I*. Tir. à part des *University of California Publications in classical philology*, t. V, n° 4, pp. 69-83. Berkeley, University of California press, 1912.

— *Notes on Lucretius*. Tir. à part, *ibid.*, t. V, n° 5, pp. 265-316.

MESSER (William Stuart). *The dream in Homer and greek tragedy*. New-York, Columbia University press, 1918. In-8°, IX-105 p.

MOORE (Clifford Herschel). *Pagan Ideas of Immortality during the Early Roman Empire*. The Ingersoll Lecture, 1918. Cambridge, Harvard University press, 1918. In-18, 64 p.

MORE (Paul Elmer). *Platonism*. Lectures delivered at Princeton University. Princeton, University press, 1917. Petit in-8°, IX-307 p.

NAVARRE (O.). *Theophrastea. Quelques conjectures sur le texte des Caractères*. Tir. à part de la *Revue des Études anciennes*, t. XX (1918), n° 4, pp. 213-222.

Οἱ Νέοι. Μηνιαία φιλολογικὴ ἐκδόση, 1re année, 1er fasc. mars 1919. Athènes rue d'Éole, 117. In-8°, 24 p.

PERSSON (Axel W.). *Die Exegeten und Delphi*. Vorstudien zu einer Geschichte der attischen Sakralgesetzgebung. I. (Lunds Uuiversitets 'Arsskrift, N. F., Avd. 1, Bd 14, Nr 22). Lund, Gleerup ; Leipzig, Harrassowitz, 1918. In-8°, III-86 p.

RADOS (Constantinos N.). Ὁ ἱερὸς λόχος καὶ ἡ ἐν Δραγατσανίῳ μάχη. Ἔκδοσις « Πανεπιστημιακῆς Ἐπιθεωρήσεως ». Athènes, Eleuthéroudakis et Bart, 1919. In-16, 17 p.

— Τὸ θαλάσσιον κράτος τῶν Ἄγγλων. Ἡ πρὸς αὐτὸ σχέσις τῆς Ἑλλάδος καὶ τῆς Ἀνατολικῆς λεχάνης τῆς Μεσογείου. Διάλεξις γενομένη ἐν τῷ Ἀγγλοελληνικῷ συνδέσμῳ. Athènes, Eleuthéroudakis et Bart, 1919. In-8°, 23 p.

Red Book. Read easter in the Dodecanese, 1919. Manchester, Norbury, Natzle and C°, 1919. In-16, 32 p.

REGARD (Paul F.). *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament* (avec une préface de A. Meillet). Thèse principale présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Leroux, 1919. In-8°, XIX-695 p.

— *La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament*. Paris, Leroux, 1919. In-8°, 225 p.

REINACH (Salomon). *Le narcisse dans Homère et dans Sophocle*. Tir. à part de la *Revue archéologique*, t. VIII (1918), p. 301-316. Paris, Leroux, 1918. In-8°, 16 p.

RÉMANTAS (A.) et ZACHARIAS (P. D.), Ἀρίων. Ἡ μουσικὴ τῶν Ἑλλήνων, ὡς διεσώθη ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς σήμερον. Athènes, 1917. In-4°, XXXVI-64 p.

Renaissance de l'Orient. Discours prononcés à la réunion organisée par l'*Union Intellectuelle Arménienne de Paris* le 11 décembre 1918 par M. Denys Cochin,

Discours de MM. Denys Cochin, A. Tchobarnian, Bertrand Bareilles, Jean Svoronos. Paris, éditions Ernest Leroux, 1919. In-16, 61 p.

Robin (Léon). *Études sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon* (Collection historique des grands philosophes). Paris, Alcan, 1919. In-8°, 96 p.

Sanctis (Gaetano de). *Note di epigrafia romana.* III : *La iscrizione di Volubilis.* Extrait des *Atti della R. Accad. delle Scienze di Torino*, vol. LIII (1917-1918), pp. 453-458.

— Ἡμῶν ἕνεκεν Extrait des *Atti*, etc., vol. LIV (1918-1919), p. 526-30.

Sartiaux (Félix). *L'archéologie française en Asie-Mineure et l'Expansion allemande. Les fouilles et le sac de Phocée.* Conférence faite à la Société de Géographie le 15 février 1918. Paris, Hachette, 1918. In-8°, 55 p.

Skipis (Sôtiris). Ἀπολλώνιον Ἄσμα, *1909-1916.* Alexandrie, édition Γραμμάτων, 1918. In-12, 125 p.

— Διχῶς Φτερά, *1912-1915.* Le Puy-en-Velay, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 1918. In-12, 163 p.

— Μικροὶ Περίπατοι. T. I (1909-1918). Paris, imprimerie Lembessis, 1918. In-12, 142 p.

Svoronos (J. N.). *L'Hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique et l'or du Pangée.* Paris, Leroux. Athènes, Éleutheroudakis, 1919. In-8°. xv-652 p., avec un tableau métrologique et 20 pl.

Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Athènes, librairie Sidéris, in-16 :

N° 26, Balanos (Dèmètrios Sim.). Ἡ μεγάλη ἑβδομὰς καὶ τὸ Πάσχα 1917, 80 p.

N° 27, Aiginétis (D.). Ἄστερες, 1918, 171 p.

Volonakis (Michel D.). *Le Dodécanèse. Ses aspirations, ses efforts.* Préface de M. Hubert Pernot, Paris, 1919. In-16, 16 p.

— *White Book. The Dodecanese.* Resolutions and Documents concerning the Dodecanese, 1912-1919, 2d edition with a map of the Dodecanese.

Zervos (Skevos) and Roussos (P. J.). *The Dodecanese. The history of the Dodecanese through the ages — its services to mankind and its rights.* S. l. n. d. In-fol., 80 p., avec 1 carte et 322 illustrations.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE ET ACTES DE L'ASSOCIATION

Pages.

Statuts de l'Association I
La médaille de l'Association IV
Membres fondateurs de l'Association V
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue* VI
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue* VII
Anciens présidents de l'Association VIII
Bureau, Comité, Commissions X
Membres donateurs décédés XI
Liste générale des membres au 1er décembre 1917 XVII
Périodiques échangés avec la *Revue* XXXIV
Prix décernés dans les concours de l'Association XXXVI
Actes de l'Association XLII
Assemblée générale du 16 mai 1918 LIII
Allocution de M. Maurice Croiset, président LIII
Rapport de M. Paul Mazon, secrétaire, sur les travaux et les concours de l'année 1917-1918 LX
Rapport du trésorier-adjoint LXXV

PARTIE LITTÉRAIRE

Bérard (Victor) ..... Le geste de l'aède et le texte homérique. 1
Boisacq (Émile) ..... La langue grecque ancienne et ses récents historiens 378
Cloché (Paul) ..... La politique thébaine de 404 à 396 av. J.-C. 315
Colardeau (Th.) ..... Transposition d'un passage des Entretiens d'Épictète (IV, vii, 25-27) 399
Deonna (Waldemar) ..... Le nœud gordien 39, 141
Gernet (Louis) ..... Note sur les parents de Démosthène 185

GLOTZ (Gustave)..... La date des comptes relatifs au portique d'Éleusis..... 207
» » ..... La monnaie de bronze à Delphes..... 88
GRAINDOR (Paul)..... Études épigraphiques sur Athènes à l'époque impériale..... 221
DE LA VILLE DE MIRMONT (H). ΣΕΙΡΕΔΟΝΗΣ..... 83
MAGNIEN (Victor)..... Les *Syracusaines* de Théocrite. La tradition manuscrite..... 344
MEILLET (A.)..... Sur une édition linguistique d'Homère... 277
REINACH (Théodore)..... Pierres qui roulent..... 91
SEURE (Georges)..... ΤΕΛΕΣΦΟΡΟΣ-ΤΙΛΕΣΠΟΡΟΣ..... 389
STÉPHANIDÈS (Michel)..... Petites contributions à l'histoire des sciences..... 197

CHRONIQUE

DEONNA (W.)..... Bulletin archéologique..... 407
DE RIDDER (A.)..... Bulletin archéologique..... 241

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages déposés au Bureau de la *Revue*..... 475

TABLE DES COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

BIGNONE (E.)..... *Empédocle* (Léon Robin)..... 460
BOTSFORD (G. W. et SIHLER (E. G.). *Hellenic Civilization*..... 467
CAVAIGNAC (E.)..... *Histoire de l'antiquité. I: Javan* (J. Toutain). 101
DEMPSEY (T.)..... *The Delphic oracle. Its early history, influence and fall* (R. Cohen)..... 467
Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, fasc. 52 (A. Puech)... 103
ΔΡΑΓΟΥΜΗΣ (E. W.)..... Εἰς Ἡσυχίου λέξεις (L. Méridier)..... 103
GABARRA (abbé J. B.)..... *Vie de l'abbé Pédegest* (A. d'Alès)..... 468
GERNET (Louis)..... *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce* (A. Puech)..... 103
HANCOK (J. L.)..... *Studies in stichomythia* (A. Puech)..... 106
Harvard Studies in Classical Philology, vol. XXVIII (L. Méridier)..... 107
» » » vol. XXIX (L. Méridier)..... 469
JACKSON (W. W.)..... *D. D. Ingram Bywater* (L. Méridier)..... 108
JONES (R. M.)..... *The Platonism of Plutarch* (Léon Robin). 470
MESSER (W. S.)..... *The dream in Homer and Greek Tragedy* (A. P.)..... 473
MILLET (G.)..... *L'École grecque dans l'architecture byzantine* (J. Ebersolt)..... 108

MILLET (G.)..... *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux* XIVe, XVe et XVIe *siècles* (J. Ebersolt)..... 111

MOORE (C. H.)..... *Pagans ideas of immortality during the early christian centuries* (A. P.).....

MYGIND (H.)..... *Die Wasserversorgung Pompejis* (H. Lebègue)..... 117

Obras escogidas de patrologia griega, tome I (A. Puech)..... 118

ΠΑΛΑΜΑ (Κ.)..... Βωμοί (Eugène Clément)..... 118

ΡΕΜΑΝΟΤΑΣ (Α.). ΖΑΧΑΡΙΑΣ (Π. Δ.)..... Ἀρίων. Ἡ μουσικὴ τῶν Ἑλλήνων, ὡς διεσώθη ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων, μέχρι τῆς σήμερον (M. Emmanuel). 473

ROSENBERG (G. A.)..... *Antiquités en fer et en bronze, leur transformation dans la terre contenant de l'acide carbonique et des chlorures et leur conservation* (A. De Ridder)..... 121

ROUSSEL (P.)..... *Délos colonie athénienne. Les cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.* (F. Durrbach)..... 122

SARTIAUX (F.)..... *Morale kantienne et morale humaine* (Léon Robin)..... 130

SANDERS (H. A.)..... *The New Testament manuscripts in the Freer Collection*, Part. I, *The Washington Manuscript of the four Gospels* (H. Lebègue)..... 134

« ... *The Old Testament manuscripts in the Freer Collection* (H. Lebègue)..... 135

SCHÜTTE (G.)..... *Ptolemy's maps of Northern Europe* (L. Gallois)..... 136

Bon à tirer donné le 30 juin 1920.

Le rédacteur en chef, Gustave GLOTZ.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

DF
10
R4
t.31

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY